This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 442076

Bibliotheca Lindesiana.

39
J

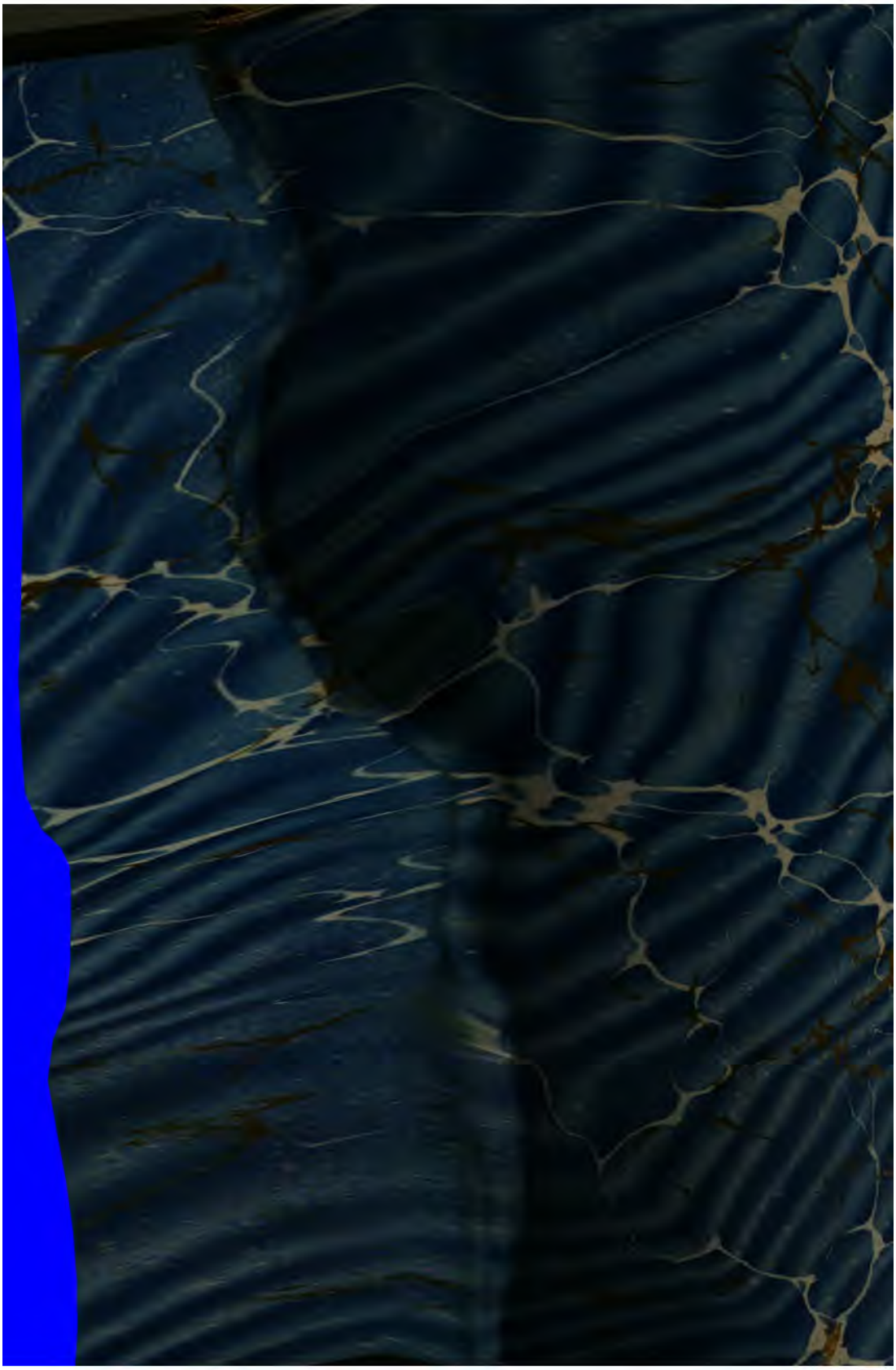

In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DH
515
.P2

LA BELGIQUE HÉRALDIQ

RECUEIL HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET BIOGRAPHIQ

DE

TOUTES LES MAISONS NOBLES RECONNUES DE L

PAR

CH. POPLIMONT

Chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, auteur de la *No*
Française depuis 1830), des lettres sur la *Campagne d'Italie de* 1

TOME II. — BL — CHAF

BRUXELLES

TYPOGRAPHIE DE G. ADRIAE

Marché aux Poulets, 26.

1864.

LA

BELGIQUE HÉRALDIQUE

LA BELGIQUE

HÉRALDIQUE

RECUEIL HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE COMPLET

DE

TOUTES LES MAISONS NOBLES RECONNUES DE LA BELGIQUE

PAR

CH.ᵃⁿ POPLIMONT

Chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, auteur de la *Noblesse Belge*, de la *Belgique depuis* 1830, des lettres sur la *Campagne d'Italie de* 1859, etc.

TOME II. — BL — CHAR

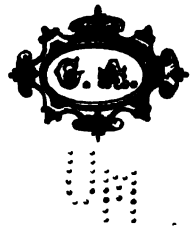

BRUXELLES

TYPOGRAPHIE DE G. ADRIAENS

Marché aux Poulets, 26.

1864.

Stephen Spaulding Mem Coll
Quaintch
5-26-42

LA

BELGIQUE HÉRALDIQUE.

BLANCKART.

D'AZUR : au marteau d'argent. CIMIER : une tête de cheval d'azur, chargée du marteau de l'écu.

Cette famille, limbourgeoise et de vieille noblesse, s'est illustrée par ses belles alliances et par les hautes dignités dont ses membres ont été revêtus. Son chef de nom et d'armes est aujourd'hui JOSEPH ANTOINE HUBERT, BARON DE BLANCKART.

Nous reviendrons sur sa généalogie.

BLEYFUESZ.

D'OR : au lion de gueules, gravissant une montagne de huit coupeaux d'azur, mouvante de la pointe sénestre de l'écu. CIMIER : le lion de l'écu naissant, entre deux trompes, à dextre, d'or, à sénestre, d'azur.

Cette famille ancienne, au XVIe siècle, occupait déjà un rang très-honorable et très-distingué. Jacques Bleyfuesz illustra son nom par quarante années de bons et loyaux services militaires rendus au roi d'Espagne, son légitime souverain. Aussi, l'empereur Ferdinand II, en récompense, lui accorda par lettres patentes du 20 mars 1620, des lettres patentes d'anoblissement, et le droit de porter des armoiries. Sa descendance s'établit dans les environs de Stuttgardt où elle jouit de la considération la mieux justifiée.

JEAN BLEYFUESZ, bailli de Remingheim pendant quinze ans, mourut le 31 août 1654, laissant un fils, Jean Jacques, qui suit.

JEAN JACQUES BLEYFUESZ, épousa, le 31 novembre 1643, Anne Marie Dreher, fille de Jacques, bourgmestre de Léonberg.

FERDINAND BLEYFUESZ, né à Herrlinghen le 9 avril 1746, mort à Dison le 24 avril 1812, s'établit à Verviers. Il épousa, en secondes noces, à Petit-Rechain, près de Verviers, le 18 septembre 1785, Dieudonnée Haquin, dont un fils, Ferdinand Joseph, qui suit.

FERDINAND JOSEPH BLEYFUESZ, né à Petit-Rechain le 11 décembre 1789, brilla dans l'industrie. Il établit une grande manufacture de draps à Dison. C'est à lui qu'on doit en grande partie l'activité qui règne dans cette localité industrieuse, la prospérité et l'aisance de ses habitants. En retour de ces bienfaits, il obtint, pour autant que de besoin, des lettres patentes d'anoblissement, par arrêté de Sa Majesté le roi Léopold, en date du 1er septembre 1856, et un autre arrêté royal du 28 septembre 1860, lui décerna la décoration de l'ordre de Léopold. Il épousa, à Dison, le 7 mai 1819, Marie Thérèse le Marchand, fille de Corneille Joseph et de Marie Gertrude, dont six enfants, savoir :

A. Ferdinand Joseph BLEYFUESZ, né à Dison le 15 avril 1820, bourgmestre de Dison. Il épousa : 1° le 11 octobre 1852, Marie Anne Félicie Hotermans, morte le 6 mars 1858, et 2° le 23 juillet 1861, à Herve, Jeanne Françoise Dieudonnée Demonceau.

Il eut du premier lit deux enfants :

a. Emilie Jeanne marie Thérèse, née le 23 mai 1856.

b. Ferdinand Jacques BLEYFUESZ, né le 19 février 1858.

B. Dieudonnée Pauline, née à Dison le 1er avril 1822.

C. Thérèse Marie, née à Dison le 29 février 1824.

D. Corneille Joseph BLEYFUESZ, né à Dison le 13 avril 1826.

E. Léopold Georges BLEYFUESZ, né à Dison le 16 novembre 1829.

F. Sophie Adélaïde, née à Dison le 20 février 1832.

BLOIS D'ARONDEAU.

DE GUEULES : à deux fasces bretessées et contrebretessées d'argent, qui est D'ARCKEL; au franc quartier de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, qui est CHATILLON. — COURONNE : à neuf perles. SUPPORTS : deux lions léopardés au naturel.

Cette ancienne famille, issue des maisons de Châtillon et d'Arckel, se divise en deux branches. La cadette, établie et dotée en Hollande, porte le nom de Blois de Trélon, bien que la terre de Trélon, érigée en marquisat, l'an 1626, par lettres patentes de Philippe IV en faveur de Herman Philippe, comte de Merode, fut une possession de la branche aînée, qui passa dans la maison de Merode par le mariage de Charlotte de Blois, dame de Trélon, fille de Louis et de Charlotte d'Humières, avec Louis de Merode, baron de Houffalize, seigneur de Bury, de Beauffremez, etc., mort en 1589, fils de François de Merode Houffalize, créé chevalier par l'empereur Charles-Quint, en 1531, et de Yolande de Henin Liétard. La branche aînée resta dans le Hainaut, où, par ses alliances, par ses titres, par ses dignités, elle occupe le rang le plus distingué dans la noblesse de cette province, si riche en illustrations nobiliaires.

I. JEAN DE BLOIS, seigneur de Beauregard, en Tournaisis, épousa Catherine de Marne, dont quatre enfants, savoir :

A. Louis, qui suit, II.

B. George DE BLOIS, sans alliance.

C. Adrienne, sans alliance.

D. Ferry DE BLOIS, co-seigneur de Beauregard, épousa Antoinette de Glymes, fille d'Antoine, seigneur de Limelette, et de Claudine d'Auxbrebis, dame de Saint-Marc et de Fraire, sa femme du second lit.

II. LOUIS DE BLOIS, seigneur de Beauregard, épousa Marie de la Salle, dame de Fouleng, dont un fils Philippe, qui suit, III.

III. PHILIPPE DE BLOIS, seigneur de Beauregard et de Fouleng, mort le 15 octobre 1653, épousa, par contrat du 4 novembre 1613, Anne d'Ittre, dame de Chantraine, d'Arondeau et de Boulant, morte le 29 mai 1676, fille d'Antoine, seigneur de Pitpance et de Barbe de Passaige, dont huit enfants, savoir :

A. Philippe DE BLOIS, lieutenant au service de Sa Majesté Catholique, mort dans un combat contre les Français en 1655.

B. Antoine, qui suit, IV.

C. Françoise, épousa Jacques le Boucq, seigneur de le Val.

D. Anne Marguerite, morte enfant en 1627.

E. Étienne Maximilien DE BLOIS, mort en bas âge.

F. Marie Antoinette, morte sans alliance.

G. Anne Louise, récollette à Grammont.

H. Sabine, récollette à Grammont.

IV. ANTOINE DE BLOIS, seigneur d'Arondeau, de Beauregard et de Boulant, mort le 9 juin 1684 et inhumé dans l'église des Capucins, à Caudebec, dans la chapelle fondée par lui, épousa Marie Louise de Toustain, fille de François, qualifié marquis de Carency, pair d'Aix en Artois, et d'Anne Marie de Bétencourt, vicomtesse de Cauchelin.

Antoine de Blois, obtint du roi Louis XIV, par lettres patentes données à Versailles au mois d'octobre 1675 et enregistrées au parlement de Tournai le 31 mars 1677, l'érection de la seigneurie d'Arondeau, mouvante de la châtellenie d'Ath, en vicomté, en considération, porte le diplôme,

que « ledit seigneur d'Arondeau a donné et donne en toutes occasions des marques de son zèle pour nostre service, sachant aussi que sa terre d'Arondeau, située proche de Tournay dans nostre Chastellenie d'Ath, qui relève de nous à cause de nostre dite chastellenie, est très-considérable à cause de son estendue, y ayant de plus, haute, moyenne et basse justice, avec un ancien chasteau, etc. » Il releva la vicomté d'Arondeau le 30 avril 1677, et si lors de la restauration espagnole la concession du roi Louis XIV perdit sa valeur légale, ses descendants continuèrent à porter le titre de vicomtes d'Arondeau que leur conserva la notoriété publique et qui leur fut confirmé d'ailleurs par un diplôme de sa Majesté le roi Guillaume des Pays-Pas, en date du 23 janvier 1823.

Le vicomte Antoine de Blois d'Arondeau laissa de sa veuve, qui épousa en secondes noces Alexandre de Lestendart, baron d'Angeville, trois enfants, savoir :

A. Jean Charles Claude, qui suit, V.

B. Marie Madeleine Louise, née le 20 octobre 1628, morte à Tournai le 28 juin 1723, épousa Jean François Visart, seigneur du comté de Bocarmé, de Bury, de Ponange, de Croix, de Fontaine, mort le 4 août 1724, à l'âge de cinquante-trois ans, fils de Jacques Joseph Vincent et de Marie Antoinette du Bus.

C. Jean François Léon DE BLOIS, né à Tournai et baptisé à l'église de Saint-Nicolas le 19 janvier 1683.

V. JEAN CHARLES CLAUDE, VICOMTE DE BLOIS D'ARONDEAU, seigneur de Boulant, de Cantraine, de Fouleng, né à Tournai le 22 juin 1675, mort en février 1704, releva, le 26 juillet 1690, la vicomté d'Arondeau dont sa mère avait déjà fait le relief en son nom le 21 mai 1685, épousa à Tournai, à la cathédrale, le 22 juin 1703, Marie Cécile Agnès Pollet, dont un fils unique, Charles Jacques Antoine Joseph, qui suit, VI.

VI. CHARLES JACQUES ANTOINE JOSEPH, VICOMTE DE BLOIS D'A-

RONDEAU, seigneur de Roucourt, de Cantraine, de Fouleng, de Cartignies, de Louvignies, de Solemprise, de Tillereau, de Pachonwelz, baptisé à Aix (gouvernance de Lille) le 28 août 1703, releva, le 5 janvier 1718, la vicomté d'Arondeau dont sa mère, comme ayant la garde noble de son fils unique, avait fait le relief le 23 janvier 1705. Il épousa, en 1724, Marie Maximilienne Henriette Robert, morte le 4 décembre 1789, fille de Jérôme Alexis, seigneur de Choisy, de Saint-Symphorien, etc., et de Marie Barbe Florence de Broide, dame de Gondecourt, dont cinq enfants savoir :

A. Joseph Maximilien, qui suit, VII.

B. Philippe Maximilien, dit le CHEVALIER DE BLOIS, seigneur de Tillereau, capitaine au régiment de Wurtemberg, puis major et commandant de Mons, épousa à Vienne le 6 septembre 1805, Anne Catherine Foest, dont cinq enfants légitimés par son mariage, savoir :

a. Philippine Catherine, née à Luxembourg le 11 mai 1787.

b. Jean Charles Joseph DE BLOIS, né à Luxembourg le 4 mars 1789.

c. Anne Catherine, née à Luxembourg le 7 décembre 1790.

d. François Léonard DE BLOIS, né à Gand le 31 mai 1792.

e. François Guillaume DE BLOIS, né à Wurtzbourg le 17 mai 1795.

C. Alexis Joseph DE BLOIS, seigneur de Pachonwelz, officier au service de France, chevalier de Saint-Louis, obtint reconnaissance de noblesse sous le nom de Blois de Feignies (de), par lettres patentes du 9 août 1823. Il épousa Amélie Josèphe de Latre de Feignies dont trois enfants, savoir :

a. Florent Henri Joseph DE BLOIS.

b. Charles Ernest Alexis Joseph DE BLOIS.

c. Amélie Désirée Florentine, épousa André Dufour.

D. Marie Joséphine Baudouine, religieuse de l'abbaye de Notre-Dame, à Mons.

E. Antoinette Josèphe Victoire, dite mademoiselle d'Arondeau, née à Tournai et baptisée à l'église de Saint-Jacques le 20 décembre 1738, morte sans alliance à Mons, après 1791.

VII. JOSEPH MAXIMILIEN, VICOMTE DE BLOIS D'ARONDEAU, seigneur

de Roucourt, releva la vicomté d'Arondeau, le 31 mai 1765; il épousa à Gand, par contrat du 12 avril 1759, et religieusement le 1er mai de la même année, Marie Isabelle Maximilienne del Rio, née le 25 avril 1726, fille de Pierre François, seigneur de Nieukercke, de Denterghem, etc., et de Marie Isabelle de la Woestine, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Henriette Maximilienne, née à Tournai et baptisée à Saint-Jacques le 15 juin 1761, épousa le 19 octobre 1790, Anne Thérèse Hilaire de Boulart, chevalier, officier au service de France.

B. Louis Joseph Emmanuel Victor, qui suit, VIII.

VIII. Louis Joseph Emmanuel Victor, vicomte de Blois d'Arondeau, par relief du 9 mars 1787, seigneur de Roucourt, né à Tournai le 20 juillet 1765 et baptisé à Saint-Jacques le 1er août suivant, épousa, à l'église de Saint-Nicolas à Tournai, le 2 août 1786, Josèphe Charlotte Françoise Ghislaine de Roisin de Rongy, fille de Charles Ferdinand Florent, seigneur de Rongy et de Celles, et de Marie Maximilienne, baronne de Plotho et du Saint-Empire, dont deux enfants, savoir :

A. Louis Agathon Edouard, qui suit, IX.

B. Une fille qui épousa Charles Marie le Ducq d'Eth, chevalier de Saint-Louis, mort le 23 octobre 1848, à l'âge de soixante dix-neuf ans.

IX. Louis Agathon Édouard, né à Tournai et baptisé à Saint-Jacques le 1er juin 1787, mort avant 1823, épousa, en 1814, Charlotte Adélaïde Marie Thérèse Colins de Quiévrechain, née à Valenciennes le 11 mai 1781, fille de Jean Pierre Joseph Colins, marquis de Quiévrechain, capitaine d'infanterie au service de France, mort à Wurtzbourg le 25 janvier 1795 et de Marguerite Angélique Louise Colins de Tarsienne, sa cousine, dont deux enfants, savoir :

A. Léonce Louis Ghislain, qui suit, X.

B. Maurice Charles Ghislain, VICOMTE DE BLOIS D'ARONDEAU, né à Tournai en 1816, mort à Tournai le 3 mars 1859, obtint en même temps que son frère aîné, reconnaissance du titre de vicomte.

X. LÉONCE LOUIS GHISLAIN, VICOMTE DE BLOIS D'ARONDEAU, né en 1815, bourgmestre de Roucourt, obtint, avant sa majorité, par diplôme du 23 janvier 1823, reconnaissance du titre de vicomte, transmissible par ordre de primogéniture.

BLOMMAERT DE SOYE.

D'ARGENT : à trois roses de gueules, boutonnées d'or, feuillées et soutenues de sinople. COURONNE : de baron. SUPPORTS : deux licornes d'argent contournées, à la crinière et à la corne d'or.

Très-ancienne famille originaire du duché de Gueldre; elle vint, au XIIIe siècle, s'établir dans le Brabant.

L'an 1260, Guillaume Blommaert est réputé et compté parmi les nobles du Brabant, sous Jean le Victorieux, premier duc de ce nom.

Ch. Butkens, dans son livre *Des Trophées de Brabant*, cite un Blommaert, échevin de la ville de Bruxelles, vers l'an 1300. Nous ne connaissons point les premiers degrés de sa généalogie.

I. PIERRE BLOMMAERT, épousa Marie van Rechem, dont cinq enfants, savoir :

A. Adrien BLOMMAERT, mort avant 1500, épousa Claire Dierens, dont quatre enfants :

a. Jean BLOMMAERT, mort sans alliance vers 1550.

b. Adrien BLOMMAERT, dit le jeune, mort en 1565, épousa Catherine Weytens, dont dix enfants :

1. Daniel BLOMMAERT. — 2. Josse BLOMMAERT. — 3. George BLOMMAERT. — 4. Catherine, épousa Érasme de Visschere. Ils vivaient, à Anvers, en 1579. — 5. Barbe. — 6. Claire, épousa Pierre de Visschere, neveu d'Érasme. — 7. Anne. — 8. Suzanne. — 9. Marie. — 10 Agnès.

c. Jacques BLOMMAERT, capitaine, mort à Oostwinckel, en 1572, épousa Agnès van den Broucke, dont un fils :

Paul Blommaert, né vers 1564, se retira en Zélande où, vers 1620, il était secrétaire des Etats.

d. Absalon Blommaert eut une fille, Marguerite, qui épousa Arnaud Rullins, dit Arœndeus.

B. Étienne Blommaert.

C. Luc Blommaert.

D. Claire.

E. Louis, qui suit, II.

II. Louis Blommaert, né en 1548, chef tuteur à Audenarde en 1628 et 1630, épousa, avant le 17 mai 1582, Agnès van de Vivere, dont deux enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, III.

B. Jean Blommaert, dit le vieux, eut deux enfants :

a. Jean Blommaert, dit le jeune, épousa Claire de Praetere.

b. Anne, épousa Louis de Meyere.

III. Antoine Blommaert, né à Audenarde le 6 août 1582, épousa, à Pamele, Martine van de Woestyne, dont huit enfants, savoir :

A. Louise, née le 15 octobre 1606.

B. André, qui suit, IV.

C. Marie, née le 26 juillet 1610.

D. Antoine Blommaert, né le 31 mai 1612.

E. Gaspard Blommaert, né à Pamele le 11 avril 1614.

F. Jeanne, née à Pamele le 5 avril 1616.

G. Gaspard Blommaert, né le 17 avril 1618.

H. Constantin Blommaert.

IV. André Blommaert, dit le vieux, né le 15 août 1608, mort le 9 mai 1670, épousa : 1° Marie Wackens, fille d'Adrien, trésorier général de Flandre, seigneur d'Asperen, échevin d'Audenarde en 1637, et 2° le 6 février 1652, Marie Walrave, alliée à la famille des comtes Salcedo, d'Espagne.

Il eut du premier lit, six enfants, savoir :

A. Antoine Blommaert, né à Pamele le 25 février 1634, épousa

N. van der Stichele, sœur de la femme de son frère George.

B. Jeanne.

C. Adrien BLOMMAERT, dit le jeune, né le 16 avril 1636.

D. Louis BLOMMAERT, né à Audenarde le 1er novembre 1637.

E. George, qui suit, V.

F. Marie Anne, épousa Robert de Yourlande, commandant militaire de la ville de Soissons, en France.

Il eut du second lit, quatre enfants, savoir :

G. Marie, née à Audenarde le 10 avril 1653, épousa, le 26 juin 1674, François van der Stichele.

H. Louis, qui fonda la seconde branche.

I. Claire, née le 15 décembre 1656, épousa Jean Baptiste de Burghgrave.

J. Sara, née le 11 avril 1663, morte en bas âge.

V. GEORGE BLOMMAERT, né à Audenarde le 2 février 1641, mort à Paris, qu'il habitait, épousa, le 2 janvier 1673, Élisabeth van der Stichele, morte le 3 octobre 1712 et inhumé à sa terre de Vis-sur-Aine, diocèse de Soissons, dont un fils, Jean, qui suit, VI.

VI. Jean BLOMMAERT, né à Audenarde le 29 janvier 1674, mort à Bruxelles le 2 juillet 1703, épousa à Bruxelles, le 26 juillet 1609, Suzanne Philippine d'Arté, née à Bruxelles, paroisse de Sainte-Catherine, le 4 janvier 1686, fille de Melchior d'Arté, commandant la garde noble des archers, et de Catherine Schockaert, dont quatre enfants, savoir :

A. Maximilien Jean Joseph, qui suit, VII.

B. Jean Toussaint BLOMMAERT, né à le 1er novembre 1711, mort enfant.

C. Pierre Joseph BLOMMAERT, né le 19 décembre 1712, mort enfant.

D. Anne Christine, née le 15 juillet 1714, morte enfant.

Jean Toussaint, Pierre Joseph et Anne Christine furent enterrés à Sainte-Gudule, à Bruxelles, dans le tombeau de la famille.

VII. MAXIMILIEN JEAN JOSEPH BLOMMAERT, né à Bruxelles, le 19 août 1710, obtint, le 2 juin 1774, des lettres d'anoblissement

avec le droit de porter d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or, feuillées et soutenues de sinople, qui ont toujours été les armes de la famille; le heaume, d'argent, grillé et liseré d'or, fourré d'azur, aux hachements d'argent et de gueules, et pour cimier une rose de l'écu.

Il épousa 1° le 18 juin 1738, à Anvers, Marie Cornélie Louise Franssen de Franitzen, fille d'Albert, gouverneur militaire de la ville de Lierre, morte à Bruxelles le 15 mai 1750, et 2° à Saint-Jacques, à Anvers, le 16 juin 1753, Éléonore Pétronille Thérèse Verachter, née à Anvers le 18 février 1727, fille de Guillaume Joseph, grand-aumônier d'Anvers, et de Rebecca Cornélie Marie Van Honsem.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Albert Joseph Antoine Maximilien BLOMMAERT, né le 17 avril 1739, mort enfant.

B. Jean Louis Antoine BLOMMAERT, né le 19 août 1740, mort enfant.

C. Albert Joseph Maximilien Antoine BLOMMAERT, né le 8 août 1741, mort sans alliance en 1784.

D. Basile Antoine Maximilien BLOMMAERT, né le 19 novembre 1742.

E. Marie Charles Louis Antoine BLOMMAERT, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Donat à Bruges, né le 20 octobre 1744.

F. Marie Cornélie Antoine Ferdinande, née le 22 août 1748, morte à Wilryck le 20 janvier 1824, épousa à Anvers le 12 janvier 1773, Théodore van Moorsel, né à Anvers le 27 novembre 1746.

Il eut du second lit, huit enfants, savoir :

G. Marie Thérèse Éléonore Rebecca, née le 20 juillet 1754, morte le 6 novembre 1761.

H. Maximilien Albert Guillaume BLOMMAERT, née le 22 juin 1756, mort sans alliance le 11 juin 1784.

I. Éléonore Pétronille Jeanne Joséphine, née le 22 juillet 1758, morte le 8 juin 1765.

J. Maximilien Jean Baptiste Joseph BLOMMAERT, né le 15 avril 1760, mort à Paris le 15 janvier 1846 et inhumé à Paris dans le tombeau de sa famille à Montmartre, épousa, le 30 août 1786, à Paris, Marie Claire

Caccia, fille du comte Caccia, de Novare et d'Anne de Bombourg, dont une seule fille, Éléonore Marie, née le 18 août 1789, morte à Lisogne, le 26 août 1808.

K. Thérèse Reine Joséphine Marie, née le 19 octobre 1761, morte le 21 octobre 1761.

L. Marie Guilielmine Joséphine, née le 25 mai 1763, morte sans alliance à Turnhout, le 19 mars 1824.

M. Jacques Benoît Joseph, qui suit, VIII.

N. Reine Marie Thérèse, née le 11 décembre 1768, morte le 20 février 1814, épousa le 4 mai 1802, à Anvers, Jacques Joseph Henri de Lunden, né à Anvers le 17 février 1777, mort à Anvers le 10 mars 1843, fils de Henri Joseph et d'Anne Martine Ludwine de la Bistrate, dont elle n'eut pas d'enfants. Il épousa en secondes noces Sylvie de Lunden, née à Gand le 25 avril 1775, morte sans enfants, à Merxem, le 20 novembre 1858, fille de Jacques Henri, baron de Lunden, lieutenant-colonel au service d'Autriche, et d'Isabelle Marie Colette Carpentier.

VIII. Jacques Benoit Joseph, baron de Blommaert de Soye, par création du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, avec transmissibilité par ordre de primogéniture, membre de l'ordre équestre de la province de Namur, né à Anvers le 5 février 1767, mort à Paris le 27 avril 1851, épousa à Ryswyck, le 18 mai 1803, Marie Cornélie van der Kun, née à Rotterdam le 1er novembre 1777, morte au château de Soye le 1er novembre 1861, fille de Pierre Mathieu et de Jeanne Catherine van Bommel, dont trois enfants, savoir :

A. Éléonore Pétronille Jeanne, née à Rotterdam le 23 mars 1804, épousa à Soye, le 20 mai 1822, Jules Agricola de Grimpel du Goulot, né au Goulot, département de la Marne, le 25 août 1796, fils de Jean et de Julie de Villette, morte à Soissons le 24 août 1856, dont deux enfants :

a. Emile Jean Emmanuel Marie, né à Paris le 20 mars 1827.

b. Léonie Marie Julie Éléonore, née à Paris le 5 avril 1843, épousa à Bruxelles, le 17 juillet 1855, Joseph Marie Ferdinand, comte de Meeus.

B. Jeanne Pauline Cornélie, née à Anvers le 28 juillet 1805, épousa à Soye, le 15 juin 1826, Amédée baron de Cools, né à la

Martinique, aux Antilles, d'une famille française du Blaisois, le 3 octobre 1790, officier supérieur d'état-major, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, mort à Tours le 28 février 1861, dont trois enfants :

a. Jacques Emmanuel, né à Paris le 21 avril 1827, officier supérieur de cavalerie, en France. — *b.* Amédée Alfred, né à Paris le 17 avril 1830, officier supérieur d'état-major de l'armée française. — *c.* Louise Marie Pauline, née à Paris le 20 août 1833, épousa, à Tours, Armand Xavier Marie de Chastenet, comte de Puysegur.

C. Émile Jacques Marie, qui suit, III.

III. Émile Jacques Marie, baron de Blommaert de Soye, né à Anvers le 11 avril 1807, épousa à Heer, près Maestricht, le 3 octobre 1838, Marie Françoise Éléonore Alexandrine Élisabeth de Dopf (1), née à Maestricht le 11 mai 1818, morte à Bruxelles le 4 mars 1859, fille de Ferdinand Jean Guillaume Marie, baron de Dopf, lieutenant général, officier de plusieurs ordres, chambellan de sa Majesté le roi des Pays-Bas, et de Marie Thérèse Élisabeth, baronne de Matha (2), morte au château de Heer le 30 juillet 1860, dont quatre enfants, savoir :

A. Léon Jacques Marie, baron de Blommaert de Soye, né à Bruxelles le 13 août 1839, mort à Tours le 28 octobre 1855. — B. Émile Alexandre Jacques, baron de Blommaert de Soye, né à Heer le 28 juillet 1840. — C. Marie Éléonore Jacqueline, née à Bruxelles le 29 septembre 1841. — D. Ferdinand Hadelin Jacques Marie, né à Bruxelles le 15 avril 1847.

(1) La famille des barons Wolf de Dopf, originaire de Hanau dans la Hesse-Électorale, compte parmi ses ancêtres le général baron Daniel Wolf de Dopf, dont l'ancienneté et la noblesse furent reconnues par lettres patentes de Léopold, empereur d'Autriche, datées de Vienne le 17 octobre 1685, pour grands services militaires, « en outre, dit le décret, il a rendu de grands services à nous, à notre maison grand-ducale d'Autriche et à toute la chrétienté, l'an 1683, en faisant lever le siége de notre ville de Vienne. »

(2) La très-ancienne famille des barons de Matha, originaire de la Provence compte parmi ses aïeux Jean de Matha, prêtre, né en 1161, lequel fonda avec Félix de Valois l'ordre de la Trinité, mort à Rome en 1213 et canonisé dans le siècle suivant.

Seconde branche.

V. Louis Blommaert, né à Audenarde le 9 avril 1655, fils cadet d'André Blommaert, dit le vieux, et de Marie Walrave, sa femme du second lit, épousa Marie d'Hont, née en 1659, dont sept enfants, savoir :

A. Jean Louis Blommaert, né à Pamele en mars 1684, épousa Marie Stobbelaere.

B. Claire, née le 25 février 1686, morte enfant.

C. Jacques François, qui suit, VI.

D. Anne Françoise, née le 28 octobre 1691, morte enfant.

E. François Ferdinand Blommaert, prêtre, curé à Roosbeke, né le 14 octobre 1693.

F. Jeanne Louise, née le 1er mars 1696.

G. Livine Jeanne, épousa N. van Lerberge.

VI. Jacques François Blommaert, né à Pamele le 18 février 1688, épousa, le 7 septembre 1757, Marie Cornélie Gruloos, morte à Gand en janvier 1787, fille de Jean, chef tuteur d'Audenarde, et d'Anne de Baeker, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Jacques, qui suit, VII.

B. Marie Louise, née à Pamele le 4 juin 1741, morte à Gand le 3 avril 1790.

C. Anne Jacqueline, religieuse à l'abbaye des bénédictines du Nouveau Bois, à Gand, née le 13 mars 1743, morte le 30 juillet 1806.

VII. Jean Jacques Blommaert, licencié en droit à l'université de Louvain le 12 janvier 1761, avocat au conseil provincial de Flandre le 12 décembre 1761, conseiller pensionnaire de la seigneurie de Saint-Bavon, par commission du 22 septembre 1766, conseiller du nouveau tribunal à Gand, par commission du 17 avril 1787, conseiller au conseil de Flandre par lettres patentes du 26 février 1789, et, après la révolution, par reprise de possession du 25 jan-

vier 1791, commissaire de la maison de détention de la cour provinciale, par commission du 19 novembre 1793, membre de la commission des hospices, par commission du 14 août 1798, premier président du tribunal du département de l'Escaut, par élections du 14 avril 1797 et du 14 avril 1798, né à Pamele le 17 avril 1739, mort à Gand en 1800, épousa, le 1 mai 1766, à l'église de Saint-Michel, à Gand, Thérèse Josèphe Goethals, née le 6 janvier 1739, morte le 18 janvier 1787, dont cinq enfants, savoir :

A. Bernard Jean Joseph BLOMMAERT, né le 18 décembre 1768, mort sans alliance.

B. François Adrien Gabriel BLOMMAERT, né le 16 janvier 1772, mort à Louvain le 31 mars 1794.

C. Jacques Ferdinand, qui suit, VIII.

D. Philippe Jacques Marie BLOMMAERT, né le 8 novembre 1777, mort le 1er décembre 1804, épousa, le 16 juin 1802, à Gand, Thérèse Caroline Françoise Camberlyn, née à Gand le 11 novembre 1773, dont un fils :

Jacques Philippe Aimé BLOMMAERT, né à Gand le 21 décembre 1803, mort en bas âge.

E. Marie Thérèse Jossine, née le 14 février 1780, morte le 6 juin 1794.

VIII. JACQUES FERDINAND BLOMMAERT, quitta l'université de Louvain pour faire partie des volontaires autrichiens; congédié le 13 juillet 1800, il continua ses études à Bruxelles; avocat le 4 prairial an XII, membre de la commission pour l'extirpation de la mendicité le 31 octobre 1817, membre des États députés de la Flandre orientale le 17 octobre 1817, membre du conseil de milice de la même province le 13 janvier 1819, échevin de Gand le 9 septembre 1818, commissaire royal de l'arrondissement de Gand le 14 avril 1824, né 8 mars 1774, mort le 16 novembre 1827, épousa, le 30 mai 1805, Catherine Philippine van den Bossche, dont cinq enfants, savoir :

A. Virginie Bernardine Pétronille, née le 17 avril 1806, épousa, le 24 mai 1830, Auguste Alphonse van den Hecke, fils de Jean Bruno et de Marie Kervyn.

B. Jean Baptiste Philippe qui suit, IX.

C. Philippe Marie BLOMMAERT, auteur de différents ouvrages et membre de plusieurs sociétés savantes, né le 27 août 1808, épousa, en 1841, Thérèse Charlotte Massez, née à Gand le 15 octobre 1804, fille de Charles Massez, premier président de la cour d'appel de Gand, et de Marie Thérèse de Grossemy, dont deux enfants :

a. Charles Philippe BLOMMAERT, né le 9 octobre 1842.

b. Jean Paul BLOMMAERT, né le 4 mars 1844.

D. Charles BLOMMAERT, né le 21 mars 1812, mort le 10 février 1829.

E. Thérèse Philippine Ferdinande, née le 21 mars 1819, épousa, le 12 novembre 1849, Albéric Félix Polydore Ghislain, chevalier de Formanoir de la Cazerie, fils de Charles Adrien Auguste et de Pauline van der Gote Metz-Blanc-Bois.

IX. JEAN BAPTISTE PHILIPPE BLOMMAERT, né le 14 mars 1807, épousa, le 19 août 1846, Henriette Françoise Ysenbrandt, née en septembre 1820, fille de Henri Bernard Ysenbrandt, ancien sénateur, et d'Eugénie Sophie Delcambe, dont quatre enfants, savoir :

A. Albert Henri Catherine Ghislain BLOMMAERT, né le 9 novembre 1847, mort le lendemain.

B. Marie Catherine Henriette Ghislaine, née le 21 février 1849.

C. Léon Philippe Eugène Ghislain BLOMMAERT, né le 14 février 1851.

D. Gabrielle Virginie Henriette Eugénie Ghislaine, née le 15 avril 1852.

BLONDEL DE BEAUREGARD DE VIANE.

DE SABLE : à la bande d'or. COURONNE : à cinq fleurons. SUPPORTS : deux griffons contournés d'or. CIMIER : une aigle essorante de sable.

Courcelles a fait de l'histoire de la maison de Blondel une étude approfondie, et son travail, résumé fidèle des écrits de ses devanciers, est d'une importance qui nous détermine à le reproduire :

« La maison de Blondel est recommandable par la pureté de son origine, les nombreuses possessions seigneuriales et titrées qui ont fait l'apanage de ses diverses branches, les alliances immédiates qu'elle a toujours contractées avec les maisons les plus illustres de France et des Pays-Bas, et surtout pour les services éminents qu'elle a rendus à nos rois, depuis plusieurs siècles, dans nos armées, dans le commandement de nos places de guerre et dans la haute magistrature. Elle est issue, au sentiment de l'historien de Cambrai, d'un puîné de la maison de Gonnelieu, l'une des plus considérables de l'ancienne chevalerie du Cambrésis, où elle florissait vers le milieu du XIe siècle, dans la personne de Hugues de Gonnelieu, chevalier, bienfaiteur, en 1060, de l'abbaye d'Honnecourt, près de Cambrai. Le titre du tournoi d'Anchin, de l'an 1096, fait mention de Wautier de Gonnelieu, de Williaume de Vailly, son frère, et de Williaume, dit Blondel, son neveu. Les mêmes comparaissent dans une charte de l'an 1102, en faveur de l'abbaye de Saint-

Aubert, et Guillaume Blondel est encore nommé, parmi les barons et chevaliers du Cambrésis, dans une charte de Hugues, châtelain de Cambrai et seigneur d'Oisy, en faveur de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy, du mois de juillet 1129. De plus, on trouve plusieurs sujets de la même maison, depuis l'an 1170 jusqu'en 1215; mais la filiation n'est établie que depuis Baudouin Blondel, premier du nom, chevalier, qui accompagna le roi Saint-Louis dans sa dernière croisade en 1270 et fut tué à la fameuse bataille de Woeringen en 1288. Il avait épousé Béatrix de Rosoy, fille de Roger, sire de Rosoy en Thiérache, et arrière-petite-fille de Clérambault, sire de Rosoy et d'Élisabeth de Namur; cette dernière, fille de Godefroi, comte de Namur, époux, vers l'an 1088, de Sybille de Château-Porcien. Les enfants de Baudouin Ier et de Béatrix de Rosoy furent entre autres : Jean Blondel, chevalier, seigneur de Sailly, et Baudouin ou Ghislain Blondel.

» De Jean Blondel, chevalier, et d'Agnès de Furnes, sa première femme, sont sorties quatre branches principales :

» 1° Les seigneurs de Sailly, vicomtes de Vadancourt en Vermandois, qui ont donné un vaillant capitaine, au commencement du xve siècle, dont le fils aîné du second lit fut gouverneur de Saint-Valéry et de Malmaison, pour le duc de Bourgogne, grand prévôt de Cambrai en 1453, gouverneur des terres de Crèvecœur, d'Arleux et de Rumilly en 1463. Sa postérité s'est éteinte dans la personne d'Antoine Blondel, premier du nom, vicomte de Vadancourt, seigneur de Bayenpont, reçu conseiller au parlement de Paris le 17 août 1588, puis conseiller d'État, et du conseil privé du roi. Cette branche s'était alliée aux maisons d'Astiches, de Belleval, d'Espinoy, de la Fosse, de Fromezelles, de Givenchy, d'Harlebeck, de Hellin, de Lambres, de Maignac, de Maraville, de Noyelles, du Peschin, de Preud'homme, de Ricamer, de Rouvroy Saint-Simon, de Vignon, etc.

» 2° Les seigneurs et barons de Cuinchy, sortis au sixième degré de la branche précédente, et éteints l'an 1684, après avoir donné des gouverneurs, des grands prévôts et grands baillis de Cambrai, de Tournay, de Mortagne, de Saint-Amand, de Lille, de Wavrin et de Philippeville, plusieurs colonels et officiers de marque au service de France, et un lieutenant général des armées de Sa Majesté Louis XIV, et s'être alliés aux maisons de Beauffort, de Mercatel, de Bercus, le Blanc de Caroy, Blondel Oudenhove, Bonnières de Guines, de Bosc de Maesdam, del Campo, de Cantaleu, de Chaumejan-Fourilles, Diedemen de Riandrie, de Hennin de Ghislenghien, l'Hospitalier, d'Ydegem, Imbert de la Bazecque, de Lannoy d'Ablain, de Logenhagen, du Mesnage, de la Motte du Tronquoy, Oudart de Cuinchy, de la Porte, de Proisy, Rosel de Hordaing, de Saint-Venant, de Stanley, de Tenremonde, de Verreycken, de la Viefville-Steenvoorde, de Villasera, etc.

» 3° Les barons de Blondel de Beauregard, formés au huitième degré par Louis Blondel, chevalier, seigneur de Beauregard, des Haut-Bois, de Baillelet, d'Havrincourt, d'Hainville, de Bois-l'Esquier, qui fut gouverneur de Bapaume et commissaire ordinaire des montres de guerre en 1572 pour le service de Sa Majesté Catholique en Flandre, Artois, Hainaut, Cambrésis et Tournaisis. Cette branche a donné plusieurs officiers supérieurs au service de France et s'est alliée aux maisons de Bertoul d'Herboval, du Breuil-Helion, de Cambry du Châtelet, de Cardevacque-Beauvoir, du Carieul, de Grebert de Doulcy, de Martigny, le Mercier du Payage, de Mortagne-Landas, de la Motte-Baraffe, de Partz, Despret de Rochaincourt, de Reissenbach, Snouck de Hultsberg, Wachat, etc.

» 4° Les barons de Drouhot, formés par Jean de Blondel, sixième du nom, écuyer, seigneur du Barlet et de Hainville,

mort en 1643, second fils de Jean V, chevalier, seigneur de Beauregard, et de Marie de Cambry. Cette branche a donné un lieutenant général et plusieurs capitaines et officiers supérieurs au service d'Espagne et deux colonels au service des rois Louis XIV et Louis XV, et s'est alliée aux maisons du Bus, de Carondelet de Tumery, de Caulaincourt, Corps des Gouttes, Drouhot de Féchain, Rodrigue, le Vasseur de Valhuon, Wyts de la Boucharderie, etc. Elle subsistait l'an 1772 en trois mâles et trois demoiselles.

» Les armes de ces quatre branches de la maison de Blondel sont : de sable à la bande d'or, l'écu timbré d'un casque taré au tiers, orné de ses lambrequins d'or et de sable et d'une couronne de marquis. Supports : deux griffons d'or armés et langués de gueules. Cimier : une aigle essorante de profil de sable. Cri de guerre : Gonnelieu.

» Baudouin ou Ghislain Blondel, second fils de Baudouin Ier, est auteur d'une nombreuse postérité, substituée aux nom et armes d'une branche de la maison de Joigny. Cette branche de la maison de Blondel s'est subdivisée en trois rameaux :

» 1° Les seigneurs de Longvilliers, de Mery et de Canteleux, titrés de barons et de marquis de Bellebrune en Boulonnois, qui ont donné un écuyer tranchant du roi Louis XI, sénéchal et gouverneur de Ponthieu, ainsi que son fils, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX et chevalier de son ordre en 1570. Antoine, l'un des petits-fils de ce dernier, fut lieutenant général des armées du roi, de la promotion du 10 juillet 1652; deux frères d'Antoine furent reçus chevaliers de Malte de minorité en 1611 et 1618, et un troisième fut capitaine au régiment des gardes françaises, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, puis maréchal de camp le 26 novembre 1652. Cette branche s'est alliée aux maisons d'Ailly d'Annery, de Boulainvilliers de

Bournonville, de Béthune-Locres, de Caruel-Boranc, de Courteheuse d'Antigny, de Crequy, Crespieul d'Ambricourt, des Essarts de Meigneux, d'Estampes-Valançay, de Fay, de Forcet, de Hallewyn-Tronchiennes, de Harville des Ursins, de Marle, de Mouchy, de Morainvilliers, de la Motte de Bellebrune, de Roussel d'Orville, de Vion de Tessancourt, etc. Ce rameau écartelait aux 1 et 4 de gueules, à l'aigle d'argent, qui est de Joigny ; aux 2 et 3 d'argent à trois aiglettes de gueules, becquées et membrées d'azur, qui est de Marle.

» 2° Les seigneurs de Bellué en Bordelais, formés par Charles de Blondel de Joigny de Bellebrune, frère d'Antoine, lieutenant général des armées du roi Charles, fut seigneur de Boisguillaume, capitaine de cent hommes d'armes, maître d'hôtel du roi Louis XIII et commandant dans les ville et château de Blaye. Ses descendants ont tous porté les armes dans divers grades et se sont alliés aux familles de Ferrand, de Corson de l'Isle et Daulède de Pardaillon. Dans les preuves qu'ils firent en 1734, pour les pages de la petite écurie des rois (de France), on voit qu'ils portaient les armes de Joigny sans écarteler de Marle.

» 1° Le rameau des barons de Pamele, bers de Flandre, séparé des seigneurs de Méry et de Longvilliers, vers la fin du XIVe siècle; ce rameau, décoré de la chevalerie héréditaire, par diplômes des 20 septembre 1581 et 9 décembre 1588, a donné plusieurs conseillers et un chef président du Conseil privé de l'empereur, et s'est allié aux maisons d'Alaert, de Breydel, de Cambronne d'Argoules, de Carnin, de Carondelet, de Cauwenburgh de Cayen, de la Chapelle, de la Corona, de Courteville-Linden, d'Evora y Vega, de Griboval, de Grimaldi, de Gruutere, d'Hallewyn, van den Heede, de Herselles, de Lichtervelde, de Lieres, de Maldeghem, de Mamez, de Montmorency-Croisilles, du Quesnoy d'Audenaerde et de Pamele, de Renty, de Sainte-Aldegonde,

de Steenhuys, de Touteville, de la Viefville, de Vlaminckpoorte, de Wastines, de Winnoc-Saint-Quentin, de Wynckelman, etc. Théodore, comte de Joigny de Pamele, époux de dame Rose d'Ennetières, chef actuel de cette branche, est le seul qui ait postérité. Les armes de cette branche sont : écartelé aux 1 et 4 de gueules, à l'aigle d'argent aux 2 et 3 fascés de gueules et d'or. »

Donner à chacune de ces branches de complets développements, serait s'étendre bien au delà des limites imposées à cet ouvrage par l'abondance des matières; c'est à la généalogie de la maison belge, dont le nom est inscrit en tête de cette notice, que nous devons exclusivement nous consacrer.

I. Baudouin Blondel, chevalier, tué à la bataille de Woeringen, en 1288, accompagna Saint-Louis dans sa dernière croisade, en 1270. Il épousa Béatrix de Rosoy, dont un fils, Jean, qui suit, II.

II. Jean Blondel, seigneur de Sailly et d'Erpy, mort en 1368, grand-bailli du Vermandois, en 1328, épousa : 1° Agnès de Sucre, et 2° Alix le Preud'homme, fille d'Alard, seigneur de la Mayrie d'Anappe, d'Halluin et de Crux, et de Mahaudly-Prevost de Basserode, morte en 1305.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Simon, qui suit, III.

B. Guillaume Blondel, grand bailli du Vermandois en 1356, conseiller au parlement de Paris, en 1366.

III. Simon, dit Baudouin Blondel, chevalier, seigneur de Sailly en 1368, épousa Béatrix de la Fosse, fille d'Hoston, seigneur d'Ayette, et de Béatrix de Hainecourt, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Blondel, seigneur de Sailly, écuyer de la chambre du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, en 1371, premier écuyer de son

écurie, envoyé le 1er mai 1396, par Philippe-le-Hardi, en ambassade vers le duc de Milan, marquis de Montferrat, et le prince de Piémont et de la Morée, pour terminer les différends qui existaient entre eux, au sujet du comté de Savoie et de son pays au delà des monts.

Philippe-le-Hardi, dit le chroniqueur Olivier de la Marche, tenait Jean Blondel en si grande estime qu'il le destina pour faire partie de la maison de son fils, le duc Jean, quand il lui aurait succédé au duché de Bourgogne et au comté de Flandre; toutefois, Jean Blondel, ayant, plus tard, pris parti pour le roi de France, les propriétés qu'il relevait du duc de Bourgogne furent confisquées. Par représailles et dans l'espoir de rentrer dans ses seigneuries, il surprit le fort de la Malmaison, à deux lieues de Cateau-Cambrésis, entreprise difficile dont le récit se trouve dans la célèbre chronique de Monstrelet. Il réussit dans ses desseins et non-seulement il rentra en possession de ses fiefs, mais encore il récupéra la faveur de la maison de Bourgogne et mourut dans un âge fort avancé. Il avait épousé Louise d'Escaubeque, fille de Jean Sauvage, seigneur d'Escaubeque, chancelier de Bourgogne, dont deux enfants :

a. Jean Blondel, seigneur de Sailly. Monstrelet en fait mention dans le récit de l'expédition malheureuse que le duc de Bourgogne tenta contre le fort de Montorgueil, près de Bouvines. Il épousa N. le Roy, dont une fille, Marie, qui épousa Guillaume de Croix, et un fils qui ne laissa point de postérité mâle.

b. Jeanne, épousa Jean de Lacherie.

B. Baudouin, qui suit, IV.

C. Louise, qui épousa Pierre Pontrohart.

D. Jeanne, qui épousa Jean Cannart. D'après l'*Histoire de Bourgogne*, par les bénédictins, t. III, p. 95 et 96, on peut déduire que Jean Cannart fut le chancelier de Bourgogne, choisi par Philippe-le-Hardi, pour membre du conseil du comte de Nevers.

E. Marie, épousa Noël de Farvacques.

IV. Baudouin, dit Baujois Blondel, chevalier, chambellan du duc Philippe-le-Hardi, combattit à la bataille de Mons en Vimeu, en 1421. Il épousa : 1° Marie de Maraville, dite Badar, et 2° en 1415, Catherine de Lambres, dame de Cambrin, de Mancicourt, et de le Gorre, morte en 1425, fille unique

de Hugues, seigneur desdits lieux, et de Catherine de Loyencourt.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Simon BLONDEL, mort sans alliance.

B. Marguerite, épousa Jacques Hellin, dit Lefebvre.

C. Marie, épousa Simon de Ladrière.

Il eut du second lit cinq enfants :

D. Jean, qui suit, V.

E. Nathalie, dame de Mancicourt, épousa Jacques de Givenchy.

F. Marie, épousa Jacques Douchet, dit Clabaut.

G. Jossine, épousa Jean Belleval.

H. Julienne, épousa André d'Harlebeke.

V. JEAN, DIT TRISTAN BLONDEL, écuyer, seigneur de Mancicourt, en Ostrevant, et de le Gorre, grand prévôt de Cambrai en 1453, bailli de Crêve-Cœur, d'Arleux et de Rumilly, épousa Marguerite de Rouvroy, dite de Saint-Simon, dont sept enfants, savoir :

A. Antoine BLONDEL, seigneur de la vicomté de Vadancourt, près de Guise, épousa Hélène Vignon, dont entre autres :

Baudouin, vicomte de Nadoncourt, mort à Valenciennes, en 1514, et inhumé chez les cordeliers, épousa Claudine de Maignac, fille de Maurice, maître d'hôtel du duc de Nemours, et de Jeanne le Carlier, dont deux enfants, savoir :

1. Jean BLONDEL, vicomte de Vadancourt, seigneur de Bayenpont, mort le 16 avril 1590, épousa : 1° Catherine de Noyelles, dont un fils Antoine, conseiller d'État et privé du roi de France, mort sans postérité, et une fille qui épousa N. du Paschin, gouverneur de Guise, et 2° Jeanne d'Espinoy, dont il n'eut pas d'enfants.

2. Philippotte, épousa, vers 1510, Guillaume de Fromezelles, seigneur de Verchocq.

B. Jean, qui suit, VI.

C. Jacques BLONDEL, qui guerroya en France, en Italie et aux Pays-Bas, n'eut pas d'enfants de sa femme N. Linchart.

D. Jean Baptiste BLONDEL, chanoine de Saint-Aubert.

E. Ghislain BLONDEL, échevin de Cambrai.

F. Roberte, épousa, en 1443, Mathieu Cailleu, écuyer, panetier du duc de Bourbonnais.

C. Marguerite, dame de Rullecourt, épousa Jean, seigneur de Ricamez, en Artois.

VI. Jean, dit Tristan Blondel, chevalier, seigneur de Mancicourt, de le Gorre, d'Hainville, bailli de Crêve-Cœur en 1469, grand prévôt de Cambrai, épousa : 1° Jeanne de Proisy, veuve de Jean Creton, chevalier, dont il n'eut pas d'enfants, et 2° le 25 juillet 1468, Marie Rosel, dite de Wingte, dame de Hordaing, veuve de Michel Bullecourt, dont un fils, Antoine, qui suit, VII.

VII. Antoine Blondel, seigneur de Mancicourt, de le Gorre, de Hordaing, d'Hainville et de Beauregard, né en 1469, épousa Agnès Oudart, dame de Cuinchy-le-Prevôt, de Cuinchy-le-Baudouin et de Beauregard, dont cinq enfants, savoir :

A. Jacques Blondel, fonda la branche des seigneurs de Cuinchy.

B. Marguerite, épousa Jacques de Tenremonde, seigneur de Mérignies, mort en 1540, dont postérité.

C. Louis, qui suit, VIII.

D. Marie, épousa, le 16 août 1543, Philippe de Saint-Venant, dit Marchant, seigneur de la Cessoye et de Langle.

E. Antoine Blondel, chevalier, seigneur de Haut-Bois, du Fayt, d'Havrincourt, gouverneur de Philippeville, premier commissaire-inspecteur des compagnies d'armes pour la Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Tournaisis et Cambrai, colonel d'un régiment wallon, mort sans alliance en 1578.

VII. Louis Blondel, seigneur de Beauregard, enclave de Cuinchy, de Haut-Bois, de Baillelet, d'Havrincourt, etc., mayeur de la ville d'Arras le 17 avril 1556, gouverneur de Bapaume, commissaire ordinaire des montres des gens de guerre, reçut le 12 janvier 1572, du duc d'Albe, gouverneur général des Pays-Bas, la commission de lever une compagnie pour la garde du château de Tournai, mort le 9 mai 1581 et inhumé au chœur de l'église des Grands-Carmes, à Arras, épousa,

par contrat du 3 février 1542, Marie de Martigny, dame de Lassus, fille de Louis, président du conseil d'Artois, et de Jeanne de la Salle, morte après le 7 novembre 1592, dont sept enfants, savoir :

A. Louis BLONDEL, seigneur de Haut-Bois, de Hordaing et d'Havrincourt, né le 1er octobre 1547, mort le 9 mars 1583, épousa, le 31 mai 1579, à Béthune, Livine Snouck, laquelle se remaria avec Louis d'Alegambe, et dont il eut trois enfants :

a. Marie, dame de Haut-Bois, de Hordaing et d'Havrincourt, épousa : 1° le 9 juillet 1606, Ferdinand de Cardevacque, seigneur de Beaumont, et 2° Jean de la Motte, seigneur de Difque, capitaine lieutenant au service d'Espagne.

b. Marguerite, religieuse au couvent d'Oost-Eecloo, à Gand.

c. Livine, née à Tournai en 1588, sans alliance.

B. Jean, qui suit, IX.

C. Hugues BLONDEL, chevalier de Malte, né le 15 août 1550, mort à l'âge de dix-neuf ans, faisant ses caravanes.

D. Anne, née le 27 septembre 1551, épousa Engelbert Grebert, seigneur de Doulcy et d'Esseville.

E. Éléonore, née le 28 avril 1554, morte le 17 février 1619, religieuse à l'abbaye noble de Flines, près de Douai.

G. Marie, née le 8 septembre 1559, testa en 1581, abbesse de l'abbaye noble de Flines.

H. Louise, dame de Saulchoy et de Halle, morte en 1639, épousa Philippe Despres, seigneur de Rollect.

IX. JEAN BLONDEL, seigneur de Beauregard, de Baillelet, d'Hainville, de Bois-l'Esquier, né le 9 juillet 1561, mort le 27 mars 1606, épousa, le 7 novembre 1592, Marie de Bertoul, fille d'Adrien, seigneur d'Herboval, et de Jeanne le Cambier, dame d'Aigny, en partie. Elle épousa, en secondes noces, Floris le Vasseur, seigneur de Valhuon, et fut inhumée auprès de son premier mari, chez les Grands-Carmes, à Arras, sous une tombe ornée des quartiers suivants :

BLONDEL, Oudart, Martigny, Lasalle.
BERTOUL, Baillencourt, Cambier, Porlois.

Jean Blondel eut de Marie Bertoul cinq enfants, savoir :

A. Louis Albert, qui suit, X.

B. Jean BLONDEL, qui fonda la branche des Drouhot.

C. Adrien BLONDEL, seigneur de Bois-l'Esquier, porte-guidon au service de l'empereur Ferdinand, né le 12 mars 1601, mort en Hongrie le 26 juin 1622.

D. Antoine BLONDEL, capitaine d'infanterie, né le 21 novembre 1606, mort en 1676, épousa Catherine du Carieul, morte sans enfants en 1642.

F. Marie Françoise, sans alliance.

X. LOUIS ALBERT BLONDEL, chevalier, seigneur de Beauregard, de Bois-l'Esquier et du Châtelet le 2 mars 1648, mort le 29 mars 1679, capitaine lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes au service de France, par commission du 12 mai 1655, épousa, le 19 juin 1634, à Saint-Jacques, à Tournai, Marie de Cambry, dame du Châtelet, morte le 6 novembre 1681, fille de Hugues, seigneur de Beaudimont et de Houpelines-sur-la-Lys, et de Jeanne de Heydendael. Ils furent inhumés à Saint-Jacques de Douai, dans la chapelle Saint-Louis, sous une tombe ornée de leurs quartiers :

BLONDEL, Martigny, Bertoul, Cambier.
CAMBRY, Thouars, Heyndendael, Davre.

Ils eurent quatre enfants, savoir :

A. Louis BLONDEL, seigneur de Beauregard, né aveugle le 18 août 1639, mort sans alliance en 1682 et inhumé à Saint-Jacques, à Douai.

B. Hugues Alexandre BLONDEL, né le 6 novembre 1646, mort sans alliance en 1708 et inhumé à Saint-Jacques, également.

C. Antoine Philippe, qui suit, XI.

D. François Frédéric BLONDEL, capitaine de cavalerie dans le régiment de Ligne, né le 20 octobre 1655, mort à Paris en 1679.

XI. ANTOINE PHILIPPE BLONDEL, seigneur de Beauregard, de

Neuville-Saint-Remy, d'Ampliez, du Châtelet, etc., le 25 juillet 1679, membre de la noblesse de Lille aux états de Flandre, né le 18 février 1650, mort à Douai le 15 avril 1732, épousa le 11 août 1693, Anne Marguerite le Mercier, morte le 23 novembre 1739 et inhumée auprès de son mari, à Saint-Jacques, de Douai, dont cinq enfants, savoir :

A. Antoine François BLONDEL, né le 21 août 1692, mort sans alliance à Douai, le 31 mars 1712.

B. Jean Baptiste Joseph, qui suit, XII.

C. Louis BLONDEL, major au régiment Royal Artillerie, chevalier de Saint-Louis, épousa Marguerite Philippe Félicité du Breuil de Combes Hélion, dont postérité.

D. Jacqueline Florence, née le 14 octobre 1694, morte sans alliance.

E. Geneviève, religieuse.

XII. JEAN BAPTISTE JOSEPH, BARON DE BLONDEL, chevalier, seigneur de Beauregard, du Châtelet, d'Amerval et du Payage, membre de la noblesse aux états d'Artois, mort en 1769 et inhumé à Saint-Jacques, à Douai, épousa, par contrat du 19 juin 1736, au château d'Oisy, Robertine Josèphe de Mortagne Landas, fille aînée de Robert Charles Joseph, baron de Landas, seigneur de Goussencourt, et d'Anne Josèphe d'Assignies, dame d'Oisy, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Baptiste Joseph, qui suit, XIII.

B. Charles Joseph BLONDEL, chevalier de Malte le 10 mars 1745, capitaine de cavalerie, né le 7 février 1744, mort en célibat, à Douai, fut admis dans l'ordre après avoir justifié des quartiers suivants :

BLONDEL, le Mercier, de Cambry, de Martigny.
MORTAGNE-LANDAS, d'Assignies, d'Ostrel, de Berghes.

XIII. JEAN BAPTISTE JOSEPH, BARON DE BLONDEL, chevalier, seigneur de Beauregard, de Noyelles-sous-Bellone, du Payage, d'Amerval, d'Eterpigny, officier au service de France, membre de la noblesse aux états d'Artois, par

admission du 8 décembre 1780, né à Douai le 24 juin 1737, mort à Bruxelles le 18 mars 1803, épousa, à Viane, près de Grammont, le 11 juin 1770, Reine Élisabeth de Partz, dame de Viane, de Beaulieu, de Langacker, de Pumbeke, de Vlesenbeke et de Wolshaege, née à Grammont le 3 septembre 1746, morte au château de Viane le 27 mai 1814, fille aînée et unique héritière de Jean Paul de Partz, chevalier, seigneur desdits lieux, mort le 2 juillet 1758 et inhumé à Viane, et de Marguerite Éléonore, marquise Devenish d'Athlone, morte à Bruxelles le 7 mai 1797, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, fille de Jean Jacques, marquis Devenish d'Athlone, lieutenant général des armées de l'empereur d'Allemagne, gouverneur de Courtrai, descendant par sa mère des O'Connor, de sang royal d'Irlande, et d'Anne Angélique de Fourneau de Cruyckenbourg.

Jean Baptiste Joseph, baron de Blondel, eut de son mariage trois enfants, savoir :

A. Octave Joseph, qui suit, XIV.

B. Charles Joseph BLONDEL, né à Douai le 4 août 1775, mort à l'âge de huit ans.

C. Eustache Joseph Marie, auteur de la branche des barons de Blondel de Beauregard de Viane.

XIV. OCTAVE JOSEPH, BARON DE BLONDEL DE BEAUREGARD, né à Douai le 25 juin 1771, mort le 28 janvier 1827, épousa le 28 février 1810, Marie Thérèse Julie de la Motte Baraffe, fille de Lamoral Antoine François Joseph de la Motte Baraffe de Lesdaing et de Marie Madeleine Hellin, dont trois enfants, savoir :

A. Edmond Albert Joseph, qui suit, XV.

B. Jules Octave Auguste Ghislain de BLONDEL DE BEAUREGARD, né le 11 septembre 1817.

C. Octavie Marie Reine, née le 7 septembre 1811, épousa, le

11 juillet 1837, Benoît Marie Léopold le Sergeant d'Hendecourt, né à Arras le 22 juin 1812.

XV. Edmond Albert Joseph, baron de Blondel de Beauregard, né le 18 juillet 1815.

Blondel de Beauregard de Viane.

XIV. Eustache Joseph Marie, baron de Blondel de Beauregard de Viane, titre transmissible à tous ses descendants sans distinction, par diplôme du roi des Pays-Bas du 14 avril 1816, né au château de Viane le 13 juin 1775, mort au château de Viane le 17 novembre 1848, épousa le 25 avril 1810, à Tournai, Marie Charlotte Justine de la Motte Baraffe, dont deux enfants, savoir :

A. Lamoral Alfred Louis, qui suit, XV.

B. Léonie Alexandrine Clotilde, née à Bruxelles le 30 mars 1819, épousa le 15 mai 1839, Ernest Augustin Alexandre, baron de Steenhault de Warbeke, ancien membre de la Chambre des représentants, fils de Jean François Joseph Alexandre, baron de Steenhault de Warbeke et de Caroline Josèphe de Richterich.

XV. Lamoral Alfred Louis, baron de Blondel de Beauregard de Viane, né le 6 avril 1811, épousa, le 4 juin 1844, Caroline Marie Louise de Partz de Pressy, née au château d'Esquirres, fille de François Joseph, chevalier, marquis de Partz de Pressy, fils de François Marie, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, seigneur de Pressy, d'Esquirres, de Crépy, de Buissertain, et de Marie Adélaïde de Loste, dame de Welleman, d'Estrées-lez-Crépy, etc., et de Jeanne Isabelle de Beauffort du Cauroy, dame d'Hersin.

De ce mariage sont nés cinq enfants, savoir :

A. Henri Marie Louis, baron de Blondel de Beauregard de Viane, mort au berceau le 11 mai 1845.

B. Marie Louise Justine Clotilde, BARONNE DE BLONDEL DE BEAUREGARD DE VIANE, née le 21 mai 1846.

C. Alphonse Marie Ernest, BARON DE BLONDEL DE BEAUREGARD DE VIANE, né le 25 février 1848.

D. Paul Marie Anatole, BARON DE BLONDEL DE BEAUREGARD DE VIANE, jumeau du précédent.

E. Eulalie Marie Alix Clotilde, BARONNE DE BLONDEL DE BEAUREGARD DE VIANE, née le 4 avril 1849.

Blondel, barons de Cuinchy.

VIII. JACQUES BLONDEL, seigneur des deux Cuinchy, de Mancicourt, de Villers-au-Bois, de Saulchoy, de Hille et de Werquigneul, surintendant des travaux de guerre le 8 septembre 1554, commissaire général des montres en Flandre, en Artois, en Hainaut et en Cambrésis, gouverneur et grand prévôt des ville et château de Tournai, de Tournaisis, de Mortagne et de Saint-Amand, mort en 1582, épousa le 13 novembre 1541, Marie le Blanc, morte le 16 décembre 1564, dont trois enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, IX.

B. Michelle, morte le 21 octobre 1621, épousa le 24 janvier 1578, Antoine de la Viefville, seigneur de Watou, de Villers et de Steenvoorde, gouverneur de Tournai, mort en 1614.

C. Jacqueline, abbesse de Blandèques, morte en 1604.

IX. ANTOINE BLONDEL, chevalier, baron de Cuinchy, par lettres patentes du 20 septembre 1585, seigneur de Mancicourt, de le Gorre, de Villers-au-Bois, de Saulchoy et de Werquigneul, capitaine commandant l'infanterie au secours de Malte, mort le 18 juin 1603, renommé pour sa vaste érudition et son aptitude à tous les exercices du corps, épousa, avec dispense, Madeleine de Bercus, veuve de François Beaufremez, seigneur de Harnes, mort le 3 novembre

1609, fille de François, seigneur de Bercus, et de Jeanne le Preud'homme d'Hailly, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacques, qui suit, X.

B. Antoine Floris BLONDEL, seigneur de Saulchoy, mort sans alliance en Italie.

C. Michel Louis BLONDEL, chevalier, seigneur de Werquigneul, mayeur et Ruwaert de Wavrin, chevalier héréditaire par diplôme du 20 mai 1614, épousa : 1° le 8 septembre 1609, Madeleine de Hennin, dame de Ghislengien, et 2° Marie Françoise Hamilton.

Il eut du premier lit deux enfants :

a. Albert François BLONDEL, chevalier, seigneur de Ghislengien et de Werquigneul, bailli de Furnes, épousa, en 1643, Anne Thérèse Logenhagen, dont quatre filles.

b. Catherine Marie, née en 1611, épousa Nicaise de la Porte, maître de la chambre des comptes, à Lille.

Il eut du second lit deux enfants :

a. Un fils, carme.

b. Isabelle Alexandrine, morte le 31 juillet 1694, épousa Jean François de Massiet, seigneur de Bièvre, colonel de cavalerie, tué à Valenciennes le 20 avril 1676.

D. Jeanne, morte sans alliance.

X. JACQUES BLONDEL, chevalier, baron de Cuinchy, seigneur de Mancicourt, de Villers-au-Bois, d'Hailly, de Hille et de Maisnil, mort le 2 mars 1650, épousa le 6 août 1602, Anne de la Viefville, sa cousine germaine, morte en décembre 1649, dont neuf enfants, savoir :

A. Aelxandre François, qui suit, XI.

B. Eustache BLONDEL, moine à l'abbaye de Marchiennes, mort en 1637.

C. Jean Jacques BLONDEL, seigneur de Villers-au-Bois, épousa Madeleine van Driessche, dont postérité.

D. Charles Ignace Michel BLONDEL, seigneur d'Hailly, épousa : 1° Jeanne del Campo, et 2° Marie Françoise de Lannoy.

Il eut du premier lit une fille :

a. N., épousa le capitaine du Mesnage.

Il eut du second lit deux filles :

b. Marie Jeanne, épousa : 1° Lamoral de Lannoy, chevalier, seigneur d'Ablain, et 2° François l'Hospitalier, seigneur de Finor, lieutenant de la cité d'Arras.

c. Marie Françoise Lamorale, épousa : 1° le 29 décembre 1685, Charles Philippe Joseph d'Ydegem, comte de Watou, son cousin, mort en 1704, et 2° Eustache Louis Benoît Hippolyte de Guines de Bonnières, dit le chevalier et puis le comte de Sovastres.

E. Charles Blondel, seigneur de Mancicourt et du Mesnil, épousa N. de Villasera, fille d'un capitaine espagnol, dont cinq enfants :

a. Un fils, jésuite.

b. Un fils, capucin.

c. Anne Idisberge, épousa Pierre François Blondel, chevalier, baron d'Oudenhove.

d. Françoise Angélique, épousa Philippe François, comte de la Motte.

e. Marie Geneviève.

F. Michel. — G. Jacqueline. — H. Michelle. — I. Françoise, morts sans alliance.

XI. Alexandre François Blondel, chevalier, baron de Cuinchy, seigneur de Mancicourt, de Villers-au-Bois, d'Hailly, de Hille et du Maisnil, épousa à Vendegies, le 11 février 1631, Michelle Anne de Beauffort, dame de Boisleux-au-Mont et Saint-Marc, etc., dont deux enfants, savoir :

A. Marie Jacques Ignace, qui suit, XII.

B. Marie Antoinette, morte sans alliance.

XII. Marie Jacques Ignace Blondel, chevalier, baron de Cuinchy, seigneur de Mancicourt, de Boisleux, de Marcatel, de Rochefort, etc., mort le 26 octobre 1686 et inhumé à Cuinchy, obtint, le 22 avril 1653, à l'âge de vingt ans, une commission de l'archiduc Léopold Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, pour lever une compagnie de cent cuirassiers ; il fut successivement maître de camp de cette arme, maître de camp de cavalerie, maître de camp d'infanterie et de huit compagnies de cavalerie, capitaine de cent chevaux-

cuirassiers et obtint une pension de mille écus en récompense de ses services. Entré au service de France, il leva une compagnie de cavalerie, par commission du 26 janvier 1676, se distingua au siége et à la prise de Bouchain et de Condé, fut créé brigadier de cavalerie le 19 mai 1676. En cette qualité, il se trouva avec la compagnie commandée par le comte de Montbrun et couvrit la Picardie.

Créé le 25 février 1677 maréchal de camp, pour la bravoure, le sangfroid et l'intelligence dont il avait fait preuve dans la campagne de l'année précédente, il eut le commandement d'un corps de cavalerie, bloqua étroitement Valenciennes, et contribua vaillamment à la prise de cette place, dont Louis XIV le nomma prévôt le 28 avril, charge qui valait dix mille livres de rente. Il prit part au siége de Cambrai, eut une part glorieuse dans la défense de Charleroi assiégée par les Espagnols. Envoyé à l'armée de Flandre en 1678, il servit au siége et à la prise de Gand et d'Ypres, fut nommé lieutenant général et enleva aux Espagnols, de concert avec Montal et à l'aide d'un corps de troupes bien inférieur en nombre à celui qu'il combattait, un convoi considérable ; il prit enfin une part glorieuse au blocus de Mons et se distingua au combat de Saint-Denis, près de cette place.

Il épousa : 1° Justine Hélène du Bosch, morte sans enfants, et 2° Jeanne Marie Verreycken, dont deux enfants, savoir :

A. Césarion Marie Chrétien Blondel de Cuinchy, marquis de Boisleux, mort sans alliance le 26 février 1679.

B. Marie Thérèse, baronne de Cuinchy, morte sans alliance au couvent du Saint-Esprit, à Lille, le 31 mars 1695.

L'extinction de la branche de Blondel-Drouhot, nous dispense de donner au sommaire de Courcelles de plus longs développements. Blondel-Joiginy, maison de Joigny de Pamele, aujourd'hui, formera un article spécial.

BOIS DE NEVELE.

Coupé, au premier de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules; chaussé d'or à deux trèfles de sable; le champ bordé de deux bâtons noueux au naturel; au deuxième d'azur, à la bande de sable, chargée de trois étoiles à six rais d'or et accompagnée de deux rameaux de chêne englantés d'or. Couronne : de comte et de baron. Cimier : un lion naissant entre deux bâtons noueux au naturel. Supports : deux sauvages de carnation, homme et femme, tenant à dextre une banderolle aux armes de l'écu, et à sénestre d'argent à trois peignes d'azur.

Originaire de Courtrai, cette maison, depuis la fin du XVIe siècle, s'est transportée dans la province d'Anvers où, par ses alliances, ses grands biens, son activité et ses aptitudes dans le maniement des affaires publiques, elle a acquis une légitime et salutaire influence qui lui assigne un rang distingué parmi les familles titrées du pays.

Citée indifféremment sous les noms de du Bois de Vroylande, du Bois de Walhain et du Bois de Nevele, l'usage a fait prévaloir cette dernière dénomination.

Les premiers degrés connus et authentiquement établis de sa filiation remontent au milieu du XVe siècle. Toutefois, il n'est point téméraire d'affirmer que la maison du Bois, avant 1500, possédait déjà des droits nobiliaires. Les belles alliances qu'elle avait contractées avant cette époque et les charges élevées dont ses membres étaient revêtus, donnent à cette présomption un caractère d'incontestable légalité.

I. Pierre du Bois, reçut de l'empereur Ferdinand Ier un diplôme de confirmation et d'augmentation d'armoiries, daté

de Vienne le 4 octobre 1559. Il épousa, vers 1550, Jeanne de Lovendeghem, dont un fils, Corneille, qui suit, II.

II. Corneille du Bois, épousa Catherine de Facuwez, fille de Jean, secrétaire de la ville de Bruxelles, mort le 10 décembre 1505, et de Barbe de Ridder, sa femme du second lit, morte en 1540, petite-fille de Jean, bailli de Gaesbeeck, de la maison d'Ittre, dont deux enfants, savoir :

A. Marguerite, qui épousa Roland van Beughem.
B. Mathieu, qui suit, III.

III. Mathieu du Bois, épousa Catherine de Walsche, fille de Pierre, échevin de Bruxelles, et de Jossine de Meulebeke, dont deux enfants, savoir :

A. Louis, qui suit, IV.
B. Pierre du Bois, épousa Jeanne Pottyns, dont quatre enfants :

a. Abraham du Bois, épousa Jacqueline Boudewyns et en eut trois enfants :

1. Louis du Bois, épousa Marie Famlo.
2. Jacqueline, épousa Libert Wouters.
3. Lucie, épousa Jacques van Hoorne.

b. Catherine, épousa, le 23 août 1594, Gaspard van Colen, conseiller de la ville d'Aix-la-Chapelle, né le 16 décembre 1560.

c. Marguerite, épousa Jean van Beughem, fils de François et de Claire van den Troncke.

d. Anne, épousa Jacques Andries.

IV. Louis du Bois, s'établit à Anvers où il acquit droit de cité en 1592. Il épousa Gertrude Pellicorne, fille de Jean et d'Anne Embert, dont trois enfants, savoir :

A. Suzanne, épousa, le 13 novembre 1605, Gaspard Boudaen, fils d'Élie.
B. Marie, épousa Gilles van Uffelen.
C. Aloïs, qui suit, V.

V. Aloïs du Bois, seigneur d'Aissche en Refail et de Calfene, mort le 15 janvier 1651, épousa, le 13 novembre 1617,

Anne de Heuvel, née à Naples, fille de Gilles et de Catherine Tholinx, dont cinq enfants, savoir :

A. Anne Marie, religieuse de l'ordre de Sainte-Thérèse.

B. Suzanne, épousa à Anvers, le 25 juin 1647, Ambroise Ainscombe.

C. Louis du Bois, né à Anvers le 10 janvier 1620, mort en bas âge.

D. Catherine, née à Venise le 19 juin 1622, morte à Anvers le 27 octobre 1673 et inhumée chez les Frères-Mineurs, à Anvers, épousa, le 24 octobre 1645, Simon de Heuvel, né le 20 janvier 1619, mort le 1er novembre 1678.

E. Gilles, qui suit, VI.

VI. Gilles du Bois, dit le chevalier, seigneur d'Aissche en Refail, de Walhain, de Calfene, aumônier d'Anvers, reçut des lettres patentes d'anoblissement, datées de Madrid, le 24 avril 1672 et un diplôme de chevalier, le 5 novembre 1672; il mourut le 16 février 1687 et fut inhumé dans l'église de Notre-Dame, à Anvers. Il avait épousé Marie Thérèse Tholinx, dame de Vroylande et de Roosenberg, morte le 28 novembre 1708 et inhumée auprès de son mari, fille d'Humbert et de Marguerite van Colen, dont il eut douze enfants, savoir :

A. Louis, qui suit, VII.

B. Marguerite, née le 26 février 1652, morte en bas âge.

C. Anne Marie, née le 22 mars 1653.

D. Marie Suzanne, née le 5 mars 1654, morte le 13 avril 1721, épousa, le 10 février 1681, son cousin germain, Louis de Heuvel, chevalier par lettres patentes du 21 août 1681, seigneur de Calfene, aumônier d'Anvers, né à Anvers le 30 avril 1655, mort le 16 février 1727 et inhumé dans le caveau de la famille du Bois, à Notre-Dame, à Anvers.

E. Suzanne Marie, née le 3 octobre 1655.

F. Marguerite, née le 7 novembre 1656, morte religieuse carmélite.

G. Humbert du Bois, né le 3 mars 1659, mort sans alliance en Angleterre.

H. Marie Elisabeth, née le 4 janvier 1661.

I. Anne Marie, née le 28 novembre 1661.

J. Catherine Isabelle, née le 30 septembre 1663.

K. Jean Joseph du Bois, né le 19 mars 1665, mort sans alliance, le 27 juin 1732.

L. Barthélémy François du Bois, né le 14 octobre 1670, mort sans alliance, à Toulouse, le 18 juin 1699.

VII. Louis du Bois, chevalier par lettres patentes du 7 janvier 1676, seigneur de Vroylande, de Walhain et d'Aissche en Refail, né à Anvers le 25 novembre 1650, mort le 25 mars 1725 et inhumé à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, épousa, le 16 septembre 1673, Marie van Hoorenbeke, née à Anvers le 7 janvier 1652, morte le 30 août 1682, fille d'Arnoud et d'Anne Oliviers van Berckhuysen, dont cinq enfants, savoir :

A. Arnoud Martin Louis, qui suit, VIII.

B. Marie Adrienne, née le 11 janvier 1676, morte le 23 novembre 1691.

C. Henri du Bois, né le 1er décembre 1677, mort en bas âge.

D. Jacques François du Bois, né le 9 février 1679, mort en bas âge.

E. Jeanne Marie, née le 4 août 1681, morte le 18 mars 1712, épousa Jean Hellinckx, fils de Jean et de Marguerite van Colen, dont elle n'eut pas d'enfants.

VIII. Arnoud Martin Louis du Bois, chevalier par lettres patentes du 13 juillet 1701, seigneur de Vroylande, de Walhain et d'Aissche en Refail, né le 17 octobre 1674, mort le 5 mai 1745 et inhumé auprès de sa femme, à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, épousa, à Anvers, le 13 juillet 1701, Marie Catherine Vecquemans, née le 9 janvier 1681, morte le 20 décembre 1730, fille de Jean Joseph, baron de la Verre, bourgmestre d'Anvers, et de Marie Reine van Hoorebeke, dont douze enfants, savoir :

A. Louis Joseph Jean du Bois, seigneur d'Aissche en Refail et de Walhain, né le 9 février 1704, mort le 24 juillet 1739, épousa, à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, le 29 septembre 1731, Barbe

Anne Philippine Françoise Joséphine van Halmale, morte le 4 avril 1737, fille d'Alexandre Joseph, bourgmestre d'Anvers, et d'Isabelle Philippine van der Brugghen, dont deux enfants, savoir :

a. Philippine Josèphe, dame d'Aissche en Refail, morte le 24 janvier 1762 et inhumée à l'église des Dominicains à Anvers, épousa, le 6 février 1755, Simon Joseph Charles de Neuf, seigneur d'Hooghelande et de Terlinde, fils unique de Simon Charles et de Marie Suzanne van Colen.

b. Arnould DU BOIS, seigneur d'Aissche en Refail, mort sans alliance le 12 octobre 1757, à l'académie de peinture à Paris.

B. Jean Joseph DU BOIS, né le 6 juin 1705, admis le 13 juin 1728 au lignage de Steenweghe, à Bruxelles, colonel au service d'Espagne.

C. Joseph Marie DU BOIS, mort sans alliance.

D. Arnould Henri Jean DU BOIS, seigneur de Vroylande, né le 10 décembre 1706, mort le 17 décembre 1757, épousa, le 5 avril 1739, Catherine Louise Josèphe van Colen, morte le 3 août 1744, et inhumée à l'église de Saint-Jacques à Anvers, fille de Charles Joseph, seigneur de Bouchout, et de Marie Catherine Vinck, dont une fille :

Jeanne, dame de Vroylande, née en 1745, morte sans alliance le 7 novembre 1768.

E. Marie Jeanne, dite mademoiselle de Walhain, née le 18 août 1708, morte à Bruxelles le 30 novembre 1780 et inhumée à Capelle-au-Bois, épousa, le 30 avril 1735, Jean Joseph Hyacinthe, vicomte de Beughem, seigneur de Capelle-au-Bois et de Ramsdonck, né le 11 septembre 1756, mort à Bruxelles le 24 avril 1787, fils d'Hyacinte Albert Joseph et de Marie Louise Thérèse Gasparine de Villegas d'Hovorst.

F. Marie Suzanne Philippine, née le 12 mai 1710, morte le 24 juin 1737, épousa, le 23 décembre 1733, Philippe Sandelin, chevalier, dit le comte de Fruges, seigneur d'Herenthout, fils d'Édouard Augustin, seigneur d'Herenthout, colonel d'infanterie, et de Thérèse Marguerite du Bois de Fiennes.

G. François Jacques, né le 13 octobre 1713, mort sans alliance.

H. Jacques Xavier DU BOIS, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, capitaine aux gardes wallonnes, né le 11 janvier 1716, mort sans postérité le 1er avril 1751, épousa, à Anvers, le 4 février 1750, Marie

Thérèse Knyff, veuve de Jean Charles Bosschaert, née à Anvers le 1er août 1705, morte le 13 juin 1755, fille de Jacques Gérard de Knyff, bourgmestre d'Anvers, et de Marie Agnès Verbist.

I. Reine Thérèse, née le 11 février 1718, morte en novembre 1791, épousa : 1° à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, le 7 avril 1739, Melchior Joseph van Susteren, seigneur de S'Gravenwezel, fils de Gisbert François et d'Hélène Marie Pauline Roose, et 2° en 1755, Alexandre Marie Joseph della Faille, lieutenant colonel au service de Sa Majesté Catholique, mort sans enfants le 24 juin 1783.

J. Jean Antoine, qui suit, IX.

K. Henriette Jeanne Joséphine, née le 7 février 1721, morte sans enfants le 1er mai 1757, épousa, le 15 avril 1750, Jean Baptiste, vicomte de Putte, mort à Bruxelles le 20 avril 1755 et inhumé à l'église des Augustins de cette ville, fils de Jean Baptiste et de Marie Anne Pauline Kerremans.

L. Régine, morte sans alliance.

IX. Jean Antoine du Bois, seigneur de Vroylande, né à Anvers le 10 décembre 1719, mort le 29 mai 1779, épousa : 1° le 4 mai 1743, Thérèse Jeanne Josèphe van Colen, morte le 18 mars 1755, fille de Charles Joseph, seigneur de Bouchout, et de Marie Suzanne Vinck, et 2° à Gand, le 17 septembre 1755, Dymphe Françoise Adrienne della Faille, née à Gand le 16 février 1734, morte à Anvers le 26 août 1769 et inhumée à l'église de Saint-Jacques, avec armoiries et seize quartiers, auprès de son mari, fille aînée de Pierre Englebert Martin et d'Anne Charlotte Françoise Thérèse della Faille, baronne de Nevele.

Il eut du premier lit une fille :

A. Marie Louise Joséphine, née le 9 octobre 1751, morte sans enfants, épousa, à Anvers le 7 juin 1785, Jean Charles Adrien della Faille, baron de Nevele, son oncle, né à Gand le 30 avril 1732, mort à Anvers le 10 juin 1801, fils de Pierre Englebert Martin et d'Anne Charlotte Françoise della Faille.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

B. Anne Henriette Colette Adrienne, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, née le 17 juillet 1756, morte à Paris le 4 mars 1818, épousa, à Anvers, le 22 mai 1787, Jacques Joseph Antoine Jean Népomucène, comte de Cornélissen de Weymsbroeck, chambellan de l'empereur Napoléon Ier, chevalier de la Légion d'honneur, né à Anvers le 7 août 1757, mort à Paris le 21 décembre 1813, fils de Jean Baptiste, seigneur de Schooten, de Horst, de Cortenaeken, et de Marie Françoise Martini, sa femme du second lit.

C. Charles Joseph Marie DU BOIS, baron de Nevele, seigneur de Vroylande, bourgmestre de Maria-Leerne, né le 1er août 1757, mort sans enfants à Nevele le 4 juin 1829, épousa, à Anvers, le 18 février 1779, Marie Charlotte de Neuf, née en 1759, fille de Simon Charles et de Philippine Joséphine du Bois.

D. Thérèse Adrienne Jeanne Colette, née le 12 octobre 1758, morte à Anvers le 21 mai 1836, épousa à Anvers, le 2 juin 1778, Jean Baptiste Joseph François Hyacinthe, comte de Baillet, grand aumônier d'Anvers en 1784, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, bourgmestre en 1793, né à Anvers le 4 octobre 1757, mort à Berchem le 7 avril 1815, fils de Bonaventure Servais François Xavier Antoine Félix et de Marie Thérèse Isabelle Cogels.

E. Jeanne Colette Françoise, née le 13 octobre 1760, morte à Anvers le 23 janvier 1843, épousa, à Anvers le 21 septembre 1784, Joseph Jacques Nicolas Martini, né à Anvers le 12 mars 1759, mort à Schooten le 26 mai 1821, fils de Joseph Nicolas et d'Isabelle Marie Jacqueline Meyers.

F. Marie Joséphine Rosalie Adrienne Colette, née le 30 août 1762, morte sans alliance, à Anvers le 18 février 1829.

G. Ferdinand DU BOIS, né le 16 mai 1764, mort en bas âge.

H. Ferdinand Antoine Désiré Joseph Adrien, qui suit, X.

X. FERDINAND ANTOINE DÉSIRÉ JOSEPH ADRIEN, BARON DU BOIS, par arrêté royal du 22 novembre 1844 et par lettres patentes du 27 mars 1845, sénateur, chevalier des ordres de Léopold et du Lion neerlandais, né à Anvers le 28 mars 1767, mort à Wyneghem le 27 juillet 1848, épousa à Anvers, le 11 novembre 1788, Reine Antoinette Pétronille Marie Joséphine

Wellens, née le 14 mai 1768, morte à Anvers le 15 mars 1841, fille unique de Pierre Antoine Charles François et de Marie Reine Nackens, dont dix enfants, savoir :

A. Charles Ferdinand Joseph DU BOIS DE VROYLANDE, colonel de la garde civique d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold, né le 13 octobre 1791, mort sans alliance, à Wyneghem, le 24 octobre 1847,

B. Henriette Reine Marie Joséphine, née le 20 juillet 1793, épousa, le 24 février 1813, Louis Joseph de Vinck, né le 16 février 1784, mort le 16 septembre 1858, à Anvers, officier de l'ordre de Léopold, conseiller provincial et ancien membre de la députation permanente d'Anvers, fils de Jean François Joseph, seigneur de Westwezel et de Westdoorn, et d'Hélène Françoise Stier.

C. Julie Dymphe Marie Josèphe, née le 30 juillet 1794, épousa le 11 avril 1820, Edmond Joseph, baron Cogels par lettres patentes du 6 novembre 1858, chevalier de l'ordre de Léopold, ancien membre de la Chambre des représentants, ancien sénateur, né le 1er octobre 1793, fils de Joseph Henri et de Marie Marguerite Colette van Setter.

D. Ferdinand Philippe Louis, qui suit, XI.

E. Joseph Jacques Louis DU BOIS, né le 8 mai 1799.

F. Louis Hyacinthe Joseph DU BOIS DE VROYLANDE, né à Wyneghem le 16 septembre 1800, épousa, le 21 mai 1822, Nathalie Eulalie Thérèse de Caters, née le 21 novembre 1802, fille de Guillaume André, ancien bourgmestre d'Anvers en 1830, commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre de la seconde chambre des États-Généraux, et d'Eulalie van Asten, dont quatre enfants, savoir :

a. Eulalie Wilhelmine Reine Joséphine, née le 18 août 1823, épousa, le 6 février 1849, Théodore Emmanuel Marie Joseph Bosschaert, son cousin germain, né le 9 décembre 1827, mort à Anvers le 19 avril 1857.

b. Valentine Caroline Joséphine, née le 19 avril 1825.

c. Octavie Henriette Joséphine, née le 23 janvier 1830, épousa, le 24 janvier 1854, Alexis François Xavier Marie Montens, de Massenhove, né le 6 mai 1825.

d. Charles Louis DU BOIS DE VROYLANDE, né le 21 janvier 1835.

G. Rosalie Joséphine Hélène, née le 24 février 1802, morte à Anvers le 12 mars 1835, épousa à Anvers, le 23 janvier 1827, Emmanuel Joseph François Bosschaert, veuf de Françoise Marie de Wael, né le 5 mai 1785, mort à Anvers le 29 janvier 1838, fils de Jacques Joseph Xavier et d'Isabelle Catherine Marie de Lunden.

H. Albertine Colette Catherine Joséphine, née à Anvers le 25 novembre 1803, épousa, le 24 avril 1827, Édouard Jean Hyacinthe Moretus, membre du conseil provincial d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Anvers le 5 mars 1804, fils de Joseph Hyacinthe et de Marie Thérèse Henriette Colette Wellens.

I. Joséphine Françoise Caroline Hortense, née le 18 novembre 1807, épousa le 20 août 1833, Florent Jean de Borrekens, né le 4 avril 1796, fils de Charles Antoine Joseph et d'Isabelle Marie Joséphine Wellens.

J. Hyacinthe Antoine Joseph DU BOIS, jumeau de la précédente, mort le 9 mai 1854, épousa le 4 mai 1830, Josèphe Marie van der Aa de Randeroode, née le 15 août 1804, fille de Jean Baptiste et de Marie Joséphine van Delft, dont une fille :

Euphrasie Marie, née à Anvers le 1er novembre 1833, épousa, à Anvers, le 19 juin 1855, Charles Eugène Frédéric, baron de Gruben, officier au 2me de chasseurs à pied, né à Bruxelles le 22 juillet 1833.

XI. FERDINAND PHILIPPE LOUIS, BARON DU BOIS DE NEVELE, par lettres patentes du 7 décembre 1835, né le 24 septembre 1795, mort au château d'Oydonck (Nevele) le 4 septembre 1862, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, ancien conseiller provincial, ancien sénateur, bourgmestre d'Eedeghem, épousa, le 16 juin 1818, Olympe Caroline Gertrude Marie Joséphine, comtesse d'Oultremont, née le 29 décembre 1798, morte au château d'Edeghem le 26 mai 1844, fille de Charles Jacques Pierre Ignace Gérard, comte d'Oultremont, seigneur de Wegimont, et de Marie Henriette de Neuf, dame d'Aissche, dont huit enfants, savoir :

A. Anne Joséphine Antoinette Marie, née à Anvers le 20 avril 1819,

morte à Bouchout le 16 mai 1848, épousa au château d'Edeghem le 30 mai 1837, Charles Paul Joseph Moretus de Bouchout, né à Anvers le 4 décembre 1806, mort à Anvers le 30 novembre 1850, fils de Jean Paul Joseph et de Marie Caroline Thérèse Joséphine van Colen de Bouchout.

B. Émile Ferdinand Charles Joseph Antoine, qui suit, XII.

C. Marie Caroline Anne Antoinette Josèphe, née à Anvers le 15 avril 1822.

D. Louise Marie Anne Antoinette Joséphine Barbe, née à Anvers le 26 décembre 1823, épousa à Edeghem le 4 mai 1843, Auguste Marie Joseph François van de Werve, né le 9 mai 1821, fils de Louis Paul François Marie Ursule, comte van de Werve de Vorsselaer, et de Jeanne Louise Joséphine Gillès.

E. Adolphe Gabriel Joseph Antoine Marie Louis, comte DU BOIS D'AISSCHE, par lettres patentes du 16 novembre 1846, membre de la chambre des représentants. Né le 26 avril 1825, il consacre ses loisirs à l'étude des Beaux-Arts et on lui doit plusieurs tableaux de genre très-estimés. Il épousa à Basèle, le 5 août 1845, Rosalie, comtesse Vilain XIIII, fille de Philippe Louis Marie Ghislain, comte Vilain XIIII, sénateur, et de Sophie Louise Zoé, baronne de Feltz, dont sept enfants, savoir :

a. Ferdinand Marie Hubert Ghislain DU BOIS D'AISSCHE, né le 16 mai 1846.

b. Zoé Anne Marie Hubertine Ghislaine, née le 30 novembre 1847.

c. Madeleine Marie Hippolyte Hubertine Ghislaine, née le 30 novembre 1849.

d. Emma Marie Ghislaine Hubertine Olympe, née le 11 février 1851.

e. Adrien Charles Louis Marie Hubert Ghislain DU BOIS D'AISSCHE, né le 22 février 1852.

f. Georgine, née le 1er janvier 1857.

g. Romaine, née le 21 novembre 1860.

F. Gabrielle Marie Joséphine Antoinette Henriette Hubertine, née le 14 décembre 1829, épousa à Edeghem, le 9 mai 1849, Frédéric Joseph, baron de Gilman de Zevenbergen, né le 26 mars 1820, fils d'Hyacinthe Joseph Jean Népomucène de Zevenbergen et de Joséphine Claire Marie della Faille Leverghem,

G. N., né le 16 février 1832, mort le lendemain.

H. Raphaëlle Marie Antoinette Joséphine Barbe, née le 21 août 1840.

XII. Émile Ferdinand Charles Joseph Antoine, baron du Bois de Nevele, né à Deurne le 10 août 1820, épousa à Brasschaet, le 27 mai 1843, Antonine Marie Appolinie Josèphe de Pret, née à Anvers le 10 mars 1821, fille de Ferdinand Jean Joseph, baron de Pret de Calesbergh, et de Caroline Marie Françoise Moretus, dont huit enfants, savoir :

A. Ferdinand Charles Antoine Joseph Marie Olympe du Bois de Nevele, né le 16 décembre 1844.

B. Léon Antoine Joseph Ferdinand Louis Marie du Bois de Nevele, né le 5 avril 1846.

C. Marie Anne Antonine Joséphine Olympe, née le 2 juillet 1848.

D. Lucie Marie Thérèse Colette Josèphe Appoline, née à Brasschaet le 28 septembre 1140.

E. Cécile Marie Louise Gabrielle Appoline, née à Brasschaet le 18 novembre 1851.

F. Odille Marie Gabrielle Josèphine Appoline, née à Brasschaet le 22 avril 1855.

G. Albert Félix Antoine Marie Joseph du Bois de Nevele, né à Brasschaet le 29 mai 1859.

H. Joseph Emmanuel Marie Antoine Raphaël du Bois de Nevele, né à Brasschaet le 20 février 1863.

BONAERT.

D'AZUR, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'un croissant du même ; l'écu sommé d'une couronne de baron à l'antique. SUPPORTS : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, portant bannières, à dextre aux émaux de l'écu, et à sénestre échiquetée d'or et d'azur.

DEVISE : **Plus d'honneur que d'honneurs.**

CRI : *JAMAIS ARRIÈRE !*

Cette famille est l'une des plus distinguées de la Flandre Occidentale, et c'est aujourd'hui la plus ancienne de la ville d'Ypres. Floris, en 1298, et Olivier Bonaert, en 1350, appartenaient à la magistrature d'Ypres. Depuis le xve siècle jusqu'à nos jours, elle a toujours occupé, soit par hérédité, soit par nomination souveraine, les premières charges de cette antique cité. On sait que la considération dont jouissaient anciennement les fonctions communales dans les Pays-Bas les ont toujours fait rechercher avec empressement, et elles étaient ordinairement l'apanage des familles issues des premiers fondateurs de la commune. Mais ces anciennes traditions ont disparu, et les familles autrefois revêtues des dignités communales ont presque partout cessé de les briguer.

La généalogie qui suit est extraite d'anciennes archives de famille dont les titres ont été vérifiés par la commission de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

I. FLORIS BONAERT, fils d'Alard, homme de guerre de son temps, fit les campagnes d'Italie avec les Espagnols, et, de retour dans ses foyers, il fut échevin de la ville d'Ypres. Il avait épousé Anne le Cerf, dont deux enfants, savoir :

A. Floryn, qui suit, II.

B. Nicolas Bonaert, échevin du haut banc et trésorier de la ville d'Ypres en 1539 et 1540, mort le 18 avril 1549, avait épousé dame Anne de Wesele, fille d'André et d'Isabelle Crabbe, fille de Jacques et de Marie, fille de Guillaume Sweerts, dont une fille :

Anne, épousa Philippe de Hoffman, gentilhomme du duché de Clèves, qui succéda en 1563 aux seigneuries de Ranshuysen, Opdorp, Mélis et Obberghem, à la mort de son oncle Hubert van der Straten. Il était fils de Nicolas de Hoffman et d'Anne van der Straten, petit-fils de Henri, seigneur d'Opdorp, etc., et d'Isabeau d'Axele, dont :

Charlotte de Hoffman de Ranshuysen, dame de Mélis, etc., qui épousa don Juan d'Alvarado y Bracamonte, gouverneur de Termonde, mestre de camp général de Sa Majesté Catholique, dont la famille s'est éteinte, avec le titre de vicomte, dans les premières années du XVIIIe siècle.

II. Floryn Jacques Bonaert, auteur de la branche existante, épousa dame Anne Catherine de Peene, dont un fils, Alard, qui suit, III.

III. Alard Bonaert, conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres, depuis 1542 jusqu'à la date de sa mort (20 mars 1553), épousa dame Cornélie van der Becken de Corten, fille de Jean, seigneur de Neuflise, et d'Anne du Chastel de Trioels, morte le 7 novembre 1563, dont deux enfants, savoir :

A. Olivier, qui suit, IV.

B. Hubert Bonaert, né le 15 mars 1549, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, professa avec distinction, à Bruges, et accompagna en Angleterre le père Keingniaert, son oncle, qui avait été choisi par le pape Sixte-Quint pour remettre à la reine Marie Stuart un coffret renfermant, dans un petit sachet, l'hostie bénie par le Saint-Père avec laquelle elle communia le jour de sa mort, le 8 février 1587 (1).

(1) Le coffret et le sachet, rapportés en Flandre par le père Keingniaert, ont été transmis depuis cette époque, par succession, à titre de fidéicommis, dans la famille de Bonaert, qui les possède encore aujourd'hui. Ce coffret est un véritable chef-d'œuvre d'art et de ciselure de l'époque.

IV. Olivier Bonaert, premier échevin d'Ypres en 1590, 1593, 1602, mort en 1611, étant député aux états de Flandre, épousa Jacqueline van der Meersche, fille de Liévin, seigneur de Schoondorp, et de Jossine de Vos, dont trois enfants, savoir :

A. François Bonaert, docteur en droit et en théologie, chanoine gradué noble, écolâtre de la cathédrale d'Ypres, archidiacre le 11 avril 1665, mort le 24 février 1669.

B. Louis Olivier Bonaert, né le 11 novembre 1586, fit ses études à Louvain ; mais, entraîné par un irrésistible penchant vers la carrière des armes, il quitta les bancs de l'école et prit du service dans le régiment d'infanterie wallonne de la Bourlotte, qui traversait Louvain, et partit pour la guerre d'Allemagne. S'étant fait distinguer par sa conduite et sa bravoure, il fut nommé officier en 1605. Il s'attacha alors au comte de Mansfeld, et fit, sous les drapeaux de l'archiduc Léopold, les campagnes du pays de Juliers et de l'Alsace contre les protestants. Mais, en 1610, le comte de Mansfeld s'étant jeté dans le parti des princes protestants, le capitaine Bonaert, n'ayant pas suivi son général, en fut récompensé par l'empereur Mathias, qui lui conféra (1611) une commission de capitaine effectif dans l'infanterie allemande. C'est dans les rangs de ce corps d'élite qu'il fit, en 1614, la guerre contre les Turcs. Ferdinand II étant monté sur le trône en 1619, il fut envoyé contre les révoltés de Bohême et assista, le 9 novembre 1620, à la bataille de Prague, où fut décidé le sort de l'électeur palatin Frédéric Ier, qui, ayant été proclamé roi, y perdit sa couronne et son électorat. Il passa ensuite sous les ordres de Tilly, et celui-ci lui confia, en 1625, le commandement d'un corps d'infanterie composé en grande partie de soldats wallons, qui, en 1626, contribua puissamment à la défaite complète de l'électeur. Louis Bonaert accompagna constamment le général Tilly; il assista au sac de Magdebourg, où les Wallons furent particulièrement remarqués et où il reçut une blessure grave. Il fit toutes les guerres contre les Suédois; il assista à la fameuse bataille de Leipzig, en 1631, où de nouveau il fut grièvement blessé.

Après la mort de Tilly, Louis Bonaert passa, comme lieutenant-

colonel, au régiment de Khevenhuller, sous le commandement de Wallenstein, et, ayant reçu une nouvelle blessure devant Nuremberg, en 1632, il fut forcé de quitter le service. Il se retira alors à Augsbourg, patrie de sa femme, et y mourut le 20 mai 1635. Il avait épousé, le 20 juin 1622, Barbe Éléonore de Gemmingen, fille d'Othon et d'Anne de Hornstein, dont un fils :

Olivier Othon Bonaert, mort en 1641, à l'âge de dix-neuf ans, étant enseigne au régiment de Khevenhuller.

C. Alard, qui suit, V.

V. Alard Bonaert, premier échevin d'Ypres en 1612 et 1613, plusieurs fois député aux états de Flandre, mort le 5 octobre 1647, épousa Anne de Zomere, morte le 28 juin 1643, fille de François Auguste, écuyer, seigneur d'Hondsocht, trésorier de la ville d'Ypres, et d'Anne de Zelverine, dont un fils, Jean Baptiste Bonaert, qui suit, VI.

VI. Jean-Baptiste Bonaert, né le 4 octobre 1611 et baptisé à la cathédrale de Saint-Martin, à Ypres, premier conseiller pensionnaire d'Ypres, mort le 5 mai 1669, épousa, à Bruges le 5 mai 1646, Jeanne de Wrée, morte le 20 novembre 1696, fille d'Olivier de Wrée, le célèbre historien des comtes de Flandre, bourgmestre de la ville de Bruges, député aux états de Flandre (1), et d'Anne Marissal de Hallé. La famille de Wrée, d'ancienne chevalerie du duché de Westphalie, transplantée à Clèves, puis à Bruges, a deux beaux monuments funèbres à l'église de Notre-Dame de Bruges.

Il eut de son mariage quatre enfants, savoir :

A. Joseph Hyacinthe, qui suit, VII.

B. Marie Thérèse Catherine, qui épousa Louis Félix Jacob, chevalier de Dougny, lieutenant-colonel au régiment de la Force, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort lieutenant du Roi

(1) Pour la famille de Wrée, voir l'ouvrage de Galliard : *Bruges et le Franc*, vol. III. 1859.

de la citadelle de Tournai, fils de François, chevalier de Dougny, et de Jeanne de Talleyrand.

C. François Auguste BONAERT, né le 16 novembre 1650, seigneur de Saint-Accaire, premier échevin d'Ypres, épousa Marie Louise Françoise Immeloot, fille d'Olivier, chevalier, seigneur de Hellachere, et de Marie Marguerite Lausaem.

D. Jean Baptiste BONAERT, seigneur de Basvelde, épousa, à Bruges le 20 septembre 1682, Barbe Florence Emmanuelle de le Flye, née le 22 avril 1659, morte le 2 février 1702, fille de Corneille Emmanuel Ghislain, seigneur de la Ganguerie, Soysevaele, Heerewake, Denterghem, bourgmestre de Bruges, et de Barbe van der Haeghen, fille de Louis van der Haeghen, chevalier, seigneur de Lembecke, conseiller du conseil des finances, et d'Anne van Peene, dont deux enfants :

a. Jean Baptiste BONAERT, seigneur de Basvelde, officier au régiment de Biscaye, major commandant de Catane pour Sa Majesté Catholique, qui épousa dona Séraphine Cotoner, nièce d'André, bailli de l'ordre de Malte, en Sicile. Il est l'auteur de la branche représentée aujourd'hui en Espagne par le vicomte de la Herya, ancien officier supérieur de l'armée de don Carlos, en 1835.

b. Catherine Éléonore, qui épousa François Keingniaert, seigneur de Catsberghe, Hondeghem, etc.

VII. JOSEPH HYACINTHE BONAERT, seigneur de Pieps, Saint-Accaire, etc., né le 25 février 1662, baptisé à la cathédrale de Saint-Martin, à Ypres, bourgmestre de la ville d'Ypres en 1698 et 1699, plusieurs fois député aux états de Flandre, mort le 20 mars 1724, qui épousa Marie Sophie Joséphine Cocle, née le 20 décembre 1672, morte le 30 décembre 1759, fille de Jean, conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres, et de Cornélie de Ghellinck de Gorghem, fille de Jean, seigneur de Gorghem et de Rasselberg, et de Marie Marre.

Elle était sœur de François Jean Cocle, créé chevalier par Louis XIV, intendant des villes et châtellenies d'Ypres, Bailleul, Warneton, etc., issu de la noble famille de Cocle,

qui, de temps immémorial, se trouvait investie des premières charges dans la Flandre occidentale (1).

Ils eurent de ce mariage six enfants, savoir :

A. Jacques Joseph Liévin, qui suit, VIII.

B. Don Louis BONAERT, capitaine aux gardes wallonnes de Sa Majesté Catholique.

C. François Ignace BONAERT, né le 19 décembre 1696, auteur de la seconde branche, dite de Tournai, que nous verrons ci-après.

D. Joseph François Bonaventure BONAERT, né le 13 juillet 1700, seigneur de Pieps, licencié en théologie, chanoine gradué noble du chapitre de Saint-Martin, à Ypres, siége synodal, vicaire général et archidiacre de l'évêché d'Ypres, mort le 16 septembre 1779.

E. Don Jean Baptiste Louis BONAERT, capitaine aux gardes wallonnes, enseigne, le 3 janvier 1727, aux grenadiers, en 1729, assista à la conquête d'Oran, sous-lieutenant en 1735, lieutenant en 1738, capitaine avec rang de lieutenant colonel en 1743, tué au siége de Plaisance.

F. Sabine Colette Thérèse, née et baptisée le 16 octobre 1714, épousa par contrat du 2 mai-21 août 1738, François Joseph van der Stichele, chevalier, seigneur de Maubus, Boisrozeele, etc., premier échevin d'Ypres, mort le 15 mars 1772, âgé de soixante-cinq ans; fils de Charles Joseph, seigneur de Maubus, etc., et de Barbe Geneviève Cocle, dont :

François Joseph Amédée VAN DER STICHELE DE MAUBUS, né le 8 juillet 1751, seigneur de Maubus, Boisrozeele, Rodenhem, etc., avoué de la ville d'Ypres, député des États de Flandre à Vienne, en 1789, mort le 2 avril 1807, épousa, par contrat du 25 avril 1778, Amélie Alexandrine Keingniaert de Gheluvelt, née le 31 octobre 1757, fille d'Albert François, seigneur de Catsbergh, Eeckeberghe, Hondeghem et Gheluvelt, et d'Anne Louise de Hardevust, dont une belle postérité, entre autre :

1. Baron Bruno VAN DER STICHELE DE MAUBUS, commissaire de l'arrondissement d'Ypres, bourgmestre de la ville d'Ypres, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais et

(1) Voir le diplôme de chevalerie aux archives de famille.

de l'ordre de Léopold, etc., mort le 7 février 1850, épousa, en 1825, dame Émilie de Keingniaert, fille de Bruno et de madame la comtesse de Lens, dont postérité.

2. Louis VAN DER STICHELE, né le 15 juillet 1782, mort le 10 janvier 1823, chevalier de Malte par brevet de minorité du 3 janvier 1787.

3. Marie, morte à Gand, le 9 janvier 1835, avait épousé François Joseph Charles van der Bruggen, veuf de Marie de Jonghe, dont postérité.

VIII. JACQUES JOSEPH LIÉVIN, BARON DE BONAERT, né à Ypres le 21 avril 1709, mort le 13 août 1782, enterré en l'église de Saint-Jacques, à Ypres, où on lui a élevé un beau monument en marbre blanc, seigneur de Pieps, Ramshove, Swynlande, Saint-Accaire, etc., lieutenant-colonel aide-major aux gardes wallonnes de Sa Majesté Catholique, etc.

Il reçut une brillante éducation militaire à Nancy et s'y lia d'étroite amitié avec le duc Charles Alexandre de Lorraine, qui devint plus tard gouverneur général des Pays-Bas. Ayant ensuite obtenu, ainsi que ses frères, une commission d'officier dans le régiment des gardes wallonnes où se trouvaient d'autres membres de sa famille, il ne put l'exercer faute de place vacante. C'est dans cette circonstance que le duc Charles se l'attacha pour faire dans l'armée autrichienne la campagne de 1737 contre les Turcs. Il s'y distingua principalement à Grotska, où le prince et lui furent blessés. Après cette expédition il vint prendre sa place aux gardes wallonnes et obtint peu après une nomination de capitaine en pied. Il fit une campagne brillante en Algérie, passa quelque temps à Naples, fut nommé major et enfin lieutenant-colonel au même régiment. Étant revenu aux Pays-Bas à la fin de l'année 1740, il épousa, le 13 janvier 1741, Louise Françoise Immeloot de Brunault, dernière descendante d'une ancienne et noble race flamande, dame héritière de Brunault, Torre, Trois-Tours, Cortenhem, etc., veuve de la Motte Baraffe, ancien page de Louis XIV, officier supérieur au régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis; fille de Jean Baptiste Joseph Ghislain Immeloot, chevalier, seigneur de Brunault, Torre, Cortenhem, etc., avoué de la

ville d'Ypres, et de Marie Élisabeth Gabrielle de Revel de Cortenhem (1).

Le lieutenant-colonel Jacques Joseph Liévin de Bonaert ayant dû quitter le service par suite de son mariage et des blessures qu'il avait reçues dans la campagne de Hongrie, le duc Charles de Lorraine, devenu gouverneur des Pays-Bas, lui fit de brillantes propositions pour l'attirer à Bruxelles, mais il préféra rester en Flandre, et, le 6 octobre 1749, il fut nommé conseiller de Sa Majesté Impériale et Royale, et receveur général des domaines et finances de la Flandre. Le 30 septembre 1755, il reçut de l'impératrice Marie-Thérèse le titre de baron, et le duc Charles, qui ne cessa d'entretenir avec lui les relations les plus intimes, lui envoya, comme gage d'affection, son portrait, de grandeur naturelle, souvenir précieux que la famille possède encore aujourd'hui.

Madame la baronne de Bonaert étant décédée le 26 février 1767, il épousa en secondes noces, le 28 octobre 1770, en l'église de Saint-Nicolas, à Gand, Françoise Thérèse Xavière de Ghellinck d'Elseghem, fille d'Adrien Xavier, chevalier, seigneur d'Elseghem, et de Thérèse Françoise de Nieulant. Ils n'eurent point d'enfants.

Le duc Charles de Lorraine, qui avait fait attacher le second fils du baron de Bonaert à l'administration, à Bruxelles, voulait se charger de sa carrière, mais la mort de ce prince ne lui permit point de réaliser ses bienveillantes intentions.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Jacques Louis Joseph, baron de BONAERT DE BRUNAULT, né à

(1) Jean Baptiste Joseph Ghislain Immeloot, seigneur de Brunault, etc., mourut le 26 décembre 1726. Il fut inhumé en l'église de Saint-Jacques, à Ypres, sous une belle tombe de marbre avec épitaphe et les quartiers suivants :

IMMELOOT, Sanders, Mol, Schotte, Lansaem, de Vicq, Vos, Fruytier.

BULTEEL, Lansaem, Cortewylle, van Houtte, Crivelli, Hanneron, van der Burch.

Ypres le 30 septembre 1741, seigneur de Brunault, Torre, Swynlande, Saint-Accaire, Pieps, Cortenhem, Trois-Tours, par érection en majorat, obtint l'autorisation de porter le titre de baron pendant la vie de son père, par diplôme du 15 juillet 1768, fut nommé grand bailly des ville, salle et châtellenie d'Ypres, par patentes du 30 avril 1769, etc., mort à Ypres le 12 août 1794, il avait épousé : 1° à Vienne le 3 août 1768, dame Marie Thérèse Joséphine Françoise, baronne van Swieten, filleule de l'impératrice-reine, morte le 1er juillet 1782, sœur de Son Excellence le baron Godefroy van Swieten, conseiller d'État intime de Sa Majesté Impériale et Royale Autrichienne, commandeur de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Prusse, inspecteur général de l'Académie des beaux-arts, à Vienne, etc., enfants de Gérard, baron van Swieten, conseiller d'État, commandeur de l'ordre de Saint-Étienne, inspecteur général des Académies de médecine et de chirurgie des États Autrichiens, et de Marie Lambertine Élisabeth Thérèse Terbeeck van Coesveld; issu d'une ancienne famille de Hollande, ayant pour douzième aïeul Émerand van Swieten, chevalier en 1230, preuves de chambellan pour François, baron van Swieten; 2° Marie Anne Philippine Félicité Charlotte de Ghellinck d'Hane, née le 20 octobre 1769, fille d'Anselme François Gaspard et de Marie Thérèse Marin de la Motte; petite-fille d'Adrien Xavier de Ghellinck, chevalier héréditaire du Saint-Empire, seigneur d'Elseghem, Halle, Langkeraecke et Calmont, et de Thérèse de Nieulant. Étant veuve, elle se remaria à M. de Navigheer de Kemmel. Sans enfants.

B. François Maximilien, CHEVALIER DE BONAERT, seigneur de Terdict, né le 27 novembre 1744, d'abord officier aux dragons de Stampach au service d'Autriche, passa comme capitaine dans les gardes wallonnes, en Espagne, et, forcé de quitter le service par suite d'une blessure grave reçue dans le Maroc, se retira, avec pension, à Ypres, où il fut échevin d'honneur et mourut sans alliance le 9 juillet 1775.

C. Joseph François Gabriel, qui suit, IX.

D. Louise Joséphine Jeanne Thérèse, née à Ypres le 13 novembre 1745, baptisée le même jour à Saint-Pierre, morte à Arras le 14 janvier 1823, épousa par contrat du 4 septembre 1779, Charles Joseph Boudart, chevalier, comte de Couturelle, né et baptisé à Saint-Tho-

mas, à Couturelle, le 17 juin 1720, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et chambellan de Son Altesse Électorale Bavaro-Palatine, lieutenant-colonel du régiment de Rohan-Rochefort, aide-major général de l'armée de Minorque, le 16 avril 1756, membre de l'Académie électorale des sciences de Manheim, de celles de Béziers, Nîmes et Milan, de l'Académie royale de belles-lettres d'Arras; honoré longtemps de l'amitié et de la faveur particulière de l'électeur Charles Théodore, et de l'électrice princesse palatine de Soultzbach, mort à Arras le 20 janvier 1781. Il était veuf de Marie Françoise, comtesse de Douglas, dame de Ployal, en Champagne.

Il était second fils de Gérard Joseph, chevalier, seigneur de Ramicourt, Mingrival, du Fresnel, Warlincourt, Ercussal, etc., député du corps de la noblesse des états d'Artois, mort le 23 août 1726, et de Marie Marguerite Brigitte Desmarets De Préville; petit-fils de Joseph, créé chevalier en 1670, seigneur de l'ancienne baronnie de Couturelle, de Ramicourt, etc., lieutenant général de la gouvernance d'Arras, député vers le roi par le corps de la noblesse des états d'Artois en 1668, et de Valentine du Bus, dame héritière du Fresnel.

Le comte de Couturelle avait pour frère Charles François Joseph, marquis de Couturelle, chevalier de Saint-Louis, député aux états d'Artois en 1759, marié à Charlotte de Wignacourt, dame de l'ordre impérial de la Croix étoilée, et de l'ordre de Malte, dont le fils C. M. J., marquis de Couturelle, chevalier de Malte le 13 juin 1772, est mort le dernier hoir mâle de son nom.

Du mariage de dame Louise Bonaert avec le comte Charles Boudart de Couterelle, il n'y eut qu'une fille unique, savoir :

Charlotte Louise Pierre, comtesse Boudart de Couturelle, née à Arras le 31 décembre 1781, tenue sur les fonts de baptême, au nom de l'électeur et de l'électrice palatine, par le lieutenant général comte de Diesbach, et par madame Boudart de Mingrival, née baronne de Blondel, sa tante; morte à Arras le 2 février 1838, elle épousa à Tournai, en novembre 1801, Charles Louis Joseph le Caron de Canettemont de Sains, né en 1779, mort à Arras le 13 mars 1837, fils unique de François Dominique Joseph, seigneur de Canettemont, Sains, etc., et de Marie Charlotte de Leucquesaing (1).

(1) De ce mariage :
1. Louise Sidonie de Canettemont.

IX. Joseph François Gabriel, baron Bonaert de Brunault, né le 21 août 1748, dut à la protection du duc Charles de Lorraine, l'ami de son père, la charge de conseiller des domaines et finances à Bruxelles; fut appelé à la jubilarisation de son père, par patentes du 22 février 1781, à la charge de conseiller receveur général de la Flandre rétrocédée, et par d'autres, de 1791, à celle de receveur général des domaines et finances des Pays-Bas, seigneur vicomtier de Brunault, Torre, Cortenhem, Terpoorte, de l'ammanie d'Herzelles, etc., mort le 25 janvier 1808, enterré dans le caveau de la famille, à Laeken, épousé le 11 mars 1780 Albertine Marie Joséphine Ghislaine Athénaïs de Muller Hornstein, née le 30 mars 1754, morte à Bruxelles le 9 septembre 1809, sœur de Henri Charles Joseph Ghislain, baron de Muller Hornstein et du Saint-Empire Romain, seigneur de Piesting, Hahrenberg et de Raitenau, membre du corps de la noblesse des États d'Autriche, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, chevalier de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, conseiller d'État et dernier secrétaire d'État et de guerre des Pays-Bas autrichiens; fille de Jean Gaspard Ignace, gentilhomme des états du pays et comté de Tyrol, conseiller aulique de guerre et chef du conseil de guerre des Pays-Bas pour l'empereur, et de Catherine Mac Neny, sœur du comte Mac Neny, chef président du conseil privé des Pays-Bas, conseiller d'État intime de

b. Édouard Anatole de Canettemont, né le 10 avril 1805, épousa à Boulogne, le 2 mai 1832, Hermine Marie du Blaisel du Rieux, fille de Charles François Benoît du Blaisel, ancien page de Louis XV, colonel du 1er régiment de dragons, chevalier de Saint-Louis, mort à l'âge de quatre-vingt sept ans, le 6 décembre 1838, et de N. de Moullart de Torcy.

La maison du Blaisel, dont une branche est revêtue du titre de marquis, et l'autre de celui de baron, portait originairement le nom de le Canut, comme on le voit par les preuves de cour, faites en 1770, au cabinet des ordres du roi. Jacques le Canut, seigneur du Blaisel en Boulonnais, épousa, vers 1450, Marie de Bournonville.

Sa Majesté l'Impératrice Reine, commandeur de l'ordre de Saint-Étienne, noble hongrois, précédemment ministre plénipotentiaire au traité de la Barrière, etc., fille de Patrice Mac Neny de Donomaine, ministre secrétaire d'État et de guerre des Pays-Bas, mort le 9 avril 1745, et d'Anne Marie Peterbrouck, morte le 6 mars 1766. Il eut de son mariage cinq enfants, savoir :

A. Joseph Jacques Albert Ghislain, BARON DE BONAERT DE BRUNAULT, né le 20 février 1782, membre du corps équestre de la province du Brabant méridional et secrétaire de ce corps, membre de la députation permanente des états de cette province depuis sa création et toujours réélu, chevalier de l'ordre royal du Lion belgique, inspecteur général honoraire de la maison centrale de détention de Vilvorde, nommé par arrêté royal du mois de juin 1823 commissaire du grand-livre de la dette nationale à Bruxelles, mort le 3 juin 1833, sans alliance, inhumé au caveau de Laeken (1).

B. Thérèse Françoise Ghislaine, née le 17 mai 1784, morte le 25 octobre 1832.

C. Louise Marie Thérèse Ghislaine, née le 5 avril 1786, morte le 26 septembre 1826.

D. Jean Louis Félix Ghislain, qui suit, X.

E. Victoire Henriette Ghislaine, née le 9 octobre 1789, épousa

(1) Le baron Joseph Bonaert fut nommé membre du comité permanent du Brabant, le 3 mai 1814;
Inspecteur général de la maison de détention de Vilvorde, en 1814.
Conseiller d'intendance, par arrêté du 20 mai 1815;
Commissaire pour l'organisation des États provinciaux, par arrêté royal du 14 octobre 1815;
Membre du corps équestre du Brabant, le 26 avril 1816;
Membre du collége de la députation des États pour l'ordre équestre, le 4 juillet 1816;
Membre représentant du corps équestre aux États provinciaux, le 10 juin 1818;
Commissaire du grand-livre de la dette publique, le 4 juillet 1823;
Chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, le 6 septembre 1824;
Renommé représentant de l'ordre équestre, le 4 juillet 1827.

à Bruxelles le 30 mai 1833, Henri Louise Marie Joseph Vincent, libre baron de Bonstetten et du Saint-Empire Romain, fils d'Albert Joseph François et de Marie Thérèse Reine Charlotte de Malingreau d'Hembise; petit-fils d'Albert Dominique Joseph, libre baron de Bonstetten, noble citoyen des villes de Fribourg et de Berne, l'un des cinq premiers sénateurs de la république, et de Louise Claire Liévine Bonaert.

X. Jean Louis Félix Ghislain, baron Bonaert de Brunault, chef actuel et dernier représentant mâle de la branche aînée, né le 21 novembre 1787, fut d'abord secrétaire du gouvernement du lieutenant général baron Vincent, en septembre 1814.

Il fut nommé successivement :

Attaché à la secrétairerie d'État en mars 1815, dirigeant la section à Bruxelles jusqu'en 1818.

Passé au département des affaires etrangères, nommé secrétaire de légation à Berlin, en 1826, chargé d'affaires, attaché au département, directeur des travaux politiques, section du Nord.

Membre du corps équestre de la Flandre occidentale, lors de la création.

Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, langue allemande, le 3 janvier 1805.

Décoré de la médaille de 1815, par Son Altesse Royale le prince d'Orange.

Chevalier de l'ordre du Lion néerlandais.

M. le baron Jean Louis Félix Ghislain Bonaert de Brunault épousa, en décembre 1833, dame Clémence Charlotte de Canettemont.

Deuxième branche. Bonaert de Nieuwenhove, dite branche de Tournai.

X. François Joseph Ignace Bonaert de Nieuwenhove, né le 4 octobre 1696, fils de Joseph Hyacinthe, premier échevin d'Ypres, puis de Tournai, épousa Claire Françoise Élisabeth le François, dame de Nieuwenhove, Passchendal, du Ruisseau et de Smerpont, morte à l'âge de soixante-cinq ans, le 1er octobre 1786, née à Audenarde, d'Éléonor François Joseph, seigneur desdits lieux, né le 13 décembre 1681, mort à Armentières le 11 avril 1721, épousa, le 16 mai 1718, Marie Albertine Josèphe Erembault de Dudzeele, petite-fille d'Augustin Robert et d'Anne Françoise de Villegas, morte le 13 janvier 1695, et veuve de François de Vicq, seigneur de Nieppe.

Il était fils de Pierre Philippe, seigneur de van der Lynde, mort le 29 septembre 1656, et de Madeleine de Wulf, dame de Nieuwenhove, Boucqué et van der Lynde, morte le 8 septembre 1664. Celui-ci est fils d'Antoine le François, seigneur de Breucq, Wyttes, Jacquemart, etc., et d'Aline d'Ombre. Antoine était fils de Jean, seigneur de Breucq, Wyttes, Luxembourg, grand bailli de Cassel, et de Françoise Delflie.

Anne Françoise de Villegas, était fille de Damien Ruy de Villegas, chevalier, et de Marguerite de Salazar.

Madeleine de Wulf de Nieuwenhove, était fille de François, seigneur desdits lieux et de Boycke, et de Barbe de la Tour; fils de Nicolas, seigneur des mêmes terres, et de Christine Tack; petit-fils de Josse, seigneur de Cabotserie, et de Marguerite Lausaem. Celui-ci fils de Colard, seigneur de la Planque et de Cabotserie, premier échevin d'Ypres en 1504, épousa Catherine de Houplines, morte en 1519, lui en 1541. Fils de Henri de Wulf, en 1464, et de Catherine de Dixmude.

Les quatre derniers gisent à Saint-Jacques, à Ypres (1).

Ils eurent de ce mariage quatre enfants, savoir :

A. Albertine Caroline Françoise Bonaert de Nieuwenhove, née en décembre 1748, morte à Tournai le 11 janvier 1817, épousa à Tournai, en 1772, Charles François Joseph de Gaest, seigneur de Braffe, Jardinelles, Waudregnies, etc., né en 1747, mort en 1804.

Ils eurent de ce mariage six enfants, savoir :

a. Charlotte, née en novembre 1774.

b. Henriette, née le 5 octobre 1776, morte le 11 juin 1849.

c. Albertine Louise Ghislaine, née en juin 1779, morte le 17 avril 1833.

d. Albert Charles Auguste Joseph de Gaest de Braffe, né le 30 avril 1781, mort le 1er février 1827.

e. Hubert Joseph Denis Ghislain de Gaest de Braffe, né en janvier 1784.

f. Aimée Antoinette Ghislaine, née le 10 octobre 1786, morte le 24 mai 1846.

B. François Joseph Ghislain, qui suit, XI.

C. Louise Claire Livine, née le 11 décembre 1751, morte le 18 avril 1779, avait épousé, le 1er novembre 1770, Albert Dominique Joseph, libre baron de Bonstetten et du Saint-Empire Romain, seigneur de Faustroy, noble citoyen des villes de Berne et de Fribourg, membre-né et l'un des cinq premiers sénateurs de la république de Berne, né le 7 mai 1751, fils d'Albert, libre baron de Bonstetten, né le 18 avril 1718, qui épousa, le 9 juin 1749, Marie Françoise, fille de François Joseph de la Motte-Baraffe de Bourcquembray, mayeur de Tournai, et de Marie Françoise de Saint-Genois de Grand-Breucq. Celui-ci fils d'Albert, capitaine au régiment de Wattenwyl au service des États-Généraux des Provinces-Unies, mort à Breda le 6 mars 1720, et d'Agnès Mondit, fille d'Adrien, reçu conseiller au parlement de Flandre le 8 juin 1668, mort doyen du parlement le 12 septembre 1693, et de Marie Anne Scorion, morte à l'âge de soixante et quatorze ans, le 2 avril 1728.

D. Joseph François Bonaert de Nieuwenhove, prêtre.

XI. François Joseph Ghislain Bonaert de Nieuwenhove, né en 1750, seigneur de Nieuwenhove, du Rosoir, van der

(1) *Flandria illustrata*, tome III, page 295.

Lynde et de Passchendal, ancien capitaine au régiment royal Suédois au service de France, grand prévôt de Tournai jusqu'en 1794, mort le 26 mars 1796, épousa Charlotte Aimée Christine Ghislaine Delfosse d'Espierres, dame d'Escavez, morte le 20 février 1816, sœur d'Auguste Félix François Ghislain, baron Delfosse d'Espierres, membre de l'ordre équestre de la Flandre Occidentale, qui épousa Léopoldine, comtesse Erembault de Dudzeele; enfants de Bruno François, baron d'Espierres, pair du Tournaisis, et de Marie Thérèse Charlotte de Sourdeau de Chin; celui-ci fils de Nicolas, baron Delfosse et d'Espierres, pair du Tournaisis, mort le 30 septembre 1743, âgé de quatre-vingt-trois ans, et de Marie Françoise Bayaert, dame de Hennequin, Gauthois, Després, etc., morte âgée de soixante-sept ans, le 28 juin 1736. Ce Nicolas, frère d'Agnès, épousa Baudry, seigneur et baron du Roisin, dont la petite-fille, marquise du Roisin, fut reçue au chapitre noble de Sainte-Waudru, à Mons.

Petit-fils de Laurent, seigneur de Marquais, trésorier général des états de Tournai et du Tournaisis, et de Jeanne Erembault, fille de Ghislain, seigneur de Broucq, la Haye, etc., et de Jeanne Desmont. Il était fils de Nicolas et de Madeleine Simon, et petit-fils de Guillaume Delfosse, et de dame Livine Loutens, etc., dont François Auguste Ghislain, qui suit, XII.

XII. François Auguste Ghislain Bonaert de Nieuwenhove, né le 27 mai 1782, mort à Tournai le 3 mai 1826, à l'âge de quarante-quatre ans, épousa, le 20 avril 1811, Françoise Philippine Alexandrine Julie de Ville, fille de Philippe Maximilien Ignace Joseph Nicolas, baron de Ville, né à Barcelone le 6 décembre 1754, mort à Bruxelles le 10 mars 1799, qui épousa à Bruxelles, le 8 mai 1780, Catherine Cavendish, née à Londres le 16 octobre 1758, morte à Bruxelles le 23 décembre 1801, fille de sir Henry Cavendish, baronnet,

conseiller privé de Sa Majesté Britannique, et de Sarah Bradshaw (1), dont trois enfants, savoir :

A. Clotilde Ghislaine Augustine BONAERT, née à la Tombe le 18 mai 1812, epousa le 6 juin 1832, Philippe Louis des Enffans du Ponthois, né à Verdun le 20 octobre 1783, fils de Louis François Joseph

(1) Le baron de Ville est fils de Henri François, baron de Ville, né à Barcelone le 2 décembre 1713, mort dans cette ville le 13 avril 1757, ayant épousé, à Mons, le 5 décembre 1749, Marie Anne Ignace Josèphe de la Barre, née à Mons le 31 juillet 1726, morte à Tournai le 17 mai 1787, fille d'Adrien François Joseph, et de Marie Maximilienne de Vinchant.

Sir Henry Cavendish, épousa Sarah Bradshaw, créée baronnesse Waterpark, fille unique de Richard Bradshaw, arrière-petit-fils du fameux lord président Bradshaw.

Sir Henry, d'une branche des ducs de Devonshire, était fils de sir Henry, premier baronnet, né le 15 avril 1707, élu orateur de l'échiquier d'Irlande par son cousin le duc de Devonshire. lord lieutenant d'Irlande, en 1737, et créé baronnet d'Angleterre le 7 mai 1755, épousa Anne Pyne, fille d'Henri Pyne de Waterpark et de Cornélie Edguumbe, petite-fille de sir Richard Pyne de Waterpark, lord chef de la justice d'Irlande, et de Lucie, fille du duc de Montagu (*).

Dans le *Nobiliaire de Bourgogne*, par Dunod de Charnage, Besançon, 1740, on lit :

De Ville, maison qui porte de sinople à trois lions d'argent, armés et lampassés de gueules.

I. Adrien de Ville, chevalier, vivait en 1333.

II. Henri de Ville, damoiseau, épousa Élisabeth de Grammont en 1396.

III. Jean de Ville, seigneur de la Roche-sur-Rognon, qu'il rendit à Jean de Plaines en 1451.

IV. Jean de Ville, mort en Hongrie au service impérial en 1482, avait épousé Marie de Wengelisen, en Thuringe.

V. Henri de Ville, capitaine de cavalerie, épousa Caroline de Villers en 1504.

VI. Charles Othon de Ville, colonel du régiment du prince de Bade, épousa Dorothée de Henneberg, en Thuringe, en 1530.

VII. Charles de Ville, sergent-major d'une terce de Bourguignons au service d'Espagne, épousa Élisabeth de Villers, 1568.

VIII. Louis de Ville, mestre de camp de la même terce, du conseil de guerre de Sa Majesté Catholique, et gouverneur de Charlemont, épousa Anne de la Tramerie de Roisin, dame d'honneur de l'infante Isabelle, 1602.

IX. Claude de Ville, mestre de camp à la même terce, gouverneur de Bois-le-Duc en 1630, épousa Claire, comtesse de Klepping, en Westphalie.

(*) Voir, pour plus de détails, le Peerage anglais.

Omer des Enffans, seigneur du Ponthoie, Feumont, Marisquil, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie au service de France, et de Louise, comtesse de Maussé, morte à Tournai le 14 août 1834, dont :

a. Louise Joséphine, née à la Tombe, le 12 juin 1833, épousa Edmond comte d'Hespel, conseiller de préfecture du Pas de Calais, fils d'Adalbin, député au Corps législatif, et de M. de Tenremonde.

b. Louise, née à Tournay, le 16 octobre 1834, décédée.

c. Paul Édouard, né à la Tombe, le 20 juin 1836, décédé.

d. Valérie, morte le 24 février 1848 décédée.

B. Hortense Charlotte Ghislaine Bonaert, née à Tournai le 17 décembre 1813, épousa, le 24 janvier 1838, Alfred Isidore Charles Joseph, devenu vicomte de Cossée de Maulde, par le décès de son frère aîné, né à Maulde le 2 octobre 1805, dont quatre enfants :

a. Félix Vigor, né à Maulde, le 1er mars 1839.

b. N..., né à Maulde, en 1841, décédé.

c. Georgine Clotilde, née en mai 1844, décédée.

d. François Armand Delphin, né le 19 mars 1847.

C. François Albert Édouard Ghislain, qui suit, XIII.

XIII. François Albert Édouard Ghislain Bonaert de Nieu-

X. George de Ville, colonel, commandant général des dragons, tué au siége de Mons, épousa Hélène Agnès de Vinchant.

XI. Claude François de Ville, né le 13 novembre 1686, capitaine de dragons, mort en 1713, frère de Gomor, lieutenant-colonel du régiment de Belgis, tué à Ceuta en 1718, marié à Anne de Facqs.

XII. Henri de Ville, premier capitaine aux gardes wallonnes, seigneur de Mangremont, marié à M. J. J. J. de la Barre. Entré au service d'Espagne, en 1730, s'est trouvé en qualité de cadet au régiment de Namur, infanterie wallonne, aux débarquement, bataille, prise et défense du château d'Oran. Blessé à l'assaut du château, il fut fait officier aux gardes wallonnes, le 30 novembre 1733; il fut présent au siége de Naples, à la bataille de Pilonto, au siége de Gaëte, au blocus de Capoue, en 1734, au passage du Pô, et au siége de la Mirandole, en 1735. Fait lieutenant le 9 novembre 1744, a servi comme tel au passage du Tanaro, au siége de Valence, à la bataille de Plaisance, où il commandait à l'arrière-garde, le 16 juin 1746; il se trouva à la bataille de Tridonne le 10 août 1746; il y fut grièvement blessé, et fut depuis nommé capitaine dans les gardes wallonnes.

WENHOVE, né le 4 novembre 1816, épousa, à Mons, en juillet 1852, Marie Joséphine Waudru Hanot d'Harveng, fille d'Isidore Maximilien Joseph, chevalier Hanot d'Harveng, et de Léonie Josèphe, née de Behault de Warelles, petite-fille de Maximilien Charles Joseph et de Victoire Maximilienne Félicité de Wolff d'Ergy, dont cinq enfants :

A. Raoul Louis Léon François Ghislain BONAERT, né le 3 avril 1853.

B. Louis Henri Victor Joseph François, né le 12 avril 1855.

C. Louise Marie Théodora Clotilde Ghislaine, née le 21 août 1858.

D. Hortense Eugénie Marie Ghislaine, née le 22 août 1859.

E. Thérèse Charlotte Alix Ghislaine, née le 23 juillet 1861.

Par arrêté royal de septembre 1856, le titre de baron est dévolu à François Albert Édouard Ghislain Bonaert, au décès du titulaire.

BONHOME.

Coupé : en chef, d'argent au lion de gueules; en pointe, d'or, au sautoir de gueules. Supports : à dextre, un sauvage tenant une banderolle à la première partition de l'écu; et, à sénestre, un lion de gueules contourné, tenant une banderolle à la deuxième partition.

Jean Bonhome, dit Bounam, épousa Jeanne de Mervis, morte en 1636, dont deux enfants, savoir :

A. Henri, qui suit.

B. Léonard, chef de la branche qui conserva le nom de Bonhome.

Henri Bounam, prit le surnom de son père qui fut conservé par toute sa descendance. Mort à Liége le 15 juin 1679, il épousa : 1° Hélène Ophoven, morte le 7 juillet 1641, et 2° Marie de Glein, morte le 4 juillet 1691, fille de Jean et d'Ode de Wiré.

Il eut du premier lit une fille :

A. Jeanne Cordule, fondatrice de la maison des Ursulines de Dusseldorf.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

B. Jean Maximilien, qui suit.

C. Henri, doyen de Saint-Servais à Maestricht, docteur en Sorbonne, seigneur d'Ottegreve.

Jean Maximilien de Bounam, chevalier du Saint-Empire romain, seigneur de Galoppe et de Margraten, libre seigneur de Ryckholt, bourgmestre de la noble cité de Liége en 1693, mort le 23 novembre 1718, épousa en 1672, Anne de Valso-

lio, morte le 6 janvier 1710, fille de Jean, originaire du Piémont, et de Marie Adriane, dont plusieurs filles et quatre fils, savoir :

A. Henri DE BOUNAM.

B. Jean Baptiste, qui suit.

C. Pierre François DE BOUNAM, tréfoncier de Liége.

D. Adrien Joseph DE BOUNAM, chanoine de l'église de Saint-Jean, à Liége.

JEAN BAPTISTE DE BOUNAM, libre seigneur de Ryckholt, épousa Marie Barbe de Moffarts, dont postérité.

JEAN BAPTISTE PHILIPPE LOUIS, BARON DE BOUNAM DE RYCKHOLT, par création du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, petit-fils du précédent, seigneur de Grathen, épousa Marie Anne Joseph de Floen Adelcrona, fille de Pierre Adolphe, baron de Floen Adelcrona, et de Marie Jeanne Catherine Isabelle Fowarge, dont un fils, savoir :

Philippe Louis François Joseph Adrien, BARON DE BOUNAM DE RYCKHOLT, né à Grathen, colonel d'artillerie, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa Constance Justine Désirée Delcourt.

Bonhome.

LÉONARD DE BONHOME, mort le 22 février 1668, fils cadet de Jean Bonhome, dit Bounam, et de Jeanne de Mervis, épousa Ode de Glein, morte le 27 décembre 1701, sa belle-sœur, dont plusieurs enfants, entre autres un fils, Léopold, qui suit :

LÉOPOLD DE BONHOME, licencié ès-lois, conseiller de la souveraine cour féodale du prince évêque de Liége, souverain greffier des échevins, bourgmestre de la noble cité de Liége en 1692, épousa Marie Pétronille Bouxhon, fille de Nicolas, l'un des maîtres et commissaires de la cité, et d'Anne Lega, dont plusieurs enfants, entre autres :

A. Léopold Joseph, qui suit.

B. Nicolas François DE BONHOME, prêtre.

LÉOPOLD JOSEPH DE BONHOME, échevin de la souveraine cour de justice de Liége, épousa Anne Françoise de Halin de Lathour, fille de Jean André et de Bernardine de Libert.

I. LÉOPOLD JOSEPH IGNACE DE BONHOME, petit-fils du précédent, conseiller de la cour féodale de Liége, député des états du pays de Liége et comté de Looz, mort à Flemalle le 30 frimaire an VI, libre baron du Saint-Empire par lettres patentes du 2 avril 1789, entérinées au conseil privé du prince évêque le 4 juillet suivant, épousa Marie Françoise Louise Dorothée Josèphe de Libert de Flemalle, dont six enfants, savoir :

A. Léopold Joseph Lambert, qui suit, II.

B. Isabelle Philippine Josèphe, née en 1770, épousa le 2 octobre 1805, Jean Bernard de Modave de Massogne.

C. Alexandre Joseph Léonard, BARON DE BONHOME, né à Liége et baptisé à Saint-Adalbert le 1er décembre 1772, mort au château de Chênée le 15 novembre 1850, épousa à Chênée, le 2 juillet 1807, Louise Dorothée Catherine Josèphe de Libert, sa cousine germaine, née à Chênée le 20 avril 1783, fille de Bertold Louis Lambert Joseph de Libert de Flemalle et de Marie Catherine Ruttene, dont trois enfants, savoir :

a. Eugène Louis Joseph, BARON DE BONHOME, né à Fournon-le-Comte, le 20 mars 1815, mort à Fraipont, le 21 septembre 1860, épousa le 8 novembre 1841, Adelaïde Joséphine de Coune, dont trois enfants, savoir :

1. Gustave Maximilien Joseph, BARON DE BONHOME, né à Liége, le 29 juillet 1844.

2. Clémence Louise Arnoldine, BARONNE DE BONHOME, née à Chênée, le 15 janvier 1849.

3. Eugénie Marie Jeanette Alexandrine, BARONNE DE BONHOME, née à Liége, le 8 novembre 1852.

b. Alexandrine Agnès Joséphine, BARONNE DE BONHOME, né à Fournon-le-Comte, le 12 juillet 1809.

c. Julie Adelaïde Catherine Josèphe, BARONNE DE BONHOME, née à Chênée, le 27 janvier 1810.

D. Nicolas Joseph Léonard, BARON DE BONHOME, né à Liége le 11 mai 1774, mort à Seraingchamps le 22 septembre 1850, épousa à Flemalle-Haute, le 20 frimaire an X, Charlotte Ernestine de Potesta, née à Liége le 5 mars 1777, fille de Jean Louis René et de Thérèse Louise de Flaveau de la Raudière, dont cinq enfants, savoir :

a. Léopold Louis René Joseph, BARON DE BONHOME, né à Liége, le 14 novembre 1802, épousa, le 14 juillet 1833, Olympe Angélique Lonhienne, fille de Nicolas Bernardin Lonhienne, mort le 28 février 1857, à Verviers, et de Marie Albertine Constance de Biolley, dont deux enfants :

1. Alfred Nicolas Joseph, BARON DE BONHOME, né à Verviers, le 26 juillet 1834.
2. Marie Angélique, BARONNE DE BONHOME, née à Fraipont, le 4 février 1836, épousa, le 7 octobre 1857, Félix, baron d'Huart de Villemont.

b. Alexandre Louis Joseph, BARON DE BONHOME, né à Liége, le 24 juillet 1804, épousa, le 24 juillet 1830, Marie Aglaé Charlotte, baronne de Bonhome, sa cousine germaine, fille de Léopold Joseph Lambert et de Marie Anne Julie de Rosen, dont deux enfants :

1. Charles Alexandre Nicolas Joseph, BARON DE BONHOME, né à Haversin le 15 mai 1859.
2. Coralie Marie Caroline, BARONNE DE BONHOME, née à Haversin le 20 mai 1856.

c. Maximilien Henri Joseph, BARON DE BONHOME, né à Scrinchamps le 1er septembre 1810, épousa, le 14 juin 1843, Eudoxie, baronne de Villenfagne de Sorinnes, fille d'Ignace Léopold Joseph, et de Pauline Sophie Charlotte de Robaulx de Soumoy, dont six enfants :

1. Maximilien Charles Rodolphe Joseph, BARON DE BONHOME, né à Ordenne le 27 juin 1854.
2. Marie Sidonie Adolphine Léopoldine, BARONNE DE BONHOME, née à Ordenne le 7 octobre 1855.
3. Alexandre Joseph Marie, BARON DE BONHOME, né à Ordenne le 26 novembre 1856.
4. Marie Caroline Jeanne BARONNE DE BONHOME, née à Ordenne le 13 janvier 1858.
5. Eudoxie Marie Antoinette, BARONNE DE BONHOME, née à Ordenne le 5 septembre 1859.
6. Emma Aline Marie Alexandrine, BARONNE DE BONHOME, née à Ordenne le 15 novembre 1861.

d. Marie Louise Antoinette, BARONNE DE BONHOME, épousa, le 28 octobre 1832, son cousin germain, Alexandre Marie, baron de Bonhome, fils de Léopold Joseph Lambert, et de Marie Anne Julie de Rosen.

e. Caroline Françoise Josèphe, BARONNE DE BONHOME, née à Liége le 27 novembre 1805.

E. Maximilien Henri Louis Joseph, LIBRE BARON DE BONHOME, né à Liége et baptisé à Saint-Adalbert le 24 août 1775, mort à Paris le

26 février 1810, épousa à Fraudeux, canton de Rochefort, Marie Barbe Lambertine Maximilienne de Martial, née en 1776, fille de François Xavier et de Barbe Josèphe Colle, dont un fils :

Léopold Joseph, BARON DE BONHOME, né à Frandeux le 30 mars 1807.

F. Marie Louise DE BONHOME.

II. LÉOPOLD JOSEPH LAMBERT, BARON DE BONHOME, né à Liége et baptisé à l'église de Saint-Adalbert le 30 janvier 1767, mort à Liége le 9 avril 1832, épousa à Liége, le 28 avril 1804, Marie Anne Julie de Rosen, née à Liége le 6 avril 1772, morte à Liége le 7 juillet 1847, fille de Charles Servais et de Marie Louise Isabelle van Buel d'Outrelouxhe, dont cinq enfants, savoir :

A. Alexandre Marie, qui suit, III.

B. Dorothée Marie, BARONNE DE BONHOME, née à Liége le 11 mars 1805, épousa, le 5 mars 1832, Léopold Joseph de Modave de Massogne, son cousin germain, fils de Jean Bernard et d'Isabelle Philippine Josèphe de Bonhome.

C. Marie Georgine Adélaïde, BARONNE DE BONHOME, née à Liége le 20 avril 1808.

D. Marie Joseph Hyacinthe, BARON DE BONHOME, né à Liége le 7 novembre 1810, épousa, le 14 octobre 1846, Léonie de Pitteurs Hiégaerts, fille de Jean Théodore Balthazar et de Laure de Pitteurs, dont trois enfants :

a. Henri Théodore Léon, BARON DE BONHOME, né à Liége le 31 mai 1849.

b. Armand Félix Alexandre, BARON DE BONHOME, né à Liége le 3 janvier 1853.

c. Paul Léopold Ferdinand, BARON DE BONHOME, né à Bruxelles le 2 août 1855.

E. Marie Aglaé Charlotte, BARONNE DE BONHOME, née à Liége le 24 février 1813, épousa, le 24 juillet 1850, Alexandre Louis Joseph, baron de Bonhome, son cousin germain, né à Liége le 24 juillet 1804, fils de Nicolas Léonard Joseph et de Charlotte Ernestine de Potesta.

III. ALEXANDRE MARIE, BARON DE BONHOME, chef de nom et d'armes de sa famille, obtint reconnaissance du titre de

baron, par lettres patentes du 15 octobre 1856, ainsi que son frère Marie Joseph Hyacinthe, et ses cousins germains Eugène Louis Joseph, Léopold Louis René Joseph, Maximilien Henri Joseph et Léopold Joseph. Ce titre est transmissible à toute sa descendance.

Alexandre Marie, baron de Bonhome, né à Maestricht le 6 juillet 1804, épousa, le 28 octobre 1832, sa cousine germaine Marie Louise Antoinette, baronne de Bonhome, fille de Nicolas Léonard Joseph et de Charlotte Ernestine de Potesta, dont trois enfants, savoir :

A. Léopold Nicolas Joseph, BARON DE BONHOME, né à Liége le 19 décembre 1833.

B. Hyacinthe Ernest Joseph, BARON DE BONHOME, né à Ouffet (Liége), le 22 avril 1836.

C. Caroline Marie Louise, BARONNE DE BONHOME, née à Ouffet le 20 juillet 1839.

BORCHGRAVE D'ALTENA.

D'ARGENT, à deux bars adossés de sable. TENANTS : deux sauvages armés de massues.

L'écu entouré d'un manteau de gueules, bordé, frangé et cousu d'or, doublé d'hermine, sommé de la couronne à cinq fleurons.

Cette belle et antique famille, originaire de la Flandre, appartient au pays de Liége, où elle siége au premier rang. Le titre de comte, reconnu par le gouvernement des Pays-Bas et porté légalement par tous ses membres, leur appartient de droit séculaire. Ils ont brillé dans les armes, dans l'église, dans la législature et ont contracté des alliances avec les plus illustres maisons du pays. Ils ont formé deux branches : l'une éteinte en 1682, l'autre, qui eut pour chef le petit-fils du fondateur de la race, compte, aujourd'hui, des représentants nombreux et justement considérés.

Voici sa généalogie, telle que l'a tracée l'un de nos devanciers.

I. THIERRY DE BORCHGRAVE, épousa Marguerite Houtappel, dite Bacx, dont un fils, Thierry, qui suit, II.

II. THIERRY DE BORCHGRAVE, IIe du nom, mort le 27 juillet 1519, épousa Gertrude Brant, fille d'Arnould, seigneur de Grobbendonck, de Bouwel, etc., dont trois enfants, savoir :

A. Arnould, qui suit, III.

B. THIERRY DE BORCHGRAVE, licencié ès-lois, mort sans alliance le 30 janvier 1536.

C. Pierre, qui fonda la seconde branche.

III. Arnould de Borchgrave, épousa Anne van den Daele, morte après le 21 janvier 1502, fille de Gérard, chevalier, bourgmestre de Malines en 1487 et 1492, et de Catherine van den Broecke, alias Musch, dont quatre enfants, savoir :

A. Adrien de Borchgrave.

B. Catherine, épousa Adolphe de Douvrin, seigneur de Bodeghem, fille d'André et de Marie de Coudenberghe.

C. Thierry de Borchgrave, épousa en 1589, Catherine van der Noot, fille de Corneille et de Jeanne de Sompeke, dont :

Catherine, qui épousa Jean de Strasborch.

IV. Jean de Borchgrave, seigneur de Tilleghem, de Griveleers et de Steen, épousa Élisabeth Oudart, fille de Nicolas et de Marguerite de Rechem, dont six enfants, savoir :

A. Engelbert de Borchgrave.

B. Jean de Borchgrave.

C. Arnould de Borchgrave, chanoine.

D. Thierry III, qui suit, V.

E. et F. Cécile et Anne, religieuses à Forêt.

V. Thierry de Borchgrave, IIIe du nom, épousa, en 1589, Élisabeth van Duffel, morte à Louvain le 1er avril 1614, et inhumée à Saint-Michel, fille d'Adrien et d'Élisabeth de Ferry, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, VI.

B. Louis de Borchgrave, mort à Louvain le 3 juin 1658, dix-neuf fois sénateur de Louvain de 1619 à 1658, échevin de la ville en 1636, 1637, 1639 et 1643.

IV. Jean de Borchgrave, IIe du nom, mort en 1653, capitaine de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, seize fois sénateur de Louvain de 1614 à 1652, et treize fois échevin de 1621 à 1645, épousa Justine Coyro, veuve de Jean Proost, seigneur de Dinter, de Lille, de Wecheldersande, de Gierle, de Bierse, de Vorsselaer, fille de Luc, originaire de

la Lombardie, seigneur de Morsele, lieutenant général de la cavalerie aux Pays-Bas, et de Claire Lemmens, sœur de Louis Cayro, créé baron de Morsele par lettres patentes du 13 septembre 1661, commissaire général de la cavalerie légère au service de Sa Majesté Catholique.

Il eut de ce mariage un fils, Jean Luc, qui suit, VII.

VII. Jean Luc de Borchgrave, mort sans alliance à Louvain, le 19 septembre 1682.

Branche existante.

III. Pierre de Borchgrave, fils troisième de Thierry, IIe du nom, et de Gertrude Brant, épousa Marie van Bruhesen, dont quatre enfants, savoir :

A. Guillaume, qui suit, IV.

B. Marie, épousa Berthout Wytfliet, mort le 26 septembre 1553.

C. Catherine, épousa Thierry van der Reest, huissier de la chambre de l'empereur Maximilien, fils de Guillaume et de Marie Vinx.

D. Pierre de Borchgrave, mort le 6 septembre 1553, épousa Anne de Nieulant, dont onze enfants :

a. Pierre de Borchgrave, mort sans enfants.

b. François de Borchgrave, épousa, au Tyrol, Barbe de Walthausen, dont une fille :

Élisabeth, épousa Guillaume de Kerckem, seigneur de Nederhoven.

c. Richard de Borchgrave, religieux à l'abbaye de Terduynen.

d. Philippe de Borchgrave, mort sans alliance.

e. Jean de Borchgrave, chanoine.

f. Barbe, épousa Michel Scroots, seigneur de Bovelingen et de Quadmechelen, fils d'Arnoud et d'Anne van Brecht.

g. Simberge, épousa Pierre de Pessant.

h. Marie, sans alliance.

i. Corneille de Borchgrave, épousa Ambroisine de Jeude, dite de Hardinxfeldt.

j. Anne, épousa N. Scroots.

k. Adrienne, épousa Denis van den Tympel.

IV. Guillaume de Borchgrave, seigneur d'Oerle, épousa : 1° Éverardine de Nieulant, fille d'Éverard et d'Ide Berwouts, et 2° Gertrude de Kessel, fille d'Antoine et de Jossine Back.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Anne, épousa Richard van Vlierden.

B. Éverard, qui suit, V.

C. Jean de Borchgrave, sans alliance.

D. Ida, épousa Gérard de Braeckel, mort en 1574, fils de Gérard et de Judith van Vechel.

V. Éverard de Borchgrave, seigneur d'Oerle et de Merevelt, épousa Jeanne Scroots, dame de Bovelingen et de Quaedmechelen, fille de Michel et de Barbe de Borchgrave, dont deux enfants, savoir :

A. Jeanne Mathilde, sans alliance.

B. Michel, qui suit, VI.

VI. Michel de Borchgrave, seigneur de Bovelingen, d'Oerle et de Quaedmechelen, haut drossard de Meghem, membre de l'état noble du comté de Looz, épousa Marie de Jegher, fille de Wautier et de Helwige van Raesen, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Baptiste Éverard, qui suit, VII.

B. Anne, épousa Arnould de Monbeke.

C. Jeanne Mathilde, épousa Jean Charlé de Jegher.

D. Michel Robert de Borchgrave, chanoine régulier noble de Sainte-Gertrude à Louvain, mort en 1679.

VII. Jean Baptiste Éverard de Borchgrave, seigneur de Bovelingen, de Marlens, de Ruckelingen, de Pepingen et de Quaedmechelen, mort au château de Bovelingen le 22 mars 1684, membre de l'état noble du comté de Looz, épousa, le 2 juillet 1650, Catherine de Woelmont, dame de Brehen, née à Soiron le 9 mai 1623, morte le 23 octobre 1717, fille de Jacques, seigneur d'Hambraine, et de Marguerite de Woestenraedt, dont trois enfants, savoir :

A. Michel François, qui suit, VIII.

B. Charlotte Eugénie, épousa Philippe Robert d'Arschot Schoonhoven, seigneur de Waenrode et de Geneffe, fils de Jean, seigneur de Lantremange, et d'Anne de Saint-Fontaine.

C. Jean Baptiste DE BORCHGRAVE, seigneur de Terlummen et d'Habrouck, mort le 8 mars 1718.

VIII. MICHEL FRANÇOIS, BARON DE BORCHGRAVE, seigneur de Bovelingen, épousa Marie de Geloes, chanoinesse d'Épinal, fille de Jean Charles, seigneur de Houchenée, et de Marguerite Philippine de Leefdael, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Baptiste, qui suit, IX.

B. Nicolas Bernard Ignace, COMTE DE BORCHGRAVE, mort à Mannheim le 13 juin 1777, chevalier de l'ordre teutonique, commandeur de Gemert en 1763, au service de l'électeur palatin.

C. Michel Walrave, COMTE DE BORCHGRAVE, mort le 19 juin 1782, baron d'Elderen, trésorier et grand prévôt de Saint-Lambert, à Liége, archidiacre de Liége, prévôt de Tongres, membre des états nobles des comtés de Looz et de Namur.

IX. JEAN BAPTISTE, COMTE DE BORCHGRAVE, mort le 25 avril 1772, seigneur de Bovelingen et de Quaedmechelen, membre de l'état noble de Liége et de la salle de Curenge, grand bailli de Montenaeken, épousa Anne Barbe Antoinette de Pollart, dame d'Extere, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Guillaume Michel, qui suit, X.

B. Marie Thérèse Ferdinande, chanoinesse de Munsterbilzen.

X. JEAN GUILLAUME MICHEL, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, né le 7 avril 1748, mort le 9 mai 1818, seigneur de Bovelingen et de Quaedmechelen, membre de l'état noble du pays de Liége, pair de la salle de Curenge, grand bailli de Montenaeken, épousa Françoise Caroline Wilhelmine, baronne de Blanckart de Guigoven, dont cinq enfants, savoir :

A. Guillaume François George, qui suit, XI.

B. Louis Antoine, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, chevalier de l'ordre teutonique.

C. Michel Ferdinand, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, né au château de Bovelingen le 18 septembre 1776, mort à Herstal le 4 février 1853, capitaine au service de France, chevalier de la Légion d'honneur, épousa Joséphine Désirée Edmonde Coralie Smits, morte à Bruxelles le 8 septembre 1854, dont deux fils :

a. Léon Charles Michel, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, né au château de Longchamps à Waremme, le 3 janvier 1824, ancien officier d'artillerie, épousa à Bruxelles, le 20 avril 1858, Louise Guillelmine Marie d'Oultremont, née au château de Bliquy, le 6 novembre 1834, fille de Ferdinand Joseph Émile et d'Isabelle Charlotte Bonham, dont un fils :

Ferdinand Léon Michel Laurent, né à Bruxelles le 17 décembre 1860.

b. Paul Edmond Joseph, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, né au château de Longchamps le 22 juillet 1827, ministre résident de Belgique au Brésil, près de la Confédération Argentine et de l'Uraguai, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de troisième classe de l'ordre de la couronne de Fer.

D. Charles Alexandre Ferdinand Frédéric Joseph, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, mort à Huy, le 16 juillet 1858, à l'âge de soixante-dix-sept ans, ancien capitaine au service de France, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa Marguerite Adelaïde François, morte à la Sauvenière, paroisse de la Sarte, à Huy, le 20 décembre 1855, dont un fils :

Gustave COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, attaché de légation, épousa le 16 mai 1848, au château de Fléron (Namur), Laure Sophie Joséphine Antoinette de Baré de Comogne, née en 1819, fille d'Hippolyte Guillaume, vicomte de Baré de Comogne, sénateur, et de Marie Eugénie Joséphine Ghislaine de Namur de Fléron, dont postérité.

E. Antoinette Ernestine Françoise, morte le 10 mars 1860, à Elslos (Limbourg), à l'âge de soixante-seize ans, épousa Charles Émile Maurice Lambert Servais, comte de Geloes, fils de Guillaume Antoine Bernard, comte de Geloes, baron d'Oost, chef de l'état noble du pays de Liége, et de Marie Thérèse Théodore d'Andelot.

XI. GUILLAUME GEORGE FRANÇOIS, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA, mort à Bovelingen le 19 avril 1845, à l'âge de soixante

et onze ans, sénateur, ancien membre des États-Généraux, commandeur de l'ordre du Lion belge et chevalier de Malte, épousa : 1° le 19 avril 1809, Marie Guillelmine Philippine Théodora Ferdinande Antoinette de Renesse, fille de Jean Louis, comte de Renesse Breidbach, seigneur d'Elderen, grand bailli de Bilsen, et de Sophie Marie Françoise Reine Walburge, baronne de Boos de Waldeck, et 2° le 8 octobre 1827, Marie Thérèse Dorothée Eugénie, comtesse van den Burch, née en 1801, morte sans enfants, fille de Charles Albert Louis Alexandre Henri, comte van den Burch, général de division, président du corps équestre du Hainaut, aide-de-camp du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, et de Marie Félicité Françoise Ferdinande de Rodoan, chanoinesse de Nivelles, dont six enfants, savoir :

A. François Henri Michel Walrame, qui suit, XII.

B. Guillaume Herman Joseph, COMTE DE BORCHGRAVE D'ALTENA.

C. Marie Fanny Caroline, épousa le 29 septembre 1850, François Hugues Édouard, comte de Beissel de Gymnich, né le 12 juillet 1798, chambellan du roi de Prusse, veuf de Marie Thérèse, baronne de Furstenberg Neheim.

D. Sophie Félicité Alexandrine, épousa, le 23 juin 1855, Marie Camille Louis de Gonzague, baron de Tornaco, né à Sterpenich, commune de Steinfort, le 6 avril 1807, fils de Charles Auguste et d'Élisabeth, comtesse de Berlo-Suys, vice-président du sénat, veuf d'Herminie, vicomtesse de Jonghe.

E. Lucie Élisabeth Ferdinande, épousa à Bruxelles, le 20 août 1856, don Joseph Joachim de Silva Tellez Giron, marquis d'Arcicollar, secrétaire de la légation d'Espagne, fils de feu don Gabriel de Silva Walstein, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, et de dona Joachim Tellez Giron Alphonso Pimentel, comtesse d'Aselo, née duchesse d'Osuna, grande maîtresse de la maison de Sa Majesté Catholique.

F. Marie Caroline Joséphine, morte à Bruxelles le 11 août 1855, à l'âge de vingt-trois ans, épousa le 16 octobre 1854, Amédée Con-

stantin Louis, comte de Renesse, né le 18 janvier 1833, attaché de égation, fils de Louis Joseph Jean Anne Philippe Victor Adolphe, comte de Renesse Breidbach d'Elderen, et d'Antoinette, baronne de Stockem.

XIII. François Henri Michel Walrame, comte de Borchgrave d'Altena, chevalier de l'étoile Polaire de Suède, chef de nom et d'armes de sa famille, né à Marlinne le 14 février 1835, épousa, à Bruxelles, le 30 avril 1861, Caroline Marie, vicomtesse de Spoelberch, née à Bruxelles le 21 avril 1842, fille de Jean Baptiste Louis Charles et d'Henriette Caroline Joséphine de Brouchoven de Bergeyck, dont une fille :

Marie Henriette Joséphine, née à Bruxelles le 16 février 1862.

BORLUUT.

D'AZUR, à trois cerfs saillants d'or, sommé d'un heaume d'argent grillé, liseré, orné et couronné d'or, fourré de gueules et accompagné de lambrequins d'azur et d'or. CIMIER : un cerf naissant de l'écu entre un vol d'azur et un vol d'or. SUPPORTS : a dextre un griffon, à sénestre un lion d'or armé et lampassé de gueules.

LA branche comtale a l'écu sommé de la couronne du Saint-Empire.

CRI : *GROENINGHE VELT! GROENINGHE VELT!*

Borluut est une des familles les plus anciennes et les plus illustres de la noblesse flamande. Elle est d'origine purement chevaleresque; ses ancêtres se sont signalés au moyen âge dans les tournois, aux croisades et dans les guerres sans terme de ce temps. Déjà, au xe siècle, elle jouissait en Flandre de vastes prérogatives acquises par des actes éclatants.

S'il est incontestable que la majeure partie de la gloire qui revient aux Borluut ait été acquise par eux en Flandre, une opinion contraire leur attribue une source italienne, sur le texte de vieilles chroniques signalant la présence de plusieurs seigneurs de Borluut, dont le nom était alors Cherfui, à un brillant tournoi donné en Lombardie l'an 963 par le souverain des Lombards, Bérenger III, en l'honneur du mariage de sa fille, la princesse Roselle, avec le comte Arnoud le Jeune, neveu du comte de Flandre, Arnoud le Vieux. Quoi qu'il en soit, quand le comte Arnoud le Jeune, après être resté sept ans en Italie, retourna en Flandre l'an

de grâce 970, il était accompagné de quelques seigneurs et gentilshommes, entre autres ceux de Borluut, de Bette et de Sersanders, qui se fixèrent à Gand, où ils reçurent de leur prince la jouissance de priviléges fort étendus.

Baudouin IV, le Barbu (à la belle Barbe), dont le règne commença en Flandre en l'an 989, gratifia les familles de Borluut, de Bette, de Sersanders et de Sersimons, — qui passaient déjà à cette époque reculée pour les quatre familles nobles les plus anciennes et les plus puissantes de Gand, — de l'administration héréditaire de ladite ville qu'elles ont successivement administrée pendant l'espace de près de deux siècles, sous les règnes des comtes de Flandre Baudouin de Lille, Baudouin de Mons, Arnoud III, Robert Ier, Robert II, Baudouin VII, Charles-le-Bon, Thierry d'Alsace, Marguerite Ire, Baudouin de Constantinople. Plus tard et sous d'autres régimes, elles furent admises à prendre part encore au pouvoir en qualité de commissaires au renouvellement des lois de Flandre, premiers échevins, etc.

Au XVIe siècle, la maison de Borluut se divisa, dans la descendance de Nicaise Borluut, en quatre branches distinctes, savoir :

1° Celle des seigneurs de Noortdonck ;
2° Celle des seigneurs de Zillebeke ;
3° Celle des seigneurs de Boucle et d'Hooghstraete ;
4° Celle des seigneurs de Schoonberghe.

Les branches de Noortdonck et d'Hooghstraete ont transmis leurs descendants jusqu'à nous ; les autres sont éteintes.

I. Casin ou Nicaise Borluut, dit l'Alostien, qui tua le duc de Normandie au siége d'Alost le 22 juillet 1128, et assura ainsi la couronne de Flandre à Thierry, compétiteur de Guillaume de Normandie, passa pour le plus adroit archer de son temps ; il fut doyen de la célèbre et ancienne confrérie de Saint-Georges à Gand. Il mourut à Alost où il

fut inhumé au couvent des Guillelmites dont il avait été le bienfaiteur. Il eut de sa femme, dont on ne connaît point le nom, un fils, Jean, qui suit, II.

II. Jean Borluut, qui fit partie de la deuxième Croisade prêchée par saint Bernard, épousa Ide de Ghistelles, dont un fils, Foulques, qui suit, III.

III. Foulques Borluut épousa Quintinne Vergtime, dont un fils, Baudouin, qui suit, IV.

IV. Baudouin Borluut, qui ajouta aux titres et aux prérogatives de sa famille la dignité d'avoué de l'abbaye de Saint-Bavon, eut trois enfants, savoir :

A. Baudouin Borluut, XLIIe abbé de Saint-Bavon, mort en 1251. Sous sa bonne administration, l'abbaye de Saint-Bavon acquit tant de puissance et de renommée qu'on ajouta à son titre d'abbé l'expression « par la grâce de Dieu. »

B. Henri, qui suit, V.

C. Simon Borluut, qui entra dans l'ordre des Dominicains et mourut à Gand en 1274.

V. Henri Borluut eut deux enfants, savoir :

A. Jean Borluut, qui épousa Heilzota Verhilwynen, laquelle fonda par testament dans l'église de Saint-Jacques, à Gand, une chapelle, avec chapelain pour la desservir, et dont il eut cinq enfants :

a. Jérôme Borluut, XLIXe abbé de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, par élection de l'an 1320, mort en 1338.

b. Jean Borluut, religieux à l'abbaye de Saint-Pierre.

c. Jacqueline, qui épousa Arnould Leyschoof.

d. Marie, qui épousa Diedericq de Vos.

e. Catherine, qui épousa Jean Pierre van Coeleghem.

B. Baudouin, qui suit, VI.

VI. Baudouin Borluut fit partie de ce corps célèbre d'échevins héréditaires connus sous la dénomination des XXXIX, auxquels l'administration de la ville de Gand était confiée.

Il vivait en 1270 et épousa Truna Uutberghe, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Borluut, chevalier, mort en 1306, se distingua à la bataille de Woeringen le 5 juin 1288; plus tard, il contribua en grande partie au succès de la mémorable journée de Courtrai ou de Groeninghe, connue sous le nom de bataille des Éperons d'or (11 juillet 1302), où il commandait l'armée gantoise. Ce glorieux événement valut à la maison de Borluut l'honneur insigne de prendre le cri d'armes : *Groeninghe velt! Groeninghe velt!*

Jean Borluut avait épousé dame Heldewine de Vos, dont il n'eut point d'enfants.

B. Gilles Borluut, mort sans alliance, suivit son frère aîné dans toutes ses expéditions militaires.

C. Baudouin, qui suit, VII.

D. Eustache Borluut, eut cinq enfants, savoir :

a. Jean Borluut, mort en 1343, échevin de la Keure en 1308, épousa Alyse Schuwers, dont sept enfants :

1. Élisabeth, épousa Sohier de Courtroisin, seigneur de Zeverghem, Tronchiennes et Melle, mort en 1353.
2. Pierre Borluut, mort en bas âge.
3. Marguerite, épousa Siger Gretels.
4. Jean Borluut, mort en bas âge.
5. Baudouin Borluut, mort enfant.
6. Catherine, épousa Jean de Criekesteen.
7. Hélène, épousa Simon Bette.

b. Marguerite, épousa : 1° en 1321, Jean Parys, chevalier, petits-fils de Baudouin, premier échevin des Parchons en 1301, dont elle eut trois enfants; 2° Philippe de Morslede, fils de Wauthier, seigneur d'Axel, mort vers l'an 1352, et 3° Louis d'Oultre, seigneur de Santberghe, mort en 1365. Elle survécut à ce dernier, dont elle eut deux enfants morts en bas âge;

c. Avezoete, épousa en 1319, la veille de saint Grégoire, Gilles Rynvisch.

d. Isabelle, épousa : 1° Gérard de Tollenaere et lui donna trois fils : Roger, Daniel et Josse, et une fille nommée Catherine, et 2° Jean de Calonne, dit Blancaert. Elle vivait encore en 1425.

e. Agathe, morte sans alliance.

VII. Baudouin Borluut, IIIe du nom, partagea aussi la gloire de son frère Jean, à la bataille des Éperons d'or. Il

épousa Marguerite Rynvisch, fille du seigneur de Calkene, dont deux enfants, savoir :

A. Gerlin ou Jérôme, qui suit, VIII.

B. Baudouin Borluut, mort en 1329, premier échevin des Parchons en 1313, épousa : 1° Élisabeth Muysconinckx, dame de Coninckxdonc, fille de Gilbert; et 2° Agathe van de Putte, morte le 24 novembre 1336; elle fut inhumée, ainsi que son mari, dans l'église de Saint-Bavon (alors Saint-Jean), à Gand. Après la mort de son mari, elle se remaria à un gentilhomme du pays, nommé Robert Buffel, qui vivait encore en 1351, mais dont elle n'eut point de postérité.

Baudouin eut du premier lit trois enfants :

a. Salomon Borluut, mort avant le 6 septembre 1370, capitaine de la bourgeoisie de Gand en 1322, 1323, 1324 et 1325; premier échevin de la Keure en 1329, 1332 et 1235; échevin en 1348 et 1354, épousa : 1° Marguerite Schrycken, et 2° Alyse S'paepen.

Il eut du premier lit :

Folwine, qui épousa Jean de Gavre, dit Mulaert, seigneur d'Exaerde.

b. Jean Borluut, mort avant février 1371 et inhumé avec sa femme dans l'église de Saint-Michel, à Gand, capitaine d'une compagnie gantoise. Il se distingua à la bataille de Scheut, près de Bruxelles, le 17 août 1336 Deuxième échevin de la Keure, il épousa Marguerite Damman, morte le 3 avril 1358, fille de Simon et de Marguerite de Cambio, dont trois enfants :

1. Jean Borluut, épousa Catherine Sersanders, fille de Jean, dont une fille, Mathilde, morte le 16 avril 1468, qui épousa Guillaume de Raveschoot, fils de Baudouin, mort le 16 avril 1410, dont postérité.
2. Simon Borluut.
3. Marie, épousa Guillaume van Putte, dont postérité.

c. Gossuin Borluut, échevin des Parchons de Gand en 1321, 1324 et 1328, épousa Jeutten van Herzelles, fille de Gilles, dont quatre enfants :

1. Baudouin Borluut, épousa Elisabeth van Coeyghem, dont un fils, Daniel Borluut, qui épousa Catherine van Iseghem, fille de Jean et d'Anne Marguerite de Poucques, dont il n'eut point d'enfants.
2. Jacques Borluut.
3. Jérôme Borluut.
4. Marguerite, épousa Bernard van den Abeele, gentilhomme du pays d'Alost, dont quatre filles.

Il eut du second lit deux enfants :

d. Pierre Borluut, mort sans alliance.

e. Agathe, épousa Rasse de Maeyghem.

VIII. Gerlin ou Gérôme Borluut. Au milieu des immenses propriétés qu'il possédait dans le quartier d'Ackergem, à Gand, s'élevait une humble chapelle dédiée à Saint-Étienne, où, en 1295, Gerlin fonda un vaste couvent que la pieuse munificence des Borluut dota richement, dans lequel ils établirent les pères de l'ordre de Saint-Augustin et où Gerlin fut inhumé avec sa femme, dans le chœur de l'église, devant le maître-autel, avec épitaphe et quartiers.

Il épousa Marguerite Scrycken, morte le 16 septembre 1321, dont cinq enfants, savoir :

A. Catherine, qui épousa en 1353, Pierre van Heede.

B. Jean Borluut, mort le 7 août 1374, premier échevin des Parchons de Gand, en 1336, et premier échevin de la Keure en 1366 et 1374; il avait épousé Marguerite Masch, morte sans enfants le 5 mai 1342 et inhumée avec lui dans l'église du couvent des Augustins, fondé par son père, qu'il enrichit de biens considérables et auquel il concéda son droit de percevoir l'impôt établi sur les harengs à l'entrée de la ville.

C. Gerlin, qui suit, IX.

D. Baudouin Borluut, mort en 1374, prévôt, en 1350, du monastère de Saint-Bavon, à Gand.

E. Marguerite, morte le 4 avril 1347, épousa Jean Rym, fils de Jordain ou Gérard et de dame de Gruutere, mort le 18 août 1358. Ils furent les bienfaiteurs du couvent des Riches-Claires, et ils y furent inhumés.

IX. Gerlin Borluut, mort le 27 octobre 1373, se signala dans la carrière des armes et fut ensuite échevin de la Keure en 1365, 1368, 1372 et 1373. Il épousa, en 1354, Isabeau de Gruutere, fille de Henri et de dame de Bronanil, morte le 4 septembre 1386 et inhumée avec son mari dans l'église

des Augustins à Gand devant le maître-autel, avec épitaphe et quartiers. Ils fondèrent, par acte passé devant les échevins de la Keure le 14 janvier 1357, une chapelle dans l'église de Saint-Jean (actuellement Saint-Bavon), à Gand, et y affectèrent un revenu pour la desservir.

Ils eurent de leur mariage deux enfants, savoir :

A. Henri, mort en 1391, fut échevin de la Keure de Gand en 1387, et épousa : 1° Catherine Rynvisch, dont il n'eut point d'enfants; et 2° Catherine van der Biest, fille de Gilles, chevalier, seigneur de Terbiest, dont deux enfants :

a. Gertrude, morte en bas âge.

b. Gerlin Borluut, épousa N. van der Schaegen et mourut sans postérité.

B. Gerlin, qui suit, X.

X. Gerlin Borluut, mort le 29 octobre 1407 et inhumé avec sa femme dans le caveau des Borluut, à l'église des Augustins, à Gand, avec épitaphe et quartiers, échevin de la Keure de Gand en 1379, premier échevin en 1388, 1391, 1396 et 1399, et premier échevin des Parchons en 1394, 1405 et 1407, épousa Marguerite Sersanders, morte le 2 mars 1386, dont cinq enfants, savoir :

A. Gerlin Borluut, mort sans postérité le 13 mars 1447, avait épousé Marguerite de Vaernewyck, fille de Simon. Ils fondèrent, dans l'église des Augustins, un anniversaire avec dotation annuelle; ils furent inhumés dans cette église.

B. Isabeau, morte en 1443, épousa Josse Vydts, seigneur de Pamele, fils de Nicolas et d'Amelberghe van der Elst; il possédait une fortune immense qu'il employait à encourager les beaux-arts et surtout la peinture. Il fut le protecteur des frères Hubert et Jean van Eyck, inventeurs de la peinture à l'huile, les présenta à la cour de Philippe-le-Bon, et leur commanda, en 1420, une composition grandiose : *l'Adoration de l'agneau sans tâche par les vieillards*, pour la décoration de la chapelle d'Adam et d'Ève, fondée par lui dans l'église Saint-Jean (actuellement Saint-Bavon), à Gand, composition remar-

quable, en douze panneaux, qui fut considérée dans la suite comme le chef-d'œuvre de ces deux célèbres peintres, mais dont la cathédrale de Saint-Bavon ne possède plus qu'une partie.

C. Simon, qui suit, XI.

D. Marguerite, qui épousa Jean Sersimons, morte sans postérité.

E. Baudouin Borluut, mort en 1450, échevin des Parchons en 1428 et échevin de la Keure de Gand en 1433, épousa Marguerite de Haerzele, morte le 12 janvier 1439, et inhumée avec lui dans le chœur de l'église des Augustins, à Gand, dont cinq enfants :

a. Gerlin Borluut, épousa Marguerite Sersanders et mourut sans postérité.

b. Jean Borluut, mort sans postérité.

c. Henri Borluut, mort sans postérité.

d. Simon Borluut, mort le 14 mars 1479, échevin des Parchons de Gand en 1454 et 1459, épousa Isabeau de Vaernewyck, morte le 18 juillet 1482, dont une fille, Jossine, morte sans alliance le 12 février 1482. Ils furent inhumés tous les trois dans l'église de Saint-Nicolas, à Gand, avec épitaphe et quartiers.

e. Catherine, épousa Lievin Zoetanys, dont une fille, Balduine, qui épousa Louis de la Marck, dit Lumene.

XI. Simon Borluut, mort le 17 octobre 1469. Il employa la plus grande partie de ses immenses richesses en donations pieuses qui lui attirèrent de la part du souverain pontife Martin V une distinction toute particulière. Ce pape, par bulle du 5 mars 1419, lui permit d'avoir un autel portatif et domestique pour célébrer la messe.

En 1449, il fut nommé, par le prince, premier commissaire électeur pour la magistrature de Gand, et élu, en 1452, premier échevin de la Keure. En 1467, il fit partie de la députation des notables de Gand envoyée à Bruxelles pour implorer la clémence du duc Charles le Hardi, insulté par les Gantois le jour de son inauguration, à Gand, le 29 juillet de la même année. Il épousa : 1° Isabeau de Raveschoot, fille de Jean, morte le 12 août (la nuit de la Sainte-Claire) 1422; 2° Barbe van de Perre, morte le 6 novembre 1460, fille de

Jean et de dame Catherine van der Heyden. Il fut inhumé avec ses deux femmes dans le caveau de sa famille à l'église des Augustins, à Gand.

Il eut du premier lit trois enfants :

A. Simon Borluut, mort le 28 octobre 1488 et inhumé avec sa femme dans l'église du petit Béguinage à Gand, premier échevin de la Keure en 1488, épousa Isabeau de Gruutere, dont il n'eut qu'une fille morte en bas âge.

B. Isabeau, qui épousa Christophe Triest, dont elle eut trois enfants.

C. Catherine, morte sans alliance en 1432.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

D. Gerlin, qui suit, XII.

E. Liévin Borluut, mort le 27 janvier 1481 et inhumé dans le chœur de l'église de Zeeverghem, épousa dame Jossine d'Ailly, dont il n'eut point d'enfants.

XII. Gerlin Borluut, mort le 14 septembre 1506, épousa dame Marguerite d'Ailly, fille de Jean, seigneur de Formelles, et de dame Gertrude d'Estrepy, dame d'Oisquercq, Boucle-Saint-Denis, Val, etc., morte le 19 avril 1516, et inhumée avec son mari dans le caveau des Borluut, à Gand, avec épitaphe et quartiers.

Ils eurent huit enfants, savoir :

A. Gerlin, qui suit, XIII, chef de la branche aînée, dite de Noortdonck.

B. Antoine Borluut, mort en bas âge.

C. Jean Borluut, mort en bas âge.

D. Simon Borluut, vivant en 1468 et chef de la branche des Borluut, seigneurs de Zillebeke, actuellement éteinte, épousa Catherine de Jaeghere, fille de messire Olivier Corneille, chevalier, et de dame Marguerite de Vaernewyck, dont quatre enfants :

a. Simon Borluut, licencié ès-lois, avocat au conseil de Flandre, homme d'une énergie extraordinaire et un des plus zélés et intrépides défenseurs des franchises et libertés de sa patrie pour lesquelles il exposa souvent et ses biens

et sa vie. Il fut un des chefs audacieux qui poussèrent le peuple de Gand, en 1539, à s'opposer aux prétentions et aux exigences de Charles-Quint, et ce fut lui qui, le 22 août de la même année, provoqua la réunion extraordinaire qui eut lieu dans l'enclos des Bogaerds. Il fut, de même que son frère Adrien et deux de ses collatéraux, Liévin et Gérard Borluut, compromis fortement dans les troubles de Gand, condamné à mort le 17 mars 1539 et exécuté après avoir subi la torture. Voici le dispositif de la sentence rendue contre lui :

« L'Empereur déclaire ledit Borluut estre encouru et encheu ès crismes de » sedition èt lèse majesté, le condempne partant à estre mis au dernier sup- » plice et exécuté par l'espée; et se déclaire tous et quelzconques ses biens » confisquez au prouffit de Sadite Majesté. Pronunchié audit Gand, le xvij^e^ jour » de mars l'an XV^c^XXXIX (1). »

Nous trouvons aussi au registre des comptes payés aux officiers de justice pour exécution des sentences de l'empereur :

« *Folio* cxxxii. Simon Borlut, advocat au conseil en Flandres, a, ledit xvij « de mars, audit Gand, esté exécuté par l'espée (2). Le maître des hautes » œuvres a esté payé. . . . . xxx sous.

» Le confesseur, pour avoir confessé ledit Simon Borlut, a esté payé . . . . . x sous »

Après l'exécution de Simon et pour que ses biens pussent être saisis par le fisc, on voulut enlever à sa malheureuse veuve, dont le nom est resté inconnu, sa part des biens de la communauté en lui disputant son titre d'épouse du condamné. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la publication précitée de l'Académie royale. p. 515 :

« M. Simon Borluut, avocat au conseil en Flandre, exécuté par l'épée.

» Après la mort dudit Simon, certaine femme, disant être sa veuve, a intenté » procès en la cour spirituelle à Bruges, pour partager les biens de son mari » selon les coutumes de la ville de Gand. Par sentence de ladite cour, le ma- » riage a été déclaré bon et valide, et le droit qui pouvait lui appartenir sur les » biens de son dit mari a été reconnu.

» Attendu le procès pendant, le receveur n'a rien touché des biens dudit » condamné. »

b. Marguerite, morte le 28 juillet 1550, épousa : 1° : Guillaume de Hembyze

(1) *Relation des troubles de Gand sous Charles Quint*, par un anonyme, suivie de trois cents et trente documents inédits sur cet événement. (Publication de l'Académie royale de Belgique, en 1846.)

(2) Au chapitre des exécutions le 49e du verso, on lit : « sur lui n'a rien esté trouvé. »

seigneur de Zillebeke, fils de Jean et de Pauline de Gruutere, et 2° Jacques de Doppere, dont postérité.

c. Philippine, épousa Jean Walbroeck.

d. Adrien Borluut fut impliqué aussi dans la conspiration de 1539, dont nous avons fait mention ci-dessus à l'article de son frère Simon; il fut appliqué à la torture; toutefois sa culpabilité n'ayant pu être suffisamment établie, on lui rendit la liberté (1). Il quitta la Flandre et alla s'établir à Paris où il mourut en 1549. Il épousa Isabelle Sersanders, morte le 27 mars 1581, fille de Jean et de Catherine Uuterswaene, dite Mirabel, dont deux enfants :

1. Adrien Borluut, mort le 14 février 1578 et inhumé avec sa femme dans l'église de Saint-Jacques, à Gand, seigneur de Zillebeke, échevin des Parchons en 1570, épousa, le 6 décembre 1552, Guillemette Triest, dame de Zillebeke, morte le 28 novembre 1576, fille de Josse, seigneur de Buysere, et de Philippine de Hembyse, dame de Zillebeke, dont trois filles : l'aînée, Philippine, morte le 10 août 1605, épousa Josse Borluut, seigneur de Boucle; la seconde, Isabelle, morte en 1624, épousa Jacques Borluut, seigneur de Schoonberghe; la cadette, Adrienne, morte le 16 mai 1609, épousa, en 1588, Jacques de Dongelberghe, chevalier, etc.

En Adrien s'éteignit la branche des seigneurs de Zillebeke.

2. François Borluut, mort le 22 août 1609, épousa Agnès de Zillebeke, dite Tackoen, morte le 16 février 1619, dont il n'eut point d'enfants. Il fit son testament le 14 juillet 1605, par lequel les pauvres et tous les couvents et monastères de la ville de Gand reçurent de grandes libéralités, et fut inhumé auprès de sa femme dans la crypte de l'église de Saint-Bavon, à Gand, où leur monument existe encore.

E. Jeanne, morte jeune.

F. Louis Borluut, mort jeune.

G. Liévin Borluut, chef de la branche cadette actuelle dite d'Hooghstraete.

H. Baudouin Borluut, chef de la branche de Schoonberghe.

XIII. Gerlin Borluut, mort le 5 janvier 1536, épousa Catherine Boullet, fille de Jean et de Marguerite vander Meeren, dont sept enfants, savoir :

A. Gerlin Borluut, mort le 10 septembre 1557 et inhumé dans l'église de Dickelvenne, épousa Jeanne Beyts, dont quatre filles :

a. Marguerite, morte jeune.

(1) Nous trouvons aussi au registre des comptes précités :

« A M. Hans Chiret, maître des hautes œuvres en la ville de Gand, pour » avoir mis à la torture Joseph von Zasseghem, Adrien Borluut et Jean Bor» naige. . . . . 9 livres. »

b. Catherine, épousa : 1° Gilbert van Zillebeke, dit Tackoen, et 2° Josse Quevin, seigneur de Wybrouck.

c. Marthe, épousa : 1° Gérard Triest, seigneur de Buysere, et 2° Daniel de Stoppelaere, fils de Philippe, seigneur de Schauwbroeck.

d. A....., morte sans alliance.

B. Liévin Borluut, mort sans enfants, épousa Jossine de Nœufville. Il prit part aux troubles de Gand, fut mis à la question, banni du territoire, et eut ses biens confisqués.

C. Antoine Borluut, prêtre séculier.

D. Baudouin Borluut, religieux au couvent des Augustins, à Gand.

E. Agnès, religieuse clarisse, à Gand.

F. Jean, qui suit, XIV.

G. Catherine, qui épousa : 1° Jean de Sallart, chevalier, mort le 4 janvier 1595, et 2° François de Courtewille, conseiller au conseil de Flandre.

XIV. Jean Borluut, vendit à son oncle Liévin, la seigneurie de Boucle-Saint-Denis. Il épousa Marguerite de Cabeliau, dame de Volandre, dont dix enfants, savoir :

A. Jean, mort jeune.

B. Philippe Borluut, seigneur de Volandre, mort le 24 juin 1605, épousa : 1° Marie de Rym, morte sans enfants en 1568, et 2° Agnès de Bracle, morte le 10 juillet 1599 et inhumée avec lui dans la chapelle de Saint-Sébastien à Saint-Bavon, à Gand.

Il eut du second lit trois enfants :

a. George Borluut, mort jeune.

b. Catherine, épousa Claude de Brune, seigneur de Volandre, fils de Jean, seigneur de Gentbrugghe, bourgmestre du franc de Bruges, et de Jeanne de Cerf.

c. Josse Borluut, mort jeune.

C. Gérard Borluut, religieux à l'abbaye des Dunes, à Bruges, et directeur des religieuses de Ravensberghe.

D. Jérôme Borluut, religieux à Tronchiennes.

E. Guillaume, qui suit, XV.

F. François Borluut, religieux à Bergues-Saint-Winoc.

G. Anne, religieuse près de Bailleul.

H. Catherine, religieuse.

I. Pierrine, religieuse au Nouveau-Bois, à Gand.

J. Jeanne, qui épousa : 1° Jacques Gillemans, conseiller au conseil de Flandre, et 2° François van Havre, conseiller audit conseil.

XV. Guillaume Borluut, licencié en droit, conseiller pensionnaire de la ville de Damme, auteur de plusieurs ouvrages flamands très-estimés, avocat au conseil provincial de Flandre, épousa Catherine Arnedo de Middelbourg, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacques, qui suit, XVI.

B. Catherine, religieuse aux Riches-Claires, à Gand.

C. Josse Borluut, capitaine, mort sans alliance à Hulst, au service de Sa Majesté Catholique.

D. Marie, morte le 27 mai 1656, qui épousa Antoine Le Roy.

XVI. Jacques Borluut, seigneur d'Assenburg, etc., avocat au conseil de Flandre, épousa Madeleine de Vaillard, dame d'Assenburg, dont trois enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, XVII.

B. Philippe Borluut, mort sans alliance.

C. Guillaume Borluut, mort sans alliance.

XVII. Jean Borluut, mort le 1er octobre 1679, chevalier, seigneur d'Assenburg et de Noortdonck, etc., échevin de la Keure de Gand en 1632, 1643, 1644, 1648, 1649, 1650, 1652, 1653, et premier échevin en 1654, 1662 et 1663; échevin des Parchons en 1634, 1635, 1641, et premier échevin des Parchons en 1655 et 1656, homme de fief du Vieux-Bourg, à Gand, épousa : 1° le 29 janvier 1630, Madeleine de Dongelberghe, morte le 18 mai 1656, fille de Philippe, chevalier, seigneur de Schavenberge, mayeur de Vilvorde, gruyer de Brabant, et de Quintine Borluut, et 2° Marie Catherine de Nieulant, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du premier lit huit enfants, savoir :

A. Jean François Borluut, né en septembre 1631, mort en bas âge.

B. Jacques Philippe, qui suit, XVIII.

C. Marie, née le 10 décembre 1633, sans alliance.

D. Charles Albert Borluut, né le 25 février 1636, sans alliance.

E. Jeanne Françoise, née le 4 octobre 1641, morte le 10 mars 1709, épousa, le 11 mai 1666, Henri Borluut, né le 9 septembre 1619, seigneur d'Hoogerwaerde, second fils de François, seigneur de Boucle, Avart, Hoogerwaerde, Woestyne, Cruystraeten, Landuyt et dans Oostkerke, etc., et d'Isabelle Trieste, dame de Buystre, Schauwbrouck, etc.

F. Madeleine, née en 1646, abbesse au cloître de Deynze.

G. Ferdinand Antoine Borluut, né le 24 septembre 1647, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, mort sans alliance.

H. Philippe Adrien Borluut, né le 17 septembre 1652, mort sans alliance en 1720.

XVIII. Jacques Philippe Borluut, seigneur de Noortdonck, Assenburg, etc., né le 4 octobre 1632, mort le 16 août 1685, échevin de la Keure en 1670, 1671, 1672, 1676, 1677, 1678, échevin des Parchons de Gand en 1673, 1674, 1675 et 1681, épousa, le 19 février 1662, dame Cécile Angéline van Heylweghen, morte en octobre 1715 et inhumée à Saint-Denis, à Gand, avec épitaphe et seize quartiers, dont sept enfants, savoir :

A. Anne Françoise, morte jeune.

B. Marie Philippine, née le 1er août 1664, morte carmélite à Gand.

C. Anne Théodorine, née le 25 janvier 1666.

D. Charles François Borluut, né le 4 août 1664, mort sans alliance le 13 février 1686.

E. Françoise Thérèse, née le 21 février 1669.

F. Isabelle Louise, née le 10 juillet 1670, morte le 17 septembre 1685.

G. Jean Philippe, qui suit, XIX.

XIX. Jean Philippe Borluut, seigneur de Noortdonck,

d'Assenburg, etc., né le 14 avril 1672, mort le 29 septembre 1725, échevin des Parchons en 1707, 1709, 1710, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717 et 1719, épousa : 1° le 26 décembre 1722, Hélène Thérèse de Crombrugghe, fille de George et de Charlotte Liévine Balde, morte sans enfants le 13 octobre 1723, et 2° Jeanne Marie Delrio, fille de Pierre, seigneur d'Eeghem, bourgmestre du franc de Bruges, et de Marie Anne de Crombrugghe, morte le 1er février 1768, dont il eut un fils, Pierre Jean, qui suit, XX.

XX. Pierre Jean Borluut, seigneur de Noortdonck, etc., né le 14 mai 1725, mort le 1er avril 1782, échevin de la Keure en 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, et des Parchons de Gand de 1768 à 1782, épousa : 1° le 22 octobre 1754, Marie Anne Collette Dellafaille, fille de Jean François, comte Dellafaille, seigneur d'Eecloo, Assenede, etc., et de Marie Isabelle d'Hane, et 2° le 12 novembre 1769, Dymphne Philippine Hélène Françoise Dellafaille, née le 3 février 1739, fille de François Albert, baron d'Huysse, seigneur d'Oycke, et d'Hélène Jacqueline de Lalaing, morte le 9 février 1782.

Il eut du premier lit sept enfants, savoir :

A. Jean Pierre Borluut, né le 26 juillet 1753, mort en 1769.

B. Emmanuel Ferdinand Ghislain Borluut, né le 3 octobre 1757, mort en 1765.

C. Barbe Thérèse Collette, née le 17 avril 1759, morte en 1769.

D. Marie Catherine Collette, née le 15 juillet 1761, morte le 29 mai 1779.

E. Alexandre Jean Joseph Borluut, né le 8 janvier 1764, mort en 1769.

F. Marie Madeleine Collette, née le 6 juillet 1765, morte en bas âge.

G. Sabine Thérèse Collette, née le 16 juin 1767, morte en bas âge.

Il eut du deuxième lit quatre enfants, savoir :

H. François Xavier Joseph Ghislain, qui suit, XXI.

I. Emmanuel Pierre Joseph Désiré Borluut, né à Gand le 25 novembre 1773, mort sans postérité le 23 janvier 1819, épousa, le 20 brumaire an VII (1798), Marie Jeanne Caroline Josèphe d'Haveskerke, née le 23 octobre 1767, morte le 2 août 1822, fille de Louis Joseph, baron d'Haveskerke, vicomte de Zélande, seigneur de Mediep, échevin du franc de Bruges, et de Marie Jeanne van der Varent.

K. Augustin Charles Joseph Ghislain Borluut, né le 13 octobre 1775, mort en bas âge.

L. Dymphne Thérèse Collette Ghislaine, née le 6 juillet 1776.

XXI. François Xavier Joseph Ghislain Borluut de Noortdonck, etc., né à Gand le 12 octobre 1771, mort sans alliance à Gand le 22 juin 1857, dernier rejeton des seigneurs de Noortdonck, etc. Doué d'une profonde érudition, il était généralement reconnu comme un des bibliophiles les plus distingués de la Flandre; sa bibliothèque et son cabinet de gravures, manuscrits et autographes sont cités parmi les plus rares et les plus précieuses de la ville de Gand.

Branche des seigneurs de Boucle Saint-Denis et d'Hoogstraete.

XIII. Liévin Borluut, seigneur de Boucle Saint Denis, pénultième fils de Gerlin et de Marguerite d'Ailly, mort le 11 avril 1540, épousa Marguerite de Gorges, morte le 9 juillet 1540. Ils furent enterrés à Saint-Bavon, à Gand, dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, et laissèrent deux enfants, savoir :

A. Liévin, qui suit, XIV.

B. Quintine, morte le 16 juillet 1579, qui épousa Josse Triest, seigneur de Lovendeghem et de Ruddershove, etc., mort le 6 mai 1584, et inhumé, avec sa femme, à l'église de Saint-Bavon, à Gand, dans la chapelle de Saint-Corneille avec épitaphe et quartiers.

XIV. Liévin Borluut, mort avant le 13 mai 1549 et inhumé au

chœur de l'église de Boucle-Saint-Denis avec épitaphe et quartiers, chevalier de Jérusalem, seigneur de Boucle-Saint-Denis, échevin des Parchons de Gand en 1508, 1514, 1517, 1524, et premier échevin en 1529, épousa Marie Damman, fille de Jean, seigneur d'Oomberghe, femme en secondes noces de Jacques Triest, chevalier de Jérusalem, morte le 7 avril 1564, dont trois enfants, savoir :

A. Josse, qui suit, XV.

B. Gilles BORLUUT, chevalier de Jérusalem, mort à Gand le 26 juin 1618 et inhumé à la chapelle de Notre-Dame des Anges, à Saint-Bavon, pensionnaire de Gand, échevin des Parchons en 1575 et premier échevin des Parchons en 1578. De même que son frère aîné Josse, seigneur de Boucle, il fut appelé par ses concitoyens aux charges les plus importantes pendant cette époque de troubles en Flandre et notamment à Gand, sa ville natale. En 1559, il fut chargé par les états-généraux, alors assemblés à Gand, de répondre en leur nom au discours du roi, prononcé par le cardinal de Granvelle, enjoignant à ses sujets des Pays-Bas, de reconnaître et de respecter l'autorité de la duchesse de Parme nommée gouvernante de ces provinces; de rester invariablement attachés à la religion catholique romaine et de poursuivre avec toute la rigueur possible les hérétiques. Gilles Borluut énuméra les griefs dont les Belges réclamaient le redressement, entre autres que les troupes espagnoles fussent remplacées par des troupes nationales, que l'on confiât aux seigneurs du pays les hautes fonctions occupées jusqu'alors par des étrangers et il fit observer que les Pays-Bas, tels qu'ils étaient administrés à cette époque, ressemblaient plutôt à un pays conquis qu'à une nation libre, possédant des lois particulières d'après lesquelles elle avait toujours eu le droit d'être gouvernée.

Philippe II qui, accompagné de sa sœur, la duchesse de Parme, assista en personne à cette séance mémorable, promit de rappeler ses troupes, mais sa promesse ne fut qu'un leurre.

Gilles Borluut remplit encore un rôle important dans la « Pacification de Gand » et fut l'un des principaux membres de « l'Union de Bruxelles » signée le 9 janvier 1577.

En 1577, Gilles Borluut fut aussi à la tête de ceux qui, le 28 octobre, firent arrêter le duc d'Arschot, alors gouverneur de la Flandre, accusé d'avoir imprudemment promis aux Gantois le rétablissement de leurs anciens priviléges abolis en 1540 par Charles-Quint.

Comme premier échevin des Parchons, il brava, au péril de sa vie, l'autorité d'Hembyze. Chargé, en 1579, par le prince d'Orange, d'une mission auprès des états de Flandre, transférés à Bruges, il tomba entre les mains des Wallons et demeura captif pendant cinq années, malgré les offres réitérées qui furent faites d'échanger sa personne, d'abord contre les évêques de Bruges et d'Ypres détenus à Gand: ensuite contre le sieur de Croy et, plus tard, contre Lamoral d'Egmont également détenu à Gand. Enfin, en 1584, il fut échangé contre Frédéric Perrenot, seigneur de Champagni, frère du cardinal de Granvelle.

Il avait épousé Isabelle Dobbelaere dite de Waele d'Axpoele, morte le 13 juillet 1606, dont il eut sept enfants :

a. Philippote. — *b*. Lievine. — *c*. Jeanne. — *d*. Barbe. — *e*. Isabeau, mortes jeunes.

f. Quintine, morte le 4 octobre 1625, épousa Philippe de Dongelberge, mayeur de Vilvorde, gruyer de Brabant, etc., mort le 16 mars 1620.

g. Nicolas Borluut, jésuite, né à Gand le 5 avril 1584.

C. Lievine, morte en 1631, épousa : 1° le 7 juin 1566, Henri van Camere, seigneur de Hansbeke, Axpoele, etc., mort le 6 septembre 1571, et 2° en 1586, Pierre de Mol, seigneur d'Hooghvorst, grand fauconnier du roi d'Espagne Philippe II, mort en 1591.

XV. Josse Borluut, mort à Gand le 21 juin 1597 et inhumé dans le chœur de l'église de Boucle-Saint-Denis sous une belle tombe en marbre blanc, chevalier de Jérusalem, seigneur de Boucle-Saint-Denis et dans Oostkerke, etc., premier pensionnaire de la ville de Gand, échevin des Parchons en 1574, échevin de la Keure en 1576 et 1577 et premier échevin de la Keure en 1580, délégué en 1582 de la part du prince pour le choix et l'élection des magistrats de Gand, colonel commandant la bourgeoisie de Groe-

nen-Brielle, par brevet du 4 avril 1583, fut un des personnages les plus remarquables de son temps; il remplit un rôle des plus marquants dans les événements de cette époque de troubles et contribua fortement, avec son frère Gilles, à rétablir la concorde entre les Gantois et le pouvoir central.

Il avait épousé Philippine Borluut, morte le 10 août 1605, fille d'Adrien, seigneur de Zillebeke, et de Guillelmine Triest, dont quatre enfants, savoir :

A. Isabeau, morte sans alliance, à Liége.

B. François BORLUUT, mort le 3 février 1637 et inhumé avec sa femme, sous une tombe monumentale, avec épitaphe et seize quartiers, dans le chœur de l'église de Boucle-Saint-Denis, seigneur de Boucle-Saint-Denis, d'Avart, d'Hoogherwaerde, de Woestyne, de Cruystraeten, de Landuyt et dans Oostkerke, échevin des Parchons de Gand en 1617, 1623 et 1629, et de la Keure de Gand, en 1619, 1621, 1625 et 1636, épousa, le 21 novembre 1608, Isabelle Triest, dame de Buysere et Schaubrouck, fille de Josse et d'Anne Uutenhove, morte le 11 décembre 1642, dont six enfants :

a. Anne, née le 18 avril 1612, épousa Jean Corneille de Grass, chevalier, baron de Nokeren, fils de Roland, chevalier, seigneur de Buggenhout, Borcht, Nokeren, etc., et de Françoise de la Vichte.

b. Jérôme BORLUUT, né le 18 octobre 1613, seigneur de Boucle, Buysere, Avart, Hoogherwaerde, Woestyne, Cruystraete, Landuyt et dans Oostkerke, échevin de la Keure de Gand, en 1675 et 1692, et premier échevin des Parchons en 1697, épousa, le 15 avril 1645, sa cousine germaine Charlotte Borluut, fille d'Adrien, seigneur d'Eenhode et de Jeanne Seclyn, dont six enfants :

1. Jérôme Joseph BORLUUT, né le 19 mars 1654, seigneur de Boucle et dans Oostkerke, échevin de la Keure de Gand, en 1693, 1694 et 1695, épousa, le 25 avril 1692, Marie Philippine van der Gracht, dame de Lieres et de Baillescourt, fille de Philippe Robert, seigneur de Sweveghem, et de Barbe van der Gracht, dame de Dudzeele, dont deux enfants : François Guillaume Joseph, mort sans alliance le 19 octobre 1725, à l'âge de trente deux ans, et Madeleine Louise, chanoinesse au chapitre de Nivelles, qui épousa Albert Joseph Victor Maximilien de Dongelberge.

2. Marianne, née le 2 juillet 1655, morte sans alliance le 19 mars 1703.

3. François BORLUUT, né le 2 avril 1660, mort jeune.

4. Charles Philippe BORLUUT, seigneur d'Avart, né le 21 décembre 1661, mort sans alliance en Espagne.

5. Marie Jeanne, fille dévote, née le 18 novembre 1667, morte le 5 juin 1715, et inhumée aux Augustins, à Gand, avec épitaphe et seize quartiers.

6. Jeanne Thérèse, née le 17 octobre 1670, morte le 6 janvier 1736, religieuse à l'abbaye noble de Ghislenghien où elle fut inhumée avec épitaphe et quartiers.

c. Jacques BORLUUT, né en 1615, mort jeune.

d Ferdinand BORLUUT, né en 1616, capitaine, mort sans alliance à Douai en 1643.

e. Livine, morte jeune.

f. Henri BORLUUT, seigneur d'Hoogherwaerde, né le 9 septembre 1619, épousa : 1° le 2 janvier 1648, Marie Anne Sersanders, dame de Spiegelhove, morte le 26 avril 1665, fille de Jean Sersanders et de Marie Sersanders; 2° le 11 mai 1666, Jeanne Françoise Borluut, fille de Jean, chevalier, seigneur d'Assenbourg et de Noortdonck et de Madeleine de Dongelberge.

Il eut du premier lit six enfants :

1. Anne Gerline, morte le 25 janvier 1707, épousa Gilles François Ballant, lieutenant-colonel de cavalerie en Bourgogne.

2. Jérôme BORLUUT, seigneur d'Hoogherwaerde, épousa, le 4 janvier 1685, Livine de Vriese, dont un fils, Jean Baptiste, mort sans alliance en 1703.

3. Isabelle, morte religieuse au couvent de Sainte-Agnès, à Gand, en 1723.

4. Jeanne, morte religieuse à Waesmunster, le 23 août 1678.

5. Marie Gabrielle, morte religieuse au couvent de Nieuwenbossche à Gand, le 3 août 1707.

6. Jean BORLUUT, né à Gand le 11 août 1670, épousa, le 4 juin 1692, dame Anne Thérèse van Overwaele, dont une fille, Chrétienne Françoise, morte religieuse au couvent de Saint-Agnès, à Gand.

Il eut du second lit cinq enfants :

7. Henri BORLUUT, seigneur de Boucle, Buysere, Landuyt, Cruystraete, mort sans alliance le 28 juin 1741.

8. Caroline, morte sans alliance en 1709.

9. Ferdinand BORLUUT, capitaine, né à Gand le 29 janvier 1676, épousa, le 16 mars 1702, Anne Marie Doneels, dont une fille, Cécile, morte religieuse au couvent de Saint-Agnès, à Gand, et un fils, Claude Ferdinand BORLUUT, mort sans hoirs à l'étranger.

10. Marie Anne, née le 21 février 1679, religieuse au couvent de Deynze.

11. Adrien Philippe BORLUUT, né le 31 mars 1682, chevalier, seigneur d'Assenbourg, grand bailli de la seigneurie de Saint-Bavon en 1723 et 1724, épousa Hélène La Roye, dont il n'eut point d'enfants.

C. Jossine, morte le 17 décembre 1650, épousa à Gand, le 1er février 1606, Adrien le Prevost, dit de Basserode, seigneur d'Inghiem, Desmares, etc., fils de Jacques et de Jacqueline Barrat.

D. Adrien, qui suit, XVI.

XVI. Adrien Borluut, seigneur d'Eenhode, échevin aux Parchons de Gand, en 1624, 1631, 1636, 1639 et 1642, et de la Keure en 1627, 1629 et 1633, épousa à l'église de Saint-Bavon, à Gand, le 26 septembre 1626, Jeanne Seclyn, fille de Pierre et d'Anne Boneem, dont il eut sept enfants, savoir :

A. François Borluut, seigneur d'Eenhode, né le 27 septembre 1627, épousa, le 24 juin 1668, Valérie Robertine de Masin, fille de Robert Victor, chevalier, seigneur de Coudenburgh, etc., et de Valérie Triest, dame de Raveschoot, dont deux enfants :

a. Robert Joseph Borluut, seigneur d'Eenhode, né le 2 mars 1673, mort sans alliance le 26 août 1741.

b. Florence Isabelle, née le 4 mai 1679, épousa, le 23 mai 1708, Philippe Joachim de Wyckhuuse, seigneur de Fontigny, morte le 10 mars 1712, et inhumée dans la chapelle de Sainte-Anne à Saint-Bavon, à Gand, avec épitaphe et seize quartiers :

B. Charlotte, née le 20 septembre 1629, épousa le 15 avril 1645, son cousin Jérôme Borluut, seigneur de Boucle, etc.

C. Françoise, née le 5 octobre 1631, épousa, le 4 avril 1655, à l'église de Notre-Dame, à Gand, Antoine Gabriel Delrio, seigneur d'Eeghem, fils d'Antoine, chevalier, seigneur de Dentergem, et d'Adrienne de Wyckhuuse.

D. Jean Baptiste Borluut, né le 11 décembre 1633, mort sans alliance en 1692.

E. Anne Marie, née le 8 mars 1636, morte le 24 juin 1693, religieuse à l'abbaye noble de Ghislenghien.

F. Josse Borluut, né le 2 octobre 1638, mort religieux capucin, sous le nom de père Alexandre.

G. Philippe, qui suit, XVII.

XVII. Philippe Borluut, seigneur d'Hooghstraete, d'Eenhode, etc., né le 4 mai 1642, mort le 16 novembre 1729, premier échevin des Parchons de Gand en 1708, échevin de la Keure de Gand en 1713, 1714, 1715, 1716 et 1717, épousa le 1er février 1683, sa cousine Jeanne Seclyn, dame de Belle, de Woestyne, etc., morte le 18 mai 1705. Ils furent

inhumés dans l'église des Augustins, à Gand, et eurent un fils unique, Jean François, qui suit, XVIII.

XVIII. Jean François Borluut, mort le 14 février 1729, seigneur d'Hooghstraete, d'Eenhode, Belwoestine, etc., né le 31 décembre 1683, échevin des Parchons de Gand en 1706, et de la Keure de Gand depuis 1721 jusqu'en 1729, épousa, en juin 1774, Catherine Philippine de Brune, née le 3 décembre 1682, fille de François, baron de Brune, chevalier de Bouchoute, Volombre, etc., et de Marie Jacqueline le Prévost, dite de Basserode, dame de Willecomme, de Croix, d'Inghiem, morte le 23 juillet 1750, dont sept enfants, savoir :

A. Marie Philippine, née le 18 février 1706, morte le 4 novembre 1783, reçue chanoinesse de Nivelles le 29 juillet 1722.

B. Madeleine Françoise, née le 24 mai 1709, reçue chanoinesse au chapitre de Nivelles le 11 janvier 1723, morte à Nivelles, en 1783.

C. Thérèse Bernardine, née le 16 juillet 1711, morte sans alliance.

D. Emmanuel Joseph Laurent Borluut, né le 10 août 1717, colonel aux gardes wallonnes en Espagne, mort sans postérité, à Cadix, le 29 juin 1771.

E. Alphonse Louis Martin, qui suit, XIX.

F. Catherine Françoise Philippine Camille, née le 17 janvier 1722.

G. Marie Philippine Colette, née le 19 avril 1723.

XIX. Alphonse Louis Martin Borluut, seigneur d'Hooghstraete, d'Eenhode, de Borluut, de Houtswalle, etc., né à Saint-Pierre-lez-Gand le 10 novembre 1719, mort à Gand le 15 juin 1785 et inhumé à l'abbaye de Saint-Pierre avec épitaphe et soixante-quatre quartiers, puis exhumé et déposé dans le caveau de ses ancêtres au chœur de l'église des Augustins, Haut-Pointre de la châtellenie de Courtrai (27 avril 1744), conseiller au conseil de Flandre, par lettres patentes

du 16 août 1749, épousa, le 18 avril 1759, Marie Françoise Colette van Pottelsberghe de la Potterie, morte le 6 mai 1802 et inhumée à Gotthem, fille d'Albert Joseph van Pottelsberghe, seigneur de la Potterie, et de Marie Robertine van der Meersche, dame de Berchem, dont neuf enfants, savoir :

A. Marie Josèphe Colette Emmanuelle, née le 3 février 1760.

B. Gaspard Joseph Ghislain Jean Baptiste, qui suit, XX.

C. Madeleine Xavière Josèphe Colette, née le 16 mai 1764.

D. Emmanuel Marie Joseph Alphonse BORLUUT, né le 25 mars 1766, mort le 12 décembre 1773.

E. Emmanuel Joseph Louis, né le 3 janvier 1768, mort à Vinderhoute le 27 juin 1840, chevalier de Malte par brevet de minorité du 29 mai 1768, se rendit plus tard à Malte et y fit ses caravanes; fut membre du conseil municipal de Gand sous le consulat; membre de l'ordre équestre de la Flandre orientale sous le gouvernement des Pays-Bas, et sénateur du royaume de Belgique.

Il avait épousé le 11 mai 1793, Marie Amélie Vander Brugghen, née à Gand le 14 février 1772, morte le 23 novembre 1849, fille de François Jean et de Marie Anne Louise Josèphe van de Woestyne, dont quatre enfants :

a. Marie Françoise Ghislaine, née le 7 avril 1794, morte le 2 juin 1854, épousa Louis Charles Joseph Ghislain van Rockelfing de Nazareth, né le 24 janvier 1773, mort à Gand le 31 juillet 1860, membre de l'ordre équestre et des États provinciaux de la Flandre orientale sous le gouvernement des Pays-Bas.

b. Amélie Charlotte Ghislaine, née le 27 août 1797.

c. François Ghislain BORLUUT, né à Gand le 21 avril 1799, épousa, le 11 mai 1833, Sidonie Marie Colette Ghislaine Kervyn, née le 9 mars 1809, dont trois enfants :

1. Léon Emmanuel Marie Ghislain BORLUUT, né à Gand le 5 février 1834, mort le 7 janvier 1861, épousa, le 19 mai 1855, à Gand, Clémence Philomène Marie Ghislaine van den Bogaerde, née à Gand le 22 mars 1835, morte à Montpellier le 6 juin 1861, fille de Charles Ambroise et d'Albertine Marie Ghislaine, comtesse de Lens, dont une fille, Marie Colette Françoise Joséphine Florence Ghislaine, née à Gand le 10 février 1856, morte à Gand le 25 octobre 1860.

2. Raymond Jean Marie Joseph Ghislain BORLUUT, né le 4 novembre 1837, épousa à

Gand, le 27 avril 1861, Valérie Marie van Pottelsberghe de la Potterie, née à Gand le 5 novembre 1839, fille d'Amédée Marie et de Marie Nathalie de Clercque de Wissocq.

3. Marie Josèphe Colette Ghislaine, née le 7 juin 1850, morte à Hansbeke le 21 août 1862, épousa le 10 novembre 1860, à Hansbeke, Henri Charles Félix Ghislain Charliers de Buisseret, né à Bruxelles le 24 août 1838, fils de Louis Laurent Joseph Ghislain, vicomte Charliers de Buisseret, et de Caroline Emérence Marie de Malingreau de Quenast.

d. Alphonse Jean Baptiste Ghislain Borluut, né à Gand le 8 février 1802, mort au château de Scheldevelde, à Nazareth, Flandre orientale, le 28 juillet 1861, épousa, le 14 novembre 1839, Zoé Marie Colette Ghislaine de Potter, née le 5 août 1820, morte le 10 juin 1858, au château de Schendevelde, fille d'Auguste Jean Ghislain et de Marie Anne Colette Ghislaine Surmont, morte le 23 mai 1856, au château de Schendevelde.

F. Jean Baptiste Bernard Désiré Borluut, né le 31 mai 1770, mort sans alliance à Gand le 7 mai 1836; reçu chevalier de Malte, par brevet de minorité le 15 septembre 1770.

G. Marie Colette Françoise, née le 18 décembre 1773, morte le 18 octobre 1816, épousa le 18 avril 1790, Philippe François Chrétien de Nève, chevalier, membre de l'ordre équestre de la Flandre orientale, né à Waesmunster le 7 juillet 1740, mort à Hamme le 28 mai 1821.

H. Catherine Caroline Josèphe, née le 24 octobre 1775, morte à Gand le 3 avril 1852, épousa le 20 juin 1798, Jean Joseph, comte de Bueren, né le 31 janvier 1773, mort le 13 avril 1848, fils de Christophe Bernard, comte de Bueren, chevalier du Saint-Empire, et d'Anne Françoise van de Woestyne de Pelckem, dont cinq enfants.

XX. Gaspard Joseph Ghislain Jean Baptiste Borluut, seigneur d'Hooghstraete, d'Eenhode, de Borluut, d'Houtswalle, etc., né à Gand le 29 août 1762, échevin des Parchons de Gand en 1788, 1789 et 1793. Lors de l'invasion française en Belgique, en 1794, il fut arrêté un des premiers comme otage, transféré à Paris, et enfermé au Temple, d'où il ne fut relâché qu'après une captivité de près de six semaines. — Sous le gouvernement des Pays-Bas, il fut membre de l'ordre équestre et des États provinciaux de la Flandre orientale, et membre du conseil municipal de la ville de

Gand, où il mourut le 16 octobre 1837, et fut inhumé près de sa mère, à Gotthem, dans le caveau de la famille de Pottelsberghe.

Il épousa à Gand, le 2 mai 1793, Marie Rosalie Ghislaine, comtesse de Lens et du Saint-Empire, née à Gand le 25 décembre 1770, fille de Robert Marie Alexandre Ghislain, comte de Lens et du Saint-Empire, maréchal héréditaire de la Flandre occidentale, baron de Meulebeke, Moorsele, Gracht, seigneur d'Hooyghem, Bavinchove, Ponches, Gros, Terbeken, Cherwonderwynsburch, etc., et de Marie Norbertine Josèphe Ghislaine baronne de Zinzerling, morte à Wondelghem le 2 juillet 1849, et inhumée à Gotthem, auprès son mari, dont six enfants, savoir :

A. Marie Ghislaine, née le 24 mai 1794.

B. Rosalie Marie Josèphe Ghislaine, née à Gand le 19 décembre 1795.

C. Camille Marie Ghislaine, morte en bas âge.

D. Julie Marie Ghislaine, morte en bas âge.

E. Balthazar Marie Ghislain, comte de Borluut d'Hooghstraete, qui suit, XXI.

F. Julie Marie Colette Ghislaine, née à Gand le 7 octobre 1806.

XXI. Balthazar Marie Ghislain, comte de Borluut d'Hooghstraete, par lettres patentes du 2 mai 1847, de Sa Majesté Guillaume II, roi des Pays-Bas, chevalier des ordres du Lion néerlandais et du Faucon blanc de Saxe-Weimar-Eisenach, membre de l'ordre équestre du duché du Limbourg, né le 12 janvier 1802, à Gand, docteur en droit, référendaire de Sa Majesté le roi des Pays-Bas et greffier des États du duché de Limbourg à Maestricht, épousa, le 18 mai 1847, à l'église de Saint-Michel à Gand, dame Ernestine Walburge Constance van der Plancke, née à Bruges le 22 mars 1820, fille de Pierre Jean François et de Caroline Thérèse Constance van den Bogaerde de Meirelbeke, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Rosalie Ghislaine, née à Gand le 19 août 1848.

B. Melchior Charles Marie Ghislain, COMTE DE BORLUUT D'HOOGHSTRAETE, né à Gand le 24 octobre 1849.

C. Louise Françoise Marie Ghislaine, née à Gand le 13 octobre 1851.

Branche éteinte des seigneurs de Schoonberghe.

XIII. BAUDOUIN BORLUUT, seigneur de Schoonberghe, capitaine-lieutenant-général au service de l'empereur Charles-Quint, fils cadet de Gerlin et de Marguerite d'Ailly, né à Gand en 1477. Blessé mortellement au siége de Fontarabie, il expira en 1524, des suites de sa blessure, à Saint-Sébastien, en Biscaye, où il avait été transporté et où il fut inhumé dans une des principales églises de la ville, devant le maître autel.

Il épousa Marguerite T'Serclaes, dite Vincx, fille de Henri et de Jeanne Sacristain, dont il eut quatre enfants, savoir :

A. François BORLUUT, seigneur de Schoonberghe, épousa : 1° Catherine Bacx, veuve du seigneur de Saemslagh, dont il n'eut point d'enfants, et 2° Wendele van Zyl, d'une famille noble de la Hollande, dont un fils :

Baudouin BORLUUT, bailli d'Escornaix, mort sans alliance en 1582.

B. Philippe BORLUUT, chanoine de Saint-Lambert à Liége, mort en Hongrie, au service de l'empereur Ferdinand Ier.

C. Jean BORLUUT, écuyer, capitaine de vaisseau au service du roi Philippe II, qui fut tué par un boulet, devant Flessingue en 1560. Il avait épousé Jossine de Stavele, fille de Jean, dont deux enfants :

a. Frédéric BORLUUT, moine de l'abbaye de Tronchiennes.

b. Josse BORLUUT, sergent d'armes, mort à Gavre en 1499, épousa Catherine Le Meyre, dont un fils Jean, mort sans alliance.

D. Josse, qui suit, XIV.

XIV. Josse Borluut, seigneur de Schoonberghe, par retrait, premier conseiller et pensionnaire de la ville de Gand, mort en mai 1578, fut un des personnages célèbres des Flandres que la maison Borluut s'honore d'avoir produits en si grand nombre.

Il épousa Adrienne de Nieulandt, dont il eut sept enfants, savoir :

A. Jacques, qui suit, XV. — B. Catherine, abbesse du riche hôpital, à Gand, morte le 15 août 1604. — C. Adrien Borluut, mort jeune. — D. Agnès, morte enfant. — E. Philippe Borluut, garde-joyaux et roi d'armes de l'archiduc Albert. — F. Charles Borluut, mort sans alliance. — G. Ysabeau, morte sans alliance.

XV. Jacques Borluut, seigneur de Schoonberghe, échevin de la Keure de Gand en 1593, 1595, 1597, 1598, 1600, 1601, 1602, 1606, 1610, 1612, 1616 et 1622, et des Parchons en 1596, 1608, 1614, 1618, 1620 et 1625, épousa Isabelle Borluut, morte en 1624, fille d'Adrien, seigneur de Zillebeke et de Wilhelmine Triest, dont cinq enfants, savoir :

A. Baudouin Borluut, seigneur de Schoonberghe, épousa Jacqueline de Rodoan, fille de Philippe, baron de Berleghem, seigneur de Biese, Bottel, etc., et de Maximilienne de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfants. — B. Jacqueline, morte sans alliance. — C. Josse Borluut, jésuite. — D. Jacques, qui suit, XVI. — E. Pétronille, morte sans alliance.

XVI. Jacques Borluut, chevalier, seigneur de Schoonberghe, échevin des Parchons de Gand en 1627, 1628, 1641, 1643, 1644, et premier échevin des Parchons en 1648 et 1649, et de la Keure en 1631, 1632, 1634, 1635, 1637, 1639, 1645, épousa : 1° Charlotte Scheyf, fille d'Édouard, et 2° Marie Le Prévôt, dit de Basserode, fille d'Adrien, seigneur d'Enghien. Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Isabelle, née à Gand le 11 septembre 1631, morte le 12 février 1709, épousa le 10 janvier 1657, Alexandre de Brunswick-Lune-

Bourg, seigneur de Terdyck, fils de Charles, gouverneur de Beaumont et de Marie Wouters, dame de Ter-Dyck, dont postérité. — B. Anne Marguerite, née le 3 avril 1635. — C. Albert François Borluut, né à Gand le 27 octobre 1636. — D. Charles Jacques Borluut, qui suit, XVII. — E. Ferdinand Borluut, seigneur de Courtebois, né à Gand le 17 mars 1638, mort sans alliance le 26 septembre 1705, capitaine, inhumé dans l'église des Augustins, à Gand.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

F. Adrienne Anne, née à Gand le 24 mai 1644, morte en bas âge. —G. Adrien Borluut, seigneur d'Overwaetere, né à Gand le 18 juillet 1644, mort sans alliance le 4 avril 1685 et inhumé dans l'église des Augustins, à Gand.—H. Jacqueline Philippine, née à Gand le 29 septembre 1646, épousa le 29 juin 1667, à l'église de Saint-Nicolas, à Gand, Emmanuel de Gruutere, seigneur d'Anvain, dont postérité.

XVII. Charles Jacques Borluut, seigneur de Schoonberghe, mort le 27 avril 1684, épousa le 2 février 1661, à l'église de Saint-Michel à Gand, Marie Thérèse Stalins, fille de Gilles et d'Anne Marie de Scheppere, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Thérèse, née le 22 janvier 1664. — B. Barbe Catherine, dame de Schoonberghe, née à Tronchiennes le 10 juillet 1666, morte à Gand, sans alliance, le 20 octobre 1742 et inhumée dans l'église des Augustins. — C. Charles Ferdinand, qui suit, XVIII.

XVIII. Charles Ferdinand Borluut, seigneur de Schoonberghe et de Caprycke, etc., né le 26 mai 1673, mort à Gand le 19 juillet 1734, et inhumé dans l'église des Augustins, épousa le 7 septembre 1715, à l'église de Saint-Michel à Gand, Adrienne Thérèse Seclyn, dame de Caprycke, morte le 23 octobre 1774, fille de François, seigneur de Caprycke, et de Marie Catherine Wouters de Vinderhoute, dont il n'eut points d'enfants.

BORMAN.

D'or, à trois chapeaux de cardinal garnis de leurs houppes, le tout de gueules. Cimier : Un buste de cardinal couvert du chapeau.

Cette belle famille est originaire du Limbourg.

I. Lambert de Borman, né à Brée le 21 octobre 1637, mort le 6 octobre 1674, mayeur héréditaire des ville et district de Brée, acquit le 28 septembre 1671, les cours censales de Mossis et de Holtuyzen à Oppiter. Il épousa Agnès von der Heyden, née à Brée le 24 août 1641, dont trois enfants, savoir :

A. Nicolas Guillaume, qui suit, II.

B. Marie Anne, née à Brée le 24 mars 1667, qui épousa Pierre Neven, dont elle n'eut pas d'enfants.

C. Michel Frédéric de Borman, né à Brée le 26 août 1669, curé à Meldert, puis doyen de Beeringen.

II. Nicolas Guillaume de Borman, né à Brée le 23 juillet 1665, mort à Brée le 8 avril 1720, mayeur héréditaire des ville et district de Brée, épousa, le 29 mai 1694, Anne Ide Vrerix, née à Hasselt le 20 janvier 1670, morte à Brée le 16 mars 1750, fille de Jean René, bourgmestre d'Hasselt, et d'Anne Marie Claessens, dont trois enfants, savoir :

A. Guillaume Frédéric, qui suit, III.

B. Anne Marie Agnès, née à Brée le 19 décembre 1696, morte le 2 septembre 1765, épousa Antoine Jacobs, lieutenant drossard au bailliage de Stockheim.

C. Nicolas Joseph Gérèon DE BORMAN, né à Brée le 7 septembre 1702, mayeur et stadhouder de la souveraine cour censale de Lummen, épousa Anne Élisabeth Swysen, dont postérité.

III. GUILLAUME FRÉDÉRIC DE BORMAN, né à Brée le 22 avril 1695, mort le 8 novembre 1756, licencié ès lois, lieutenant drossart du comte de Borchgrave au bailliage de Prit et de Grevenbrouck, commissaire des guerres du pays de Liége, épousa Marie Anne Strignart, née à Brée le 6 mars 1707, fille de Jean et de Christine van der Straeten, dont cinq enfants, savoir :

A. Anne Christine Félicité, née à Brée le 14 mai 1726, morte sans alliance.

B. Nicolas Jean DE BORMAN, né à Brée le 24 janvier 1728, mort à Baexem, où il était curé, le 4 mai 1794.

C. Charles Henri Mathieu DE BORMAN, né à Brée le 3 avril 1730, licencié ès lois, conseiller de la princesse-abbesse de Thorn, grand mayeur du pays de Thorn, épousa à Hornes le 23 janvier 1751, Marie Élisabeth de Jeanfils, fille de François, capitaine au service du prince évêque de Liége, dont postérité.

D. François Adrien Alexandre, qui suit, IV.

E. Marie Rose Ferdinande, née à Brée le 10 septembre 1738, morte sans alliance.

IV. FRANÇOIS ADRIEN ALEXANDRE DE BORMAN, né à Brée le 30 avril 1732, licencié ès lois, conseiller de la princesse abbesse de Thorn, son commissaire déciseur près la justice de Neeroeteren, etc., épousa Marie Jacqueline Angéline Coomans, née à Brée le 6 mars 1729, dont un fils, Jacques Ferdinand François Alexandre, qui suit V.

V. JACQUES FERDINAND FRANÇOIS ALEXANDRE DE BORMAN, né à Maeseyck le 15 février 1768, mort à Brée le 6 février 1844, membre de l'ordre équestre de la province de Limbourg le 26 avril 1816, député de l'ordre équestre aux états provinciaux jusqu'en 1830, chevalier de l'ordre de Léopold,

obtint reconnaissance de noblesse le 26 avril 1816 et épousa Élisabeth Claessens, de Maeseyck, dont quatre enfants, savoir :

A. Nicolas Adrien François, qui suit, VI.

B. Arnold Ferdinand Jacques, chevalier DE BORMAN, par arrêté royal du 2 septembre 1856, né à Brée le 8 mai 1807, épousa à Brée le 8 mai 1837, Ferdinande Marie Alexandrine Claessens, sa cousine, née à Liége le 2 juin 1817, dont deux enfants, savoir :

a. Jean Joseph Marie Ferdinand Alexandre DE BORMAN, né à Liége le 29 mars 1838.

b. Dieudonné Ferdinand Marie Camille de BORMAN, né à Liége le 3 octobre 1839.

C. Hélène Clémentine, née à Brée le 8 août 1808, épousa François le Roy.

D. Marie Jeanne Alexandrine, née à Brée le 31 octobre 1812, sans alliance.

VI. NICOLAS ADRIEN FRANÇOIS DE BORMAN, épousa Marie Anne Marguerite Vaes, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques Frédéric François Alexandre, qui suit, VII.

B. Théodore Nicolas, CHEVALIER DE BORMAN, par arrêté royal du 2 septembre 1856, en même temps que son frère Jacques et son oncle Arnold, né à Brée le 29 août 1803, docteur en droit, juge de paix du canton de Looz, épousa Nathalie du Vivier, née le 25 décembre 1804, fille de Nicolas François Joseph et de Lambertine Marie Catherine Barthels, dont trois enfants, savoir :

a. Camille Théodore Frédéric Marie, né au château de Rulingen (Looz) le 2 avril 1837.

b. Adeline Maximilienne Françoise Marie, née au château d'Horpmael le 7 septembre 1839.

c. Marie Félicie Jeanne Gérardine, née au château d'Horpmael le 14 janvier 1846.

VII. JACQUES FRÉDÉRIC FRANÇOIS ALEXANDRE, CHEVALIER DE

Borman, né à Brée le 16 septembre 1795, conservateur des hypothèques à Courtrai, épousa à Courtrai, le 26 novembre 1832, Jeanne Henriette d'Orchies, née à Courtrai le 10 juin 1807, fille de Philippe Henri Constantin et de Jeanne Françoise Delevigne, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Henriette Frédéricque Cornélie, née à Courtrai le 18 janvier 1836.

B. Ernest Charles Marie Alexandre de Borman, né à Courtrai le 17 octobre 1837.

BORREKENS.

Ecartelé, au premier et au quatrième, d'azur à trois fleurs de lis d'argent; au deuxième et au troisième, d'or au sanglier rampant de sable, posé sur une terrasse de sinople. Couronne : à neuf perles, sommée d'un heaume d'argent, couronné d'or, grillé, liseré, colleté d'or, fourré de gueules. Cimier : un panache de plumes d'argent et d'azur. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.

Cette belle famille anversoise obtint, dans la personne d'Engelbert Sohier de Borrekens, né à Anvers le 19 mars 1664, confirmation de noblesse et anoblissement pour autant que de besoin, concession du titre de chevalier du Saint-Empire, permission de faire précéder son nom de la particule et quatre quartiers paternels et maternels, par lettres patentes données à Vienne le 15 octobre 1716, enregistrées à la Chambre des comptes à Bruxelles le 10 mars 1717 et à l'office du premier roi d'armes des Pays-Bas le 19 février précédent. Ce diplôme ayant été annulé comme tous ceux qui avaient été délivrés par la voie irrégulière de la chancellerie de Vienne, le fils de l'impétrant, Engelbert Marie Joseph, obtint, le 10 novembre 1734, confirmation de noblesse avec le titre personnel de chevalier.

Jean Charles Joseph de Borrekens, chevalier héréditaire du Saint-Empire, fut créé baron par lettres patentes du 11 juillet 1783; ce titre fut confirmé à son fils aîné, Jean Engelbert Hyacinthe Joseph, par diplôme du 30 juin 1822, tandis que son fils puîné, Charles Antoine Joseph, obtint, par un autre diplôme du 10 juin 1824, reconnaissance du titre de chevalier, transmissible à tous ses descendants mâles.

Charles Antoine Joseph, chevalier de Borrekens, devint, par le décès de son frère aîné, mort sans alliance à Anvers, le 15 juin 1827, le chef de nom et d'armes de sa famille.

I. Engelbert Borrekens, mort à Anvers le 28 août 1573, et inhumé près de sa femme à Notre-Dame, épousa Elisabeth van Immerseele, morte le 20 septembre 1621, fille de Guillaume et d'Anne de Smidt, dont trois enfants, savoir :

A. Engelbert, qui suit, II.

B. Madeleine, épousa à Anvers par contrat du 23 avril 1595, Jean Baptiste de Cocquiel, mort à Anvers le 11 septembre 1627, fils d'Anselme et d'Élisabeth Cillis.

C. Laurent Borrekens, mort à Anvers le 11 juillet 1639, et inhumé avec sa femme et ses enfants à Notre-Dame, épousa Claire le Pipre, morte le 2 janvier 1658, dont trois enfants :

a. Engelbert Borrekens, prêtre, mort le 15 janvier 1653, à l'âge de trente et un ans.

b. Laurent Borrekens.

c. Élisabeth, morte le 22 juillet 1683.

II. Engelbert Borrekens, né à Anvers le 31 janvier 1573, mort à Anvers le 18 septembre 1643 et inhumé avec sa femme à Notre-Dame, aumônier d'Anvers en 1630, épousa, le 11 septembre 1605, Marguerite Dyck, née le 6 juillet 1581, morte le 26 décembre 1655, fille d'Adrien et de Marie de Schott, sa femme du second lit, dont il eut onze enfants, savoir :

A. Isabelle, née à Anvers le 10 septembre 1606, morte le 11 mars 1683 et inhumée, avec son mari, à Notre-Dame, où elle avait épousé le 24 septembre 1633, Nicolas Muytinckx, né le 8 décembre 1609, mort le 8 novembre 1678, fils de Pierre et de Marie van Hontsum, sa femme du premier lit.

B. Marie, née à Anvers le 9 novembre 1607.

C. Engelbert Borrekens, né le 8 janvier 1609.

D. Marguerite, née le 21 septembre 1610.

E. Jacques Borrekens, né le 24 janvier 1612.

F. Adrien, qui suit, III.

G. Anne, née le 21 août 1617, fille dévote, morte avant le 14 août 1691.

H. Gaspard Borrekens, né le 7 juillet 1619, épousa à Bruxelles, Marie de Mire, femme en secondes noces de Paul Kerremans, dont deux enfants :

a. Marie Anne Brigitte, morte avant le 14 août 1691, épousa Jean van Gindertaalen, greffier du conseil de Brabant, fille de Guillaume, chevalier, et de Claire Woislawska.

b. François Ignace Borrekens, chanoine de Notre-Dame, à Termonde.

I. Melchior Borrekens, né le 17 mai 1621, mort sans alliance en Espagne.

J. Catherine, née le 18 septembre 1628, morte le 24 avril 1681 et inhumée avec son second mari à Notre-Dame d'Anvers, épousa : 1° le 1er mars 1650, Jean Baptiste van Tongerloo, né le 20 septembre 1618, mort le 19 avril 1653, fils de Pierre et d'Anne Viruli, veuf de Cornélie Schalck, et 2° le 23 juin 1666, Gérard Bauwens, né le 12 juin 1633, fils de Gérard et de Marie Somers, sa femme du premier lit.

K. Jean Borrekens, mort sans alliance.

III. Adrien Borrekens, né le 20 décembre 1613, mort le 2 novembre 1678 et inhumé avec sa femme à Notre-Dame d'Anvers, échevin d'Anvers et aumônier de la ville, épousa, le 23 mai 1651, Marie van Langenberghe, morte le 13 février 1693, fille d'André, chevalier, et d'Anne Seghers, sa femme du second lit, dont onze enfants, savoir :

A. Marie Françoise, née le 16 février 1653.

B. Engelbert Sohier, qui suit, IV.

C. Anne Marguerite, née le 25 janvier 1656.

D. Isabelle Jeanne, née le 27 avril 1637, fille dévote.

E. Thérèse Suzanne, née le 12 avril 1658, morte, fille dévote, le 7 novembre 1729.

F. Catherine Pauline, née le 25 novembre 1659, fille dévote.

G. Adrien Borrekens, né le 8 mars 1661, mort à Anvers le 29 janvier 1751, chanoine de Saint-Jacques, à Anvers.

H. Michel Borrekens, né à Anvers le 7 mars 1663, mort à Anvers le 20 octobre 1730, chanoine à Anvers.

I. Jacqueline, née le 24 juillet 1664.

J. Jean François Borrekens, né le 8 octobre 1668.

K. Agnès Catherine.

IV. Engelbert Sohier ou Zelger, chevalier de Borrekens, né à Anvers le 19 mars 1664, licencié ès lois, épousa à Anvers, le 7 octobre 1691, Caroline Schenaerts, veuve d'André le Cat, fille de Jean et de Caroline Bauwens, dont deux enfants, savoir :

A. Engelbert Marie Joseph, qui suit, V.

B. Marie Élisabeth Laurence, née le 18 décembre 1695, morte sans alliance le 2 mai 1736.

V. Engelbert Marie Joseph, chevalier de Borrekens, né à Anvers le 1er août 1693, mort à Anvers le 26 décembre 1748 et inhumé avec sa femme à Notre-Dame, épousa à Anvers, le 8 février 1725, Marie Catherine Wellens, née à Anvers le 25 mai 1705, morte à Anvers le 1er mai 1787, fille de Jean François et de Jacqueline Barbe Cuypers, dont huit enfants, savoir :

A. Engelbert Joseph Adrien, chevalier de Borrekens, né à Anvers le 25 novembre 1726, mort sans alliance à Anvers le 17 mai 1778.

B. Marie Thérèse Josèphe, née le 27 juillet 1728, morte à Anvers le 5 mai 1797, épousa à Anvers le 11 novembre 1750, François Jean Moretus, né à Anvers le 1er juin 1717, mort à Anvers le 31 juillet 1768, fils de Jean Jacques et de Thérèse Mathilde Schilder.

C. Jean Charles Joseph, qui suit, VI.

D. Catherine Josèphe Antoinette, née le 11 octobre 1732, morte le 5 janvier 1764.

E. Jacques Louis Joseph Borrekens, né à Anvers le 8 septembre 1735, mort à Anvers le 18 juin 1814, chanoine de Saint-Jacques, à Anvers.

F. Marie Claire Josèphe, née le 21 février 1737, morte le 10 mai 1798, religieuse à Anvers le 6 octobre 1761.

G. Antoine Joseph François BORREKENS, né le 20 mai 1739, mort sans alliance.

H. Jacques Joseph Hyacinthe BORREKENS, né le 13 septembre 1740, mort sans alliance à Anvers le 18 juillet 1817, échevin d'Anvers.

VI. JEAN CHARLES JOSEPH, BARON DE BORREKENS, par lettres patentes du 11 juillet 1783, né le 5 septembre 1730, mort à Anvers le 18 ventôse an VIII, grand aumônier d'Anvers en 1759, conseiller au tribunal de commerce d'Anvers, épousa à Anvers, le 17 août 1757, Isabelle Marie Aldegonde Goubeau, née à Anvers et baptisée à Notre-Dame le 6 janvier 1728, morte à Anvers, fille de Georges Alexandre, seigneur de Melsen, Mespelaer, Coudenhove, et d'Isabelle Madeleine Bosschaert, dont onze enfants, savoir :

A. Marie Isabelle Aldegonde Joséphine, née le 2 décembre 1758, morte à Lille le 2 janvier 1836, épousa à Anvers le 5 décembre 1780, Arnould Philippe Joseph van der Cruisse de Wazières, né le 4 juin 1749, mort le 11 janvier 1835, fils d'Arnould Hugues Joseph, seigneur de Wazières, et de Mathilde Albertine Imbert de Sénéchal.

B. Isabelle Catherine Josèphe, née à Notre-Dame le 11 janvier 1761, morte sans alliance le 28 novembre 1843.

C. Jean Engelbert Hyacinthe Joseph, BARON DE BORREKENS, né à Anvers le 28 octobre 1762, mort sans alliance à Anvers le 15 juin 1827, obtint reconnaissance du titre de baron par diplôme du 30 juin 1822.

D. Catherine Jeanne Josèphe, née à Anvers le 26 mars 1766, épousa à Anvers le 20 septembre 1803, Ferdinand Philippe de Froucquen, du Namurois.

E. Joseph George Guillaume DE BORREKENS, né le 27 mai 1768, mort à Anvers le 28 mai 1858.

F. Charles Antoine Joseph, qui suit, VII.

G. Marie Catherine Josèphe, née le 7 novembre 1771.

H. Caroline Marie Josèphe, née le 6 septembre 1773.

I. Marie Josèphe Anne, née le 19 mars 1778.

J. Thérèse Sophie Josèphe, née le 3 février 1780.

K. Antoine Joseph Simon Borrekens, né le 17 janvier 1782.

VII. Charles Antoine Joseph, chevalier de Borrekens, par diplôme du 10 juin 1824, né à Anvers le 23 juillet 1770, mort à Malines le 5 janvier 1846, épousa à Anvers, avec dispenses, Isabelle Marie Joséphine Wellens, née le 28 août 1763, morte le 11 avril 1809, fille de Louis Antoine Joseph et d'Hélène Nicole Geelhand, dont huit enfants, savoir :

A. Alphonse Hyacinthe Borrekens, né le 17 août 1792, mort sans alliance à Anvers le 24 décembre 1849.

B. Édouard Louis, chevalier de Borrekens, né à Anvers le 21 novembre 1793, mort sans alliance à Malines le 25 décembre 1840, agent de la société générale pour favoriser l'industrie nationale à Neufchâteau.

C. Rosalie Marie Aldegonde Isabelle Pauline, née à Durden le 1er avril 1795, morte à l'âge de douze jours.

D. Florent Jean, qui suit, VIII.

E. Marie Josèphe, née le 3 juillet 1799, morte, religieuse du Sacré-Cœur, à Amiens, le 9 avril 1849.

F. Pauline Marie Josèphe, née le 17 novembre 1803, morte à Malines le 18 juillet 1821.

G. Rosalie Marie, née le 1er février 1798, épousa à Bruxelles, le 1er mai 1827, Charles Henri Jacques Benoît, comte Cornet d'Elzius du Chenoy, né à Bruxelles le 19 messidor an IX, fils de Jacques Louis Auguste Benoît et de Catherine Martine Ghislaine Robyns.

H. Hélène Marie, née le 16 avril 1801, morte sans alliance à Anvers le 3 février 1861.

VIII. Florent Jean, chevalier de Borrekens, né à Anvers le 4 avril 1796, membre de la députation permanente du conseil provincial d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa à Anvers, le 20 août 1833, Joséphine Françoise Caroline Hortense du Bois, née à Anvers le 18 novembre 1807, fille de Ferdinand Antoine Désiré Joseph Adrien, baron du

Bois, et de Reine Antoinette Pétronille Josèphe Wellens, dont trois enfants, savoir :

A. Charles Joseph Florent DE BORREKENS, né le 24 novembre 1834, mort le 13 décembre 1834.

B. Constantin Ferdinand Joseph, CHEVALIER DE BORREKENS, né à Anvers le 6 août 1836, épousa à Anvers, le 14 mai 1862, Raphaële Caroline Emilie Marie van Ertborn, née à Aertselaer le 27 septembre 1840, fille de Victor Charles Marie Joseph, baron van Ertborn, et de Pauline Marie Antoinette de Wael.

C. Alphonse Marie Joseph DE BORREKENS, né le 8 février 1838.

BOSSCHAERT.

D'or, a l'arbre sec de sable, accompagné de trois merlettes du même ; les deux en chef perchées sur les branches de l'arbre, sommé d'un heaume couronné. Cimier, une merlette de l'écu. Supports : deux lions au naturel.

Originaire d'Anvers, la maison de Bosschaert est distinguée par son ancienneté, ses alliances et son goût éclairé pour les arts graphiques et plastiques.

I. Jacques Bosschaert, alias Gauthier, mort le 21 janvier 1529, épousa Adrienne Goudens, morte le 29 janvier 1538, dont trois enfants, savoir :

A. Paul, qui suit, II.

B. Anne, morte à Anvers le 23 janvier 1572, à l'âge de cinquante-neuf ans, épousa François de Schott, seigneur de Beautersem, aumônier d'Anvers, né à Anvers en 1515, mort à Anvers le 23 avril 1587 et inhumé près de sa femme, à Notre-Dame d'Anvers, avec épitaphe et quartiers, fils de Jacques et de Mechtilde van Asperen.

C. Marguerite, épousa Pierre van der Heyden.

II. Paul Bosschaert, aumônier d'Anvers en 1565, mort à Anvers le 21 janvier 1588, donna aux Dominicains d'Anvers une belle verrière qui renfermait son portrait et qui fut détruite dans l'incendie du couvent en 1680. Il épousa Anne Kerremans, morte à Anvers le 12 mai 1586 et inhumée à Notre-Dame, dont trois enfants, savoir :

A. Gauthier, qui suit, III.

B. Pierre Bosschaert, mort le 6 mars 1570.

C. Marie, épousa Tilmon Thielens, mort en 1570.

III. Gauthier Bosschaert, né à Anvers le 13 juillet 1537, mort à Hambourg le 7 octobre 1611, épousa 1° Marguerite de Schott, née en 1541, morte à Anvers le 2 janvier 1583, fille de Corneille et de Marie Neefs; 2° Marguerite van Surck, et 3° Marguerite Michielsens, veuve d'Arnould van Solt.

Il eut du premier lit onze enfants, savoir :

A. Anne, née à Anvers le 13 novembre 1559, morte à Amsterdam le 13 novembre 1638, épousa 1° Jérôme van Dale; 2° Abraham Adriaensens, mort à Amsterdam en 1607, et 3° Jacques Boon, mort à Amsterdam.

B. André Bosschaerts, né le 30 novembre 1566, mort à Anvers le 31 mars 1611, épousa Catherine Basseliers, morte le 28 septembre 1599, dont une fille :

Catherine, morte le 24 décembre 1653, épousa à Notre-Dame à Anvers, le 10 août 1616, Melchior Lunden, né à Anvers le 18 février 1588, mort le 7 mai 1655, fils de Melchior, grand aumônier d'Anvers, également, et de Catherine van Solt.

C. Paul Bosschaert, né le 25 janvier 1562, mort à Amsterdam le 18 septembre 1620, épousa Isabelle van Solt dont il n'eut pas d'enfants.

D. Jeanne, née le 5 mars 1564, morte le 28 juillet 1595, épousa Pierre van der Piet.

E. Marie, née le 6 janvier 1566, morte à Anvers le 12 juillet 1637, épousa Adrien Stevens, aumônier d'Anvers, mort à Anvers le 27 juillet 1640.

F. Gauthier Bosschaert, né le 16 mars 1567, mort, sans alliance, à Wittemberg, le 24 mai 1591.

G. Théodore Bosschaert, né le 20 février 1569, mort à Hambourg le 10 janvier 1635, épousa 1° Catherine Snellinx; 2° Suzanne Vermeeren, et 3° Sara Werbrouck, veuve de Renier van Wesembeek.

H. Corneille, qui suit, IV.

I. Melchior Bosschaert, né le 25 janvier 1573, mort à Hambourg le 22 septembre 1623, épousa Elisabeth Herbets.

J. Marguerite, née à Anvers le 25 septembre 1574, morte à Am-

sterdam le 8 juin 1632, épousa 1° Corneille van Beselaer, et 2° Gaspard van Wicquefort.

K. Gaspard BOSSCHAERT, né le 2 février 1578, mort par accident dans l'Elbe, à Hambourg, le 2 juin 1602.

IV. CORNEILLE BOSSCHAERT, né à Anvers en 1570, mort le 6 juillet 1636 et inhumé avec sa femme à Notre-Dame, avec épitaphe et armoiries, aumônier d'Anvers, épousa Claire van Valckenbourg, morte le 25 novembre 1620, dont six enfants, savoir :

A. Adrien BOSSCHAERT, mort à Anvers le 6 avril 1640, épousa, le 6 juillet 1625, Marie van der Piet, morte le 10 mars 1657, fille de Pierre et de Marie Kelckens, dont six enfants :

a. Corneille BOSSCHAERT, anobli par lettres patentes du 16 août 1685, né le 31 août 1627, mort le 23 décembre 1707 et inhumé à Notre-Dame, épousa, le 9 septembre 1653, Anne Lunden, née à Anvers le 24 juin 1633, morte à Anvers le 13 janvier 1702, dont deux filles :

1. Marie Catherine, née le 30 octobre 1665, morte le 11 janvier 1738, épousa, le 28 janvier 1687, Jean Adrien de Witte, seigneur de Leverghem et de Doorne, aumônier d'Anvers, né le 31 octobre 1658, mort le 7 août 1719, fils de Jacques Antoine, bourgmestre d'Anvers en 1684, et d'Anne Catherine Maillaert, dame de Quarebbe.

2. Anne Françoise, née le 23 juillet 1670, morte en 1726, épousa à Notre-Dame, a Anvers, le 1er août 1694, Guillaume Albert Lunden, né à Anvers le 9 août 1668, mort à Anvers le 23 juin 1751, fils d'Arnould Albert et de Catherine Moens.

b. Anne Marie, morte sans enfants le 14 juillet 1702, épousa à Anvers, le 24 mai 1659, Guillaume Lunden, né à Anvers le 12 août 1624, mort à Anvers le 12 juillet 1692, grand aumônier d'Anvers, veuf de Catherine Lunden, fils de Melchior et de Catherine Bosschaert.

c. Adrien BOSSCHAERT, épousa Marie Catherine Janssens de Bisthoven, fille de Pierre Joseph, échevin d'Anvers, et de Marie Schoenmaecker, dont six enfants :

1. Joseph Adrien BOSSCHAERT, mort en septembre 1747.

2. Catherine Claire, morte le 12 mars 1731, épousa François Pauli, seigneur d'Arendonck, receveur de Turnhout, mort le 30 juin 1732.

3. Isabelle Catherine, morte sans alliance.

4. Jean Charles BOSSCHAERT, annobli par lettres patentes du 7 mai 1729, mort le 8 janvier 1749, grand aumônier d'Anvers, épousa Marie Thérèse Caroline de Knyff morte le 13 juin 1755, fille de Jacques Gérard et de Marie Agnès Verbiest, femme en secondes noces de Jean Joseph Marie du Bois.

5. Marie Anne, ursuline à Malines.

6. Jean Pierre BOSSCHAERT, mort en septembre 1718.

B. Claire, morte le 28 mai 1633, à l'âge de vingt-huit ans, épousa Jacques Goos, mort le 19 juillet 1666, à l'âge de soixante-dix-sept ans, fils de Jacques Moens, dont trois enfants. Jacques Goos épousa en secondes noces Suzanne van der Goes.

C. Gauthier, qui suit, V.

D. Anne, née en 1610, morte le 3 octobre 1652, épousa Jean van der Piet.

E. Corneille, chef de la branche cadette, éteinte en 1812.

F. Pierre Bosschaert, mort sans alliance.

V. Gauthier Bosschaert, mort le 18 juillet 1655 et inhumé à Notre-Dame, épousa 1° Marie de Groot, morte le 26 juillet 1641, fille de Balthazar et de Suzanne Fourment, et 2° Marie de Groot, morte le 21 juillet 1661, fille de Henri et de Sibylle d'Usterloo.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Gauthier Bosschaert, mort à Hoboken en 1724, épousa Marguerite Carlier, dont deux enfants :

a. Marie Thérèse, morte le 11 octobre 1752, épousa à Anvers, le 31 mars 1693, Jean Baptiste Lunden, né à Anvers le 10 décembre 1663, mort le 4 septembre 1735, fils de Jean Baptiste et d'Hélène Françoise Rubens.

b. Egide Aimé Bosschaert, mort sans alliance le 27 octobre 1709.

B. Balthazar, qui suit, VI.

C. Marie, épousa Jean de la Flie.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

D. Sibylle, morte le 20 janvier 1690, épousa Henri François Schilders, aumônier d'Anvers, mort le 18 novembre 1688, fils de François et de Michelle Gertrude van Nierop.

E. Jacques, auteur de la seconde branche.

F. Marie Catherine, épousa Charles François Courtois, chevalier, seigneur de Bouchoute, mort en 1681, fils de Balthazar et de Marie de la Bistrate.

G. Claire Marie, capucine.

H. Marie Anne, morte le 12 février 1694, épousa Nicolas Cheeus, chevalier, mort en 1726, fils de Jean et de Marie van der Piet.

VI. Balthazar Bosschaert, mort le 15 juin 1699, épousa Catherine Forment, fille de Jean, dont trois enfants, savoir :

A. Charles François, qui suit, VII.

B. Claire Césarine, épousa Gaspard della Faille, mort le 15 janvier 1742, fils d'Alexandre, chevalier, seigneur de Reeth, de Laer et d'Archènes. écoutète d'Anvers, et d'Anne Marie van Breuseghem, sa femme du premier lit.

C. Alexandrine Thérèse, épouse Jean Joseph de Bisthoven, fils de Jean Charles et de Catherine Janssens.

VII. Charles François Bosschaert, créé chevalier à titre personnel, par lettres patentes du 2 juillet 1714, seigneur de Westrem et de Voorde, mort le 25 octobre 1748, épousa, en 1712, Anne Marie Catherine van den Brande, morte le 11 février 1765 et inhumée à Saint-Jacques d'Anvers, fille de Jean, seigneur de Reeth, secrétaire du grand Conseil de Malines, créé chevalier par lettres patentes du 25 octobre 1692, et d'Anne Catherine T'Santele. Par diplôme du 20 novembre 1756, elle obtint la régularisation des lettres de l'année 1714, rétroaction en faveur de son époux, dont l'état de noblesse fut confirmé et octroi pour ses deux fils du titre de chevalier.

Charles François Bosschaert eut huit enfants, savoir :

A. Anne Marie Catherine, épousa François van den Borcht, fils de François et d'Anne Marie Elisabeth Moens.

B. Charles Nicolas Joseph, qui suit, VIII.

C. Marie Thérèse, morte le 3 avril 1764, épousa Michel Jean Antoine Knyff, chevalier, par lettres patentes du 20 novembre 1756, né à Anvers le 28 septembre 1720, secrétaire de la ville d'Anvers, fils de Jacques Gérard, chevalier du Saint Empire, et de Marie Agnès Verbiest.

D. Séraphine Colette, religieuse au béguinage, à Anvers.

E. Balthazar Bosschaert, né le 25 mars 1725, mort en bas âge.

F. Jean François Bosschaert, prêtre, né le 4 janvier 1726, mort le 19 octobre 1784.

G. Jean Joseph Henri Bosschaert, chevalier, né le 19 octobre 1724,

licencié ès lois de l'université de Louvain, le 20 juillet 1751, mort en 1794, épousa, le 16 août 1752, Isabelle Anne Marie de Witte, née le 30 août 1728, fille de Jean Guillaume Nicolas Joseph, seigneur de Leverghem, de Bouwel, de Terbeek, etc., et d'Anne Marie Joséphine, sa femme du second lit, dont sept enfants, savoir :

a. Anne Marie Isabelle, née le 24 juin 1753, morte, sans alliance, le 15 janvier 1780.

b. Charles Joseph Martin Bosschaert, né le 10 novembre 1754, mort sans alliance.

c. Paul Joseph Jean de Bosschaert de Bouwel, chevalier par lettres patentes du roi Guillaume 1er des Pays-Bas, né le 22 juin 1756, mort le 24 septembre 1836, et inhumé à Bouwel, épousa 1° le 29 mai 1783, Marthe Jeanne Marie Vincente Priuli, dite de Proli, morte le 2 septembre 1815, à l'âge de cinquante-deux ans, fille de Charles André Melchior et de Cornélie Pétronille van der Linden, et 2° à Bruxelles, le 24 janvier 1817, Julie Barbe van Langendonck, née à Bruxelles le 15 mars 1787, fille de Charles Jean Joseph et de Thérèse Angélique de Meester. Elle épousa, en secondes noces, le 19 mars 1838, Adolphe Mouriau, capitaine de cavalerie.

Paul Jean Joseph, chevalier de Bosschaert de Bouwel, ne laissant pas d'enfant mâle, institua pour légataire son parent Auguste Marie Joseph Bosschaert, fils aîné d'Augustin Égide et d'Angélique Marie Joséphine della Faille de Leverghem.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

1. Isabelle Ernestine Sophie Pauline, née le 29 septembre 1784, morte à Wommelghem le 4 novembre 1852, épousa le 11 juin 1805, Jean Ferdinand Marie Joseph Osy de Wichem, né à Anvers le 5 décembre 1778, mort sans enfants le 11 janvier 1841, fils de Jean Charles Osy, seigneur de Wichem et de Marie Christine Jeanne Jacqueline della Faille, sa femme du second lit.

2. Joseph Édouard Bosschaert, né le 6 août 1786, mort pendant le cours de ses études, à Paris.

d. Jean Aloïs Joseph Bosschaert, né le 16 novembre 1757, licencié ès lois de l'université de Louvain le 26 juin 1780, échevin d'Anvers en 1782, membre du Corps législatif.

e. Joseph François Henri Bosschaert, né le 14 août 1759.

f. Michel Bosschaert, sans alliance.

g. Catherine Marie Isabelle, né le 16 août 1761, morte à Bruxelles le 12 août 1794, épousa Pierre de Bruyn, seigneur de Vierset, fils de Pierre Michel et d'Isabelle van der Sanden.

H. Isabelle Caroline Marie Joséphine, née à Anvers le 13 avril 1773, morte à Anvers le 23 janvier 1860, épousa, à Anvers le 23 février 1794, Charles Antoine Marie Hyacinthe della Faille, né à Anvers le 14 janvier 1772, mort à Anvers le 5 octobre 1818, fils de Jean Baptiste, seigneur de Waerloos, et de Jeanne Marie Joséphine della Faille, son épouse du premier lit.

VIII. Charles Nicolas Joseph de Bosschaert, chevalier, né à Anvers le 11 juillet 1715, mort à Anvers, le 14 décembre 1792, épousa à Anvers, le 20 octobre 1756, Cornélie Caroline Josèphe de Pret, née le 14 mai 1724, morte le 20 février 1789, fille d'Arnoud François et d'Anne Marguerite van Hoorne, dont deux enfants, savoir :

A. Charles Jean Joseph, qui suit, IX.

B. Thérèse Marie Josèphe, née le 12 novembre 1760, morte à Anvers le 22 novembre 1825, épousa, le 21 octobre 1783, Louis Paul Charles Joseph van Colen, seigneur de Bouchout, et de Jeanne Marie Simonne Josèphe de Fraula.

IX. Charles Jean Joseph, chevalier de Bosschaert, né le 6 mai 1759, mort à Anvers le 8 septembre 1828, épousa à Anvers, le 7 avril 1812, Catherine Marie Françoise de Vinck, née à Anvers le 4 décembre 1775, morte à Hemixem le 25 septembre 1851, fille de Jean François Joseph, seigneur de Westwezel, et d'Hélène Françoise Stier, dont deux enfants, savoir :

A. Charles Marie Joseph, qui suit, X.

B. Mélanie Marie Louise, née en 1817, morte sans alliance, à Bruxelles, le 13 juin 1836.

X. Charles Marie Joseph, chevalier de Bosschaert, par diplôme de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays-Bas, chevalier de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane, né à Anvers le 26 juillet 1813, bourgmestre d'Hemixem, chef de nom et d'armes de sa famille, épousa, à Anvers, le 10 novembre 1859 Amélie Thècle Emilie Weber, née à Anvers le 16 octo-

bre 1835, fille de Charles Edouard, consul de Bade à Anvers, et de Thècle Gloerkler, dont une fille :

Catherine Emilie Marie Emmanuelle, née le 1er juin 1861, morte cinq jours après sa naissance.

Seconde branche.

VI. JACQUES BOSSCHAERT, fils ainé de Wautier et de Marie de Groot, sa femme du second lit, mort le 21 septembre 1677, aumônier de la ville d'Anvers, épousa Hélène Vincque, morte le 30 novembre 1692, fille de Charles et d'Anne Marie Cheûus, dont trois enfants, savoir :

A. Charles, qui suit, VII.

B. Jacques BOSSCHAERT, mort à Anvers sans alliance.

C. François, mort à Rome sans alliance.

VII. CHARLES BOSSCHAERT, mort en 1723, épousa, le 25 février 1702, sa cousine germaine, Isabelle le Candele, née le 16 août 1668, morte le 4 mars 1712, fille de Louis, juge de la chambre des Tonlieux à Anvers, et de Catherine Vincque, dont deux enfants, savoir :

A. Isabelle Madeleine, morte le 4 février 1764, épousa, le 19 juin 1705, Georges Alexandre Goubeau, écuyer, seigneur de Melsen, de Mespelaer, de Coudenhove, né le 25 décembre 1697, mort le 14 août 1760, grand aumônier d'Anvers en 1725, fils d'Alexandre, seigneur de Merxem et de Mespelaer, et de Marie Constance Albertine Rubens.

B. Jacques Joseph, qui suit, VIII.

VIII. JACQUES JOSEPH BOSSCHAERT épousa, en 1752, Isabelle Claire Melyn, morte à Anvers le 16 mars 1785, fille de Jean Michel et d'Isabelle Claire van Havre, dont trois enfants, savoir :

A. Jacques Joseph Xavier, qui suit, IX.

B. Georges BOSSCHAERT, né en 1755, mort en bas âge.

C. Joseph BOSSCHAERT, capucin.

IX. Jacques Joseph Xavier Bosschaert, né à Anvers le 3 décembre 1753, mort à Bruxelles le 1er novembre 1803, épousa à Anvers, le 11 juin 1776, Isabelle Catherine Marie Lunden, née à Anvers le 17 avril 1756, morte à Anvers le 7 mars 1817, fille d'Arnoud Guillaume Joseph et d'Isabelle Louise van der Cruyce, dont cinq enfants, savoir :

A. Ferdinand Arnould Joseph Bosschaert, né à Anvers le 15 juillet 1777, mort sans alliance.

B. Joseph Louis Bosschaert, né à Anvers le 20 septembre 1779, mort sans alliance, à Anvers, le 4 avril 1805.

C. Augustin Egide, qui suit, X.

D. Emmanuel Joseph François Bosschaert, né à Anvers le 5 mai 1785, mort le 20 janvier 1838, épousa : 1° le 9 juin 1817, Françoise Marie de Wael, née le 19 décembre 1781, morte sans enfants le 20 octobre 1823, fille d'Ignace Joseph et de Pétronille van der Aa, et 2° le 23 janvier 1827, à Anvers, Rosalie Joséphine Hélène du Bois, née le 24 février 1802, morte le 12 mars 1835, fille de Ferdinand Antoine Désiré Joseph Adrien et de Reine Antoinette Josèphe Wellens, dont un fils :

Théodore Emmanuel Marie Joseph Bosschaert, né le 9 décembre 1827, mort à Anvers le 19 avril 1857, épousa, le 6 février 1849, sa cousine germaine, Eulalie Wilhelmine Reine Joséphine du Bois, fille de Louis Hyacinthe Joseph et de Nathalie Eulalie de Caters, dont deux enfants :

1. Joseph Bosschaert, né en novembre 1852, mort le 21 juillet 1853.
2. Joseph Bosschaert, né le 13 mai 1854.

E. Isabelle Marie Thérèse, née le 8 avril 1787, morte enfant.

X. Augustin Egide Bosschaert, né à Anvers le 2 septembre 1781, mort à Anvers le 17 mai 1860, épousa, à Anvers, le 4 février 1807, Angélique Marie Joséphine della Faille Leverghem, née le 28 mai 1778, morte à Anvers le 20 avril 1832, fille de Joseph Jean Henri Charles Népomucène, membre de la première chambre des Etats-Généraux, et de Catherine Isabelle Marie Joséphine Antoinette de Witte, dont cinq enfants, savoir :

A. Augustin Marie Joseph Bosschaert de Bouwel, légataire de Paul Jean Joseph, chevalier de Bosschaert de Bouwel, né à Anvers le 2 juillet 1809.

B. Adèle Marie Josèphe, née le 7 avril 1811, morte à Boisschot le 20 octobre 1820.

C. Albertine Marie Joséphine, née le 30 janvier 1813.

D. Georges Marie Joseph Bosschaert, né le 5 juin 1815, épousa, le 20 avril 1841, Colette Albertine Marie van den Berghe, née le 21 mai 1818, fille de Charles Jean Joseph et d'Henriette Marie Isabelle Moretus, dont quatre enfants :

a. Marie Joséphine Henriette Augustine, née le 26 septembre 1842.

b. Robert Marie Joseph Bosschaert, né le 27 mai 1844.

c. Emile Marie Joseph Bosschaert, né le 2 mars 1845.

d. Ernest Marie Joseph Bosschaert, né le 12 novembre 1853.

E. Victoire Marie Josèphe, née le 28 février 1820, épousa le 20 janvier 1840, Jules Antoine de Padoue Joseph Meyers, né le 19 août 1813, fils de Ferdinand Antoine et d'Isabelle Antoinette Joséphine Vermoelen, dont postérité.

Troisième branche.

V. Corneille Bosschaert, fils troisième de Corneille et de Claire van Valckenbourg, né le 18 février 1614, mort en 1678, épousa en 1640, Marie van der Piet, morte en 1669, fille de François et d'Elisabeth van Os, dont trois enfants, savoir :

A. Claire Marie, épousa don Pedro de Vos, né en 1640, fils de Paul et d'Isabelle van Waerbeeck,

B. Corneille François, qui suit, VI.

C. François Bosschaert, né à Anvers, le 13 octobre 1642, drossart de Rumpst et de Boom, épousa : 1° Catherine Garst; 2° Marie de Coninck; 3° . . . . . 4° Catherine Martyns.

Il eut du premier lit quatre enfants :

a. Corneille Bosschaert, né à Anvers le 3 mars 1677, épousa Madeleine Van den Berghe, dont postérité.

b. c. d. Trois filles béguines.

VI. Corneille François Bosschaert, né à Bruxelles le 5 décembre 1678, mort à Bruxelles le 20 août 1728, amman de la ville de Bruxelles le 22 août 1722, auteur des notes du *Traité de Procédure*, de Simon van Leeuwen, édition de Bruxelles, 1720, épousa le 10 mai 1685, Isabelle van Kessel, fille de Théodore, bourgmestre d'Anvers et de Catherine Redingher, dont quatre enfants :

A. Théodore Bosschaert, mort sans alliance en 1724.

B. Jacques Corneille François, qui suit, VII.

C. Isabelle Marguerite, épousa Guillaume Henri de Greve, mort le 8 mai 1751, échevin et secrétaire de la ville de Bruxelles.

D. Marie Catherine, épousa N. van der Heyden.

VII. Jacques Corneille François Bosschaert, mort à Bruxelles le 30 mai 1754 et inhumé à l'église du Finistère, licencié ès lois de l'université de Louvain en 1725, conseiller-assesseur du drossard de Brabant et du prévôt de la Cour le 8 mai 1740, conseiller et maître de la chambre des comptes, conseiller du domaine le 17 décembre 1749, épousa Thérèse Josèphe Boscheron, morte le 13 avril 1752, dont trois enfants, savoir :

A. Guillaume Jacques Joseph, qui suit, VIII.

B. Marie Thérèse, religieuse au couvent de Berlaymont, morte le 17 septembre 1814, à l'âge de soixante dix neuf ans.

C. Isabelle Joséphine, née le 22 janvier 1739, épousa le 12 février 1765, Jean Baptiste Goswin, comte de Wynants, né le 27 octobre 1726, conseiller honoraire de la chambre des comptes, garde des chartes du duché de Brabant, fils de Pierre Melchior Henri, conseiller au conseil souverain du Brabant et de Catherine Pangaert.

VIII. Guillaume Jacques Joseph Bosschaert, mort sans alliance à Bruxelles le 14 décembre 1815, à l'âge de soixante-dix-huit ans, licencié ès lois à l'université de Louvain le 20 avril 1760, greffier de la chambre d'Uccle en 1779, contribua puissamment à la reprise des études artistiques à

Bruxelles. Il est l'un des fondateurs de l'Académie de peinture et du Musée de Bruxelles. Nommé par l'administration centrale du département de la Dyle membre du jury pour les recherches des objets d'art et de sciences de ce département, il devint, par son activité et son intelligence, le véritable fondateur du Musée de Bruxelles. Il prit aussi une large part pour l'organisation des travaux artistiques et l'administration des études. Son buste en marbre orne l'une des salles du Musée.

BOUCQ DE BEAUDIGNIES.

Ecartelé, au premier et au quatrième, d'azur à trois ruches d'or, qui est le Boucq; au deuxième et au troisième, coupé de gueules et d'argent, qui est de Lanfranchy; timbré, pour le chef de la famille, de la couronne de vicomte; et, pour les autres, d'un heaume d'argent, grillé, couronné d'or, fourré de gueules, aux hachements d'or et d'azur. Cimier : une chèvre naissante de sable entre deux vols d'or. Supports : deux chèvres de sable.

Devise (or sur azur) : **Maintenir fault.**

La généalogie de cette famille, originaire du Cambrésis, remonterait, d'après le Carpentier, à l'an 1236, dans la personne de Jacquemart, franc fieffé du comté de Cambrésis. Admise depuis des siècles dans la noblesse française, elle fait partie aujourd'hui de la noblesse officielle de la Belgique. Son chef de nom et d'armes, M. le vicomte Marie Anne Joseph Charles, vicomte le Boucq de Beaudignies, obtint, le 18 juillet 1845, de Sa Majesté le roi Léopold I, confirmation du titre que son père, Philippe François Joseph, devait à la bienveillance du roi de France, Louis XVIII.

I. Alexandre le Boucq, seigneur du Maretz, épousa Jeanne Bougier, dont un fils, Jacques, qui suit, II.

II. Jacques le Boucq, seigneur du Maretz, épousa Élisabeth de Sars, dont cinq enfants, savoir :

A. Simon le Boucq, épousa Jeanne Legière. Il fonda la branche des seigneurs du Maretz.

B. Jacqueline, épousa Pierre Picard, chatelain de Haismes, puis magistrat de la ville de Valenciennes en 1481.

C. Pierre, qui suit, III.

D. Alix, épousa Jean de la Derrière.

E. Jean le Boucq, épousa Marguerite de Saumier.

III. Pierre le Boucq, seigneur de Hestrud, né en avril 1460, mort en octobre 1504, épousa Jeanne de Noyelles, morte en avril 1506, dont sept enfants, savoir :

A. Pierre le Boucq, épousa Jeanne Vastar, dont deux enfants :

a. Jeanne, épousa Michel de Herlin, seigneur de Zelain, de Beausart, du Quesnoy, de Tourotte, etc. Il fut une des victimes de l'inquisition.

b. Pierre le Boucq, fit en 1548 le voyage de Rome et épousa Marie de Herlin, sœur de Michel ci-dessus, dont une fille, Jeanne, qui épousa Martin de Vos.

B. Noé, qui suit, IV.

C. N., prieure de l'abbaye du Mont Saint Martin.

D. Jeanne, épousa Jacques du Buisson.

E. Jean le Boucq, épousa : 1° Claire du Buisson, sœur de Jacques, et 2° Alison de la Fontaine, dite Wicart.

F. Tassard le Boucq, épousa Jeanne de Helvin.

G. Jacques le Boucq, épousa Marie de Guelnye, dont un fils :

Tassard le Boucq, épousa Françoise Wallerond, dont trois filles : Marie, qui épousa Louis Puchat, Jacqueline et Jeanne.

IV. Noe le Bouçq, né à Valenciennes, le 16 mars 1567, grand maître de l'artillerie du roi d'Espagne et surintendant des munitions de guerre, épousa : 1° Anne le Prince, et 2° Marguerite Vivien, morte le 13 mars 1587 et inhumée auprès de son mari à Notre-Dame la Grande.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Simon le Boucq, épousa : 1° Jeanne Vairon, et 2° Marie Pipelaire. Il eut du premier lit deux enfants :

a. Bernardine, épousa Jean de la Bassée.

b. Marguerite, morte sans alliance.

B. Olivier, qui suit, V.

Il eut du second lit neuf enfants, savoir :

C. Anne, morte à Valenciennes, épousa Jean Boulanger, mort le 15 septembre 1557. Il occupait la charge de maître de poste.

D. Catherine, épousa Pierre de Thiefries.

E. Roland LE BOUCQ, fut aussi persécuté pour cause d'opinions religieuses, arrêté par le Saint Office le 26 août 1567 et condamné au dernier supplice. Il avait épousé Françoise de Caignoucle, dont sept enfants, entre autres :

a, Noël LE BOUCQ, épousa Barbe le Martin.

b. Françoise, épousa : 1° Jean de le Hove, et 2° Jean Faucquel.

c. Jeanne, épousa, le 6 mai 1591, Christophe Lansel.

F. Marguerite, épousa : 1° Guillaume Thiefries, et 2°, le 19 mai 1571, Jean François

G. Richard LE BOUCQ, mort le 30 janvier 1624, maître des pauvres de la ville de Valenciennes, épousa Ursule Puchot, morte le 16 avril 1680, dont quatre enfants.

a. Richard LE BOUCQ, épousa en 1611 Anne Deulen, dont trois enfants.

1. Jean LE BOUCQ, mort sans alliance en 1632.

2. Philippe LE BOUCQ, mort sans alliance en mars 1658, fit, en 1640, décorer avec une grande magnificence la chapelle de Notre-Dame la Grande, à Valenciennes, renfermant les tombeaux de sa famille. Il lui fit don d'une relique de saint Philippe de Néri, son patron, renfermé dans un buste d'argent d'un grand poids, et depuis lors l'autel prit le nom de Saint-Philippe de Néri.

3. Catherine, née le 28 octobre 1617, morte en 1639, épousa son cousin germain François Beugnies, époux en secondes noces de Jeanne le Duc.

b. Simon, qui fonda la branche des seigneurs de la Mouzelle.

c. Jeanne, épousa Jacques Beugnies.

d. Madeleine, épousa Antoine le Coulon.

H. Jacques LE BOUCQ, mort sans alliance le 2 mai 1573 et inhumé à Notre-Dame la Grande, dans la chapelle de Saint-Luc, fut un généalogiste célèbre, héraut de Charles Quint, nommé en 1559, par Philippe II, roi d'armes de la Toison d'or, à Gand. Il figure en cette qualité dans la fameuse fête de la principauté de Plaisance, tenue à Valenciennes en 1548, en remplacement de Pierre le Boucq, son cousin, momentanément à Rome. Il laissa plusieurs traités héraldiques, détruits dans l'incendie du palais de Bruxelles, en 1731, et s'adonna aussi, avec succès, dans l'art de la peinture.

I. Noël LE BOUCQ, épousa : 1° Catherine de Spinola, et 2° Anne le Sanglier.

J. Jacqueline, épousa Philippe Michel.

K. Aimery LE BOUCQ, épousa : 1° Cornélie van den Cornput, et 2° Suzanne l'Hermite.

V. OLIVIER LE BOUCQ, seigneur de Hestrud, mort à Valenciennes le 4 juin 1577, échevin et puis greffier de Valenciennes, épousa : 1° Catherine le Mye, et 2° Isabeau van Penbeck.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Philippe LE BOUCQ, mort subitement le 20 mars 1583, à l'âge de trente-sept ans, gouverneur du prince Charles de Croy et de Chimay, secrétaire du comte Philippe de Lalaing, gouverneur du Hainaut, épousa Marguerite d'Oultreman, dont une fille unique :

Marie, morte le 16 juillet 1617, à l'âge de cinquante-cinq ans, épousa, le 24 octobre 1595, Jean Vivien, seigneur de Salmonsart et de Forêt, prevôt de Valenciennes, mort en 1618, à l'âge de soixante-dix ans.

B. Pierre, qui suit, VI.

C. Michel LE BOUCQ, épousa Antoinette de la Haye, dont trois enfants.

a. Pierre LE BOUCQ, épousa : 1° Aldegonde Hiolle, et 2° Marie le Comte.

b. Jean LE BOUCQ, épousa Catherine Bettremieu.

c. Barthélemi LE BOUCQ, sans alliance.

D. Nicolas LE BOUCQ, sans alliance. — E. Jeanne, sans alliance. — F. Anne, sans alliance.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

G. André LE BOUCQ, mort le 11 juillet 1636, prieur de l'abbaye de Vicogne, fit ériger à l'église de Notre-Dame de la Cauchie, à Valenciennes, où son père était inhumé, un monument à sa mémoire.

H. Jean LE BOUCQ, mort sans alliance à l'âge de soixante-dix-huit ans.

I. Nicolas LE BOUCQ. — J. Michel LE BOUCQ. — K. Corneille LE BOUCQ. — L. Anne. — M. Marguerite ; morts sans alliance.

VI. PIERRE LE BOUCQ, seigneur de Lompret et de Camcour-

gean, mort le 20 novembre 1516, à l'âge de soixante-treize ans, bailli de Sebourg et de Curgies, cinq fois conseiller du magistrat de Valenciennes, trésorier des troupes espagnoles, greffier de la ville de Valenciennes, historien distingué, épousa : 1° Marguerite de Hangoubart, morte le 20 septembre 1592, et 2° Marie de Pannemarck.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Jeanne, née à Valenciennes le 15 janvier 1670, épousa Jean de Vallines, échevin de Cateau-Cambrésis.

B. Marguerite, morte le 10 juillet 1631, épousa François Cambier, premier échevin de Valenciennes, mort le 28 juillet 1632.

C. Henri, qui suit, VII.

VII. Henri le Boucq, chevalier par diplôme de 1659, seigneur de Camcourgean et de Lompret, né le 19 juillet 1584, mort le 19 décembre 1660, compléta les écrits de son père, qu'il édita, et laissa de sa femme, Marie Descault, morte le 26 décembre 1636, cinq enfants, savoir :

A. Joseph le Boucq, mort en bas âge.

B. François le Boucq, prêtre, mort à Valenciennes le 26 juillet 1653.

C. Philippe le Boucq, mort à Valenciennes le 10 décembre 1829, à l'âge de dix-huit ans.

D. Pierre le Boucq, seigneur de Camcourgean et de Lompret, échevin de Valenciennes, épousa, le 6 mars 1646, Marie Rasoir.

E. Albert Joseph, qui suit, VIII.

VIII. Albert Joseph le Boucq, seigneur de Camcougean, par relief du 13 avril 1678, épousa : 1° le 30 mars 1650, Marie Marguerite Rasoir, et 2° le 17 mars 1662, Claire Françoise Mairesse.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Marie Rose Aldegonde, née à Valenciennes le 15 avril 1652, morte à Valenciennes à l'âge de cinq jours.

B. Ignace Joseph LE BOUCQ, né à Valenciennes le 3 avril 1653, mort le 26 octobre de la même année.

C. Marie Rose, jumelle du précédent, épousa Jean Baptiste de Castro-y-Lemos.

Il eut du second lit trois enfants :

D. Simon Ignace Joseph LE BOUCQ, chevalier, seigneur de Wygré et de Braisme, né le 31 juillet 1666, épousa le 30 mai 1686, Marie Josèphe Wery, fille de Gabriel, seigneur de Noupy, et de Marie Deschamps. dont un fils :

Jean François Joseph LE BOUCQ, chevalier, seigneur de Braisme, mort le 10 février 1761, épousa le 27 novembre 1709, Marie Thérèse Hayer.

E. Henri Joseph Florent, qui suit, IX.

F. Joseph François LE BOUCQ, seigneur de Lompret, épousa 1° Marie Françoise Pluvier ; et, 2°, en juin 1729, Marie Antoinette de Vaux.

Il eut du second lit deux enfants :

a. Marie Thérèse Josèphe, épousa Alexandre François le Hardy, seigneur de Famars et d'Aulnoy.

b. N., dite mademoiselle de Lompret.

IX. HENRI JOSEPH FLORENT LE BOUCQ, chevalier, seigneur de Camcourgean, de Rompeault et d'Aulnoy, né à Valenciennes le 26 mai 1668, échevin de Valenciennes, épousa : 1° le 27 novembre 1691, Marie Catherine Thérèse de Mesureur, et 2° Marie Hélène Laurent.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Albert Joseph, qui suit, X.

Il eut du second lit un fils :

B. Henri Joseph LE BOUCQ, mort le 22 octobre 1728, épousa à Valenciennes, le 22 juillet 1727, N. Druart, femme en secondes noces de Jean Joseph Bourdon.

X. ALBERT JOSEPH LE BOUCQ, seigneur de Camcourgean et de Rompeault, né à Valenciennes le 13 septembre 1692, mort en 1765, épousa à Douai, le 28 décembre 1714, Marie

Thérèse Josèphe de le Feuille, morte à Douai le 11 novembre 1779, dont quatre enfants, savoir :

A. Gaspard Joseph, qui suit, XI.

B. Henri LE BOUCQ, moine à l'abbaye d'Hasnon.

C. Laurent Joseph LE BOUCQ, officier au régiment de Tournaisis, tué en Corse.

D. Marie Françoise épousa Jacques Philippe François Remy, seigneur de Gennes, conseiller secrétaire du roi au parlement de Douai.

XI. GASPARD JOSEPH LE BOUCQ, seigneur de Duplessis, de Beaudignies, du Quesnoy, de Delsaux et à Lille, né à Douai le 5 mai 1725, mort à Ruppilly le 5 octobre 1789, épousa, le 17 février 1751, Anne Marguerite Thérèse de Warenghien, dame de Watripont, morte à Tournai le 4 mars 1818, dont trois enfants, savoir :

A. Gaspard Joseph François LE BOUCQ, seigneur de Rupilly, à Melpas sous Mérignies, né à Douai le 13 décembre 1751, mort le 2 mars 1824, épousa à Douai, par contrat du 10 décembre 1781, Anne Catherine Josèphe de Castro-y-Lemos, morte à Douai le 22 novembre 1799, fille de Michel François Joseph, lieutenant-colonel au régiment de Tournaisis, chevalier de Saint-Louis, et de Charlotte Françoise Josèphe Narcisse de la Verdière d'Esquelles, dont huit enfants :

a. Albert Joseph LE BOUCQ, dit de Rupilly, né à Tournai le 26 octobre 1782, maire de la commune de Wasiers.

b. François Marie LE BOUCQ, dit de Ternas, né à Douai le 16 novembre 1785, chevalier de Malte, chevalier de la Légion d'honneur, épousa à Hanges, le 19 avril 1822, Adélaïde Charlotte le Bailly de Tilleghem, dont postérité.

c. Amédée Jean Baptiste LE BOUCQ, dit le chevalier de Castro, né à Douai le 9 juin 1790, capitaine au 28e régiment d'infanterie de ligne, en France.

d. Annette Josèphe, née le 26 juin 1784, morte le 21 novembre 1795.

e. Aimé Adrien Joseph LE BOUCQ, né à Douai le 2 mars 1787, tué à Dantzick le 29 août 1813, capitaine au 24e régiment d'infanterie de ligne.

f. Rosine, née le 7 mars 1789, morte le 14 mai 1789.

g. Anicet LE BOUCQ, né le 2 août 1792, mort à l'armée le 2 février 1814.

h. Joseph LE BOUCQ, mort au berceau en 1795.

B. Philippe François Joseph, qui suit, XII.

C. Thérèse Josèphe Philippine, née à Valenciennes, épousa Gaspard Gabriel de la Roche Chabrière, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, lieutenant, pour le roi, de Vienne en Dauphiné, lieutenant des maréchaux de France, né à Romans, en Dauphiné.

XII. Philippe François Joseph le Boucq, vicomte de Beaudignies, par lettres patentes du roi de France Louis XVIII, en date du 1er février 1817, chevalier, seigneur de Beaudignies, lieutenant aux gardes suisses de France, avec rang de colonel, chevalier de Saint-Louis, etc., né à Valenciennes le 26 juillet 1756, mort à Bruxelles le 13 juillet 1837 et inhumé à Dieghem. Il émigra à Soignies après l'arrestation de Louis XVI, à Varennes, en 1792, rejoignit l'armée de Coblentz, combattit à Jemmapes aux côtés des princes du sang, se retira ensuite en Hollande, d'où il vint à Tournai, qu'il quitta pour se fixer à Prague pendant la domination française en Belgique, et rentra définitivement dans sa patrie en 1801. Il avait épousé, le 8 juin 1789, à Valenciennes, Colette Françoise Ghislaine Nathalie de Lanfranchy, née à Gand le 30 décembre 1765, morte à Saint-Josse-ten-Noode le 20 avril 1850, fille de Maximilien Emmanuel Ferdinand Antoine, seigneur de Cruybeke et d'Altena, et de Virginie Charlotte Françoise Piermans, baronne de Dieghem, dont cinq enfants, savoir :

A. Marguerite Françoise Mélite, née à Valenciennes le 27 avril 1790, morte à Bruxelles le 8 septembre 1859.

B. Marie Anne Joseph Charles, qui suit, XIII.

C. Philippe Antoine Édouard le Boucq, officier au service de France, né à Prague le 27 novembre 1794.

D. Joseph Wenceslas le Boucq, né à Prague le 19 septembre 1796, sous-lieutenant d'infanterie, mort prisonnier de guerre, en 1813, à Groneau, en Prusse.

E. Thérèse Antoinette Euphémie, née à Prague le 9 mars 1798, morte en bas âge.

XIII. Marie Anne Joseph Charles, vicomte le Boucq de Beaudignies, né à Soignies le 1er septembre 1792, épousa le 4 novembre 1832, à Saventhem, Julie Marie Josèphe della Faille Waerloos, née à Anvers le 7 mars 1793, fille de François Jean Baptiste Alexandre et de Marie Thérèse van Paeffenrode, dont un fils unique :

Jules Philippe Marie le Boucq de Beaudignies, né le 2 janvier 1831, épousa le 21 juin 1856, à Gand, Sidonie Marie Colette Jeanne Heynderycx, née à Gand le 30 avril 1835, fille de François de Paule Philippe Charles, chevalier Heynderycx, et de Virginie Thérèse de Volder.

Le Boucq, seigneurs de Maretz.

III. Simon le Boucq, seigneur de Maretz, fils de Jacques et d'Élisabeth de Sars, épousa Jeanne Legière, dont trois enfants, savoir :

A. Jacques, qui suit, IV.

B. Jean le Boucq, épousa : 1° Claire du Buisson, et 2° N. de la Fontaine, dite Wicart.

Il eut du premier lit un fils.

a. Nicolas le Boucq, épousa Jeanne Moreau, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du second lit :

b. Catherine, épousa Gabriel Carbonniaux.

c. Antoine le Boucq, mort en bas âge.

C. Jeanne, épousa : 1° Alexandre Wicart, et 2° N. de Herny.

IV. Jacques le Boucq, épousa Isabeau Wicart, sa belle-sœur, dont sept enfants, savoir :

A. Simon le Boucq, épousa Jeanne de la Porte, dont trois enfants :

a. Jeanne, épousa Pierre Michelot. — *b*. Antoine le Boucq. — *c*. Anne, morte sans alliance.

B. François, qui suit, V.

C. Jeanne, épousa Paul Marot.

D. Flore, épousa Jean de Latre.

E. Toussaint LE BOUCQ, moine à Hasnon.

F. Jacques LE BOUCQ, épousa Apolline du Sart, dont deux enfants :

a. Jacques LE BOUCQ, épousa Esther Descanet, dont un fils, Henri. — *b*. Apolline.

G. Jean LE BOUCQ, mort en bas âge.

V. JACQUES LE BOUCQ, épousa Marie Bruneau, dont trois enfants, savoir :

A. Jacques LE BOUCQ, épousa Barbe le Simon, dont trois enfants :

a. Jacques LE BOUCQ. — *b*. Anne, épousa : 1° François de Hesecq, mort en 1606, et 2° Louis Mouret. — *c*. Marie, épousa Charles Vermeille.

B. Catherine, épousa Jean de Baudry.

C. Quinte, épousa Balthazar Derhem.

Le Boucq, seigneurs de la Mouzelle.

V. SIMON LE BOUCQ, né à Valenciennes le 15 juin 1591, mort à Valenciennes, en décembre 1657 et inhumé derrière le chœur de Notre-Dame la Grande, sous un magnifique mausolée en marbre blanc, fils second de Richard et d'Ursule Puchot, fut tout à la fois magistrat éminent, un des historiens les plus remarquables et les plus féconds de Valenciennes, antiquaire et numismate. On lui doit dix-neuf ouvrages très-renommés, de grand-format, d'une vaste érudition, traitant des sujets les plus abstraits. La collection de ses œuvres complètes contient vingt-cinq volumes, la plupart in-folio. Il possédait une riche bibliothèque et une précieuse collection de médailles romaines. Le 6 juin 1655, l'archiduc d'Autriche Léopold Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, se trouvant à l'abbaye de Vicogne, Simon le Boucq lui fit présenter en don, par son fils, six cent trente-six médailles romaines de sa collection, dont dix-neuf en or et quarante-trois consulaires en argent. Le prince reconnaissant, fit

reconduire son fils à son logis, dans sa propre voiture à six chevaux, avec une escorte d'honneur.

Il fut successivement lieutenant, puis surintendant de l'artillerie et des munitions de Valenciennes, échevin de Valenciennes le 10 décembre 1618, maître de la bonne maison des Ladres, en 1626, surintendant des biens de la maison des Récollets, le 11 octobre 1641, prévôt de Valenciennes en 1644, 1647, 1651, maître et surintendant de la maison de l'Hôtellerie, en 1651, etc. Partout il laissa des traces honorables de sa gestion et de son passage. Aimé et vénéré de tous, il jouissait d'une telle réputation de lumières, de justice et de piété, que les habitants les plus éminents de la cité s'en rapportaient à ses décisions lorsqu'il s'élevait des différends entre eux. Tout entier à ses devoirs, son courage égalait son intégrité et son ardeur dans la défense des intérêts de la ville qu'il administrait. Le 13 avril 1638, il arrêta, au péril de ses jours, une collision épouvantable qui s'était élevée entre le peuple et la garnison.

Il avait épousé Catherine Deulen, dame de la Mouzelle, dont trois enfants, savoir :

A. Denis, qui suit, VI.

B. Jeanne, née le 6 ociobre 1620, morte le 16 octobre 1652, épousa en 1643, François Michel, seigneur de Neufrues, capitaine des bourgeois, puis prévôt de la ville de Valenciennes.

C. Anne, religieuse au couvent de Beaumont, à Valenciennes.

VII. Denis le Boucq, seigneur de la Mouzelle, mort le 26 avril 1664, épousa : 1° le 12 mars 1619, Madeleine Urbaine Resteau, dame de la Bois, morte le 16 juin 1660, veuve sans enfants de Jacques Jacquet, et 2° Jeanne Desmaizières.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Simon Christophe Joseph, qui suit, VIII.

B. Marie Christophe, morte le 23 août 1680, à l'âge de vingt-quatre

ans, épousa Michel Pluvier, prévôt de Valenciennes, mort le 22 octobre 1712.

VIII. Simon Christophe Joseph le Boucq, seigneur de la Mouzelle, mort le 17 novembre 1719, prévôt de Valenciennes, épousa Gabrielle Thérèse Hangoubart, dont trois enfants, savoir :

A. Antoine Michel, qui suit, IX.
B. N., officier au service de France.
C. N., mort sans alliance.

IX. Antoine Michel le Boucq, seigneur de la Mouzelle et de Heurs, mort sans enfants à Valenciennes, le 22 août 1724, après avoir disposé de la seigneurie de la Mouzelle en faveur de sa femme, épousa Suzanne Louise Joseph de Sars, fille de Jean Alexandre François, seigneur de Romerie et de Neufville. Elle épousa en secondes noces, le 27 janvier 1727, Jean Baptiste Alexandre de Sars, seigneur d'Anhier, son cousin.

BOUNDER DE MELSBROUCK.

De sable, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent. Cimier : un griffon naissant d'or.

I. Antoine Bounder, capitaine au corps royal des ingénieurs en France, épousa Françoise Labbey, dont un fils, Pierre Antoine Siméon, qui suit, II.

II. Pierre Antoine Siméon Bounder de Melsbrouck, né à Dôle le 28 février 1771, mort à Bruxelles le 8 juillet 1834, chef d'escadron au 6e régiment de hussards, en France, et aide-de-camp du général de division Guenand, commandant les départements de la Dyle et de Jemmappe, chevalier de la Légion d'honneur par brevet du roi Charles X, en date du 14 septembre 1826, président, par décret impérial du 27 mai 1813 et jusqu'au 1er novembre 1818, de l'assemblée du canton de Vilvorde, naturalisé par lettres royales du 11 novembre 1815, membre des états de la province du Brabant méridional, admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas, le 1er mai 1820, épousa à Bruxelles, le 28 juin 1801, Marie Jacqueline Antoinette van Heurck, née à Anvers le 1er août 1779, morte à Paris le 11 juillet 1826, et inhumée au cimetière du Père-Lachaise, fille de Jean Charles Joseph Corneille, échevin d'Anvers, et de Thérèse Catherine Joséphine Wellens, dont quatre enfants, savoir :

A. Eulalie Marie Anne Antoinette, épousa à Bruxelles, le 26 juin 1819, Louis André Charles van Houbrouck de Te Walle, né à

[illegible] en 1799, fils de Charles Joseph, major de cavalerie au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et de Marie [illegible] Bruneau de la Motte.

B. Jeanne Joséphine Antoinette Eugénie, épousa le 17 mars 1826, Albert Marie van Houbrouck de Mooreghem, conseiller à la cour des comptes, fils d'Eugène et de Marie Anne Hamelinck.

C. Rose Pauline Antoinette Victoire, épousa le 12 avril 1826, Frédéric Régnier Joseph Bernard van der Noot de Vrechem, bourgmestre de la ville d'Alost.

D. Ferdinand Joseph Antoine Désiré, qui suit, III.

III. Ferdinand Joseph Antoine Désiré Bounder de Melsbrouck, né à Bruxelles le 25 septembre 1806, épousa le 30 novembre 1826, Marie Philippine Amélie de Jonghe, née à Bruxelles le 18 septembre 1805, morte le 13 juillet 1845, fille d'Égide Charles, conseiller au conseil souverain de Brabant, conseiller pensionnaire des états de la province, président de la chambre des comptes, et de Marie Antoinette de Roovere, dont quatre enfants, savoir :

A. Alphonse Antoine Désiré Bounder de Melsbrouck, né à Bruxelles le 12 janvier 1828, mort à Paris le 1er novembre 1843.

B. Félix Luc Antoine Bounder de Melsbrouck, né à Bruxelles le 8 avril 1830.

C. Théodore Eugène Marie Bounder de Melsbrouck, né à Saint-Josse-ten-Noode le 22 mars 1832.

D. Louise Marie Cornélie, née à Bruxelles le 29 juillet 1836, épousa à Bruxelles, le 16 septembre 1861, Emmanuel Alvès Guerra, gentilhomme de Sa Majesté Très-Fidèle, attaché à la légation de Portugal, en Belgique.

BOUSIES, VICOMTES DE ROUVEROY.

D'azur à la croix d'argent, qui fut de la pairie et baronnie de Bousies et aussi de Vertain. Couronne : de comte ancienne. Supports : des lions portant bannières aux armes de l'écu.
Devise : **Bousies au bon fier.**

Dès le commencement du XIe siècle, l'histoire fait mention de la maison de Bousies (1), qui, d'après de sérieux témoignages, serait sortie des anciens comtes de Cambrai.

« L'empereur Henri, » dit Le Carpentier (*Histoire du Cambrésis*, IIe partie, page 244), « donna à perpétuité à l'évêque » Erluin et à son église le comté de Cambray, l'an 1007, et » obligea tous ceux qui étoient « sortis ou alliés de la mai- » son d'Arnould, » dernier comte de Cambrai, mort sans » lignée, de renoncer entre ses mains à toutes les préten- » tions qu'ils pourraient avoir sur ledit comté. Entre iceux, » Watrelo de Ligne et Gelic citent : Wautier d'Oisy. . . . . » Jean de Bousies. . . . . etc. »

On lit encore dans le même ouvrage (IIIe partie, page 312) :

(1) Ouvrages à consulter : les chroniques de Geoffroy de ville Harduin, de Monstrelet, de Gelic et de Wastrelo de Ligne; Vinchant, *Annales du Hainaut*, De Boussu, *Histoire de Mons* (Mons, 1725); Ruteau, *Annales du Hainaut* (Mons, 1648); Le Carpentier, *Histoire du Cambresis* (Leyde, 1664); l'abbé Stroobant, *Notice sur les seigneurs de Tyberchamps* (Bruxelles, 1851); *le Nobiliaire des Pays-Bas*, suite au supplément; le conseiller de Franquen, *Recueil historique des familles illustres des Pays-Bas* (Bruxelles, 1825); De Magny, *Nobiliaire universel* (Paris, 1861); *Annales du cercle archéologique de Mons*, tome IV, année 1863, pages 16 et 54, etc.

« Bousies (1) est l'un des plus anciens villages et l'une des » plus célèbres pairies du Cambrésis, qui a produit un » grand nombre de personnages illustres du nom de Bou- » sies. Le premier qui se trouve est Jean de Bousies qui, » l'an 1007, prêta avec les autres pairs le serment de fidélité » à l'évêque Herluin, etc. . . . . Un Wautier de Bousies » épousa la fille du seigneur d'Estourmel, l'an 1126, de » laquelle il eut : Wautier, Hugues et Jean, celui-ci, dit » Gelic, s'étrangla pour n'avoir pu obtenir la fille du sire » d'Oisy, qu'il aimait éperdument. . . . . »

La généalogie de la maison de Bousies fut authentiquement dressée et ses quartiers certifiés comme suit, avec toutes les formalités d'usage, en 1700, par les quatre hérauts d'armes Beydaels, van Ursel, de Grez et van der Leene. Elle établit régulièrement et sans lacune la filiation directe et légitime depuis 1185 jusqu'aux temps modernes. Plusieurs copies authentiques furent faites de cette pièce, dont l'original se trouve dans les mains de M. le vicomte de Bousies de Rouveroy, chef actuel de nom et d'armes de sa maison.

La famille qui nous occupe a produit dans la génération contemporaine plusieurs hommes qui se distinguèrent au service de leur pays. Antérieurement elle a donné un commandeur de l'ancien ordre de Malte, un chevalier de la Toison d'or, maréchal d'armées sous Charles-Quint, et au moyen-âge un grand bailly de Hainaut et plusieurs chevaliers célèbres. Un de ceux-ci prit part aux croisades, un autre périt à la bataille d'Azincourt et un troisième entreprit et organisa l'expédition qui donna, en 1396, la Frise aux comtes de Hainaut. Il combattit à West-Roosbeek et pris une grande part aux guerres des Anglais en France.

(1) Le village de Bousies, près de Landrecies, fait à présent partie du département du Nord.

La maison de Bousies compte des alliances des plus brillantes, entre autres avec les familles des comtes de Hainaut, de Conflans, de Champagne, d'Estourmel, de Wallencourt, de Hennin Liétard, de Rouveroy Saint-Simon, de Tresegnies, de Rubempré, de Humières, de Mailly, d'Yve, de Berlaimont, d'Auxy, de Looz-Corswarem, etc.

Par les deux alliances qu'elle contracta avec les comtes de Hainaut et par celle qu'elle contracta aussi avec la maison de Conflans, elle s'unit même au sang royal de France et de l'Écosse. (Voir pour cette parenté le diplôme d'érection en principauté de la terre d'Everbergh en 1620, *Archives générales du royaume, chambre des comptes*, folio 102, n° 148, copié dans la *Notice sur Tyberchamps* de l'abbé Stroobant, page 198.)

I. Jean de Bousies, seigneur de Bousies et du Cambrésis, renonça en 1007 à ses prétentions sur le comté de Cambrai. (Le Carpentier, *Histoire du Cambrésis*, page 312, IIIe partie, et 244, IIe partie.) Il nous est impossible de remplir d'une manière certaine l'intervalle qui existait dans les documents depuis 1007 jusqu'à 1185. Les traditions de la famille reproduites par quelques auteurs donnent cependant des détails sur cette époque. Ils ont été reproduits pour M. Stroobant. (*Histoire de Tyberchamps.*)

II. Wautier Ier, seigneur et baron de Bousies (1), chevalier banneret de Hainaut (2), épousa, en 1125, N. d'Estourmel, dont il eut trois fils, savoir :

A. Wautier, qui suit, III.
B. Hugues.
C. Jean.

(1) Bousies était également une des baronnies du Hainaut. (Voir de Boussu, *Histoire de Mons*, page 11.)

(2) Voir la liste des chevaliers bannerets, dans les *Annales du Hainaut*, pages 12 et 13, par Ruteau.

III. WAUTIER II, SEIGNEUR ET BARON DE BOUSIES, pair du Cambrésis et chevalier banneret du Hainaut, épousa Ade de Hainaut, fille d'Eustache, des comtes du Hainaut, seigneur de Rœulx, dont un fils, Wautier II, qui suit, IV.

IV. WAUTIER III, SEIGNEUR DE BOUSIES, pair de Cambrésis, chevalier banneret du Hainaut, épousa N., de la maison de Champagne. Il se croisa en 1202. Son écusson est placé à Versailles, salle de la 3e et 4e croisade, d'après le témoignage de Geoffroy de Ville Hardouin. (Voir Le Carpentier, ***Histoire du Cambrésis***, page 213, IIIe partie; Vinchant, ***Annales du Hainaut***, année 1202, etc.) Il eut un fils, Wautier, qui suit, V.

V. WAUTIER IV, SEIGNEUR DE BOUSIES, etc., épousa, en 1238, Alix de Wallincourt, dont un fils, Wautier, qui suit, VI.

VI. WAUTIER V, SEIGNEUR DE BOUSIES, etc., épousa Alix de Hainaut, fille de Philippe, des comtes de Hainaut, seigneur de Sebourg, dont deux enfants, savoir :

A. Mahaut épousa Baudouin de Hennin Liétard.

B. Wautier VI, qui suit, VII.

VII. WAUTIER VI, SEIGNEUR DE BOUSIES, etc., épousa Isabeau de Conflans, dont deux fils, savoir :

A. Wautier DE BOUSIES, etc., dont le fils fut tué à Azincourt en 1415 (Le Carpentier et Montrelet). Celui-ci laissa une fille unique, qui épousa N. de Lapierre et fit ainsi passer dans la famille de ce nom la terre et pairie de Bousies.

B. Eustache Ier, qui suit, VIII.

VIII. EUSTACHE Ier DE BOUSIES, auteur de la branche de Vertain, seigneur de Vertain, etc., épousa N. de Tresegnies, dont un fils, Eustache II, qui suit, IX.

IX. EUSTACHE II DE BOUSIES DE VERTAIN, seigneur de Vertain, épousa Agnès de Bierne, dont quatre enfants, savoir :

A. Pierre DE BOUSIES DE VERTAIN, grand bailli du Hainaut en 1425. (De Boussu, ***Histoire de Mons***, etc.)

B. Guillaume, qui suit, X.

C. Isabeau épousa N. de Landas.

D. Wautier DE BOUSIES DE VERTAIN, épous B. de Wassière, dont deux enfants :

a. Jean DE BOUSIES DE VERTAIN épousa N. de Hammes, dont la fille épousa N. de Rubempré.

b. Wautier DE BOUSIES DE VERTAIN, dit Fier-à-Bras, seigneur de Famillcureux et de Vellereille le Sec, bâtard de Vertain, comte de Fauquemberg, célèbre chevalier, se distingua particulièrement en Frise (Vinchant, *Annales du Hainaut*, année 1396). Il fit également avec grande distinction les campagnes de France avec l'armée anglaise, vers 1387. Il assista en 1381 à la fameuse journée de Rosbeeck. (Voir, pour l'histoire complète de ce personnage, l'*Annuaire du cercle archéologique de Mons*, 1863, page 16.) Il épousa J. de Beaumont, dont deux fils :

1. Jean DE BOUSIES, COMTE DE FAUQUEMBERG, seigneur de Famillcureux, epousa Bonne, de la maison de Flandres, mort sans hoirs.

2. Englebert DE BOUSIES DE VERTAIN, épousa J. de Mortagne, dont il eut : Jean DE BOUSIES DE VERTAIN, COMTE DE FAUQUEMBERG, dans lequel s'éteignit cette branche.

X. GUILLAUME DE BOUSIES DE VERTAIN, seigneur de Vertain, Feluy, etc., épousa G. de Heule, dont un fils, Eustache III, qui suit, XI.

XI. EUSTACHE III DE BOUSIES DE VERTAIN, etc., épousa A. de la Lecke, dont cinq enfants, savoir :

A. Eustache DE BOUSIES DE VERTAIN, etc., époux de J. de Mailly, dont un fils :

Eustache DE BOUSIES DE VERTAIN, seigneur de Vertain, Feluy, etc., grand maréchal des armes de Charles-Quint, chevalier de la Toison d'or, épousa Marie de Humières, dont il eut Jeanne de Bousies de Vertain, dernière de la branche de Vertain, qui porta la terre de ce nom dans la famille de son mari, N. de Rubempré.

Eustache de Bousies eut également une fille bâtarde, qui épousa J. de Vithem, seigneur de Pont.

B. Jean Ier, qui suit, XII, auteur de la branche qui existe de nos jours.

C. Isabelle, qui épousa N., comte d'Oetingen.

D et E. Jeanne et Marguerite, chanoinesses à Sainte-Waudru, à Mons.

XII. Jean Ier de Bousies, épousa J. de Moerkercke, dont un fils, Eustache IV, qui suit, XIII.

XIII. Eustache IV de Bousies, épousa, en 1464, B. Le Poivre, dont un fils, Claude, qui suit, XIV.

XIV. Claude de Bousies, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, épousa J. de Tresegnies, dont cinq filles et un fils, Isambart, qui suit, XV.

XV. Isambart de Bousies, vicomte et seigneur de Rouveroy, épousa J. de Briard, dont un fils, Jean II, qui suit, XVI.

XVI. Jean de Bousies, vicomte et seigneur de Rouveroy, mort en 1651, épousa : 1° N. de Barreau de Magny, et 2° B. de Massiet.

Il eut du premier lit un fils :

A. Philippe, qui suit, XVII.

Il eut du second lit un fils :

B. Jean Baptiste de Bousies, seigneur d'Escarmaing et auteur de la branche de ce nom, épousa Marie d'Esclaibes, dont : Joseph de Bousies d'Escarmaing, époux de Jean Maes, dont un fils :

Adrien, comte de Bousies d'Escarmaing (*Nobiliaire des Pays-Bas*, suite au supplément, page 216), épousa E. de Carondelet de Potelles, dont deux enfants :

1. Ferdinand, comte de Bousies d'Escarmaing, commandeur dans l'ordre de Malte, reçu dans l'ordre comme chevalier le 25 juillet 1771. (*Nobiliaire des Pays-Bas*, même page.)

2. Nathalie, épousa B., baron de Mello.

XVII. Philippe de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur de Rouveroy, Saint-Symphorien, Fayon, etc., épousa, en 1625, Isabelle de Grassis, dont deux enfants, savoir :

A. Marguerite épousa : 1° Jean de Wassières, et 2° E. Van der Dilf.

B. Fery Basile, qui suit, XVIII.

XVIII. Fery Basile de Bousies, vicomte de Rouveroy, etc., épousa N. de Roca, dont deux enfants, savoir :

A. Isabelle, épousa C., comte de Sart.

B. Léon Claude, qui suit, XIX.

XIX. Léon Claude de Bousies, vicomte de Rouveroy, etc., membre des états nobles du Hainaut, né en 1703, épousa N. de Miraumont, dont il eut huit enfants, savoir :

A. Charles, qui suit, XX.

B. Victoire, épousa F. du Mont, marquis de Gages.

C. Fery, auteur de la branche des seigneurs de Chanvan.

D et E. Henri et Emmanuel, tous deux religieux à l'abbaye de Sainte-Gertrude, à Louvain.

F. Marie, abbesse de l'abbaye de Morest.

G. Louis de Bousies, religieux et proviseur de l'abbaye d'Eenam.

H. Isambart de Bousies, chanoine du chapitre de Sainte-Waudru, à Mons.

XX. Charles de Bousies, vicomte de Rouveroy, etc., né en 1703, membre des états nobles du Hainaut, épousa Alexandrine, des princes de Looz-Corswarem, dont trois enfants, savoir :

A. Fery, qui suit, XXI.

B. Charles, fondateur de la première branche cadette.

C. Bonaventure, auteur de la deuxième branche cadette.

XXI. Fery de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur de Rouveroy, Fayon, Houtain-le-Mont, etc., député des états nobles du Hainaut, épousa A., comtesse d'Yve de Bavay, dont deux enfants, savoir :

A. Émilie.

B. Charles, qui suit, XXII.

XXII. Charles de Bousies, vicomte de Rouveroy, né en 1789, sous-préfet du département de l'Ourthe, auditeur au conseil d'État, membre de l'ordre équestre du Hainaut, membre du Congrès en 1830, sénateur, chevalier des ordres de Malte, de la Croix de fer et de Léopold, épousa dame

Joséphine, comtesse de Berlaimont de Borminville, dont deux enfants, savoir :

A. Gustave DE BOUSIES, VICOMTE DE ROUVEROY, né en 1817.

B. Victor, CHEVALIER DE BOUSIES, né en 1823.

Première branche cadette.

XXI. CHARLES DE BOUSIES, député des états nobles du Hainaut, épousa Victoire, comtesse d'Yve de Bavay, dont cinq enfants, savoir :

A. Ferdinand DE BOUSIES, membre de l'ordre équestre du Hainaut, épousa Anne Charlotte Ghislaine, comtesse d'Auxy de Fouleng, et mourut le 23 août 1853, à l'âge de soixante-cinq ans.

B. Philippe DE BOUSIES, capitaine de cuirassiers en France, membre de l'ordre Équestre du Hainaut et membre des États-Généraux des Pays-Bas, du Congrès belge de 1830, de la chambre des représentants, sénateur, chevalier des ordres de Malte, de la Légion d'honneur et de Léopold, colonel de cavalerie, épousa dame Pauline, baronne de Maleingrau de Quenast.

C. Florent DE BOUSIES, officier de cavalerie, mort au service belge.

D. Thérèse Isabelle, épousa Charles François Albert Joseph, comte de la Barre d'Erquelinnes, veuf, en premières noces, de Charlotte Marguerite du Mont de Gages.

E. Hyacinthe, épousa F., comte d'Yve de Bavay, inspecteur du haras belge, officier de l'ordre de Léopold et de Guillaume Ier.

Deuxième branche cadette.

XXI. BONAVENTURE, CHEVALIER DE BOUSIES, né en 1755, mayeur de la ville de Mons et député de l'assemblée des représentants du peuple du Hainaut, membre du conseil des anciens, conseiller de préfecture du département de Jemmapes, gouverneur de la province de Hainaut, de 1815 à 1821, chambellan de Sa Majesté le roi des Pays-Bas, membre de la

première chambre des États-Généraux, conseiller d'État, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, épousa Rose, comtesse Cornet de Wawembroeck, dont trois enfants, savoir :

A. Pauline Rose Marie, morte à Mons le 14 novembre 1859, épousa Édouard, comte d'Auxy de Launois.

B. Flore Louise Josèphe, épousa Eugène Gratien Camille de Behault, né le 3 mai 1804.

C. Alexandre Antoine Adolphe, qui suit, XXII.

XXII. ALEXANDRE ANTOINE ADOLPHE, CHEVALIER DE BOUSIES, né à Ghlin le 1er juillet 1804, épousa à Mons, le 27 juin 1827, Zoé Louise, dame de Behault, dont un fils, Adhémar, qui suit, XXIII.

XXIII. ADHÉMAR, CHEVALIER DE BOUSIES, né à Mons le 3 septembre 1829, épousa, le 16 juin 1858, dame Alix d'Harveng, dont trois enfants, savoir :

A. Baudouin DE BOUSIES, né en 1859.

B. Oswald DE BOUSIES, né en 1861.

C. Constantin DE BOUSIES, né en 1862.

Branche de Chanvan, fixée en Franche-Comté.

XX. FERY DE BOUSIES, VICOMTE DE ROUVEROY (cette branche porta ce titre, qui fut reconnu alors pour les cadets comme pour les aînés), épousa E. de Saulnier, baronne de Villers-chemin de Chanvan, dont six enfants, savoir :

A. Anne, chanoinesse au chapitre de Montigny (Franche-Comté).

B. Alexandrine, dame de l'ordre de la Croix étoilée, épousa François du Mont, marquis de Gages.

C. Claude, qui suit, XXI.

D. Anne, épousa Camille Baschelier.

E. François DE BOUSIES, chanoine de Marbach.

F. Alexandre DE BOUSIES, colonel de cavalerie en Espagne.

XXI. CLAUDE, COMTE DE BOUSIES, SEIGNEUR DE CHANVAN, VICOMTE

DE ROUVEROY, BARON ET SEIGNEUR DE VILLERSCHEMIN, fut titré comte de Bousies. Il épousa C. de Rosière, marquise de Soran, dont un fils, Antoine Éléonore, qui suit, XXII.

XXII. ANTOINE ÉLÉONORE, COMTE DE BOUSIES, né en 1767, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Georges, épousa P. de Scey, dont il n'eut qu'une fille, Félicité, en laquelle finit cette branche.

BOUTIER DE CATUS.

D'azur à deux flacons d'argent rangés en fasce, soutenus d'un croissant du même.

Cette famille est originaire de France où elle compte de nombreuses et honorables alliances.

I. Pontus Boutier de Catus, épousa Claudine Françoise de Garnot, dont un fils, Charles Ignace Pontus, qui suit, II.

II. Charles Ignace Pontus, baron de Boutier de Catus, par lettres patentes du roi de France Louis XVIII, mort au château de Bellejame (Seine et Oise), le 27 juin 1839, inspecteur aux revues, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, etc., épousa : 1° Marie Colette Ottevaere, morte à Bruxelles le 18 messidor an X, et 2° à Bruxelles, Jeanne Marie Françoise Ottevaere, morte à Ixelles le 15 janvier 1855, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il eut du second lit un fils, Théodore Charles François, qui suit, III.

III. Théodore Charles François, baron de Boutier de Catus, en Belgique, par lettres patentes du 10 mai 1855, né à Bruxelles le 11 septembre 1805, naturalisé belge par une loi du 11 février 1832.

BRABANDERE.

D'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, au chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or posées en fasce, l'écu timbré de la couronne de chevalier pour le titulaire, et pour les autres descendants d'un heaume d'argent, grillé et liseré d'or, fourré et attaché d'azur au bouriet et hachements d'or et de gueules. CIMIER : le lion naissant de l'écu.

Belle famille flamande, qui s'honore d'avoir rempli de longue date des charges élevées dans la magistrature communale.

I. JEAN CHARLES GHISLAIN DE BRABANDERE épousa Claire Josèphe Ghesquière, dont un fils, Jean Antoine Joseph, qui suit, II.

II. JEAN ANTOINE JOSEPH DE BRABANDERE, né à Courtrai le 13 juin 1737, mort à Courtrai le 18 avril 1785, bourgmestre de la prévôté de Saint-Amand à Courtrai, épousa à Courtrai, le 16 avril 1765, Amélie Ferdinande Amerlinck, fille de Paul Joachim, échevin de Courtrai, dont deux fils :

A. Jean Charles Joseph, qui suit, III.

B. François Joseph DE BRABANDERE, mort sans postérité en Espagne, le 13 avril 1807.

III. JEAN CHARLES JOSEPH DE BRABANDERE, né à Courtrai le 28 janvier 1766, mort à Bruxelles le 25 août 1838, receveur général des contributions de la ville de Gand, du 14 fructidor an XI au 1er février 1814, épousa à Gand, le 5 février 1793, Thérèse Livine Vissens, dont un fils, Romuald Wilfrid Bonaventure Édouard, qui suit, IV.

IV. Romuald Wilfrid Bonaventure Édouard de Brabandere, né à Gand le 7 février 1814. Par lettres patentes du 19 février 1848, il a été reconnu comme noble, ainsi que ses descendants légitimes des deux sexes, et autorisé à prendre le titre de chevalier, titre transmissible à ses descendants mâles, nés de mariage légitime, par ordre de primogéniture.

M. le chevalier de Brabandere cultive les lettres avec succès. On lui doit, en 1863, un recueil de poésies très-remarquable.

BRANDEN DE REETH.

Ecartelé au premier et au quatrième d'or à trois pals de sable, au chef cousu d'argent chargé d'une étoile à six rais de gueules ; au deuxième et au troisième d'azur à la demi-aigle de l'Empire d'or, becquée et membrée de gueules, mouvante de la partition senestre, et variée d'argent et de gueules. Supports : deux dragons vomissant des flammes.

I. Gilles van den Branden, originaire de Malines où, depuis plus d'un siècle, ses ascendants occupaient un rang distingué, épousa Anne Matthys, dont un fils, Jacques, qui suit, II.

II. Jacques van den Branden, né à Malines le 13 janvier 1620, épousa, le 2 juin 1659, Marie van de Wiele, dont un fils unique, Jean, qui suit, III.

III. Jean, chevalier van den Branden, par lettres patentes du 25 octobre 1692, mort le 15 février 1694, seigneur de Reeth, greffier de la cour féodale du Brabant au pays de Malines, secrétaire du grand conseil, épousa en 1689, à Anvers, où il habitait à cette époque, Anne Catherine t'Santele, morte le 7 novembre 1708, femme en secondes noces depuis l'an 1700, d'Ignace Henri van Kerrenbroeck, vicomte de Grimberghe, seigneur de Ter Borch, etc., dont deux enfants, savoir :

A. Corneille Jean, qui suit, IV.

B. Anne Marie Catherine, morte le 11 février 1765, épousa, en 1712, Charles François Bosschaert, seigneur de Westrem et de Voorde,

mort le 25 octobre 1748, fils de Balthazar et de Marie Catherine Froment.

IV. Corneille Jean Marie, chevalier van den Branden, seigneur de Reeth et de Laer, né à Anvers le 4 août 1690, mort à Malines le 8 février 1761, épousa à Anvers, le 15 août 1716, Thérèse Séraphine de Neuf, morte à Turnhout le 25 février 1743, dont quatre enfants, savoir :

A. Cornélie Thérèse Séraphine, née le 30 novembre 1718, morte en bas âge.

B. Anne Thérèse, née le 10 novembre 1719, morte à Malines le 13 janvier 1781, épousa, le 16 août 1752, Henri Gérard Joseph van Kerrenbroeck, vicomte de Grimberghe, mort sans enfants, à Malines, le 23 février 1757.

C. Anne Marie Pétronille, née le 7 janvier 1721, morte sans alliance le 17 janvier 1796.

D. Jean Corneille, qui suit, V.

V. Jean Corneille, chevalier van den Branden, seigneur de Reeth et de Laer, né à Malines le 26 mars 1726, mort à Malines le 4 avril 1765, épousa, à Anvers, le 10 janvier 1759, Sabine Jeanne Lunden, née à Anvers le 21 août 1735, morte le 4 janvier 1782. Elle épousa en secondes noces, le 17 juin 1769, Augustin Joseph Charles Antoine Husmans de Merbois et laissa de son premier mari un fils unique, Jean Henri Pierre, qui suit, VI.

VI. Jean Henri Pierre, chevalier van den Branden de Reeth, seigneur de Reeth, né à Malines le 28 juin 1762, mort le 26 novembre 1826, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Malines, épousa : 1° à Cologne, Caroline Josèphe Catherine Walburge de Berberich, née à Cologne le 26 août 1765, morte à Malines le 11 février 1805, et 2° à Aix-la-Chapelle, le 10 septembre 1805, Joséphine Ernestine Florence, baronne de Veyder-Malberg, fille de Henri, baron de Veyder-Malberg, et d'Isabelle, comtesse de Ryckel d'Orbeeck, née à Aix-la-

Chapelle le 22 juillet 1776, morte à Malines le 8 octobre 1854.

Il eut du premier lit sept enfants, savoir :

A. Jacques Désiré Charles Marie, né le 8 mars 1788, mort à l'âge de 18 ans.

B. Marie Caroline Augustine Victoire, née le 20 décembre 1789, épousa, le 23 septembre 1809, Victorin André Marie Joseph de Wargny, chevalier, né à Malines le 1 février 1782.

C. Marie Thérèse Joséphine, née le 25 décembre 1790, morte le 4 mars 1805.

D. Henri Jean Eugène, BARON VAN DEN BRANDEN DE REETH, par lettres patentes du 17 juin 1828, né le 13 novembre 1792, mort le 7 novembre 1849.

E. Joseph Gaspard Robert VAN DEN BRANDEN DE REETH, né le 7 juin 1796, ancien lieutenant au 10e régiment de lanciers, sous le gouvernement des Pays-Bas.

F. Reine Jeanne Françoise, née le 20 juillet 1801, morte à Malines le 5 août 1857, sans postérité, épousa le 24 mai 1826, Jean François de Neuf, né à Anvers le 25 mars 1797.

G. Jeanne Marie Philippine, morte au berceau en mars 1800.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

H. Jean Henri Julien VAN DEN BRANDEN DE REETH, né le 24 juillet 1806, mort en bas âge.

I. Joséphine Caroline Françoise, née le 28 janvier 1808, épousa, à Reeth, le 31 janvier 1837, Albert René Joseph de Cambry de Baudimont, né à Tournai le 12 juin 1809, fils de Philippe Joseph de Cambry de Beaudimont et de Thérèse Victoire de la Roche de Chabrière.

J. Félix Florimond Aloïs, qui suit, VII.

K. Pauline Jeanne Ernestine Dorothée, décédée à Hermalo-sous-Argenteau le 10 février 1863, née le 7 janvier 1812, épousa, le 26 novembre 1834, à Malines, Charles Antoine Joseph, chevalier de Grady de Croënendael, né à Liége le 26 juin 1816.

L. Charles Jean Antoine Amé, CHEVALIER VAN DEN BRANDEN DE REETH, né à Malines le 13 septembre 1814.

VII. Félix Florimond Aloïs, baron van den Branden de Reeth, né à Malines le 20 juin 1809, ancien échevin, ancien commissaire d'arrondissement à Malines, membre de la chambre des représentants depuis 1848, épousa, le 26 septembre 1833, Reine Pauline Jeanne de Wargny, sa nièce, née à Malines le 10 septembre 1810, fille de Victorin André Marie Joseph et de Marie Caroline Augustine van den Branden, dont onze enfants, savoir :

A. Ernestine Marie Victoire, née le 31 juillet 1834.

B. Caroline Jeanne Marie, née à Malines le 10 janvier 1836, morte en bas âge.

C. Marie Henriette Charlotte, née le 16 octobre 1837.

D. Joséphine Marie Eugénie, née le 9 septembre 1839.

E. Victor Joseph Jean Marie van den Branden de Reeth, né le 4 avril 1841.

F. Gustave Charles Jules Marie van den Branden de Reeth, né à Malines, le 12 juillet 1842.

G. Constant François Marie van den Branden de Reeth, né le 6 décembre 1843.

H. Dorothée Marie Théodore, née à Malines le 8 février 1845, morte à Contich le 13 août 1862, à l'âge de dix-sept ans.

I. Adèle Joséphine Marie, née à Malines le 7 mai 1846.

J. Paul Charles Marie van den Branden de Reeth, né à Malines le 21 octobre 1847, mort à l'âge de trois ans.

K. Ernest Louis Marie van den Branden de Reeth, né à Malines le 6 septembre 1851, mort en bas âge.

BRANDNER.

De gueules, a la fasce d'azur, chargée d'une tête de femme de carnation échevelée accompagnée en chef et en pointe d'une étoile à six rais d'or. Cimier : une étoile de l'écu entre deux vols, à dextre, parti de gueules et d'azur et à senestre, d'azur et de gueules.

Cette famille est originaire d'Erfurt, en Basse-Saxe.

I. Frédéric Adam de Brandner, anobli par lettres patentes de l'impératrice Marie Thérèse, en date du 20 février 1770, sous le nom de Brandner de Goldenstern (de), entra au service d'Autriche, comme simple soldat, en 1739, et fut incorporé au régiment du prince Charles de Lorraine, alors en garnison en Bohême. Il prit part, en 1741, au siége de Glatz, assista aux batailles de Braunau, en Bavière, d'Hawelswerth, de Trautenau, de Prague, de Rocoux et de Laffeld, à l'assaut de Dingelingen et de Patschkau, ainsi qu'au siége de Sweidnitz. Il fut fait prisonnier de guerre en Prusse, reçut plusieurs blessures, et, après la paix conclue, obtint une commission de recrutement dont il s'acquitta avec le meilleur succès dans le cercle de la Basse-Saxe et dans laquelle il eut une occasion nouvelle de faire preuve de vaillance et de sang-froid, en sauvant d'un naufrage, au péril de ses jours, un transport de soldats qu'il avait enrôlés. Après trente et un ans de service, de simple soldat il parvint au grade de major. Pendant toute sa carrière il reçut les marques les plus précieuses de l'estime et de la haute faveur de l'illustre colonel de son régiment, le prince Charles de Lorraine, qui joignit à ses brevets de capitaine-lieutenant, le 24 août 1759, de capitaine-commandant, le 28 septembre 1765, et de

major, le 25 février 1770, des lettres de félicitations et d'attestations les plus honorables.

Envoyé plus tard dans les Pays-Bas, le major Félix Adam de Brandner mourut à Bruxelles, peu de temps après avoir obtenu une nouvelle promotion dans le commandement de la place de Gand. Il avait épousé, à Brême, le 10 mai 1767, Caroline de Buccow, fille du baron de Buccow, capitaine de cavalerie au service de Hanovre, femme en secondes noces de Henri Himmelbaccer, chirurgien en chef de l'armée autrichienne aux Pays-Bas.

Il eut de son mariage un fils, Charles Alexandre Conrad Georges, qui suit, II.

II. Charles Alexandre Conrad Georges de Brandner de Goldenstern, né à Brême le 24 février 1808, mort à Bruxelles en 1835, docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, en récompense des soins dévoués qu'il prodigua aux blessés de Waterloo, et réputé l'un des meilleurs praticiens du pays, épousa à Bruxelles, le 18 vendémiaire an VI, Catherine Thérèse Yernau, dont un fils, Charles Théodore Henri Ghislain, qui suit, III.

III. Charles Théodore Henri Ghislain de Brandner, né à Bruxelles le 27 thermidor an VI (14 août 1793), docteur en droit, greffier de la cour de cassation le 16 octobre 1832, obtint reconnaissance de noblesse par arrêté royal du 10 février 1857. Il épousa, en 1832, Thérèse Lavallée, fille de François, avoué licencié près la cour d'appel de Bruxelles, dont trois enfants, savoir

A. Elise, née en 1824, épousa Jules Simon, capitaine commandant d'artillerie. — B. Emile de Brandner, né en 1826, docteur en droit, attaché au ministère de la justice. —C. Alfred de Brandner, né en 1839.

BREDY.

D'azur a la grue d'argent, sa vigilance d'or, reposant sur une terrasse de sinople; accompagnée, en chef, à dextre d'un croissant contourné d'or, à sénestre d'une étoile à huit rais de même. Couronne de baron. Cimier: un griffon issant d'or, langué de gueules, tenant de la dextre un sabre de sable. Supports: deux lions léopardés au naturel, armés et lampassés de gueules.

Devise: **Dulce et decorum pro patria mori.**

Le général-major Hugues Charles de Bredy, né à Bruxelles, paroisse de la Chapelle, le 30 juin 1791, mort pendant les émeutes à Vienne, en 1848, au moment où il commandait le feu, était fils d'Antoine, official à la cour des comptes.

Ce dernier avait épousé Ludwine Koeler, née à Luxembourg le 17 avril 1770, fille de Lothaire Frédéric, dont nous parlerons plus bas. Outre Hugues Charles, il eut deux autres fils: 2° François Frédéric, né à Bruxelles, paroisse de la Chapelle, le 18 août 1792, premier lieutenant au régiment de Beaulieu, au service impérial, mort prisonnier de guerre en France; 3° Joseph, né à Prague, créé baron par le roi des Belges.

Lothaire Frédéric Koeler, père de la femme d'Antoine de Bredy, fut successivement sous le gouvernement autrichien, inspecteur des eaux et forêts du duché de Luxembourg, secrétaire du conseil impérial du duché, bourgmestre de la ville de Luxembourg. Il laissa cinq enfants : 1° Willebrord, né à Luxembourg le 7 juin 1763; 2° Joseph, né en 1772;

3° Jean Baptiste, qui suit; 4° Jeanne, née à Luxembourg le 25 novembre 1766, qui épousa M. Fiocardo, et 5° Ludwine, qui épousa Antoine de Bredy.

Jean Baptiste Koeler, né à Luxembourg le 26 décembre 1775, épousa Gertrude Chevalier et fut père de Jean Baptiste Adolphe Koeler, membre de la chambre des représentants, chevalier de l'ordre de Léopold.

Le roi voulant honorer le courage et le dévouement du général Bredy et reconnaître en même temps les bons et fidèles services rendus à différentes époques, dans leurs fonctions respectives, tant civiles que militaires, par les membres de la famille Koeler et de la famille de Bredy, a accordé, par arrêté du 2 juin 1857, à Joseph de Bredy le titre de baron, avec la clause que si le titulaire meurt sans enfants, ledit titre passera à son cousin Jean Baptiste Adolphe Koeler, que nous venons de mentionner.

Le titre de baron se transmet par ordre de primogéniture.

BRIEY.

LES ARMES de la ville de Briey : D'OR à trois pals abaissés de gueules. CIMIER : un chapeau de gueules traversé de deux épis de sinople. SUPPORTS : deux lions contournés d'or.

La famille de Briey, originaire de la Lorraine, est connue par son ancienneté et par les hommes remarquables qu'elle a produits. M. Cayon, dans son livre sur *la chevalerie de la Lorraine*, dit qu'elle remonte aux temps primitifs des ducs bénéficiaires de Lorraine. Les divers pays où elle a jeté ses rameaux ont compté dans son sein des hommes éminents dans tous les genres, des généraux, des conseillers d'État, des ambassadeurs. Elle a fourni aussi des chevaliers de Malte et des chanoinesses des chapitres nobles de Lorraine. Ses alliances ont été prises dans les maisons de Lorraine, d'Aspremont, du Chatel, de Choiseuil, de Hangest, de Haraucourt, de Haussonville, de Merode, d'Escorailles, de Beaufort, etc. En 1768, elle eut les honneurs de la cour de Versailles et l'on voit dans la première salle des croisades, au Musée de Versailles, les armes et le nom de Renaud de Briey, qui se croisa en 1096 avec son neveu, Hugues de Briey, et mourut en Palestine.

Quant à la ville de Briey, située dans le duché de Bar et qui donna son nom à l'antique famille dont nous nous occupons, elle avait été possédée en franc-alleu par les premiers ducs de la Mosellane, avant de passer comme bien allodial à la maison de Briey.

Cette famille, dont une tige existe encore en Belgique, est, suivant Vassebourg (1), une branche puînée des anciens comtes de Briey, cadets de la maison d'Ardennes. Depuis les croisades jusqu'à notre époque, elle se trouve mêlée aux guerres et aux affaires de tous les siècles. Les comtes de Bar, les ducs de Lorraine et ensuite les rois de France utilisèrent leur épée et leur loyauté. On les voit d'abord unis à d'autres puissants seigneurs résister à un empereur d'Allemagne, combattre plus tard au premier rang des plus vaillants et mourir pour la cause embrassée.

Nous rencontrons dans l'année 981 Sigefroi, comte de Briey, se liguant contre Othon III avec les comtes de Namur, d'Ardennes et de Chiny. Après lui, le comté de Briey passa aux mains de Thierry, duc de Haute-Lorraine et comte de Bar, son parent, dont le fils aîné, Simon, avait nom comte de Briey. C'est à ce Sigefroi, comte de Briey, que commençait la généalogie de cette maison, d'après des pièces possédées par don Calmet, qui se proposait dans sa *Notice de la Lorraine*, t. I, p. 156, de publier l'histoire de cette famille.

Au xie siècle, les branches de la famille de Briey avaient pour chefs :

1° Albert de Briey, d'où est descendue la seconde race des seigneurs d'Aspremont.

2° Bezelin, son frère.

3° Jean de Thionville, le plus jeune, de qui sont issus toutes les autres branches.

4° Constantin.

5° Rainald ou Renaud; — tous qualifiés d'hommes très-nobles.

En 1096, la comtesse Mathilde, duchesse douairière de

(1) Vassebourg, archidiacre de l'église de Verdun, *Antiquités de la Gaule Belgique*, in-fol. — Paris, 1549.

Toscane, comtesse de Modène, ayant fondé, dans sa terre de Briey, l'abbaye de Saint-Pierre-Mont, Jean, seigneur de Thionville, son cousin, frère d'Albert de Briey et de Richer, évêque de Verdun, figura avec le fils du comte de Montbelliard et plusieurs autres seigneurs, comme temoin de la charte de fondation. Constantin et Renaud de Briey se chargèrent de l'exécution de cette œuvre pie. Cette même année, l'évêque de Verdun remit à Godefroid de Bouillon, pour les frais de la Croisade, des masses considérables d'or et d'argent provenant des églises de son diocèse.

Au commencement du XIIe siècle, Mathilde restitua l'avouerie de Briey à Albert qui en avait réclamé la seigneurie à l'empereur, *Briacensem potestatem sibi vindicavit*, dit Laurent de Liége.

Huart de Briey signa, avec la comtesse de Bar, l'acte par lequel Thibault de Briey fixait à Briey et Saint-Mihiel le douaire d'Ermesinde de Luxembourg, sa femme.

En 1247, Herbrand de Briey échangea avec Thibault, comte de Bar, plusieurs seigneuries contre la forte place de Landres. Herbrand est qualifié monseigneur dans le contrat d'échange. Il avait épousé Havide de Florenges, de la maison de Lorraine. C'était alors le temps où les jeunes hommes nobles exerçaient leur adresse dans les tournois. En 1284, les fils d'Herbrand, nommés Henry et Oury, figurèrent en première ligne au tournoi de Chauvency, en 1270. (Voir le poême de Jacques Bretex.)

A la suite de l'échange que nous venons de mentionner, Oury pour se distinguer des autres branches de sa maison aujourd'hui éteintes, prit le nom de Landres, comme il résulte de deux actes de 1275 et 1301, où on le nomme Oury de Landres, fils de monseigneur de Herbrand de Briey. Il se déclara homme lige de Thibaut, comte de Bar, le 25 août 1275.

Son fils Jean IIIe du nom, est énoncé fils de monseigneur

Oury de Briey, lequel était fils de monseigneur Herbrand de Briey, dans les lettres d'Érard de Bar, sire de Pierrepont, du 23 février 1303. Il eut pour fils Herbrand IIIe du nom.

IV. HERBRAND DE LANDRES IIIe du nom, obtint par lettres du 7 juillet 1328, d'Édouard Ier, comte de Bar, la ratification de l'échéance de 1247 dont nous avons parlé plus haut. Il avait épousé Catherine de Mercy, dont il eut entre autres enfants, Bertrand de Landres, qui suit, V.

V. BERTRAND DE LANDRES, seigneur de Landres, de Mercy, etc., servit de garant à Robert, duc de Bar, qui avait été pris par les messins à Ligny en 1368. Il avait épousé Alix d'Yvoy, dont il eut Herbrand IV, qui suit, VI.

VI. Herbrand IV, fit la guerre à Jean, comte de Rodemack, qui lui disputait la terre de Mercy et périt, le 2 juillet 1431, à la bataille de Bulgnéville, perdue par René d'Anjou. Il avait épousé Catherine de Vuatronville, dont il eut Didier Ier.

VII. DIDIER DE BRIEY DE LANDRES, seigneur d'AVILLERS, de Murville, né en 1415, mort à Tichemont le 15 novembre 1483 et enterré dans le couvent des cordeliers de la Chapelle-aux-Bois, fondée par Jeanne de Pulligny, sa première femme, fut fils d'Herbrand de Briey de Landres et de Catherine de Vuatronville. Il eut la terre de Tichemont de Philibert des Armoises et de Jeanne de la Force, sa femme. Il acheta le 16 août 1460, de Guillaume de Haraucourt la terre de Mesey. Il épousa : 1° Jeanne de Puligny, veuve de Collignon Deville et de Jean de Bassompierre, fille de Perrin de Pulligny et de Jeanne de Chambly, et 2° Catherine de Choiseuil, morte sans enfants, fille de Jean, seigneur de Sorey, et d'Isabelle de Thiaucourt. Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Antoine DE BRIEY, écuyer, seigneur d'Avillers, de Mesey, de Murville, qui suit, VIII.

B. Perrin DE BRIEY, qui suit, IX.

C. Marguerite, sans alliance.

VIII. Antoine de Briey de Landres, épousa Jeanne de Maugiron du Dauphiné, dont quatre enfants, savoir :

A. Didier de Briey, seigneur d'Avillers, de Murville, capitaine et prévôt de Briey, épousa : 1° Catherine d'Aspremont, morte sans enfants; 2° par contrat du 15 octobre 1531, Lucie de Harange, fille de Jacquot, seigneur de Harange, et 3° Marguerite de Florainville. On voyait autrefois dans la chapelle de Landres le tombeau de ce comte Didier de Briey et de ses trois femmes. Sa succession, ouverte le 26 juin 1381, fut partagée entre ses deux filles.

Il eut du second lit :

a. Anne épousa Jean de Mercy, gouverneur de Thionville.

Il eut du troisième lit :

b. Marguerite épousa Claude de Landres, son cousin.

B. Adam de Briey.

C. Claude de Briey, religieux au monastère de Gorze, prieur d'Aspremont.

D. Jeanne, chanoinesse de Bouxières en 1503.

IX. Perrin de Briey de Landres, seigneur de Tichemont, né en 1461, deuxième fils de Didier de Briey de Landres, mort au château de Tichemont en 1535 et enterré dans la chapelle d'Hatrize, fondée par lui, épousa Walburge de Haussonville, morte en 1636 et enterrée à l'abbaye de Sainte-Marie de Metz, où elle s'était retirée, fille de Balthazar de Haussonville et d'Anne d'Anglure, dont deux enfants, savoir :

A. Warin, qui suit, X.

B. Catherine.

X. Warin de Briey de Landres, seigneur de Tichemont, etc., conseiller d'État et chambellan des ducs de Lorraine Antoine et François Ier, né en 1502, mort en 1548, était par sa mère, Walburge de Haussonville, arrière petit-fils de de Simon d'Anglure, sénéchal de Bretagne, et de Jeanne du Châtelet et allié par sa femme, Blanche de Barbanson, aux

familles de Lalaing, de Luxembourg, de Sarrebruck. Les noms des trois premières de ces familles démontrent que quelques goutes d'un sang belge se trouvent chez les membres de la maison de Briey. Blanche de Barbanson, femme de Warin, morte en 1593 et inhumée près de son mari à la chapelle de l'Annonciation à Hatrize, était fille de Jean et de Gabrielle de Boussut. Le duc Antoine, considérant les nombreux et importants services de Warin de Briey ainsi que sa haute et illustre origine, lui accorda le droit de haute justice dans ses maisons, place et territoires de Tichemont, avec pouvoir d'y instituer un maire et des gens de justice, d'y faire ériger sept carcans, fourches et gibets à deux piliers et d'y avoir une prison pour les prisonniers et malfaiteurs. Edmond de Baulay, héraut et roi d'armes de Lorraine, dans un livre nommé *la Vie et le Trépas des deux princes héréditaires Antoine Ier et François Ier, ducs de Lorraine,* dit qu'aux funérailles du duc François Ier, inhumé le 18 août 1545 aux cordeliers de Nancy, Didier de Briey de Landres portait la bannière de Flandre pour la huitième ligne paternelle du feu duc et Warin de Landres, seigneur de Tichemont, celle de Berry pour la quatrième ligne maternelle. Huit enfants naquirent de son mariage, savoir :

A. Abraham DE BRIEY.

B. Jean DE BRIEY, tous deux morts en bas âge.

C. François DE BRIEY, seigneur de Tichemont et de Fontoy, entreprit plusieurs voyages assez longs à une époque où il était si difficile de se transporter d'un pays dans un autre. Il conquit l'amitié de plusieurs princes et particulièrement de Henri III, roi de France qui, avant son avènement, l'envoya en Pologne où il l'accompagna ensuite lorsqu'il fut élu à cette couronne. Il revint avec lui en France, en 1575, fut gentilhomme ordinaire de sa chambre et colonel de 1,500 reitres. Henri III l'employa dans diverses missions en Allemagne et en Italie. Il mourut en célibat à la cour en 1578.

D. Valentin, seigneur de Tichemont de Bassompierre, de Hancourt,

Merfort, haut avoué de Conflans en Jarnisy, chanoine trésorier de la métropole de Trèves, le 15 décembre 1545.

E. Claude DE BRIEY, seigneur de Tichemont, d'Avillers, mort en 1592, épousa le 20 août 1565, sa cousine, Marguerite de Briey de Landres, fille de Didier et de Marguerite de Florainville.

F. Nicolas, qui suit, V.

G. Françoise, morte avant son père.

H. Anne, épousa François du Hautoy.

XI. NICOLAS DE BRIEY DE LANDRES, BARON DE FONTOY, seigneur de Fiquemont, de Buzy, de Tichemont, de Fléville, d'Hatrize, né en 1542, épousa, par contrat du 21 janvier 1567, Catherine de Chahanay, dame de la chatellenie de Fléville et de Lixière, veuve de Jacques de Gournay, seigneur de Basson-court, morte en 1597 et inhumée à Fléville, fille d'Antoine de Chahanay, chevalier, seigneur de Fléville, de Saint-Main, maître d'hôtel du duc de Lorraine et d'Éléonore de Dompmartin, dont six enfants, savoir :

A. François DE BRIEY, mort en célibat.

B. André, qui suit, VI.

C. Valentin DE BRIEY, célibataire.

D. Claude, chanoinesse de Bouxières, née en 1574.

E. Madeleine.

F. Marguerite, sans alliance.

XII. ANDRÉ DE BRIEY DE LANDRES ET DE FONTOY, seigneur de Fiquemont, de Fléville, de Lixière, de Ruette, etc., né en 1569, mort à Fiquemont en 1636 et inhumé à Ruette, épousa : 1° par contrat du 1er juillet 1597, Dorothée de Raville, fille de Jacques, seigneur de Raville ou Rollingen, d'Ansembourg, etc., conseiller de l'empereur, justicier des nobles, lieutenant-général au duché de Luxembourg et au comté de Chiny, et de Marguerite de Bassompierre, et 2° par contrat du 8 mai 1606, Jeanne de Housse, morte en 1650 et inhumée a Ruette auprès de son mari, fille de

Claude, seigneur de Walfrecourt, de Masel, Josey, etc., maître d'hôtel du duc de Lorraine, gouverneur et bailli de Jametz, et de Catherine de Buffégnicourt.

Il eut du second lit, trois enfants savoir :,

A. Claude, qui suit, VII.

B. Henri, DE BRIEY, seigneur de Buzy, de Fiquemont, etc., épousa, le 6 avril 1651, Anne de Housse, sans postérité.

C. Catherine, épousa : 1° Nicolas de Tige, seigneur du Petit-Failly, gouverneur de Transylvanie, et 2° François du Hautoy, seigneur de Vaudoncourt et d'Avillers.

XIII. CLAUDE DE BRIEY, DE LANDRES ET DE FONTOY, seigneur de Fiquemont, de Ruette, de Buzy, de Fléville, de Lixière, fut membre de l'assemblée de l'ancienne chevalerie de Lorraine en 1662, à l'occasion de la cession de la Lorraine à la France, né en 1610, mort en avril 1672, il épousa, le 24 août 1639, Jeanne Claude Christine de Fiquemont, morte en 1672 et inhumée auprès de son mari à Ruette, fille de Balthazar, seigneur de Mars-la-Tour, etc., et de Charlotte d'Anglure d'Amblise.

Ils eurent quatre enfants, savoir :

A. René Louis DE BRIEY, seigneur de Fiquemont, de Puix et de Bantheville, mort sans enfants, épousa : 1° en 1670, Marguerite de Raigecourt, chanoinesse d'Épinal, fille de François Henri, baron de Brémoncourt, seigneur d'Ancerville, de Buzy, de Rayonville, grand veneur de Lorraine, et de Béatrix de Bauffremont, et 2° en 1682, Henriette Adrienne d'Ambly, dame de Malucy et de Bantheville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, fille de Philippe Fernand d'Ambly, seigneur de Malucy, etc., grand bailli du Réthelois, et d'Anne de Rozières, sa seconde femme.

B. François, COMTE DE BRIEY ET BARON DE LANDRES, seigneur de Ruette, mort sans enfants, à Ruette, le 17 juillet 1684, épousa, le 15 novembre 1672, Anne Françoise de Merode, dame de Villemont, fille d'Armand, comte de Villemont, baron de Clermont, et de Bonne

de Barbançon, dame de Villemont, laquelle après la mort de son mari, convola en secondes noces, le 2 février 1691, avec François Ferdinand de Lannoy.

C. Léonard Claude, qui suit, VIII.

D. Jeanne Charlotte, chanoinesse de Bouxières, puis religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Metz.

Voici les quartiers admis par le chapitre de Bouxières.

BRIEY-LANDRES, Chabanaye, Housse, Buffégnicourt.
FIQUEMONT, Joyeuse, Dangiure, La Beaulme.

E. Barbe, chanoinesse du chapitre de Bouxières le 12 avril 1654, épousa, en 1667 François du Hautoy, seigneur de la Tour et de Vaudoncourt, fils de Jean Albert et de Salomé de Manteville.

XIV. LÉONARD CLAUDE, COMTE DE BRIEY DE LANDRES, baron de Fontoy, seigneur de Ruette, de Grandcourt, de Bantheville, etc., lieutenant-colonel du régiment de Bassompierre et puis au service de l'empereur, se trouva aux siéges de Vienne en 1683, de Bude en 1684 et 1686, de Mayence et de Bonn en 1689. Cédant aux sollicitations de son frère aîné qui n'avait pas d'enfants, il quitta l'armée et obtint de Louis XIV, le 6 février 1691, des lettres de sauf conduit pour retourner en Lorraine. Il épousa, par contrat du 18 juin 1696, Gabrielle de Roucelz, dame d'Aubigny, de Vandelainville, de Verneville, de Fléville, de Lixière, fille de Jean Nicolas, seigneur des mêmes lieux, et d'Anne de Vignacourt. En faveur de ce mariage, René Louis de Landres, de Briey, et Henriette Adrienne d'Ambly, sa femme, substituèrent le château de Bantheville et les terres qui en dépendaient, au premier enfant mâle qui en proviendrait, ou au défaut du premier, au second, et enfin au défaut d'enfants mâles, à la fille aînée. Par suite des arrangements pris avec François Ferdinand de Lannoy, second mari d'Anne de Merode, la terre de Ruette demeura en totalité à Léonard Claude de Briey. Celui-ci mourut le 13 mai 1715, à la suite d'un accident de voiture,

en descendant la Montagne de la Tour, devant Virton. Gabrielle de Roucelz, sa femme, dernière du nom, enceinte de son neuvième enfant, avait échappé au malheur de son mari, en s'élançant hors du carrosse. Elle mourut le 30 août 1746, et fut inhumée à Ruette près de son époux.

Ils eurent neuf enfants, savoir :

A. François Ferdinand DE BRIEY, capitaine au régiment de Bourgogne, mort en Bavière, en février 1743.

B. Philippe Théodore Alexandre, COMTE DE BRIEY DE LANDRES, seigneur de Vandelainville, commandant de bataillon au régiment de Champagne, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, grand bailli d'épée à Étain, épousa, par contrat du 13 janvier 1755, Anne Pauline Dorothée du Hautoy, veuve d'Antoine Henri de Vignacourt, maître de camp du régiment de Noailles, cavalerie, mort à la bataille de Fontenoy le 11 mai 1745, fille de Louis, comte du Hautoy, chambellan du duc Léopold, grand bailli d'épée à Étain, et de Madeleine de Herbillon. Le seigneur de Vandelainville eut deux filles :

a. Louise Catherine, morte le 21 mai 1763.

b. Anne Françoise Henriette, épousa, en 1775, Jean Baptiste Claude, marquis du Nettancourt, seigneur de Nubécourt, chevalier de Saint-Louis.

C. Anne Catherine, dame de Fléville, doyenne du chapitre de Bouxières, née le 15 août 1798.

D. Anne Françoise, chanoinesse de Sainte-Marie de Metz, le 7 juin 1713, née le 11 février 1700.

E. Jeanne Françoise, chanoinesse de Bouxières le 26 juillet 1712, née le 31 mars 1701.

F. Claude Marie, chanoinesse de Sainte-Marie de Metz, née le 5 août 1705, épousa, en 1748, Pierre François Christophe, comte de Coucy, capitaine au régiment de Navarre, chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

G. Marguerite Charlotte, chanoinesse de Bouxières le 18 octobre 1721, morte en 1729.

H. Hyacinthe Célestine, doyenne de Remiremont, née le 22 avril 1713, morte en 1789.

I. Nicolas Henri, qui suit, XV.

XV. Nicolas Henri, comte de Briey, baron de Landres, chevalier, seigneur de Bantheville, de Ruette, etc., page de Léopold, duc de Lorraine, en 1715, né le 27 mai 1697, mort à Ruette le 17 juillet 1761, épousa, par contrat du 24 février 1740, Marie Madeleine Descorailles, chanoinesse de Sainte-Marie de Metz, née le 29 mai 1709, morte à Ruette le 17 janvier 1652, fille de Jean Marc François, seigneur de la Cavade et de Valucée, chevalier des ordres de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et de Jeanne de Giou, dont neuf enfants, savoir :

A. Jean Gabriel de Briey, colonel-commandant du régiment de la Marck, infanterie, le 3 janvier 1770, colonel-commandant du régiment du Gâtinais le 9 mai 1778, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, en 1771, fit la guerre de Corse, monta dans les carosses du roi de France et mourut en célibat, à Luxembourg, le 29 mars 1793.

B. Louis Géraud Nicolas, qui suit, X.

C. Théodore Alexandre Fortuné de Briey, officier au régiment de Nassau, né le 29 février 1744, tué au siége de Cassel le 22 octobre 1762.

D. Marie Anne Félicité, chanoinesse du chapitre de Bouxières, admise le 9 novembre 1749, née le 22 juin 1745.

E. Catherine Renée Adélaïde, chanoinesse du même chapitre, née le 23 septembre 1746, morte à l'abbaye de Juvigny.

F. Françoise Émilie, née le 26 septembre 1747, morte en bas âge.

G. Auguste François, comte de Briey de Landres, capitaine des grenadiers au régiment de Vierset, colonel au régiment de Beaulieu, général-major au service d'Autriche, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, chambellan de l'Empereur en 1792, né le 18 février 1748, mort à Lintz, en 1807, célibataire.

H. Léonard François Claude, né le 16 janvier 1750, mort en bas âge.

I. Fortuné Marie de Briey, capitaine des grenadiers au régiment de Vierset, né le 11 avril 1751, mort à Ruette le 27 juin 1802, en célibat.

XIV. Louis Géraud Nicolas, comte de Briey de Landres, capi-

taine au régiment de Vierset, né au château de Ruette le 17 avril 1742, mort au château de Laclaireau le 25 février 1786, épousa, le 6 décembre 1771, Charlotte Hyacinthe de l'Espine, née à Laclaireau, fille de Barbe Dorothée Josèphe de Pointes de Gevigny.

De ce mariage sont nés six enfants, savoir :

A. Louis Marie Hyacinthe, qui suit, XX.

B. Charles Joseph DE BRIEY, chevalier de l'ordre de Malte, né à Thionville le 14 septembre 1773.

C. François Gabriel DE BRIEY, né à Laclaireau le 4 mars 1779, mort en célibat le 18 janvier 1839.

D. Philippine Louise Caroline, née à Étain le 15 mars 1775, morte à Versailles.

E. Joséphine Rose, née à Laclaireau le 14 juillet 1777, épousa, le 2 février 1801, Joseph, comte de Coudenhove.

F. Maximilienne Dorothée, née à Thionville le 15 juillet 1780, épousa Antoine, comte de Coudenhove.

XVII. LOUIS MARIE HYACINTHE, COMTE DE BRIEY, BARON DE LANDRES, né à Thionville le 17 septembre 1772, mort au château de Laclaireau le 1er décembre 1833, épousa : 1° le 7 décembre 1793, Anne Marie Caroline Albertine de Pouilly, née à Pouilly le 28 mai 1773, morte à Metz le 27 octobre 1799, fille d'Albert Louis, baron de Pouilly et de Chauffour, seigneur de Quincy, maréchal des camps et armées du roi de France, député de la noblesse de Clermontois aux États-Généraux, et de Marie Antoinette Philippine de Custine de Guermange, et 2° le 25 avril 1801, Amélie de Pouilly, née à Nancy le 12 mars 1779, sœur de la précédente, morte au château de Laclaireau le 13 février 1833.

Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Louis Auguste DE BRIEY, né à Hanau le 12 septembre 1794, mort le 20 du même mois.

B. Charles Philippe DE BRIEY, jumeau du précédent, mort à Ruette le 25 octobre 1795.

C. Charles Herbrand, COMTE DE BRIEY, BARON DE LANDRES, capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale de France, démissionnaire en 1828, né au château de Ruette le 26 septembre 1796, épousa à Poitiers, le 28 mai 1823, Louise Sophie Zélanie de Busancy-Pavant, dernière de cette ancienne et illustre maison, née au chateau de la Roche-Gencay le 12 juin 1805, fille de Charles Marie, vicomte de Busancy-Pavant, et d'Albertine Louise Dorothée de Revigliasc, dont cinq enfants :

a. Charles Louis Marie Anatole DE BRIEY, né le 27 octobre 1824.
b. Marie Camille Albert DE BRIEY, né le 10 octobre 1826.
c. Marie Ange Emmanuel DE BRIEY, né le 10 novembre 1828.
d. Marie Théodore DE BRIEY, né le 2 septembre 1831.
e. Marie André Édouard DE BRIEY, né le 30 novembre 1832.

D. Albert Joseph DE BRIEY, officier de cavalerie, puis prieur de l'abbaye de Septfonds, né le 14 février 1798, mort le 3 avril 1854, supérieur de la Trappe à Ubexi (Meurthe).

E. Camille, qui suit, XVIII.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

F. Louis Édouard Emmanuel, COMTE DE BRIEY, BARON DE LANDRES, né à Metz le 1er mai 1803, élève de l'école Polytechnique, lieutenant-colonel au corps royal du génie, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, un des officiers de génie désignés en 1831 par le gouvernement français pour la réorganisation de cette arme en Belgique, fit les campagnes d'Afrique en 1834 et 1835, épousa au château de Dhuy, le 5 août 1835, Léopoldine Françoise Marie de Namur d'Elzée, née le 3 janvier 1817, fille de Coustant Marie Claude Xavier Ghislain, vicomte, et d'Anne Chrétienne Léopoldine Joséphine de Beaufort, dont trois enfants :

a. Emmanuel Léopold Émile DE BRIEY, né à Dhuy le 12 juillet 1836.
b. Florimond René DE BRIEY, né à Saint-Germain en Laye le 13 mai 1839.
c. Caroline Amélie, née à Bastia, en Corse, le 26 octobre 1837.

G. Clémence, née à Metz le 2 juillet 1804, morte en juillet 1824.

H. Caroline Amélie Renée, née à Metz le 5 mai 1812.

XVIII. CAMILLE, COMTE DE BRIEY, BARON DE LANDRES, chef de nom et d'armes de la branche belge, ancien membre du sénat, ancien envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi des Belges près la Confédération Germanique et les cours de Bavière et de Wurtemberg, et plus tard près la cour impériale de Russie, ancien ministre des finances et des affaires étrangères, grand officier de l'ordre de Léopold, grand'croix des ordres de la légion d'honneur, de Charles III d'Espagne, du Lion néerlandais, de Saint-Michel et de la Couronne de Bavière, du Sauveur de Grèce, de Sainte-Anne de Russie, etc., né le 29 juin 1799.

M. le comte de Briey entra au pouvoir le 13 avril 1841, en acceptant le portefeuille des finances; il siégeait au Sénat et faisait partie de cette glorieuse majorité unioniste qui avait accompli de si grandes choses depuis l'ère nouvelle ouverte en Belgique par la révolution de septembre 1830 en prêtant un appui loyal au gouvernement dans tous les actes essentiels de politique intérieure et de négociations diplomatiques qui fondèrent la nationalité, l'indépendance, la neutralité et la dynastie royale de la Belgique, adoptèrent le traité des dix-huit articles, créèrent les chemins de fer, l'organisation de l'ordre judiciaire, l'organisation de la province et de la commune, l'organisation de l'enseignement, le traité de paix avec la Hollande. Non-seulement M. le comte de Briey appartenait à ce parlement illustre que l'Europe entière admirait et qui sut, en si peu d'années, assigner à la Belgique le rang le plus honorable et le plus digne dans la grande famille des nations, mais encore il y occupait une place distinguée. Il se trouvait ainsi naturellement désigné au choix de la couronne lors de la crise ministérielle de 1841.

L'administration remplacée par celle dont M. le comte de Briey fit partie, était homogène. Présidée par M. Ch. Rogier, tous ses membres appartenaient à l'opinion libérale, tandis

que, par une anomalie bizarre, la majorité catholique était réelle à la Chambre et considérable au Sénat. Un tel exclusivisme se justifiait d'autant moins que les catholiques, deux fois appelés au pouvoir depuis 1830, avaient deux fois partagé les portefeuilles avec des membres du parti libéral.

Cependant ils étaient disposés à prêter leur appui au ministère libéral, mais les imprudences de la revue créée par M. Paul Devaux, sous le titre de : *Revue nationale*, modifièrent cette situation. Cette publication qui prétendait priver de toute participation aux places et à l'administration du pays les catholiques qui formaient cependant la majorité dans les deux chambres, avait en quelque sorte remplacé le programme ministériel prêchant le calme et la modération.

Les catholiques ne crurent pas que leur conscience, leur devoir, leur dignité les obligeât à se résigner, à s'effacer, à laisser désormais le pouvoir aux mains des libéraux, ils ne pensèrent pas, en un mot, que la minorité dût régner et gouverner, tandis que le rôle de la majorité serait l'obéissance et l'abstention.

Cette situation intolérable ne pouvait exister longtemps. Aussi, à la chambre des représentants, où siégeaient cependant un grand nombre de fonctionnaires qui votèrent presque tous en faveur de leurs chefs, le budget des travaux publics ne fut vôté qu'à la majorité de 49 voix contre 39 et 3 abstentions.

Au sénat, la discussion politique se porta sur le budget de l'intérieur et peut-être la haute assemblée eut-elle, par esprit de conciliation et de modération, maintenu le cabinet, si M. Rogier n'eût hautement et franchement refusé de renier les doctrines de la *Revue nationale*. Dès lors son maintien devenait impossible; mais le sénat éprouvait de la répugnance à recourir à la mesure extrême du refus d'un budget, et dans cet état de choses, MM. le vicomte Desmanet de Biesmes,

le comte de Briey, le baron du Bois de Nevele, le baron de Peuthy, van Saceghem, le comte van der Straten Ponthoz, d'Hoop, le baron della Faille, le baron Pelichy van Huerne, de Rouillé, le baron de Stockheim, le baron de Mooreghem, présentèrent, le 19 mars, l'adresse célèbre qui fut votée par 23 voix contre 19, et qui détermina la chute du ministère de MM. Rogier et Lebeau.

Qu'on me permette de m'arrêter sur ce point important de notre histoire parlementaire. Dans une œuvre héraldique où toutes les opinions consciencieuses sont rappelées avec éloge, où les actes les plus opposés sont tour à tour, pourvu qu'ils soient inspirés par l'amour de la patrie et du devoir et accomplis avec courage et loyauté, sont tour à tour, dis-je, jugés dignes d'exemple et d'admiration, l'auteur ne peut manifester d'opinion exclusive; il ne doit connaître que des grands principes de morale, d'ordre et de conservation de la société humaine. Le fait qu'il doit exalter dans cette circonstance solennelle, c'est que le sénat, auquel on voulait assigner un rôle secondaire, sut maintenir et faire prévaloir ses droits, ses prérogatives, son indépendance et sa dignité.

« Sire, disait l'adresse, la nationalité belge a été fondée sur l'union d'opinions divergentes, réunies dans un but commun. Le maintien de cette union peut seul permettre le développement des nombreux éléments de prospérité que possède le royaume et garantir son existence politique. Les divisions déplorables qui se sont manifestées pendant cette session, dans le sein de la représentation nationale, sont une preuve nouvelle de l'impuissance où se trouvent les assemblées législatives de s'occuper des besoins réels de la nation, lorsque les partis s'éloignent au lieu de se rapprocher. Une telle situation, Sire, entrave la marche régulière de l'administration et lèse les intérêts les plus chers à la Belgique.

C'est sous ce point de vue surtout que le sénat a dû s'en préoccuper. Pouvoir essentiellement modérateur, ses efforts tendront à concilier les opinions dans l'intérêt général. Le sénat regarde comme un devoir d'appeler l'attention de Votre Majesté sur une position qui peut faire naître de véritables dangers; il place toute sa confiance dans cette haute sagesse, dans cette impartialité auxquelles toutes les opinions se plaisent à rendre un juste hommage. Il a la conviction que, quelques soient les moyens que Votre Majesté croie devoir employer pour arrêter de funestes divisions, les hommes sages et modérés voudront s'y rallier et prêteront ainsi à la royauté, placée au-dessus de tous les partis, l'appui nécessaire pour remplir la mission qui lui est assignée.

» Votre Majesté peut compter sur le dévouement inaltérable du sénat et sur son loyal concours à vos vues éclairées pour la prospérité et l'union de la patrie. »

Le cabinet du 13 avril 1841, fut encore conçu dans des principes d'union, de tolérance et de modération. Le parti catholique, auquel deux des nouveaux ministres MM le comte de Briey et de Meulenaere appartenaient, donna trois portefeuilles à des ministres libéraux : MM. Nothomb, van Volxem, et Buzen. Ce cabinet, voulait, disait son programme, fixer d'une manière sincère le gouvernement sur le terrain des opinions modérées. Il n'était l'avènement ni d'un parti politique ni d'une classe sociale, mais l'organe libre et impartial du pays considéré dans son ensemble.

Ces principes hautement proclamés, fidèlement exécutés étaient ceux de M. le comte Camille de Briey.

C'est sous son ministère que le projet de fédération hollando-belge de M. de Potter fut conçu et qu'avorta la conspiration orangiste des généraux van der Meeren et van der Smissen.

Malgré ses entraves, le cabinet laissa des traces ineffa-

çables de son passage aux affaires. On ne trouverait pas dans nos annales parlementaires de sessions plus fécondes, plus actives que celles qui suivirent l'avènement du ministère de 1841. Ces sessions furent marquées par les lois de réforme des institutions communales, sur la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution, sur l'institution des conseils de prud'hommes, sur les distilleries, sur les relations commerciales avec la France, sur l'exécution de grands travaux d'utilité publique et surtout par la loi célèbre sur l'instruction primaire, cette œuvre grandiose à laquelle il a été impossible, jusqu'aujourd'hui, d'apporter la moindre amélioration.

Le 30 mars 1843, M. le comte de Briey qui, déjà, avait échangé le portefeuille des finances contre celui du ministère des affaires étrangères, quitta le pouvoir parce que le cabinet, contrairement à son avis, avait prorogé sans examen la durée de la société générale. Son opinion prévalut plus tard et détermina la création de la banque nationale.

M. le comte Camille de Briey épousa, le 29 septembre 1829, Caroline Amélie Laurence de Beauffort, fille de Charles et d'Adélaïde de Pouilly, dont six enfants, savoir :

A. Marie Claire, née le 26 novembre 1832, épousa, le 2 septembre 1854, Stanislas, baron de Broqueville.

B. Marie Charles Albert DE BRIEY, né le 23 décembre 1835, épousa, le 15 septembre 1859, à Alix Alexandrine Félicité Élisabeth, fille du chevalier Adolphe Daminet et de Joséphine, comtesse van der Burch.

C. Marie Adèle Caroline Amélie, née le 13 février 1838, morte le 14 mars 1859.

D. Marie Emma Léopoldine Camille, née le 21 août 1839, entrée dans l'ordre de Saint-Vincent de Paul le 1er mai 1868.

E. Marie Albertine Laure, née le 13 janvier 1847.

F. Marie Louis de Briey, né le 2 août 1851.

BROICH.

D'ARGENT, à la fasce de sable, au lambel de même.

N'ayant pu réunir encore de renseignements précis sur cette famille, sa généalogie sera traitée dans une autre partie de cet ouvrage.

BRONCKAERT.

D'ARGENT au lion de sable, lampassé de gueules, tenant de la patte dextre une croix pattée de gueules. CIMIER : un lion naissant de sable, lampassé de gueules.

L'observation présentée pour la famille Broich s'applique également à la généalogie de Bronckaert.

BROQUEVILLE.

D'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef d'une étoile à six rais d'or. Couronne de baron. Supports : deux lévriers contournés, au naturel, colletés d'or.

Cette ancienne famille, originaire de Monfort, département du Gers, compte parmi ses ancêtres :

Joseph de Broqueville, épousa Catherine de Saluste. Elle testa à Monfort le 29 août 1558.

Jean de Broqueville, épousa, à Monfort, le 15 juillet 1634, Anne de Boudoulle.

Jean de Broqueville, épousa, à Monfort, le 12 août 1618, Françoise de Bordes, fille d'Antoine et de Jeanne de Polastron.

Blaise de Broqueville, épousa, à Montfort, le 1er février 1645, Catherine de Manus.

Jean de Broqueville, seigneur d'Empiroy, épousa, par contrat passé à Monfort le 19 septembre 1648, Marguerite Dulaur, fille de Jean, conseiller au Parlement de Toulouse, dont :

Marie de Broqueville, épousa, à Monfort, par contrat du 21 mai 1670, Guillaume du Bouzet, seigneur de Vivès, fils d'Octave et de Philiberte Castelbajac.

Jean de Broqueville, épousa, à Monfort, par contrat du 9 juillet 1620, Françoise de Saint-Arroman, dont un fils, Jean, qui suit.

Jean de Broqueville épousa, 1°, à Monfort, par acte du 20 septembre 1650, Jacquette de Bourquié, et 2°, à Monfort, par acte du 13 juin 1656, Brigitte de Colignon, fille de François et de Rose de Ladmérat.

I. Jean Baptiste de Broqueville, seigneur de Colomé, chevalier de Saint-Louis, premier capitaine au régiment d'Orléans, fils de Louis, seigneur d'Endarde, épousa, à Toulouse, par contrat du 17 octobre 1749, Jeanne Marguerite de Fraysse, fille de Joseph et de Marie d'Albert, dont deux fils, savoir :

A. Jean Joseph Bernard, qui suit, II.

B. Louis de Broqueville, seigneur de Colomé, mousquetaire gris, ensuite colonel, chevalier de Saint-Louis, épousa, à Toulouse, par contrat du 25 septembre 1793, Emilie de Viguerie, fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse.

II. Jean Joseph Bernard de Broqueville, seigneur de Colomé, capitaine de la gendarmerie royale sous Louis XVIII, chevalier de Saint-Louis, épousa, à Monfort, par contrat du 27 octobre 1778, Ursule de Lerme de Lariene, morte à Mauvezin le 16 février 1817, fille de François, seigneur de Carteret et de Saunet et de Louise d'Abadie, dont deux enfants, savoir :

A. François Marie Charles Hubert, qui suit, III.

B. Isidore de Broqueville, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, mort des suites d'une blessure reçue en Algérie, en 1841.

IV. François Marie Charles Hubert de Broqueville, né à Monfort le 4 novembre 1785, lieutenant d'infanterie au service de France, épousa, au château de Ghyseghem (Flandre Orientale), le 20 mai 1828, Octavie Marie Josèphe Antoine de Padoue Françoise de Paule le Candèle, morte à Toulouse le 30 mars 1835 et inhumée à Ghyseghem, fille de Charles Pierre Joseph, baron le Candèle de Ghyseghem, et d'Elisa-

beth Marie Eugénie de Robiano, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Pauline, née le 9 mai 1829, morte à Ghyseghem le 26 juillet 1853.

B. Stanislas Marie Joseph, qui suit, IV.

C. Gabrielle, née à Toulouse, où elle mourut sans alliance.

V. Stanislas Marie Joseph, baron de Broqueville, par arrêté royal du 30 novembre 1857, né au château de Ghyseghem le 10 juin 1830, membre du Conseil provincial de la Flandre Orientale, épousa, au château de Laclaireau (Luxembourg), le 2 septembre 1854, Marie Claire de Briey, née le 26 novembre 1832, fille de Camille, comte de Briey, baron de Landres, ancien sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, ancien ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi des Belges à Saint-Petersbourg, etc., et de Caroline Amélie Laurence de Beauffort, dont deux enfants, savoir :

A. Laurence Marie Louise Josèphe Caroline, née le 22 août 1855.

B. Octavie Elisabeth Camille Marie Josèphe, née le 30 décembre 1856.

BROU.

D'AZUR, à l'étoile à six rais d'or, au chef de même chargé de trois trèfles de sinople posés en face. COURONNE : de baron. SUPPORTS : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.

Originaire de l'Artois, cette maison obtint des attestations de noblesse, enregistrées à la chambre héraldique des Pays-Bas, le 1er janvier 1702. Ces attestations ont été renouvelées le 17 janvier 1744. Par lettres patentes du 31 mars 1786, l'empereur Joseph II accorda à Guillaume Philippe Joseph et à son frère, Philippe Joseph, lieutenant-colonel du génie, déclaration et confirmation de noblesse et décoration de leurs anciennes armoiries. Philippe Joseph, qui parvint au grade de général-major au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, fut aussi créé baron.

Par lettres patentes du 16 décembre 1839, Auguste Guillaume François de Brou, chevalier de l'ordre de Léopold, petit-fils de Guillaume Philippe Joseph, cité ci-dessus, obtint du roi Léopold Ier concession du titre de la Wastinne; le 15 janvier 1845 il obtint aussi concession de celui de baron pour rappeler le souvenir du même titre porté jadis par son grand oncle dans la postérité duquel il s'est éteint. Ce titre, en cas de mort sans postérité mâle, devait revenir à son frère Ferdinand, et par extension à cette disposition, Ferdinand de Brou, par arrêté royal du 7 septembre 1848, reçut directement le diplôme de baron, transmissible dans sa race par ordre de primogéniture.

D'après les lettres patentes du 31 mars 1786, la généalogie de la famille de Brou, originaire d'Artois, remonte au XIVe siècle et a pour auteur Henri de Brou, homme lige, possédant fief dans le comté de Hainaut et portant l'écu de ses armes timbré, avec heaume couronné. Cependant, comme les cinq premiers degrés de cette filiation ne présentent que des alliances avec des familles éteintes, les généalogistes se sont dispensés de les reproduire. Cette règle est également la nôtre dans la notice qui va suivre.

I. Michel de Brou, commis à la direction des vivres pour les armées de Charles-Quint, épousa Catherine van der Smissen, dont un fils, Jean, qui suit, II.

II. Jean de Brou, maître de forges en 1548, épousa Catherine Burgie, dont trois enfants, savoir :

A. Michel de Brou, épousa Gilmette Gillemans. Ils fondèrent la branche de Diepenbend.

B. Jean, qui suit, III.

C. Marguerite, épousa, en 1577, Pierre Gheysels.

III. Jean de Brou, épousa Catherine van den Eede, dont un fils, Grégoire, qui suit, IV.

IV. Grégoire de Brou, épousa Jeanne Delfoes, dont trois enfants, savoir :

A. François de Brou, mort à Ostende le 20 mai 1720, épousa Marie Jeanne Verhoeven. Il était contrôleur des droits et ses blasons existaient encore au siècle dernier dans le chœur de l'église paroissiale.

B. Jacques François, qui suit, V.

C. Claude de Brou, mort en 1720, épousa 1°, en 1682, Jeanne Simons, et 2°, en 1695, Jeanne Hélène Louise van Griensven, dont huit enfants.

V. Jacques François de Brou, mort le 20 décembre 1730, âgé de près de cent ans, bailli de Vinderhoute, épousa Marguerite van Hoonacker, dont plusieurs enfants, entre autres :

A. Philippe Joseph, qui suit, VI.

B. Angélique, épousa Pierre Smets.

VI. PHILIPPE JOSEPH DE BROU, exempt de la garde noble de l'empereur Charles VI, né à Vinderhoute le 29 novembre 1687, mort à Bruxelles le 12 septembre 1740, et inhumé avec blasons aux carmes déchaussés, épousa, le 4 août 1718, à Deynze, Isabelle Stevens, née à Deynze le 15 octobre 1692, morte à Bruxelles le 22 décembre 1757, dont six enfants, savoir :

A. Guillaume Philippe Joseph, qui suit, VII.

B. Philippe Joseph BARON DE BROU, général major du génie, né à Bruxelles en 1732, entra en 1750, après avoir été pendant trois ans au service de France, dans le régiment d'infanterie autrichienne Duc Charles de Lorraine, en qualité de cadet.

L'augmentation du personnel du génie ayant été décrétée en 1753, il fut nommé conducteur dans ce corps par arrêté du 1er janvier 1754 et incorporé en même temps dans la brigade allemande.

Cette nomination fut faite sur la proposition du colonel propriétaire de son régiment, le général directeur du génie Duc Charles de Lorraine, en considération de ses capacités, de son zèle et de sa bonne conduite. Pendant la guerre de sept ans, le conducteur du génie de Brou fut proposé à l'avancement par la direction générale du génie, au mois de mai 1757, pour les services signalés qu'il rendit au corps d'armée campé en Bohême. Au mois de juin de la même année, il reçut l'ordre d'aller rejoindre le corps réuni dans les États Romains, sous le commandement du feld-maréchal duc de Saxe-Hildbourghausen. Dans les campagnes de 1758, il fut attaché au corps d'armée commandé par le feld-maréchal comte Daun ; mais alors, on ne tint pas compte de la demande d'avancement extraordinaire qu'il fit pour sa belle conduite dans l'affaire si fatale aux Prussiens près de Hochkirch, le 14 octobre 1758 ; on ne prit pas même en considération sa nouvelle demande d'avancement faite en 1761.

Enfin, le 10 mars 1768, le conducteur de Brou fut promu au grade de 1er lieutenant de génie et placé dans le cadre d'activité du corps

des ingénieurs aux Pays-Bas (1). Le 31 janvier 1771, le corps du génie reçut une nouvelle organisation, et à cette occasion le lieutenant de Brou fut promu au grade de capitaine, pour prendre rang à partir du 5 avril 1773. Par arrêté du 21 mars 1778, le capitaine de Brou fut nommé major du génie.

Lorsqu'éclata la guerre pour la succession de Bavière, il fut envoyé à l'armée de Bohême. Dans le cours de cette guerre, il fut blessé en travaillant aux retranchements près de Leitmeritz. Sa Majesté l'empereur Joseph II, voulant lui donner un témoignage particulier de sa satisfaction pour la bonne réussite de ses travaux, le promut au grade de lieutenant-colonel par un billet écrit de sa main le 20 août 1778. Cette promotion extraordinaire lui fit dépasser tous les majors du corps du génie.

Le traité de paix de Resschen, du 13 mai 1779, ayant mis fin à la guerre, le lieutenant-colonel de Brou quitta l'armée de Bohême et retourna aux Pays-Bas. D'après une note du commandant-général des Pays-Bas, il vint à Bruxelles le 12 novembre 1779. Par ordonnance du 28 février 1780, il fut envoyé en Bohême avec plusieurs autres officiers du génie, pour y construire les forteresses de Plesse

(1) Je certifie qu'ayant envové l'ingénieur de Brou, attaché à Son Altesse le duc d'Arhemberg (*sic*), avec un bataillon de croates et du gros canon pour incommoder la navigation que les Prussiens faisaient près de Meissen pour retirer successivement avec de grandes barques un corps de troupes qui était posté de l'antre côté de l'Elbe, sur une haute montagne entre Sernitz et Cöln. Cet officier s'est acquitté de cette mission avec beaucoup d'intelligence et de succès, ayant coulé à fond et détruit plusieurs de ces barques, il a retardé par ce moyen leur retraite et contribué à la prise des régiments d^e^ Hausen et de Bernbourg, de même que du bataillon de Kanitz, du général Türcke, de soixante officiers et de huit pièces de canon, qui ont été forcés de se rendre prisonniers dans l'attaque que j'ai faite le lendemain au village de Cöln, vis-à-vis de Meissen.

En foi, je lui ai donné ce présent certificat pour lui tenir lieu de recommandation et d'attestation.

Fait au quartier de Neuderfel, près Dresde, le 5 janvier 1760.

B. DE BECK, général-lieutenant.

(la ville de Joseph) et de Theresenstadt. Lorsqu'en 1781, Sa Majesté l'empereur Joseph II décida d'agrandir Ostende, elle chargea tout spécialement de ce travail le lieutenant-colonel de Brou. Ce dernier fit aussi partie, la même année, de la commission pour la démolition des forteresses de Mons, Ath, Bruges, Audenaerde, Courtrai et Dixmude. Tout en dirigeant les travaux d'agrandissement d'Ostende en 1782, le lieutenant-colonel de Brou s'occupait en même temps de la démolition de la forteresse d'Ypres. Lorsque des contestations s'élevèrent avec les Hollandais au sujet de la libre navigation de l'Escaut, il fut envoyé à Fontainebleau par le gouvernement, pour y travailler, de concert avec le conseiller de cour Le Clerc, au traité de paix qui fut définitivement conclu le 8 novembre 1783.

Au retour de sa mission, il fut promu au grade de colonel du génie en témoignage de satisfaction et de reconnaissance pour les services rendus à cette occasion. Il reçut en outre une indemnité de mille ducats (1).

Par les clauses du traité de Fontainebleau, en date du 8 novembre 1685, les États-Généraux s'étaient engagés à céder quelques districts frontières et à évacuer quelques forts. Le colonel de Brou fut, par ordre du gouvernement à Bruxelles, adjoint à la commission chargée de prendre possession des forts de Lillo et de Liefkenshoeck et de régler les limites de la Hollande avec les Pays-Bas autrichiens.

Après la mort du général-major de Thomerot, il fut nommé directeur des fortifications de Bruxelles.

Lorsque les troubles éclatèrent dans le Brabant, en 1789, le colo-

(1) Les considérants de cette promotion sont bien honorables. En voici la teneur :

Nous Joseph II, etc., avons nommé et élevé au grade de colonel du corps de génie notre cher et fidèle Philippe de Brou, en considération de l'expérience qu'il a acquise dans l'arme du génie, comme aussi des bons et utiles services qu'il a rendus pendant plusieurs années à Nous et à Notre Sérénissime Maison Archiducale, et surtout en considération du zèle tout particulier qu'il a déployé, à notre grande satisfaction, dans les circonstances qui se sont présentées aux Pays-Bas, et *de la confiance qui peut être placée* dans sa personne.

Vienne, le 6 décembre 1785.

nel du génie de Brou conclut un armistice de deux mois avec le général en chef des patriotes Vander Merschen, en vertu des pleins pouvoirs qui lui furent conférés par le gouvernement général des Pays-Bas et d'après la base des instructions données à cet effet par le comte de Cobenzl. Lorsque plus tard le gouvernement fut forcé de reculer devant l'insurrection et de faire sortir de Bruxelles les troupes impériales, on accusa le colonel de Brou d'être l'auteur de cette retraite précipitée et suspecte, à cause de son influence dans le conseil de guerre au commencement de la rébellion ; on lui attribua en grande partie la perte des Flandres, et on lui reprocha en en outre d'avoir donné des ordres de son propre mouvement et d'avoir méconnu ceux qui venaient de l'autorité supérieure ; enfin on le déclara coupable de plusieurs autres actes contraires à son devoir.

Au mois de janvier 1790, on intima au colonel de Brou l'ordre de se rendre immédiatement à Luxembourg pour y répondre de sa conduite devant la commission d'enquête qui s'y trouvait établie ; on le suspendit de toutes ses fonctions et on ne voulut pas prendre en considération la demande qu'il fit d'être remis en activité de service. Au mois de juillet 1791, la commission d'enquête, établie à Luxembourg, envoya tout le dossier de cette affaire au conseil suprême de guerre, qui, par une décision ratifiée en haut lieu le 7 septembre 1792, déclara le colonel de Brou innocent de tous les faits mis à sa charge, le releva de la suspension de ses fonctions et le replaça dans la position d'activité aux Pays-Bas.

Immédiatement après cette réhabilitation, le conseil de guerre lui confia de nouveau la direction du génie à Bruxelles. Le duc Albert de Saxe-Tesschen le désigna pour remplir les fonctions de directeur du génie à Luxembourg, ce qui fut agréé par Sa Majesté l'empereur François le 1er novembre 1792. En vain la direction des fortifications de Luxembourg, ainsi que tout le corps d'état-major et des officiers du génie des Pays-Bas, protestèrent-ils contre la remise en activité du colonel de Brou, alléguant qu'ils ne pouvaient servir avec ce colonel ; sur la décision prise par le conseil de guerre le 24 mai 1793, l'empereur ne crut pas devoir donner suite à ces réclamations.

Après quarante-trois années de service, le colonel de Brou fut

proposé pour le grade de général-major, avec la mise à la pension de retraite. Un décret du 27 mai 1793 ne donna pas suite à cette proposition.

L'année suivante, l'empereur François, sur une nouvelle proposition faite par le conseil suprême de guerre, éleva le colonel de Brou au grade de général-major, par arrêté du 18 février 1794, le déchargea en même temps de ses fonctions et lui accorda une pension annuelle et viagère de 1,500 florins.

Le général-major pensionné de Brou choisit Vienne pour sa résidence, où il mourut le 3 juin 1796.

Il avait épousé : 1° Pétronille Marquart, et 2°, moyennant une caution de 6,000 florins, le 24 décembre 1774, à Bruxelles, Éléonore Louise Charlotte Bosquet, morte à Luxembourg le 31 août 1792.

Il eut du second lit trois enfants :

a. Louis, BARON DE BROU, né à Luxembourg le 13 novembre 1775, officier supérieur au service de France, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Lys, naturalisé Français le 5 février 1817, qui épousa le 1er septembre 1807, N. Torras, dont deux filles.

b. François Pierre Hubert DE BROU, officier au service d'Autriche, né le 22 juin 1777, mort sans alliance.

c. Eugénie Éléonore Joséphine, née à Gand le 7 février 1782, épousa Jacques de Milleret, receveur général des finances, membre du conseil général des manufactures de France, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la chambre des députés de France.

C. Anne Marie, épousa Charles Arthur O'Keeffe, lieutenant-colonel au service d'Autriche, dont elle n'eut pas d'enfants.

D. Catherine, épousa, le 9 février 1750, le chevalier Jean François Paternostre du Montlion, lieutenant-colonel au service de Hollande.

E. Isabelle, morte sans alliance.

F. Éléonore Constance, épousa Jean Baptiste Chrysostôme Marquart, conseiller de la monnaie à Bruxelles.

VII. GUILLAUME PHILIPPE JOSEPH DE BROU, né à Bruxelles le 1er février 1723, mort à Vienne le 8 août 1803, licencié en droits, conseiller à la chambre des comptes, rapporteur au comité de la caisse de religion sous Joseph II, épousa, à

Mons, le 27 octobre 1750, Marie Thérèse Paternostre, dame de la Rosière, née à Mons le 24 octobre 1728, morte à Bruxelles, le 7 avril 1785, dont cinq enfants, savoir :

A. Isabelle Françoise, née le 11 septembre 1751, épousa, le 18 septembre 1786, Albert Dept, lieutenant, grand-bailli du Brabant wallon.

B. Louis Joseph DE BROU, né le 6 avril 1754, mort, sans alliance, à Vienne, le 12 juillet 1831, secrétaire au conseil du gouvernement autrichien le 20 mars 1787.

C. François Jean Marie DE BROU, né le 27 mars 1755, mort à Bruxelles le 18 avril 1835, épousa, à Bruxelles, le 20 juin 1781, Anne Albertine Victoire le Roy, fille du baron Jean Jacques Innocent le Roy de Gansendries, née à Bruxelles le 17 février 1755, morte à Paris en 1837, dont deux filles, mortes à Paris, sans alliance.

D. Léopold François Philippe, qui suit, VIII.

E. Joseph Louis DE BROU, né le 13 juille 1759, mort à Courtrai, le 19 mars 1801, prêtre et doyen du chapitre de Courtrai, membre des états de Flandre.

VIII. LÉOPOLD FRANÇOIS PHILIPPE JOSEPH DE BROU, né à Bruxelles le 29 août 1756, mort à Bruxelles le 3 janvier 1843, président de la cour féodale du Brabant, avocat du domaine, membre de l'ordre équestre du Brabant méridional, député par cet ordre aux états provinciaux en 1830, épousa, religieusement, à Bossières, le 22 avril 1799, et, civilement, à Bruxelles, en 1801, Ferdinande Josèphe des Marets, née à Namur le 23 mars 1775, morte, vénérée, à Bruxelles, le 24 avril 1854, fille d'Adrien Joseph Michel, major au service des États de Hollande. Sa Majesté le roi des Pays-Pas, par diplôme du 17 février 1822, reconnut l'ancienne noblesse de la famille de Brou.

Il eut deux enfants, savoir :

A. Auguste Guillaume François, qui suit, IX.

B. Ferdinand, BARON DE BROU, né à Bruxelles le 6 août 1802,

épousa, à Bruxelles, le 10 mai 1827, Adèle Charlotte Vanden Cruyce, née à Bruxelles le 17 septembre 1803, morte le 7 décembre 1845, dont cinq enfants :

a. Gustave Philippe DE BROU, né le 24 mai 1833, épousa, à Marchiennes-au-Pont, le 7 avril 1858, Eugénie Joséphine Ghislaine de Cartier, née à Marchiennes-au-Pont, le 4 décembre 1837, fille unique d'Engelbert Adrien Bernard Joseph de Cartier et d'Almérie Laure Josèphe Despret, dont quatre enfants :

1. Ernestine Philippine Ghislaine Almérie, née à Marchienne-au-Pont le 28 février 1859.
2. Gaston Philippe Eugène Ghislain DE BROU, né à Marchiennes-au-Pont le 22 août 1860.
3. Marie Philippine Ghislaine, née à Marchiennes-au-Pont le 27 septembre 1861.
4. Ferdinand Philippe Ghislain Henri Hubert DE BROU, né à Marchiennes-au-Pont le 31 octobre 1863.

b. Laure, morte enfant.

c. Émerence Ferdinande Philippine Ghislaine, née le 26 septembre 1835.

d. Léon Philippe DE BROU, né le 15 mars 1836, mort à Bruges le 23 novembre 1863, maréchal des logis au 3e régiment des lanciers.

e. Berthe Philippine, née le 10 juillet 1842, morte à Bruxelles, le 25 janvier 1860.

IX. AUGUSTE GUILLAUME FRANÇOIS, BARON DE BROU DE LA WASTINNE, chevalier de l'ordre de Léopold, bourgmestre depuis 1830 de Cortil Noirmont, né à Isnes-les-Dames le 10 avril 1801, épousa, à Bruxelles, le 18 juin 1828, Émerence Thérèse Norbertine Ghislaine Caïmo, née à Schelle, le 17 avril 1802, dont deux enfants, savoir :

A. Léopold Louis Philippe DE BROU, né à Bruxelles le 12 avril 1829, mort le 2 janvier 1841.

B. Zoé Thérèse Philippine, née à Bruxelles le 29 mai 1834, épousa, à Cortil Noirmont, le 25 août 1852, Léon Pangaert, fils du chevalier Pangaert d'Opdorp, dont trois enfants :

a. Arthur François Philippe Ghislain PANGAERT, né à Bruxelles le 14 novembre 1853.

b. Marie Rosalie Philippine Ghislaine, née à Bruxelles le 18 novembre 1854.

c. Gaston Égide Philippe Ghislain PANGAERT, né au château du Pont-Brûlé, sous Grimberghen, le 9 septembre 1859.

BROUCKE DE TERBECQ (VAN DEN).

D'or, aux ramures de cerf de sable entourant une rose vermeille, tigée et feuillée au naturel, mise en cœur. Couronne : de baron, surmontée d'un heaume d'argent, fourré de gueules, grillé, liséré et orné d'or, sommé d'un bourrelet de sable d'or, aux lambrequins de même. Cimier : les ramures de l'écu. Supports : deux lions contournés, au naturel.

Cette ancienne famille, originaire d'Audenarde, dont la principale vertu héréditaire est un attachement indestructible à notre antique foi catholique, a produit un grand nombre de personnages distingués dans les armes, la magistrature et la haute administration.

On lit dans un diplôme du 11 février 1668, signé à Madrid par la reine régente Marie Anne, que l'un d'eux, Antoine van den Broucke, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, fit à Charles II, roi de Castille, de Léon, d'Aragon, etc., « plusieurs avances de sommes considé-» rables, levées sur son crédit, pour le secours des armées » dans la guerre avec la France et les prises et reprises » d'Audenarde. »

Dans une requête présentée aux gouverneurs généraux, le 30 juillet 1785, Charles François van den Broucke de Terbecq expose que : « ses ancêtres ont constamment été » attachés au service royal dans les emplois municipaux » et les plus distingués de la province de Flandre; et dans » toutes les occasions ils se sont rendus recommandables

» par leur zèle et leur dévouement à leur souverain, au » point de n'avoir pas hésité à faire un sacrifice volontaire » d'une partie de leur fortune. »

L'empereur Léopold II conféra, en 1791, le titre de baron à Ambroise Michel Joseph van den Broucke de Terbecq, « en » récompense des preuves multipliées qu'il avait données » de son attachement à son souverain, au risque de perdre, » en plusieurs circonstances, sa vie et sa fortune. »

I. Jacques Jean van den Broucke, seigneur de Terbeken, né en 1547, mort le 10 avril 1612 et inhumé auprès de sa femme, dans l'église de Sainte-Walburge, à Audenarde, échevin de cette ville, épousa, en 1572, Jacqueline van der Plancken, dite Maroten, morte le 19 août 1609, fille de Ghislain et de Catherine Walburge de Ruddere, dont sept enfants, savoir :

A. Jean Gilles, qui suit, II.

B. Ghislain van den Broucke, mort sans alliance.

C. Catherine, épousa, le 8 février 1594, François Delvael, né le 3 janvier 1570, fils de Michel Delvael et de Jeanne Voet.

D. Élisabeth, épousa, en septembre 1594, Adrien Delvael, morte le 18 septembre 1652, fils de Jacques Delvael et de Jossine Stalins, dont six enfants.

E. Corneille van den Broucke, mort sans alliance.

F. Jacqueline, morte sans alliance.

G. Guillaume van den Broucke, épousa, en 1612, Jacqueline Carbonel, dont il eut deux enfants.

II. Jean Gilles van den Broucke, seigneur de Terbeken, né à Audenarde le 4 septembre 1573, mort à Gand et enterré à Audenarde dans le caveau de ses ancêtres, avocat au conseil de Flandre, conseiller premier pensionnaire d'Audenarde, épousa, à Avelghem, le 2 juillet 1608, Anne van Bocholt, morte à Gand, fille d'Engelbert et de Barbe van Cautelbeke, dont six enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, III.

B. Jeanne, née à Gand le 27 juillet 1610, morte le 30 novembre 1627.

C. Jacques VAN DEN BROUCKE, né à Gand le 14 janvier 1612, mort sans alliance, le 19 janvier 1627.

D. Jean VAN DEN BROUCKE, jésuite, né à Gand le 25 juin 1614, mort à Dunkerque, le 20 juin 1646.

E. Catherine, née à Gand le 12 juin 1616, morte sans alliance, le 2 septembre 1646.

F. Françoise, née à Audenarde le 4 octobre 1618, épousa Gilles Stalins, fille de Luc Stalins et de Jossine Van der Woestyne, sa deuxième femme, dont elle eut quatre enfants.

III. ANTOINE VAN DEN BROUCKE, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, né à Audenarde le 29 avril 1609, mort le 26 septembre 1674, épousa : 1° le 25 mars 1635, Guillelmine Delvael, morte le 22 juin 1642, fille de Guillaume et de Marie van Bekercke, et 2°, le 6 mars 1644, Marie Thérèse Jacobs, morte le 25 janvier 1657, fille de Guillaume et de Barbe de Spira, sa deuxième femme.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Anne Marie, née à Gand le 10 février 1637, morte en mai 1659.

B. Jeanne Catherine, née à Audenarde le 1er août 1638, morte en 1639.

C. Catherine Françoise, née à Audenarde le 15 février 1640, épousa, en 1661, Léon François de Mahieu, conseiller et lieutenant civil à Gand, fils de Léon et d'Isabelle van Rode.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

D. Guillaume Antoine, qui suit, IV.

E. François VAN DEN BROUCKE, seigneur de Diestvelt, né à Audenarde le 4 mai 1646, mort à Audenarde le 7 février 1702 et inhumé avec sa femme à Sainte Walburge, conseiller impérial, receveur général de la châtellenie d'Audenarde et bourgmestre d'Audenarde, épousa, le 6 décembre 1689, Barbe George de Leurere, née à Aude-

narde le 17 novembre 1673, morte le 19 décembre 1698, fille de Salomon et de Marie Doye, dont cinq enfants :

a. Marie Thérèse, née à Audenarde le 7 novembre 1690, morte le 29 septembre 1692.

b. Marie Barbe, née à Audenarde le 10 avril 1692, morte le 31 octobre 1693.

c François Jean Joseph VAN DEN BROUCKE, seigneur de Diestvelt, né à Audenarde le 2 juillet 1693, mort sans alliance à Audenarde, le 19 juillet 1765, conseiller impérial, receveur général de la châtellenie d'Audenarde, premier échevin et bourgmestre d'Audenarde.

d. Jean Baptiste VAN DEN BROUCKE, mort enfant.

e. Michel François Joseph VAN DEN BROUCKE, né à Audenarde le 30 mars 1697, mort, sans alliance, à Audenarde, le 24 juin 1757, conseiller impérial héréditaire, receveur général de la châtellenie d'Audenarde.

F. Jean VAN DEN BROUCKE, né à Audenarde le 19 mars 1648, mort le 24 octobre 1710, à Gand, chanoine et protonotaire de l'église collégiale de Sainte-Pharaïlde, à Gand.

G. Marie, née à Audenarde le 20 juillet 1649, morte le même mois.

H. Georges VAN DEN BROUCKE, né à Audenarde le 19 avril 1651, mort à Bruxelles le 14 octobre 1708, capitaine au régiment espagnol du prince Eugène.

IV. GUILLAUME ANTOINE VAN DEN BROUCKE, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, né à Audenarde le 11 mars 1645, mort au château d'Escornaix, le 24 juin 1713, et inhumé dans l'église paroissiale d'Elseghem, député du pays d'Alost aux états de Flandre, grand-bailli de la terre et de la baronnie d'Escornaix, épousa : 1° à Alost, le 1er novembre 1675, Catherine Thérèse Terlinden, fille de Cornille et de Marie Martine Boule, morte et inhumée à Escornaix, le 24 mars 1682; et 2°, à Gand, le 29 juin 1685, Marie Antoinette de Saint-Vaast, née à Malines le 6 mai 1654, morte à Malines le 26 avril 1729, fille d'Alard et de Françoise Antoinette Marie Madeleine van der Meere, inhumée aux Récollets à Malines.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Marie Françoise, née à Alost le 15 août 1676, morte à l'âge de trois mois.

B. Jean François, qui suit, V.

C. Jeanne Marie, religieuse au couvent des Thérésiennes, à Alost, née à Escornaix le 3 août 1679, morte le 6 mai 1738.

D. Marie Anne Cornélie, supérieure du couvent des Thrésiennes à Alost, née à Escornaix le 15 mars 1682, morte le 11 mai 1757.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

E. François Guillaume VAN DEN BROUCKE, né à Escornaix le 19 avril 1686, mort le 21 octobre suivant.

F. Jacques Guillaume VAN DEN BROUCKE, né à Escornaix le 28 juillet 1687, mort célibataire à Gand, le 11 mai 1737.

G. Guillaume Antoine Joseph VAN DEN BROUCKE, capucin, né à Escornaix le 23 juin 1688, mort à Alost le 12 février 1740.

H. Philippe Alexandre Claude VAN DEN BROUCKE, né le 10 mars 1691, mort en 1712.

I. Marie Josèphe, née à Escornaix le 3 novembre 1692, morte le 9 décembre suivant.

J. Caroline Pétronille Josèphe, née à Alost le 16 septembre 1695, morte au château de Terbeken en 1726, épousa Albert Léon de Mahieu, seigneur de Rekart, chevalier héréditaire du Saint-Empire, fils d'Antoine Léon, seigneur de Warelles, et de Marie Jeanne de Martin.

K. Joseph Jean François, né à Escornaix le 27 mars 1698, mort le 4 avril suivant.

V. JEAN FRANÇOIS VAN DEN BROUCKE DE TERBECK, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, né à Alost le 2 octobre 1677, mort à Alost le 2 octobre 1747, capitaine au service de Philippe V, roi d'Espagne, épousa, à Alost, le 10 janvier 1710, Isabelle Françoise de Jobar, née à Alost le 27 novembre 1786, morte au château de Mylbeke le 8 août 1721, fille de Charles et de Marie Anne Catherine de Pannemaker, dont dix enfants, savoir :

A. Charles François VAN DEN BROUCKE, né à Alost le 2 décembre 1710, mort en 1716.

B. Barbe Françoise Isabelle, née à Alost le 27 décembre 1711, morte en 1789, épousa : 1° Pierre Gratien de Rademahr, seigneur de Regelsbrugho et de Steenhuyse; 2°, le 7 octobre 1749, Antoine Ignace Marie Jaerens, échevin de la ville d'Alost, fils d'Antoine Ignace et de Marie Sara Madeleine van der Aa, et 3°, en 1788, Jean Baptiste Lefebure.

C. Alexandre Jean Bellarmin VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, né à Alost le 30 avril 1713, mort sans enfants à Wetteren, en 1759, échevin de la ville d'Alost, haut-échevin du pays de Termonde, épousa, en 1752, Marie Jacqueline de Grave, morte à Wetteren en 1759, fille de Charles Philippe et de Marie Anne Adriani.

D. Marie Thérèse, née à Alost le 25 juillet 1714, morte sans alliance, le 3 mars 1800.

E. Isabelle Françoise, née à Alost le 28 septembre 1715, morte le même jour.

F. Jeanne Françoise, née en décembre 1716, à Alost, morte religieuse à l'abbaye de Ten Roosen, près d'Alost.

G. Isabelle Françoise, née à Alost le 23 juin 1718, morte le 14 juillet 1719.

H. Michel François Joseph VAN DEN BROUCKE, né à Alost le 16 février 1719, mort sans alliance en 1723.

I. Joséphine Hélène, née à Alost le 23 avril 1720, morte sans alliance, le 17 mai 1791.

J. Jean Henri François, qui suit, VI.

VI. JEAN HENRI FRANÇOIS VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, né à Alost le 3 août 1721, mort à Termonde le 22 octobre 1791, capitaine au régiment de dragons autrichiens de Styrum, haut-échevin du pays de Termonde et écoutète de la seigneurie de Wetteren, épousa, à Hillesheim, le 2 janvier 1747, Marie Catherine Dorothée de Münzinger, née à Hillesheim le 3 juillet 1728, morte à Termonde le 26 mai 1811, fille d'Antoine Ulric, lieutenant-gouverneur et receveur général du prince électeur de Trèves, et d'Hé-

lène Marguerite de Wagener, dont six enfants, savoir :

A. Alexandre François Joseph Antoine VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, né à Hillesheim le 20 mai 1747, mort en bas âge.

B. Antoine Bellarmin VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, né en 1748, mort enfant.

C. Charles François VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, seigneur de Terbeken, de Smeyersberghe et de Rollecote, né à Gentbruggho le 17 mai 1749, mort au château de Terbeken le 5 août 1816, municipal du canton de Termonde, épousa, à Termonde, le 29 juillet 1783, Jeanne Antoinette de Buisseret d'Helfaut, née à Mons le 23 septembre 1748, morte le 9 août 1796, fille de Philippe François Joseph, capitaine au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et de Marie Madeleine Dumont de Longpont, dont un fils :

Michel Charles Philippe, CHEVALIER VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, né au mois d'avril 1784 à Marche-en-Famene, mort, sans alliance, à Batavia le 8 octobre 1823, lieutenant de cavalerie au service des Pays-Bas.

D. Hubert Joseph Antoine VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, né à Wetteren le 13 janvier 1751, mort à Termonde le 30 juin 1806, chapelain de l'église de Notre-Dame, à Termonde.

E. Marie Thérèse Josèphe, née à Wetteren le 2 mai 1753, morte, sans alliance, à Termonde le 27 décembre 1840.

F. Ambroise Michel Joseph, qui suit, VII.

VII. AMBROISE MICHEL JOSEPH, BARON VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, par lettres patentes de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, en 1791, né à Wetteren en 1754, mort à Termonde le 23 mars 1799, échevin de la ville de Termonde, bailli du marquisat de Rode, chargé, après la restauration autrichienne, de la direction militaire dans le pays de Termonde, épousa, à Termonde, le 8 septembre 1782, Jossine Jeanne Philippine Beeckman, née le 4 mai 1847, morte à Termonde le 8 janvier 1836, fille d'Égide Ferdinand Joseph, seigneur de Crayeloo, et d'Anne Philippine Staes, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Jeanne Ferdinande, née à Termonde le 17 janvier 1787,

morte à Ostende le 13 septembre 1851, épousa, à Termonde, le 8 février 1809, Édouard Charles, chevalier Huyttens, né à Gand le 6 août 1786, mort à Valence le 16 janvier 1842, fils d'Alphonse Jean et d'Anne Jeanne van Overwaele de Maldeghem, dont quatre enfants :

a. Alphonse Édouard Théodore, CHEVALIER HUYTTENS, né à Termonde le 23 janvier 1810, mort à Saint-Josse-ten-Noode le 13 octobre 1860.

b. Émile Joseph François, BARON HUYTTENS, chevalier de l'ordre de Léopold et de l'ordre de Charles III d'Espagne, né à Termonde le 9 septembre 1811.

c. Victor François Léonard, COMTE HUYTTENS DE TERBECQ, commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, né à Termonde le 28 mai 1814.

d. François Eugène Edmond, CHEVALIER HUYTTENS, né à Bruxelles le 23 décembre 1815.

B. François Ignace Henri, qui suit, VIII.

C. Charles Léopold Joseph VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, né le 17 janvier 1792, mort, sans alliance, à Termonde le 9 janvier 1813.

VIII. FRANÇOIS IGNACE HENRI, BARON VAN DEN BROUCKE DE TERBECQ, né à Termonde le 17 janvier 1790, garde d'honneur au 1er régiment, sous l'empire Français, jusqu'en 1814, conseiller de régence et membre de la commission des hospices de la ville de Termonde, en 1817, échevin de Termonde le 24 janvier 1820, bourgmestre, vice-président et membre du conseil de milice de Termonde, de 1824 à 1837, membre des états provinciaux de la Flandre orientale, du 1er juin 1826 jusqu'en 1829, membre de la seconde chambre des États-Généraux du royaume des Pays-Bas, le 9 juillet 1829, membre du Congrès national, membre de la chambre des représentants, depuis l'origine de cette assemblée jusqu'à la promulgation de la loi sur les incompatibilités parlementaires, votée le 26 mai 1848, commissaire de l'arrondissement de Termonde, de 1837 au 8 décembre 1857, rappelé à la chambre des représentants, le 11 juin 1861, par les électeurs de l'arrondissement de Termonde, après sa démission, le 10 décembre 1857, commandeur de l'ordre de Léopold, dé-

coré de la Croix de Fer, chevalier de l'ordre de la Branche Ernestine de Saxe, médaillé de Sainte-Hélène, est aujourd'hui le chef de nom et d'armes et le dernier représentant mâle de sa maison.

Comme bourgmestre, il dota sa ville natale de la plupart de ses monuments publics modernes, de ses embellissements et du canal d'assainissement et de navigation qui traverse Termonde. Il fit mieux encore en prenant la direction exclusive, énergique, efficace des mesures de sauvetage organisées en faveur des habitants de la commune de Grimbergen, totalement submergée pendant la terrible inondation de 1825.

Le roi Guillaume Ier, qui sut apprécier le mérite et les loyaux services de M. le baron de Terbecq, lui fit parvenir aussitôt des témoignages de sa haute satisfaction, et pendant les deux voyages qu'il fit à Termonde, en 1823 et en 1827, il se plut encore à lui témoigner combien il le tenait en haute estime.

Dès le principe de sa carrière parlementaire, on vit M. le baron de Terbecq prendre place parmi les défenseurs les plus zélés des libertés de la presse, de l'enseignement et du langage. Il refusa, notamment, de voter le budget décennal avant le redressement des griefs dont se plaignaient les Belges.

Au commencement du mois de septembre 1830, M. de Terbecq fit voter à l'unanimité, par le conseil de régence de Termonde, une adresse respectueuse au roi Guillaume, pour demander, comme on ne l'avait fait encore qu'à Bruxelles, la séparation administrative des provinces méridionales.

Vingt-quatre heures après il était suspendu de ses fonctions de bourgmestre de Termonde, par arrêté du gouverneur de la Flandre orientale, et cette mesure inqualifiable ne servit qu'à exaspérer d'avantage les esprits. Aussi, quand le prince d'Orange reçut la mission de pacifier la Belgique,

l'un de ses premiers actes fut de réintégrer dans ses fonctions M. le baron de Terbecq.

Plus tard encore quand la révolution triomphante exigea l'indépendance nationale, les armes à la main, M. de Terbecq rendit les plus grands services à sa ville natale et au pays. Par ses exhortations et par son influence, il sut prévenir une collision sanglante entre les habitants et la garnison, forte de mille à douze cents hommes, et, pour faire triompher en même temps la cause nationale, il n'hésita pas, quoiqu'il fut signalé à l'animadversion des Hollandais par son adhésion au nouvel ordre des choses et par les mesures qu'il avait prises pour faire respecter, dans Termonde, les actes du gouvernement provisoire, à se rendre, au péril de ses jours peut-être, et à différentes reprises, à Anvers, où il ouvrit des négociations avec le prince d'Orange et le général Chassé, pour obtenir l'évacuation de Termonde. Enfin, après des démarches sans nombre, ses efforts sont couronnés de succès; la garnison s'éloigne, et un matériel immense, évalué à plus de six millions de francs, fut heureusement conservé à la Belgique.

Deux procès-verbaux émanés du collége des bourgmestre et échevins de Termonde et qui portent respectivement la date du 17 septembre 1830 et du 25 janvier 1831, attestent authentiquement de ces faits si dignes d'éloges.

Au Congrès constituant, M. de Terbecq a aidé à poser les bases de la nationalité belge. Il fit partie de la majorité de cette admirable assemblée qui a doté la Belgique d'une constitution qui fait la sécurité, la force et le bonheur de la patrie.

Au moment où nommé commissaire d'arrondissement, M. le baron de Terbecq résigna ses fonctions de bourgmestre de la ville de Termonde, les habitants lui offrirent spontanément une médaille d'or de grand module, comme un gage

de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à la ville.

Dans trois circonstances mémorables, M. le baron de Terbecq a eu l'honneur insigne de complimenter le roi, au nom de la ville de Termonde : ce fut le 26 septembre 1831, lorsque le roi visitait Termonde pour la première fois depuis son avénement au trône; le 8 mai 1833, quand Sa Majesté se rendit dans cette ville, accompagné de son auguste frère, le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, et lors de l'ouverture du chemin de fer de Termonde à Malines que le roi vint inaugurer avec Leurs Altesses Royales le prince de Saxe-Cobourg, aujourd'hui régnant, et le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, qui plus tard épousa la reine d'Angleterre. A cette occasion, Sa Majesté daigna descendre chez M. le baron de Terbecq. Aux fêtes jubilaires de Termonde, du 25 août 1850, le roi Léopold et Leurs Altesses Royales le duc de Brabant et le comte de Flandre ont bien voulu lui accorder une nouvelle marque de faveur, en acceptant l'hospitalité que M. le baron de Terbecq leur avait offerte.

BROUCKERE.

D'or, au chevron de gueules, au chef cousu d'or, à trois croisettes, dentelées et aux pointes fischées de sable. Cimier : une aigle éployée naissante d'or.

Cette famille, originaire de la Flandre occidentale, a, depuis 1830, acquis une grande célébrité, et cependant ses commencements ne sont pas obscurs. Elle peut invoquer aussi de glorieux antécédents et elle s'honore à juste titre de compter parmi ses ancêtres le colonel Pierre de Brouckere, qui se distingua au siége de Cambrai, en 1649.

I. Jean Baptiste de Brouckere, mort en 1794, épousa Marie Thérèse de la Croix, dont un fils, Charles, qui suit, II.

II. Charles de Brouckere, né à Turnhout, mort à Bruges le 30 avril 1850, à l'âge de quatre-vingt treize ans, licencié en droits à l'université de Louvain, le 17 juillet 1782, juge au tribunal d'Ostende en 1787, échevin du franc de Bruges, depuis 1789 jusqu'à la suppression de cette magistrature, président du tribunal civil de Bruges, président de la cour d'appel de Bruxelles, président de la cour criminelle du département de la Lys pendant quatre ans, président de chambre à la cour d'appel du même département, membre du corps législatif pendant dix ans, au temps de l'occupation des troupes coalisées, en 1815, secrétaire de l'intérieur et de la police près le gouvernement provisoire, puis, la même année, gouverneur du Limbourg jusqu'en 1828, conseiller

d'État en service extraordinaire, membre de l'ordre équestre de la province de la Flandre occidentale, par arrêté du 13 septembre 1817, épousa Charlotte Marianne Colette de Stoop, morte le 19 avril 1846, fille de Jacques, annobli par lettres patentes du 30 mars 1782, et d'Anne Willems, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie Pauline, morte, sans alliance, le 5 mars 1844, à l'âge de quarante-six ans.

B. Pauline Marie Ghislaine, morte le 18 mars 1854.

C. Charles, qui suit, III.

D. Henri Ghislain Joseph Marie DE BROUCKERE, né à Bruges le 24 janvier 1801, élève du Lycée de Bruxelles, remporta, après avoir terminé ses études universitaires, à Liége, en 1820, la médaille d'or de la faculté de droit, au grand concours des universités du royaume des Pays-Bas.

Docteur en droit en 1820, nommé, en 1822, substitut du procureur du roi à Maestricht, avec dispense d'âge, procureur du roi à Ruremonde, en 1824, avec dispense d'âge également, M. Henri de Brouckere, peu de temps après les événements de 1830, fut chargé des fonctions de commissaire du gouvernement provisoire dans le district de Ruremonde, avec pleins pouvoirs pour en réorganiser l'administration.

Député de Ruremonde au Congrès national, secrétaire de l'assemblée, conseiller à la cour d'appel le 4 janvier 1831, il fit partie de la députation chargée d'offrir la couronne au roi Léopold. Il servit, comme volontaire, dans la campagne du mois d'août 1831.

Membre de la chambre des représentants dès l'origine de cette assemblée, M. Henri de Brouckere fut élu, en 1831, par l'arrondissement de Ruremonde, et, depuis le 23 mai 1833, après la dissolution de la chambre, par l'arrondissement de Bruxelles, jusqu'à l'application de la loi des incompatibilités parlementaires. Il fut nommé, le 28 juin 1840, gouverneur de la province d'Anvers, et, le 4 septembre 1844, gouverneur de la province de Liége, poste qu'il abandonna le 22 juin 1846.

Ministre d'État le 19 octobre 1849, M. Henri de Brouckere fut nommé,

le lendemain, ministre plénipotentiaire près du Saint-Siége et des autres cours italiennes. Ministre des affaires étrangères et chef du cabinet en 1852, il fut réélu à la chambre des représentants par l'arrondissement de Mons, en 1856.

La mission de M. Henri de Brouckere en Italie fut marquée par la conclusion du traité de commerce entre la Belgique et la Sardaigne. Le ministère dont il faisait partie se retira le 2 mars 1855, laissant des traces profondes dans l'administration : loi punissant l'offense envers les souverains étrangers et les attaques méchammont dirigées contre leur autorité, mesure d'équité dont le premier effet fut de faire révoquer un décret impérial qui avait élevé les droits sur les houilles et les fontes à leur entrée en France; loi de réorganisation de l'armée ; convention d'Anvers, établissant par un règlement d'ordre, l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction communale; conversion de la rente cinq pour cent; concessions de chemins de fer, établissement d'un service régulier de bateaux à vapeur entre la Belgique et les États-Unis d'Amérique ; lois sur les consulats et les brevets d'invention ; réforme du Code forestier; établissement de missions diplomatiques entre les cours de Bruxelles et de Saint-Péterbourg; traités de commerce, etc.

En dehors de ses fonctions politiques, M. Henri de Brouckere fut l'un des fondateurs de l'université de Bruxelles, dont il est vice-président, et commissaire de la Banque de Belgique auprès de sociétés industrielles placées sous le patronnage de cet établissement.

Décoré de la Croix de Fer, grand-officier de l'ordre de Léopold, grand'croix des ordres de la Branche Ernestine de Saxe, de Léopold d'Autriche, des Saints Maurice et Lazare, de Charles III d'Espagne, de Saint-Grégoire du Pape, du Christ de Portugal, de Saint-Louis de Parme, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de première classe de l'ordre royal de l'Aigle rouge de Prusse, il épousa, le 21 décembre 1840, Eugénie de Waha, fille de Henri Charles Hyacinthe Xavier et de Louise Joséphine de Burbure de Wezembeeck, dont il n'a pas d'enfants.

E. Edmond DE BROUCKERE, commis d'État au conseil d'État, et, depuis 1830, chef de division au ministère des affaires étrangères, mort sans alliance à Dijon, le 4 octobre 1836.

III. Charles Marie Joseph Ghislain de Brouckere, né à Bruges le 18 janvier 1796, colonel d'artillerie honoraire, membre de la chambre des représentants, bourgmestre de la ville de Bruxelles, ancien membre de la deuxième chambre des États-Généraux, ancien commandant de la garde communale de Maestricht, ancien commandant des forces militaires des provinces de Liége et de Limbourg, membre du Congrès national, ancien ministre des finances, de l'intérieur et de la guerre, ancien aide-de-camp du roi, ancien directeur de la Monnaie, de la Banque de Belgique et de la société de la Vieille-Montagne, président de l'exposition belge, à Bruxelles, en 1851, président de la section belge à l'exposition de Londres, en 1855, président de la commission belge et l'un des présidents du jury international de l'exposition universelle de Paris, ancien professeur de mathématiques spéciales, d'astronomie, d'économie politique et de statistique à l'université libre de Bruxelles, décoré de la Croix de Fer, grand-officier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, grand'croix de l'ordre de François Joseph d'Autriche, commandeur à plaque de l'ordre militaire du Christ de Portugal, etc., mort à Bruxelles le 20 avril 1860 et inhumé avec pompe, aux frais de la ville dont il était le premier magistrat.

La carrière publique de M. Charles de Brouckere date de 1815; elle eut quarante-cinq ans de durée; aux dernières limites de son existence, il avait conservé dans toute leur plénitude l'activité de son esprit, sa haute intelligence, sa volonté ferme, ses connaissances étendues dans les sciences abstraites, sa netteté d'appréciation, la fraîcheur de ses idées, sa facilité d'élocution.

Les premières études de M. Charles de Brouckere se firent au Lycée de Bruges. Il y termina ses humanités et vint, en 1814, suivre les cours des facultés des lettres et des sciences,

à Bruxelles, dans l'intention, dit-on, de suivre la carrière des ponts-et-chaussées, lorsque les événements le déterminèrent à entrer dans l'armée. Il s'enrôla en qualité de canonnier de 2e classe dans le 4e bataillon d'artillerie et franchit si rapidement les grades subalternes, qu'après cinq années de service il fut promu au grade de premier lieutenant.

Cependant, bien qu'un brillant avenir s'ouvrit dès lors devant lui, il abandonna la carrière militaire qui, à une époque de paix profonde, n'offrait plus d'attrait pour lui. Il donna sa démission sous prétexte qu'il avait altéré sa santé dans l'enseignement des mathématiques aux officiers et sous-officiers du corps, et vint se fixer à Maestricht, où, en 1821, il créa et dirigea une école d'enseignement mutuel et gratuit qui compta bientôt le chiffre imposant de sept cents élèves.

Cet établissement étant ainsi en pleine prospérité, M. Charles de Brouckere, déjà marié, voulut s'initier aux opérations de banque et de finance dans les bureaux de son beau-père, puis, débutant hardiment dans la carrière administrative, comme surnuméraire au gouvernement provincial du Limbourg, il fut successivement commis, sous-chef, chef de division, et en même temps membre des commissions administratives du dépôt de mendicité, des prisons et de l'athénée de Maestricht, dans un court intervalle de trois années.

En 1824, M. Charles de Brouckere fit partie de la députation permanente des états provinciaux du Limbourg.

Il fut élu en 1826, dans la même province, membre de la deuxième chambre des États-Généraux, en remplacement de M. Kerens, qui avait vôté la loi impopulaire sur les droits de mouture. Il prit place parmi les membres les plus avancés de l'opposition belge, et cependant le roi Guillaume Ier des

Pays-Bas fit preuve de bienveillance envers le jeune député, qui déjà exerçait un grand empire sur l'esprit de ses compatriotes. Il le nomma capitaine des chasses, et M. Charles de Brouckere figurait, sous ce costume aux fêtes de la cour, dans le carré des princesses qui, ordinairement, était occupé par les membres de l'ancienne noblesse.

Cependant, malgré les faveurs dont il jouissait aupès du souverain des Pays-Bas, M. Charles de Brouckere, à l'ouverture de la session législative 1828-1829, déposa, en vertu de son droit d'initiative, dont personne avant lui n'avait fait usage aux États-Généraux, une proposition de loi ayant pour objet l'abrogation des arrêtés de 1815 sur la presse, incompatibles avec la loi fondamentale. Cette proposition, après de longs débats, fut rejetée par une majorité de huit voix; elle produisit une impression profonde dans le pays.

En 1827, il fut élu commandant de la garde communale de Maestricht avec le grade de chef de bataillon; mais à la suite du message royal du 11 décembre 1829, M. Charles de Brouckere donna sa démission de ses grades et emplois pour conserver son indépendance de député.

Un des fondateurs du *Courrier des Pays-Bas*, le principal organe de l'opposition qui, en 1828 et dans les années suivantes acquit une immense popularité, M. Charles de Brouckere, après l'emprisonnement de MM. Jottrand, Claes et Ducpétiaux, prit, avec M. Julien Mascart, la direction du journal. Il publia à la même époque son remarquable ouvrage sur l'enseignement supérieur.

On sait que la deuxième session des États-Généraux était ouverte, à La Haye, pendant les journées de septembre 1830. Ce fut alors que M. Charles de Brouckere, prenant la parole dans la nuit du 29 au 30, prononça le discours célèbre dans lequel il déclara qu'une séparation administrative entre les provinces du nord et celles du midi ne satisferait plus les

justes colères de la Belgique, que la révolution était un fait consommé et que la Hollande devait la subir.

Ce noble langage qui, à Bruxelles, eut valu un légitime triomphe à l'orateur, provoqua une explosion de fureur à La Haye; de sinistres desseins furent conçus et en partie mis à exécution; la demeure de M. Charles de Brouckere fut saccagée et pillée, mais il sut échapper à la fureur populaire et se rendit à Bruxelles, où il offrit au gouvernement provisoire le concours précieux de son énergie, de son intelligence et de son patriotisme éprouvé.

Cependant, la révolution se trouvant dans une position critique, M. Charles de Brouckere conçut un projet qui, exécuté en temps opportun, pouvait rétablir le calme tout en accordant aux Belges les justes satisfactions qu'ils exigeaient. Il se rendit à Anvers, où il offrit au prince d'Orange, en lui présentant une proclamation rédigée par lui et soumise au gouvernement provisoire, de le faire proclamer roi des Belges.

Le prince d'Orange, auquel l'histoire reproche de n'avoir pas su concilier les événements et craignant d'ailleurs la colère de son père, ne prit point de décision avec la promptitude qu'exigeaient les circonstances. Quand, six jours plus tard, il envoya un de nos compatriotes, à Bruxelles, avec la mission de déclarer qu'il acceptait, avec franchise et sans réserve, l'érection du pouvoir national et qu'il s'en rapportait au congrès du soin de constituer l'État belge et d'en élire le chef, il n'était plus temps. La proclamation du prince d'Orange aux Belges eut le tort, comme presque tous les grands actes politiques, de cette époque, d'arriver trop tard. Bientôt après le canon du général Chassé detruisit le dernier espoir du prince d'Orange et rejeta sa dynastie par-delà le Moerdyck.

M. Charles de Brouckere, après le bombardement d'Anvers,

fut nommé membre de la commission de Constitution; mais bientôt la marche des événements vint donner une autre direction à son activité et à son zèle.

Le 15 octobre, l'anarchie, menaçait Liége où s'agitaient les intrigues du comte de Berlaymont. Le gouvernement provisoire nomma alors M. Charles de Brouckere, commandant militaire des provinces de Liége et de Limbourg, avec le grade de général; mais, M. Charles de Brouckere n'accepta que le brevet de colonel et seulement à titre provisoire, jusqu'au retour en Belgique de ses anciens camarades. Et, bien que sa mission fut couronnée d'un plein succès, bien qu'il sut rétablir l'ordre et réduire les anarchistes à l'impuissance, il ne voulut point de dignité militaire plus élevée. Le district de Hasselt l'avait élu au Congrès, et le 10 décembre, jour de l'ouverture de cette haute assemblée, il résigna ses fonctions pour se rendre à son poste sur les bancs de la constituante.

Nommé administrateur général des finances, M. Charles de Brouckere entra en fonctions le 3 janvier 1831; il fut ministre des finances dans les deux cabinets du régent et fit partie de la députation chargée de se rendre à Paris pour offrir la couronne au duc de Nemours. Le 29 mai 1831, il résigna son portefeuille; mais il rentra au pouvoir, comme ministre de l'intérieur, le 3 août 1831, lorsque les Hollandais, rompant l'armistice, eurent envahi la Belgique. Aide-de-camp du roi, il accompagna Sa Majesté à l'armée et, à son retour, vaincu par d'augustes instances, il accepta, mais bien à regret, le portefeuille de la guerre. Il se retira le 16 mars 1832, après sept mois d'efforts douloureux et d'ennuis, dont les débats parlementaires du temps ne rendent qu'une imparfaite idée. Toutefois, il continua à faire partie de l'armée et demeura aide-de-camp du roi jusqu'au mois de septembre de la même année, époque à laquelle il obtint sa mise en

disponibilité, sans traitement, et renonça à son mandat de député.

M. Charles de Brouckere de 1833 à 1847, fut successivement directeur de la Monnaie, de la Banque de Belgique, de la société de la Vieille-Montagne. Il donna sa coopération au répertoire de l'administration et du droit administratif, qu'il publia avec M. Tielemans, ancien ministre de l'intérieur et conseiller à la cour d'appel de Bruxelles.

En 1841, M. Charles de Brouckere était secrétaire du jury de l'exposition belge, à Bruxelles; en 1847, il fut président du même jury; en 1851, président de la section belge à l'exposition de Londres; en 1855, président de la commission belge et l'un des présidents du jury international de l'exposition de Paris.

Lors de la formation de l'université libre de Bruxelles, en 1834, M. Charles de Brouckere donna, pendant un an, le cours de mathématiques spéciales et d'astronomie. Les deux années suivantes, à la demande du conseil d'administration, il passa à la faculté de droit et donna le cours d'économie politique et de statistique.

Conseiller communal de Bruxelles en 1847, bourgmestre le 30 septembre 1848, il rentra la même année, comme député de Bruxelles, à la chambre des représentants.

En 1856, il renonça de nouveau à son mandat législatif, à cause d'une divergence d'opinion avec son parti sur le projet de loi relatif aux établissements de bienfaisance; mais il reprit son siége de représentant aux élections générales. Les électeurs de Bruxelles témoignèrent, en cette circonstance, l'intention formelle d'être représentés par leur bourgmestre au sein du parlement.

M. Charles de Brouckere, qui dans sa vie si bien remplie n'a jamais négligé ni l'industrie, ni l'enseignement, consacra principalement à ses fonctions de bourgmestre les douze

dernières années de son existence. La capitale lui doit, en grande partie, ses derniers embellissements. Déjà, en 1849, l'invasion du choléra mit son dévouement à une rude épreuve. L'activité, le zèle qu'il déploya pour les intérêts de la capitale ne s'effaceront jamais de la mémoire des habitants de Bruxelles. Aussi la mort de ce grand citoyen fut-elle une cause de deuil pour la capitale de la Belgique.

M. Charles de Brouckere avait épousé, Marie Gertrude Visschers, dont il eut trois enfants, savoir :

A. Élise, épousa, le 18 octobre 1842, Pierre Joseph Louis Mastraeten, greffier au conseil des mines, mort sans enfants à Bruxelles, le 9 mars 1844, à l'âge de trente-deux ans; et 2° Jules Nagelmaekers, de Liége.

B. Caroline Wilhelmine, morte à Bruxelles le 30 septembre 1847, à l'âge de vingt-cinq ans.

C. Alfred, qui suit, IV.

IV. Alfred de Brouckere, attaché au département des affaires étrangères.

BROUWET.

D'ARGENT, au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'or. COURONNE : de chevalier. SUPPORTS : deux lions d'or, contournés, armés et lampassés de gueules, portant bannières aux armes de l'écu.

I. ALEXANDRE THOMAS BROUWET, receveur des états du Hainaut, obtint, le 12 septembre 1760, par lettres patentes de l'impératrice-reine Marie Thérèse, de sommer l'écu de ses armes d'une couronne au lieu d'un bourlet et d'y joindre, pour supports, deux lions d'or, contournés, armés et lampassés de gueules, portant bannières aux armes de l'écu. Il eut un fils, Jean François Joseph, qui suit, II.

II. JEAN FRANÇOIS JOSEPH BROUWET, seigneur des Grandes Écaussines, d'Henripont, de Théhires, etc., conseiller, receveur général de Sa Majesté en Hainaut, obtint, le 12 décembre 1760, le titre de chevalier. Il eut un fils, Hyacinthe, qui suit, III.

III. HYACINTHE BROUWET, épousa Sophie Maghe, fille de Paul Augustin, échevin de la ville de Mons, et de dame Augustine du Rieu de Cour-et-Motte, dont six enfants, savoir :

A. Paul, qui suit, IV.

B. Augustine, morte en bas âge.

C. Victoire, qui épousa Victor Louis de Biseau de Bougnies, fils d'Henri Donat Joseph, reconnu dans la noblesse du royaume par

diplôme du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, et de Louise du Rieu de Cour-et-Motte.

B. Amélie, épousa A. de Paul de Barchifontaine, membre de la chambre des représentants, chevalier de l'ordre de Léopold.

E. Prosper Brouwet, épousa Charlotte Ponthier.

F. Pauline, épousa François Dubuisson.

IV. Paul Brouwet, bourgmestre de Haine-Saint-Pierre, membre du conseil provincial du Hainaut, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa Mathilde Carlier, dont trois enfants, savoir :

A. Sophie.

B. Mathilde.

C. Paul Brouwet, né en 1860.

BRUGES DE GERPINNES.

D'ARGENT, au coq hardi de sable, crêté de gueules, posé sur un tourteau de gueules et accompagné en pointe de deux fleurs de lis de sinople. CIMIER : une fleur de lis de sinople.

Cette famille, l'une des plus anciennes et des principales de la province de Namur, a été reconnue par lettres patentes datées de Madrid le 7 août 1676, dans la personne de Jean de Bruges de Gerpinnes, au comté de Namur. Ses descendants se distinguèrent dans la carrière des armes. Le colonel Guillaume, dans son *Histoire des gardes wallones au service d'Espagne*, en fait, pages 105, 144 et 289, le plus brillant éloge.

Les de Bruges sont originaires du village de Gerpinnes, très-anciennement déjà, l'un des plus beaux du comté de Namur. Des tombes nombreuses, incrustées dans les murs de la vieille église de ce village, constatent que, depuis des siècles, des de Bruges dorment du sommeil de la mort dans son cimetière.

Gaillot, *Histoire de Namur*, troisième volume, page 313, dit qu'un de Bruges était, en 1283, grand bailli de ce comté.

Le dernier préfet de Namur, sous le premier empire français, fut Gabriel Amour de Bruges de Branchon, qui a été reconnu dans la noblesse officielle du royaume des Pas-Bas par Guillaume Ier, liste du 25 juillet 1825, membre de la

députation envoyée à la Haye avant la révolution de 1830 et représentant, conjointement avec MM. Jean Baptiste Brabant, de Stassart, Charles Zoude et de Quarré, la province de Namur, dans cette députation.

On prouve, par de vieux documents sur l'ancien chapitre de la cathédrale de Namur, qu'un Jean de Bruges était cité parmi les chanoines de ce chapitre.

Nous ne possédons que les trois derniers degrés de cette généalogie.

I. Charles Alexis Maurice de Bruges de Gerpinnes, reconnu dans la noblesse officielle du royaume des Pays-Bas par Guillaume Ier, liste du 25 juillet 1825, épousa : 1° en 1806, Eugénie Françoise Ghislaine Joséphine de Cartier de Marchiennes, née le 13 septembre 1785, morte en 1810, et 2° Joséphine d'Orjo de Marchovelette.

Il eut du premier lit un fils unique, savoir :

A. Amour Joseph Ghislain, qui suit, II.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

B. Joseph de Bruges de Gerpinnes, épousa Charlotte de Wilmet, dont deux enfants :

a. Maria, née le... mars 1843.

b. Constant de Bruges de Gerpinnes.

C. Charles de Bruges de Gerpinnes.

D. Antoinette.

E. Joséphine.

F. François de Bruges de Gerpinnes, mort au château de Gerpinnes, le 10 décembre 1849, à l'âge de trente-cinq ans.

II. Amour Joseph Ghislain de Bruges de Gerpinnes, né au château de Gerpinnes le 13 avril 1808, épousa, au château de Mettet (Namur), le 15 octobre 1834, Louise Thérèse Florentine du Pont d'Ahérée, née à Dinant le 1er décembre 1814, fille de Perpète Florent Joseph, baron du Pont d'Ahérée,

ancien sénateur, ancien officier sous l'Empire, ancien membre de l'ordre équestre de la province de Namur, chevalier de l'ordre de Léopold, officier de la Légion d'honneur, mort au château de Mettet, le 6 juin 1857, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et de Sophie de Paul Maibe, morte au château de Mettet, le 14 janvier 1855, à l'âge de soixante-douze ans, dont quatre enfants, savoir :

A. Léon Marie DE BRUGES DE GERPINNES, né au château de Mettet en 1835, mort à Malonne le 12 février 1846 et inhumé dans le caveau de la famille, à Mettet.

B. Marie Joséphine Philomène, née au château de Mettet le 12 octobre 1836, épousa, au château de Sart-Saint-Eustache, le 4 avril 1859, Gustave Marie Macaire, baron de Giey et de Villars, né à Gand le 13 décembre 1832, fils d'Henri Jean Baptiste, baron de Giey et de Villars, et d'Eulalie Joséphine Colette Cardon, dont deux enfants :

a. Guillaume Gabriel Joseph, né à Gand le 22 mars 1860.

b. Odon Léopold Marie, né à Gand le 13 juin 1862.

C. Paul Marie DE BRUGES DE GERPINNES, né à Namur le 23 septembre 1843.

D. Julia Marie, née à Namur le 21 août 1851.

BRUGGEN (VAN DER).

D'ARGENT, à la fasce de gueules chargée de trois maillets d'or et accompagnée de trois fleurs de lis de sable. CIMIER : une fleur de lis de sable entre un vol d'argent chargé de la fasce de l'écu. SUPPORTS : deux lions d'or.

Originaire d'Anvers, la maison van der Bruggen appartient à la Flandre orientale. Sa généalogie reconnue remonte à la seconde moitié du XVIIe siècle. Son titre de chevalier compte aussi deux cents ans d'existence. Il fut concédé, par lettres patentes du 18 février 1663, à Conrad van der Bruggen, qui obtint encore, conjointement avec ses frères et sœurs, augmentation d'armoiries, par diplôme du 10 décembre 1667.

I. JÉRÔME VAN DER BRUGGEN, épousa Isabelle Coymans, dont un fils, Conrad, qui suit, II.

II. CONRAD, CHEVALIER VAN DER BRUGGEN, mort à Madrid le 13 octobre 1662, à l'âge de cinquante-deux ans, conseiller au conseil de Brabant, conseiller et maître des requêtes au conseil privé, conseiller au conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, épousa Aldegonde Barchman Wuytiers, dont quatre enfants, savoir :

A. Conrad, qui suit, II.

B. Aldegonde, morte sans alliance le 24 juillet 1712, à l'âge de soixante ans.

C. Constantin VAN DER BRUGGEN, secrétaire du conseil privé, mort

à Bruxelles le 27 avril 1692, épousa, le 25 septembre 1677, à Gand, Marguerite Thérèse Aerlebout, morte le 16 mars 1695.

D. Grégoire Albertine, religieuse à l'abbaye d'Oost-Eecloo, morte le 10 février 1727, à l'âge de soixante-huit ans.

III. Conrad van der Bruggen, chevalier par lettres patentes du 18 février 1663, obtint, conjointement avec ses frères et sœurs, augmentation d'armoiries par lettres patentes du 10 décembre 1667. Mort à Bruxelles le 23 août 1707, conseiller au conseil de Flandre, conseiller au conseil privé, il épousa, en 1663, Jeanne Marie de Facuwez, fille de Josse Louis et de Françoise de Castillo, dont six enfants, savoir :

A. Pierre Conrad van der Bruggen, seigneur de Coonenvoorde, né à Gand, le 1er décembre 1663, mort à Bruges en 1669, échevin de Bruges, épousa Thérèse Françoise de Meulenaere, dont une fille :

Jeanne Marie, épousa Jacques van Ghindertaelen.

B. Frédéric François van der Bruggen, seigneur de Ten Reede, né à Gand le 6 mars 1665, mort, échevin de Gand et sans alliance, le 20 mars 1713.

C. Constantin van der Bruggen, né le 14 juin 1666, sans alliance.

D. Alphonse Ferdinand, qui suit, IV.

E. Barbe Françoise, née à Gand le 16 avril 1669, morte à Bruxelles le 30 mars 1747, épousa Florentin Chrétien van Paeffenrode, échevin de Bruxelles.

F. Isabelle Philippine, née à Gand le 3 avril 1672, épousa : 1° Jean Baptiste van Parys, receveur général des états de Brabant au quartier d'Anvers, veuf de Catherine Martens, fils de Philippe, seigneur de Merxem et de Dambrugge, et de Claire Jeanne Rubens; et 2° Alexandre Joseph de Halmale, bourgmestre d'Anvers.

IV. Alphonse Philippe van der Bruggen, seigneur de Maesboone, né à Gand le 4 février 1668, mort le 22 septembre 1753, conseiller au conseil de Flandre, épousa Thérèse Françoise van Crombrugghe, morte le 4 janvier 1766, fille de Louis

François, seigneur de la Douve, et de Thérèse Piers, dont trois enfants, savoir :

A. Isabelle Thérèse, née à Gand le 10 juillet 1721, morte le 17 octobre 1748, épousa, le 8 septembre 1739, à Gand, Amand Benoît Schoorman, échevin de Gand, né le 8 novembre 1709, mort le 9 mars 1806.

B. François Jean, qui suit, V.

C. Charlotte Françoise, née à Gand le 2 avril 1735, morte le 1er avril 1792, épousa le 9 septembre 1760, Jean François van de Woestyne, seigneur de Gracht, né le 5 octobre 1736, mort le 31 octobre 1764, fils de Jean Baptiste, seigneur de Borst, et de Marie Anne Ildefonse Maelcamp.

V. François Jean van der Bruggen, né à Gand le 12 avril 1724, mort en 1801, épousa, à Gand, le 6 mai 1752, Marie Anne Louise Joseph van de Woestyne, née le 4 février 1733, morte le 6 janvier 1799, fille de Jean Baptiste et de Marie Louise Anne Maelcamp, ci-dessus, dont six enfants, savoir :

A. Colette Jeanne Françoise, née à Gand le 30 juillet 1760, épousa, le 10 février 1781, Louis Désiré Ghislain de la Kethulle, né le 27 avril 1750, mort le 3 janvier 1826, fils de Nicolas Ignace et de Thérèse Angélique Alexandrine Thyerin.

B. Sophie Thérèse Josèphe, née à Gand le 19 février 1764, morte le 21 novembre 1791, épousa, à Gand, le 18 juin 1789, Hubert François van Hoobrouck, seigneur de Ten Hulle, né le 11 août 1748, fils d'Emmanuel Charles et d'Anne Catherine Walckiers.

C. François Joseph Charles van der Bruggen, né à Gand le 6 novembre 1765, mort à Gand le 18 novembre 1848, épousa le 19 novembre 1798, Marie Christine Reine Joséphine Ghislaine de Jonghe, née le 19 octobre 1774, morte le 4 décembre 1800, fille de Théodore Jean Joseph Ghislain, vicomte de Jonghe, et d'Isabelle Marie Colette Ghislain Vilain XIIII, dont une fille :

Hortense Ghislaine, née le 3 décembre 1800, morte le 25 décembre 1842, épousa, le 11 janvier 1822, Idesbalde Marie Louis Joseph van der Gracht d'Eeghem, né le 11 février 1787, fils de Timothée Charles Ernest Idesbalde et de Thérèse Françoise Joséphine del Rio.

D. Augustin François Charles VAN DER BRUGGEN, né en 1770, mort au berceau.

E. Marie Amélie, née le 14 février 1772, morte le 25 novembre 1849, épousa, le 11 mai 1793, Emmanuel Joseph Louis Borluut, sénateur, né le 3 janvier 1768, mort le 27 juin 1840, fils d'Alphonse Louis Martin et de Marie Françoise Colette Josèphe van Pottelsberghe.

F. Charles Jean Étienne, qui suit, VI.

VI. CHARLES JEAN ÉTIENNE VAN DER BRUGGEN, né à Gand le 27 juin 1774, mort le 24 septembre 1843, épousa à Gand, le 10 mai 1802, Marie Thérèse Colette de Pottelsberghe de la Potterie, fille de Jean Baptiste Désiré Jacques et de Marie Thérèse Cornélie Balde, dont sept enfants, savoir :

A. Frédéric Charles, qui suit, VII.

B. Louis Gustave VAN DER BRUGGEN, jumeau de Frédéric Charles, juge au tribunal de première instance, à Gand, épousa Sophie Hortense Massez, née à Gand le 7 juillet 1807, fille de Charles Massez, président à la cour d'appel de Gand, et de Thérèse Grossemy, dont une fille :

Marie Hortense, née le 8 octobre 1835, épousa, à Gand, le 28 mai 1859, Alfred Joseph Delbecque, né à Gand, le 22 novembre 1831, fils de Sylvain Charles Joseph et de Marie Ghislaine van Goethem.

C. Thérèse Joséphine, née le 4 février 1807, morte à Gand, le 26 mai 1860, épousa Emmanuel Marie Colette de Kerchove de Terelst, fils de Charles Marie Jérôme Ghislain et de Jeanne Thérèse Pauline Caroline Colette de Kerchove.

D. Angélique Hyacinthe, jumelle de Thérèse Joséphine, morte à Gand le 14 décembre 1847, épousa le 26 juin 1843, Robert Emmanuel Adrien Ghislain Hélias d'Huddeghem, président à la cour d'appel de Gand, chevalier de l'ordre de Léopold, veuf de Marie Ghislaine Kervyn, né le 1er mai 1791, mort le 31 janvier 1851, fils d'Emmanuel François Joseph Aloïs et de Marie Caroline Ghislaine de Lens.

E. Prosper Charles VAN DER BRUGGEN, né à Gand le 11 janvier 1808.

F. Octavie Joséphine, née à Gand le 4 juillet 1810.

G. Albine Henriette, née à Gand le 16 décembre 1811, épousa, le 24 avril 1837, Jules Ludger Dominique Ghislain, baron de Saint-

Génois, bibliothécaire de l'université de Gand, né le 22 mars 1813, fils d'Édouard Jean Nicolas et de Jeanne Françoise Ghislaine van der Gote de Metz-Blanc-Bois.

VII. Frédéric Charles van der Bruggen, membre du conseil provincial de la Flandre orientale, né à Gand le 4 février 1804, épousa, à Gand, le 8 septembre 1840, Georgine de Naeyer, née le 22 avril 1815, fille d'Eugène Joseph et de Marie Jeanne van Caneghem, dont cinq enfants, savoir :

A. Louise Marie Caroline, née le 14 juillet 1841.

B. George Eugène van der Bruggen, né le 17 janvier 1843, mort à Gand le 30 avril 1859.

C. Charles Frédéric Abel van der Bruggen, né le 24 novembre 1845.

D. Léontine Octavie Henriette, née le 14 août 1847.

E. Conrad Henri Prosper van der Bruggen, né le 23 août 1849.

BUEREN.

D'ARGENT, au lion de sable, armé du même, lampassé de gueules et couronné d'or : COURONNE de comte.

Originaire de Munster, en Westphalie, la famille de Bueren ou Büren, selon l'ortographe allemande, est de noblesse ancienne. Une attestation légalisée du doyen et des chanoines de la cathédrale de Munster, datée du 28 mars 1786, constate que cette famille est reconnue depuis longtemps comme chapitrale, et que le quartier de Bueren a été admis, à différentes reprises, au chapitre noble de la cathédrale de Munster.

Cette attestation fut donnée à la requête de Christophe Bernard de Bueren, chevalier du Saint-Empire, major au régiment d'Arberg, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, créé comte de son nom par lettres patentes de l'empereur Joseph II, en date du 15 mars 1787.

Ce titre avait été reconnu pour les descendants de Christophe Bernard, par arrêté du roi Guillaume des Pays-Bas; mais les lettres patentes n'ayant pas été levées, cette grâce fut déclarée caduque. Elle fut rétablie depuis par Sa Majesté Léopold Ier, transmissible, par ordre de primogéniture, pour le comte Jean Adolphe de Bueren; à toute sa descendance, sans distinction de sexe ni de primogéniture, pour le comte Isidore Désiré Bernard de Bueren; à titre personnel,

pour les comtes Édouard Joseph et Emmanuel Joseph de Bueren.

Nous ne possédons que les trois derniers degrés de la généalogie de cette maison, établie dans les Pays-Bas, d'après un généalogiste moderne, vers la fin du siècle dernier seulement. Cette assertion n'est peut-être pas exacte. Le *Nobilitas sive septem tribus patriciæ Antverpienses*, année 1672, mentionne, au chapitre XII, *Fasti Consulares*, p. 43, Anthonius Sivori et Jacobus de Büren, sous les années 1640 et 1641.

I. Christophe Bernard, comte de Bueren, chevalier du Saint-Empire romain, élevé au titre de comte par lettres patentes de l'empereur Joseph II, en date du 15 mars 1787, major au régiment autrichien d'Arberg, épousa Anne Françoise van de Woestyne, fille de François Maximilien, seigneur de Pelckem et de Terwaerden, et de Marie Anne Jeanne Odemaer, dont quatre enfants, savoir :

A. Isabelle Louise Constance, morte à Gand le 28 novembre 1858, épousa Henri Philippe, baron de Neve de Ten Rode, sénateur, né le 14 avril 1766, mort le 21 décembre 1847.

B. Jean Joseph, qui suit, II.

C. Agnès Rosalie, épousa Charles Égide Jean Joseph Stalins, fils de Charles Égide Jean Joseph et de Lucie Bernardine van de Woestyne.

D. Bernardine Colette, morte à Gand, le 11 mai 1855, à l'âge de soixante quatorze ans.

II Jean Joseph Antoine, comte de Bueren, né le 21 janvier 1773, mort le 12 avril 1848, épousa le 20 juin 1798, Catherine Charlotte Joséphine Borluut, née à Gand le 24 octobre 1775, morte à Gand le 3 avril 1852, fille d'Alphonse Louis Martin et de Marie Françoise Colette van Pottelsberghe de la Potterie, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Adolphe, qui suit, III.

B. Isidore Désiré Bernard, COMTE DE BUEREN, né le 5 avril 1801, épousa, le 18 août 1837, Stéphanie Pauline Colette Ghislaine de Kerchove, née le 10 avril 1818, fille de Constant et de Pauline de Loose, dont trois enfants :

a. Alfred Joseph Marie Ghislain, COMTE DE BUEREN, né le 21 octobre 1838.

b. Léon, COMTE DE BUEREN, né le 14 mai 1840.

c. Emma Stéphanie Pauline Colette Ghislaine, née le 26 janvier 1847.

C. Emmanuel Joseph, COMTE DE BUEREN.

D. Élisa, épousa à Gand, le 27 décembre 1853, Alfred, vicomte de Gorguette d'Argœuves, fils du comte de Gorguette d'Argœuves (de Saint-Omer), chevalier honoraire de l'ordre de Malte.

E. Édouard Joseph, COMTE DE BUEREN, épousa, le 21 mai 1844, Anne Alexandrine Cécile Octavie d'Alcantara, né le 19 juillet 1823, fille d'Emmanuel Joseph, comte d'Alcantara, et de Cécile Huyttens, sa femme du premier lit, dont deux filles jumelles :

a. Isabelle. — *b*. Louise, nées le 29 mars 1845.

III. JEAN ADOLPHE, COMTE DE BUEREN, chef du nom et d'armes de sa famille.

BUISSERET.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Maure. Couronne : de baron, pour le titulaire. Cimier : un arbre au naturel. Tenants : deux sauvages armés de massues.

Devise : **Non secundum facem.**

Cette famille, très-ancienne, est originaire du Hainaut.

I. Jean Buisseret, épousa Maigne Florent, avec laquelle il vivait en 1466 et dont il eut dix enfants, savoir :

A. Hanin Buisseret, épousa Aldegonde Franquen, dont une fille : Florence, dame d'Hérines, épousa Étienne Hanot.

B. Pierre Buisseret, mort sans alliance, après 1502.

C. Raoul Buisseret, dit bon Raoul, chanoine et prévôt de la métropole de Cambrai en 1506.

D. Colart ou Nicolas, qui suit, II.

E. Melchior Buisseret, sans alliance.

F. Jacques Buisseret, sans alliance.

G. Marie, épousa Colart Lambert.

H. Jeanne, épousa Jean Ruzette. Elle était veuve en 1502 et fit relief d'un fief relevant de Saint-Ghislain.

I. Anne, épousa François d'Oye.

J. Marguerite, épousa Étienne du Quesnoy.

II. Colart ou Nicolas Buisseret, seigneur d'Ugies, seigneur du fief et seigneurie des Hennuyers ou de Haynaut, gisant à Quévy, en Cambrésis, échevin de la ville de Mons en 1508, clerc du grand bailliage et homme de fief du comté de Hai-

naut en 1511, conseiller de l'empereur, mort le 20 septembre 1539 et inhumé à l'église de Sainte-Marguerite à Mons, où les chanoinesses du chapitre de Sainte-Waudru firent célébrer son service funèbre à cause de sa qualité de conseiller de l'empereur, épousa : 1° le 21 juillet 1495, Jeanne Ghesquière, fille de Philippe, morte le 15 janvier 1508 et inhumée avec son mari; 2° le 2 juin 1509, Jacqueline de Saulx, dame de Marquoing, fille de Robert, seigneur du même lieu, et de Marguerite le Clercq, morte à Mons le 23 mai 1518 et inhumée à l'église de Saint-François, devant la chapelle de l'Annonciation; 3° le 17 janvier 1524, Isabeau Brant, morte le 12 février 1526 et inhumée à Sainte-Waudru, et 4° le 14 juillet 1528, Jeanne Hocquart.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Pierre Buisseret, né à Mons le 31 octobre 1497, mort la même année, pendant la nuit précédant la fête de Saint-Martin.

B. Quentin, qui suit, III.

C. Mahieu ou Mathieu Buisseret, né à Mons le 20 septembre 1499, épousa Louise Malapert, fille de Michel, seigneur de Rieux et d'Avesne-lez-Aubert, en partie, et de Catherine Hoston, dont cinq enfants :

a. Jacqueline, épousa Nicolas Druet, seigneur de Ruesne.

b. Antoine Buisseret, épousa Isabeau Bleret.

c. Guillemette, épousa N. de Navarre.

d. Olivier Buisseret, sans alliance.

e. Sibylle, épousa Gilles Pochet.

D. Marion, née à Mons le 2 décembre 1502, épousa Antoine des Crolières, échevin de Mons en 1528 et 1537.

E. Gilles ou Gilson Buisseret, né le 7 octobre 1504, mort le 4 septembre 1514.

F. Hanin Buisseret, né à Mons le 2 mai 1501, mort au mois de septembre suivant.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

G. Jeannette, née à Mons le 25 mars 1509.

H. Yolinne, née à Mons le 10 mars 1510, morte à Eugies le 28 avril 1511.

I. Jean Buisseret, né le 15 avril 1511, mort à Maurage le 16 mai 1512.

J. Nicolas Buisseret, né le 20 mai 1513, mort au mois de juin de la même année.

K. François Buisseret, né le 29 juin 1514, mort le 14 juillet de la même année.

L. Jacques Buisseret, né le 9 juillet 1515, mort le 30 avril suivant.

M. Georges, auteur de la deuxième branche.

Il eut du troisième lit un fils :

N. Gaspar ou Jaspar, auteur de la troisième branche.

III. Quentin Buisseret, seigneur d'Ugies, né à Mons le 5 novembre 1498, échevin de Mons en 1524, mort de la peste le 5 novembre 1542, épousa Waudru du Mont, dame de Hantes, morte le 21 mai 1574, à l'âge de soixante et onze ans, et inhumée à Sainte-Wandru, fille de Jean, receveur d'Havré, et de Waudru de Wallepoix, dont sept enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, IV.

B. Catherine, épousa Louis de la Vallée, seigneur de Fauquelz, échevin de Mons en 1584 et 1592.

C. Marguerite, morte en 1611, épousa, le 3 février 1550, Philippe Monissart, échevin de Mons en 1559 et 1576.

D. Anne, épousa 1° Charles le Bon, échevin de Mons en 1564, et 2° François Chapron ou Capron.

E. Jeanne, religieuse à l'abbaye de Bethléem.

F. Marie, épousa Gilles Amoury, échevin de Mons en 1587.

G. Philiberte, épousa, par contrat du 29 mai 1568, David Estacquet, échevin de Mons en 1582 et 1583, trésorier en 1589.

IV. Jean Buisseret, seigneur d'Ugies et de Hantes, mort avant 1573, épousa Jeanne Gérard, morte à Mons le 5 mai 1609 et inhumée à Sainte-Waudru, dont neuf enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, V.

B. Jeanne, sans alliance.

C. Michelle, sans alliance.

D. Nicolas BUISSERET, auteur de la quatrième branche, celle des *Seigneurs d'Helfaut*.

E. Thierry BUISSERET, mort en bas âge.

F. Jacques BUISSERET, religieux à l'abbaye d'Aulne, et, depuis, abbé du Jardinet-lez-Walcourt, au comté de Namur.

G. Marie, épousa Nicolas de Vergnies.

H. Quentin BUISSERET, baptisé à Saint-Germain, à Mons, le 21 avril 1570, mort à Anvers le 24 janvier 1614 et inhumé à Notre-Dame avec épitaphe et blason, au chevron et aux étoiles, brisé d'une feuille de trèfle sur la pointe du chevron, épousa Hélène Du Bois.

I. Charles BUISSERET, mort avant 1622, épousa Jeanne de Vergnies, dont cinq filles :

a. Marie, morte à Mons le 28 décembre 1656, épousa, en 1616, Jean Robert, seigneur de l'Escoiffe.

b. Philippotte.

c. Catherine.

d. Françoise.

e. Jeanne.

V. JEAN BUISSERET, seigneur d'Ugies et de Hantes, épousa, par contrat du 10 janvier 1579, et religieusement le 20 janvier, Marie d'Espiennes, veuve de Louis Brongnart, fille de Jean, échevin de Mons en 1532, et de Françoise Allauwe, dont cinq enfants, savoir :

A. Jeanne, née à Mons en 1580, épousa, par contrat du 3 mai 1604, Pierre de Gembloux, veuf de Marie Duquesne.

B. Louis, qui suit, VI.

C. Dagobert BUISSERET, né à Mons le 11 juillet 1582.

D. Barbe, née à Mons le 4 août 1583.

E. Antoine BUISSERET, né en 1588, capucin, sous le nom de père Patrice.

VI. LOUIS BUISSERET, seigneur de Hantes et d'Ugies, né en 1581, mort à Lille en novembre 1637, épousa Catherine A la Truye, dont deux enfants, savoir :

A. Louis Buisseret, seigneur de Hantes, pléban et chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille, né en 1620, mort le 27 décembre 1664.

B. Michel, qui suit, VII.

VII. Michel Buisseret, seigneur de Hantes, après le décès de son frère aîné et par relief du 18 juillet 1665, d'Ugies et de Haussin, conseiller du roi et commissaire ordinaire de guerre, né à Lille en 1662, épousa Catherine Fasse, dame de Beuvrecq et de Locquegnies, dont six enfants, savoir :

A. Etienne François Buisseret, seigneur de Hantes, par relief du 27 avril 1699 et de Haussin, capitaine au régiment de Viantès, infanterie, mort en 1707.

B. Jean François, qui suit, VIII.

C. Marie Catherine, sans alliance.

D. Albertine, sans alliance.

E. Marie Alexandrine, religieuse à l'abbaye de Marquette.

F. Marguerite, sans alliance.

VIII. Jean François de Buisseret, chevalier, comte de Thiennes-Steenbecque et Blarenghien, par lettres patentes du roi Louis XV, en date de Versailles en avril 1745, seigneur de Hantes, de Locquegnies, d'Ugies et de Lanson, conseiller du roi et commissaire ordinaire de guerre, admis dans la bourgeoisie de Lille par relief du 17 septembre 1701, né à Lille le 10 décembre 1658, mort le 27 mars 1750, épousa à Lille, par contrat du 13 janvier 1701, Marie Cornélie des Buissons d'Hauteval, fille de Jacques des Buissons et de Cornélie Oli, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques François de Buisseret, chevalier, comte de Thiennes-Steenbecque et Blarenghien, né à Lille le 19 décembre 1701, député de la noblesse des châtelainies de Lille, Douai et Orchies en 1743, 1746, 1749, 1750, 1751, épousa, le 5 janvier 1739, Marie Claire Charlotte Augustine Diedeman de la Nandrie, dont une fille unique :

Marie Josèphe Charlotte, comtesse héritière de Thiennes-Steenbecque et

Blarenghien, née le 8 octobre 1739, épousa son cousin germain Jean Albert Joseph, comte de Buisseret de Blarenghien.

B. Jean Étienne Albert, qui suit, IX.

IX. Jean Étienne Albert de Buisseret, chevalier, seigneur de Hantes, d'Ugies, de Lanson, né à Lille et baptisé à Sainte-Marie-Madeleine le 25 février 1703, mort le 2 février 1770, page de la grande écurie du roi en 1718, député de la noblesse de Flandre en 1755, 1758, 1761, échevin de Lille en 1730 et 1731, ruwart en 1733, 1734, 1735, 1736 et 1737, épousa : 1° à Bruges, le 24 août 1728, Marie Françoise Jeanne Agnès Talbout, morte à Lille le 28 décembre 1729, fille de Jacques, conseiller pensionnaire et greffier de la trésorerie de Bruges, et de N. Aerts; 2° le 17 mai 1732, Agate Nicole Daretz de le Heede, morte le 21 mars 1735, et 3° en 1740, Marie Angélique des Buissons, fille d'Eugène Marie, seigneur de la Bretagne.

Il eut du premier lit un fils :

A. Jean Albert Joseph, qui suit, X.

Il eut du second lit une fille :

B. Henriette Françoise, née à Lille le 21 avril 1734, épousa, le 7 janvier 1769, Jean François Joseph Robert, baron de Saint-Symphorien, né à Tournai le 22 mars 1737, mort à Lille le 2 germinal an VIII, ancien officier aux gardes wallones en Espagne, fils de Charles Pierre Joseph Robert, baron de Saint-Symphorien, par lettres de Louis XV en date du 28 mars 1746 et de Marie-Louise de Saint-Genois.

Il eut du troisième lit trois enfants, savoir :

C. Marie Angélique Isabelle, née à Lille le 30 août 1741.

D. Anne Claire Françoise, née à Lille le 18 juillet 1743.

E. Marie Sylvie Albertine, née à Lille le 25 septembre 1747, morte à Bruxelles le 31 janvier 1789 et inhumée à Laeken avec épitaphe, épousa Philippe Joseph Alphonse Marie Massiet de Couvanges.

X. JEAN ALBERT JOSEPH, COMTE DE BUISSERET DE BLARENGHIEN, par lettres patentes du roi Louis XVI, datées de Fontainebleau le 1er novembre 1776, seigneur de Hantes, d'Ugies, de Lanson, page de la grande écurie du roi le 1er avril 1745, échevin de Lille en 1762 et 1763, épousa le 17 décembre 1758, sa cousine germaine, Marie Joséphine Charlotte de Buisseret, comtesse héritière de Thiennes-Steenbecque et Blarenghien, dont deux enfants, savoir :

A. Louis Henri Joseph, qui suit, XI.

B. Charlotte Albertine Josèphe Marie, née le 18 novembre 1763, morte le 10 janvier 1786, épousa, par contrat signé du roi le 16 décembre 1783, Henri Pierre Jacques, vicomte de Podenas, capitaine au régiment de Brie, depuis lieutenant-colonel au régiment de Bassigny, fils aîné de Jean Baptiste, marquis de Podenas, seigneur de la Rocque, capitaine au régiment de Bourdonnais, chevalier de Saint-Louis, et d'Anne Madeleine de Frosne.

XI. LOUIS HENRI JOSEPH, COMTE DE BUISSERET DE BLARENGHIEN, THIENNES-STEENBECQUE, mort à Versailles le 30 janvier 1845, page de la grande écurie du roi, sous lieutenant au régiment Royal Suédois du comte de Sparre le 25 octobre 1779, enseigne aux gardes françaises en mars 1780, capitaine au régiment Royal-Dragons, chevalier de Saint-Louis en 1814 pour les services qu'il avait rendus à l'armée des princes, épousa, le 7 novembre 1786, Marie Claire Eugénie, comtesse de Sainte-Aldegonde, fille de Balthazar Joseph Ghislain, comte de Sainte-Aldegonde de Genech, et de Marie Amélie de Bady de Pont, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Albert Louis Jules, qui suit, XII.

B. Balthazar Charles Gustave, COMTE DE BUISSERET, chevalier de Malte, épousa, le 26 mars 1816, Rose Henriette Charlotte le Sergeant de Bayenghem, dont six enfants :

a. Jean Albert Emmanuel DE BUISSERET, né à Lille le 13 février 1817, mort le 29 mars 1830.

b. François Marie Emmanuel, comte de Buisseret, né à Lille le 23 janvier 1821, épousa à Bruxelles, le 19 mai 1852, Laure Théodorine Cécile Ferdinande Joséphine, comtesse de Glymes de Hollebecque, née à Charleroi le 9 décembre 1820, fille d'Henri Ferdinand Ernest Joseph, comte de Glymes de Hollebecque, et de Marie Thérèse Antoinette Joséphine de Villers.

c. Jean Baptiste Marie Ferdinand de Buisseret, né à Versailles le 17 juillet 1827.

d. e. f. Trois filles.

C. Albert François Balthazar de Buisseret.

XII. Jean Albert Louis Jules, comte de Buisseret de Blarenghien, Thiennes-Steenbecque, chevalier de la Légion d'honneur en 1814, chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne de deuxième classe en 1828, chef d'escadrons (1) au 6e régiment de dragons sous Charles X, épousa, à Hoeylaert (Brabant), le 25 mai 1830, Eugénie Marie Josèphe de Man d'Hobruge, née le 16 juin 1803, fille de Joseph Louis, baron de Man d'Hobruge, depuis sénateur, et de Marie Anne Angélique Josèphe Françoise de Robiano, dont quatre enfants, savoir :

A. Maurice Louis Marie Gaston, comte de Buisseret de Steenbecque, né à Bruxelles le 20 mai 1831, bourgmestre de Breendonck (Anvers), chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, épousa, à Paris, le 31 août 1861, Béatrix de Bernard de Monbrizon, fille d'Armand Maurice Léon de Bernard de Monbrizon, ancien capitaine de cavalerie, et d'Elisabeth Orton Senki.

B. Joseph Marie Arthur de Buisseret, né à Bruxelles le 3 janvier 1833.

C. Gabrielle.

D. Marie.

(1) *Chef d'escadrons*, en France, est un officier supérieur de cavalerie du grade équivalent à celui de major, en Belgique. Pour désigner le même grade, dans l'artillerie et la gendarmerie françaises, on écrit *chef d'escadron*.

Deuxième branche.

III. Georges Buisseret, septième enfant de Colart ou Nicolas Buisseret et de Jacqueline de Saulx, sa femme du second lit, seigneur de Marquoing et des Hennuyers, dit Hainaut, à Quévy, échevin de Mons en 1546 et 1557, receveur des domaines à Braine-le-Comte en 1557 et 1559, né à Mons le 15 mars 1516, mort à Mons le 22 juillet 1559, épousa, le 6 décembre 1541, Catherine de la Barre, fille de Hugues, trésorier général de guerre de Hainaut, depuis receveur général des domaines au quartier de Braine-le-Comte, et de Catherine du Mont, dont six enfants, savoir :

A. Monseigneur François Buisseret, seigneur des Hennuyers ou Hainaut et du Mur, évêque de Namur, puis archevêque et duc de Cambrai, comte de Cambrésis, prince du Saint-Empire romain, né à Mons en septembre 1549, mort à Valenciennes le 2 mai 1615, au début de la tournée pastorale qu'il avait entreprise dans son diocèse, et inhumé dans le chœur de la métropole de Cambrai, sous une tombe magnifique qui porte une inscription en vers latins composée par lui-même. Il est représenté sur l'une des verrières du chœur de Sainte-Waudru, à Mons, avec ses armes et la date de 1615.

Par testament daté de Namur du 15 juillet 1611, il laissa un legs au collége du Lis à Louvain, où il avait fait son cours de logique et enseigné la philosophie et fonda douze bourses d'études au séminaire diocésain de Nivelles, créé par lui en 1605, dont les bâtiments servent encore aujourd'hui au collége de la ville et où l'on voit ses armes avec une inscription commémorative, au-dessus de la porte d'entrée.

B. Georges, qui suit, IV.

C. Marguerite, dame d'un arrière-fief sis aux Estinnes et Bray, épousa : 1° Jean de Lens, et 2° François le Francq, échevin et trésorier de la ville de Mons en 1590, 1592, 1609, 1611 et 1613.

D. Catherine, épousa Charles le Clerq, échevin de Mons en 1591 et 1600.

E. Isabeau, épousa Charles Bosquet, échevin et trésorier de Mons en 1586 et 1603.

F. Jacqueline, morte le 22 août 1619, et inhumée avec son époux à Sainte-Waudru, à Mons, où l'on voit encore leur pierre tumulaire, qui porte un écusson mi-parti aux armes d'Adam et de Buisseret, épousa André Adam, licencié ès-lois, avocat au conseil du Hainaut, conseiller pensionnaire de la ville de Mons en 1612, mort le 17 juillet 1622.

Il eut aussi une fille naturelle : Marion.

IV. Georges Buisseret, seigneur de Marquoing et du Mur en Escandain, des Hennyers ou du Hainaut, à Quévy, né à Mons en 1559, homme de fief du comté de Hainaut et cour de Mons en 1589, échevin de Mons en 1596, épousa : 1° Anne de Guise, fille de Nicolas, arrière-neveu de Jacques de Guise, annaliste du Hainaut, et de Marie de Warlu, et 2° Antoinette Durant, dame de la Roquette, fille de Jean, seigneur de la Roquette, et d'Isabeau Bourgeois.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Catherine, épousa, le 1er novembre 1610, Guillaume Malapert, né en 1585, échevin de Mons en 1621 et 1622, trésorier de Mons en 1634 et 1637, bailli de Carnières en 1621, receveur de Sainte-Waudru, fils de Christophe et de Marie de Vergnies.

B. Marie, baptisée à Saint-Germain, à Mons, le 19 avril 1595.

C. François, qui suit, V.

D. Jeanne, baptisée à Saint-Germain, à Mons, le 25 novembre 1603, épousa Jean Lefebvre.

E. Georges, baptisé à Saint-Germain, à Mons, le 14 mars 1605, mort en bas âge.

F. Isabeau, baptisée à Saint-Germain, à Mons, le 30 janvier 1607, dame du Mur, épousa Georges de Boussu, échevin de Mons en 1632, capitaine d'une compagnie de bourgeois et maître de l'artillerie de Mons, fils de Jean et de Marguerite Noël, mort le 20 avril 1670.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

G. Isabeau, dame de la Roquette, morte le 3 avril 1637, épousa

Ignace Adrien Bruneau, seigneur de Petit-Sart, fils de Louis, seigneur du même lieu, et de Marie de Boussu.

H. Marie Philippine, morte en bas âge.

V. François Buisseret, seigneur de Marquoing et du fief et seigneurie des Hennuyers ou Haynaut à Quévy, et du Jardin, baptisé à Saint-Germain à Mons, le 1er décembre 1599, licencié ès-lois, mort en 1647, épousa Marie de Neys, dont six enfants, savoir :

A. Firmin, qui suit, VI.

B. Georges Buisseret, mort en bas âge. — C. Anne Marie, dame du fief et seigneurie des Hennuyers ou Hainaut à Quévy. — D. Jacques Buisseret, mort en bas âge. — E. Isabelle, morte jeune. — F. Jeanne, épousa, à Haulchin, le 29 décembre 1671, Baudouin de Bourgogne, grand-mayeur de Haulchin.

VI. Firmin Buisseret, seigneur de Marquoing, de Bruisle et du Jardin, baptisé à l'église paroissiale de Haulchin le 12 septembre 1619, mort le 31 mars 1649, épousa Françoise de Belle, fille d'Hubert et de Marguerite du Jardin, dont six enfants, savoir :

A. Nicaise Buisseret, mort avant 1659, épousa Marie Rossignol, femme en secondes noces de Helin Mathon, dont un fils unique :

François Buisseret, né vers 1656.

B. Firmin Buisseret, juré de la ville de Binche, épousa Marie Claus, dont huit enfants :

a. Jacqueline, née à Haulchin le 3 décembre 1661.

b. Nicolas Roch Buisseret, né à Haulchin le 15 août 1663, épousa, à Mons, Catherine Marie Ladin.

c. Anne Philippine, née à Haulchin le 3 mai 1665.

d. Anne Marie Philippine, née à Haulchin le 22 mai 1666, épousa Jacques Lefebvre, dont elle était veuve en 1729.

e. Jean Antoine Buisseret, né à Haulchin le 19 avril 1671, juré de Binche, épousa Catherine Tahon, dont il n'eut pas d'enfant.

f. Claire, née à Haulchin le 8 mars 1674, sans alliance.

g. Gérard Buisseret, sans alliance.

h. Isabelle, épousa Jacques d'Ath, auquel elle survivait en 1729.

C. Philippe Buisseret, receveur de Haulchin en 1680 et 1683 épousa Anne Catherine d'Ardennes, dont deux enfants :

a. Jean Buisseret, baptisé à Limon-Fontaine le 23 novembre 1670

b. Jacques Buisseret, baptisé à Limon-Fontaine le 26 août 1677.

D. Dominique, qui suit, VI.

E. Charles Buisseret, épousa à Haulchin, le 14 novembre 1660, Marie du Pont, dont huit enfants, savoir :

a. Jeanne Marie, née à Haulchin le 25 septembre 1661.

b. Michel Vincent Buisseret, né à Haulchin le 28 septembre 1662.

c. Philippe Jacques Buisseret, né à Haulchin le 23 avril 1664.

d Marie Josèphe, née à Haulchin le 6 septembre 1665

e. Isabelle, née à Haulchin le 28 septembre 1667.

f. Jean François Buisseret, baptisé à Haulchin le 1er avril 1669, mort à Mons le 13 juin 1741, épousa à Mons, le 27 novembre 1714, Marie Antoinette le Maire, dont deux enfants :

1. Jeanne Thérèse, née à Mons le 25 juin 1729, morte sans alliance, à Mons, le 30 novembre 1779.

2. Alexandre Buisseret, né à Mons en 1732, religieux récollet sous le nom de père Placide, mort directeur du couvent de Blicquy le 27 décembre 1816.

g. et *h*. Marie Charlotte et Anne Thérèse, jumelles.

F. Barbe, épousa Jean le Roy, échevin et ensuite grand mayeur d'Haulchin en 1665.

VII. Dominique Buisseret, seigneur de Bruisle et du Jardin, épousa à Haulchin, le 19 novembre 1663, Marie le Roy, dont huit enfants, savoir :

A. Jacques Joseph, qui suit, VIII.

B. Jean Jacques Buisseret, né à Haulchin le 26 juillet 1667.

C. Philippe Georges Buisseret, né à Haulchin le 13 octobre 1670, épousa Barbe de Saint-Liénard, dont il eut sept enfants :

a. Jean Joseph Buisseret, né à Haulchin le 10 août 1703, épousa à Haulchin, le 9 février 1728, Marie Marguerite de Croix, dont trois enfants :

1. Jean Joseph Buisseret, né le 12 novembre 1728.

2. Marie Agnès, née le 30 septembre 1729.

3. Ferdinand Josse Buisseret, né le 29 mars 1732.

b. Marie Thérèse, née le 1er juin 1706.

c. Marie Catherine, née le 17 décembre 1708.

d. Philippe Joseph BUISSERET, né le 25 octobre 1711.

e. Anne Marie, née le 5 février 1714.

f. Augustin BUISSERET, né le 26 septembre 1716.

g. Marie Françoise, née le 23 mars 1718.

D. Jeanne Martine, née à Haulchin le 13 mars 1673.

E. Marie Josèphe, née le 14 mars 1676, épousa à Haulchin, le 22 juin 1700, François de Buchin.

F. Jeanne Françoise, née à Haulchin le 4 février 1679.

G. Jeanne Charlotte, née le 3 janvier 1682, épousa Jean Brognier.

H. Antoine Joseph BUISSERET, né à Haulchin le 25 juillet 1684, épousa : 1° le 10 janvier 1719, Anne de Saint-Liénard, et 2° le 5 mai 1722, Marie Jeanne de Brou.

Il eut du premier lit une fille :

a. Marie Josèphe, née le 11 juin 1721.

Il eut du second lit huit enfants :

b. Marie Françoise, née le 9 mars 1723.

c. Marie Thérèse, née le 4 septembre 1726.

d. Antoine Joseph BUISSERET, né le 12 janvier 1729, receveur d'Haulchin en 1786.

e. Jean Baptiste BUISSERET, né le 26 janvier 1730, receveur d'Haulchin en 1783, 1784 et 1785.

f. Toussaint BUISSERET, né le 17 novembre 1733.

g. Jeanne Josèphe, née le 13 février 1736.

h. et *i*. Antoine Joseph et François BUISSERET, jumeaux, nés le 24 mars 1738.

VIII. JACQUES JOSEPH BUISSERET, seigneur de Bruisle, baptisé à Haulchin le 20 mars 1665, épousa : 1° aux Estinnes Hautes, le 2 février 1693, Anne Marie Soupart, baptisée aux Estinnes Hautes le 5 mai 1670, fille de Louis et de Jeanne de Maleingreau, et 2° à Limon-Fontaine, le 6 février 1703, Marie Anne Cuisset.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Philippe Joseph, qui suit, IX.

B. Marie Françoise, baptisée aux Estinnes Hautes le 28 février 1696.

C. François BUISSERET, baptisé aux Estinnes Hautes le 15 février 1702.

IX. PHILIPPE JOSEPH BUISSERET, seigneur de Bruisle, qu'il vendit à la famille de Croix de Clerfayt, baptisé à Haulchin le 18 avril 1694, mort à Binche le 11 mai 1757, épousa à Binche, le 5 mai 1723, Marguerite Antoinette Philippon, baptisée à Binche le 28 mai 1689, fille de Jacques François et de Marie Françoise Coulon, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean François BUISSERET, baptisé à Binche le 12 août 1724, épousa à Bruxelles, le 12 janvier 1762, Anne Marie du Hayon, morte à Bruxelles le 18 avril 1788, dont deux enfants :

a. François Joseph Ghislain BUISSERET, baptisé à Sainte-Catherine, à Bruxelles, le 12 novembre 1762.

b. Joseph BUISSERET, baptisé à Sainte-Catherine, à Bruxelles, le 19 mars 1764, mort à Bruxelles le 14 février 1832, épousa à Bruxelles, le 3 février 1789, Marguerite Pétronille Joséphine Schwartz, née à Bruxelles le 23 novembre 1763, morte en 1847, fille de François Joseph et de Marguerite Thérèse van der Cammen, dont quatre enfants :

1. Jean Joseph BUISSERET, mort à Bruxelles le 5 août 1794.
2. Marguerite Thérèse, morte à Nivelles le 4 février 1832, épousa N. Morage.
3. Marie, sans alliance.
4. Anne Marie Julie, née à Bruxelles le 15 avril 1800, mort à Ganshoren, près de Bruxelles, le 20 juillet 1843, épousa Pierre Joseph Stessels.

B. François Joseph, qui suit, X.

C. Ursmer BUISSERET, sans alliance.

D. Jeanne Françoise, sans alliance.

X. FRANÇOIS JOSEPH BUISSERET, né à Binche le 2 octobre 1726, mort à Bruxelles le 17 mai 1803, épousa : 1° à Bruxelles, le 5 février 1760, Catherine Delmoitié, morte à Bruxelles le 22 mars 1775, et 2° le 6 janvier 1776, Anne Marie Wyns, née à Bruxelles et baptisée à Sainte-Gudule, le 18 octobre 1747, fille de Jacques, brigadier des archers de la noble garde de la cour, et d'Élisabeth le Fossiau, morte à Bruxelles le 21 no-

vembre 1814 et inhumée près de son mari à Molenbeek-Saint-Jean où l'on voit leur monument.

Il eut du premier lit une fille :

A. Élisabeth Antoinette, baptisée à Sainte-Catherine le 8 janvier 1761, morte en bas âge.

Il eut du second lit huit enfants, savoir :

B. Marie Élisabeth, baptisée à Sainte-Catherine le 29 novembre 1776, morte le 25 mai 1777.

C. François Joseph BUISSERET, baptisé à Sainte-Catherine le 31 mars 1778, mort en bas âge.

D. Nicolas Joseph BARON DE BUISSERET, par arrêté royal du 2 juillet 1852, baptisé à Sainte-Catherine le 30 octobre 1780, membre du conseil général des hospices et secours de la ville de Bruxelles, sénateur élu par l'arrondissement de Nivelles en 1851, mort sans enfants à Bruxelles, le 9 mars 1855, épousa à Bruxelles, le 20 septembre 1815, Thérèse Victoire Jambers, fille de Pierre Joseph et de Louise Charlotte Barbieux.

E. Catherine Françoise, née à Bruxelles et baptisée à Sainte-Catherine, le 7 janvier 1782, morte le 5 décembre 1814, épousa Charles Louis de Locht, fils de Jacques et d'Anne van de Weyer.

F. Joseph BUISSERET, baptisé à Sainte-Catherine le 22 novembre 1783, mort en bas âge.

G. Pierre François BUISSERET, baptisé à Sainte-Catherine le 13 mars 1786, mort en bas âge.

H. Marie Constance, née à Bruxelles, baptisée à Sainte-Catherine le 13 janvier 1788, épousa Jean-Baptiste van de Nesse, né à Bruxelles le 7 octobre 1787, fils de Rombaut Philippe Joseph, procureur au conseil souverain de Brabant, et de Marie Jeanne Colette van der Stock.

I. François Étienne, qui suit, XI.

XI. FRANÇOIS ÉTIENNE DE BUISSERET, né à Bruxelles et baptisé à Sainte-Catherine, le 26 décembre 1790, reconnu dans la noblesse belge par arrêté royal du 16 octobre 1855, épousa Marie Catherine Jeanne Julienne Borremans, fille de Charles

Joseph et de Catherine le Couturier, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Nicolas Joseph DE BUISSERET, né à Liége le 8 janvier 1827.

B. Élisa Joséphine Constance Julienne, née à Saint-Josse-ten-Noode le 22 novembre 1836, épousa à Schaerbeek, le 19 juillet 1855, Édouard Prosper Eugène van Gestel, né à Bruxelles le 3 juillet 1831, fils de Prosper Désiré Philippe Jacques et de Joséphine Pétronille du Mont de Burlet.

Troisième branche.

III. GASPARD ou JASPAR BUISSERET, fils cadet de Colart ou Nicolas Buisseret et d'Isabeau Brandt, sa femme du troisième lit, né le jour des Rois en 1525, échevin de Mons en 1551, épousa Jeanne le Roy, fille de Nicaise et de Barbe Hanot, dont un fils, Antoine, qui suit, IV.

IV. ANTOINE BUISSERET, seigneur du Pré-Wasmiœul et du fief Belle-Maison, capitaine d'une compagnie bourgeoise à Mons, échevin de Mons en 1582 et 1583, receveur des domaines à Beaumont en 1566, épousa Marie Laurent, fille de Jean et d'Anne de Busignies, dont dix enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, V.

B. Hugues BUISSERET, épousa Marie de Sémeries, dont deux enfants :

a. Jean BUISSERET, homme de fief du comté de Hainaut et de la cour souveraine de Mons.

b. Philippe BUISSERET, également homme de fief du comté de Hainaut et de la cour souveraine de Mons.

C. Charlotte, née à Mons en 1578.

D. Nicolas BUISSERET, échevin de Mons en 1630.

E. Marguerite, épousa Charles de Behault, né le 14 novembre 1580, fils de Michel et de Jeanne de Boussu.

F. Jean BUISSERET, né à Mons en 1580, épousa, le 5 mai 1614, à Mons, Barbe de Behault, née le 28 août 1592, fille de Philippe et de Livine Levignon, dont trois enfants :

a. Marie, née le 8 mars 1615, épousa François Galopin, fils de Jean et de Catherine de Behault.

b. Jeanne, née le 1er janvier 1618, épousa, 1° en 1639, Philippe Duquesne; et 2° Pierre d'Ardembourg.

c. Anne, née le 13 novembre 1619, épousa Jean Baptiste Patoul.

G. François BUISSERET, né le 7 juin 1584.

H. Antoine, qui suit, VI.

I. Hugues BUISSERET épousa, à Anvers, Anne de Sivery.

J. Jacques BUISSERET, né le 31 août 1591, échevin de Mons en en 1617, capitaine d'une compagnie bourgeoise, épousa Anne de Vaulx, dont six enfants :

a. Charles BUISSERET, épousa Marie Gerquin, dont trois enfants :

1. Pierre François BUISSERET.

2. Gilles François BUISSERET épousa, à Brugelette, Marguerite de la Houssière, dont Marie Catherine, qui épousa Jean Baptiste Carlier.

3. Anne Marie épousa, en 1670, N. d'Arce.

b. Louis BUISSERET, né à Mons en 1611.

c. Isabelle Françoise épousa, à Mons, le 17 août 1640, David Antoine Motte, fils d'Étienne et de Marie de Lignies.

d. Anne Antoinette.

e. Françoise.

f. Nicolas BUISSERET.

VI. ANTOINE BUISSERET, seigneur de Belle-Maison, homme de fief de la cour souveraine et du comté de Hainaut, en 1616, échevin de Mons, en 1629 et 1633, épousa, le 24 août 1616, Françoise de Clerbois, morte le 30 décembre 1655, fille de Philippe et de Jeanne Lefort, dont quatre enfants, savoir :

A. Gaspard Antoine, qui suit, VII.

B. Jean Baptiste BUISSERET, seigneur du Boulet, licencié ès-lois de l'université de Louvain, le 27 juin 1640, né à Mons le 21 mai 1619, épousa, à Sainte-Waudru, le 28 août 1647, Jacqueline Marie Gaillard, dont deux enfants :

a. Marie Françoise, dame de Marchipont, épousa Jacques Hannoye, seigneur de Gomenpont, fils de Jean Henri et de Jeanne Glarges, mort le 13 août 1702.

b. Robert BUISSERET.

C. Marguerite Thérèse, épousa, à Mons, le 22 septembre 1648, Charles le Brun, capitaine d'une compagnie bourgeoise, fils de Jean et d'Isabeau Lescuyer.

D. Anne, épousa Philippe de Neufterre, capitaine.

VII. Gaspard Antoine Buisseret, seigneur de Belle-Maison, épousa, par contrat du 16 octobre 1652, Marie Anne de Lattre, dont deux enfants, savoir :

A. Claudine, capucine à Mons, sœur grise à Blicquy, mère supérieure du couvent en 1706.

B. Anne Françoise épousa : 1° par contrat du 30 août 1678, Jacques de Jaspers ; et 2° par contrat du 8 mars 1696, Jacques Albert Pollart, veuf de Jacqueline le Brun.

Seigneurs d'Helfaut.

V. Nicolas Buisseret, quatrième fils de Jean Buisseret et de Jeanne Gérard, seigneur de Beauchamps, homme de fief du comté de Hainaut en 1578, greffier de la prévoté et avocat à la cour souveraine de Mons, mort le 12 janvier 1607, épousa en secondes noces, Jacqueline de Bievène, morte à Flavion (Namur) le 27 mai 1628, dont trois enfants, savoir :

A. David Buisseret, né à Mons le 8 janvier 1584.

B. Maximilien Buisseret, prêtre, curé de Flavion, céda à son frère, par acte du 5 septembre 1608, le fief de Beauchamps délaissé par feu Nicolas, leur père.

C. Philippe, qui suit, VI.

VI. Philippe Buisseret, seigneur de Beauchamps, né à Mons le 20 avril 1586, licencié ès-lois, avocat à la cour souveraine de Mons, greffier de l'office du grand bailliage par patentes du 24 janvier 1620, conseiller au conseil ordinaire en juillet 1623, avocat du roi en 1628, mort le 6 avril 1650 et inhumé à Sainte-Waudru, à Mons, dans l'espace réservé à la noblesse, épousa à Mons, le 17 juin 1609, Françoise le Veau,

dame de Pot-en-feu et de la Loquerie, morte le 30 septembre 1638 et inhumée à l'église de Saint-Pierre, à Leuze, fille de Lambert, seigneur de Pot-en-feu, et de Waudru Vandart, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie, née à Mons le 4 février 1612, épousa à Mons, le 30 avril 1634, Antoine Craveau, licencié ès-lois.

B. Jeanne, née le 21 juin 1614, morte le 11 septembre 1678, épousa à Mons, le 7 juillet 1642, Pierre Bureau, seigneur de la Glisœule.

C. François Buisseret, né à Leuze le 13 septembre 1615, chanoine écolâtre de Saint-Pierre, à Leuze, le 18 juin 1637, mort à Leuze le 22 mars 1654.

D. Philippe Buisseret.

E. David, qui suit, VII.

VII. David Buisseret, seigneur de Beauchamps, de Pot-en-feu et de la Locquerie, né le 21 février 1618, mort le 4 mai 1681, licencié ès-lois, échevin de Mons en 1648, 1655 et 1658, épousa avec dispenses, à cause du quatrième degré de parenté, par contrat du 5 juin 1643, et religieusement, à Sainte-Waudru, à Mons, le 8 juillet, Amelberghe Monissart, dame d'Herfaut et de Vignes, morte le 3 décembre 1656, dont dix enfants, savoir :

A. Philippe Buisseret, né à Mons le 28 février 1644, mort le 20 mars suivant, inhumé aux Dominicains, devant l'autel de Notre-Dame du Rosaire.

B. Amelberghe Claire, née le 23 mars 1645, épousa, par contrat passé devant les féodaux de Mons le 24 mars 1667, et avec dispenses délivrées le 26 mai 1677, son cousin germain Jean Bureau, seigneur de la Glisœule, fils de Pierre, seigneur du même lieu, et de dame Jeanne Buisseret.

C. Marie, née le 18 février 1646, morte jeune.

D. Marie Françoise, née le 26 septembre 1647, religieuse aux sœurs grises réformées de Mons, morte en août 1686, après douze années de profession.

E. Marie Thérèse, née le 19 janvier 1649, morte à Grandmetz le 29 juin 1710.

F. Philippe François, qui suit, VIII.

G. Marie Françoise, née le 27 août 1652, morte trois jours après sa naissance, et inhumée à Saint-Waudru dans la tombe de son grand-père.

H. Arnould Joseph BUISSERET, né à Mons le 9 juillet 1653, mort à Leuze, le jour de la Saint François, en 1654, inhumé à Saint-Pierre.

I. Marie Josèphe, née le 15 mars 1655, morte jeune.

J. Gabriel Joseph BUISSERET, né le 25 novembre 1656, seigneur de Vigne, volontaire au régiment de Widdrington, infanterie anglaise, au service des États-Généraux en 1675 et 1676, mort en mai 1711, épousa Marie Madeleine Helluy, morte le 17 mai 1715.

VIII. PHILIPPE FRANÇOIS BUISSERET, seigneur d'Helfaut, de Monissart, au Petit-Quesnoy, et de Bosvelde, à Pepinghen, baptisé à Saint-Germain, à Mons, le 27 décembre 1650, mort à Mons, paroisse de Sainte-Waudru, le 27 juin 1726, épousa, le 24 mai 1716, Barbe Thérèse Drieman, fille de Louis, morte à Mons le 12 septembre 1740, dont trois enfants, savoir :

A. Philippe François Joseph, qui suit, IX.

B. Anne Marie Josèphe, religieuse Annonciade céleste à Mons, sous le nom de sœur Séraphine, professe le 26 mai 1742.

C. Marie Catherine Josèphe, née à Mons et baptisée à Saint-Germain le 8 décembre 1721.

IX. PHILIPPE FRANÇOIS JOSEPH BUISSERET, seigneur d'Helfaut, qu'il vendit, se réservant pour lui et ses descendants le droit d'en porter le nom, baptisé à Saint-Germain, à Mons, le 12 septembre 1718, mort le 29 septembre 1781, portait un chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, avec un sauvage pour cimier. Capitaine au régiment Prince de Ligne, infanterie, licencié ès-lois, épousa, par contrat du 27 février 1739, Marie Madeleine du Mont de Longpont, baptisée à Saint-Germain, à Mons, le 6 avril 1718, fille de

Charles Philippe du Mont, seigneur de Longpont, et de Marie Anne de Cabrera. Elle fit son testament en faveur de son petit-fils Michel van den Broucke de Terbecq, laissant de son mariage six enfants, savoir :

A. Ferdinande Caroline Josèphe, née à Mons le 14 novembre 1739, élève, puis directrice de l'institution de la *Noble famille*, à Lille, fondée pour l'éducation des jeunes filles de noblesse peu favorisées de la fortune, épousa Jean Louis Pointe, officier de la régie générale à Orléans, né à Maubeuge le 27 octobre 1736, fils de François et d'Anne Marguerite de Seguirand.

B. Béatrix Henriette, baptisée à Saint-Pierre, à Louvain, le 14 octobre 1741, religieuse bénédictine à Mons, sous le nom de dame Rose, morte en 1776.

C. Michel Charles, qui suit, X.

D. Philippe Adrien Louis BUISSERET D'HELFAUT, capitaine au régiment Royal Comtois, au service de France, chevalier de Saint-Louis, mort à Mons le 12 février 1794, à l'âge de trente neuf ans, épousa Louise de Carondelet de Thumerie, dont un fils :

Eugène BUISSERET D'HELFAUT, colonel au 1er régiment de chasseurs à cheval de France, mort à Arzew, Algérie, le 29 juillet 1846, épousa N. de Teil, dont un fils unique, mort en bas âge.

E. Jeanne Antoinette, née le 23 septembre 1748, morte le 22 thermidor an IV, épousa : 1° Charles Henri Caels, capitaine-lieutenant au corps impérial et royal des ingénieurs, mort à Termonde le 20 février 1781, et 2° à Termonde, par contrat du 24 juillet 1783, et sacramentellement le 29 juillet, Charles François van den Broucke de Terbecq, échevin du pays de Waes, né le 17 mai 1749, mort à Elseghem le 5 août 1816, fils de Jean Henri, haut-échevin de Termonde, et de Marie Catherine Dorothée de Münziger.

F. Marie Madeleine Rosalie, née au château de Gand, où son père était en garnison, le 14 juillet 1753, épousa, par contrat du 28 juin 1776, à Mons, Jean Antoine Cornemont, alors cadet au régiment d'infanterie du général-major comte de Kaunitz, depuis receveur principal des douanes et subsides de Sa Majesté, à Saint-Vith

(Luxembourg), fils de Denis et de Marie Anne Josèphe de Hon, femme en troisièmes noces, de Michel Charles de Buisseret.

X. Michel Charles de Buisseret d'Helfaut, né à Luxembourg, le 14 mai 1745, capitaine au régiment de Ligne, puis, par patentes du 31 juillet 1776, contrôleur et inspecteur des droits d'entrée et de sortie à Marche et ensuite à Mons, et plus tard commissaire de guerre avec rang de colonel, mort à Bruxelles le 22 pluviôse an XI, épousa, par contrat du 16 septembre 1769, et religieusement à Sainte-Waudru, à Mons, le 19 juillet, Marie Anne Josèphe de Hon, née à Hal et baptisée à Saint-Martin le 27 février 1742, fille de Bernard Joseph et de Marie Anne Igouft, veuve de Denis de Cornemont et de Charles Joseph Frogneux, lieutenant au régiment de Cornabé, dragons, au service des États-Généraux.

Il eut de son mariage quatre enfants, savoir :

A. Ferdinand, qui suit, XI.

B. Alexis Emmanuel de Buisseret d'Helfaut, capitaine au 20e régiment de dragons de France, chevalier de la Légion d'honneur, né à Mons le 13 avril 1772, mort à Mons, receveur des domaines.

C. Adelaïde Ernestine Désirée, née à Saint-Ghislain le 28 novembre 1774, épousa Alexis Cornemont.

D. Jean Auguste Constantin de Buisseret d'Helfaut, né à Marche le 1er août 1779.

XI. Ferdinand Charles Antoine Joseph de Buisseret d'Helfaut, né à Mons le 31 mai 1770, chef d'escadrons de dragons au service de France, tué à la bataille d'Héliopolis.

BURBURE.

De sable, à la croix ancrée d'argent. Cimier : la croix de l'écu entre un vol à l'antique, d'argent et de sable.

La généalogie de cette ancienne famille fut dressée en 1694 « sur bonnes et certaines preuves » par les hérauts d'armes don Joseph van der Leene et Jean Baptiste de Grez, authentiquée par le magistrat de Bruxelles et scellée des sceaux respectifs de ces officiers.

Les seigneurs de la maison de Burbure, tirent leur extraction de la seigneurie de Burbure, située près de la ville de Lillers, en Artois. « On l'apprend d'une preuve invincible, que le temps qui fait évanouir presque toutes les choses a été forcé de nous engarder; car, outre qu'elle est gravée dans un lieu saint et sacré, il y a des recueils d'épitaphes écrits à la main et imprimés qui conservent la copie de l'inscription d'une tombe qui se voyait à l'église de Saint-Géry à Valenciennes, avant que son édifice ne fût changé. Elle contient quelques vers latins » etc. (1).

D'anciens titres de famille, testaments, avis de père et de mère, actes de baptême, contrats de mariage, chasse-

(1) Certificat du roi et héraut d'armes Jean Baptiste Antoine de Grez, de l'an 1694, muni du sceau de ce héraut.

reaux, etc., constatent encore l'ancienneté et l'origine de la maison de Burbure.

Dès les premières années du XVIe siècle, les membres de la famille de Burbure étaient qualifiés du titre de noble homme; c'est en cette qualité que Robert de Burbure fit le voyage en Terre-Sainte où il mourut vers 1586. Gaspar de Burbure, qui reçut des lettres patentes le 25 octobre 1692, fut créé chevalier le 10 avril 1694.

La famille de Burbure s'est alliée aux Flavignies, de Fresne, Desprez, de Gravez, Sauvreuse, Cornar, dit Richemont, Colibrant, Wibenstein, Gulpen, von Gothem, de Ferlin, Kessel, Saint-Hilaire, Cock-Neringhe, Kielemans, Dumolin, Sayt, de Wingarde, de la Cousture, van der Haer, de Brour, de Longeville, Croocke, Melotte, Kerremans, Crockaert, Moreno, le Fret, de Sailly, de Vos, le Mire, Fraye Schiplaken, Leeu, Turnhout, van den Broecke de Walckiers, Gros, Gillissen, Schoutheete de Tervarent, Verhaeghe, le Grelle, Rymenans, etc.

Par suite de ses alliances, la famille de Burbure a été admise dans les sept familles patriciennes de Bruxelles, le 7 décembre 1770, comme appartenante au lignage de Roodenbeek.

Les premiers degrés de cette filiation, qui remonte au delà du XIII siècle, ne nous sont pas connus. La généalogie des Burbure, établie par les hérauts d'armes déjà cités et par nos devanciers, commence aux premières années du XIVe siècle.

I. ROBERT DE BURBURE, épousa, vers 1352, N. de Flavignies, fille de Philippe, dont un fils unique, Renaud ou René, qui suit, II.

II. RENAUD OU RENÉ DE BURBURE, épousa Marie de Fresne, fille de Guillaume et de Mensia Sernay, dont entre autres enfants, deux fils, savoir :

A. Guillaume DE BURBURE, abbé de Saint-Denis, en Hainaut.
B. René, qui suit, III.

III. RENÉ DE BURBURE, chevalier, mort le premier jour des calendes de juillet, en 1450 (1), épousa, en 1433, Madeleine des Prez, dont un fils, Renaud, qui suit, IV.

IV. RENAUD DE BURBURE, épousa, vers 1469, Catherine Cornar, dite Richemont, dont deux enfants, savoir :

A. Marguerite, épousa Jean de Gulpen.
B. Philippe, qui suit, V.

V. PHILIPPE DE BURBURE, épousa Else von Gothem, dont trois enfants, savoir :

A. Madeleine, sans alliance.
B. Georges, religieux à l'abbaye de Bonne-Espérance.
C. Michel, qui suit, VI.

VI. MICHEL DE BURBURE, noble homme, épousa Élisabeth Cock-Neringhe, fille de Frédéric et d'Élisabeth Thuyl, dont entre autres enfants il eut un fils, Antoine qui suit, VII.

VII. ANTOINE DE BURBURE, noble homme, épousa : 1° en 1553, Mechtilde Sayt, et 2° Madeleine van de Wyngaerde. Il testa à Saint-Omer, le 8 mars 1572, et ce document, important pour l'histoire de sa maison, débute en ces termes :

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Je noble homme Antoine de Burbure, fils légitime de feu monsieur Michel de Burbure et de damoiselle Élisabeth Cockeringe... Premièrement je recommande mon âme à Dieu... Item, je donne et légue à l'église parochiale de Burbure la somme de quatre cents florins une fois pour être employés

(1) Voici son épitaphe rapportée dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* :

Hic jacet Dominus Reinerus de Burbure,
Miles, primogenitus frater Willelmi abbatis hujus loci, qui
Obiit anno 1450 primo Kalendas julii.

Sur le monument était représenté un chevalier couché, les pieds posés sur un lévrier, tenant au bras un bouclier armorié d'une croix ancrée.

et mis à rente au profit de ladite église, et disposant en outre de tous mes biens en quelque lieu et place qu'ils puissent être situés, je les laisse à tous mes enfants, tant fils que filles, que j'ai procréés de de mademoiselle Mathilde Sayt, pour être à chacun et entre eux tous divisés et répartis, en telle sorte que le fils ou les fils ne puissent prétendre aucun avantage ou prérogative plus que les filles, quoique le droit du pays soit contrariant et répugnant, auquel comme dessus j'ai dérogé et renoncé, à condition toutefois que ma susdite femme aura et y prendra son douaire, pour s'entretenir sa vie durante; et si mon fils aîné Robert de Burbure, ou bien ses autres frères et sœurs, venaient à décéder sans laisser nuls légitimes hoirs, en tel cas est ma volonté, que leur position à lui succédée de ma part succède à ses frères et sœurs par égale portion, et par faut d'eux à celui ou ceux étant plus proches parents du trépassé sortis de ma lignée en pareille et égale portion, bien entendu que les enfants de mes enfants trépassés en tel cas représenteront leur père et mère en tant et viendront pour eux à tirer égale portion, bien entendu *in stirpe et non in capita*, et s'il advient que mon fils Robert susdit vient à décéder durant notre mariage ou ne parviendrait à sa portion, c'est ma volonté que mon fils Jacques prenne la portion qui compétera audit Robert sur mes biens et à sa charge, ce qui lui compète et appartient, qui sont 1800 florins avec l'intérêt qui sera dû jusqu'au temps du trépas de ma femme et de moi, et le restant sera également réparti entre tous mes enfants comme il est enchargé ci-dessus, défendant bien expressément à tous mesdits enfants et neveux toute charge et aliénation de mesdits biens pour quelque occasion que ce soit ou puisse être, si elle n'était faite du consentement des uns et des autres : Ainsi je le permets et semblablement aux enfants de mes enfants et non autrement avec les conditions et restriction susdite, les instituant par cette et les nommant mes héritiers avec plein et entier droit, m'y réservant d'y augmenter, diminuer ou changer, ainsi que bon me semblera, soit par codicile ou autrement sous ma signature, auquel je désire que ce qui sera compris en icelui soit effectué de même que ce qui est contenu et ordonné en mon principal testament; ainsi fait à Saint-Omer, ce 8 mars 1572.

Antoine de Burbure eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Jacques DE BURBURE, mort en bas âge.
B. Jacqueline, morte sans alliance.
C. Barbe, morte sans alliance.
D. Lucie, morte à Saint-Omer vers 1579.
E. Robert, qui suit, VIII.

VIII. ROBERT DE BURBURE, écuyer, mort en Palestine vers 1586, épousa Mensia van der Haer, qui testa le 2 avril 1591 et dont il eut trois enfants, savoir :

A. Ghislain, qui suit, IX .
B. Charles DE BURBURE, épousa Marie de Brour.
C. Caroline, religieuse à l'abbaye de Forêt.

IX. GHISLAIN DE BURBURE, écuyer, est cité dans un certificat de Marie de Hornes, marquise de Lullin, ainsi conçu :

« Nous, Marie de Hornes, marquise de Lullin, princesse et comtesse douairière de Gavre et d'Egmont, dame de Gaesbeek, Ilees, Leeuw, Geldorp, etc., confesse avoir reçu du sieur Gillyn de Burbure, écuyer, et par les mains de mademoiselle Catherine de Crock, sa compagne et épouse, la somme de mille quarante-huit livres neuf sols, de quarante gros la livre, en deniers comptés ès mains d'Adrien de Morbecque, notre secrétaire et trésorier, sur et à bon compte ce que ledit Burbure nous peut ou pourra devoir à cause de son entremise; laquelle somme de 1048 livres 9 sols due, je prie et ordonne être allouée et mise de ses comptes en rapportant cette seulement, signée de notre nom, et y fait apposer notre cachet armorié de nos armes en la ville de Valenciennes, le 12e jour de juin 1599. »

Né vers 1576, au château de Bruay, près de Burbure, Ghislain de Burbure servit dans les armées du roi d'Espagne et vint se fixer à Bruxelles après le sac du village et du château de Burbure par les Français.

Il épousa, en 1598, Catherine de Crock, dont deux enfants, savoir :

A. Ghislain, qui suit, X.

B. Michel DE BURBURE, prêtre, cité dans un autre acte de Marie de Hornes, dont voici la teneur :

« Nous, Marie de Hornes, princesse douairière de Gavre, comtesse d'Egmont, marquise de Lullin, etc., à tous ceux qui ces présentes lettres verront, savoir faisons que pour les bons, fidèles et agréables services que nous a faits noble homme Gillyn de Burbure, écuyer, en nos plus grandes et importantes affaires, et ayant parfaite connaissance de Michel de Burbure, son frère, à tous ceux qui ces présentes verront, savoir faisons, comme sieur Antoine van der Perre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Anderlecht, chapelain et possesseur de la chapelle de Saint-Martin, sous Aa, dont la collation nous appartient, et de laquelle nous l'avons ci-devant pourvu, a volontairement remis ès nos mains ladite chapelle pour en disposer en notre volonté et pourvoir d'icelle icelui qui nous semble bon, nous avons pour ces causes donné et conféré, donnons et conférons par ces présentes... icelle chapelle audit Michel de Burbure, clerc du diocèse de Cambrai, avec les biens, fruits et revenus y appartenants, à la charge du saint service divin accoutumé et autre, pourquoi requerons maître Pierre Heymans, pasteur de Gaesbeek, pour de notre part mettre ledit Michel de Burbure en réelle, corporelle et actuelle possession d'icelle chapelle, ensemble de ses biens, fruits, droits et émoluments, en y observant les solennités en tel cas requises, lequel nous avons à ce faire commis; et aussi en témoin de ce nous avons signé cette de notre main et y fait apposer notre cachet armorié de nos armes. Fait et donné à Bruxelles, le 11e jour du mois de mars 1602.

X. GHISLAIN OU GILLION DE BURBURE, épousa à Bruxelles, le 25 juillet 1639, Françoise Melotte, fille de Jean et de N. Hannosset, dont six enfants, savoir :

A. Gaspard DE BURBURE, né en 1640, chevalier par lettres patentes, données à Madrid le 10 avril 1694, seigneur de Wesembeek, Heytsfort, Ophem, Terbrugghe, commissaire général des poudres et salpêtres, pour Sa Majesté le roi d'Espagne, mort le 28 janvier 1708 et inhumé à Wesembeek, devant le maître autel de l'église, avec épitaphe, institua, par son testament du 21 novembre 1707, son frère Érasme pour son principal héritier.

Gaspard de Burbure avait acquis, par acte du 28 novembre 1695, la seigneurie et le château de Wesembeck qui appartenaient avant cette époque à Maximilien Joseph Boulogne de Licques, comte de

Rupelmonde. Ils furent vendus à Gaspard de Burbure par Marie Anne Eusèbe, née comtesse de Truches zu Wolsegg, douairière de Rupelmonde, en qualité de garde noble de son fils mineur.

La seigneurie de Heytsfort, qui appartenait également à Gaspard de Burbure, dépendait de la baronnie de Saventhem et renfermait un vignoble.

La seigneurie d'Ophem, dépendante de la cour féodale de Winxele, après lui avoir été disputée par Charles Joseph Boot de Velthem, resta définitivement acquise à François Joseph de Burbure, neveu de Gaspard, par transaction passée le 27 mai 1727.

La seigneurie de Terbrugghe était située sous la baronnie de Saventhem et avait été acquise par Gaspard de Burbure vers 1684. Une fabrique de poudre en faisait partie.

B. Pétronille, épousa don Pedro Moreno.

C. Érasme de Burbure, seigneur de Wesembeek, d'Heytsfort, d'Ophem et de Terbrugghe, par relief du 29 février 1708, mort sans alliance le 11 mai 1711 (1).

D. François, qui suit, XI.

E. Lucie, béguine au Grand Béguinage, à Bruxelles, morte le 24 juin 1727.

F. Isabelle, épousa don Henrico le Frette, gouverneur militaire du château de Vilvorde.

XI. François de Burbure, né en 1642, seigneur de Wesembeek, d'Heytsfort, d'Ophem et de Terbrugghe, par relief du 13 juillet 1711, épousa : 1° Catherine Kerremans, et 2° le 9 juin 1682, Anne Crockaert, fille de Corneille, salpétrier pour le roi d'Espagne, mort le 3 octobre 1680, et d'Élisabeth van der Vinnen, morte le 1er février 1658.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. François Joseph, qui suit, XII.

(1) Dans l'*Histoire des environs de Bruxelles*, vol III, p. 267, M. A. Wauters commet une singulière méprise en lisant sur une pierre tumulaire, placée devant le maître-autel de l'église de Wezembeek, le mot *Eersaemen* au lieu de *Eerasmen de Burbure synen broeder* qui s'y trouvent en réalité.

B. Gaspard Lucas DE BURBURE, sans alliance.

C. Marie Thérèse, béguine au Grand Béguinage, à Bruxelles.

Il eut du second lit six enfants, savoir :

D. François Joseph DE BURBURE (porta les prénoms de son frère consanguin), né à Bruxelles le 24 mars 1683 et baptisé à l'église de Sainte-Catherine, mort à Bruxelles le 19 octobre 1778 et inhumé au cimetière de Notre-Dame de la Chapelle, épousa : 1° Pétronille van Linthout, et 2° Justine Louise van der Hauwen, morte le 27 février 1778.

E. Gaspard Faustin DE BURBURE, né le 15 février 1684, sans alliance.

F. Jean Baptiste DE BURBURE, né le 1er avril 1685, cadet au régiment du comte de Bruay, en 1711.

G. Guillaume Charles DE BURBURE, né le 26 juin 1687, sans alliance.

H. Lucie Élisabeth, née le 18 novembre 1688, béguine au Grand Béguinage, à Bruxelles.

I. Sara Françoise, née le 3 novembre 1691, béguine.

XII. FRANÇOIS JOSEPH DE BURBURE, écuyer, par lettres patentes du 8 juin 1722, mort à Bruxelles le 18 septembre 1729, seigneur de Wesembeek et d'Ophem, et après la mort de son oncle Érasme de Burbure, d'Heytsfort et de Terbrugghe, épousa : 1° Cécile de Sailly, et 2° le 10 août 1715, Catherine de Vos, morte le 7 septembre 1755, fille de Guillaume et de Catherine de Kerpen, femme en secondes noces, le 17 août 1740, de Richard Guillaume le Comte, mort le 6 mars 1754.

Il eut du premier lit un fils, Gaspard Jean, qui suit, XIII.

XIII. GASPARD JEAN DE BURBURE, seigneur de Wesembeek, d'Heytsfort, d'Ophem, etc., né le 27 mai 1698 et baptisé à l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg, à Bruxelles, mort à Bruxelles le 29 juin 1772 et inhumé à Wesenbeek, épousa : 1° en 1740, Jeanne Françoise Thérèse de Fraye de Schiplaken, morte à Bruxelles le 18 octobre 1748, fille de Gilles Dominique, greffier de la trésorerie de Bruxelles, et de Marie Catherine Ambroise, et 2° à l'église du Finisterre, à Bruxelles,

le 8 août 1750, Marie Thérèse Rosalie le Mire, née à Bruxelles le 24 juin 1715, morte le 27 juillet 1766 et inhumée à Wesembeek, devant le maître autel, dans le caveau de la famille avec son mari, fille de Guillaume et de Marie Thérèse Coget, d'Anvers.

Gaspard Jean de Burbure et ses parents ayant fait de grandes libéralités au couvent des Bogards, à Ophem, les religieux, par reconnaissance, s'obligèrent, par acte du 24 janvier 1750, conservé dans les archives de la famille et contracté envers Gaspard Jean de Burbure, de faire orner les fenêtres de leur église d'une verrière aux armes de Burbure et de Vos.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Marie Thérèse Pétronille Caroline Joséphine, née à Bruxelles le 16 décembre 1741 et baptisée à Sainte-Catherine, morte le 7 mai 1764 et inhumée à l'église du Finisterre, épousa, le 19 mai 1760, François Charles Joseph de Leeu, seigneur de Moorsel, licencié en droits le 7 novembre 1746, admis au lignage de Swcerts, à Bruxelles, né à Bruxelles le 29 septembre 1724, mort le 3 mai 1807, fils de François Melchior Joseph et de Marie Françoise Sirejacobs.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

B. Guillaume François Emmanuel, qui suit, XIV.

C. Philippe Marie Gaspard DE BURBURE, seigneur de Terbrugghe, né à Bruxelles le 17 août 1753, licencié en droits à Louvain le 5 août 1774, mort le 2 septembre 1817, épousa, le 11 mai 1788, à l'église du Finisterre, à Bruxelles, Marie Hélène van den Broeck, morte à Bruxelles le 19 février 1842, à l'âge de soixante-dix ans, fille de Jean Goswin-Luc, receveur des états de Brabant, et de Marie Jeanne de Walckiers, dont deux filles :

a. Lucie Marie Thérèse, épousa Zénon Charles Michel le Gros d'Incourt, mort à Bruxelles le 4 novembre 1815.

b. Hortense Marie Wilhelmine, épousa Philippe Eugène Edmond Joseph Gilissen de Meissenberg, mort à Bruxelles le 20 avril 1838.

XIV. Guillaume François Emmanuel de Burbure, seigneur de Wesembeek, d'Ophem et d'Heytsfort, né à Bruxelles le 11 mars 1755, licencié en droits, à Louvain, le même jour que son frère Philippe Marie Gaspard, admis au lignage de Roodenbeek, à Bruxelles, adjoint au maire de Bruxelles (1807-1814) sous l'administration du comte de Merode, par décret de l'empereur Napoléon alors au camp de Dantzick (1), mort à Louvain le 13 mars 1821 et inhumé à Wesembeek le 17 mars, épousa à Bruxelles, le 7 janvier 1777, Barbe Julienne Gabrielle Josèphe de Turnhout, née le 11 décembre 1755, morte le 27 janvier 1788, fille cadette de Jean, chevalier, seigneur de Paddeschoot et d'Arckel, et de Jeanne Claire Pycke, dont quatre enfants, savoir :

A. Philippe Édouard Guillaume Marie, qui suit, XV.

B. Philippe Louis Marie de Burbure, né le 25 mai 1780, mort aux Indes Néerlandaises le 19 février 1830, épousa Jeanne Eugénie van Cutsem, fille d'Alexandre et d'Anne Catherine Namant, morte à

(1) M. le comte de Merode, maire de Bruxelles, lui annonça sa nomination par la lettre suivante :

EMPIRE FRANÇAIS.

—

Bruxelles, 6 juillet an 1806.

Le maire, membre de la Légion d'honneur, à Monsieur Burbure Wesembeek.

Monsieur,

S. M. l'empereur par son décret impérial dont ci-joint expédition, vous a nommé adjoint au maire de Bruxelles.

Je me félicite du choix de S. M. Rien ne pouvait m'être plus agréable qu'un collaborateur tel que vous, qui, par les connaissances que vous avez des affaires de l'administration, votre probité et vos talents, ne pouvez manquer de m'être utile ainsi qu'à vos concitoyens.

Je désire, Monsieur, procéder le plutôt possible à votre installation; veuillez me faire connaître quel sera le jour qui pourra vous convenir.

Agréez, Monsieur l'assurance de ma parfaite considération.

Mérode.

Schaerbeek le 20 septembre 1862, à l'âge de quatre-vingt-deux ans et trois mois, dont un fils :

François Auguste Guillaume DE BURBURE, né le 17 nivôse an X à Bruxelles, mort à Schaerbeek le 21 janvier 1862, lieutenant-colonel au 1er régiment de lanciers, officier de l'ordre de Léopold, épousa, en février 1836, Corinne Catherine Constance Pick, née à Anvers le 28 décembre 1812, fille de François et d'Isabelle Marie Antoinette van den Nest, femme en secondes noces du lieutenant-général de Mercx, dont cinq enfants :

1. **Marie Isabelle Hélène, née à Bruxelles le 26 février 1836, épousa : 1° le 12 novembre 1855, à Tournay, Achille Baudouin van der Straeten, lieutenant au 1er régiment de lanciers; 2° après divorce, à Ixelles, le 21 mai 1862, Joseph François Hoste, né à Sainte-Croix, le 3 février 1833.**
2. **Louis Pierre Eugène DE BURBURE, né à Scheerbeek le 30 janvier 1837.**
3. **Emma Eugénie, née à Schaerbeek, le 10 juin 1839, épousa le 16 mai 1863, Guillaume, chevalier Janssens, d'Amsterdam.**
4. **Simon Guillaume Faust DE BURBURE, né à Schaerbeek le 6 janvier 1841, officier de cavalerie.**
5. **Constant Guillaume DE BURBURE, né à Schaerbeek le 26 juillet 1842.**

C. Eugénie Anne Jeanne Marie Ghislaine, morte sans alliance à Schaerbeek, le 21 janvier 1861, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

D. Louise Françoise Joséphine, morte le 11 mars 1860, à Bruxelles, à l'âge de soixante-dix-sept ans, épousa Henri Charles Hyacinthe Xavier de Waha, mort le 30 mai 1827, fils d'Augustin Marie Xavier Joseph et de Claire Isabelle Françoise Baesen.

XV. PHILIPPE ÉDOUARD GUILLAUME MARIE, CHEVALIER DE BURBURE DE WEZEMBEEK, commissaire royal des districts de Saint-Nicolas, de Termonde et de Gand, conseiller communal à Termonde, inspecteur des écoles de l'arrondissement, membre de la seconde chambre des États-Généraux, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, né à Bruxelles le 22 janvier 1779, mort à Anvers le 25 octobre 1855 et inhumé dans le caveau de sa famille à Wezembeek, épousa à Termonde, le 15 juin 1805, Hélène Thérèse Josèphe de Schoutheete, fille de Henri Joseph, chevalier de Schoutheete, échevin de Termonde, receveur général du pays de Termonde et président du collége électoral de cet arrondissement, envoyé par la ville de

Termonde au sacre de l'empereur Napoléon Ier, à Paris le 11 frimaire an XIII, et de Caroline Marie Thérèse Maximilienne de Backer de Tervarent, dame de Terwalle et de Tervarent.

Morte à Termonde le 9 mars 1845 et inhumée à Saint-Gilles lez-Termonde, ses enfants lui érigèrent en 1856 un monument orné des armoiries de Burbure de Wezembeek et de Schoutheete avec l'épitaphe suivante :

D. O. M.
Ac piæ memoriæ nobilissimæ Dæ
Helenæ Theresiæ Josephæ
de Schoutheete de Tervarent
nobilissimi militis domini
Philippi Eduardi Gulielmi Mariæ
de Burbure de Wezembeek
ordinis leonis Belgici equitis
Antverpiæ XXV oct. Aº MDCCCLV
Ætatis LXXVI
in Christo denati et Wezembekæ sepulti
conjugis :
quæ duabus
Godefrido G. M. Aº MDCCCXXXVII
et Frederico H. M. Aº MDCCCXXXVI
Ablatis sibi prolibus natu maximis
lugere simul et vivere desiit
XI Martii Aº Salutis MDCCCXLV
Ætatis LXIII.
Leo-Philippus-Maria : Gustavus-Ludovicus-Maria :
et Mechtildis-Henrica-Maria
de Burbure de Wezembeek
Parentibus fratribusque charissimis lugentes Pi :
MDCCCLVI
R. I. P.

Philippe Édouard Guillaume Marie, chevalier de Burbure de Wezembeek et Hélène Thérèse de Schoutheete de Tervarent eurent cinq enfants, savoir :

A. Godefroid Guillaume Marie DE BURBURE, mort sans alliance à Woluwe-Saint-Pierre, lez-Bruxelles, le 7 juillet 1837, à l'âge de trente ans et inhumé dans le caveau de la famille, à Wezembeek.

B. Frédéric Henri Marie DE BURBURE, né au château de Wezembeek, mort sans alliance à Termonde, le 10 juin 1836, à l'âge de vingt-sept ans.

C. Léon Philippe Marie, qui suit, XVI.

D. Gustave Louis Marie DE BURBURE, chevalier, ancien employé supérieur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, conservateur des hypothèques à Gand, major au 3e bataillon de la 1re légion de la garde civique à Gand, membre de la commission directrice du conservatoire de musique, à Gand, né à Termonde le 22 juillet 1815, s'est livré avec succès à la composition musicale. Il a publié plusieurs morceaux pour harmonie dans le *Journal de musique militaire* de Paris, et des valses, galops, romances, chansonnettes, etc., à Bruxelles et à Gand. Il a épousé à Gand, le 26 octobre 1841, Sidonie Marie Verhaeghe, née à Gand le 28 septembre 1820, morte à Gand le 29 décembre 1845, fille de Jacques Jean et de Catherine Marie Caroline van Poucke, dont trois enfants :

a. Oscar Édouard Faustin Marie DE BURBURE DE WEZEMBEEK, né à Gand le 25 juillet 1842.

b. Hector Gaspard Faustin Marie DE BURBURE DE WEZEMBEEK, né à Gand le 31 juillet 1843.

c. Marie Mathilde Faustine, née à Gand le 24 décembre 1845.

E. Mathilde Henriette Marie, née à Termonde, épousa à Termonde, le 10 septembre 1845, Jean Baptiste Auguste Antoine Joseph Louis Guillaume le Grelle, fils aîné du comte Gérard le Grelle, ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants, ancien bourgmestre d'Anvers, etc., dont huit enfants.

XVI. LÉON PHILIPPE MARIE, CHEVALIER DE BURBURE DE WEZEMBEEK, chef de nom et d'armes de sa famille, membre de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, de la commission des monuments, de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, de l'Académie de Sainte-Cécile à

Rome, etc., né à Termonde le 16 août 1812, remporta le premier prix au concours de composition musicale, ouvert en 1840 par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres, du Hainaut, docteur en droit de l'Université de Gand depuis le 8 août 1832, ancien administrateur de l'académie d'Anvers et compositeur de musique renommé. Ses premiers succès dans la carrière musicale datent de l'exécution d'une de ses œuvres dans un concert donné à Gand, le 5 mars 1830, par la Société de la « Lyre Académique, » dont il était l'un des fondateurs et le bibliothécaire directeur-adjoint.

Revenu à Termonde, il se plaça, avec son frère Gustave, à la tête de plusieurs sociétés musicales, entre autres la « Société Philharmonique de Sainte-Cécile » qui, sous la direction de ces deux artistes distingués, acquit bientôt une brillante renommée; de la société dramatique « Kunstliefde » et de la société des « Chœurs des Échos de la Dendre. » C'est pendant la présidence de M. le chevalier Léon de Burbure que cette dernière remporta d'éclatants et de nombreux triomphes dans les concours des villes de première classe, aux luttes vocales de Bruxelles, Mons, Gand, Furnes, etc.

Des travaux plus sérieux absorbèrent bientôt M. le chevalier Léon de Burbure. En 1831, à la demande de MM. Fétis et Auguste Voisin, il transcrivit et annota le célèbre traité de contre-point de Jean de Muris et le « Tractatus effectuum musices » d'Égide Carlier, du manuscrit de la bibliothèque de Gand.

Membre du conseil de fabrique de l'église de Notre-Dame à Termonde, en 1842, il s'occupa pendant trois années du dépouillement et de la classification des archives du chapitre et de l'église.

Le mérite de ce travail remarquable fut si justement apprécié, qu'en 1845, époque à laquelle M. le chevalier Léon de Burbure vint fixer son domicile à Anvers, les marguilliers

de la cathédrale recoururent à lui pour le prier de vouloir, comme à Termonde, faire le classement de leurs archives qui, depuis 1798, se trouvaient dans le plus grand abandon et dans un complet désordre. M. le chevalier Léon de Burbure accepta cette besogne ardue avec le plus louable empressement et avec un désintéressement sans égal. Il fallut des années pour accomplir cette tâche difficile, mais elle fut couronnée d'un succès absolu. Les découvertes faites durant ce travail par l'intrépide et savant archéologue embrassent la période de 1125 à 1798 et jettent un grand jour sur les hommes célèbres, les arts et l'histoire de la Belgique.

Depuis 1848, M. le chevalier Léon de Burbure, par ses écrits, a acquis un rang distingué dans la littérature du pays ; ses œuvres musicales, publiées en grand nombre, mais dont les principales, dit-on, sont encore inédites, ont attaché à son nom une réputation justement méritée de talent, d'assiduité au travail et d'heureuse fécondité.

M. le chevalier Léon de Burbure a épousé à Anvers, le 25 septembre 1855, Louise Joséphine Marie Eugénie Rymenans, née à Dusseldorf, fille de feu Jean Joseph Eugène et de Marie Catherine Joséphine Gertrude Reyland, morte à Anvers le 2 août 1865, à l'âge de soixante-treize ans.

Sans enfants.

BURLET.

D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croissants montants d'or et d'une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople.

Cette famille, qui reçut ses premières lettres d'annoblissement le 15 août 1763, est originaire de la province de Namur.

I. Antoine de Burlet, receveur de la terre et baronnie de Perwez pour la comtesse douairière d'Egmont, épousa Jeanne Franquinet, dont, entre autres enfants, il eut un fils, Lambert, qui suit, II.

II. Lambert de Burlet, né à Namur en 1685, avocat au grand conseil à Malines, annobli par lettres patentes du 15 août 1763, épousa Isabelle Mortgat, fille d'Hubert, drossart du marquis d'Assche, annobli par lettres patentes du 20 août 1704, et d'Agnès T'Kint, dont deux enfants, savoir :

A. Lambert, qui suit, III.

B. Anne Thérèse, née en 1735, morte en 1820, épousa à Malines, le 1er décembre 1764, Herman Joseph, baron de Bernard de Fauconval, seigneur de Deukem, né au château del Thour, à Saint-Paul, le 27 novembre 1734, mort au château de Bloemendael, à Strombeek, le 10 mai 1837, enseigne au régiment de Los Rios, retraité avec un grade supérieur, dont elle eut cinq enfants.

III. Lambert Gérard de Burlet, né à Malines, servit comme cadet dans le régiment d'Aubran, au service impérial, épousa

à Tourinnes-les-Ourdons (Brabant), Marie Josèphe de Bernard, fille quatrième de Charles Jacques, seigneur de Fauconval et de Deukem, né au château del Thour, à Saint-Paul, le 23 juillet 1700, mort le 10 octobre 1776 et d'Isabelle Martin de Beaumont, née en 1710, morte le 13 janvier 1779, dont deux enfants, savoir :

A. Gérard Antoine Joseph, qui suit, IV.

B. Charles Louis Wenceslas DE BURLET, né à Perwez le 11 avril 1777, mort à Malines le 9 novembre 1848, épousa à Perwez, le 12 brumaire an X, Thérèse Françoise Ghison, fille de Jacques, conseiller au grand conseil de Malines, dont deux enfants.

IV. GÉRARD ANTOINE JOSEPH DE BURLET, reconnu dans la noblesse du royaume par arrêté royal du 2 juillet 1852, fut officier au régiment des dragons la Tour.

BURTIN.

D'ARGENT à la fasce ondée d'azur accompagnée de trois merlettes de sable dont deux en chef et une en pointe. HEAUME : couronné et surmonté d'une merlette de sable. LAMBREQUINS : d'argent et d'azur. COURONNE : de chevalier pour le titulaire.

Cette famille, qui s'est d'abord fixée en France puis dans le Limbourg vers 1650, est originaire d'Italie. Elle possède des titres anciens à la noblesse comme le prouvent les documents et des lettres de souverains qu'elle conserve encore actuellement. D'après des renseignements certains, cette famille existait partiellement en France. C'est ce qui a été reconnu dans le temps par la très-ancienne maison des barons de Burtin, à Reims en Champagne, qui y existait encore en 1790 et qui s'est ensuite émigrée. Elle a toujours brillé dans la magistrature et dans les conseils de la province et de la commnne, mais elle s'est surtout distinguée dans les sciences et les arts. Les charges honorables et convoitées, que ses membres ont remplies sous le règne des princes évêques de Liége, ne s'accordaient qu'aux personnes distinguées par leur naissance, leurs alliances et leurs capacités.

Monsieur François-Xavier de Burtin (voir III), de noble qu'il était, fut élevé à la dignité de chevalier héréditaire par l'empereur Joseph II, et Sa Majesté Léopold Ier, roi des Belges, reconnut et confirma ce titre au petit-fils de François-Xavier, par lettres patentes du 25 décembre 1856.

I. N. Burtin, propriétaire foncier dans les environs de Maestricht où il est mort en 1690, laissa un fils, Louis Jacques, qui suit, II.

II. Louis Jacques Burtin, licencié ès-lois, conseiller procureur général *ad lites* du prince évêque de Liége, à Maestricht, mort à Maestricht en 1763, épousa le 26 avril 1721, Marthe Thérèse Claessens dont, entre autres enfants, il eut trois fils qui suivent :

A. Monulphe Burtin, né à Maestricht le 16 juillet 1724. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, le Père Monulphe se distingua de bonne heure par son érudition et son assiduité au travail. En 1753, il fut envoyé à Paris pour y continuer son cours de théologie; ordonné prêtre après la troisième année, il revint en Belgique l'année suivante. Il s'appliqua alors surtout à l'éloquence sacrée, et c'est ainsi qu'en 1770 le duc Charles de Lorraine le nomma prédicateur ordinaire à sa cour, fonctions qu'il remplit pendant plusieurs années. Le Père Monulphe Burtin, qui fut un des plus célèbres prédicateurs de son époque, a laissé un grand nombre de sermons vraiment remarquables.

B. Frédéric Burtin, né à Maestricht le 13 juin 1726, entra également au noviciat de la Compagnie de Jésus le 28 septembre 1743. Ordonné prêtre en 1754, le Père Frédéric, après avoir rempli plusieurs fonctions, fût nommé recteur du collége de Maestricht en 1763 et de celui de Malines en 1768.

C. François Xavier, qui suit, III.

III. François Xavier, chevalier de Burtin, né à Maestricht en 1743, licencié en médecine, proto-médecin aux Pays-Bas, conseiller référendaire du gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, premier membre pensionné de l'Académie royale de Bruxelles, membre de l'institut des Pays-Bas et de la plupart des sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères, s'établit à Bruxelles en 1767, où il ne tarda pas à obtenir le titre de conseiller du prince Charles de Lorraine. L'empereur Joseph II, pendant son séjour qu'il fit au Pays-Bas, lui donna les preuves les moins équivoques du cas qu'il

faisait de ses talents; il le chargea de rechercher dans les diverses provinces de ce pays toutes les productions utiles qui pourraient y être restées ignorées. L'empereur, en reconnaissance des nombreuses découvertes et des observations utiles qu'il fit, tout en reconnaissant la noblesse de François-Xavier de Burtin, lui décerna le titre de chevalier héréditaire, et le nomma conseiller rapporteur du gouvernement général des Pays-Bas. Sa retraite du service, en lui rendant toute sa liberté, le mit à même d'entreprendre de longs voyages et de se consacrer tout entier aux sciences et à la littérature, qui avaient fait de tout temps sa passion favorite, et auxquelles vint se joindre alors un goût plus décidé pour les beaux-arts; c'est ainsi que le chevalier François Xavier de Burtin devint possesseur d'une magnifique galerie de tableaux qui faisaient l'admiration des plus habiles connaisseurs. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur les sciences et les arts dont voici les principaux : *Oryctographie de Bruxelles. — Traité théorique et pratique des connaissances nécessaires à tout amateur de tableaux. — Voyage minéralogique de Bruxelles, par Wavre à Court St-Étienne. — Des bois fossiles. — De l'inutilité des Jachères. — Réponses à plusieurs questions scientifiques, artistiques et minéralogiques*, etc. François Xavier de Burtin épousa Catherine Jeanne Hanthonis, fille unique d'Abraham, l'un des directeurs du lombard, emploi alors très-recherché, morte à Bruxelles le 22 décembre 1807. Il mourut dans cette ville, le 6 août 1818, laissant un fils unique, Jacques Louis Xavier, qui suit, IV.

IV. Jacques Louis Xavier de Burtin, chevalier héréditaire, né le 17 mai 1775, licencié ès-lois à l'université de Louvain, avocat au conseil de Brabant en 1796, fut nommé en 1808 maire des communes de Strombeek et de Bever, près de Bruxelles, jusqu'à ce qu'il fut nommé conseiller auditeur à la cour d'appel de Bruxelles. Sa Majesté daigna, en 1814, le

nommer son conseiller à la cour supérieure de justice de Bruxelles et, peu de temps après, a bien voulu lui accorder une marque particulière de sa royale confiance en le nommant, à une époque difficile et dangereuse (bataille de Waterloo), membre de la cour spéciale extraordinaire. Mort à Bruxelles le 5 octobre 1838, il avait épousé, le 9 mai 1805, Barbe Charlotte Thérèse de Bernard de Fauconval, morte à Bruxelles le 21 novembre 1858, fille cadette de Herman Joseph, baron de Bernard de Fauconval, seigneur de Deukem, l'une des plus anciennes familles du pays, né au château del Thour, à Walhain Saint-Paul, le 27 novembre 1734, mort au château de Bloemendael, à Strombeek, le 10 mai 1827, était officier au régiment de Los Rios, et de Marie Thérèse de Burlet, morte en 1820, dont deux fils, savoir :

A. Rodolphe Léopold Joseph Xavier, qui suit, V.

B. Herman Raphaël Louis DE BURTIN DE BLOEMENDAEL, né à Bruxelles le 17 septembre 1807, épousa, en 1841, Catherine Uranie Borel, fille de Charles Frédéric et d'Isabelle Catherine Gilissen de Meisenberg, morte à Bruxelles le 5 mars 1847 et inhumée à Strombeek, dont deux filles :

a. Marie Thérèse Charlotte, née à Bruxelles le 9 avril 1842.

b. Hortense Isabelle Eugénie, née à Strombeek le 7 décembre 1844, épousa, le 7 juin 1864, Ludovic, baron de Hody, fils d'Alexis, baron de Hody, et de Joséphine de Burlet.

V. RODOLPHE LÉOPOLD JOSEPH XAVIER, CHEVALIER DE BURTIN D'ESSCHENBECK, né à Bruxelles le 21 août 1806, docteur en droit, juge de paix du canton de Wolvertheim, conseiller provincial du Brabant de 1836 à 1848, conseiller communal de Strombeek depuis trente ans, ancien président honoraire du conseil de milice, président de la société royale de Philanthropie de Bruxelles, etc., chevalier de l'ordre de Léopold, reconnu chevalier par lettres patentes du roi des Belges en date du 25 décembre 1856, épousa, le 30 juillet 1834, Pauline

Marie Françoise van den Nest, née à Anvers le 26 avril 1807, fille d'Augustin Jean, ancien membre de la députation permanente des états provinciaux d'Anvers, né en cette ville le 10 octobre 1777, mort à Bruxelles le 25 juillet 1854, et de Thérèse Marie Caroline Claessens, née à Anvers en 1785, morte à Bruxelles le 8 février 1843, dont cinq enfants, savoir :

A. Ernest Rodolphe Louis DE BURTIN D'ESSCHENBECK, né à Bruxelles le 31 mai 1835, mort en 1836.

B. Idalie Barbe Augustine Thérèse, née à Bruxelles le 24 décembre 1836.

C. Mathilde Louise Thérèse, née au château de Bloemendael le 27 juillet 1838, morte la même année.

D. Emma Charlotte Philomène Marie, née au château de Bloemendael le 25 juillet 1839.

E. Léon Félix Rodolphe Auguste DE BURTIN D'ESSCHENBECK, né à Bruxelles le 11 décembre 1841.

BUS DE GISIGNIES (DU).

Coupé : d'or a la palme de sinople et écartelé : au premier, d'azur à un écusson d'argent en abime, entouré de quatre fleurs de lys de même, qui est DU BUS ancien (1); au deuxième, d'argent à la croix de gueules, ayant en cœur une rosette d'or, cantonnée de quatre étoiles de sable, bordée d'une bordure endentée de gueules, qui est BAUDRENGHIEN; au troisième, d'or à trois merlettes de sable, qui est VUYLSTEKÉ; au quatrième, d'azur à l'épée d'argent en fasce, la pointe à dextre, au pommeau d'or, accompagnée de trois merlettes d'argent, deux en chef, une en pointe, qui est DEURWAERDER : COURONNE : de vicomte, sommée d'un heaume d'argent, liseré, grillé, décoré d'or et de sinople. CIMIER : une aigle naissante de sable. SUPPORTS : deux lévriers rampants d'argent contournés, colletés d'or, portant bannières : à dextre de la première partie de l'écu et à sénestre de la seconde.

DEVISE : **Finis laborum palma** (d'or sur un ruban d'azur).

Cette belle famille, originaire d'Artois, appartenait jadis à la gouvernance de Lille, a brillé dans les armes, dans la magistrature, dans les fonctions les plus éminentes de l'administration supérieure.

Robert du Bus, écuyer, seigneur du Fresnel, conseiller de la gouvernance de Lille, reçu bourgeois de cette ville le 12 avril 1577, fut fait chevalier par lettres patentes datées de Bruxelles, le 18 mai 1649.

Léonard Pierre Joseph du Bus de Gisignies, président de la seconde chambre des états généraux des Pays-Bas, reçut par lettres patentes du roi Guillaume Ier, en date du

(1) A cette exception près que du Bus entourait de sept fleurs de lys d'argent, l'écusson en abime.

22 mai 1819, le titre de vicomte, transmissible à sa descendance mâle par ordre de primogéniture.

Un autre arrêté royal du 14 juin 1822, complémentaire de la disposition du 22 mai 1819, accorda, à tous les membres de la famille du Bus de Gisignies, les armoiries que nous venons de décrire.

Bernard, Constantin et Albéric du Bus de Gisignies, fils de Léonard Pierre Joseph, ci-dessus, furent d'abord créés barons par arrêté du 29 août 1834 et ensuite vicomtes, à titre héréditaire, par diplôme de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en date du 22 février 1842.

Nous n'avons pu recueillir qu'un fragment incomplet de cette famille à laquelle appartenait le comte du Bus, qui servit sous Louis XV, prit part à la bataille de Fontenoy, fut, plus tard, prévôt royal héréditaire de la gouvernance de Lille, jusqu'en 1789, et épousa une dame de la maison de Rouveroy, qui mourut à Lille, le 14 mai 1857, à l'âge de près de cent ans.

On trouve dans un diplôme délivré à Bruxelles, le 27 octobre 1653, quelques éclaircissements sur l'origine de cette famille.

« Philippe. . . de la part de notre cher et bien-aimé messire Robert du Bus, chevalier, seigneur dudit lieu, nous a très-humblement remontré qu'il seroit descendant de la famille et estocq de feue Isabeau du Bus, vivant femme de Tristan Canard, de laquelle alliance seroit issu Jean Canard, écuyer, allié à damoiselle de la Jacquerie, et que par le tombeau desdits Tristan Canard (mort le 27 février 1389) et d'Isabeau du Bus (décédée le 8 décembre 1374), étant au cloître des frères Mineurs de Lille, les armes dudit tristan y seroient gravées au-dessus de sa tête, sans timbre, comme aussi celles de ladite Isabeau du Bus, mi-parti avec celles dudit Tristan son mari, et que sur le tombeau dudit Jean, leur fils, y joignant, paraissent sur sa cotte d'armes les armes dudit Tristan, son père, écartelées avec celles de ladite dame Isabeau, sa mère, et en l'écu sur lequel il est

reposant sa tête audit tombeau paraîtraient les mêmes armes mi-parti timbrées d'un heaume ouvert et treillé, couronné d'une couronne surmontée de la tête et col d'un cheval, semblable à celui que portait dès lors et devant Robert du Bus, écuyer, mari de Jeanne Eskiparde, au-dessus de ses armes, et que porterait aussi le remontrant, comme étant de la même famille, au-dessus des siennes qui seront d'azur à l'écusson d'argent en cœur, entouré de fleurs de lys de même, timbré d'un heaume ouvert, treillé et liseré d'or, couronné d'une couronne de même métal, surmonté de la tête et col de cheval brun bai, bridé de gueules, les rênes et boucles d'or; et comme ledit remontrant a remarqué par diverses vieilles lettres en parchemin, scellées du scel dudit Jean Canard, qu'icelui auroit eu pour tenants de ses armes deux hommes sauvages, et ne voyant nulle part, non plus qu'à son tombeau, ledit Tristan Canard, père dudit Jean, avoir porté aucun timbre au-dessus de ses armes, cela faisant à croire que ceux de sa famille les auraient autrefois aussi portées avec lesdits tenants, puisque lesdits timbre et heaume seroient aussi celui que portoient du passé et porteroient encore présentement ceux de la famille du Bus, il nous a supplié très-humblement que notre royal plaisir fut de continuer en sa famille, de laquelle il serait maintenant seul restant, cette marque d'honneur, de pouvoir, lui, ses hoirs et successeurs légitimes, porter lesdites armes soutenues de deux hommes sauvages et de les pouvoir ajouter aux armes du blason qui aurait servi aux funérailles de son père, et sur ce faire dépêcher nos lettres patentes, en tel cas pertinentes, savoir faisons... Fait à Bruxelles, le 27 octobre 1653. »

I. Horignois du Bus, épousa Marguerite Desprel, dont trois enfants, savoir :

A. Gérard, qui suit, II.

B. Joseph du Bus « Es plaids tenus en la salle à Lille par nous Henri de Lannoy, seigneur de Wahaigimes et de Baumont, chevalier, conseiller et chambellan de mon très-redouté seigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, comte de Flandre, et son gouverneur du souverain bailli de Lille, de Douay, d'Orchies et de ses appartenances, le jeudi 24e jour d'octobre l'an 1420 fut fait ce qui s'ensuit : Audit jour-

d'hui, apris ce que ci la poursuite de Jehan Martière, porteur de vues, lettres obligatoires royales, par lesquelles apparait Joseph du Bus, écuyer, fils de feu Horignois, avoir vendu à dame Marie de Clari, veuve de feu messire Henri d'Antoing, 14 livres dix sous, monnaye de France, de rente par an, à certaines vies et à rachat, Ollin de la Hallerie, Ollin de Harnes et Pierre Mach avaient été par nous commis tuteurs et curateurs de Willemet et Catherine de Souwastre, enfants mineurs de Guillaume de Souwastre et de défunte Marie du Bus, jadis sa femme, qu'on dit avoir été sœur dudit Joseph du Bus... »

C. Marie du Bus, épousa Guillaume Souwastre.

II. Gérard du Bus, épousa Marie Patrene, dont Gilles, qui suit, III.

III. Gilles du Bus, épousa Jeanne Iseux, dont Jean, qui suit, IV.

IV. Jean du Bus, épousa Jeanne le Roux, dont Jean, qui suit, V.

V. Jean du Bus, épousa Marguerite Desprel, dont Robert, qui suit, VI.

VI. Robert du Bus, épousa Isabeau Verdière, dont deux enfants, savoir :

A. Robert, qui suit, VII.

B. Jean, épousa Marguerite de Lannoy, dont un fils :

Pierre du Bus.

VII. Robert du Bus, écuyer, seigneur de Breuse et du Fresnel, conseiller de la gouvernance de Lille, reçu bourgeois de Lille le 12 avril 1577, chevalier, par lettres patentes, datées de Bruxelles le 18 mai 1649, ainsi conçues :

« Pour la bonne relation qui nous a été faite de notre cher et bien-aimé Robert du Bus, écuyer, seigneur du Fresnel, et qu'étant extrait d'ancienne noble race et génération, aiguillonné de l'exemple de ses prédécesseurs, il se serait dès sa jeunesse exercé en ce qui serait d'action de noblesse, et employé en la milice en qualité de gentilhomme, employé en la compagnie d'infanterie d'Alexandre de Robles,

comte d'Annappis, et de là s'étant aussi noblement allié, il auroit été entretenu au service de l'état de notre ville de Lille par l'espace de neuf à dix ans, continuellement es charges plus honorables du magistrat d'icelle, si comme de ruwart qui seroit le premier dudit magistrait et chef-capitaine de la garde de ladite ville, et chez lesquels seraient les chefs d'icelle, de mayeur, d'échevin et du conseil dudit magistrat, en toutes lesquelles charges il se serait toujours honorablement comporté et acquitté de son devoir; pour ces causes etc. »

Le 14 juin 1639, on lui écrivit au nom du comte de Vertain, gouverneur de la province de Lille :

« Son Altesse Royale nous a commandé, par lettres reçues cejourd'hui, de vous ordonner, comme faisant par cette, de promptement vous bien équiper d'armes et chevaux, conformément à votre qualité, et de vous rendre à l'armée avec toute la noblesse de par deça à la défense de ces pays, ainsi qu'a été fait l'année 1635; bien entendu que ceux qui ne se trouveront disposés à servir en personne pourront envoyer un ou deux chevaux pour en remonter les soldats de la cavalerie qui en sont dépourvus; et n'y faites faute, puisqu'il y va grandement du service du roi, du bien du pays et de votre propre repos. Nous serons attendant votre réponse, afin d'en être tenue note pour notre décharge. Fait à Lille. »

Il épousa Catherine Treresel, dont deux enfants, savoir :

A. Robert, qui suit. VIII.

B. Catherine, épousa Pierre Lippens.

VIII. Robert du Bus, avocat fiscal de la gouvernance de Lille, épousa Peronne Petit Pas, dont plusieurs enfants, entre autres, Robert, qui suit, IX.

IX. Robert du Bus, seigneur du Fresnel et du Grand Bus, mort le 15 mars 1691, épousa, par contrat du 16 juillet 1636, Catherine Parmentier, morte le 13 décembre 1664, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean du Bus, mort sans alliance le 11 août 1675.

B. Jean François du Bus, mort sans alliance le 21 janvier 1689.

C. Marie Catherine, épousa, le 11 juillet 1658, Philippe le Clément, premier du nom, chevalier, seigneur de Saint-Marcq et de Molinel, mort le 20 juin 1714, mayeur et ruwart de la ville de Lille.

D. Anne, morte sans alliance le 7 août 1717. Par testament du 16 octobre 1716, elle institua Philippe le Clément, son beau-frère, pour légataire universel.

E. Valentine, épousa Joseph Boudart, chevalier, seigneur de la Couturelle.

Deuxième branche.

X. François Joseph du Bus, arrière petit-fils de Robert du Bus et de Peronne Petit Pas, mort à Dottignies le 25 mars 1790, épousa Marie Joseph de Baudrenghien, dont quatre enfants, savoir :

A. Pierre Ignace Joseph, qui suit, XI.

B. François Joseph du Bus, conseiller au conseil provincial de Tournay, sous l'administration autrichienne, membre de la seconde chambre des États-Généraux, puis de la chambre générale des comptes, sous le gouvernement hollandais, né à Dottignies le 11 septembre 1757, mort le 17 janvier 1835, épousa Marie Aimée Joseph Philippart, née à Tournay le 13 janvier 1761, morte le 4 février 1850. dont trois enfants :

a. Marie Henriette Josèphe, née à Tournay le 30 novembre 1789.

b. François Louis Joseph du Bus, décoré de la croix de Fer, commandeur de l'ordre de Léopold, né à Tournay le 22 janvier 1791, président du tribunal de première instance de Tournay, membre du congrès national, membre de la Chambre des représentants, depuis son installation en 1831. et, pendant dix années consécutives, vice-président de cette assemblée.

c. Léonard Edmond du Bus, né à Tournay le 29 octobre 1802, chevalier de l'ordre de Léopold, ancien membre du conseil provincial du Hainaut et membre du conseil communal de Tournay, épousa Virginie Émilie Blecher, née à Demerary, (Guyanne hollandaise), le 14 juin 1810, dont sept enfants :

1. Céline Aimée Virginie Françoise Josèphe, née le 29 novembre 1833.
2. Flore Marie Aimée Virginie Emilie Josèphe, née le 2 avril 1835.
3. François Edmond Henri Narcisse Aimé Joseph du Bus, né le 6 octobre 1836.

4. Edmond François Marie Joseph DU BUS, né le 25 juin 1838.
5. Paul Louis Octave Joseph DU BUS, né le 7 mars 1840.
6. Léon Florent François Joseph DU BUS, né le 22 octobre 1843.
7. Alix Virginie Céline Edmonde Josèphe, née le 26 janvier 1848.

C. Louis DU BUS, épousa Caroline Glorieux, dont trois enfants :

a. Louis DU BUS, major aide-de-camp du gouverneur général des Indes, le lieutenant-général van den Bosch, mort en combattant à Sumatra, en 1831.

b. Léonard Henri DU BUS, conseiller à la haute cour de justice aux Indes orientales, mort à Bruxelles, le 13 septembre 1850.

c Henri DU BUS, mort capitaine d'infanterie belge, en 1862, à Bruxelles.

D. Marie Françoise Josèphe, épousa Dominique François Joseph Landrieu de Saint-Maur.

XI. PIERRE IGNACE JOSEPH DU BUS, né à Dottignies où il mourut avant son père, le 17 novembre 1785, à l'âge de vingt-neuf ans, épousa, en 1777, Marie Thérèse Barbe Vuylsteke, morte à Dottignies, le 5 mai 1782, à l'âge de vingt-huit ans, et inhumée avec son mari à Dottignies, fille et enfant unique de Léonard François Vuylsteke, seigneur de Gisignies, d'Heysbroeck, de Cattebeeck, mort à Dottignies le 23 avril 1788, et de Marie Barbe de Creus, morte le 9 mars 1758, dont un fils unique, Léonard Pierre Joseph, qui suit, XII.

XII. LÉONARD PIERRE JOSEPH, VICOMTE DU BUS DE GISIGNIES, d'Heylbroeck, de Cattebeeck, etc., né à Dottignies le 1er mars 1780, mort au chateau d'Oostmalle, le 31 mai 1849, membre du bureau de bienfaisance de Tournay le 7 décembre 1802, premier adjoint au maire de Tournay, le 30 avril 1813, nommé en 1814 ingénieur en chef des ponts et chaussées pour le département de Jemmapes, poste qu'il n'accepta point, intendant de l'arrondissement de Courtray, au nom du gouvernement provisoire de Belgique, le 18 mai 1814, membre de la seconde chambre des États-Généraux, le 19 septembre 1815, et son président le 21 septembre 1818, gouverneur de la province d'Anvers, le 7 mars 1820, gouver-

neur du Brabant méridional, le 1er février 1823, commissaire général de Sa Majesté le roi des Pays-Bas aux Indes orientales, le 10 août 1825, ministre d'État le 8 mai 1828, grand' croix de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'ordre équestre de la Flandre occidentale. Rentré dans la vie privée depuis le mois de juin 1830, il avait épousé : 1° Marie Anne Catherine de Deurwaeder, morte le 23 juillet 1836, à l'âge de cinquante-trois ans, et inhumée à Oostmalle, fille de Bernard, conseiller pensionnaire de la ville de Bruges, président du conseil général du département de la Lys sous l'empire, licencié en droit à l'université de Louvain; et 2°, à Rumpst, le 20 novembre 1839, Marie Antoinette Caroline van der Gracht de Fretin, née à Thildonck, morte à Bruxelles le 24 juillet 1864, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et dix mois, veuve de Pierre Joseph, baron de Waepenaert d'Erpe, chevalier héréditaire du Saint-Empire Romain, mort le 28 avril 1827, fille d'Eugène Joseph van der Gracht et de Marie Ferdinande Ghislaine, baronne de Snoy.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Clémentine Catherine Françoise, née à Bruges le 7 août 1803, morte à Courtray le 18 octobre 1817 et inhumée à Courtray.

B. Gustave Bernard Joseph DU BUS DE GISIGNIES, né à Bruges le 5 mai 1805, mort à Bruxelles le 23 septembre 1831 et inhumé à Oostmalle.

C. Bernard Amé Léonard, qui suit, XIII.

D. Albéric, VICOMTE DU BUS DE GISIGNIES, né à Tournay le 30 mai 1810, docteur en droit à l'université de Louvain, commissaire d'arrondissement à Mons et ensuite à Turnhout, membre et secrétaire de la Chambre des représentants, élu sénateur pour les arrondissements de Furnes et d'Ostende, le 14 juin 1839, chevalier de l'ordre de Léopold.

E. Chrétien Henri Honoré Léonard DU BUS DE GISIGNIES, né à Courtray le 17 septembre 1819, mort à Bruxelles le 9 juin 1835 et inhumé à Oostmalle.

F. Constantin Léonard Anne François Marie Joseph, VICOMTE DU BUS DE GISIGNIES, né à Bruxelles le 11 octobre 1823, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 16 novembre 1850.

XIII. BERNARD AMÉ LÉONARD, VICOMTE DU BUS DE GISIGNIES, né à Tournay le 20 juin 1808, docteur en droit à l'université de Louvain, ancien membre de la Chambre des représentants, secrétaire et puis questeur de cette assemblée, membre de l'administration du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles depuis 1828, directeur du Musée depuis le 31 mars 1846, membre effectif de l'Académie des sciences et belles lettres, à Bruxelles, chevalier de l'ordre de Léopold. Il a deux fils, savoir :

A. Bernard Daniel, VICOMTE DU BUS DE GISIGNIES, attaché de légation de Sa Majesté le roi des Belges près de Sa Majesté le roi des Pays-Bas, né le 7 octobre 1832.

B. Chrétien Bernard Alexandre, VICOMTE DU BUS DE GISIGNIES, né le 4 novembre 1845.

CALONNE ET VAN CALOEN.

CALONNE.

D'HERMINE, au léopard de gueules, lampassé et armé d'or, sommé d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or. LAMBREQUINS : d'argent et de gueules. COURONNE : de comte. CIMIER : un léopard de gueules lampassé et armé d'or. SUPPORTS : deux léopards lionnés de gueules, lampassés et armés d'or.
DEVISE : **Cœur foy où tu le trouves.**
LÉGENDE : *VERTU POUR GUIDE.*

La maison de Calonne, qui eut pour berceau la terre de Calonne sur l'Escaut, dans les environs de Tournay, se divise, depuis près de quatre siècles, en deux branches : l'une connue sous les noms et titres de comtes DE CALONNE et DE BOGAERDE, l'autre sous l'appellation de VAN CALOEN.

I. PIERRE, Ier du nom, SEIGNEUR DE CALONNE, sur l'Escaut, fit partie de la première croisade, et se trouva, l'an 1099, à la prise de Jérusalem, avec Robert le Frison, comte de Flandre. De retour dans sa patrie, il porta, par les ordres de ce prince, le bras de Saint-Georges, martyr, dans la célèbre abbaye d'Anchin. Il fut, par la suite, envoyé en Alsace avec Gertrude de Flandre, sœur dudit comte Robert, pour conclure son mariage avec Thierry, duc d'Alsace. Il vivait encore en 1121. Selon Jean le Carpentier, il donna, du consentement de Jeanne de Vendville, issue d'une très-noble famille du Cambrésis, six mencaudées de terres à l'abbaye

de Saint-Aubert. Il fut aussi qualifié bienfaiteur de l'abbaye d'Anchin.

Il épousa Manassée, fille du seigneur de Cisoing, dont un fils, Roger, qui suit, II.

II. ROGER, SEIGNEUR DE CALONNE, chevalier, se trouva au siége de la ville de Cambray, que le comte Robert de Flandre, dit le Frison, prit sur l'empereur Henri V, l'an 1133. La même année, il suivit à Mayence le comte Robert, qui remit Cambray à l'Empereur par un traité de paix. Il eut de son mariage avec Brunechilde de Wavrin, dame d'Héromez, deux enfants, savoir :

A. Pierre, qui suit, III.

B. Baulduin DE CALONNE, tenu sur les fonts baptismaux par Baudouin, dit à la Hache ou Hapkin, comte de Flandre, mort évêque de la Ville de Thérouane en Boulonnois.

III. PIERRE, IIe du même nom, dit ROBERT, SEIGNEUR DE CALONNE et D'HÉROMEZ, fut blessé dans un combat contre les Anglais, à Arcques-lez-Saint-Omer, et mourut de ses blessures à Roulers, où il fut inhumé. Il épousa N..., héritière de Bondues et de Marck, femme en secondes noces de Richard de Templeuve, dont un fils, Eustache, qui suit, IV.

IV. EUSTACHE, CHEVALIER, SEIGNEUR DE CALONNE, Bondues, Marck, Héromez, fut envoyé en ambassade, à Rome, par Charles de Danemark, surnommé le Bon, comte de Flandre, vers le pape Calixte II, pour faire confirmer la fondation que ce comte avait faite à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, d'un prévôt et de huit chanoines, comme en font foi les archives de ladite église et les bulles dépêchées à ce sujet. Il épousa : 1° à Rome, Justine Colonna, morte sans enfants, et 2° en Flandre, Manissende, fille du seigneur d'Antoing, sur l'Escaut, morte l'an 1157. Il était mort lui-même en 1140, et inhumé avec sa seconde femme dans l'église du village de Calonne.

Il eut du deuxième lit un fils, Pierre, qui suit, V.

V. PIERRE, IIIe du nom, dit SIDRAC, SEIGNEUR DE CALONNE, mort au service de Louis VII, roi de France (1137-1180). Il épousa Jeanne de Péruwez, fille de messire Colard de Péruwez et de dame Jeanne d'Antoing. Il est inhumé dans le cloître de l'abbaye de Cambron, en Hainaut, près de la sépulture de Baudouin de Péruwez, laissant de son mariage six enfants, savoir :

A. PIERRE IV, seigneur de Bondues, Marck, Héromez, capitaine des arbalétriers de Louis VIII, roi de France (1223-1226), épousa Blanche de Créquy, fille de Baudouin, sire de Créquy, et de Marguerite de Saint-Omer, dont deux enfants :

a. Louis DE CALONNE, chevalier, seigneur de Bondues, Marcq, Héromez, Calonne et Fratrissart, après la mort de Pierre V, son cousin, mort en 1662, épousa Péronne de Croix, fille de messire Gilles de Croix, chevalier, et de Marie de Mortagne, dont quatre enfants :

1. Pierre VI, SEIGNEUR DE CALONNE, chevalier, est qualifié bienfaiteur de la cathédrale de Notre-Dame à Tournay, dans une charte de l'an 1271, et dans des extraits authentiques du cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard, dit Saint Nicolas des Prez, à Tournay, de l'an 1253, par lesquels il conste qu'il donna onze bonniers trente-trois verges de terre audit monastère ; il épousa Béatrix ou Catherine de Morchipont.

2. Olivier DE CALONNE, chevalier, mort avant son père, fut fiancé avec Agnès de Langlée, comme il conste de titres reposant aux archives du comte de Hoogstraeten.

3. Nicolas DE CALONNE, chevalier, vivait en 1226, selon une charte de ladite année, déposée aux archives de l'abbaye de Looz, près Lille.

4. Marguerite, dame de Bondues et Marck, épousa : 1° messire Jean de Molembais, chevalier ; 2° Amaury d'Auberchicourt, seigneur d'Ausnoy.

b. Sidrac DE CALONNE, grand aumônier de saint Louis IX, roi de France, qu'il accompagna dans sa guerre contre les Sarrasins, où il fut fait prisonnier avec lui (1250). Vansenbergh le nomme *le père des pauvres* (Fol. 265).

B. Louis, qui suit, VI.

C. Ansel DE CALONNE, surnommé le Jeune, chanoine de Notre-Dame de Cambray, comme il résulte d'une charte de l'abbaye de Sainte-Richilde, de Marchiennes-sur-l'Escarpe, de Baudouin, comte de Flandre.

D. Robert DE CALONNE, seigneur de Calonne, chanoine de Condé-sur-l'Escaut, puis cordelier au couvent de Valenciennes, en Hainaut,

épousa Laurette de Montigny en Ostrevant, morte un an après son mariage, dont un fils unique :

Pierre V, seigneur de Calonne et de Fratrissart, épousa Éléonore de Miraumont, dame, en partie, de Bracquencourt, village situé en Artois, près de Hesdain, Malherbe et Tigneuil, dont il n'eut point d'enfants. Ils fondèrent une messe à Bracquencourt, qui devait être dite à perpétuité tous les dimanches à dix heures, et y furent inhumés sous une belle sépulture.

E. Jeanne, épousa Jean de Saveuse, chevalier, seigneur de l'Angrelo.

F. Gillette, abbesse de Sainte-Hélène en France, dite de Port-Royal près Paris.

VI. Louis DE CALONNE, Ier du nom, chevalier, seigneur de Calonne et Héromez, gouverneur du château de Rupelmonde, fut fait prisonnier à la bataille de Pont-à-Bouvines lez-Tournay, l'an 1214, avec Ferrand de Portugal, comte de Flandre. Il épousa Jeanne ou Ida de Landas, fille de messire Gérard, dit Alard de Landas, seigneur d'Esne, et de la fille du sire de Lens, dont six enfants, savoir :

A. Bernard DE CALONNE, seigneur de Calonne, mort sans alliance le lendemain de la Saint-Jean 1305, comme appert par son épitaphe, gravée sur une belle tombe devant l'autel de la Sainte-Vierge, à l'église de Calonne.

B. Alain, qui suit, VII.

C. Sirel DE CALONNE,

D. Colard DE CALONNE. Ils sont mentionnés dans deux chartes de 1346.

E. Rogier Ier DE CALONNE, seigneur de Fratrissart, épousa Françoise d'Antoing, dame de Briffœil et de Braf, fille de Fastré d'Antoing, seigneur de Briffœil et de Braf, conseiller chambellan de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et d'Hélène d'Estrepy, dame de Ville et de Harchies, dont trois enfants :

a. Rogier II DE CALONNE, chevalier, épousa Jeanne, fille de Wauthier d'Enghien, dont trois enfants :

1. Robert DE CALONNE, gouverneur de la ville d'Enghien, épousa Geneviève d'Ilinghien, dame de Foulans, fille de messire Josse d'Ilingien, et de Geneviève de Roisin.

2. Maximilien DE CALONNE, seigneur de Fratrissart, épousa Marie de Bourgogne, dont il n'eut pas d'enfants.

3. Antoine DE CALONNE, épousa : 1° Jeanne d'Ilinghien, sœur de Geneviève susdite; 2° Charlotte de Calonne, sa cousine, veuve de messire Godefroy van den Berghe.

b. Colard DE CALONNE, seigneur d'Héromez, épousa Jacquette de Boulers.

c. François DE CALONNE, chevalier de Rhodes et commandeur de Saint-Léger lez-Tournay, fut tué en Barbarie l'an 1361.

F. Sigerus DE CALONNE, seigneur de Fratrissart, épousa Ivonette de Jauche de Mastaing. Il vivait du temps de Louis de Grécy, comte de Flandre, l'an 1322, et l'auteur de la *Flandre illustrée* le cite au nombre des nobles de Gand, l'année 1328.

VII. ALAIN DE CALONNE, chevalier, fit le relief, l'an 1290, du fief de Verlé, mouvant de noble dame Yolande d'Ittre, à cause de son châtel d'Esclaibes. Il testa le jour de Sainte-Croix, au mois de mai 1323, et avait épousé Anne de Simosies, fille de Guillaume, chevalier, seigneur du Présiau, grand pannetier du comté de Hainaut, et de Marie de Briffeuil, dont quatre enfants, savoir :

A. Bernard, qui suit, VIII.

B. Catherine, religieuse à l'abbaye de Fontenelles près Valenciennes, morte le 22 septembre 1327.

C. Isabelle, morte sans alliance, le mardi avant la Saint-Nicolas 1332, et inhumée à Calonne.

D. Jeanne, épousa Gérard de Mottenghien, chevalier, seigneur de Preusle-au-Bois, mort sans enfants en 1329.

VIII. BERNARD, Ier du nom, SEIGNEUR DE CALONNE, chevalier, porte-enseigne de Louis de Crécy, comte de Flandre, à la bataille de Mont-Cassel, la veille de Saint-Barthélemy 1328, épousa dame Marie de Prouvy, avec laquelle il est inhumé dans l'église du village de Calonne. Étant veuve, Marie de Prouvy comparut, le samedi après la fête de Saint-Nicolas, confesseur, l'an 1371, devant le chapitre de Notre-Dame à Tournay, et là, reconnut, loua et approuva la donation des esclaves faite à Saint-Eleuthère par Pierre VI, seigneur de Calonne.

Il eut de son mariage quatre enfants, savoir :

A. Gautier, qui suit, IX.

B. Charles DE CALONNE, deuxième chef des Blancs-chaperons, à Gand, périt l'an 1381 avec Jean de Lumay, leur premier chef, dans l'église que leurs ennomis avaient incendiée.

C. Alain DE CALONNE, religieux de l'abbaye de Saint-Denis en Hainaut. En revenant d'un pèlerinage à Rome, il s'arrêta au couvent de Montmayeur, dont il fut élu abbé et où il est inhumé.

D. Charlotte, épousa : 1° Godefroy van den Berghe, grand-mayeur de la ville de Tirlemont; 2° Antoine de Calonne, son cousin.

IX. GAUTIER DE CALONNE, seigneur de Calonne, de Taintegnies et de Péronne en partie, capitaine des gardes arbalétriers, se signala à la bataille du Mont-Cassel, fut armé chevalier, et en récompense de ses bons services, reçut aussi le gouvernement de la ville d'Ypres. La noblesse et la bravoure du sire Gautier de Calonne sont attestées par extraits authentiques des archives et registres de la ville de Tournay, sous les années 1328, 1339 et 1349. Jean Cousin, historien de Tournay, parle ausssi de lui au fol. 119. Il épousa dame Jeanne de Barbanson, dont il eut quatre enfants, savoir :

A. Jacques DE CALONNE, dit RIFLARD, chevalier, seigneur DE CALONNE et de Taintegnies, châtelain d'Ossemer, fut tué traîtreusement par Jean de Buillemont, l'an 1385, et inhumé à l'église de Saint-Pierre du village de Blandaing, sous une tombe de pierre grise. Il épousa Marie d'Avelain, dont cinq enfants :

a. Jean II DE CALONNE, seigneur de Calonne, épousa dame Jeanne de Crocquevilain, fille de Colard de Crocquevilain, et de Marguerite de Platonville, dont deux enfants :

1. Agnès, morte l'an 1481, et inhumée au village de Calonne, sous une belle sépulture, avait épousé, dès 1446, Roland de Leuze.

2. Louise, épousa Jacques Le Louchier, écuyer, avec lequel elle vivait en 1419.

b. Bernard, dit Sauvage, DE CALONNE, capitaine de lanciers au service du duc de Bourgogne, fut tué en guerre, et ne laissa pas d'enfants de Barbe Passage, sa femme.

c. Vincent DE CALONNE, mort sans alliance.

d. Catherine, épousa messire Jacques des Aveugles, chevalier, seigneur de Taintegnies et Florenck.

e. Marie, épousa Arnoul des Marets, chevalier; elle mourut en 1430 et fut inhumée en l'église de la Madeleine, à Tournay, vis-à-vis le chœur.

Il eut aussi un bâtard :

f. Pierre, bâtard DE CALONNE, dont paraissent être issus tous les habitants du village de Calonne, portant ce nom, et dont les armes sont : DE CALONNE, au filet en barre, brochant d'azur.

B. Bernard, qui suit, X.

C. Jean DE CALONNE, dit BLANCART, chevalier, seigneur du Mont, nommé dans une charte donnée l'an 1398 par les échevins de Tournay, épousa Sybille d'Egmont, dont un fils :

Bernard DE CALONNE, dit Blancart. Il résulte d'un extrait des registres de la ville de Tournay, sous l'an 1394, que cette ville députa à Paris, vers le roi notre sire : Jean d'Hellemans, prévôt de Tournay; sire Mathieu de Leuze, Marc Vilain, jurés; — Jean Vettin, Thierry Prévost et maître Alexandre de Vès, — tous cités au Parlement de Paris par Jean Despy, procureur du Roi, et accusés d'avoir dissimulé et concouru à l'injure faite par le bâtard d'Antoing à messire Bernard de Calonne, dit Blancart.

D. Jeanne, épousa, en 1412, Fierabras Haccart.

E. Béatrix, épousa : 1° Robert de Lannoy, seigneur du Lys, fils de Hugues de Lannoy, chevalier, et de Marguerite de Mingoval; 2° Corneille des Maisières.

X. BERNARD DE CALONNE IIe du nom, dit Wencelin ou Lancelot, écuyer, seigneur de Calonne, armé chevalier l'an 1378, à la défense de la ville d'Audenarde (*Ann. de Flandres*, lib. XII), épousa dame Wilgarde van der Woestyne. Sa filiation est prouvée par les pièces d'un procès soutenu pour la possession de la terre de Taintegnies. Il fut maître d'hôtel du pape Clément VII, qu'il suivit à Avignon (Robert de Genève, évêque de Cambray, 1378-1394). Bernard de Calonne est nommé dans des actes de 1395 et 1398 de la Chambre des comptes de Lille, avec dame Florence de Ribaumont, dame de Chin et de Guermigny, sa femme; Charles, seigneur de Chin,

chevalier, son fils, et autres gentilshommes, tous complaignants contre les gens du roi, qui les empêchaient de lever les *douzaines* ou droits d'aubaine, sur les étrangers qui venaient résider sur leurs terres et seigneuries de Froyenne et d'Honnevain.

Il eut de son mariage quatre enfants, savoir :

A. Jean Ier, dit l'Hoir DE CALONNE, chevalier, conseiller et chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, rapporté à Tournay et inhumé dans la paroisse de Saint-Jacques, épousa dame Adrienne de Lumay, fille de Jacques, chevalier, et de Barbe de Hermalle, avec laquelle il vivait en 1410, et dont un fils :

Pierre VII, sire DE CALONNE, mort l'an 1464, épousa Isabelle du Moulin, morte l'an 1500. Il fut inhumé à Saint-Jacques, près de son père.

B. Wauthier, dont la postérité suivra (XI) après celle de son frère cadet, Jean II.

C. Arthur DE CALONNE, demeurant à Belle, près Ypres, en 1397.

D. Jean, qui suit, XI.

Il eut aussi un fils bâtard :

E. Joosse, bâtard DE CALONNE, receveur d'Ingelmunster, comme le constatent les registres de son entremise, finissant en décembre 1439.

XI. JEAN II, VAN CALOEN, conseiller de Bruges en 1409, échevin l'année suivante, épousa, en 1405, Marie Baert, fille de Jean, trésorier de Bruges, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, XII.

B. Jeanne, épousa en 1424, Montfrand Jooris, bourgmestre du Franc de Bruges en 1436 et années suivantes.

XII. JEAN VAN CALOEN, échevin du Franc de Bruges, en 1439, eut un fils, Jean, qui suit, XIII.

XIII. JEAN VAN CALOEN, échevin du Franc de Bruges, en 1477, épousa en 1452 Agnès Lauwers, fille de Pierre Lau-

wers, morte en 1464 et inhumée à Snaeskercke, près d'Ostende, dont Pierre, qui suit, XIV.

XIV. Pierre van Caloen, eut un fils, Martin, qui suit, XV.

XV. Martin de Calonne, né à Tournay, épousa : 1° Jeanne Thierry, fille de Henri Thierry; 2° Barbe de Boodt, inhumée à Notre-Dame à Bruges, fille de Jean de Boodt.

Il eut du second lit un fils, Collaert, qui suit, XVI.

XVI. Collaert van Caloen, mort sans enfants, épousa Adrienne Witzoels ou de Wille, fille de Jean ou Adrien.

XI. Wauthier (Wouter ou Gautier) de Calonne ou van Caloen, chevalier, seigneur de Roosebecque, de Melle et du Tonlieu de Courtray, maître d'hôtel de Jean de Ghistelles, seigneur d'Ingelmunster et de Vive, gouverneur général de Flandre et grand bailly de Courtray, mort en 1419, avait épousé : 1° dame Catherine de Ghistelles, fille dudit messire Jean de Ghistelles, avec laquelle il est inhumé dans l'église collégiale de Notre-Dame à Courtray, en la chapelle de Sainte-Catherine; 2° Élisabeth van Wulfsberghe, morte en 1414, fille de Josse, seigneur de Wulfsberghe, et d'Appoline van Lisseweghe; 3° Nathalie Balbezaen, fille de Nicolas Balbezaen, seigneur d'Erkeghem, bourgmestre de Bruges, et de Catherine Rapondis.

Il eut du premier lit huit enfants, savoir :

A. Josse, qui suit, XII;

B. Renaud de Calonne ou van Caloen,

C. Guillaume de Calonne ou van Caloen,

D. Adrien van Caloen. Tous trois hommes d'armes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, tués à la défaite d'Utrecht, en Hollande.

E. Roland de Calonne ou van Caloen, grand veneur et fauconnier de Flandres, échevin du Franc de Bruges, pour le quartier Nord, de

1429 à 1430, élu bourgmestre de 1424 à 1428, et en 1431, 1433, 1439, 1441, 1445, 1447 et 1450; conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est nommé parmi les nobles brugeois qui suivirent ce prince en France, l'an 1421, quand il y alla pour venger la mort de son père, Jean sans Peur, tué sur le pont de Montereau par Tanneguy du Chastel. Il demeurait à Ghistelles en 1426, et à Snaeskercke en 1445-1451. Il mourut le 7 janvier (*aliàs* mars) 1451, et fut inhumé à Snaeskercke, près d'Ostende. Roland van Caloen avait épousé, le 1er juillet 1442, Marguerite van Messem, veuve de Daniel van Temsche et fille de Jean van Messem, échevin du Franc de Bruges, et de Marie van der Beurse, sa seconde femme; elle se remaria, pour la troisième fois, à messire Jean van den Driessche, conseiller du duc de Bourgogne en 1460. Roland van Caloen ne laissa qu'un fils naturel :

Wautier ou Gauthier VAN CALOEN, clerc de la chambre des orphelins de Bruges, de 1471 à 1494, mort à Zantvoorde, la même année. — Il eut deux enfants.

F. Baudouin DE CALONNE, seigneur de Melle, épousa Marie de la Barre.

G. Jean DE CALONNE, inhumé avec sa femme dans l'église de Snelleghem, épousa Jacqueline du Mortier, dont deux enfants :

a. Jean DE CALONNE, écuyer, épousa Jacqueline le Boulengier, dont deux enfants :

1. Catherine, épousa : 1° Jean van Schoore, d'une noble et ancienne famille de Flandre; 2° Jacques de Smerpont.

2. Aldegonde, épousa Charles de Thouars, chevalier, seigneur de Melin, Thoricourt, gouverneur de Tournay, pour le roi de France, Louis XI.

b. Antoine DE CALONNE, chevalier, seigneur de Diependael, épousa Marguerite de Rosimbos, dame de Gamans, dont un fils :

François DE CALONNE, seigneur de Diependael, mort sans hoirs, vendit sa seigneurie de Gamans à Guillaume Petit-Pas, seigneur de la Pantenerie, l'an 1539.

H. Louis DE CALONNE ou VAN CALOEN, bourgmestre du Franc de Bruges en 1438, épousa Jeanne de Thouars, fille de messire Jean de Thouars, chevalier, dont trois enfants :

a. Corneille VAN CALOEN, frère mineur.

b. Cornélie, épousa Robert de Schoonvelde, seigneur de la Potterie.

c. Clémence.

XII. Josse de Calonne ou van Caloen, chevalier, seigneur de Roosebecque près Courtray, bailly d'Ingelmunster, suivit le duc Philippe le Bon en France avec les nobles de la ville de Courtray, l'an 1421, pour venger la mort du duc Jean sans Peur. Il épousa Marie Schelwaert, dont quatre enfants, savoir :

A. Judocus, qui suit, XIII.

B. Corneille, auteur de la maison van Caloen.

C. Everard de Calonne, religieux Cordelier à Valenciennes.

D. Jeanne, épousa Florent de Thieulaine, écuyer, seigneur de Barat.

XIII. Judocus, dit Josse de Calonne, chevalier, seigneur de Roosebeke et du Tonlieu de Courtray, inhumé dans la paroisse de Saint-Jacques, à Gand, épousa Marie Oosterlinck, comme le constatent les registres échevinaux de la Keure de Gand, dont trois enfants, savoir :

A. Louis, qui suit, XIV.

B. Josse de Calonne, homme d'armes, épousa : 1° Marguerite de Vasques; 2° Marguerite de Dixmude. Il eut du premier lit cinq filles :

a. Marie, épousa Oste van den Berghe, écuyer.

b. Catherine, épousa : 1° Jean Harremare; 2° Jean Cottrel.

c. Isoye, épousa Corneille de Preetere.

d. Jeanne, épousa Apollonius van den Berghe.

e. Isabeau, épousa Jean van den Berghe.

C. Marguerite, épousa Martin Volckaert.

XIV. Louis de Calonne, IIe du nom, seigneur de Montifault et du Tonlieu de Courtray, grand prévôt de la ville de Tournay en 1526, épousa Antoinette des Tailleurs, dont Jean, qui suit, XV.

XV. Jean de Calonne, écuyer, seigneur de Montifault, Tersain, grand prévôt de Tournay, épousa, le 28 décembre 1527, dame Françoise Petit-d'Aussy de Berthomez, dont Nicolas, qui suit, XVI.

XVI. Nicolas de Calonne, écuyer, seigneur du Tonlieu de Courtray, de Tersain et de Montifault, capitaine d'infanterie, grand prévôt de Tournay, exilé pendant sept années par les Huguenots, épousa Marie de Landas, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques de Calonne, chevalier, du conseil de Sa Majesté Catholique Philippe II, roi d'Espagne, mayor de la ville d'Hulst, gouverneur de Renty, seigneur de Tersain, épousa Marie Françoise de Moria, dont trois enfants :

a. Charles Antoine, baron, puis comte de Calonne, par lettres du roi Charles II d'Espagne, en date du 14 mai 1670, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, mestre de camp d'un régiment wallon, gouverneur de Carthagène et de Murcie, mort sans alliance.

b. François Albert Eugène de Calonne, mestre de camp d'un terce d'infanterie wallonne, tué au siége de Barcelone.

c. Jean Georges de Calonne, seigneur de Tersain, puis comte de Calonne, de Bogaerde et de Beringen ; mestre de camp, commandant du fort de Bonnegat, épousa Madeleine Marguerite van der Meeren, dont entre autres enfants :

1. Charles, comte de Calonne, lieutenant colonel d'infanterie, mort sans alliance en 1685.
2. Polixène, épousa Eugène de Croix, comte de Clerfayt.

B. Louis, qui suit, XVII.

XVII. Louis de Calonne, IIIe du nom, chevalier, seigneur du Bois-du-Rieu, grand prévôt de Tournay, châtelain de la baronnie de Leuze, bailly général de l'abbaye de Saint-Martin, épousa Catherine de la Chapelle, dont Louis Philippe, qui suit, XVIII.

XVIII. Louis Philippe de Calonne, chevalier, seigneur d'Honnevain, Bois-du-Rieu, épousa Adolphine de Tenremonde, dont Charles Adolphe Dominique, qui suit, XIX.

XIX. Charles Adolphe Dominique de Calonne, écuyer, seigneur d'Honnevain, Beaufait, épousa Marie Marguerite de Landas, dont Maximilien François Dominique, qui suit, XX

XX. Maximilien François Dominique de Calonne, écuyer,

seigneur de Beaufait, Honnevain, Moncheaux, Petit-Buillemont, épousa : 1° Marie Catherine Thérèse d'Herbais ; 2° dame Marie Anne Françoise d'Estarvacque.

Il eut du premier lit un fils, Louis Édouard Joseph, qui suit, XXI.

XXI. Louis Édouard Joseph de Calonne, seigneur de Moncheaux, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de La Marck, blessé mortellement à la bataille de Laufeld, épousa Marie Charlotte Alexandrine de Bilderbeck, dont deux enfants :

A. Ignace François Louis, qui suit, XXII.

B. Louis François Alexandre de Calonne, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et chevalier d'honneur au Parlement de Flandre, vicomte d'Hérinnes, officier au régiment de La Marck, leva et équipa à ses frais, et commanda en qualité de colonel le régiment des chasseurs de Calonne, au service des princes en émigration.

XXII. Ignace François Louis de Calonne, capitaine au régiment de La Marck, épousa Marie Anne, baronne de Ferrette, dont deux enfants :

A. François Wilhem Dominique de Calonne, officier au régiment de Brie, au service de France, commanda, en émigration, la première compagnie des chasseurs de Calonne.

B. Philippe Philibert Louis, qui suit, XXIII.

XXIII. Philippe Philibert Louis de Calonne, capitaine commandant la deuxième compagnie des chasseurs-carabiniers au régiment de Calonne, en émigration, mort à Nieuport, le 6 juin 1844, épousa Marie Josèphe Natalie des Fontaines de la Croix, dont quatre enfants, savoir :

A. François Michel Wolfgand de Calonne, né le 6 pluviôse an XI (13 février 1803), mort le 20 juillet 1825.

B. Ernest Philibert Adolphe, qui suit, XXIV.

C. Natalie Marie Anne Louise, morte le 9 mai 1835, épousa Charles François de Gaultier de la Hulinière, capitaine de dragons.

D. Caroline Antoinette Clotilde, née le 15 septembre 1808, épousa, en 1836, Charles François de Gaultier, son beau-frère, chef d'escadron en retraite.

XXVI. Ernest Philibert Adolphe de Calonne, chef de nom et d'armes de sa maison, lieutenant-colonel retraité au service de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix commémorative, né le 8 prairial an XII (8 juin 1804), épousa, le 5 octobre 1842, Stéphanie Marie Éléonore Julie de la Grenée, dont trois enfants, savoir :

A. Henri Marie Félix de Calonne, né à Bruxelles, le 22 mars 1850.

B. Wolfgand Marie Édouard de Calonne, né à Ostende, le 24 mars 1853.

C. Adolphine Stéphanie Marie Luce, née à Courtray, le 7 mai 1846.

VAN CALOEN.

Écartelé : au premier et au quatrième de Calonne; au deuxième et au troisième de gueules à deux lions adossés d'or, les queues passées en double sautoir, qui est le Gillon de Basseghem. Couronne : à sept perles. Cimier : un léopard lionné issant de gueules. Supports : deux griffons d'or, langués et onglés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de Calonne.

XIII. Corneille van Caloen, fils second de messire Josse de Calonne ou van Caloen, seigneur de Roosebeke, et de Marie Schelewaert, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du bon chevalier Jacques de Lalaing, tué au siége de Ponches d'un coup de fauconneau, et inhumé à Gand, dans l'église de Sainte-Catherine, avec sa femme Philipotte de Vriendt, fille de Roger et d'Élisabeth de la Woestyne, dont deux enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, XIV.

B. Jeanne, épousa Boniface d'Outecloke.

XIV. ANTOINE VAN CALOEN, Ier du nom, bailli d'Ayshove, en 1539, épousa Marie ou Mecheline van Nieuwkereke, dont un fils, Antoine, qui suit, XV.

XV. ANTOINE VAN CALOEN, IIe du nom, bailli d'Ayshove et d'Ardoye, mort à Courtray, le 3 mars 1583, épousa Françoise, fille de Gilles de Wulf, dit Meulenaere, dont trois enfants, savoir :

A. Mathieu, qui suit, XVI.

B. François VAN CALOEN, épousa Hélène Mesdach, fille de Louis, conseiller au conseil de Flandre, dont deux enfants :

a. Louis VAN CALOEN, tué à Maestricht le 25 septembre 1605, sans alliance.

b. Jacqueline, épousa, le 2 février 1587, Pierre Bruneel. Leur fille Jacqueline mourut le 3 janvier 1614.

C. ADRIEN VAN CALOEN, mort sans enfants, épousa Jossine Bouckaert (1).

XVI. MATHIEU VAN CALOEN, épousa Anne van den Bussche, fille de Jean, bailli de Coolscamp, dont un fils, François, qui suit, XVII.

XVII. FRANÇOIS VAN CALOEN, premier conseiller pensionnaire du Franc, de 1609 à 1646, député plusieurs fois aux états de Flandres, mort le 22 mai 1646, épousa Claire d'Esquien, inhumée avec son mari dans l'église de Notre-Dame, à Bruges, et dont il eut deux enfants, savoir :

A. François VAN CALOEN, seigneur de Zedelghem, bourgmestre du Franc, créé chevalier le 2 mars 1648. Il eut un fils :

Chrétien VAN CALOEN, bourgmestre du Franc, député aux états de Flandres, créé chevalier le 13 août 1655.

B. Pierre Balthazar, qui suit, XVIII.

(1) Voyez, pour les détails de cette branche et des suivantes, le *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, par M. de Vegiano Saint-d'Hovel.

XVIII. Pierre Balthazar van Caloen, seigneur d'Erkeghem, conseiller pensionnaire du Franc en 1647, créé chevalier le 2 juin 1663, épousa Chrétienne van Woestwynckel, dont François Balthazar, qui suit, XIX.

XIX. François Balthazar van Caloen, épousa, le 19 septembre 1677, Barbe Françoise de le Flye, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre Joseph van Caloen, capitaine d'infanterie au service de Philippe V.

B. Corneille Ghislain, qui suit, XX.

XX. Corneille Ghislain van Caloen, receveur général des impôts au quartier de Bruges, épousa Marie Josèphe de Nieulandt, dame de Zedelghem et Patstraete, fille de François Léopold, vicomte de Furnes, et d'Isabelle de Meulenaere, dont quatre enfants, savoir :

A. Pierre Corneille Joseph, dont la postérité suit (XXI^{ter}) après celles de ses frères Charles Louis et Joseph Jean.

B. François Jean van Caloen, lieutenant-colonel au service d'Espagne.

C. Charles Louis, qui suit, XXI.

D. Joseph Jean, qui suit, XXIbis.

XXI. Charles Louis van Caloen, mort en 1817, épousa Justine de Rotsart de Hertaing, dont plusieurs enfants :

A. François Joseph van Caloen Arents, président du tribunal de première instance de Bruges, membre de l'ordre équestre et des États provinciaux, mort en 1828, épousa, le 12 mai 1800, Françoise Rosalie Thérèse Arents de Beerteghem, née le 3 septembre 1779, morte le 11 juin 1858, fille de Guy François Charles et de Jeanne Thérèse van der Plancke, dont six enfants :

a. Charles François van Caloen Arents, chevalier de l'ordre de Léopold, président du tribunal de première instance à Bruges, épousa : 1° Adélaïde van Ockerhout, et 2° Marie van Hamme.

b. Vincent Marc Joseph van Caloen Arents, né en 1814.

c. Joseph François van Caloen Arents, né en 1822.

d. Françoise Justine.

e. Marie Constance, née le 17 juillet 1811, morte le 15 septembre 1849, épousa, le 31 août 1846, Albert Joseph Arents de Beerteghem, né le 15 mars 1810, mort le 22 avril 1854, fils de Jean François et d'Anne Marie Coppieters.

f. Eulalie Isabelle, épousa Charles Ignace van Caloen.

B. Anselme Joseph VAN CALOEN, mort en 1814, épousa Anne Coppieters t'Wallant, dont un fils :

Charles Ignace VAN CALOEN, né en 1804, conservateur des hypothèques à Bruges, épousa Eulalie Isabelle van Caloen, sa cousine, dont deux enfants :

1. Alphonse VAN CALOEN, né en 1852. — 2. Léonie Julie, née en 1849.

XXIbis. JOSEPH JEAN VAN CALOEN, lieutenant au régiment du prince de Ligne, épousa Isabelle Thérèse Boudins, dont Joseph Bernard, qui suit, XXII.

XXII. JOSEPH BERNARD VAN CALOEN, bourgmestre de Lophem, mort en 1848, épousa Marie de Potter, sœur de Louis de Potter, écrivain célèbre, membre du gouvernement provisoire de Belgique en 1830, mort en juillet 1859, dont deux enfants, savoir :

A. Charles Joseph Marie, qui suit, XXIII.

B. Louis VAN CALOEN, jésuite.

XXIII. CHARLES JOSEPH MARIE, BARON VAN CALOEN, né à Bruges en 1815, épousa Savina Louise de Gourcy-Serainchamps, fille de Félix Joseph Xavier, comte de Gourcy-Serainchamps, et de Mathilde Augustine, baronne Dons-Lovendeghem, dont cinq enfants, savoir :

A. Joseph Marie VAN CALOEN.—B. Albert Marie Joseph VAN CALOEN. — C. Ernest Marie Joseph VAN CALOEN.—D. Marie Josèphe.—E. Savina Marie Josèphe.

XXI^ter. PIERRE JOSEPH CORNEILLE VAN CALOEN, seigneur de Zedelghem, Patstraete, mort le 8 septembre 1787, épousa Anne Marie Thérèse de l'Espée de Straeten, fille de Pierre Ignace, chevalier, et d'Anne Marie de Gueldere, dont trois enfants, savoir :

A. Anselme Marie Joseph, qui suit, XXII.

B. Robert VAN CALOEN, lieutenant-colonel de la garde wallonne au service d'Espagne, mort en 1840, au château de Varssenaere.

C. Henri Maurice VAN CALOEN, mort en 1824, épousa Catherine Thérèse van der Beke de Cringen, dont deux enfants :

a. Marie Prudence, épousa Edmond Désiré Théodore de Man.

b. Marie Mathilde, morte en 1836, épousa Jules Jean Baptiste, baron de Serret.

XXII. ANSELME MARIE JOSEPH VAN CALOEN, mort en 1825, épousa Thérèse Caroline le Gillon de Basseghem, fille de Louis, baron de Basseghem, et de Catherine Wynckelman, dont deux enfants, savoir :

A. Anselme Marie Joseph, qui suit, XXIII.

B. Marie Thérèse, épousa Jean Baptiste Jacques van Ockerhout.

XXIII. ANSELME MARIE JOSEPH VAN CALOEN, BARON DE BASSEGHEM, né à Bruges, le 11 octobre 1803, bourgmestre de Varssenaere depuis 1830, chevalier de l'ordre de Léopold, créé baron le 6 décembre 1839, épousa, le 7 novembre 1834, Marie Thérèse Élisabeth de Croeser de Berges, fille de Charles Joseph Ange, vicomte de Croeser de Berges, et de Marie Thérèse Josèphe van Caloen, dont huit enfants, savoir :

A. Octave VAN CALOEN, sous-lieutenant de cavalerie, né le 24 septembre 1835.

B. Paul VAN CALOEN, né le 20 août 1843.

C. Julien VAN CALOEN, né le 28 octobre 1844.

D. Camille VAN CALOEN, né le 10 mars 1846.

E. Ida, née le 26 octobre 1837.

F. Léonie, née le 3 août 1839, épousa, le 29 avril 1861, Alfred de Man.

G. Zoé, née le 6 juillet 1840.

H. Hélène, née le 30 mars 1842.

CALWAERT.

ÉCARTELÉ, au premier et au quatrième, d'argent à trois flammes de gueules mouvantes de la pointe de l'écu, au chef d'azur, à trois étoiles à six rais d'or, chargé en cœur d'un écu d'azur au lion d'or. Au deuxième et au troisième, d'argent a cinq fusées de gueules, chargé en cœur d'un écu de gueules au lion d'or, a la bordure de même. Sur le tout un écu d'azur au lion d'or.

Cette famille très-ancienne, originaire d'Angleterre, établie dans les Pays-Bas après 1557, fut admise, le 12 juillet 1823, dans la noblesse du royaume. Guillaume Ier accorda également, à la même date, le titre de baron à Lambert Adolphe Englebert de Calwaert, fils de François Guillaume Englebert, dit le baron de Fraipont, seigneur de Rameaux, et d'Élisabeth Charlotte Antoinette de Goeswin.

CAMBERLYN D'AMOUGIES.

De gueules au sautoir d'or, accompagné de trois coquilles d'argent. Heaume couronné. Cimier : un panache de plumes d'or et de gueules.

Cette famille est d'origine anglaise.

I. Don Juan Camberlayn ou Chamberlayn, originaire d'Angleterre, fut colonel au service des rois Philippe III et Philippe IV. Il eut un fils, Martin, qui suit, II.

II. Martin Camberlyn, officier au service d'Espagne, épousa, en 1648, Suzanne Amelot, fille de Jacques, dont un fils, Pierre qui suit, III.

III. Pierre Camberlyn, administrateur, intendant aux Pays-Bas pour l'abbaye royale de Saint-Thierry, en Champagne, épousa Marie de Bolle, dont un fils, Égide Guillaume, qui suit, IV.

IV. Égide Guillaume Camberlyn, entrepreneur de vivres pour le service des armées d'Autriche, épousa sa cousine, Jeanne Marie Amelot, dont Égide Guillaume, qui suit, V.

V. Égide Guillaume Camberlyn, conseiller au conseil de Flandre, nommé, en 1787, conseiller au conseil souverain d'appel, institué à Bruxelles par Joseph II, épousa Anne Justine de Graeve, fille de Jean, seigneur de Cooreman, et de Marie Louise Inghels, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Baptiste Guillaume, qui suit, VI.

B. Joseph Guillaume Jean CAMBERLYN, officier au service des Pays-Bas, né à Gand le 11 mars 1783, mort sans alliance à Gand, le 3 janvier 1861.

VI. JEAN BAPTISTE GUILLAUME CAMBERLYN D'AMOUGIES, chevalier, par arrêté royal du 16 décembre 1818, chevalier de la Légion d'honneur, juge au tribunal civil de Gand, eut un fils, Hyacinthe, qui suit, VII.

VII. HYACINTHE, CHEVALIER CAMBERLYN D'AMOUGIES.

CAMBRY DE BAUDIMONT.

D'AZUR à trois losanges d'or, sommé d'un casque de chevalier, grillé, colleté, couronné d'or, fourré de gueules. CIMIER : une aigle éployée de sable portant un anneau d'or au bec. SUPPORTS : deux licornes portant bannières aux armes de l'écu.

La maison de Cambry, originaire de la Champagne, de l'Artois et du Cambrésis, vint s'établir à Tournay dès les premières années du xve siècle. En 1408, messire Jean de Cambry, dit Saint-Chucque, épousa Marie de Lassoy. A cette époque déjà, Cambry était cité pour l'authenticité de sa noblesse et l'ancienneté de sa race ; et, depuis lors, cette belle maison a toujours brillé dans les annales du Tournésis, si riche, cependant, en illustrations nobiliaires, guerrières, scientifiques.

Nous allons démontrer que le nom de Cambry résume tous ces titres de gloire.

La maison de Cambry est non-seulement une des plus anciennes dans la noblesse des Pays-Bas ; mais, Jean le Carpentier atteste (1) que « Cette très-noble et très-illustre famille, originaire de la Champagne, de l'Artois et du Cambrésis, est reconnue noble dès le xiie siècle, c'est-à-dire deux siècles avant que l'infâme et impétueux Philippe le Bel donna la noblesse moyennant finances. »

(1) *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, tome II, p. 35.

Au XIIe siècle, les Cambry étaient jurés de Cambray. « Une charte de l'abbaye de Saint-Aubert à Cambray, de l'an 1197, dit le Carpentier, fait mention d'un différent entre les abbés de Saint-Aubert et du Saint-Sépulcre, touchant quelques droits de dîmes aux faubourgs de Cambray, différent qui fut terminé par Gilles de Caulery, chevalier, Jean de Cambry et Jean le Bègue, écuyers et jurés dans la magistrature à Cambray. A cette charte pend le scel dudit Jean de Cambry, qui représente trois losanges ou trois macles. L'an 1293, se trouve un autre Jean de Cambry, écuyer, inhumé dans l'église de Saint-Aubert. Rosel, en ses *Remarques*, rapporte son épitaphe :

Ichi gist Jehans, chi gist Cambry,
Lettré chil fut, et molt chéri ;
Passant qui vit
Por s'arme prie.
MCCLXXXXIII.

» Une charte de ladite abbaye nous assure qu'il avait épousé Agnès de Longpret ou Longoprato, fille de Hugues et de Marguerite de Sequedin, de la châtellenie de Lille, d'où vinrent Jean, allié à Jeanne de Mourcourt, et Alix, femme de Watier de Waucquetin. De cette maison est sortie ès siècles plus nouveaux, Jean de Cambry, écuyer, seigneur de Baudimont (1), de Houplines, de Viescourt, qui fut allié avec aimé du Retz, d'où sortit entre autres, Jean de Cambry, seigneur des mêmes lieux, qui épousa dame Marie de Thouars, fille de Hugues, chevalier, et de Jacqueline de la Bouverie ; de leur conjonction vint Hugues de Cambry,

(1) Baudimont est une très-belle terre à Blandain, Tournésis ; les Cambry, seigneurs de Baudimont, prétendaient, contre le chapitre de Tournay, la hauteur du clocher, mais par transaction leurs armes furent mises au clocher, immédiatement après celles du chapitre. (Note de M. HOVERLANT, *Histoire de Tournay*, tome XXVIII, supplément, p. 128.

écuyer, seigneur de Baudimont, Chastelet, Viescourt, Lavigne, etc., marié avec Jeanne de Heydendael, fille de Tobias, fils de Beauduin, et de Jeanne de Herselles, et de Marie d'Atre, fille de Jacques d'Arre, écuyer, et d'Agnès le Louchier.

» Marie de Cambry, fille dudit Hugues, épousa Louis de Blondel, seigneur de Beauregard.

» Jacques de Cambry épousa Jeanne de Landas, d'où Antoine de Cambry, qui épousa sa cousine, Anne de Cambry, d'où provint Florence de Cambry, mariée à Charles Damman, seigneur Doyenberghe, de Velaine, Bus, Bavinchove, Wenoye, Burgrach et Vromenhove, fils de Jean de la Katulle, dit le Riche, seigneur d'Oyenberghe, etc., et de Jeanne de Walbroucke, fille de Jean et d'Isabeau de Blochx.

» Une Jeanne de Cambry, mariée à François Dumortier, seigneur des Mottes; Françoise de Cambry, mariée avec Roland de Landas, seigneur de Villeroy. »

La maison de Cambry n'est pas seulement illustre par son ancienneté et ses alliances. Déjà au xvie siècle, ses membres avaient exercé depuis plus de deux cents ans les principales charges de la magistrature à Tournay. André Catulle, dans son livre intitulé *Tornacum Nerviorum*, page 101, cite au milieu du xvie siècle un Servais de Cambry, président d'une académie de musiciens amateurs de la première distinction.

« Cette illustre famille, dit Hoverlant, qui a donné des guerriers, des magistrats, des chanoines, des abbesses, des prieurs de communauté, a donné aussi des littérateurs et des ascétiques. »

La généalogie et l'histoire de la maison de Cambry de Baudimont ne sont pas entièrement connues. Son origine, qui se perd dans la nuit des temps, échappe aux recherches héraldiques. Des lacunes existent dans les descendants de Jean Cambry, juré de Cambray, en 1197, et ne permettent point

d'établir une filiation suivie avant Jean de Cambry, qui vint s'établir à Tournay en 1408. Depuis cette époque, il n'existe plus d'incertitudes sur l'histoire de cette belle famille, toujours fidèle à la cause de ses souverains légitimes, aux intérêts et à la gloire de sa patrie. Ses titres de gloire reposent sur des documents précieux et respectables. C'est là que nous avons puisé les éléments de notre travail, et dans ces documents précieux on peut vérifier sans peine, la sincérité de toutes nos assertions.

Un de ces documents est la carte topographique de la ville de Tournay, publiée par ordre de Louis XV, en 1745, à Paris, chez Gaspar de Bailleul, géographe, où se trouvent les armoiries de toutes les maisons nobles de Tournay et du Tournésis. Elles sont au nombre de soixante-seize, et celles de Cambry y occupent le dix-septième rang (1).

I. Jean de Cambry, dit Saint-Chucque, épousa à Tournay, en 1408, Marie de Lassoye, dont quatre enfants, savoir (2) :

(1) Voir en outre : 1° *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, par Jean le Carpentier, tome II, p. 35 et suiv.; 2° le *Trophée du Brabant;* 3° Hoverlant, *Histoire de Tournay*, tome XXVIII, supplément, page 126 à 187; 4° F. V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique;* 5° les monuments et pierres tumulaires des églises de Tournay; 6° le *Recueil des épitaphes et des monuments de Tournay*, manuscrit très-curieux et inédit, propriété de M. Gaston du Pré, juge de paix à Tournay; 7° le mémorial de famille, contenant une généalogie sur laquelle aucune annotation n'a été faite depuis cent ans; 8° Gachard, *Recherches historiques;* 9° les actes de baptême, de mariage, de décès, de testaments, de partages, de fondations, de transactions de la maison de Cambry, etc.

(2) Un livre généalogique, publié plus d'un siècle avant la publication de l'ouvrage de Carpentier, raconte l'histoire de l'établissement de la maison de Cambry, à Tournay, dans les termes qu'on va lire :

« Premièrement, de la comté de Champaigne, en France, est venu demeurer en la ville et cité de Tournay, environ l'an 1412, Jean de Cambry, dict Saint-Chucque, lequel de sa femme uct en légitime mariage quatre enfants, Jean,

A. Jean de Cambry, mort en bas âge.

B. Guillaume, qui suit, II.

C. Chrétien, mort sans alliance.

D. N... Une fille dont la destinée est inconnue.

II. Guillaume de Cambry, écuyer, épousa Jeanne de la Barre de Mouscron, fille de Jean de la Barre de Mouscron et de Jeanne de Chastelet (Chasteler) en Haynaut, dite dame de Moulbaix, dont un fils, Jean, qui suit, III.

III. Jean de Cambry, écuyer, seigneur de Guerieux, Moranghes, etc., conseiller et lieutenant-général du bailliage de Tournay, membre, en 1503, de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay, conjointement avec ses deux fils aînés, Michel et Gervais, mort le 2 mars 1509, à l'âge de soixante ans, et inhumé avec sa femme dans la chapelle de Notre-Dame de la Pitié, à l'église de Saint-Quentin à Tournay, sous un monument, représentant d'un côté le père et les fils, et de l'autre côté la mère et les filles, issus de leur mariage. Ce monument, qui existait encore en juillet 1794, disparut pendant la tourmente révolutionnaire, « pour cause bien notoire du temps, » selon l'expression de M. Overlant

Ce monument portait dans le principe une épitaphe ainsi conçue :

Noble homme Jean de Cambry, bourgeois de Tournay, et damoiselle Jeanne Fournier, sa femme, gisans devant l'image de la vierge Marie, en cette église et au devant de cette représentation, ont en leur vivant, conjointement en-

Guillaume, Chrestien et une fille. Sceluy Jean de Cambry, estoch de cette généalogie, laissa Guillaume, son second fils, héritier de tout son bien pour estre ses aultres trois enfants, décédés sans génération.

» Guillaume de Cambry, deuxième fils de Jean de Cambry, estant demeuré seul héritier par la mort de ses frères, fut allié par mariage à damoiselle Jeanne de la Barre, dite Mouscron, fille de Jean de la Barre et de damoiselle du Chastelet en Haynaut dicte de Moulbaix, duquel mariage issit un fils, Jean de Cambry. »

semble donné à cette église à toujours héritablement, etc. Lequel Jean de Cambry trespassa l'an 1509, le 2e jour de mars, et ladite damoiselle Jeanne Fournier, l'an 1538, le 10e jour de décembre. Priez Dieu pour leurs âmes.

Cette épitaphe, détruite en 1576, fut renouvelée, en 1665, par les hoirs de Guillaume de Cambry, seigneur de Velaine et du Bus, et restaurée une seconde fois, en 1768, par Alexandre Joseph de Cambry, chevalier, seigneur de Viescourt, Houpelines, etc.

La seconde inscription portait ce qui suit :

Noble homme, Jean de Cambry, écuyer, seigneur, et damoiselle Jeanne Fournier, sa femme, gisans devant l'image de la vierge Marie, en cette église de Saint-Quentin, au devant de cette représentation, ont, en leur vivant, conjointement ensemble donné à ladite église, héritablement à toujours, une livre, trois sols, six deniers tournois, et un denier parisis, de rente héritable, à prendre annuellement sur certains héritages séans tant en cette ville de Tournay, comme en les eschevinages de Marquin et Honnevin, à la charge que ladite église sera tenue à toujours de faire chanter devant ladite image, le vendredi de chaque semaine, une messe de l'office de Notre-Dame de la Pitié, à la charge aussi de deux fois l'an, savoir aux Pâques et dédicace, faire recurer le chandelier étant devant ladite image, que jadis donnèrent Guillaume de Cambry, leur père, et le dit Jean de Cambry, son fils.

» Ont aussi lesdits conjoints donné à ladite église 901 verges de terre à dîme Dieu, gisant audit Marquin; item encore un bonnier 31 verges de terre aussi à dîme Dieu, gisant audit Marquin, et six hotteaux de bled froment à 12 deniers près du meilleur, de rente héritable constituée sur 1800 de terre gisant audit Marquin, à la charge d'être faits et célébrés par ladite église 4 obits chaque année à toujours tels que vigiles à 3 leçons, petites commendasses, messes chantées à diacre et sous-diacre, et ce tant pour le salut des âmes desdits conjoints, comme de leur père et mère, et de tous les trépassés, et pour les salaires tant d'iceux obits que de la messe du vendredi selon l'ordonnance contenue en cartulaire de céans; et avec ce, sera tenue ladite église, à chacun desdits obits, de faire distribuer six hotteaux de bled froment convertis en 75 miches, telles que de cent à la rasière, savoir au curé, aux chapelains fondés étant présents audits obits, et non autrement, au chapelain de la messe du vendredi, aux deux clercs et deux pauvrisseurs de ladite église, à chacun d'iceux une miche, telle que dessus, et le demeurant sera par lesdits pauvrisseurs donné aux pauvres ayant l'enseigne de ladite église.

Outre plus ont lesdits conjoints donné à ladite église 50 sous tournois de rente héritable constituée sur certain héritage et jardinage, contenant dix cents et demi de grand ou environ, gisant audit Marquin; pourquoi ladite église sera tenue de livrer deux chandelles sur le chandelier devant ladite image et icelles faire ardoir et allumer à l'ordinaire de ladite église et pareillement devant les 4 obits dessus déclarés; toutes lesdites donations reçues au su des paroissiens de ladite église et les charges dessus dites par iceux accordées comme du tout plus amplement peut apparoir par les écrits sur ce faits et mis en ferme d'icelle église.

Lequel Jean de Cambry trespassa le 2 mars 1509, et ladite damoiselle Jeanne Fournier le 10 décembre 1538.

Priez Dieu pour leurs âmes.

Jean de Cambry eut de son mariage avec Jeanne Fournier (1), morte à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, vingt-cinq enfants, quinze garçons et dix filles. La ville de Tournay, qui fut marraine du septième garçon, lui fit don d'un vase magnifique.

De ces nombreux enfants, les généalogistes ont seulement conservé les noms des quatre fils qui se marièrent et eurent des enfants, savoir :

A. Michel, dont la postérité suivra, IV, après celle de son frère Guillaume.

B. Gervais, dont la postérité suivra, IV, après celle de son frère Michel. C'est lui qui continue la descendance.

C. Jean DE CAMBRY, seigneur du Marest, prévôt de Tournay en 1531, 1532, 1535, 1541, grand prévôt en 1547, épousa Jeanne Lie-

(1) Les parents de Jeanne Fournier furent inhumés à l'église de Saint-Quentin, avec l'épitaphe suivante :

« Gisent honorables personnes Jean Fournier, fils de feu Mathieu, en son vivant procureur fiscal au bailliage du Tournésis, et demoiselle Marie de la Croix, sa femme; lesquels conjointement ensemble ont fondé et ordonné à toujours, en cette église de Saint-Quentin, tous les dimanches de l'an, à perpétuité, pour par avant le commencement de la grand'messe être faite par le curé de cette église l'eau bénite au milieu du chœur d'icelle église, etc. »

bart, fille de Simon Liebart, écuyer et grand prévôt de Tournay, et de Catherine des Martins, dont six enfants :

a. Nicolas DE CAMBRY, épousa Anne de Limont, fille de Nicolas et de dame de Doncy, dont deux enfants :

1. Gérard DE CAMBRY, mort sans alliance en 1608.
2. Jeanne, épousa François de Boves, seigneur de Solis.

b. Thierry DE CAMBRY, écuyer, licencié ès-droits et conseiller, épousa Jeanne de Preys, morte en 1573 et inhumée à l'église de Sainte-Marguerite, à Tournay, à côté de son mari, fille de Laurent, premier conseiller pensionnaire de Tournay, et d'Anne de la Hamayde, dont une fille :

Françoise, épousa 1° Jean Baptiste Schoonvliet, grand bailli de l'évêché de Tournay, mort le 15 novembre 1573 et inhumé dans le chœur de l'église de Sainte-Marguerite, à Tournay ; 2° Jacques de Gandt, fils de Henri et de Catherine de la Hamayde; et 3° Jean de Hovines, chevalier, seigneur de Bossut-sur-l'Escaut, conseiller de la ville de Tournay, bailli d'Antoing, conseiller du prince d'Epinoy et grand bailli du chapitre de Notre-Dame, à Tournay.

c. Jeanne, épousa Michel d'Espringalles, grand bailli de l'évêché de Tournay.

d. Marie, épousa Jean Mallé.

e. Jean DE CAMBRY, écuyer, seigneur de la terre et seigneurie du Marest, à Blandain, lez-Tournay, épousa Marie de Farvacques, dame du Marest, fille de Hermès, seigneur dudit lieu, et de Marguerite du Rys, dont une fille :

Jeanne, dame du Marest, épousa Louis de Landas, seigneur de Wannechain, fils de Valère et d'Antoinette d'Espringalles.

f. Jeanne, épousa Jean de Preys, plusieurs fois prévôt de Tournay, frère germain de Jeanne de Preys, qui précède.

D. Guillaume, qui suit, IV.

IV. GUILLAUME DE CAMBRY, chevalier, seigneur de Velaines et du Bus, prévôt de Tournay en 1528, 1540, 1548, 1549, grand prévôt en 1555, député, par la noblesse de Tournay, pour la réception de l'empereur Charles-Quint dans cette ville, en 1531, et plus tard pour assister à son abdication (1), créé chevalier par l'empereur Charles-Quint en 1531, obtint de l'empereur, le 8 octobre 1549, en considération de sa noblesse et de ses services, en qualité de prévôt, l'autorisation

(1) Ce fait est attesté par M. Gachard.

d'ajouter à ses armes, pour brisure, un chevron d'or emprunté au blason de sa mère, Jeanne Fournier, chargé de trois aigles de sable, et pour cimier une aigle naissante de même. Mort en 1570, il avait épousé, le 8 août 1522, Catherine Quarmont, fille de Henri et de Jeanne Barrat, dont un fils, Gabriel, qui suit, V.

V. Gabriel de Cambry, chevalier, des mains de l'empereur Charles-Quint, en même temps que son père, grand prévôt de Tournay le 29 mai 1559, et second prévôt en 1560 et 1563, mort avant son père le 4 mai 1568, épousa, en 1539, Jeanne de Sonneville, fille de Jacques et de Catherine van den Berghe, dont cinq enfants, savoir :

A. Antoine de Cambry, seigneur de Velaines et du Bus, membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay, en 1575, mort le 7 octobre 1583 et inhumé dans l'église de Velaines, épousa sa cousine, Anne de Cambry, dite d'Autrive, fille de Guillaume et de Jeanne du Bois, dont trois enfants :

a. Floris de Cambry, seigneur de Velaines, mort à Hulst le 15 novembre 1597 et inhumé à Hulst, étant au service de sa Majesté Catholique.

b. Emmanuel de Cambry, chanoine de la cathédrale de Tournay et protonotaire apostolique.

c. Florence, dame de Velaines et du Bus, morte le 7 avril 1616 et inhumée à Oombergen, épousa, le 20 octobre 1603, Charles Damman, chevalier, seigneur d'Oombergen, fils de Jean, dit le Riche, et de Jeanne de Walbroucke.

B. Gaspard de Cambry, seigneur du Bus, membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay en 1575 et en 1606, mort le 26 mars 1617 et inhumé à Notre-Dame de Tournay, avec cette épitaphe :

Ici git Gaspar de Cambry, en son vivant seigneur de Velaines et du Bus, qui, pour le repos et le salut de son âme, a fondé en cette église deux obits annuels et tous les jeudis de chaque mois de l'an, une messe chantée du Saint-Sacrement. Si a fondé deux livres de gros par an pour un chapelain qui sera tenu de tenir école en cette paroisse, d'apprendre et escoler entre autres treize pauvres enfants qui n'auraient moyen de payer leur escolage, et les

instruire en la crainte de Dieu. Lequel trespassa le 26 mars 1617. Priez Dieu pour son âme.

Sur la table d'autel contre le chœur de l'église de Notre-Dame, à Tournay, se voyait un homme à genoux, revêtu de sa cotte d'armes ; et au pied de cette table se trouvait l'inscription suivante : « Cette table d'autel a été donnée en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, de part noble homme Jaspart de Cambry, écuyer, seigneur du Bus, fils de feu messire Gabriel de Cambry, en son vivant, chevalier, seigneur de Velaines et du Bus, etc., qui trespassa le . . . de l'an . . . Priez Dieu pour son âme. »

L'homme représenté sur cette table, portait d'azur au chevron d'or, chargé de trois aigles de sable, et accompagné de trois losanges d'or sur l'écu, timbré d'un col d'aigle de sable entre un vol palé et contrepalé d'or et d'azur.

Il épousa Marguerite de Varennes, qui portait d'azur à trois chevrons de sable, morte le 18 avril 1581 et inhumée à Saint-Quintin de Tournay, fille de Maximilien et de Marguerite de Gandt, dont trois enfants :

a. Maximilien DE CAMBRY, mort en bas âge.

b. Jean DE CAMBRY, mort sans alliance à Rome, le 16 avril 1605.

c. Gabriel DE CAMBRY, dominicain au couvent de Bois-le-Duc, mort le 3 mai 1626.

C. Florence, épousa Gilles de Chastillon.

D. Catherine, morte à Anvers, le 1er octobre 1629 et inhumée à l'église de Saint-Quintin, à Tournay, devant l'autel de Notre-Dame, épousa Nicolas de la Biche, seigneur de Loyancourt, commissaire général de la cavalerie, gouverneur du pays de Waes et de Hulst, fils de Jean, chevalier, et d'Isabeau d'Appeltern.

E. Jeanne, morte le 1er janvier 1588 et inhumée à Bruxelles, épousa, 1° François de la Motte, seigneur de Bruyelle, maître d'hôtel du prince d'Epinoy, mort à la fleur de l'âge en 1579 et inhumé à Bruxelles, fils de Jacques et de Jacqueline Vincent ; et 2° Guillaume de la Vichte, seigneur de Mooreghem, capitaine d'infanterie, mort le 5 octobre 1586, fils de Philippe, seigneur du même lieu, et de Marguerite de la Motte.

IV. MICHEL DE CAMBRY, seigneur de Moranghes, de Querieux et d'Inghem, membre de la noble confrérie des da-

moiseaux de Tournay, d'abord second prévôt, puis grand prévôt de Tournay le 20 février 1521, renonça au monde après la mort de sa femme, embrassa l'état ecclésiastique, fut official de la cour spirituelle de Tournay, chanoine de l'église cathédrale, vicaire général, mort à Tournay le 8 décembre 1554 et inhumé à l'église de Saint-Quentin; il fut le fondateur de la branche des Cambry, seigneurs de Moranghes.

Un acte du 22 février 1623 le concerne, ainsi que son père, sa mère et ses trois frères, Gervais, Jean et Guillaume. Cet acte est ainsi conçu :

A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou oiront, prévôts et jurés de la ville de Tournay, savoir faisons que le jour et date de cestes, par devant l'un de nous, prévôt, comparut en personne Michel de Cambry, licencié ès-droits, conseiller de la ville de Tournay, âgé de 64 ans, lequel a attesté et pour vérité affirmé qu'il sait, tant par tradition de ses ancêtres que par la vue qu'il a eue de plusieurs registres des consaux de Tournay et autres titres et monuments, que de Jean de Cambry et Jeanne Fournier (ledit Jean, fils de Guillaume de Cambry et de Jeanne de la Barre, famille des seigneurs de Mouscron) sont issus, entre eux, plusieurs enfants, en nombre de vingt-cinq, quinze fils et dix filles, représentés en certaine épitaphe en l'église de Saint-Quentin; quatre fils ayant laissé génération, à savoir pour aîné desdits quatre et portant pleines armes de la famille de Cambry, Michel de Cambry, allié à damoiselle Marguerite Grenut; ayant ledit Michel, en l'an 1521, au premier renouvellement de loi, qui fut fait après la réduction de cette ville sous l'obéissance de l'empereur Charles-Quint, été créé second prévôt de la ville, l'an subséquent grand prévôt d'icelle, et le troisième an, mayeur de la ville; qui après la mort de sa femme en l'an 1528, fut rendu d'église par l'enhort de l'évêque de cette ville, Eloy, qui le fit son official et chanoine; auquel état il a continué l'espace de trente ans et plus, et a en ce crédit de promovoir et avancer ses trois autres frères puinés, à savoir Gervais, Jean et Guillaume, auxdits états de grand prévôt, second prévôt et autres états principaux de ladite ville successivement. Sait aussi ledit attestant et comparant que d'icelui Michel de Cambry et de damoiselle Marguerite Grenut est issu en léal mariage Guillaume de Cambry, qui fut allié à damoiselle Jeanne du Bois, et que d'iceux est issu aussi en léal mariage Michel de Cambry, écuyer, seigneur de Moranghes, à présent encore vivant; de même sait et connait par les mêmes moyens, que

dudit Guillaume, frère puiné dudit Michel, en son vivant chevalier, seigneur de Velaines, et de damoiselle Catherine de Quarmont, est issu messire Gabriel de Cambry, aussi chevalier, seigneur du Bus, et, en son vivant, aussi prévôt de la ville, qui s'allia à damoiselle Jeanne de Sonneville, et finalement que d'icelui messire Gabriel de Cambry et Jeanne de Sonneville a été issu en léal mariage Antoine de Cambry, aussi seigneur de Velaines, allié à damoiselle Anne de Cambry, sœur du dessus nommé Michel de Cambry, seigneur de Moranghes, de sorte que les grands pères desdits Michel et Antoine de Cambry étaient deux frères germains, dont appert plus clairement par un arbre de généalogie cy-joint, aussi affirmé et attesté. En témoignage de ce, nous avons à ces présentes lettres fait mettre et appendre le scel aux causes de ladite ville et cité, qui furent faites et données le 22 février 1623.

Michel de Cambry épousa, le 2 février 1504, Marguerite de Grenut, morte le 30 janvier 1525, à l'âge de trente-sept ans, fille de Jean et de Madeleine de Nieulles, dont cinq enfants, savoir :

A. Guillaume, qui suit, V.

B. Michel DE CAMBRY, chanoine de Tournay, après avoir été marié, embrassa l'état ecclésiastique du consentement de sa femme. Mort le 30 juin 1561 et inhumé à Notre-Dame, il avait épousé Marie le Bailly, dont deux enfants :

a. Michel DE CAMBRY, conseiller de la ville de Tournay, épousa Louise de Guyon, morte le 2 novembre 1617 et inhumée à Saint-Quentin, à Tournay, dont deux enfants :

1. Pierre DE CAMBRY, chanoine de Notre-Dame, à Tournay, le 9 novembre 1635, et puis de Saint-Hermès, à Renaix, le 30 avril 1641, prébende à laquelle il renonça le 19 novembre 1671 (1).

(1) HOVERLANT, *Histoire de Tournay*, tome XXVIII, supplément, pages 175, 176, 176, s'exprime en ces termes sur ce vénérable et savant dignitaire de l'Église :

« Cette illustre famille (des Cambry) qui a donné des guerriers, des magistrats, des chanoines, des abbesses, des prieurs de communautés, a donné aussi des littérateurs et des ascétiques.

» Pierre de Cambry, chanoine de Renaix et licencié en droits, dont nous avons parlé, est auteur des ouvrages suivants :

» *OEconomiam principum*, in-12, 1636.

2. Jeanne de Cambry la Bienheureuse, religieuse à l'abbaye des Prés, puis recluse à Lille, en Flandre, sous le nom de sœur Jeanne Marie de la Présentation, morte en odeur de sainteté le 29 juillet 1639 (1).

« *Vitam (vere Mirabilem) Johannæ de Cambry, cognatæ, suæ germanæ, primæ religiosæ, ordinis sancti Augustini Tornaci, dein dictæ, Sororis Joannæ, a præsentatione reclusæ, juxta Insulas Flandrorum, et in opinione, sanctitatis defunctæ, in* 4°, *Antwerpiæ*, 1659. »

Cet ouvrage a été imprimé en français, en . . . ., et réimprimé en 1785, à Tournay, sous ce titre :

Abrégé de la vie de Jeanne de Cambry, religieuse de l'abbaye des Prés à Tournai, puis recluse à Lille en Flandre, sous le nom de sœur Jeanne Marie de la Présentation; morte en odeur de sainteté le 29 juillet 1639.

On y joint l'analyse de ses ouvrages et son oraison funèbre : Item. *Les mémoires non encore vus, du sieur Fery de Guyon, écuyer, bailly-général d'Anchin, Pecquencourt, contenant les batailles, siége de villes, rencontres, escarmouces où il s'est trouvé, tant en Afrique qu'en Europe, pour l'empereur Charles-Quint, et Philippe II, roi d'Espagne, son fils, de glorieuse mémoire*, par Pierre de Cambry, prêtre licencié ès-droits, chanoine de Renaix, son petit-fils maternel, in-8°, à Tournay, de l'imprimerie de la veuve Adrien Quinqué, à l'enseigne de Saint Pierre et Saint Paul, 1664.

Ces trois ouvrages sont assez bien écrits pour le temps, surtout le dernier, qui renferme des faits historiques précieux.

Voyez Foppens, *Biblioteca Belgica*, in-4°, tome 2, page 960, *Bruxellis*, 1739.

(1) Hoverlant, *Histoire de Tournay*, tome XXVIII, supplément, p. 178 à 181, en parle en ces termes :

« La bienheureuse Jeanne de Cambry naquit à Douai le 15 novembre 1581, de messire Michel de Cambry, premier conseiller pensionnaire de la ville de Tournay, et de noble dame Louise de Guyon, fille de Ferry de Guyon, que l'empereur Charles-Quint et Philippe II, son fils, décorèrent de plusieurs charges militaires : il mourut gouverneur de Bouchain.

» Elle se fit religieuse à l'abbaye des Prés, à Tournay, en 1604, et depuis, fut transférée, par ordre de Monseigneur l'évêque de Tournay, au couvent des Sions, dans la même ville, à cause de son attachement inviolable à l'obéissance due à son évêque, et de la prétention de l'abbesse des Prés et de ses religieuses de s'y soustraire.

» En 1621, Monseigneur l'évêque de Tournay la tira du couvent des Sions de

b. Marie, épousa Quintin de Tollenaere, élevé par les soins de Gaspar de Tollenaere, archidiacre et chanoine de l'église cathédrale de Tournay, qui lui portait une affection toute particulière.

C. Jeanne, épousa, le 25 mai 1529, Jean Barrat, fils de Rasse, seigneur de Beauregard, et de Marguerite de Steelant.

Tournay et la nomma prieure de l'hôpital de Menin, pour réformer les abus qui s'y étaient glissés et y faire renaître le bon ordre et la discipline monastique.

» Elle fut retirée de là, en 1625, par son évêque, Maximilien Vilain de Gand, qui, sur ses instantes prières, lui permit, et se chargea du soin de faire bâtir un réclusoir dans la ville de Lille, près de l'église paroissiale de Saint-André; elle y fit vœu entre ses mains d'une perpétuelle clôture avec les cérémonies usitées en pareil cas, et y décéda le 19 juillet 1639, âgée de cinquante-huit ans et six mois.

» Elle donna pendant toute sa vie l'exemple de toutes les vertus chrétiennes; son humilité, sa charité et sa piété étaient peu communes.

» On lui attribua, pendant sa vie, le don de prédiction, et, après sa mort, celui des miracles. Son corps fut d'abord inhumé à l'église de Saint-André, à Lille, proche de l'entrée du sépulcre, vers la chapelle de Saint-Jean; mais à la démolition de cette église, en juin 1784, son corps, en vertu d'une autorisation de Monseigneur l'évêque de Tournay, le prince de Salm Salm, et de messieurs du magistrat de Lille, fut transféré au mois d'avril 1785, d'abord dans le couvent des Dominicains de la ville de Lille, et, ensuite, déposé dans le couvent des religieuses dominicaines de l'Abbiette, le 3 mai suivant, dans le caveau qui est au milieu du chœur de cette église, près le sanctuaire.

» Jeanne de Cambry joignait à la piété et à l'intelligence dans le gouvernement d'une communauté, le talent d'écrire dans le genre ascétique, et ses ouvrages sont estimés. On a d'elle :

» *Petit exercice, pour pouvoir acquérir l'amour de Dieu.* — Tournay, 1620.

» *Traité de la ruine de l'amour-propre, et bâtiment de l'amour divin*, en quatre livres. — Tournay, 1627. — Réimprimé à Paris, en 1645.

» *Le flambeau mistique, ou adresse des âmes pieuses, ès secrets, et cachés sentiers de la vie intérieure.* — Tournay, 1631.

» *Traité de la réforme du mariage.* — Tournay, 1635.

» *Traité de l'excellence de la solitude.* — Tournay, 1636.

» *Lamentations de l'âme captive dans son corps mortel.* — Tournay, 1636.

» *Traité du triomphe de la Croix* (ouvrage imparfait.) »

D. Madeleine, morte en 1590, à l'âge de soixante-dix-sept ans, épousa, le 5 janvier 1550, Nicolas Liébart, conseiller du roi et puis des échevins de Tournay, mort en 1587, âgé de quatre-vingt-quatre ans, fils de Simon et de Catherine des Martins. Ils eurent vingt enfants et furent inhumés à Saint-Jacques, à Tournay, avec cette inscription :

Cy devant gisent honorable homme Monsieur Nicolas Liébart, en son vivant licencié ès-droits et conseiller des échevins de cette ville, et damoiselle Magdeleine de Cambry, son espouse, laquelle a fondé deux obits par an, à célébrer en cette église, lung le XIX de septembre et l'autre le III de juillet, et que ce chacun obit soient distribués aux pauvres pendant l'enseigne de cette paroisse une rasière de bled converti en pain et un hotteau de froment converti en miche, à distribuer aux curé et chapelains, clercq, grand fossier, dame d'autel, assistants, pauvrisseurs, distribuant lesdits pains aux pauvres et aux prochains parents descendants desdits défunts qui s'y trouveront, comme appert plus amplement par lettres d'icelles fondations, en date du XXII de septembre 1590.

E. Jacqueline, épousa : 1° Antoine Gommer, seigneur de Schoonvelde et de Flequières, fils d'Hubert et de Marguerite de le Saulx; et 2° Maximilien de la Candele, seigneur d'Herbamez, prévôt de Tournay, veuf de Françoise de Stavele et de Jeanne de la Hamayde, morte à Tournay le 12 février 1563, fille de Robert de la Hamayde, seigneur de Haudion. Maximilien de la Candele, après la mort de Jacqueline de Cambry, épousa, en quatrièmes noces, Adrienne du Mortier, fille de Jean, seigneur de Layens.

Le rameau de la branche des seigneurs de Moranghes, qui eut pour chef Michel de Cambry, conseiller de la ville de Tournay, qui épousa Louise de Guyon, portait d'azur aux trois losanges d'or, au chef de même pour brisure.

V. Guillaume de Cambry, seigneur de Moranghes, de Querieux, etc., grand-prévôt de Tournay, le 28 mars 1549, mort en 1583, épousa, le 14 janvier 1534, Jeanne du Bois, dite d'Autrive, fille de Simon et de Jacqueline du Chasteler de Moulbaix, dont six enfants, savoir :

A. Simon, qui suit, VI.

B. Michel de Cambry, seigneur de Moranghes, de Querieux, membre

de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay, en 1606, épousa: 1° Jossine de Cabilliau, dame de Vorst, veuve d'Antoine Snellaert, seigneur de la Cocquerie, fille de Pierre de Cabilliau, chevalier, et de Marie de Ghistelles; et 2° Marie de Thouars, veuve de Jean de Cambry, seigneur de Baudimont, dont une fille :

Marie, dame de Moranghes et de Querieux, morte le 12 février 1627, épousa, le 2 janvier 1626, Charles Alegambe, seigneur de Bazinghien, mort le 23 décembre 1667, âgé de soixante-dix-neuf ans, fils de Louis, grand-prévôt de Tournay, et de Livine Snouk.

C. Françoise, morte le 16 novembre 1590 et inhumée à Saint-Jacques, à Tournay, épousa, le 5 mai 1562, à l'église de Saint-Jacques, à Tournay, Jean de la Motte, fils d'Adrien, seigneur de Baraffe, et de Jeanne Madeleine d'Audion, dite Guiberchies, mort sans enfants.

D. Agnès, épousa François du Mortier, seigneur des Mottes, fils de Jean, seigneur de Loyens et de Falesgises, et d'Isabeau de la Broye.

E. Anne, épousa Antoine de Cambry, seigneur de Velaines et du Bus.

F. Madeleine, épousa Philippe de Sueur.

VI. Simon DE CAMBRY, seigneur de Moranghes, mort sans enfants, le 16 août 1600, à Tournay, et inhumé à l'église de Saint-Quentin, devant l'autel de Notre-Dame de Tongres, épousa Marie du Mortier, sœur germaine de François ci-dessus. Ils firent, en 1600, une fondation, que M. Hoverlant, *Histoire de Tournay*, tome XXVIII, supplément, page 125 et suivantes, rapporte en ces termes :

« La fondation faite en 1600, par le très-noble seigneur Simon de Cambry, seigneur de Moranghes, et dame Marie du Mortier, son épouse, située paroisse de Saint-Quentin, au réduit des Dominicains; le local donné par les fondateurs, est pour y loger six vieux hommes, dit récrans, avec leurs femmes.

» Cette fondation jouit en outre de trois petites maisons touchant le local de la fondation, qui leur donnent, les frais de réparations déduits, environ soixante-dix livres, revenu

annuel. Les pauvres doivent payer cinq livres d'entrée, qui se partagent entre les moins pourvus.

» Monsieur Érasme Pierre Hoverlant, mayeur des finances en 1662, rapporte dans son *Recueil de quelques fondations de Tournay*, que l'on nommait cette fondation « Des anciens bourgeois », et que la collation des places vacantes appartient, d'après les fondateurs, à leurs parents.

» En 1784, c'était madame la douairière, comtesse de Mouscron, qui, comme parente aux fondateurs, en était administratrice. »

IV. Gervais de Cambry, seigneur de Baudimont, membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay, en 1505, prévôt de Tournay le 20 février 1529, épousa, le 10 février 1510, Jeanne de Malinnes, dame de Wiaux et du Châtelet, fils de Jean, seigneur de Wiaux, et de Catherine Englebert, dont sept enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, V.

B. François de Cambry, écuyer, seigneur de Tinquette, conseiller des ville et cité de Tournay et Tournésis, pour le roi d'Espagne, épousa Jeanne de Flers, dame de Tinquette, fille d'Alexandre de Flers, écuyer, et de dame Flontry, son épouse, dont deux enfants :

a. Anne, dame de Tinquette, morte sans alliance, à Tournay, le 22 janvier 1619, à l'âge de soixante dix ans, et inhumée à l'église Saint-Nicaise, sous une tombe portant cette inscription :

« Cy gist demoiselle Anne de Cambry, dame de Tencquette, fille de feu monsieur François de Cambry, conseiller de Sa Majesté Catholique, des ville et cité de Tournay et Tournésis, lequel fut fils de sire Gervais, seigneur de Baudimont, en son temps, prévôst dudit Tournay, fils de Jean et de demoiselle Jeanne de Flers, vivante dame dudit Tencquette; laquelle pour l'affection toujours portée à son dit seigneur et bon père à prins sa sépulture chez lui en ce lieu. Ladite demoiselle, après avoir vescu louablement jusqu'à l'âge de 70 ans

en célibat ou virginité continuelle, et très-charitable aux pauvres, est allée de vie à trépas, le 22 de janvier 1619. Priez Dieu pour son âme. »

b. Madeleine, épousa Jean Pollet, écuyer, seigneur de Tinquette.

C. Gervais DE CAMBRY, seigneur de Corroy et du péage, membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay en 1575, épousa Marguerite du Rys, veuve d'Hermès de Farvacques, fille d'Arnoud et d'Anne Darre, dont deux enfants :

a. Gervais DE CAMBRY, seigneur du Corroy et du payage, mort sans alliance, le 9 janvier 1614.

b. Jeanne, épousa Antoine de Preys, seigneur de Beauregard, fils de Laurent et d'Anne de la Hamayde.

D. Jérôme DE CAMBRY, épousa Jeanne de Langaigne, d'origine champenoise, fille de Jean et de Marie de Chatouru, dont postérité.

E. Jacques DE CAMBRY, membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay en 1575, épousa Catherine des Martins.

F. Jeanne épousa Nicolas de Farvacques.

G. Agnès, épousa Jacques de Langaigne, frère de Jeanne, ci-dessus.

V. JEAN DE CAMBRY, seigneur de Baudimont, de Viescourt, d'Houpelines, Châtelet, etc., membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournay en 1575, prévôt de Tournay en 1572, mort le 10 octobre 1581 et inhumé à Saint-Jacques, à Tournay, sous une tombe portant cette inscription :

Ci gisent, sire Jean de Cambry, seigneur de Baudimont, Houpelines, Viescourt, Châtelet, etc., en son vivant prévôt de la ville de Tournay, lequel trépassa le 10 octobre 1581, et dame Anne du Retz, sa femme, qui finit ses jours le 3 octobre 1590.

Jean de Cambry, fils des dessus nommés, aussi en son vivant écuyer, seigneur desdits lieux, et dame Marie de Thouars, sa femme, dont le premier mourut le 2 juin 1637.

Hugues de Cambry, écuyer, seigneur desdits lieux, fils de Jean et de dame Marie de Thouars, mort le 12 décembre 1647, et aussi damoiselle Jeanne de Heydendael, sa compagne, morte le 6 février 1619.

Et Emmanuel de Cambry, écuyer, seigneur desdits lieux, fils dudit Hugues de Cambry et de Jeanne de Heydendael, trépassa le 4 octobre 1648.

Jean de Cambry, épousa en 1541, Anne du Retz, dame du

Bosquel, morte le 3 octobre 1590 et inhumée auprès de son époux, fille de Jean et d'Anne le Clercq, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, VI.

B. Anne épousa en 1586, Nicolas du Bois, conseiller du roi, à Tournay. Ils furent inhumés à Saint-Piat, à Tournay.

VI. Jean de Cambry, seigneur de Baudimont, d'Houpelines, de Viescourt, etc., fut admis très-jeune, en 1575, dans la noble confrérie des damoiseaux, à Tournay, qui comptait parmi ses membres, Jean de Cambry, seigneur de Baudimont, son père; Gervais de Cambry, seigneur de Corroy et Jacques de Cambry, ses oncles; Antoine de Cambry, seigneur de Velaines, Gaspar de Cambry, seigneur du Bus et encore d'autres parents. Mort le 2 juin 1600 et inhumé avec sa femme à Saint-Jacques, à Tournay, il avait épousé, le 25 janvier 1586, Marie de Thouars, dame de la Vigne, veuve de Jean de la Fontaine, morte le 15 juin 1637, fille de Hugues de Thouars et de Jacqueline de la Bouvrie, dite de la Salle. Elle épousa, en troisièmes noces, Michel de Cambry, seigneur de Moranghes, veuf de Jossine de Cabilliau.

Jean de Cambry, seigneur de Baudimont, eut de son mariage avec Marie de Thouars, quatre enfants, savoir :

A. Maximilien Hugues, qui suit, VII.

B. Philippe de Cambry, écuyer, épousa en juillet 1616, Catherine Bernard, fille d'André Philippe, écuyer, seigneur de Belcourt et de Gisignies, et de Barbe van der Reyne, dont deux enfants :

a. Michel François de Cambry, seigneur du Bosquel, tué devant Arras, en 1640.

b. Marie Thérèse, dame du Bosquel, épousa N. du Bois de Hoves.

B. Jean de Cambry, écuyer, seigneur de la Vigne, mort sans alliance, à Paris.

C. Maximilien de Cambry, écuyer, seigneur de Wiaux et de Calonne,

protonotaire apostolique, chanoine et écolâtre à Cassel, où il mourut le 6 juillet 1654.

VII. Hugues de Cambry, écuyer, seigneur de Baudimont, d'Houpelines, de Viescourt, de Stafflers, de la Vigne, du Châtelet, mort le 13 décembre 1647 et inhumé avec sa femme, à l'église de Saint-Jacques, à Tournay, épousa, à Saint-Jacques, le 14 janvier 1612, Jeanne de Heydendal, morte le 6 février 1619, fille unique de Tobie et de Marie Darre, dont trois enfants, savoir :

A. Jean de Cambry, écuyer, seigneur d'Houpelines, mort sans alliance à Tournay, en décembre 1637 et inhumé à Saint-Jacques.

B. Emmanuel, qui suit, VIII.

C. Marie, dame de Toufflers, de Stafflers, de Calonne et du Châtelet, morte le 6 novembre 1681 et inhumée près de son mari, à l'église de Saint-Jacques, à Tournay, épousa, à l'église de Saint-Jacques, à Tournay, le 29 juin 1634, Louis Albert Blondel, chevalier, seigneur de Beauregard, capitaine lieutenant au service de France, mort le 20 mars 1679, fils de Jean, seigneur de Beauregard, et de Marie de Bertoul.

VIII. Emmanuel de Cambry, seigneur de Baudimont, d'Houpelines, du Châtelet, de Viescourt, de la Vigne, mort le 4 octobre 1648 et inhumé à Saint-Jacques, à Tournay, dans le tombeau de sa famille, épousa, le 26 octobre 1638, Claude Julienne le Blancq, fille d'Alexandre, seigneur de Meursin, de Bailleul, et de Françoise Marie de Milan, dont deux enfants, savoir :

A. Maximilien Claude de Cambry, seigneur de Baudimont, d'Houpelines, de Viescourt, né à Tournay et baptisé à Saint-Brice, le 1er septembre 1639.

B. Alexandre François, qui suit, IX.

IX. Alexandre François de Cambry, seigneur de Baudimont d'Houpelines, de Viescourt, de la Vigne, de la Fosse, né à Tournay le 26 décembre 1641, mort le 21 décembre 1693 et inhumé à Celles, épousa, 1° à Saint-Piat, à Tournay, le 31

décembre 1668, Françoise de Bargibant, née le 21 novembre 1648, morte sans postérité le 31 octobre 1670, fille de Jean François président du Conseil à Tournay, et de Marie de Picquerie; et 2° par contrat du 5 janvier 1673, Marie Madeleine de Vulder, fille de Philippe, seigneur de Morchove, et d'Antoinette Françoise Pailly, dame du grand Châtelet et des Hayes; et 3° à l'église de Saint-Nicolas, à Tournay, le 17 mai 1692, Marie d'Isberge de Monget.

Il eut du second lit, cinq enfants, savoir :

A. Antoine François, qui suit, X.

B. Philippe Alexandre DE CAMBRY, seigneur d'Houpelines et des Hayes, mort sans alliance, premier lieutenant au régiment d'Egmont, cavalerie, au service de Sa Majesté Catholique.

C. François Joseph DE CAMBRY, seigneur de Viescourt, capitaine au régiment de Bournonville, au service d'Espagne, inhumé avec épitaphe dans l'église de Raismes, près de l'abbaye de Vicogne avait épousé Marie Catherine Philippe de Sucre, dame de Bellaing, fille de Philibert, chevalier, seigneur d'Oisy et de Froyennes, et de dame Marguerite de Paele, fille de Jean, écuyer, seigneur de Stavigers, dont quatre enfants :

a. Alexandre Joseph DE CAMBRY, seigneur de Viescourt, commandant du bataillon Royal-Wallon, au service de Sa Majesté Très-Chrétienne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né à Bellaing, près de Valenciennes, mort à Tournay, le 19 janvier, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Hoverlant, tome XXVIII, supplément, page 164, en parle ainsi : « Il avait servi avec distinction, et dans sa retraite, s'amusa beaucoup des fleurs, particulièrement des tulipes, dont il s'était acquis une rare et magnifique collection. »

b. André Joseph DE CAMBRY, écuyer, seigneur de la Fosse, capitaine au régiment Royal-Wallon, au service de Sa Majesté Catholique, mort sans alliance, le 7 mars 1747, et inhumé aux Capucins de Tournay.

c. Alexandrine Josèphe, abbesse du couvent des Urbanistes à Valenciennes, morte vers 1739.

d. Marie Michelle, morte sans alliance et inhumée à Raismes, dans la sépulture de ses parents.

D. Ignace Joseph DE CAMBRY, seigneur de la Vigne, partit pour

l'Amérique à l'âge de treize ans et ne donna plus de ses nouvelles. Hoverlant (tome XXVIII, supplément, pages 144 et 145) le mentionne en ces termes :

« Messire Ignace de Cambry, écuyer, seigneur de la Vigne, s'est expaysé à treize ans, sans qu'on ait eu de ses nouvelles ; mais, vers le commencement du XVIIIe siècle, son fils revint d'Amérique et demanda inutilement à sa parente, de Cambry, dame de Laben de Louvignies, pour se faire reconnaître issu de la maison de Cambry.

» L'on voit, en 1803, un Cambry, membre du corps législatif à Paris, que l'on croit petit-fils audit Ignace de Cambry, expaysé.

» Un autre de Cambry, préfet de l'Oise en 1805, a publié divers ouvrages très-savants sur les Celtes. Ce dernier Cambry paraît issu de la branche des Cambry restée en Champagne. »

E. Marie Philippine, morte le 21 février 1766, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, épousa, le 30 septembre 1705, Étienne François Delarue de Beempte, avocat au parlement de Tournay.

X. Antoine François de Cambry, seigneur de Baudimont, du Grand-Châtelet, d'Houpelines, de Viescourt, de la Vigne, de la Fosse, né à Tournay le 28 octobre 1673 et baptisé à Saint-Jacques, épousa, le 7 juillet 1694, à Saint-Brice, à Tournay, Anne Isabelle Thérèse de Corduan, morte le 27 mai 1710 et inhumée à Saint-Brice, fille de Jacques, seigneur d'Escaulle, conseiller au parlement de Tournay, et de Marie Jeanne d'Auby, dont huit enfants, savoir :

A. Jacques Honoré Antoine, qui suit, XI.

B. Marie Jeanne Josèphe, née à Tournay le 25 avril 1617 et baptisée à Saint-Brice.

C. Emmanuel Joseph de Cambry, seigneur de Quelon, la Vigne, etc., de la Grande et Petite Viescourt, né à Tournay le 11 mai 1707 et baptisé à Saint-Brice, mort le 13 juin 1782, à l'âge de soixante-quinze ans, épousa, à l'église de la Madeleine, à Tournay, le 3 juin 1763, Thérèse Madeleine van den Kerchove, née à Tournay le 12 mars 1740, morte le 23 décembre 1792 et inhumée à Celles-Molembaix, avec son mari, fille de Charles Norbert François, seigneur de Vanderhulst,

et d'Alexandrine Joseph de Pape, dame d'Allebast, dont il n'eut pas d'enfants.

D. Auguste Josèphe Antoinette, née à Tournay le 13 décembre 1698, épousa : 1° le 1er mai 1732, Baudouin George Grignart de la Motte, et 2° le 18 juillet 1747, Pierre François Dominique de Coqueau, seigneur de Bisselinge, fils de Louis-Pierre Alexis et de Gertrude Françoise de Schynckele, dame de Salsbourg.

E. Marie Jeanne Thérèse, née à Tournay le 2 février 1701 et baptisée à Saint-Brice, morte le 28 janvier 1744 et inhumée à Saint-Nicolas, épousa, le 13 février 1730, à Saint-Piat, à Tournay, Alexandre François de Visart, seigneur de Bury lez-Vezon et de Bury lez-Glançon, fils de Jean François, seigneur du comté de Bocarmé, et de Marie Madeleine Louise de Blois.

F. Marie Madeleine Josèphe, née à Tournay le 20 janvier 1700 et baptisée à Saint-Brice.

G. Laurent DE CAMBRY, né le 1er août 1709.

H. André Joseph DE CAMBRY, seigneur de Viescourt, capitaine aux gardes wallonnes, mort à Tournay le 7 mars 1747, à l'âge de trente-sept ans, épousa Marie Madeleine du Hu.

XI. JACQUES ANTOINE HONORÉ DE CAMBRY, seigneur de Baudimont, du Grand Châtelet, d'Houpelines, de Viescourt, de la Vigne, de la Fosse, mort le 11 juillet 1748, à l'âge de cinquante-trois ans, épousa, le 4 juin 1726, Marie Émérence de Laben de Louvignies, dame de Gaillardrie, de Maisnil et de Verdries, fille de Jean Dominique et de Marie Jeanne de Cuinghien, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Antoine Joseph, qui suit, XII.

B. Jean François Joseph DE CAMBRY, seigneur d'Houpelines, de la Vigne, des Haies, Gaillardrie, Herdries, Viescourt, etc., né à Tournay le 24 mai 1728 et baptisé à la Madeleine, épousa à Saint-Piat, le 18 septembre 1758, Marie Françoise Isabelle Thérèse Joseph de Visart, sa cousine Germaine, dame de Bitremont, née le 13 juillet 1736, fille d'Alexandre François et de Marie Jeanne Thérèse Josèphe de Cambry, dont neuf enfants :

a. Marie Adélaïde Josèphe, née le 9 juillet 1760 et baptisée à Saint-Piat, épousa, le 7 décembre 1793, Charles de Sourdeau, seigneur de Ramegnies-Chin, dont elle n'eut pas d'enfants.

b. Marie Thérèse Josèphe, née le 14 novembre 1763.

c. Marie Josèphe Julie, née le 7 janvier 1765.

d. Marie Louise Josèphe, née le 7 mars 1766.

e. Marie Bernardine Josèphe, née le 6 octobre 1767.

f. Marie Philippine Mélanie Victoire, née le 16 juin 1769, épousa le 15 août 1795, Anselme Louis Joseph Morel.

g. Marie Amélie Sylvie, née le 5 juillet 1770, épousa, le 25 septembre 1795, Denis Joseph Delwart, de Mons.

h. Marie Thérèse Hyacinte Josèphe, née le 23 juin 1771, épousa, en 1796, Léopold Cossée.

i. Marie Agathe Augustine Josèphe, née à Tournay le 19 mars 1774, épousa, le 7 septembre 1795, Alexandre Nicolas de Ferrare, seigneur de Rougneville.

C. Emmanuel Maximilien Joseph DE CAMBRY, seigneur de Gaillardrie, officier au régiment de Royal Nassau, né à Tournay le 6 juillet 1732 et baptisé à Saint-Piat, mort devant l'ennemi, en 1760, sans alliance.

D. Antoinette Françoise Josèphe DE CAMBRY, dame de l'Épinette, née à Tournay le 15 avril 1731 et baptisée à la Madeleine, morte à Tournay le 7 juillet 1792, épousa, le 4 mars 1783, Marie Joseph Charles Hubert Jean Népomucène, vicomte et marquis de Wavrin-Villers-au-Tertre, capitaine au régiment du Roi-Infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né à Béthune, mort à Tournay le 8 décembre 1820.

XII. CHARLES ANTOINE JOSEPH DE CAMBRY, seigneur de Baudimont, de Grand-Châtelet, officier au régiment Royal-Wallon, né à Tournay le 16 juillet 1727 et baptisé à la Madeleine, mort le 4 juin 1770, épousa, le 24 septembre 1750, Hippolyte Augustine Ignace de Formanoir, née le 29 septembre 1730 et morte au château du Châtelet, fille de Léon Antoine, seigneur d'Archimont, etc., et de Marie Robertine Scorion, dont deux enfants, savoir :

A. Léon Auguste Joseph, qui suit, XIII.

B. Emmanuel Antoine Joseph DE CAMBRY, écuyer, seigneur de Siracourt, du Queslon, né le 2 décembre 1732, mort le 14 juillet 1808, épousa, le 3 septembre 1793, Marie Christine Josèphe de Gomez-Diaz, née à Tournay le 3 décembre 1760, morte le 9 avril 1822, fille de Ferdinand Chrétien de Gomez-Diaz et de Marie Jeanne de la Barre, baronne de Genly, dont trois enfants, nés à Tournay :

a. Auguste Joseph DE CAMBRY de Siracourt, né le 28 mai 1794, mort à Tournay, le 13 juin 1850.

b. Henri Philippe Joseph, né le 19 novembre 1797, mort le 20 novembre 1798.

c. Louise Aimée Rose Josèphe, née le 24 décembre 1800.

XIII. LÉON AUGUSTE JOSEPH DE CAMBRY, écuyer, seigneur de Beaudimont, du Grand Châtelet, etc., officier au régiment Royal-Wallon, né au Châtelet le 1er juillet 1751, mort le 16 février 1815, épousa à Saint-Nicolas, à Tournay, le 31 janvier 1775, Anne Catherine Constance de la Vielleuse de l'Hore, née à Lessines le 24 avril 1748, morte le 12 avril 1784, fille de Georges Louis, seigneur de l'Hore, et de Marie-Thérèse de Brabant, dont trois enfants, savoir :

A. Joséphine Constance, née le 27 mars 1777, morte le 11 mai 1858, au château de Molembaix, épousa, le 21 juin 1802, Félix François Joseph de Formanoir, seigneur de la Cazerie, né en 1773, mort au château de Caserie, le 26 août 1832 et inhumé à Celles, fils de Jean Henri Bernard, mayeur des finances à Tournay, et de Cicercule Thérèse Josèphe de Gouay.

B. Philippe François Joseph, qui suit, XIV.

C. Cécile Henriette Albertine, née le 9 avril 1784, épousa, le 9 novembre 1813, Albert la Haise d'Archimont.

XIV. PHILIPPE FRANÇOIS JOSEPH DE CAMBRY DE BAUDIMONT, écuyer, seigneur de Baudimont, de Grand-Châtelet, etc., né le 29 avril 1782, mort le 15 février 1824, épousa, à Tournay, le 3 juin 1807, Thérèse Victoire de la Roche-Chabrière, née à Valenciennes le 6 janvier 1783, fille de Gaspard Gabriel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieute-

nant-colonel au régiment Royal-Infanterie, puis lieutenant. pour le roi, de Vienne, en Dauphiné, lieutenant des maréchaux de France, etc., et de Thérèse Joséphine Philippine le Boucq de Beaudignies.

M. Hoverlant, tome XXVIII, supplément, pages 171 et 172, donne sur la belle famille de la Roche-Chabrière des renseignements d'un puissant intérêt. Les voici :

« Thérèse Victoire de la Roche-Chabrière, épouse de messire Philippe de Cambry, en juin 1807, est fille de feu messire Gaspard Gabriel de la Roche-Chabrière, lieutenant-colonel au régiment Royal-Infanterie, lieutenant, pour le roi, de la ville de Vienne, en Dauphiné, et, en survivance, de celle de Maubeuge, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de messeigneurs les maréchaux de France, d'une famille des plus nobles et illustres du Dauphiné, et qui y figurait au premier rang de la noblesse de cette province dès 1284, qui a donné des commandeurs de l'ordre de Malte, avec preuves de noblesse en forme régulière, des présidents de la chambre des comptes, des colonels, etc.

» Une Justine de la Roche-Chabrière, épousa Joffroi de Colignon, seigneur de la Peirint, fils du chancelier du royaume de Navarre, et qui remercia Henri IV de l'offre qu'il lui fit de la place de grand chancelier de France.

» Voyez l'*Histoire du Dauphiné*, par M. de Vabonois, édition de 1721, in folio, tome 1er, collection deux, page 207.

» Ils portent le nom de la Roche avec celui de Chabrière, parce que dame Renée Isabeau de la Roche, fille unique de ce nom et branche, épousa le seigneur de la Chabrière, dont est issue demoiselle Thérèse, épouse de messire Philippe de Cambry, dont nous parlons.

» Les la Roche-Chabrière portent d'azur à deux fasces, ondées d'argent. »

Philippe François Joseph de Cambry de Baudimont, eut de Thérèse Victoire de la Roche-Chabrière, neuf enfants, savoir :

A. Adolphe Victor DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 14 mars 1808, mort le 11 juillet 1809.

B. Albéric Réné Joseph, qui suit, XV.

C. Emile André Ghislain Joseph de CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 30 novembre 1810, mort au château d'Helchin, le 18 janvier 1861, épousa, le 29 février 1832, Eugénie Ferdinande Josèphe le Vaillant, née le 10 mars 1810, fille d'Auguste le Vaillant d'Helchin, et d'Adelaïde de Formanoir dont une fille :

Mélithe Thérèse Josèphe, née à Helchin, le 7 janvier 1833 épousa, le 6 octobre 1859, à Helchin, Adolphe, vicomte de Bissy, dont quatre enfants.

D. Edouard François Joseph Ghislain DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 14 décembre 1812, épousa, le 12 mai 1841, Marie Adèle Houzeau de Milleville, morte à Tournay le 29 avril 1848, à l'âge de vingt-six ans, fille de Jean-Baptiste Ghislain Joseph et de Flore, baronne de Malingreau d'Hambize, dont quatre enfants :

a. Victor Joseph Ghislain Jean DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 18 septembre 1842.

b. Valérie Marie Flore Ghislaine, née le 27 mars 1844.

c. Odile Marie Pauline Emilie Ghislaine, née le 6 juin 1845.

d Paul Prosper Joseph Ghislain DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 27 septembre 1846.

E. Prosper Ghislain Joseph DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 18 septembre 1814, épousa, le 8 janvier 1840, Félicité la Haise d'Archimont, dite de Fontenelle, dont cinq enfants :

a. Amédée Victor DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 25 novembre 1840, mort le 27 décembre 1840.

b. Joseph Jean Henri Marie Ghislain DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 24 janvier 1842.

c. Marie Philippine Joséphine Ghislaine, née le 6 janvier 1844.

d. Jeanne Victoire Joséphine Ghislaine, née le 23 octobre 1845.

e. Pauline Joséphine Marie Ghislaine, née le 23 décembre 1848.

F. Mélithe Marie Désirée Josèphe, née le 30 mars 1816, morte en octobre suivant.

G. Eugénie, Mélanie Ghislaine Josèphe, née le 9 septembre 1817, religieuse au Sacré-Cœur, à Jette-Saint-Pierre, lez-Bruxelles en janvier 1840.

H. Constance Ghislaine Josèphe, née à Tournay, le 17 mai 1820, morte le 12 janvier 1827.

I. Auguste Henri Ghislain Joseph DE CAMBRY DE BAUDIMONT né le 21 avril 1823, mort le 19 mai 1824.

XV. ALBÉRIC RENÉ JOSEPH DE CAMBRY DE BAUDIMONT, chef de nom et d'armes de sa famille, né le 12 juin 1809, épousa à Reeth, près de Malines, le 31 janvier 1837, Joséphine van den Branden-de Reeth, née le 28 janvier 1808, fille de Jean Henri Pierre, chevalier, seigneur de Reeth, sous-préfet de l'arrondissement de Malines, sous l'empire Français, et de Marie Josèphe Ernestine, baronne de Veyder-Malberg, dont six enfants, savoir :

A. Albert Joseph Émile Ghislain DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 17 avril 1838.

B. Félix Victor Joseph Ghislain DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 29 janvier 1840.

C. Eulalie Pauline Joséphine Ghislaine, née le 14 décembre 1841.

D. Caroline Eugénie Joséphine Ghislaine Jeanne, née le 20 février 1843.

E. Mathilde Jeanne Marie Joséphine Ghislaine, née le 17 octobre 1844, morte le 17 février 1857.

F. Eugène Gaspard Raphaël Marie Ghislain DE CAMBRY DE BAUDIMONT, né le 4 avril 1846.

CAMUSEL.

ECARTELÉ : au premier et au quatrième, de gueules, à l'étoile à douze rais d'or, qui est Camusel ; au deuxième et au troisième, d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, qui est van Liesvelt. Sommé d'un heaume d'argent grillé, colleté, liseré et couronné d'or, fourré d'azur. LAMBREQUINS : de gueules et d'or. CIMIER : le lion de l'écu issant entre deux vols, à dextre de gueules et à sénestre d'or. DEVISE : **Robur ab astris** (d'argent sur azur).

Cette famille brabançonne, originaire de la Lorraine, fut enregistrée parmi les familles nobles des Pays-Bas, dans les registres de la chambre héraldique de Bruxelles, le 9 mars 1711, par Richard de Grez, écuyer, roi et héraut d'armes ordinaire de Sa Majesté Catholique.

I. JEAN CAMUSEL, écuyer, épousa, en 1490, N. de Zoete, dont quatre enfants, savoir :

A. Gaspar CAMUSEL, capitaine d'infanterie wallonne, mort au château de Tournay en 1528.

B. Jean, qui suit, II.

C. Charles CAMUSEL, sans alliance.

D. Claire, sans alliance.

II. JEAN CAMUSEL, épousa Isabelle van Habbaut, dont trois enfants, savoir :

A. Jean CAMUSEL, prêtre, mort à Liége en 1508.

B. Catherine, épousa don Pedro Roman, capitaine d'infanterie espagnole.

C. Gaspar Charles, qui suit, III.

III. Gaspar Charles Camusel, épousa Catherine van Liesvelt, dont quatre enfants, savoir :

A. Isabelle, sans alliance.

B. Jacques, qui suit, IV.

C. Melchior Camusel, avocat au conseil de Mons, épousa N. Peeters.

D. Claire, épousa Jean van Delft, lieutenant-colonel au service d'Espagne.

IV. Jacques Camusel, épousa, en 1580, Claire van Delft, dont cinq enfants, entre autres Didier, qui suit, V.

V. Didier Camusel, gentilhomme du duc Charles de Lorraine, épousa Marie van der Tommen, dont trois enfants, savoir :

A. Charles Philippe, qui suit, VI.

B. Herman Camusel, seigneur de Grand-Reny et de Boutni, écuyer du marquis de Trélon, épousa : 1° N. Gossuart et 2° N. Celiers. Il fonda, du premier lit, la branche des seigneurs d'Ockeghem, dont le dernier hoir mâle, Ferdinand Léonard Camusel, seigneur d'Ockeghem, officier au régiment de Murray, né le 25 février 1749, fut tué en Bohême, à la bataille d'Habelswert, le 18 février 1779.

D'autres membres de cette branche se distinguèrent dans la carrière des armes et contractèrent de belles alliances.

C. André Camusel, major des villes d'Avesne, de Bergues et d'Ypres.

V. Charles Philippe Camusel, bourgmestre de la ville et franchise de Braine-l'Alleud, mort en 1646, épousa Marguerite Amandeau, dont deux enfants, savoir :

A. Maximilien Camusel, épousa Catherine Genins, dont cinq enfants :

a. Henri Maximilien Camusel, mort sans alliance.

b. Charles Ignace Camusel, mort sans alliance.

c. Isabelle Thérèse, *d*. Jeanne Catherine et *e*. Marie Éléonore, religieuses.

B. Henri, qui suit, VII.

VII. Henri Camusel, mort le 24 décembre 1724, épousa Marie Jonart, dont cinq enfants, savoir :

A. Augustin, qui suit, VIII.

B. Élisabeth, morte à Bruxelles le 16 mars 1759, et enterrée à l'église de la Chapelle, épousa Charles Claude de Ghennart.

C. Henri Camusel, capitaine d'infanterie wallonne au service d'Espagne, mort le 14 mars 1757, épousa Marie Barbe de Lettre.

D. Louise Augustine, épousa Chrétien Gaspar Marquilly, capitaine de la garde du duc de Bavière, au service d'Espagne.

E. Charles Philippe Camusel, intendant du marquis de Deynze, mort en 1745.

VIII. Augustin Camusel, mort le 25 septembre 1748 et inhumé avec sa femme à l'église des Saints Michel et Gudule, à Bruxelles, épousa, le 15 décembre 1669, Marguerite Driessens, née à Bruxelles le 5 octobre 1669, morte à Bruxelles le 24 février 1738, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Joseph Camusel, licencié ès droits, chanoine de Sainte-Gudule, à Bruxelles, mort le 6 avril 1734.

B. François Joseph Camusel, conseiller médecin de l'archiduchesse Marie Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, né le 19 avril 1704, mort le 10 mars 1753, épousa en septembre 1738, Catherine Joséphine Remy, née le 2 septembre 1704, morte le 11 avril 1784, dont cinq enfants :

a. Augustin Louis Joseph Camusel, seigneur de Rieput, major de la bourgeoisie, chef mayeur de la Mairie d'Assche, admis au lignage de Caudenberg le 13 juin 1763, mort à son château d'Elinghen, le 11 novembre 1802, épousa, le 13 juin 1778, Jeanne Marie Thérèse de Broeyer, veuve de Jean Baptiste François Scheire, née à Bruxelles le 26 novembre 1740, morte sans enfants, à Elinghen, le 4 septembre 1793.

b. Louis Camusel, mort en 1741.

c. Catherine Josèphe Ghislaine, morte sans alliance, le 5 juillet 1767.

d. Madeleine, morte sans alliance.

e. Thérèse Louise Ghislaine, née le 2 mars 1746, morte le 30 juin 1801, à Atzgersdorf, en Autriche, épousa, le 6 juin 1786, Joseph Ernest de Faust de Lantspring, auditeur de la chambre des comptes.

C. Jean Augustin, qui suit, IX.

D. Marie Catherine Joséphine, née le 2 mars 1717, morte à Anderlecht le 12 avril 1780, épousa, le 15 janvier 1741, Guillaume de Chentinnes, conseiller de la cour suprême de l'ordre Teutonique, mort le 27 mai 1762.

E. Anne Thérèse, née le 26 février 1713, morte le 29 novembre 1752, épousa, le 24 juin 1746, Louis Joseph de Bourgogne, secrétaire de la légation du prince-évêque de Liége, mort à Bruxelles le 5 frimaire an X.

IX. Jean Augustin Camusel, admis au lignage de Caudenberg, à Bruxelles, le 13 juin 1763, né le 24 février 1708, mort à Bruxelles le 1er avril 1802, épousa, le 8 octobre 1743, Jeanne Marie Joséphine Mosselman, née le 2 novembre 1720, morte à Bruxelles le 24 avril 1788, dont quatre enfants, savoir :

A. Augustin Louis Camusel, official de la ville de Bruxelles, né à Bruxelles le 18 juin 1745, mort à Bruxelles le 15 mai 1812, épousa, en 1802, Barbe Cécile de Neck.

B. Jeanne Catherine, née le 28 novembre 1746, morte le 30 juillet 1811, épousa le 14 thermidor an VI, à Bruxelles, Michel Jean Holtz, archer de la garde noble, né à Bruxelles le 28 janvier 1758, mort à Bruxelles le 25 février 1820.

C. François Louis, qui suit, X.

D. Jeanne Catherine, née le 23 octobre 1758, morte à Bruxelles le 31 octobre 1828, épousa, à Bruxelles, le 23 juin 1789, Jean Paul de Chentinnes, avocat à la cour souveraine de Brabant, né à Pellaines le 25 octobre 1743, mort à Bruxelles le 16 août 1808.

X. François Louis Camusel, licencié ès droits à Louvain le 30 avril 1774, avocat à la cour souveraine de Brabant, admis au lignage de Caudenberg le 13 juin 1778, capitaine de la garde bourgeoise de Bruxelles en 1790, membre de la municipalité de Bruxelles le 17 frimaire an IV, receveur des domaines à Diest, sous le gouvernement des Pays-Bas, né à Bruxelles le 17 novembre 1750, mort à Diest le 23 fé-

vrier 1820, épousa, le 30 mars 1799, Marie Thérèse Jeanne Cuerens, née à Bruxelles le 3 mars 1780, morte à Molenbeek-Saint-Jean, le 18 octobre 1745, dont quatre enfants, savoir :

A. Augustin Jean Ghislain CAMUSEL, né le 27 décembre 1799, mort le 29 décembre 1813.

B. Hyacinthe Augustin Ghislain, qui suit, XI.

C. François Louis Pierre CAMUSEL, né le 8 février 1805.

D. Jeanne Ursule, née le 7 novembre 1811, épousa Henri Joseph de Turck, né en 1798.

XI. HYACINTHE AUGUSTIN GHISLAIN CAMUSEL, né le 20 mars 1801, conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean.

CARDON.

De gueules : à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de sable et accompagnée de trois fleurs de lis d'or. Cimier : un canard sauvage essorant.

Cette famille fut anoblie par lettres patentes du 15 juillet 1698. Nous reviendrons sur sa généalogie.

CARPENTIER.

Coupé : d'azur sur sinople, au caducée d'or allé d'argent bronchant sur le tout. Cimier le caducée de l'écu entre deux plumes, l'une d'azur, l'autre de sinople.
Devise : **Dios y el Rey**.

Cette famille est originaire de Dunkerque.

I. Alexandre Carpentier, épousa Jeanne Naetens, dont un fils, Nicolas, qui suit, II.

II. Nicolas Carpentier, anobli dans sa personne et dans sa race par l'impératrice Marie Thérèse, le 8 juillet 1747, commandant, par lettres patentes de Charles VI, du premier vaisseau de la Compagnie d'Ostende, envoyé en Chine en 1723, intendant de la marine de tous les ports et côtes de la Toscane et chef directeur du commerce du grand-duché, sous l'empereur François Ier, établi à Ostende après le départ du grand-duc de Toscane, bourgmestre de la ville et du port d'Ostende, commissaire général de l'armée anglaise, après la prise d'Ostende par les Français, en 1745, mort à Aix-la-Chapelle le 16 août 1747, et inhumé dans le chœur de l'église du Finisterre, à Bruxelles, épousa, à Dunkerque, Marie Madeleine Baeteman, dame de Regelsbrugge, sous Nieuwkerke, morte à Bruxelles, le 22 janvier 1787, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, dont six enfants, savoir :

A. Corneille Carpentier, échevin de la Keure, à Gand, depuis 1754, trésorier général de la province de Flandre, par lettres patentes, né à Dunkerque le 4 juillet 1716, mort en émigration à Munster, en

1799, épousa, à Ostende, le 20 juin 1744, Isabelle Claire Jeanne Catherine O'Regan, dite Roy, morte à son château, à Melle, le 20 septembre 1776, et inhumée à l'église de Notre-Dame, à Gand, fille de Thomas, gentilhomme irlandais, et d'Isabelle de Duenas, dont quatre enfants :

a. Nicolas Michel CARPENTIER, lieutenant au régiment de Stampach, mort à Mons le 4 mars 1767, à l'âge de vingt-et-un ans.

b. Thomas Corneille CARPENTIER, lieutenant au régiment de Stampach, puis aux gardes nobles de l'empereur, à Vienne, en 1769, capitaine propriétaire d'une compagnie du régiment de Saint-Ignon, trésorier de la ville de Gand, épousa, à Audenarde, le 15 octobre 1791, Marie Schepers, fille de Pierre François et d'Isabelle Rose Blondeel, dont un fils :

Alexandre Corneille CARPENTIER, né à Gand le 16 juillet 1792.

c. Isabelle Marie Colette, née à Gand le 21 mai 1750, morte à Sempst, près de Malines, épousa, le 23 septembre 1770, Jacques Henri, baron de Lunden, colonel au régiment de Los-Rios, dit alors Clerfayt, créé baron de son nom le 5 mai 1781, né à Anvers le 25 mai 1751, mort à Sempst, fils de Jean François Michel et de Marie Isabelle Françoise de Claessens.

d. François Henri CARPENTIER, premier major du régiment de Clerfayt en 1791, né à Gand le 1er décembre 1751, mort à Gand le 13 décembre 1800, épousa à Tournay, le 24 janvier 1792, Marie Thérèse Louise Cornélie Colette, baronne de Lunden, sa nièce, femme en secondes noces de François Nicolas Lunden, fille de Jacques Henri, baron de Lunden, et d'Isabelle Marie Colette Carpentier, ci-dessus, née à Gand le 30 décembre 1771, morte à Bruxelles, le 11 avril 1846, dont trois enfants :

1. Louise Marie Josèphe, née à Dusseldorf, le 5 janvier 1793, morte à Bruxelles, épousa, le 17 novembre 1818, à Bruxelles, S. Nollé, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles.

2. Sabine Eugénie, née à Gand le 30 juillet 1796, morte à Bruxelles le 25 juillet 1859, avait épousé Michel de Page.

3. Eugénie Thérèse, née à Gand le 28 janvier 1798, morte sans alliance le 30 novembre 1842.

B. Nicolas CARPENTIER, échevin d'Alost en 1766 et député des deux villes et pays d'Alost, épousa, à Bruxelles, le 17 décembre 1747, Marie Henriette Charlotte Philippine Lion, née à Bruxelles, morte à Regelsbrugge le 12 janvier 1782, à l'âge de cinquante et un ans, fille de Jean, conseiller pensionnaire de Bruxelles, et de Christine de Brun, dont onze enfants :

a. Jean Nicolas CARPENTIER, né à Bruxelles le 12 juin 1749, mort sans alliance, à Madrid, le 30 novembre 1791, servit dans les gardes wallonnes, en Espagne.

b. Henriette Christine Françoise, née le 29 avril 1751.

c. François Joseph George CARPENTIER, né le 26 juillet 1753.

d. Joseph Marie Thérèse CARPENTIER, chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, né le 18 février 1755, mort à Neuss le 26 décembre 1837, au service de l'électeur palatin, épousa, en 1781, à Neus, près de Dusseldorf, N. Lenders.

e. Thérèse Marie Rose, née le 7 juillet 1757.

f. Philippe Chrétien CARPENTIER, né le 23 février 1758.

g. Marie Léonore Julie, née le 15 août 1760.

h. Jean Baptiste Marie CARPENTIER, né le 1er janvier 1762, mort en octobre 1783, sur la Côte d'Or, en Afrique.

i. Charles Nicolas Henri CARPENTIER, né à Regelsbrugge, épousa, à Termonde, le 29 décembre 1795, Thérèse van Grootven, fille de Jean François, conseiller pensionnaire du pays de Termonde, et de Thérèse Verspecht, dont postérité.

j. Louise Josèphe, née à Alost, le 3 janvier 1766, morte à Oordeghem le 27 mai 1838, épousa, à Alost, le 31 janvier 1792, Jean Martin Diericx, chevalier, grand bailli de Sotteghem, fils unique de Josse Alexandre, chevalier, et d'Anne Charlotte de Brauwer.

k. Reine Adélaïde, née le 7 juillet 1768.

C. Marie Madeleine, morte à Anvers le 6 janvier 1773, à l'âge de quarante-huit ans, épousa : 1° à Bruxelles, le 6 janvier 1748, Robert Joseph Hellin, né à Tournay le 14 juillet 1719, mort à Bruxelles le 14 décembre 1751 et inhumé à l'église du Finisterre; et 2°, par contrat du 24 novembre 1752, Pierre François Gilbert van Schorel, premier bourgmestre de la ville d'Anvers, veuf d'Anne Marie Françoise de Clèves, morte le 23 mars 1752, né le 4 avril 1716, mort à Anvers le 16 janvier 1778, fils de Gilbert et de Jeanne Catherine van der Voort.

D. Marie Anne, morte à Bruxelles le 16 décembre 1797, épousa, à l'église du Finisterre, à Bruxelles, le 16 septembre 1748, Noé François Hellin, né le 23 septembre 1721, mort à Bruxelles le 16 août 1750.

E. François Alexandre Jean CARPENTIER, épousa à l'église de Sainte-Catherine, à Bruxelles, en juillet 1753, N. Eeman.

F. Alexandre Jean, qui suit, III.

III. Alexandre Jean Carpentier, seigneur d'Heiligenrode, épousa, le 21 juillet 1753, à Anvers, Thérèse Josèphe Norbertine Goris, fille de Norbert Alexandre et de Marie Josèphe Wittebol, dont quatre enfants, savoir :

A. Norbert Alexandre Joseph, qui suit, IV.

B. Jeanne Françoise Cornélie, née le 25 mai 1756, morte à Capelle le 7 février 1842, épousa, le 2 mai 1781, Pierre Joseph Anselme Werbrouck, fils de Joseph François Richard et de Catherine Grigis.

C. Charlotte Thérèse Josèphe Françoise, née le 16 janvier 1768, épousa, à Deurne, le 28 août 1787, Joseph François Englebert Werbrouck, frère aîné du précédent.

D. François Henri Joseph Carpentier, mort à Anvers le 17 juin 1843, à l'âge de quatre-vingt un ans, épousa : 1° Joséphine Charlotte Colette Eerkens, et 2° N. Werbrouck.

Il eut du premier lit une fille :

Marie Émilie Charlotte, née à Anvers le 30 avril 1798, morte à Anvers le 28 décembre 1856.

IV. Norbert Alexandre Joseph Carpentier, né à Anvers le 10 octobre 1754, mort à Vilvorde le 15 octobre 1831 et inhumé à Capelle, aumônier d'Anvers le 4 décembre 1778, épousa, à Anvers, le 26 janvier 1777, Thérèse Josèphe Charlé, née à Amsterdam en 1755, morte à Anvers le 14 novembre 1807 et inhumée à Capelle, fille de Pierre François et de Cornélie Marie Clumper, dont cinq enfants, nés à Anvers, savoir :

A. Alexandre Norbert Joseph, qui suit, V.

B. Paul Joseph Norbert Carpentier, né le 6 octobre 1778, mort à Anvers le 27 novembre 1829, épousa, à Anvers, le 12 juillet 1806, Constance Caroline van Eersel, morte à Anvers le 15 décembre 1810 et inhumée à Wilryck, fille de Gérard Henri et de Jeanne Marie Françoise Joséphine van Schorel, dont trois enfants, nés à Anvers, entre autres :

Jules Norbert Laurent Carpentier, né le 1er août 1809, épousa, à Anvers, le 27 juin 1848, Rose Charlotte Scholastique Schell, née à Anvers, le 25 avril 1824,

morte le 8 décembre 1853, à Anvers, fille de Gabriel Louis et de Marie Marguerite Josèphe Sorgosa.

C. Rosalie Marie Joséphine, née le 23 septembre 1779, morte à a Haye le 26 août 1826, et inhumée à Capelle, épousa, le 17 janvier 1809, Roche Jean Antoine Cenie, consul des Pays-Bas à Anvers, né le 17 janvier 1777.

D. Joseph CARPENTIER, né le 30 janvier 1781, mort le même jour.

E. Édouard Godefroid Joseph CARPENTIER, né le 26 décembre 1784, épousa Marie Quinthaert, d'Anvers, fille de Jean et d'Isabelle Renders, dont quatre enfants, nés à Bruxelles :

a. Édouard CARPENTIER, né le 27 août 1818.

b. Amélie, née le 8 octobre 1822.

c François CARPENTIER, né le 1er janvier 1827 et mort en avril suivant.

d. Caroline Marie Christine Amélie, née le 8 août 1830.

V. ALEXANDRE NORBERT JEAN CARPENTIER, né à Anvers le 9 octobre 1777, juge de paix d'Anvers, épousa, à Anvers, le 25 janvier 1803, Thérèse Angélique Antoinette de Broeta, née le 1er septembre 1783, morte à Duffel le 27 avril 1861, fille de Joseph Guillaume et de Jeanne Muytinckx, dont quatre enfants, nés à Anvers, savoir :

A. Thérèse Caroline Josèphe, née le 17 janvier 1804, religieuse.

B. Joseph Alexandre Norbert, qui suit, IV.

C. Adeline, née le 2 février 1808, morte le même jour.

D. Marie Louise Alexandrine, née le 25 septembre 1811, épousa, à Anvers, le 4 mai 1843, John François Cobb.

XI. JOSEPH ALEXANDRE NORBERT CARPENTIER, né le 15 juillet 1805, épousa, à Ixelles, le 12 août 1841, Pétronille Coché, fille de Jean et de Thérèse Mommens.

CARTIER.

D'ARGENT à dix losanges d'azur posées 3, 3, 3, 1, avec deux lions au naturel pour supports.

La famille de Cartier, dite autrefois de Forvie, est issue des chevaliers de Quartier, qui florissaient à Liége au XIVe siècle. Leur origine est très-ancienne, trop reculée même pour qu'il soit permis de lui attribuer une date certaine, car les premiers du nom, qui apparaissent dans l'histoire, étaient revêtus de titres, de charges, de dignités, et avaient contracté des alliances qui témoignaient déjà d'une vieille et illustre extraction. Des généalogistes modernes lui attribuent une origine commune avec les maisons gasconnes, bretonnes et normandes DE CARTIER et avec les CARTER, qui occupent une place distinguée dans le pearage anglais. Les Cartier de Belgique, sans toutefois la repousser d'une manière absolue, n'admettent point cette hypothèse, sur laquelle ils ne possèdent d'ailleurs ni preuves ni données. Ils objectent que de tout temps ils ont appartenu à la foi catholique, tandis que les Cartier de France, descendant de l'illustre Jacques Cartier, anobli par Louis XI et à qui on doit la découverte du Canada en 1534, ont embrassé le parti de la réforme, et que l'établissement du protestantisme ne remonte pas à une époque assez éloignée, pour qu'une séparation entre plusieurs branches de la famille, provoquée par

un dissentiment religieux, n'eût laissé aucune trace dans ses archives ou dans ses traditions. Les Anglais et les Bretons du même nom ont peut-être une souche commune, mais il n'est point vraisemblable, selon nous, qu'ils eussent la moindre analogie avec leurs homonymes de la maison de Belgique.

Ceux-ci, quoiqu'il en soit, n'ont pas à emprunter dans une similitude de nom, dans des présomptions de parenté, des titres de noblesse et de gloire. Ils doivent tout à eux-mêmes. A Liége, leur patrie, ils occupèrent souvent, de 1366 à 1768, la charge éminente de bourgmestre, tantôt nommés par l'autorité souveraine du prince-évêque, tantôt élus par le suffrage de la commune. Libert de Quartier fut bourgmestre en 1366, Jean Arnould de Cartier en 1702 et 1715, Louis Joseph de Cartier en 1722 et 1739, Jean Louis de Cartier en 1723 et 1729, François Denis de Cartier en 1753, Pierre Robert de Cartier en 1768.

Il est utile de faire remarquer dès à présent que Jean Arnould de Cartier et Louis Joseph de Cartier appartiennent à deux branches différentes : le premier à celle des Cartier de Flémal, le second à celle des Cartier de Marchiennes.

Les généalogistes anciens, qui se sont le plus spécialement occupés de la maison de Cartier, sont Loyens et Ophoven. Loyens, dans son *Recueil héraldique des bourgmestres de la cité de Liége*, s'exprime en ces termes :

« Le premier de cette famille qui s'est venu établir dans Liége en qualité de parlier, l'an 1585, se nommait Johan de Quartier. Il avait épousé Barbe du Château, fille de Louis du Château, commissaire de la cité de Liége, l'an 1580, d'où descend le bourgmestre de Cartier. Ce Johan de Quartier était fils de Libert de Quartier, de Flémal, et de Gertrude Hamelot, de Flémal-Haute, près de Goffon, comme il appert par convenances réalisées aux échevins de Liége le 7 mai

1545. Libert de Quartier, de Flémal, naquit d'un autre Johan de Quartier, dit de Fourvie, et de Marie de Comheere, fille de Colette Comheere de Cuxhan, ou Souxhon, de Flémal, comme se prouve par un relief fait à la cour féodale de Liége de l'an 1503, par lequel il releva tous les biens que son père avait relevés l'an 1461, ce qui se vérifie aussi par un document de l'an 1483, de même que par les actes des ans 1504, 1507 et 1508. Il est nommé dans les uns fils de Libert de Quartier de Fourvie, et dans les autres fils de Libert Fourvie de Quartier, manant à Flémal. Ce Johan de Fourvie, dont nous venons de parler, était fils de Libert de Fourvie et de Maroie, fille unique de Libert de Quartier, comme il conste par convenances de mariages du 28 juillet, dit Fenalmois, de l'an 1427, est le même dont parle Hemricourt aux feuillets 156, 172 et 229. Il est donc à remarquer par les documents mentionnés et quantité d'autres, qu'il serait trop long de rapporter ici que, depuis plusieurs siècles, la famille a indistinctement porté tantôt le nom de Quartier et tantôt celui de Fourvie. — Elle a cependant par après abandonné le nom de Fourvie, dont elle a conservé l'écusson jusqu'à ces jours avec le nom de Quartier, dont la lettre initiale est aujourd'hui un C, et cela seulement depuis un peu plus de soixante ans; car anciennement ce nom s'écrivait par un Q, comme se voit à la magistrature de Libert de Quartier, de l'an 1366. Il est vrai que l'écusson de Quartier est différent de celui de Fourvie; mais ce changement de nom et cette différence des armes n'empêchent pas que ces deux familles ne soient la même, ce qui s'est encore vu dans plusieurs autres. »

« Messire Libier de Quartier, chevalier, » dit encore Loyens dans le même ouvrage, « maître à temps de la cité de Liége en 1366, portait alors les armes de Dammartin de Beaurieux, qui sont d'argent à cinq barres d'azur, un lion couronné grimpant de gueules, sur le tout. Libier de Quar-

tier est fils de Libier de Quartier, dit le Blez, et d'une fille de la maison de Beaurieux. Ce Libier était bailli et mambour de la cathédrale de Liége en 1357 et 1360. Il épousa Ide, fille de messire Baudouin de Hollogne, chevalier et échevin de Liége. Il n'est sorti de ce mariage qu'une fille unique, nommée Ide de Quartier, qui épousa Arnoud Dewez, fils d'Arnoud, échevin, et de Marie de Wihogne. Ce maître est enterré dans l'église paroissiale de Saint-Etienne avec son épouse, à l'entrée du chœur, où il est représenté en chevalier avec l'écusson de ses armes sur la cuisse et quatre quartiers gravés au-dessus de la tête. L'épitaphe de cette pierre sépulcrale est conçue en ces termes :

» Chy giest monseigneur Libier de Quartier, fils de Libier, voué de Quartier, jadit mestre de la cité de Liége, ki trespassat l'an MCCCLXXV, le jour de. . . . Chy giest d^elle^ Ide, fille de Baudouin de Hollogne, eskevin de Liége, ki trespassat l'an MCCC. . . .

» On voit encore aujourd'hui à Grivenée l'épitaphe sépulcrale d'Arnoud Dewez, échevin, et de Marie de Wihogne, son épouse, avec celle de cette unique héritière qui eut Arnoud, leur fils, pour époux, dont nous venons de parler. Il est représenté en armure avec blason. Voici l'extrait de ces épitaphes :

» Chy giest Ernould Dewez, eskevin jadit, ki trespassat l'an 1413, le 17e jour de décembre.

» Chy giest d^elle^ Maroie de Wihogne, sa femme jadit, ki trespassat. . . .

» Chy giest d^elle^ Ide de Quartier, femme jadit Ernould Dewez, ki trespassat. . . .

» Il se prouve par le registre de la cour des Tenans de Saint-Pierre, qui commence l'an 1370, qu'Ernould Dewez, dont nous parlons, vient relever deux tierces parties de la maison et assise qui fut à Libier de Quartier, séant à la rue Saint-Laurent, de l'an 1409, le 11 de décembre. Le dernier des Quartier de la branche des Wihogne est inhumé aux

frères Croisiers sous sa propre sépulture, où il est représenté en armure avec cette épitaphe :

» Ici gist Libier Wihogne, dit de Quartier, ki trespassat l'an 1465, ce cinquième jour d'octobre. Prié por ly.

» Son épouse, Ide d'Athin, qui mourut le 17 août 1440, est pareillement inhumée auxdits frères Croisiers. »

Voici la généalogie de la maison de Cartier d'après Jalheau, dernier éditeur de Hemricourt, Ophoven, Loyens, F. V. Goethals, et complétée par les mutations de famille survenues depuis vingt ans :

I. Stockar de Forvie, chevalier, seigneur de Hemptinne au Brabant wallon, portant d'azur à dix losanges d'or, eut trois enfants, entre autres Jean, son fils cadet, qui suit, II.

II. Jean de Forvie, écuyer, épousa N. Smael de Bonneville, dont cinq enfants, entre autres Arnoud, l'aîné, qui suit, III.

III. Arnoud de Forvie, seigneur de Seron et de Mierdorp, dont le testament du 8 octobre 1432 fut approuvé par les échevins de Liége le 12 juillet 1437, épousa 1° Marie de Marbais, morte en 1401 et inhumée au Val Notre-Dame, lez-Huy, fille de Jean, échevin de Huy, et de Gertrude de Dammartin, dite d'Abée, et 2° Ève....

Il eut du premier lit trois fils et deux filles et du second lit cinq autres enfants, savoir :

F. Marie, épousa Jean de Blehen, chevalier, avoué de Harsé, fils d'Anséal, chevalier, et d'Isabeau de Gesve.

G. Jacques de Forvie, religieux.

H. Baudouin de Forvie, prévôt de Postel, de l'ordre des Prémontrés, en 1430, puis abbé de Floreffe, en 1449.

I. Jean, qui suit, IV.

J. Henri de Forvie, écuyer, seigneur de Milroy, échevin de Namur, bailli de Wasseige, acheta la seigneurie et châtellenie de Namêche, jadis comté, de Louis de Jupplen, son beau-frère. Il épousa, par contrat du 22 mai 1416, approuvé aux échevins de Liége le 8 octobre

1420, Élise de Juppleu, fille de Robert de Juppleu, dit de Boneffe, chevalier, seigneur de Boneffe, et de Marguerite de Seraing, dame de la Chapelle, veuve de Godefroid de la Chapelle. Ils eurent deux fils, dont la destinée est inconnue, et une fille, qui, d'après Jalheau, épousa Henri de Dongelberghe de Longchamps, chevalier, seigneur de Lamines.

IV. JEAN DE FORVIE, dit le Vieux, seigneur riche et puissant, épousa Mabille, fille de Gilles de Ferme, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, V.

B. Stockar, dit Stokelet DE FORVIE.

V. JEAN DE FORVIE, dit le Jeune, épousa, par contrat du 28 juillet 1427, Marie de Quartier, fille de Libert de Quartier et de Marie de Tilhoul, sa femme du premier lit, dont deux enfants, savoir :

A. Libert, qui suit, VI.

B. Isabelle, qui épousa, par contrat du 13 mars 1445, approuvé aux échevins de Liége l'an 1460, Thomas, fils de Renier le Picke, de Graaz.

VI. LIBERT DE FORVIE, dit DE QUARTIER, résident à Flémal, épousa Ivette de Rulinghen, fille de Renier, dont cinq fils et une fille, entre autres :

A. Jean, qui suit, VII.

B. Jeanne DE FORVIE, dite DE QUARTIER, épousa, par contrat du dimanche avant la Saint-Jean de 1510, Hubert Fiveit, dit Mollin, de Flémal.

VII. JEAN DE FORVIE, dit DE QUARTIER, fils aîné, résident à Flémal-Haute, épousa, en 1519, Mabille, fille de Colette de Chaffour, dont sept enfants, savoir :

A. Ivette. — B. Oude. — C. Gilles DE FORVIE, dit Gilet Salmon. — D. Arnoud DE FORVIE, dit DE QUARTIER. — E. Jean, qui suit, VIII. — F. Rigaud DE FORVIE, dit DE QUARTIER. — G. Renier DE FORVIE, dit Rennechon DE QUARTIER.

VIII. Jean de Forvie, dit Petit-Jean de Quartier, épousa Marie, fille de Nicolas, dite Colette Comheere de Souxhon, femme en secondes noces de Michel del Tour, à Flémal, dont un fils, Libert, qui suit, IX.

IX. Libert de Forvie, dit de Quartier de Flémal, épousa, par contrat réalisé aux échevins de Liége le 7 mai 1545, Gertrude Hamelot, de Flémal-Haute, dont est issu Jean de Forvie, dit de Quartier, qui vint s'établir à Liége, ainsi que la famille de Forvie, dite de Quartier ou Cartier à Liége. Il eut un fils, Louis, qui suit, X.

X. Louis de Cartier, épousa Isabelle de Sclessin, fille de Thomas, commissaire de Liége, et d'Elisabeth des Brassines, sœur de Thomas de Sclessin, écuyer, conseiller de Son Altesse Sérénissime Électorale dans sa cour féodale, qui, étant veuf d'Anne Radoux, embrassa la carrière ecclésiastique et fut ensuite chanoine et doyen de l'église collégiale de Saint-Martin en Mont. Elle était tante aussi d'Albert de Sclessin, chanoine de l'église de la cathédrale, à Liége.

Louis de Cartier eut d'Isabelle de Sclessin cinq enfants, savoir :

A. Thomas, qui suit, XI.
B. Jean de Cartier, chanoine de Saint-Denis à Liége.
C. Marguerite, épousa Christiane de Mortier.
D. Barbe, ursuline à Liége.
E. Louis de Cartier.

XI. Thomas de Cartier, épousa Marie Marguerite Renier, fille de Paul Renier, haut avoué de Liboy, frère de N. Renier, chanoine et doyen de l'église collégiale de Maeseyck, où il fut inhumé sous une pierre sépulcrale, et de Catherine Jeanne de Villers du Mont. Ils furent inhumés dans l'église de Saint-Martin en Isle, avec épitaphe et quartiers, comme suit :

Renier, du Mont, de Cerf, Hoseus.
D'Orgo, d'Habures, Bouchet, d'Habures.

En mémoire de feu noble dame Catherine Jeanne de Villers du Mont, décédée le quatrième septembre 1630, et de Paul Renier, son mari, en son temps haut voué de Liboy, d'Ève, de Bonchêne, décédé le 10 août 1690, âgé de 102 ans.

Thomas de Cartier eut de Marguerite Renier, Jean Arnold, qui suit, XII.

XII. Jean Arnold de Cartier, licencié en droits, procureur général, conseiller et trésorier du prince-évêque Joseph Clément de Bavière, bourgmestre de la cité de Liége en 1702 et 1715, député des États du pays et comté de Looz, épousa 1° Marie Agnès le Maitre, fille de Jean le Maitre, et de Catherine de Gordinne, fille de Gérard de Gordinne et de Jeanne Everard, et 2° Adèle Catherine Fabry, veuve de Henri Martens d'Emerix, avocat, fille de Jean Fabry, un des maîtres et commissaires de Liége, et d'Agnès de Gershoven. Il portait d'argent à dix losanges d'azur et fut inhumé avec sa seconde femme dans l'église paroissiale de Saint-André.

Loyens le cite en ces termes :

« Pendant le règne de Jean Louis d'Elderen, il fut auditeur général des troupes, tant cavalerie qu'infanterie. Il eut l'honneur de porter le premier l'agréable nouvelle de l'élection de Joseph Clément de Bavière, à l'évêché de Liége, à Maximilien Emmanuel, son frère, qui, comme gouverneur général des Pays-Bas, tenait pour lors sa cour à Bruxelles.

» Le comte de Sinzendorff, plénipotentiaire de Sa Majesté impériale, donna ordre au bourgmestre de Cartier, qui avait été nommé à la magistrature par le prince Joseph Clément, de se retirer de Liége. Ce bourgmestre, très-attaché au service de son prince, le rejoignit à Namur et y resta pendant la guerre, aussi bien qu'à Dinant et ailleurs, ayant toujours exercé la charge de trésorier général et de conseiller de la chambre des comptes de sa dite Altesse Électorale. »

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Jean Joseph DE CARTIER, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame, à Huy.

B. Jean Louis, qui suit, XIII.

C. Pierre Robert DE CARTIER, chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste, à Liége.

Il eut du second lit deux enfants, savoir ;

D. Lambert Paul DE CARTIER, mort en bas âge en 1703.

E. Anne Marie Catherine Louise, morte le 15 octobre 1718.

XIII. JEAN LOUIS DE CARTIER, né en 1677, mort à Liége en 1753, seigneur de Marchienne au Pont et de Mont sur Marchienne, par relief du 6 février 1726, conseiller et secrétaire de la chambre des finances de Son Altesse Sérénissime Électorale Joseph Clément de Bavière, évêque de Liége, et l'un des députés perpétuels aux États de Liége, bourgmestre de Liége le 19 septembre 1723 et le 18 septembre 1729 (on voit encore ses armes au coin de la muraille d'eau du quai d'Avroy, au rivage des Révérends Pères Augustins), épousa Marie Agnès de Bilquin, fille de Guillaume, maître de forges, bailli des forêts d'Entre Sambre et Meuse, seigneur de Marchienne-au-Pont, de Mont-sur-Marchienne et de Bioul, au comté de Namur, fils d'Antoine de Bilquin et d'Anne de Moreau, et de Marie Agnès de Balliencour, fille d'Alexandre de Balliencour et de Claire Angélique van Beughem, sœur de N. de Balliencour, archidiacre et chanoine de Bruges, et de Charles Alexis de Balliencour, aussi chanoine de Bruges et l'un des députés ordinaires aux États de Flandre, nièce de Denis François de Balliencour, évêque de Bruges, où il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale sous une pierre sépulcrale avec épitaphe.

Par acte de partage des biens délaissés par Guillaume de Bilquin et son épouse, en date du 18 décembre 1725, les seigneuries de Marchienne-au-Pont et de Mont-sur-Marchienne échurent à Marie Agnès de Bilquin, épouse de Jean Louis

de Cartier, « telles qu'elles sont tenues en engagères de Son » Altesse évêque et prince de Liége, avec tous les droits et » prérogatives diverses et obligations que l'héritier devra » payer. »

L'évêque de Bruges, Denis François de Balliencour, dans son testament, fait à Bruges le 30 décembre 1680, rappelle Marie Adrienne de Balliencour, son neveu Jean François de Balliencour, chanoine, pénitentier et official de Bruges, son frère Guillaume de Balliencour, receveur du domaine de Sa Majesté au quartier de Nivelles, à qui il laissa la jouissance et propriété de l'héritage dit Balliencour, situé sous la seigneurie de Falenwez; il laissa sa bibliothèque à son autre frère, Charles Alexis de Balliencour, en commun avec l'official; il légua à demoiselle Barbe Catherine de Balliencour, sa nièce, six mille florins, également à Madeleine de Baillencour, aussi sa nièce, six mille florins. « Quant à ma nièce, » dit-il, dame Marie Agnès de Balliencour, mariée à Mon- » sieur Guillaume de Bilquin, comme par son dit mariage, » je l'ai assez libéralement bénéficiée, et qu'elle a eu par » avance plus que je n'ordonne pour ses sœurs, elle se con- » tentera, quant à présent et jusqu'à la mort de son père, » lorsqu'elle aura sa part avec ses cohéritiers et aussi en la » succession de sa tante, qui les aime tous et qui a toujours » eu d'elle et de ses frères et sœurs soin de mère; et peut- » être aura-t-elle tout, si personne ne tente à mariage. »

Jean Louis de Cartier eut de Marie Agnès de Bilquin quatre enfants, savoir :

A. Jean François, qui suit, XIV.

B. Pierre Robert DE CARTIER DE FORVIE, seigneur de Mont-sur-Marchienne, de Genneville, de Porcheresse, etc., député perpétuel aux États du pays de Liége et comté de Looz, bourgmestre de Liége en 1768, reprit en 1782 le nom de Forvie, porté par ses ancêtres au XIVe siècle. On a pu remarquer déjà que, malgré la différence de nom

et quoique Forvie porte d'argent et Cartier de Flémal d'or, tous deux à dix losanges d'azur, Forvie et Cartier ne forment cependant qu'une seule et même famille, sortie de la même tige.

Pierre Robert de Cartier de Forvie épousa Gertrude Barbe Werck, fille de Gilles François Werck, avocat, fils de Gilles Werck, procureur général et syndic aux statuts de la noble cité de Liége, et de Marie Lanhage; Gertrude Barbe Werck était fille aussi de Barbe Lambertine de Counotte, fille de Walther Ferdinand de Counotte, chevalier de Son Altesse Électorale, et de Gertrude de Bounameau, dont deux enfants :

a. Charles Albert DE CARTIER DE PORCHERESSE, député aux États de Namur, membre de l'ordre équestre, mort sans postérité en 1836 au château de Porcheresse, épousa: 1° N. de Donea, de Liége, et 2° Augustine de Thier, de Seneffe. Il portait d'or à dix losanges d'azur.

b. N. épousa N. de Bossy, de Beaufayt, près de Liége, dont deux enfants :

1. Louise, morte à Liége.
2. Hyacinthe, DE CARTIER, mort à Liége le 2 septembre 1852.

C. Louis DE CARTIER, conseiller à la chambre des comptes de l'évêque de Liége, mort sans alliance.

D. N. DE CARTIER, chanoine de la collégiale, à Huy.

XIV. JEAN FRANÇOIS ARNOUD DE CARTIER, seigneur de Marchienne-au-Pont, épousa, le 8 juin 1748, Marie Thérèse Josèphe Bosquet, fille de Jean Baptiste, premier juré de la ville de Binche. Ils eurent sept enfants : quatre moururent en bas âge, trois survécurent, savoir :

A. Pierre Louis Alexandre Ghislain, qui suit, XV.

B. Caroline Louise Rose Ghislaine, née à Binche le 4 septembre 1755, épousa François Joseph Ghislain le Hoye de la Potte, de Namur, fils de Louis François Ghislain, seigneur de la Potte, bailli de Braine-le-Comte et du Plancenoit, et de Philippine Joséphine Raymond, dont postérité.

C. Charles Louis Ghislain DE CARTIER, né le 4 juin 1754, mort en 1810, chanoine de la collégiale de Notre-Dame, à Huy.

XV. PIERRE LOUIS ALEXANDRE GHISLAIN DE CARTIER, né le 6 mai 1752, mort à Marchienne le 29 novembre 1811, épousa

à Gosselies, en janvier 1783, Anne Marie Amélie de Philippart, morte en 1828, dont quatorze enfants : cinq moururent en bas âge, neuf survécurent, savoir :

A. François Marie Louis Joseph Ghislain DE CARTIER, né le 28 octobre 1783, mort sans postérité le 13 janvier 1828, épousa Henriette Scholastique de Bruges de Gerpinnes, dont il n'eut pas d'enfants. Il portait d'argent à dix losanges d'azur.

B. Eugénie Françoise Ghislaine Josèphe, née le 13 septembre 1785, morte en 1810, épousa, en 1806, Charles Alexis Maurice de Bruges de Gerpinnes, dont postérité.

C. Louis Jean Baptiste Ghislain Joseph, chef de la branche des Cartier d'Yve.

D. Anne Marie Amélie Engleberte Josèphe Ghislaine, née le 31 mai 1789, morte sans alliance, à Marchienne, le 7 janvier 1819.

E. Englebert Ghislain Joseph DE CARTIER, qui porte d'argent à dix losanges d'azur, né le 31 décembre 1792, épousa, le 29 avril 1834, Almérie Desprez de Treslon, dont deux enfants :

a. N., morte en bas âge.

b. Eugénie Joséphine Ghislaine, née à Marchienne au Pont, le 4 décembre 1837, épousa à Marchienne au Pont, le 7 avril 1858, Gustave Philippe de Brou, né le 24 mai 1833, fils aîné de Ferdinand, baron de Brou et de Charlotte van der Cruyce, dont postérité.

F. Charles Ghislain Joseph DE CARTIER, né le 18 juin 1796, mort sans postérité à Paris le 14 février 1841, épousa, le 10 octobre 1826, Amélie Bosquet, de Couillet.

G. Marie Thérèse Ghislaine, née le 12 avril 1798, morte sans postérité le 21 novembre 1858, épousa, le 10 juillet 1826, Ferdinand de Philippart d'Auvelois, inspecteur des eaux et forêts de la province de Namur.

H. Joseph Ghislain, chef de la branche des Cartier de Marchienne.

I. François Amour Eugène Ghislain Joseph, chef de la branche des Cartier d'Auderghem.

CARTIER D'YVE.

Coupé : d'argent à dix losanges d'azur posées 3, 3, 3, 1, qui est de Cartier, et vairé à trois pals de gueules, qui est d'Yve. Supports : deux lions au naturel portant bannières, à dextre aux armes de Cartier, à senestre à celles d'Yve.

XVI. Louis Jean Baptiste Ghislain Joseph, baron de Cartier d'Yve, par lettres patentes du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, député aux états provinciaux de Namur avant 1830, sénateur pour l'arrondissement de Philippeville, bourgmestre de la commune d'Yve, né le 26 juillet 1787, épousa : 1°, à Marchienne, en 1816, Charlotte de Paul de Barchifontaine, et 2°, en 1819, Thérèse Philippine de Paul de Maibe.

Il a du premier lit une fille, savoir :

A. Charlotte Thérèse Amélie Philippine Ghislaine, née à Marchienne le 21 mars 1817, épousa, le 19 mai 1859, à Yve, Gustave Marie Louis Joseph, baron de Pitteurs de Budingen, frère germain d'Émilie, femme de son oncle paternel, Joseph de Cartier de Marchienne, dont postérité.

Il a du second lit trois enfants, savoir :

B. Louis, qui suit, XVII.

C. Julien François-Xavier de Cartier d'Yve, né le 14 mai 1822.

D. Laure Amélie Hugues, née le 15 février 1826, épousa, le 2 septembre 1851, Victor François Adrien Paul, vicomte de Baré de Comogne, dont postérité.

XVII. Louis, baron de Cartier d'Yve, né le 25 août 1820, épousa, le 14 octobre 1845, Élisabeth Marie Caroline Pick, dont trois enfants, savoir :

A. Marie, née le 3 mars 1847, morte le 30 septembre 1862.

B. Georges Marie Joseph Louis DE CARTIER D'YVE, né le 25 octobre 1853.

C. Alfred Charles Marie Joseph DE CARTIER D'YVE, né le 22 septembre 1857.

CARTIER DE MARCHIENNE.

XVI. JOSEPH GHISLAIN DE CARTIER DE MARCHIENNE, né le 8 avril 1799, mort le 8 avril 1844, colonel de la garde bourgeoise en 1830, puis bourgmestre de Marchienne, épousa : 1° le 2 février 1830, Flore Josèphe Drion de Suarlée, morte en 1831, et 2°, à Namur, le 11 août 1834, Émilie Félicité Ernestine de Pitteurs de Budingen, née en 1810, fille de Lambert Trudo, baron de Pitteurs de Budingen, et de Pauline Marie de Baré de Comogne. Il portait d'argent à dix losanges d'azur.

Il eut du premier lit un fils :

A. Arthur DE CARTIER DE MARCHIENNE, né le 17 avril 1831, épousa à Mons, le 25 novembre 1845, Mathilde Troye, sa cousine germaine, fille de Louis Troye, gouverneur de la province de Hainaut, et de Zoé Drion, dont sept enfants :

a. Isabelle, née le 16 décembre 1855.

b. Fernand DE CARTIER DE MARCHIENNE, né le 11 novembre 1856, mort le 22 avril 1860.

c. Gustave DE CARTIER DE MARCHIENNE, né le 28 avril 1858.

d. Georgine, née le 28 juillet 1859.

e. Jeanne, née le 18 février 1860, morte en 1860.

f. Zoé, née le 16 juin 1862.

g. Théobald DE CARTIER DE MARCHIENNE, né le 15 septembre 1863.

Il eut du second lit trois enfants :

B. Octavie, née le 25 décembre 1835, morte le 27 avril 1858, épousa, le 9 septembre 1857, Léopold de Paul de Barchifontaine.

C. Émile DE CARTIER DE MARCHIENNE, né à Marchienne le 15 mai 1837.

D. Félix DE CARTIER DE MARCHIENNE, né à Marchienne le 27 janvier 1840.

CARTIER D'AUDERGHEM.

XVI. FRANÇOIS AMOUR EUGÈNE GHISLAIN JOSEPH, BARON DE CARTIER, par lettres patentes du roi Léopold en date du 7 novembre 1857, né le 16 août 1803, bourgmestre de Watermael-Boitsfort de 1842 à 1848, membre du conseil provincial du Brabant de 1838 à 1846, membre depuis 1838 de la commission administrative des prisons de Bruxelles, épousa, le 11 février 1834, Pauline Garnier, fille d'Alexandre Paulin Garnier, conseiller à la cour de cassation à Bruxelles, et d'Adèle Desprez de l'Eschelle, dont sept enfants, savoir :

A. Paul Eugène Ghislain DE CARTIER, né à Ixelles le 13 novembre 1835.

B. Anne Marie Ghislaine, née à Ixelles le 21 octobre 1836, épousa à Auderghem, le 28 août 1856, François Puissant d'Agimont, dont postérité.

C. Léon DE CARTIER, mort en bas âge.

D. Mathilde Eulalie Valérie Marie, née à Ixelles le 4 mai 1839, épousa à Auderghem, le 25 mai 1859, Ferdinand Marie, baron de Rynegom de Ruzet, dont postérité.

E. Léontine, née à Auderghem le 11 février 1843.

F. Ernest DE CARTIER, né à Auderghem le 9 avril 1844.

G. Alix, née à Auderghem le 18 septembre 1845.

Seconde branche.

XI. LOUIS DE CARTIER, fils cinquième de Louis de Cartier et d'Isabelle de Sclessin, épousa Barbe Lewalle, dont un fils, Louis, qui suit, XII.

XII. Louis de Cartier, seigneur de Flemal-Grande, de Mons, de Souxhon et du ban de Kerkrade, échevin de la justice souveraine de la cité et pays de Liége, conseiller privé de Son Altesse Sérénissime Électorale le prince-évêque de Liége, épousa Marguerite Pétronille Dusart, fille de Gilles, grand-greffier des échevins, souverain greffier de Liége, et d'Anne Marie de Gaen. Le seigneur de Flemal-grande et ses descendants ont porté d'or à dix losanges d'azur.

Il eut quatre enfants, savoir :

A. Louis Joseph, qui suit, XIII.

B. Jean Baptiste de Cartier, chanoine de la cathédrale de Liége.

C et D. Deux filles mariées.

XIII. Louis Joseph de Cartier, seigneur de Flémal-Grande, de Mons, de Souxhon et du ban de Kerkrade, bourgmestre de Liége le 20 septembre 1722 et le 20 septembre 1739, épousa Pétronille de Pannée, fille de Jean Hubert de Pannée, fils d'Hubert de Pannée et d'Anne Hennet et de Pétronille Heughem, fille de Jacques Heughem et de Pétronille Michel.

Ils eurent un fils, François Denis, qui suit, XIV.

XIV. François Denis de Cartier, seigneur de Flemal-Grande, Mons, Souxhon et du ban de Kerkrade, bourgmestre de Liége en 1753, épousa Jeanne Josèphe Antoinette van Aefferden, fille de François Adam van Aefferden, président du souverain conseil de Gueldre, fils d'Albert van Aefferden, trésorier du duché de Gueldre, et Jeanne Béatrix Onderage, née à la Haye, fille de N. Onderage, d'Utrecht, et de van der Maelen, également d'Utrecht.

Ils n'eurent pas d'enfants.

CARTON DE FAMILLEUREUX.

D'ARGENT à trois têtes de mores de sable, tortillées de gueules. Cimier : une tête de more de l'écu.

I. CHARLES JOSEPH CARTON, lieutenant-colonel au service de Sa Majesté Catholique, eut un fils, Antoine, qui suit, II.

II. ANTOINE, cadet au régiment d'Oxenstiern, au service des États-Généraux, enseigne au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, lieutenant dans l'armée du roi de Pologne, capitaine, par brevet du 22 septembre 1702, au régiment d'infanterie wallone du baron de Potteghem, fusilier, au service de France, épousa, à Bruxelles, le 9 juillet 1721, Marie Josèphe van Oncle, née à Bruxelles le 27 avril 1722, fille de Louis et de Marie Anne Proost, dont deux enfants, savoir :

A. Sabine Josèphe, née à Bruxelles le 27 avril 1722.

B. Charles Léopold François, qui suit, III.

III. CHARLES LÉOPOLD FRANÇOIS CARTON, né à Bruxelles le 13 septembre 1725, mort à Bruxelles, licencié ès lois, avocat au conseil souverain de Brabant, admis au lignage de T'Serhuygs le 13 juin 1752, lieutenant amman de la ville de Bruxelles, par lettres patentes du 31 octobre 1764, épousa : 1° à Bodeghem-Saint-Martin, le 28 avril 1754, Marie Anne Jeanne Constance de Vecquemans, morte à Bruxelles le 9 novembre 1785, fille de Philippe

François, seigneur de Bodeghem-Saint-Martin, et de Marie Constance Arnoldine de Collaert, et 2° le 14 frimaire an VI, Marie Josèphe Ferdinande de Vecquemans, sœur de la précédente, née à Bodeghem-Saint-Martin le 7 décembre 1754.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Pierre François Hyacinthe CARTON, né à Bruxelles le 12 mai 1757, mort sans alliance.

B. Marie Philippine Ferdinande, née à Bruxelles le 7 juin 1761, morte sans alliance.

C. Auguste Constant Joseph, qui suit, IV.

D. Charles Marie Hyacinthe Désiré CARTON, né à Bruxelles le 24 septembre 1770, officier au régiment de Perez, grenadiers wallons, au service des États-Généraux des Provinces-Unies, mort sans alliance.

IV. AUGUSTE CONSTANT JOSEPH CARTON, né à Bruxelles le 27 décembre 1763, mort à Bruxelles le 21 novembre 1833, épousa : 1° à Bruxelles, par contrat du 28 avril 1787 et avec dispenses, sa cousine issue de germain Marie Joachime Berthe Amélie de Biseau, dame de Famille reux, fille de Charles Urbain Joseph de Biseau, seigneur de Famille reux et de Besonrieux, et de Marie Thérèse Victoire de Tacquenier, veuve en premières noces de Jean Ferdinand Louis Antoine, chevalier de Mahieu, seigneur de Warelles, né à Bruxelles le 7 décembre 1727, mort à Bruxelles le 1er février 1783, avocat au conseil du Brabant, puis adjudant de la cour des gouverneurs généraux des Pays-Bas, fille de Michel Louis et de Marie Anne Rose l'Allemand, et 2° Philippe Henriette de Kerpen, fille de Joseph, baron de Kerpen, seigneur de Vertryck, de Quabecq, major au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et de Pétronille Isabelle Claire de Molo, à laquelle il survécut.

Il eut du premier lit un fils unique :

A. Charles Adrien Joseph Ghislain, qui suit, V.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

B. Auguste CARTON, capitaine dans l'armée hollandaise aux Indes orientales, mort sans alliance.

C. Zoé, épousa Théobald François Joseph Bowens de Bouwens, major d'infanterie en retraite, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Brême le 10 septembre 1790, fils de François Jacques Arnould et de Thérèse Amélie Joséphine Taintenier.

D. Adèle, morte sans alliance.

V. CHARLES ADRIEN JOSEPH GHISLAIN CARTON DE FAMILLEUREUX, né à Bruxelles le 4 novembre 1788, légataire universel de son oncle maternel Charles François Joseph de Biseau, seigneur de Famillereux et de Besonrieux, épousa, à Bruxelles, le 18 avril 1826, Jeanne Joséphine de Grégoire, née à Dunkerque le 30 ventôse an III, fille de Philippe Jacques Joseph, officier général retraité, et de Philippine Josèphe Dubois, sœur du général baron Dubois, dont deux enfants, savoir :

A. Oscar Philippe Auguste Joseph, qui suit, VI.

B. Émile Paul Philippe Joseph CARTON DE FAMILLEUREUX, né le 18 janvier 1829, mort le 12 janvier 1832.

VI. OSCAR PHILIPPE AUGUSTE JOSEPH CARTON DE FAMILLEUREUX, né à Bruxelles le 8 mars, 1827, épousa, à Bruxelles, le 18 février 1851, Joséphine Catherine Mathilde Gauchez, fille d'Adolphe Piat Auguste et de Marie Barbe Joséphine Willems, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Françoise Charlotte Joséphine Ghislaine, née le 27 novembre 1851.

B. Albert Adolphe Joseph Ghislain CARTON DE FAMILLEUREUX, né le 26 juin 1853.

CARTON DE WINNEZEELE.

D'or au chevron de gueules, accompagné de trois roues de même. Cimier : une roue de l'écu entre deux vols d'or et de gueules. Supports : deux lions contournés.

Anoblie par lettres patentes du 15 juillet 1750, portée par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas au titre de vicomte, cette honorable famille appartient à la ville d'Ypres, où, depuis près de deux siècles, elle exerce des charges distinguées et jouit de la plus grande considération.

I. François Carton, échevin de la ville d'Ypres, né le 5 février 1652, mort le 1er mars 1731, à l'âge de quatre-vingts ans, et inhumé avec sa femme à la cathédrale d'Ypres, épousa, le 20 janvier 1681, Pétronille Tassel, née en 1656, morte le 19 avril 1722, à l'âge de soixante-six ans, dont cinq enfants, savoir :

A. Jacques François Carton, chanoine gradué, écolâtre, official, et conseiller du conseil de Bailleul, né à Ypres le 6 janvier 1682, mort le 12 novembre 1762, à l'âge de quatre-vingt un ans.

B. Jean Albert Carton, chanoine de Saint-Martin à Bailleul, né à Ypres le 14 mai 1683, mort le 10 février 1765, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

C. Norbert Ignace, qui suit, II.

D. Marie Victoire, née à Ypres le 14 avril 1693, morte le 16 décembre 1768 et inhumée à la cathédrale d'Ypres, épousa, le 3 no-

vembre 1725, François Joseph Merghelynck, né à Ypres le 5 juin 1695, fils de Pierre et de Marie Jeanne de Schildere, veuf d'Isabelle Constance, Jeanne Walwein, mort le 23 décembre 1759 et inhumé à Saint-Pierre d'Ypres.

E. Gertrude Thérèse, née le 11 avril 1655, morte sans alliance le 13 octobre 1728, à l'âge de trente-et-un ans.

II. Nicolas Ignace Carton, échevin de la ville d'Ypres, licencié ès lois, né à Ypres le 6 octobre 1687, mort le 23 février 1743 et inhumé avec sa femme à la cathédrale d'Ypres, épousa, par contrat du 4 janvier 1714, Marie Pétronille de Wilde, née le 9 décembre 1682, morte le 26 octobre 1726, dont quatre enfants, savoir :

A. François Norbert, qui suit, III.

B. Jacques Charles Antoine, auteur de la deuxième branche.

C. Jeanne Florence, née à Ypres le 1er février 1720, morte à Ypres le 12 janvier 1787, épousa : 1° Martin van der Broucke, conseiller de la ville d'Ypres, et 2° le 28 septembre 1760, François Louis Joseph van der Meersch, seigneur de Roosendael, né à Vinchem, mort à Ypres, le 29 novembre 1783, fils de Jean Ignace et de Marie Jeanne Mesdach, sans postérité.

D. Josèphe Geneviève Cornélie, née à Ypres le 24 août 1623, morte sans alliance le 20 novembre 1759.

III. François Norbert Carton, écuyer par lettres patentes du 13 avril 1750, licencié ès lois, échevin et greffier aux causes criminelles de la ville d'Ypres, receveur de la forêt d'Houthulst, né à Ypres le 21 novembre 1716, mort à Ypres le 5 mars 1988, épousa le 1er juin 1751, Anne Florence Christine, Merghelynck, née à Ypres le 20 janvier 1726, morte le 20 juin 1765, fille d'Albert Guillaume et de Marie Anne Voormesch, dont cinq enfants, savoir :

A. François Joseph Carton, né à Ypres le 27 février 1752, ancien officier au service d'Autriche, mort sans hoirs en 1808.

B. Jacques Joseph CARTON, né à Ypres le 22 juin 1753, mort sans alliance le 29 novembre 1785.

C. Amélie Victoire, née à Ypres le 6 décembre 1754, morte le 14 mai 1826, épousa, en 1780, Jean Baptiste Joseph Wullems, seigneur de Bisterveld, échevin, puis avoué d'Ypres, mort le 10 février 1819, dont postérité.

D. Marie Louise, née à Ypres le 5 mars 1756, morte le 24 décembre 1763.

E. Henri Louis, qui suit, IV.

IV. HENRI LOUIS CARTON, receveur des hospices civils et trésorier de la ville d'Ypres, né le 5 novembre 1758, mort le 23 janvier 1834, épousa, le 2 juin 1789, Marie Geneviève Élisabeth van den Peerenboom, née le 3 novembre 1764, morte à Ypres le 3 avril 1853, fille d'Emmanuel Joseph et de Marie Geneviève Élisabeth de Meezemaeker, dont un fils unique, Henri François Xavier Emmanuel, qui suit, V.

V. HENRI FRANÇOIS XAVIER EMMANUEL CARTON, bourgmestre de la ville d'Ypres, sous le régime hollandais, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, membre du conseil des hospices civils d'Ypres, le 8 mars 1791, épousa, le 12 mai 1812, Charlotte Alexandrine Suzanne Augustine Antoinette Hynderickx, fille de Jean, chevalier Hynderickx, et de Louise van der Straeten, née le 1er janvier 1792, dont quatre enfants, savoir :

A. Henri Charles François Ghislain, qui suit, VI.

B. Charles Louis Ghislain CARTON, né à Ypres le 4 décembre 1816, mort le 31 décembre 1853.

C. Laure Joséphine Ghislaine, née à Ypres le 6 février 1818, épousa à Ypres, le 8 juillet 1839, Ernest François Frédéric Clément Merghelynck, conseiller provincial et président du bureau de bienfaisance d'Ypres, né le 27 avril 1813, fils de Clément Pie Aloïse et de Sophie Catherine de Langhe, dont postérité.

D. Élise Charlotte, née à Ypres le 9 mars 1820, épousa, le 7 septembre 1842, Léopold François Emmanuel Merghelynck, né à Ypres

le 27 décembre 1819, frère du précédent, échevin de la ville d'Ypres.

VI. Henri Charles François Ghislain Carton, commissaire de l'arrondissement d'Ypres, chevalier de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur, né à Ypres le 17 septembre 1814.

Deuxième branche.

III. Jacques Charles Antoine Carton, seigneur de Winnezeele et de Tourelles, licencié ès lois, chef tuteur de la ville d'Ypres, mort le 29 janvier 1782, épousa, le 22 mars 1750, sa cousine germaine, Marie Josèphe Victoire Merghelynck, morte à Ypres le 24 mars 1815, à l'âge de quatre-vingt quatre ans, fille unique de François Joseph et de Marie Victoire Carton, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Victoire Françoise, morte à Ypres le 12 février 1818, épousa, le 29 septembre 1783, François Morin d'Arfeuille, exempt aux gardes du roi de France, né le 2 janvier 1753, fils de François, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie au service de France, et d'Anne Marie Colette Walwein.

B. Charles Antoine François Xavier, qui suit, IV.

IV. Charles Antoine François Xavier, vicomte Carton de Winnezeele, par diplôme de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays-Bas, épousa, à Bruxelles, en 1776, Thérèse Jeanne Julie Ghislaine van Volden, née à Bruxelles le 18 octobre 1775, fille de Jean Joseph Gabriel et de Marie Joséphine Pauline Lucie de Beughem, dont quatre enfants, savoir :

A. Adèle Joséphine Ghislaine Françoise Xavière, née à Ypres en 1797, morte en 1835, épousa, en 1816, à Ypres, Léopold Joseph Charles Florisonne, mort le 13 janvier 1859.

B. Marie Georgine Lucrèce Françoise Xavière, épousa, en 1822, Charles André Louis François Huughe de Peutevino.

C. Hortense Marie Victoire Françoise Xavière, née à Ypres en 1800.

épousa, le 15 juin 1825, Pépin Constantin Charles Marie Ghislain, baron de T'Serclaes, né le 1er novembre 1802, fils de Jean François Charles Ghislain, seigneur de Wommerson, et de Louise Marie Wérix de Tercam.

D. Alfred Henri François Xavier, qui suit, V.

V. Alfred Henri François Xavier, vicomte Carton de Winnezeele, né à Ypres en 1806, mort sans alliance, à son château de la Hooghe, le 1er août 1849, dernier hoir mâle de cette branche.

CATERS.

D'AZUR : à trois chats effarouchés d'or, les deux du chef affrontés. CIMIER : un chat issant.

Cette belle famille, originaire de Frise où elle contracta de nobles alliances, s'établit d'abord à Maeseyck et ensuite à Tournay. Elle réside, depuis le milieu du XVIIIe siècle, à Anvers, où elle acquit ses plus beaux titres de gloire. Elle fut anoblie par lettres patentes du 22 janvier 1735, dans la personne de Guillaume Ernest Caters. Pierre Joseph, baron de Caters, fut élevé à cette dignité, par diplôme de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en récompense du rang distingué que ses ancêtres ont toujours occupé dans les armes et dans la magistrature communale.

De son séjour en Frise, la famille de Caters a conservé de nombreux, de glorieux souvenirs. Elle est classée au *Burmanias boeck*, 2e partie (1) et au *Handschrift Doys* (2).

Joost van Burmania épousa, en 1554, Tisse Caters, nommé dans la généalogie d'Ayttana, seigneur de Vlisvliet (3), titre qui, depuis l'an 1500, existait déjà dans la famille.

N. Caters, épousa Affinghe van Ripperda, frère du célèbre capitaine Wichbold van Ripperda, *bevelhebber van Haerlem*.

(1) *Nobiliaire* fait par Burmania.

(2) Twee lyvige boeken.

(3) *Nobiliaire de Frise*, pages 41 et 56.

Elle eut un fils, Focke, mort à l'abbaye de Valenciennes et qui avait épousé Catherina van Ettinga (1).

Joffina Rengers, famille noble de Frise, veuve de Haycke Taminga, épousa Luyrt Caters.

Anna van Burmania, morte en 1597, épousa en 1580, Nicolaes Nicolaeses Caters. Ils vendirent à Gemme van Burmania, la *Burmania* ou *Caters Huys*, à Leuwaerden, qui leur était échue par héritage (2).

Bartholt Tjaerda van Staerkenborg, née en 1500, morte en 1560, épousa Baef Caters, seigneur de van Fraem (3).

Voici la filiation complète de la famille depuis son installation dans le Limbourg.

I. Jean de Caters, grand bailli du pays de Thorn, épousa : 1° Anne Stephani; 2° Marie de Butz, et 3° Marie Verbuerstraeten.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Catherine, née à Thorn le 19 janvier 1628, morte jeune.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

B. Catherine, née le 23 septembre 1632, morte jeune.

C. Jacques de Caters, né à Thorn le 19 février 1634.

D. Laurent, qui suit, II.

Il eut du troisième lit quatre enfants, savoir :

E. Théodore de Caters, né à Thorn le 27 avril 1637.

F. Mathieu de Caters, né à Thorn le 16 janvier 1640.

G. Guillaume de Caters, né à Thorn le 30 décembre 1641.

H. Anne Marie, née à Thorn le 30 avril 1645.

II. Laurent de Caters, né à Thorn le 4 mars 1635, mort

(1) *Nobiliaire de Frise*, page 140; généalogie de Ripperda, faite par E. M. van Burmania.

(2) *Nobiliaire de Frise*, page 58 et note 40, tome 11, page 42.

(3) id. page 375; généalogie de la famille Tjaerda van Staerkenborg.

en 1690, maître des postes à Maeseyck, épousa : 1° à Maeseyck, le 16 février 1664, Agnès de Meulenaere, née à Maeseyck le 21 septembre 1631, fille de Jacques et de Marie Adams, et 2° à Maeseyck, le 1er juin 1679, Marguerite Bisschops.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Marie, née à Maeseyck le 3 janvier 1666.

B. Jacques Jean DE CATERS, né à Maeseyck le 30 janvier 1667.

C. Élisabeth Catherine, née à Maeseyck le 3 janvier 1668, morte jeune.

D. Élisabeth Catherine, née à Maeseyck le 4 juillet 1669.

E. Jean, qui suit, III.

F. Jacques Henri DE CATERS, né à Maeseyck le 16 juillet 1674, épousa Aldegonde Marguerite van den Eertwegh, dont deux enfants :

a. Élisabeth Agnès, née à Maeseyck le 17 juin 1713, épousa Jean Gelders

b. Laurent Antoine DE CATERS, né à Maeseyck le 17 novembre 1716.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

G. Laurent Théodore DE CATERS, né à Maeseyck le 29 juillet 1680.

H. Marie Marguerite, née à Maeseyck le 25 juillet 1682, épousa Antoine Meyers, bourgmestre de Maeseyck.

I. Jean François DE CATERS, né à Maeseyck le 23 mai 1684, épousa Marguerite van der Heggen, dont deux enfants :

a. Pétronille Cécile Catherine, épousa, à Thorn, Jean Emmanuel Prische.

b. Marguerite, née à Maeseyck le 3 mai 1715, épousa, le 16 octobre 1744, Gaspar Reynders, mayeur à Saint-Jeansberg

J. Oda, née à Maeseyck le 30 avril 1690.

III. JEAN DE CATERS, né à Maeseyck le 8 mars 1672, mort le 13 janvier 1748, à Tournay, où il s'était établi, maître des postes à Maeseyck, en remplacement de son père, par lettres patentes du prince de la Tour et Taxis, grand maître héréditaire des postes du 15 juillet 1690, receveur des aides et subsides à Tournay, receveur des revenus de l'évêché de

Tournay, épousa, à Maeseyck, Jeanne Pétronille Driessens, dont douze enfants, savoir :

A. Laurent Pierre DE CATERS, né à Maeseyck le 10 décembre 1701, mort en bas âge.

B. Guillaume Ernest, qui suit, IV.

C. Jean Henri DE CATERS, né à Maeseyck le 18 décembre 1704, mort à Paris, prêtre et chanoine de l'église collégiale de Commines.

D. Laurent DE CATERS, né à Maeseyck le 2 janvier 1706.

E. Marie Agnès, née à Maeseyck le 8 décembre 1707, morte à Tournay.

F. Jean Pierre DE CATERS, prêtre, né à Maeseyck le 28 septembre 1709.

G. Jacques Louis Joseph DE CATERS, né à Tournay le 14 avril 1713, mort à Cadix, épousa Joséphine La Cambe, dont cinq enfants :

a. Guillaume Ernest Pierre Raymond DE CATERS, né à Cadix le 18 janvier 1754, mort à Cadix le 2 septembre 1758.

b. Jean Joseph Louis Marie DE CATERS, né à Cadix le 20 avril 1755.

c. Jeanne Pétronille, née à Cadix le 16 décembre 1757.

d. Michel Joseph DE CATERS, né à Cadix le 21 novembre 1759.

e. Joseph Anselme DE CATERS, né à Cadix le 4 août 1762.

H. Jean Louis DE CATERS, né à Tournay le 18 janvier 1716, échevin de la Keure à Gand en 1768, épousa 1° à Maestricht, le 18 juin 1738, Anne Marie Kerens, morte le 25 avril 1751, et 2° à Anvers, le 22 avril 1754, Élisabeth Marie van Cranenbrouck.

Il eut du premier lit quatre enfants :

a. Jean Louis DE CATERS, né à Maestricht le 29 juin 1743, mort sans enfants à Gand, le 13 septembre 1773, échevin de la Keure à Gand en 1763, épousa, en octobre 1772, Jeanne Françoise Carpentier, qui se remaria, le 29 janvier 1778, avec Denis Antoine Ferdinand de Papeleu.

b. Ignace DE CATERS, né le 29 janvier 1745, mort le 14 novembre 1746.

c. Guillaume Xavier DE CATERS, né le 8 juillet 1746, mort à Gand le 7 mars 1801.

d. Anne Marie Thérèse, née le 24 mars 1751, morte béguine, à Gand, le 18 septembre 1815.

Il eut du second lit une fille :

e. Pétronille Élisabeth Joséphine Antoinette, née à Gand le 20 mai 1775, épousa Jean Théodore Joseph de Bay, chevalier du Saint-Empire romain

I. Jean Hubert DE CATERS, né à Froyennes, près Tournay, le 23 août 1718, épousa Marie Sophie Cruts, morte à Maestricht le 4 octobre 1827, dont six enfants :

a. Jean Balthazar DE CATERS, né à Audenaerde le 25 février 1762.

b. Marie.

c. Caroline, épousa N. Stas, échevin de Maestricht.

d. Jean Louis Joseph DE CATERS, né à Maestricht, épousa Bénawine Joséphine Wilhelmine du Mont, dont deux enfants :

1. Caroline Henriette Hubertine, morte sans alliance à Tongres, le 27 novembre 1835 à l'âge de vingt ans.
2. . . .

e. Godefroid Joseph Hubert.

f. Marie Pétronille Élisabeth, morte, le 11 avril 1828, à l'âge de cinquante-quatre ans, épousa Nicolas Joseph, baron de Waremme, mort à Maestricht le 20 novembre 1819, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

J. François Guillaume DE CATERS, né à Tournay le 3 août 1719.

K. Jean Guillaume DE CATERS, né à Tournay le 29 mars 1722, échevin de Tournay, épousa Thérèse Caroline Amélie Holl, dont cinq enfants :

a. Pétronille Caroline Amélie, née à Tournay le 2 novembre 1750.

b Ernestine Josèphe, née à Tournay le 24 décembre 1751, épousa N. Josson.

c. Jean Charles Joseph DE CATERS, né à Tournay le 24 novembre 1753, mort le 16 décembre 1799, épousa N. de Hults, de Tournay, dont deux filles :

1. Jeanne, morte à Bruxelles le 14 février 1836.
2. . . .

d. Marie Agnès Henriette Joséphine, née à Tournay le 29 septembre 1755.

e. Marie Cécile Joséphine, née à Tournay le 28 mars 1757, épousa N. Le Fèvre.

L. N..., Carmélite à Béthune.

IV. GUILLAUME ERNEST DE CATERS, seigneur de Cadnel et d'Hemsrode dans la châtellenie d'Audenaerde, anobli par lettres patentes du 22 janvier 1735, lui conférant en outre le

droit d'exercer le commerce en gros sans déroger à sa noblesse, pourvu à l'âge de sept ans, par lettres patentes du prince de la Tour et Taxis du 27 septembre 1710, de l'emploi de maître des postes à Maeseyck, qui fut géré en son nom par son oncle, Jacques de Caters, né à Maeseyck le 30 avril 1703, mort au château d'Hemsrode le 26 mars 1787, épousa Jeanne Marie Jacqueline de Meulenaere, née à Anvers le 26 mars 1710, morte à Tournay le 24 avril 1745, fille de Pierre Hubert et de Jeanne Catherine de Manghelaer, dont sept enfants, savoir :

A. Jean Pierre Ernest, qui suit, V.

B. Théodore Guillaume DE CATERS, né à Tournay le 1er décembre 1736, mort en Amérique.

C. Marie Jeanne Josèphe, née à Tournay le 29 avril 1738, épousa, le 2 avril 1756, Antoine Louis Marie, vicomte de Villeneufve, né à Boulogne-sur-Mer le 3 juillet 1732, fils de Jean Antoine et de Marie Anne Catherine le Roy de Patenville.

D. Jean Pierre Simon DE CATERS, né à Tournay le 28 octobre 1739, mort jeune.

E. Jean Baptiste Joseph DE CATERS, né à Tournay le 2 juin 1741, mort jeune.

F. Jean Charles Ernest Gommaire DE CATERS, né à Tournay le 8 février 1743.

G. Catherine Anne Jacqueline, née à Tournay le 24 décembre 1744, épousa, le 15 septembre 1772, François Joseph de Fontaine.

V. JEAN PIERRE ERNEST DE CATERS, né à Tournay le 28 novembre 1735, mort à Anvers le 15 avril 1785, épousa à Anvers, le 16 novembre 1763, Jeanne Marie d'Hemsens, née à Anvers le 1er février 1734, fille de Jean Pierre, créé chevalier par lettres patentes du 4 février 1741, et de Jeanne Cornélie van Brée, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Pierre Ernest DE CATERS, né à Anvers le 29 décembre 1764, mort à Moortsel le 19 août 1847, épousa à Anvers, le 24 mai 1791, Isabelle Claire Maire Françoise de Bruyn, née à Anvers le 12 dé-

cembre 1767, morte à Anvers le 16 mars 1845, fille de Pierre Michel Joseph et d'Isabelle Claire Marie van den Zanden.

B. Charles Marie Joseph DE CATERS, né à Anvers le 31 décembre 1767, mort à S'Gravenwezel le 20 janvier 1820, épousa à Gand, le 27 février 1810, Isabelle Colette Ghislaine de Potter, née à Gand le 31 août 1776, morte à S'Gravenwezel, Anvers, le 16 octobre 1855, fille de Jean François et de Colette Marie Baut, dont deux enfants :

a. Mathilde Marie Charlotte Ghislaine, née le 6 mai 1814.

b. Charles Albert Marie Joseph DE CATERS, né le 28 janvier 1816, mort à S'Gravenwezel.

C. Pierre Joseph, qui suit, VI.

D. Marie Antoinette, née à Anvers le 17 juin 1772, morte à Bruxelles le 21 avril 1805, épousa à Anvers, le 6 mai 1794, François Nicolas Joseph Lunden, né à Anvers le 5 janvier 1774, mort à Bruxelles le 21 avril 1805, fille de François Joseph et d'Isabelle Marie Thérèse Grigis.

E. Guillaume André DE CATERS, né à Anvers le 30 novembre 1773, parcourut une brillante carrière; il se distingua successivement dans les armes, dans la magistrature et dans la science. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, au château de Halle, Anvers, comblé d'honneurs, emportant dans sa tombe le respect, l'affection, les regrets de ses concitoyens et l'estime des souverains qui, tour à tour, régnèrent sur sa patrie.

Il débuta par l'armée : le 29 juin 1793, entra au service d'Autriche en qualité de cadet au régiment de Kinski, chevaux légers, et bientôt il conquit, en récompense de sa bravoure, la médaille d'argent de l'ordre de Marie Thérèse d'Autriche. Il fut, en 1798, promu au grade de sous-lieutenant dans son régiment et lieutenant en septembre 1800. En 1801, il rentra dans ses foyers, où, déjà, il avait acquis une telle réputation qu'en 1802, il fut nommé membre de l'administration des hospices civils d'Anvers. En 1809, il fut appelé au commandement de la cavalerie de la garde bourgeoise et à celui de la garde d'honneur organisée lors de la visite de l'empereur Napoléon à Anvers, pendant la même année. L'empereur, qui l'avait promptement distingué, lui décerna, le 15 mai 1810, l'ordre de la Légion d'hon-

neur. Le 8 avril 1813, M. Guillaume André de Caters, fut nommé chef de la légion des gardes nationales des Deux-Nèthes et le 26 octobre de la même année, colonel commandant le 2e régiment d'Anvers. Il partit le 16 décembre 1816, à la tête de son corps, pour la Hollande, où il resta jusqu'aux événements qui déterminèrent la formation du royaume des Pays-Bas. Colonel de la garde bourgeoise d'Anvers le 9 août 1815, le roi Guillaume Ier des Pays-Bas le nomma, le 14 octobre 1815, membre de la seconde chambre des États-Généraux, et, le 25 juillet 1817, échevin d'Anvers. En 1818, il fut élu, par ses concitoyens, membre des états de la province et ensuite membre de la députation permanente des états provinciaux. Ces nouvelles fonctions, auxquelles il se consacra avec un dévouement et une assiduité sans bornes, ne lui permettaient plus d'exercer avec fruit son mandat de législateur; il donna donc sa démission de membre de la seconde chambre des États-Généraux. En 1828, deux charges nouvelles témoignèrent à la fois à quel point son zèle, ses talents, son amour pour le bien étaient appréciés par ses compatriotes et par son souverain. Le 26 février il fut nommé colonel de la garde communale, et le 1er octobre, bourgmestre de la ville d'Anvers, poste qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830. Quatre jours avant sa nomination de colonel commandant de la garde communale, le 22 février 1828, le roi Guillaume Ier lui avait décerné la croix de chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, et son fils, le roi Guillaume II, peu de temps après son avènement au trône, l'éleva, le 13 mars 1843,à la dignité de commandeur du même ordre.

Pendant tout le cours de sa belle existence si bien remplie déjà par les charges publiques, M. Guillaume André de Caters sut encore consacrer une grande partie de ses rares loisirs à l'étude. Possesseur d'une grande fortune territoriale qu'il administrait avec intelligence et dont il se servait pour répandre le bien autour de lui, il s'était principalement adonné à la science agricole. Ses connaissances spéciales et sa grande expérience pratique lui valurent sa nomination de membre de la commission provinciale d'agriculture, par arrêté royal du 31 décembre 1849.

Il épousa à Anvers, le 18 février 1802, Eulalie van Asten, née à Anvers le 22 août 1781, morte à Bruxelles le 17 avril 1814, fille de

Joan Joseph et de Catherine Reyne Marie Peytier, sa femme du troisième lit, dont deux enfants :

a. Nathalie Eulalie Thérèse, née à Anvers le 20 novembre 1802, épousa, le 21 mai 1822, Louis Hyacinthe Joseph du Bois de Vroylande, né à Wyneghem, le 16 septembre 1800, fils de Ferdinand Antoine Désiré Joseph Adrien, baron du Bois, sénateur, chevalier des ordres de Léopold et du Lion néerlandais et de Reine Antoinette Pétronille Marie Joséphine Willems.

b. Eugène DE CATERS, né à Anvers le 12 juin 1805, mort sans alliance, à Anvers, le 23 novembre 1847.

VI. PIERRE JOSEPH, BARON DE CATERS, né à Anvers le 16 juin 1769, mort à Anvers le 18 juin 1861, chevalier de l'ordre de Léopold et de l'Étoile polaire de Suède, épousa à Anvers, le 24 juin 1810, Jeanne Antoinette Ergo, née à Anvers le 28 mars 1772, morte à Anvers le 17 juin 1857, veuve, sans enfants, de Charles Jean Michel de Wolf, fille de Michel Ergo et d'Henriette Pétronille van Goel, dont deux enfants, savoir :

A. Constantin Pierre, qui suit, VII.

B. Ernest Pierre Marie DE CATERS, né à Anvers le 7 janvier 1813, épousa à Paris, le 26 septembre 1853, Marie Isabelle La Blache, fille de Louis Nicolas et de Thérèse Marie Grâce Pinotti.

VII. CONSTANTIN PIERRE, BARON DE CATERS, né à Anvers le 11 juin 1811, épousa à Eeckeren, le 29 mai 1838, Émilie Joséphine Françoise van den Berghe, née à Anvers le 2 mai 1817, fille aînée de Charles Jean Joseph, officier dans l'armée française pendant la campagne de Russie, chevalier de la Légion d'honneur, et de Henriette Marie Isabelle Moretus, dont cinq enfants, savoir :

A. Amédé Pierre Marie DE CATERS, né à Berghem, lez-Anvers, le 6 septembre 1839.

B. Édouard Marie François DE CATERS, né à Anvers le 1er mars 1841.

C. Valérie Marie Colette, née à Anvers le 16 mars 1842.

D. Raymond George Marie DE CATERS, né à Anvers le 9 décembre 1847.

E. Ubalde Guillaume Marie DE CATERS, né à Anvers le 16 avril 1849.

CAUBERGH (VAN)

D'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée et armée d'or, posée sur un mont d'argent.

I. Henri van Caubergh, épousa Marie Agnès Frissen, dont un fils, Chrétien Othon, qui suit, II.

II. Chrétien Othon van Caubergh, né à Maestricht le 7 mars 1804, greffier de la province de Limbourg, chevalier de l'ordre de Léopold, anobli par arrêté royal de Sa Majesté Léopold Ier, en date du 28 septembre 1840, épousa à Hasselt, le 16 juillet 1840, Mélanie Thérèse Justine Constance de Preud'homme d'Hailly de Nieuport, née à Bruges le 27 février 1821, fille de Marie Joseph François Jean Népomucène de Preud'homme d'Hailly, vicomte de Nieuport, ancien colonel commandant la province de Limbourg, chevalier des ordres de Léopold et de Guillaume, et de Mélanie Pauline Henriette Ysebrandt.

CECIL.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, à six écussons de sable chargés d'un lion d'argent, trois, deux, un. Couronne : de baron, sommé d'un heaume d'argent, grillé, colleté, médaillé, liseré et couronné d'or, fourré de gueules. Cimier : une gerbe d'or, liée par le milieu de même, accostée de deux lions d'argent, lampassés de gueules. Lambrequins : d'argent et d'azur. Supports : deux lions d'hermine, lampassés de gueules.

Devise : Cor unum via una (d'azur sur argent).

Cette famille limbourgeoise prétend qu'originaire de Normandie, elle se rendit en Angleterre, vers 1066, avec Guillaume le Conquérant, et qu'elle descend de Robert Cecil qui, vers 1091, acquit dans la province de Herford, les terres d'Alternis et Belpon, possédées par sa race pendant plusieurs siècles consécutifs.

A l'appui de cette prétention elle cite une généalogie anglaise s'étendant de Robert Cecil, ci-dessus, à Jacques Cecil, comte de Salisbury, vicomte de Crunburn, baron de Cecil, haut Stevart de la ville de Hertfort, qui, en 1603, eut l'honneur de porter le bâton du roi saint Evrard le Confesseur, lors du couronnement de Jacques Ier.

Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ces assertions ; la famille elle-même, en émettant ces prétentions, ne rattache pas Jacques Cecil à la généalogie que nous rapportons et qui ne comporte que trois degrés.

I. Philippe Joseph de Cecil, épousa Marguerite Françoise Polis de Molin, dont quatre enfants. Trois moururent sans alliance. Un seul laissa postérité, ce fut Laurent Philippe Joseph, qui suit, II.

II. Laurent Philippe Joseph, baron de Cecil, mort à Herk-Saint-Lambert le 27 juillet 1811 et inhumé à Stevart, épousa Marie Anne Thérèse de Libotton, fille de Pierre Nicolas et de N., baronne de Thier, dont trois enfants, savoir :

A. Charles, qui suit, III.

B. Julien Laurent Joseph, baron de Cecil, membre des états provinciaux du Limbourg, bourgmestre de Hasselt lors des événements de 1830 jusqu'en 1833, membre de la députation permanente du conseil provincial du Limbourg, depuis 1830, chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1844, né à Hasselt le 8 janvier 1799, épousa, le 8 août 1840, Marie Thérèse Capitaine, née à Gors-op-Leeuw en 1811, dont deux enfants :

a. Arthur Charles François de Cecil, né en 1841

b. Mathilde Henriette Félicie, née en 1843.

C. Henriette, épousa à Hasselt, en 1832, Joseph de Leusemans.

III. Charles, baron de Cecil, né à Liége le 25 mars 1791, garde d'honneur sous Napoléon Ier, fit la campagne d'Allemagne, quitta le service militaire le 21 juin 1814, fit partie de l'assemblée des notables à laquelle le roi Guillaume Ier des Pays-Bas soumit, par sa proclamation du 18 juillet 1815, l'acceptation de la loi fondamentale des Pays-Bas et se rangea parmi la majorité qui se prononça contre cette constitution. Bourgmestre de Herk-Saint-Lambert en 1825, membre du corps équestre du Limbourg en 1827, capitaine commandant la garde communale de la ville de Hasselt en 1828, major de la garde civique en 1830, colonel commandant de la légion du canton de Hasselt depuis 1831, épousa, en 1821, Marie Ide Rosalie Briers, fille de Gérard Gaspar, bourgmestre de Hasselt, et de Marie Marguerite Roelants, dont deux enfants, savoir :

A. Hubertine Henriette Thérèse Félicité, née le 29 mai 1822.

B. Hippolyte Hubert Julien Alphonse de Cecil, né le 27 mai 1824.

CERF.

D'or, fretté de sable, au chef de gueules. Couronne de baron. Supports : deux lions léopardés au naturel.

La belle famille du nom historique des sires et chevaliers de Cerf de Fièze-Fontaine, dite aussi du Cerf et de Scherffs, est noble, militaire, chapitrale et d'une ancienneté reculée. Elle est même une des plus anciennes du pays de Liége et se trouve fréquemment citée dans les chroniqueurs liégeois les plus estimés, tels que Jean d'Outre Meuse, Jacques de Hemricourt, Mélart, etc.

L'historien fidèle, messire Jacques de Hemricourt, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, dans son livre consciencieux intitulé *Miroir des Nobles de la Hesbaye*, mentionne souvent le nom des chevaliers de Cerf. Ce livre véridique et précieux traite non-seulement des généalogies de Liége et des environs depuis 1102 jusqu'en 1398, mais aussi de l'histoire des guerres civiles qui ont désolé le pays pendant quarante-cinq années, et du traité de paix qui mit fin à ces guerres sous la sanction et l'approbation de l'empereur Charles, quatrième du nom.

L'histoire des guerres entre les deux puissantes maisons d'Awans et de Waroux est des plus intéressantes, car presque toute la noblesse du pays de Liége, si célèbre dans les annales de la chevalerie par son antiquité et par sa brillante

valeur, y prit une part active et toujours glorieuse, pendant le demi-siècle qu'elles ont ensanglanté la contrée.

Les de Cerf embrassèrent le parti des Waroux et furent pour les d'Awans de redoutables adversaires.

Ces guerres meurtrières ont été occasionnées par l'enlèvement d'une serve, nommée Adoule, réputée par sa beauté et par sa richesse en biens meubles, ainsi que l'attestent les chroniques de Saint-Lambert.

Des liens de parenté unissaient les seigneurs d'Awans et de Waroux; ils étaient cousins issus de germains et tiraient leur commune origine de Raes de Dammartin, frère de l'illustre comte de Dammartin, en Gaule, souverain de Boulogne, lequel étant tombé dans la disgrâce de Philippe Auguste, roi de France, et se voyant forcé de s'éloigner de la cour, se retira dans la ville de Huy, et épousa plus tard la belle Alice, unique héritière du nom et des biens de la noble et riche maison de Warfusée. C'est ainsi que cette branche des Dammartin s'est définitivement fixée dans le pays de Liége (1).

D'après d'autres documents authentiques, déposés aux archives de l'État, à Liége, ou précieusement conservés par les intéressés, l'illustre famille du nom historique de Cerf de Fièze-Fontaine, dite aussi du Cerf et de Scherffs, noble, militaire et chapitrale — nous le répétons — occupait, dès le moyen âge, un rang très-distingué dans la noblesse et passait, sans conteste, pour l'une des plus anciennes du pays de Liége.

Les sires et chevaliers de Cerf n'ont point usé leur vie dans l'oisiveté, constamment fidèles et dévoués à leurs suzerains légitimes, ils ont toujours consacré leur personne et leurs biens à la cause sainte de la patrie, et leurs hauts faits

(1) Voir pages 5 à 8 et 327 du livre de messire Jacques de Hemricourt, déjà mentionné.

leur assignent une place des plus honorables dans l'histoire.

La famille de Cerf, indépendamment des revenus attachés à ses emplois, titres, honneurs, etc., jouissait aussi, au temps de sa splendeur d'une fortune patrimoniale considérable pour l'époque, et si aujourd'hui ces immenses richesses sont en partie perdues pour leurs descendants, la cause en est sans doute aux énormes dépenses qu'entraînent à leur suite des guerres perpétuelles et un état d'armement trop prolongé, joint à cette complète et généreuse indifférence des biens de ce monde, qu'on a le droit de reprocher trop souvent à ceux qui ont embrassé la noble profession des armes.

Les de Cerf ont combattu sur les mêmes champs de bataille que les Berlo, les Horion, les Duras, les de Hamale, les d'Argenteau, etc., qui n'étaient comme eux, à cette époque, que de simples chevaliers, mais qui, plus heureux, mieux partagés dans la voie des honneurs, ne se sont point arrêtés dans leur élévation. Tous les noms que nous venons de citer sont depuis longtemps en possession du titre de comte.

Cette famille guerrière appartient à la noblesse depuis les temps héroïques. Dès 1103, ses membres portaient déjà le titre d'écuyer, et des chartes authentiques démontrent que les chevaliers de Cerf sont en possession de noblesse depuis plus de sept cent soixante ans.

Hemricourt, *Histoires des guerres cruelles entre les nobles de la Hesbaye*, pages 42, 83, 84, 154, 155, 222, 223, 224, 233 et 234, cite fréquemment le nom des chevaliers de Cerf. Les pages 351 et 360, articles 37 et 53 de ce livre rapportent entre autres :

« Que les seigneurs de Cerf de Huy, deux bons, adroits et hardis chevaliers, portant leurs armes et se trouvant à la tête de leurs hommes de guerre, armés de toutes pièces,

ainsi qu'en leur considération, la plupart des bourgeois de la ville de Huy, qui prirent parti dans ces guerres, se trouvèrent à la célèbre bataille de Dammartin, où au nombre des plus considérables seigneurs, qu'on porte à soixante cinq, qui y ont été tués, est Jean de Cerf, l'un des deux frères, qui y trouva une mort glorieuse.

» D'autres preux chevaliers de cet illustre lignage des de Cerf ont été de vaillants capitaines, qui se distinguèrent par de brillants faits d'armes dans les grandes guerres de la Gaule Belgique, dans celles qui éclatèrent au pays de Liége sous les règnes de Louis de Bourbon et de Jean de Horn, ainsi que dans les guerres que soutinrent leurs souverains, les ducs de Bourgogne et les rois d'Espagne. »

Christophe Butkens, prélat de Saint-Sauveur, mentionne dans ses *Recueils généalogiques pour servir de vérification à son X^e^ livre des Trophées de Brabant*, que :

« Warnier de Cerf, capitaine, et Jean de Cerf, son frère, chanoine de Saint-Lambert, furent tués en bataille avec leur prince Louis de Bourbon, l'an 1483. »

Dans les *Mémoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis* 1600 *jusqu'en* 1606, *dédiés à Sa Majesté le roi d'Espagne et des Indes*, par Charles Alexandre, sire et duc de Croy, marquis d'Havré et maréchal héréditaire du Saint-Empire, comte de Fontenoy et chevalier de l'ordre de la Toison d'or, il est rapporté, folio 60 :

« 500 hommes namurois, commandés par le seigneur de Cerf, qui depuis a eu le commandement de Samson, château du comté de Namur, arrivèrent à Becdom, près de Ruremonde, où était l'armée (1). »

(1) Hemricourt, loc. cit., pp. 354 et 355, art. 41, raconte :

« Au temps de ces guerres, tous les gens d'honneur qui étaient chevaliers ou écuyers se battaient toujours, montés sur des chevaux de bataille à

Hemricourt, p. 365, rapporte que « au nombre des braves et illustres seigneurs qui ont fait partie de la commission chargée de rédiger les articles de paix, touchant la guerre des Awans et des Waroux au pays de Liége, se trouve le seigneur Gilles de Cerf. »

Ce traité de paix fut approuvé et confirmé par l'empereur Charles, quatrième de ce nom.

L'on prouve par plusieurs lettres patentes de Sa Majesté Catholique et des sérénissimes archiducs Albert et Isabelle, infants d'Espagne, ducs de Brabant, de haute mémoire, et cotées ensemble, n° 2 que :

« Noble chevalier Warnier de Cerf, seigneur de Saint-Martin-lez-Balâtre, amé, etc., voué de Bolines, lequel avait été

l'épreuve. Ils étaient sur des selles de tournoi, fort hautes et sans étriers, les caparaçons de leurs chevaux étaient tout en broderie, où l'on voyait leurs armes et leurs blasons richement et artistement travaillés. Ces seigneurs avaient une cotte de mailles, dont leurs corps, leurs cuisses et leurs bras étaient entièrement couverts; ils avaient aussi des plaques de fer à l'entour d'eux sur lesquelles leurs blasons paraissaient d'un ouvrage industrieux. Chacun avait un heaume sur son coussinet avec un joli timbre.

» Plusieurs seigneurs chevaliers avaient sur ces caparaçons une autre couverture légère de petites mailles de fer, pour défendre leurs chevaux. Ces nobles seigneurs n'auraient osé dans cet équipage, s'ils en avaient eu l'envie, faire les poltrons, parce qu'on connaissait les braves et ceux qui ne l'étaient pas à leurs blasons; un seul combat durait de ce temps plus que trois à présent, à cause de l'ambition des seigneurs qui craignaient le blâme et qui aimaient la gloire, ce qui les obligeait à se battre à outrance et à disputer longtemps la victoire.

« Les armes étaient l'épée, le poignard, la lance et la hache d'armes. »

« ... L'on ne comptait pas moins de 500 chevaliers au nom de la noblesse de la Hesbaye, à l'époque des dites guerres. » ***Histoire de l'ancien pays de Liége***, par Polain; vol. Ier, p. 314.

» ... L'étendard de Saint-Lambert était porté à l'armée par l'avoué de la Hesbaye et accompagné de 40 chevaliers, qui devaient prêter serment de bien le garder ou de mourir en le défendant. » Id., ib., p. 288.

page de don Gomez de Figueroa, duc de Feria, fut nommé à diverses charges et offices considérables, comme de gouverneur de la ville et principauté de Chimay, de la ville de Nivelles, puis gouverneur et capitaine du château de Samson, et de Bailli d'Entre-Meuse et Arches, au comté de Namur, et qu'il était colonel d'un régiment de cinq cents hommes pour le service desdits archiducs. »

« Que les chevaliers Warnier de Cerf, 1er et 2e de ce nom, ont été grand maître à la cour de Leur Altesse Électorale Celsissime les princes-évêques de Liége, Adolphe Englebert de la Marck et Jean de Heinsberg, ce qui était la première dignité connue de ce temps. »

« Et finalement que plusieurs membres de cette noble et antique famille, entre autres les dames Anne, Jeanne, Madeleine, Louise, Françoise, Madeleine et Marguerite de Cerf, après avoir fait preuve de leurs quartiers, ont été reçues dans les très-illustres et nobles chapitres des Pays-Bas, tels que Liége, Andenne et Moustier. »

Les sires et chevaliers de Cerf étaient seigneurs féodaux et fonciers :

1° De Fièze-Fontaine, lez-Huy, principauté de Liége.

Le seigneur jouissait du droit de haute, moyenne et basse justice, droits d'amendes, de confiscation, de chasse, etc.

Fièze-Fontaine, village d'une grande importance, était déjà au XIVe siècle une seigneurie appartenant à la famille de Cerf. Nous ajoutons ici sur ce fief important quelques données extraites d'une lettre de M. le baron, alors chevalier Simon Charles Isidore Joseph de Cerf. Cette pièce, œuvre d'un noble et digne vieillard, presque octogénaire, mérite d'être citée tant pour les détails qu'elle renferme que pour certaines qualités de style qu'il est rare de conserver à l'âge avancé du chef de cette famille.

« ... J'ai voulu, dans ma vieillesse, visiter le berceau de mes ancêtres, et

parcourir, en simple pèlerin, le siége de leur puissance et de leur splendeur. Ces motifs ont déterminé ma courte excursion dans la Hesbaye, ce beau grenier d'abondance de la glorieuse principauté de Liége.

» ... Fièze-Fontaine, dont nos aïeux ont été si longtemps les seigneurs féodaux et fonciers, se rattache à la pittoresque ville de Huy, son chef-lieu d'arrondissement, par une route charmante, sinueuse, ombreuse, accidentée, de huit à neuf kilomètres tout au plus. Je vais m'efforcer d'en donner une courte description.

» Après avoir, au sortir de Huy, dépassé le faubourg de State, on côtoie quelque temps le Val-Notre-Dame, ainsi nommé d'un ancien monastère, en grand renom dans le pays, paisiblement assis, jadis, au centre d'un site boisé d'un aspect admirable. Le monastère existe encore, mais, les temps ne sont plus où les dames religieuses Barbara et Jeanne de Cerf, nos vénérables grand'tantes, terminèrent paisiblement leur vie paisible et pure — la dernière en 1501 — dans cette délicieuse retraite du Val-Notre-Dame. Aujourd'hui, les vastes bâtiments du pieux monastère sont transformés en usines diverses, prospères, en pleine activité. Le ronflement sonore des machines, le fracas du marteau sur l'enclume se font entendre dans les vieux cloîtres dont les murs ne devaient retentir que du chant des saints cantiques, et ces lieux jadis consacrés au silence, au recueillement et à la prière sont remplis à présent de vie, de mouvement et de bruit. Étrange transformation! est-ce un bien, est-ce un mal? Je l'ignore. A mon âge on ne s'occupe plus de grandes questions sociales. L'avenir ne sourit plus aux vieillards, il ne leur appartient pas; ce qui leur reste, c'est le souvenir et le reget du passé.

» La route, parfaitement entretenue et très-carrossable, gravit par une pente douce le flanc de la montagne et mène d'abord au joli village de Winalmont

» Dans les villages, actifs et coquets, que traverse ce délicieux itinéraire, on rencontre presque à chaque pas, les beaux spécimens de la race chevaline du pays, produit d'un croisement des étalons du gouvernement avec les juments de la contrée. A voir ces superbes étalages de quatre et six chevaux, cheminant d'un pas égal et lent, et secouant, aux rayons du soleil, leurs harnais constellés d'ornements en cuivre poli, on dirait, de loin, des détachements de cavalerie aux cuirasses, aux casques étincelants, revenant, par petits groupes, de quelque expédition lointaine. Winalmont est orné d'un fort beau château moderne, d'où la vue plonge sur une multitude de collines qui servent de ceinture aux capricieuses sinuosités de la Meuse et renferment trente à quarante villages, parsemés dans la plaine, ou étagés sur les mamelons, dans un rayon visuel de trois, de quatre et même de cinq lieues.

» Le village de Villers dépassé, on aperçoit enfin celui de Fièze-Fontaine — ma vieille orthographe ne consent pas à mutiller un nom de famille et à écrire Fize-Fontaine à la moderne. — On y compte 900 à 1,000 âmes de population. Les habitations sont éparses à d'assez grandes distances les unes des autres, mais s'élèvent sur un sol tellement fertile qu'il existe dans cette petite localité, de trois cents feux au plus, plusieurs fermes importantes d'un rapport annuel de huit à neuf et même de dix mille francs.

» La plus considérable de toutes ces exploitations appartient aujourd'hui à M. le baron de Stockem. Elle renferme la majeure partie des biens de l'ancienne seigneurie et les restes d'une tour ou château fort, bâti par nos ancêtres et dont, chose glorieuse pour nous, elle conserve encore le nom. Là s'acquittaient les droits et les cens seigneuriaux, entre autres la redevance singulière consistant dans l'obligation de fournir une plume de blanc moineau ou de payer, en place, un écu d'or.

» Toutes nos institutions — et j'en suis fier — n'ont pas entièrement disparu du pays. La cure jadis instituée par nous est encore une des meilleures de la contrée, car elle possède, indépendamment d'un traitement et d'un casuel relativement élevés, dix-huit bonniers d'excellentes terres et d'un grand rapport. Quant à l'église, propre et de moyenne grandeur, elle n'a conservé que bien peu de chose de nos anciennes libéralités. Les traits de notre blason ont été presque effacés entièrement par les pas des fidèles sur les pierres tumulaires qui recouvrent les cendres de nos ancêtres, et cependant notre nom n'est pas complétement éteint dans la mémoire des habitants. Chaque année on célèbre encore un service pour le repos de l'âme de Jeanne-de Cerf, dame de Fièze-Fontaine... »

2° De Fumal, comté de Namur, avec jouissance des mêmes priviléges qu'à Fièze-Fontaine (1);

(1) Fumal, village considérable sur les confins du pays de Liége, à cinq lieues de Namur. Seigneurie ancienne et illustre sur les bords de la Mehaigne.

On y voit, au sommet d'une côte escarpée, un château fort où les anciens comtes de Namur entretenaient une garnison. Cette terre importante, qui au XVIe siècle appartenait à la famille de Cerf, est actuellement la propriété de M. le baron de Mincé de Fontbaret. (Voir à ce sujet l'*Histoire du comté de Namur*, par Galliot, t. III, p. 393.)

3° De Barveau Condroz, principauté de Liége, mêmes priviléges (1);

4° De Fontenoy, principauté de Liége. On ignore quels étaient les droits attachés à cette seigneurie;

5° De Seron Beaulieu, près de Nivelles, duché de Brabant; mêmes droits qu'à Fièze-Fontaine;

6° De Saint-Martin-lez-Bâlatre, comté de Namur; mêmes priviléges;

7° De Velaine, comté de Namur; mêmes priviléges (2);

8° D'Amée, comté de Namur; mêmes droits de haute, moyenne et basse justice, etc. (3).

La maison de Cerf est non-seulement ancienne, noble, militaire et chapitrale, non-seulement elle a joui de priviléges éclatants et occupé de hautes charges à la cour de ses souverains, mais elle s'est aussi illustrée par ses alliances, ce point important, délicat, épineux, dont toute maison noble doit se montrer particulièrement jalouse, si elle tient à conserver dans toute leur intégrité la gloire et l'éclat de son nom.

Au nombre des hautes et puissantes alliances que les de Cerf ont contractées, on en distingue une qui la lie à deux maisons illustres; la première descend des anciens ducs

(1) Barveau-Condroz, gros village à six lieues de Namur, possède l'un des plus beaux châteaux du canton d'Havelange, renommé par ses habitations somptueuses et princières.

Cette terre considérable et boisée appartient à M. le comte d'Aspremont de Lynden, qui y fait sa résidence. Les armes de sire Jean de Cerf, chevalier, ancien propriétaire de ce beau domaine, existaient encore, il y a une cinquantaine d'années, dans la pierre, au-dessus de l'une des deux grandes portes d'entrée; elles avaient du moins été conservées par l'aïeul du possesseur actuel.

(2) Velaine. Voir l'*Histoire du comté de Namur*, par Galliot, t. III, p. 46, indiquant que cette propriété a appartenu à la famille de Cerf.

(3) Aimée. Voir *ibid.*

de Brabant, la seconde est alliée à la dynastie du royaume des Pays-Bas, savoir :

Gilles, comte de Glymes, de Brabant, seigneur de Limelette, Louvrange, la Falize, Hazuar, etc., grand d'Espagne de permière classe et descendant direct de la maison souveraine des ducs de Brabant, épousa Jeanne de Cerf, dame de Saint-Martin, Velaine et Amée, trois seigneuries qu'elle apporta en dot à son époux. De ce mariage naquit un fils, Warnier, comte de Glymes, de Brabant, qui épousa Marie Isabelle de Nassau, fille d'Alexis, comte de Nassau, seigneur de Corroy, Frane, etc. Les Nassau-Corroy sont cousins, par conséquent alliés à la maison régnante d'Orange-Nassau des Pays-Bas. Ils sont alliés également aux marquis de Trazegnies, princes des francs fiefs de Rognons (1).

Les de Cerf sont alliés ou rappellent dans leurs papiers de famille les noms qui suivent :

Barons de Haultepenne, barons de Hosden, comtes de Namur, comtes de Berlo, comtes d'Oultremont, comtes de Horion, barons de Savary de Warcoing, d'Oyembrugge de Duras, Lonchin d'Awans, Pousseur de Boulant, de Velaine, de Huy, de Veaux de Refay, de Ferot, de Haneffe, de Warfusée, d'Odeur de Lovinfosse, de Montegnée, de Juppleu, de Campenne, de Salmier, de Houlton, de Lendoux, de Daulenbreu, de Villereau, de Thiri Rennewaart, de Seilles, de Lahaye, de Crehen, de Havreth, de Résimont, de Vanderzvene, de Fosteau Saint-Sauveur, de Scheoux, de Lichy, de Blehain, de Biersez, de Corbarem, d'Esneux, de Courfontayn, du Jardin, de Fromy, d'Antinnes, d'Herville, de Ruille, d'Abbez, de Lonchy, d'Orbais, de Heau, de Cortil, de

(1) Voir l'*Histoire du comté de Namur*, par Galliot, t. IV, p. 78, indiquant, à l'appui des titres de famille, que la maison de Glymes tire son origine des ducs de Brabant.

Maleyse, de Spontin, de Nollet, de Vilain, des vicomtes de Vaernewyck, une des plus anciennes maisons de Flandre, dont la noblesse remonte à l'an 1007 et qui étaient possesseurs d'une terre et seigneurie considérable dans l'enceinte de la ville de Gand. Denis de Vaernewyck, épousa, en secondes noces, le 27 novembre 1644, dame Anne Marie de Cerf. La branche cadette de cette famille est établie à Malines.

Cette belle nomenclature se termine par les comtes de Marnix, originaires de la Savoie, illustres par leur ancienneté et leurs alliances, et dont l'aïeule maternelle la plus reculée est une dame Jeanne de Cerf.

Christophe Butkens, prélat de Saint-Sauveur, dans ses *Recueils généalogiques pour servir de vérification à son X^e^ livre des Trophées de Brabant* (1648), mentionne, au folio 40, ce qui suit :

1° Warnier du Cerf, chevalier, grand maître du prince de Liége, Adolphe de la Marck, chef de la conquête du comté de Loz, épousa Jeanne, fille de Lambert, sire de Haultepenne, et, en secondes noces, Jeanne de Horion. — Mort âgé de quatre-vingt-neuf ans et, selon Wachtendonck, de cent quatre ans ;

2° Wautier du Cerf, noyé dans la Meuse, à Visé, durant la vie de son père, 1351 ;

3° Jehenne du Cerf épousa Ameling de Lichy, grand écuyer de l'empereur, fut chevalier de grand crédit ;

4° Warnier du Cerf, chevalier, seigneur de Limal et de Jongnies, grand maître du prince-évêque de Liége, Englebert de la Mark, épousa Agnès, fille de Gérard de Blehain, et, en secondes noces, Élisabeth Cabot ;

5° Maroye du Cerf épousa Arnauld de Corbarem, chevalier, seigneur de Nilles, et, en secondes noces, Simon d'Archel, neveu du prince-évêque de Liége ;

6° Barbara du Cerf, religieuse à Vaux-Notre-Dame;

7° Jean du Cerf, chevalier, seigneur de Limal et de Jongnies, épousa Mahaud, fille de Guillaume de Courfontayn;

8° Jeanne du Cerf épousa Fastré du Jardin, mayeur de Liége, premier conseiller du prince-évêque de Liége, Jean de Bavière;

9° Warnier du Cerf, chevalier, épousa Isabeau, fille de Robert de Fromy, écuyer du prince-évêque de Liége, Jean de Bavière;

10° Warnier du Cerf, chevalier, seigneur de Limal, Jongnies, etc., grand maître du prince-évêque de Liége, Jean de Heinsberg, épousa Jeanne, fille de Gautier d'Antinnes;

11° Jean du Cerf, seigneur de Bougini, épousa Marguerite d'Herville, et, en secondes noces, Agnès de Bouleau, sans hoirs;

12° Warnier du Cerf épousa Marie de Haultepenne, et, en secondes noces, Élisabeth de Maton, fille de Hugues de Maton, de Liége;

13° Hubert du Cerf, chanoine de Saint-Paul, à Liége, en 1427;

14° Maroye du Cerf épousa Arnould de Maleyse, seigneur de Lonchin, chevalier;

15° Marguerite du Cerf, dame héritière, épousa Hugues de Warnier, dit de Sart, mort en 1490;

16° Warnier du Cerf, capitsine du prince Louis de Bourbon, et comme capitaine, il fut tué avec lui en bataille l'an 1483. Il avait épousé Jehenne de Helles;

17° Jean du Cerf, chanoine de Saint-Lambert, à Liége, tué avec son frère, en bataille, l'an 1483;

18° Jeanne du Cerf épousa Louis de Fumal, capitaine du château de Samson;

19° Marie du Cerf épousa Arnould de Verren, mort l'an 1522, sans génération, et, en secondes noces, Wauthier de Chame;

20° Warnier du Cerf, chevalier, seigneur de Jinterville, capitaine du prince-évêque de Liége, Jean de Homes, épousa Marguerite de Ruille;

21° Jeanne du Cerf, religieuse à Vaux-Notre-Dame, lez-Huy, morte en 1501;

22° Marie du Cerf épousa Collart d'Oultremont, chevalier, seigneur d'Antinnes et de Berzé;

23° Jeanne du Cerf épousa Thomas d'Abbez, chevalier, seigneur de Longy;

24° Madeleine du Cerf, chanoinesse à Moustier;

25° Marguerite du Cerf épousa Jean d'Abbez, seigneur de Haneffe;

26° Warnier du Cerf, chevalier, seigneur de Fumal, d'Amée, gouverneur de Bouillon, épousa Barbara de Lonchy, dame de Fumal;

27° Élisabeth du Cerf épousa premièrement Albert du Sart, seigneur de Cenegy, et, en secondes noces, Willaume de Viron;

28° Louis du Cerf, religieux à Vaux-Saint-Lambert, mort l'an 1481, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans;

29° Jean d'Oultremont, capitaine, tué en guerre;

30° Philippe d'Oultremont, chevalier, seigneur d'Antinnes, épousa Marie de Juppleu, fille de Guillaume, seigneur de Baumal;

31° Marie du Cerf épousa Charles d'Orbais, et, en secondes noces, Aubert de Haultepenne;

32° Madeleine du Cerf, chanoinesse à Andenne, l'an 1480;

33° Jean du Cerf, chevalier, seigneur de Fumal et d'Amée, épousa Adrienne de Velaine, fille d'Adrien et de Jeanne de Juppleu;

34° Jeanne du Cerf, épousa Guillaume de Heau, chevalier, bourgmestre de Liége, en 1590;

35° Marguerite du Cerf, religieuse à Herkenrode;

36° Warnier du Cerf épousa Jeanne de Resimont, fille de Gilles, chevalier;

37° Louise du Cerf épousa Jean de Cortil, chevalier, seigneur de Bolinne;

38° Warnier du Cerf, chevalier, seigneur de Fumal, d'Amée, colonel d'un régiment liégeois, épousa Jeanne de Hosden, fille de Gaspard, chevalier, seigneur dudit lieu;

39° Jean du Cerf, capitaine, tué en guerre;

40° Jeanne du Cerf épousa Pierre de Verren, chevalier, seigneur de Fosselet, fille de Louis et de Marie, fille de François de Vilain;

41° Louise du Cerf épousa Jean de Cortil, chevalier, seigneur de Fosselet, fils de Louise et de Marie de Saine;

42° Daniel du Cerf épousa Marie de Lovinfosse, fille de Jean et de Marie de Lendoux;

43° Warnier du Cerf, capitaine de chevaux, épousa Jacqueline de Maleyse, mort sans hoirs;

44° Warnier du Cerf, seigneur de Fumal et d'Amée, mort sans hoirs;

45° Anne du Cerf, dame de Fumal et d'Amée, épousa Guillaume, baron de Hosden, chevalier;

46° Jeanne du Cerf, épousa Gilles de Glymes, de Brabant, seigneur de la Falise, etc., fils d'Antoine, seigneur de Limelette, et d'Anne de Hosden;

47° Warnier du Cerf, mort jeune;

48° Hubert du Cerf, capitaine des chevaux du roi, épousa Marie de Scheoux.

Les attestations modernes officielles ne sont ni moins positives, ni moins concluantes. C'est ce que prouve le document suivant intitulé :

« Extrait de la carte généalogique de l'illustre famille de Cerf, dite aussi du Cerf et de Scherffs :

» Je soussigné, écuyer, roi d'armes de sa sacrée Majesté

Impériale et Royale, et hérault provincial sur le district du Bas-Rhin, et pays circonvoisins, généalogiste et armoriste du Saint-Empire romain, etc.;

» Certifie et atteste à tous ceux qu'il appartiendra, en faveur de justice et de vérité, que les armoiries et blason ci-dessous dépeints et figurés, savoir :

» Un écu d'or fretté de sable de dix pièces, au chef de gueules, timbré d'un heaume ou casque d'acier, tourné à droite, ouvert, grillé et liseré d'or, doublé de gueules, aux hachements ou lambrequins et bourrelet d'or et de gueules, d'où sort pour cimier un demi-aigle de sable, sont celles de la très-ancienne et noble famille de Cerf, dite aussi du Cerf et de Scherffs, originaire du pays de Liége.

» M'ayant apparu et consté, tant par des titres, documents et instruments dignes de foi et de créance, que par les archives héraldiques de mon noble office, etc., etc.

» Suivent les ancêtres de la famille de Cerf, d'après laquelle carte il conste, tant par des partages, testaments et autres contrats y relatés, que les de Cerf, dont le nom est historique, tenaient dès le moyen âge un rang très-distingué dans la noblesse, qu'ils descendent de messire Gilles de Cerf de Fièze-Fontaine, chevalier, et que les dames de cet illustre lignage avaient été et étaient encore respectivemeat reçues aux nobles chapitres de Liége, d'Andenne et de Moustier, qui dès lors avaient prouvé leurs quartiers (1).

(1) Il est dit, relativement à la branche paternelle encore existante de la famille de Cerf (p. 234 de l'*Histoire des guerres de la Hesbaye*, par Hemricourt, que messire Jean de Cerf, de Huy, chevalier, marié à la fille unique de messire Bauduin l'Admirant de Biersez, chevalier banneret, laissa deux fils, messire Hustin de Cerf et messire Gilles de Fièz, chevaliers, et que ceux de Focheroule et de Barvau descendent de ces deux derniers.

La branche encore existante de la famille de Fièze-Fontaine, descend donc dudit Gilles de Fièz ou de Cerf, chevalier, dont M. le baron de Cerf de

» Il y est mentionné que les de Cerf étaient seigneurs de Fièze-Fontaine, près de Huy, dès le XIVe siècle.

» Ils possédèrent en outre les terres et châteaux de Fumal, Barvaux-Condroz, Fontenoy, Seron Beaulieu, Saint-Martin-Balâtre, Velaine et Amée.

» Ladite carte a été continuée jusques et compris messire Charles Joseph du Cerf, baptisé à Namur le 27 mai 1746.

» Fait en la cité de Liége, le 13 octobre mil sept cent quarante-neuf. »

Était signé (LEFORT).

« Ci à côté est le sceau intact du Saint-Empire romain. »

Messire Charles Joseph de Cerf, mentionné à la fin du tableau généalogique, dressé par le roi d'armes Lefort, a exercé les fonctions de juge et ensuite de commissaire royal près le tribunal de première instance de Namur (1). Né le 27 mai 1746, mort le 17 décembre 1823, il épousa dame Marie Aldegonde Pasquier d'Émines, morte le 2 décembre 1844, fille de Charles Hyacinthe André Pasquier, seigneur d'Émines, célèbre jurisconsulte et avocat près le conseil souverain de Namur. Ses ancêtres, originaires de Bouvignes, ont occupé de temps immémorial les fonctions de bailli de Bouvignes, d'échevin de la ville de Namur, de mayeur de la haute cour de Feix, qualité qui conférait le droit d'entrée à la Chambre de l'état noble de la province, et enfin de conseiller

Fièze-Fontaine, ancien inspecteur de l'enregistrement et des domaines, est aujourd'hui le représentant. — On écrit indifféremment Fièze-Fontaine, ou simplement, par abréviation, Fièze.

(1) Un acte de notoriété, passé à Namur le 12 mai 1847, devant le notaire Logé, constate que messire Charles Joseph de Cerf, dont il est ici question, a rempli les fonctions de juge et de commissaire royal près le tribunal de première instance de Namur.

de Sa Majesté en son souverain bailliage de bois, forêts et vénerie du pays et comté de Namur (1)

De ce mariage naquirent cinq enfants, savoir :

A. Victoire, née le 31 mai 1777, épousa Jean Nicolas de Saint-Hubert de Fulfaulx, grand propriétaire et juge près le tribunal de première instance de Namur, dont elle est veuve ;

B. Simon Charles Isidore Joseph, qui suit ;

C. Pierre Joseph Marie DE CERF, né le 1er mars 1785, mort le 9 février 1854, conservateur des hypothèques et lieutenant colonel de la garde civique à Namur, épousa, le 4 novembre 1815, Catherine Antoinette Peeters, morte le 26 mars 1832, dont un fils :

Charles Jules Joseph DE CERF, né le 21 février 1822.

D. Thérèse, épousa Justin, chevalier de Labeville, décédé, grand propriétaire, échevin de la ville de Namur, membre du conseil provincial, ancien membre de l'ordre équestre et du Congrès national, décoré de la Croix de fer, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.

E. Charlotte, épousa Florent Monseu, major pensionné, ancien officier de cavalerie au service de France, ancien commandant de la ville et citadelle de Dinant, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Léopold.

(1) Les Pasquier étaient seigneurs d'Emines, au comté de Namur, comme le prouve une commission de conseiller, délivrée au nom de Sa Majesté le roi d'Espagne, en date du 15 mai 1660, dans laquelle cette qualité est dûment déterminée. D'autres pièces font également mention de la même circonstance.

L'*Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1850, quatrième année, pages 176 et suivantes, mentionne un acte de notoriété, du 20 septembre 1660, passé à Louvain, devant le notaire Thomas, où au nombre de plusieurs illustres seigneurs, comparut noble seigneur Charles Pasquier, seigneur de Bauregard, d'Emines, chevalier, conseiller de Sa Majesté, en son souverain bailliage des bois, forêts et vénerie du pays et comté de Namur. — Ce dernier était le trisaïeul de dame de Cerf, née Pasquier d'Emines, rappelée ci-contre.

On voit d'après ce qui précède que madame de Cerf appartenait aussi de son côté à une famille noble, titrée, tenant un rang distingué dans la magistrature.

M. Simon Charles Isidore Joseph, baron de Cerf, chef de nom et d'armes de sa famille, fils aîné de messire Charles Joseph de Cerf et de dame Marie Aldegonde Catherine Pasquier d'Émines, membre de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, ancien inspecteur de l'enregistrement et des domaines, etc., est aujourd'hui le chef de l'antique lignage des sires et chevaliers de Cerf de Fièze-Fontaine.

Jaloux de la gloire de ses ancêtres, il s'est fait un devoir, comme aîné de sa race, de réunir scrupuleusement les titres, les chartes, les documents de sa famille, et de démontrer à la dernière évidence, jusqu'au scrupule, à quel point elle est digne d'occuper une place honorable et distinguée dans la noblesse de son pays.

Sa Majesté le roi Léopold Ier, par lettres patentes du 4 mai 1851, contresignées d'Hoffschmidt, ministre des affaires étrangères, chevalier de Sauvage, président du conseil héraldique, et Loumyer, greffier, a, sur la proposition de M. d'Hoffschmidt, ministre des affaires étrangères, le conseil héraldique entendu, accordé reconnaissance de noblesse à tous les membres de la famille de Cerf, dont nous venons de raconter sommairement l'histoire.

Par second arrêté, en date du 14 novembre 1855, il a plu à Sa Majesté Léopold Ier d'accorder, en outre, à M. Simon Charles Isidore Joseph de Cerf le titre de chevalier, transmissible par ordre de primogéniture.

En conférant au titulaire la dignité de chevalier, titre qui, depuis plusieurs siècles, a toujours été porté par ses ancêtres, Sa Majesté le roi Léopold a voulu récompenser une longue carrière de zèle, d'activité, d'intégrité, d'honneur et de bienfaisance, comme, de son côté, le gouvernement français avait voulu reconnaître auparavant les capacités et le dévouement à la chose publique, dont il a fait preuve sous l'empire, en lui décernant le noble insigne de la Légion d'honneur.

Sa Majesté le roi Léopold Ier fit plus encore. Par arrêté du 12 août 1857, il éleva le chevalier Simon Charles Isidore Joseph de Cerf au titre de baron. Les lettres patentes de Sa Majesté sont du 31 décembre 1858, contresignées par MM. le baron de Vrière, ministre des affaires étrangères, comte de Sauvage, président du conseil héraldique, et Loumyer, greffier.

Né le 28 janvier 1779, M. le baron de Cerf a épousé dame Béatrix Anne Cornélie de Kölcken-Disdonck, dont il n'a pas d'enfants. Indépendamment de l'ordre de la Légion d'honneur, il est décoré de la médaille de Sainte-Hélène et de l'ordre de Saint-Sépulcre.

CESVE.

D'or à l'arbre de sinople, placé sur une terrasse du même. Couronne de baron. Cimier : l'arbre de l'écu.

I. Jean François Joseph de Cesve, mort à Dinant le 9 mars 1790, épousa à Dinant, le 3 mai 1772, Jeanne Thérèse Augustine Misson, dont un fils, Alexandre Frédéric, qui suit, II.

II. Alexandre Frédéric de Cesve, né à Dinant le 3 décembre 1775, mort le 31 mars 1854, bourgmestre de Heer (Namur) de 1807 à 1854, épousa, à Givet, Henriette Sophie Lannoy, morte en 1829, dont un fils unique, Eugène Alexandre André Théophile, qui suit, III.

III. Eugène Alexandre André Théophile, baron de Cesve de Rosée, par arrêté royal du 1er septembre 1856, avec transmissibilité par ordre de primogéniture, né à Givet le 12 florial an XI, ancien sénateur, épousa, en 1828, Marie Joséphine de Jacquier de Rosée, fille de François Hilarion et de Félicité de Tornaco.

CHARLÉ DE TYBERCHAMPS.

D'AZUR, au chevron d'or accompagné en pointe d'un trèfle du même, au chef cousu d'azur, à quatre bandes d'or. COURONNE de chevalier, sommée d'un heaume couronné d'argent, liséré, grillé, décoré d'or, fourré de gueules, surmonté de cinq plumes d'autruche, trois d'or et deux d'azur. SUPPORTS : deux lévriers au naturel, colletés d'un collier d'azur, bordé et annelé d'or.

DEVISE : **Justus amat lucem.**

Cette ancienne maison du Hainaut a rempli des charges élevées dans la magistrature. Elle se nommait autrefois Charlet. Les noblesses du Poitou, de Bretagne et d'Angleterre comptent parmi leurs membres des Charlet, des Charlez, des Charley. Les généalogistes n'ont pu établir si ces différentes familles remontent à une souche commune.

La maison de Charlet possède de nombreux diplômes d'anoblissement. Antoine Charlet, trésorier des troupes impériales à Luxembourg, obtint, de l'empereur Charles-Quint, des lettres patentes de noblesse, le 20 juin 1645. Jean Charlet, Nicolas Gilles Charlé, bourgmestre d'Ath, et François Joseph Gharlé furent anoblis, le premier par diplôme du 20 août 1630, le second à la date du 19 juillet 1728, et le troisième le 7 mai 1770. Ignace François Joseph Charlé de Tyberchamps reçut des lettres de reconnaissance de noblesse le 4 août 1822; Auguste Adrien Joseph Ghislain Charlé, Félix Bernard Joachim Joseph Charlé et Maurice François Bernard Gharlé obtinrent la même distinction le 20 mars 1848.

Cette famille se divise en trois branches. La branche aînée a pour chef Ignace François Joseph Charlé de Tyberchamps, docteur en droit, académicien, savant archéologue, historien et philologue; la branche cadette, dont le chef de nom et d'armes est Camille Auguste Ignace Maurice Ghislain Charlé, né le 7 octobre 1840; la seconde branche, celle des Charlé, seigneur de la Vigne, eut pour dernier hoir mâle Eugène Charlé de la Vigne, qui ne laissa qu'une fille.

La branche cadette existante ne porte ni supports, ni couronne, ni devise. Elle brise d'une bordure componée d'or et d'azur.

I. Thomas Charlé, dont la femme n'est point connue des généalogistes, eut un fils, Jean, qui suit, II.

II. Jean Charlé, lieutenant bailli des bois de Beaumont, au quartier de Maubeuge, né le 15 avril 1527, mort le 27 avril 1601, épousa Marguerite du Joncquoy, morte à Maubeuge le 21 juillet 1609, dont un fils, Jacques, qui suit, III.

III. Jacques Charlé, licencié ès lois, épousa, le 19 juin 1594, Catherine François, fille de Jean et de Nicole Lievin.

La famille François a brillé dans la haute magistrature et s'est alliée avec la plupart des grandes maisons de Mons au XVIIe siècle.

Jacques Charles et Catherine François, sont mentionnés dans les registres échevinaux du magistrat de Mons : « Le 7 septembre 1611, vente faite par Gilles Franchois, licencié ès droits, demeurant à Mons, au profit de Jacques Charlet, son beau-frère, ayant épousé Catherine Franchois, sa sœur, aussi licencié, demeurant en ladite ville, d'une maison de la rue de la Poterie, tenante à André Malapert et par derrière à François Heiberlant. »

Jacques Charlet et Catherine François eurent six enfants, savoir :

A. Jeanne, née le 13 juin 1595, morte le 4 août 1596.

B. Jean, qui suit, IV.

C. Hermès CHARLÉ, mort sans alliance.

D. Marguerite, morte sans alliance.

E. Jacques CHARLÉ, chanoine à Aire.

F. Maximilien CHARLÉ, né le 1er novembre 1603, épousa Anne Muerant, fille de Jean et de Yolande Bricquet, dont cinq enfants :

a. Maximilien CHARLÉ, mort enfant.

b. Aldegonde, religieuse au couvent de Nazareth, à Ath.

c. Jean François CHARLÉ, mort sans alliance.

d. Anne Marie, qui épousa François Decamp.

e. Marie Anne, religieuse au couvent de Nazareth, à Ath.

IV. JEAN CHARLÉ, conseiller pensionnaire des états du Hainaut, né le 23 mai 1597, mort le 30 novembre 1629, épousa Jeanne Gaultier, fille de Pierre et de Françoise Gouvion, dont trois enfants, savoir :

A. Pierre, qui suit, V

B. Nicolas CHARLÉ, né le 20 mars 1626, mort sans alliance le 1er septembre 1683.

C. Anne Marie, née le 28 décembre 1628, sans alliance.

V. PIERRE CHARLÉ, né le 4 décembre 1624, mort le 31 mai 1685, licencié ès droits à l'université de Louvain, avocat-commissaire à la cour souveraine de Mons (1), épousa, par contrat du 15 novembre 1658, Anne Marie d'Assonleville, fille de Laurent et de Jeanne de Lambremont, dont dix enfants, savoir :

A. Marie Anne, née à Mons le 26 février 1660, morte à Mons le 24 septembre 1738 et inhumée à l'église de Saint-Germain.

B. Gilles François, qui suit, VI.

C. Robert François CHARLÉ, carme.

D. Marie Florence, sans alliance.

(1) Procureur général.

E. Jean CHARLÉ, jésuite, né le 14 février 1666 qui, avant de faire profession dans la compagnie de Jésus, disposa de ses biens temporels le 12 septembre 1701.

F. Nicolas CHARLÉ, carme.

G. Bonne Thèrèse, religieuse au couvent de la Thure, morte le 2 février 1741.

H. Pierre Maximilien CHARLÉ, mort sans alliance.

I. Marie Marguerite, sans alliance.

J. Pierre Joseph CHARLÉ, sans alliance.

VI. GILLES FRANÇOIS CHARLÉ, né le 23 juillet 1661, mort le 7 mars 1730, licencié ès lois à l'université de Louvain, échevin de Mons en 1691 et 1696, avocat à la cour souveraine de Mons, épousa, le 2 juin 1705, Anne Marie Josèphe de Behault, morte en septembre 1758, fille de Philippe François et d'Anne de Marquette, dont trois enfants, savoir :

A. Ignace François Joseph, qui suit, VII.

B. Philippe Albert Joseph, auteur de la branche des seigneurs de la Vigne.

C. Ignace CHARLÉ, mort enfant.

VII. IGNACE FRANÇOIS JOSEPH CHARLÉ, seigneur de Tyberchamps, par achat du 20 octobre 1759 et relief du 22 décembre suivant, né à Mons le 17 janvier 1709, mort le 2 janvier 1786, licencié ès lois à l'université de Louvain, avocat au conseil souverain de Mons, conseiller de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, trésorier et garde des chartes du comté et pays de Hainaut, par patentes du 1er février 1746, receveur général du chapitre royal de Sainte-Waudru à Mons, bailli du chapitre, greffier de la prévôté de Saint-Germain et de Sainte-Waudru, le 30 mai 1759, syndic général de l'ordre des Capucins aux Pays-Bas, épousa, à Mons, par contrat du 18 juillet 1735, Jeanne Josèphe de Behault, née le 15 février 1707, morte au château de Tyberchamps le 14 avril 1794, fille de Noël Joseph, conseiller du conseil sou-

verain de Mons, trésorier et garde des chartes du comté et pays du Hainaut, et de Françoise Aubertine Josèphe Huet, dont sept enfants, savoir :

A. Aubertine Philippine Josèphe, née le 28 octobre 1739, morte le 9 mars 1769, épousa, en 1763, Ignace Joseph Xavier Charlé, seigneur de la Vigne, son cousin germain.

B. Henri Joseph Xavier Guillaume, qui suit, VIII.

C. Aldegonde, morte enfant.

D. Joséphine Henriette, morte enfant.

E. Anne Marie, morte le 17 février 1785.

F. Anne Marie Philippine Josèphe, morte enfant.

G. Ignace Aubert Joseph, auteur de la branche cadette.

VIII. Henri Joseph Xavier Guillaume Charlé, écuyer, seigneur de Tyberchamps, né à Mons le 13 mars 1744, mort le 28 janvier 1799 (1), licencié ès lois à l'université de Louvain, avocat au conseil souverain du Hainaut, épousa, par contrat du 17 mars 1784, et religieusement le 1er juin de la même année, Marie Thérèse de Rave, dame de Tyberchamps, née à Mons le 25 décembre 1748, morte le 21 mai 1786, fille de Michel Joseph et de Jeanne Josèphe Françoise François, dont deux enfants, savoir :

A. Ignace François Joseph, qui suit, IX.

B. Jeanne Françoise Josèphe, née à Mons le 3 mai 1786, morte au château de Tyberchamps le 22 avril 1804.

IX. Ignace François Joseph Charlé de Tyberchamps, né à Mons le 23 mai 1785, admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas le 4 août 1822, licencié à l'école de droit de l'académie de Bruxelles le 20 août 1810, avocat près la cour

(1) Voici ses seize quartiers :

Charlé	Gaultier	d'Assonleville	Lambermont
Behault	Behault	Marquette	Laniot
Behault	Behault	Marquette	Laniot
Huet	Lahaye	Behault	Latteur

supérieure de justice de Bruxelles, substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Namur le 19 juillet 1811, juge au tribunal de Namur le 17 janvier 1824, rentré dans la vie privée en 1830, membre correspondant de l'académie d'archéologie de Belgique, membre de la société des sciences et des lettres du Hainaut, de la société archéologique de Namur, membre honoraire de l'Académie britannique des sciences et des arts et de l'académie belge d'histoire et de philologie, correspondant de première classe de l'institut historique, collectionneur éclairé et persévérant de documents, de livres, de monuments de toute espèce qui se rattachent à l'histoire nationale, a publié, en 1821, un livre remarquable : *Notice descriptive et historique des principaux châteaux, grottes et mausolées de la Belgique.* — M. Goethals, en prononçant son éloge, lui consacre ces lignes :

« Membre de plusieurs sociétés littéraires et savantes, et n'ayant rien épargné pour recueillir tous les débris de monuments et les restes d'inscriptions sépulcrales qui ornaient autrefois nos temples, il n'a cessé de s'appliquer avec autant de soin que de goût aux recherches généalogiques des familles historiques. Ce généalogiste judicieux et savant annote tout ce qui peut les intéresser, et sous ce rapport il sent ce qu'il doit à lui-même et aux autres. »

Branche cadette.

VIII. Ignace Aubert Joseph Charlé, seigneur de Hallet, né à Mons le 28 mars 1748, mort le 25 mai 1806, capitaine au régiment des hussards allemands d'Esterhazy, au service de France, épousa, à Nivelles, le 14 mai 1763, Cicercule Adrienne Marie Josèphe de Biseau, dame de Wamberquand, née à Famillereux le 18 juillet 1759, morte le 26 avril 1835, fille de Charles Urbain Joseph de Biseau, seigneur de Famil-

leureux et de Besonrieux, et de Marie Thérèse Victoire Tacquenier (1), dont quatre enfants, savoir :

A. Lucie Henriette Josèphe Ghislaine, née à Seneffe le 29 mars 1789, sans alliance.

B. Auguste Adrien Joseph Ghislain, qui suit, IX.

C. Félix Bernard Joachim Joseph CHARLÉ, né à Nivelles le 6 avril 1791, mort le 24 mars 1856.

D. Maurice François Bernard Joseph CHARLÉ, né à Nivelles le 2 août 1793, mort à Seneffe le 3 juin 1859.

IX. AUGUSTE ADRIEN JOSEPH CHARLÉ, né à Nivelles le 22 avril 1790, mort à Seneffe le 10 décembre 1861, épousa, le 8 janvier 1833, Françoise de Becquevort, née le 4 mars 1799, morte le 20 juillet 1844, dont deux enfants, savoir :

A. Fanny Cicercule Philomène Ghislaine, née le 10 juin 1836.

B. Camille Auguste Ignace Maurice Ghislain, qui suit, X.

X. CAMILLE AUGUSTE IGNACE MAURICE GHISLAIN CHARLÉ, né le 7 octobre 1840.

(1) Elle fut inhumée à Familleureux avec cette épitaphe :

D. O. M.
Ici repose le corps
de Madame
Marie Thérèse Victoire
Tacquenier
de Biseau, douairière
de
Familleureux, Besonrieux, etc.,
décédée en son château
le 23 d'octobre 1785,
âgée de 61 ans.
Que le souvenir de ses
rares vertus
et de sa charité
sans bornes vous engagent,
passants,
à prier Dieu pour son âme.
La défunte est la dernière de ce nom.
REQUIESCAT IN PACE.

Branche éteinte des seigneurs de la Vigne.

VII. PHILIPPE ALBERT JOSEPH CHARLÉ, seigneur de la Vigne, anobli par lettres patentes de l'empereur Charles VI, du 21 octobre 1739, mort le 31 juillet 1766, licencié ès lois à l'université de Louvain, avocat au conseil souverain de Hainaut, conseiller pensionnaire du clergé aux états du Hainaut, épousa Marie Josèphe Dieudonné de Moreau de Bioul, fille de Guillaume Nicolas, seigneur de Bioul et de Dommelbroeck, bailli et mayeur de la ville de Charleroy, et de Marie Josèphe de Bilquin, petite-nièce de monseigneur Denis François de Baillencourt, évêque de Bruges, dont un fils, Ignace Joseph Xavier, qui suit, VIII.

VIII. IGNACE JOSEPH XAVIER CHARLÉ, seigneur de la Vigne, licencié ès lois de l'université de Louvain, épousa : 1° sa cousine germaine Aubertine Philippine Josèphe Charlé, fille d'Ignace François Joseph Charlé, seigneur de Tyberchamps, et de Jeanne Josèphe de Behault, et 2° Charlotte Marie Ghislaine Albertine d'Hôtel, dite de Warluzel, baronne d'Acren, dont quatre enfants, savoir :

A. Eugène, qui suit, IX.

B. Florent Ferdinand Ghislain CHARLÉ, né à Mons le 21 mai 1764, mort sans alliance, à Brugelette, le 7 décembre 1821.

C. Marie Anne, morte à Paris en 1799, avait épousé N., comte de la Roche du Rozet.

D. Charlotte, épousa L. N. du Mees, fils du prévôt de la ville d'Avesnes et de N. du Cornet de Chièvres.

IX. EUGÈNE CHARLÉ DE LA VIGNE, épousa, en avril 1798, Gabrielle Daelman, née à Chimay le 11 novembre 1774, fille de Frédéric Éverard, seigneur de Wildre, échevin de Mons, et de Marie Thérèse d'Arche, dont une fille, savoir :

Pauline, épousa, à Paris, Auguste Ganneron.

CHARLIERS DE BUISSERET.

ECARTELÉ : au premier et au quatrième de sable au lion d'argent, qui est CHARLIERS DE BUISSERET ; au deuxième et au troisième d'azur, à trois fleurs de lis au pied coupé d'argent, qui est PIPENPOY. COURONNE : de marquis. SUPPORTS : à dextre, un lion d'or, armé et lampassé de gueules ; à senestre, un ange vêtu d'azur.
DEVISE : **Candore et virtute.**

Cette famille, originaire du Cambrésy, établie depuis deux siècles dans le pays de Namur, est mentionnée honorablement par Butkens. Nous ne possédons, cependant, que trois degrés de sa généalogie.

I. SIMON BENOÎT CHARLIERS DE BUISSERET, épousa Isabelle Thérèse Pipenpoy, dont un fils, Guillaume Hubert Joseph Ghislain, qui suit, II.

II. GUILLAUME HUBERT JOSEPH GHISLAIN CHARLIERS DE BUISSERET, mort à Bruxelles le 14 juillet 1818, épousa, en juillet 1788, Marie Madeleine Adelaïde Ghislaine de Moerman d'Harlebeke, née à Gand le 1er septembre 1759, morte à Bruxelles le 7 février 1835, fille de Robert Jean, vicomte de Moerman d'Harlebeke, seigneur de Ledeghem, Ayshove, Oudewalle, Voorhaute, Varent, etc., né à Gand le 12 février 1717, mort à Gand le 20 mars 1777 et inhumé à Ledeghem, près de Menin, haut pointre de la châtellenie de Courtrai en 1743, grand bailli du pays de Waes en 1754, et de Françoise Jeanne Baptiste Maelcamp, dite Malcampo, née le 16 juin

1720, morte le 7 octobre 1796, fille de Jacques Fortunat et de Sabine Jeanne du Bois, dont deux enfants, savoir :

A. Louis Laurent Joseph Ghislain, qui suit, III.

B. Lucie Charlotte Reine Ghislaine, épousa à Bruxelles, le 9 avril 1812, Auguste Charles Joseph Ghislain, vicomte de Jonghe d'Ardoye, fils de Théodore et d'Isabelle Vilain XIIII, sénateur, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix de fer, etc.

III. Louis Laurent Joseph Ghislain, vicomte Charliers de Buisseret, épousa, au château de Buysinghe, le 21 mai 1832, Caroline Émerence Marie, baronne de Malingreau de Quenast, née en 1809, morte à Bruxelles le 30 mars 1842, fille de Félix Henri Joseph, baron de Malingreau de Quenast, membre du corps équestre du Brabant et des états de la province, mort le 9 septembre 1829, et de Marie Thérèse Angélique d'Yves de Bavay, née le 8 octobre 1766, morte le 19 juillet 1822, dont deux enfants, savoir :

A. Henri Charles Félix Ghislain Charliers de Buisseret, né à Bruxelles le 24 août 1838, épousa à Hansbeke, le 10 novembre 1860, Marie Josèphe Colette Ghislaine Borluut, née le 7 juin 1840, morte à Hansbeke le 24 août 1862, fille de François Ghislain et de Sidonie Marie Colette Ghislaine Kervyn, dont un fils .

B. Blanche Marie Madeleine Ghislaine, née à Bruxelles le 2 mars 1839, religieuse au couvent des chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin (dames anglaises), à Bruges.

BODART.

PARTI : au premier de gueules à deux dauphins adossés et affrontés d'argent, coupé d'azur à cinq bandes d'or ; au deuxième d'argent à trois quintefeuilles de gueules, boutonnées d'or, feuillées de sinople. L'écu timbré d'un heaume d'argent, grillé, colleté, liseré et couronné d'or, fourré et attaché de gueules, aux lambrequins de gueules et d'argent. CIMIER : les deux dauphins de l'écu.

DEVISE : **Rien sans Dieu.**

Cette honorable famille est d'une noblesse ancienne, qui remonte à l'an 1200. Elle doit son origine connue à Wilmart le Begh, chevalier, qui épousa Béatrix de Mons et vivait vers l'an 1200.

Les preuves de cette ancienne et illustre extraction sont nombreuses. Le second parti des armes de la maison de Bodart : d'argent à trois quintefeuilles de gueules, boutonnées d'or, feuillées de sinople, sont les armes de la maison de Mons, que Wilmart porta avec les siennes et qui ont été conservées dans sa race. Un certificat, délivré le 18 avril 1787 par Pierre Martin Arnould de Villers de Piteit, chevalier, héraut d'armes, armoiriste et généalogiste de Son Altesse le prince-évêque de Liége, porte que « la famille Bodart re-» monte à Wilmart le Begh, chevalier, marié à Béatrix de » Mons. »

Cette généalogie n'a pu être classée, en temps utile, dans l'ordre alphabétique.

Cette assertion se fonde sur un acte de la prévôté de Poilvache du 15 avril 1395, portant :

« .... Il y ot jadis ung chevalier demôrt à Godines appelleis monsieur Lambiert de Mons, q. ot plusieurs enffans entre lesquels il ot une fille nomée damoiselle Beatris, qui ot ung fils appelleis Wilmal le Begh, doquele issit Jehan Bradefer qui ot ung fils appeleis Jehan Bradefer, père aux desseurs dits Wilmar, Jehan et Bodart.... »

Cet acte débute en déclarant que « Wilmar, Jehan et Bo» dart, enffans de Jehan Bradefer, doivent être tenus de loi » et de lignage. »

Bodart, le troisième fils de Jehan Bradefer, cité par l'acte de la prévôté de Poilvache du 15 avril 1395, a transmis son prénom, devenu leur nom patrimonique, à tous ses descendants.

Cet usage, toutefois, ne prévalut pas immédiatement d'une manière absolue. Le nom primitif de le Begh, ou le Beque, fut conservé encore pendant plus de deux siècles par les descendants de Wilmart le Begh et de Béatrix de Mons. Un certificat de Barthélemy Hannus, héraut d'armes de Son Altesse Sérénissime le prince électeur de Cologne en son pays de Liége et comté de Loos, en date du 4 mars 1675, porte : « Gérard, autrement dit le Beque, de la maison de ce nom » et de celle de Mons, chevalier, marié à noble demoiselle » Marguerite de Maillen. »

Les premiers degrés de cette longue et belle généalogie étant ainsi suffisamment établis par des actes officiels et authentiques, c'est par Gérard Bodart que nous commencerons la filiation de cette honorable famille.

I. Gérard Bodart, épousa, en 1505, Marguerite de Maillen, dont un fils, Martin, qui suit, II.

II. Martin Bodart, officier et mayeur de Hour, chef cour de Poilvache, épousa Anne Perpers, fille de Jean, échevin de

la ville de Bouvignes, et de Catherine de Sorinnes, dont quatre enfants, savoir :

A. Guillaume BODART, conseiller et vice-président du conseil de Namur, épousa Barbe van den Tronck.

B. Hubert, qui suit, III.

C. Anne, morte sans alliance.

D. Marguerite, épousa Simon Pasquier, lieutenant prévôt de Poilvache, échevin de Bouvignes.

III. HUBERT BODART, officier bailli de Bricquemont, épousa Marguerite de Bechet, fille de Philippe, seigneur de la Croix, et de Catherine Kaye de Bohon, dont un fils, Guillaume, qui suit, IV.

IV. GUILLAUME BODART, né en 1597, mort le 25 mars 1664 et inhumé à Wavereille, officier bailli et surintendant de la terre de Villers, échevin de Rochefort, épousa : 1° le 11 février 1619, Catherine de Waha, morte sans enfants le 30 août 1636, à Wavereille, où elle fut inhumée, et 2° Anne de Verdenne, morte le 1er août 1668 et inhumée à Wavereille, fille de N. de Verdenne et d'Agnès Jadots.

Le certificat du héraut d'armes Barthélémy Hannus, en date du 4 mars 1675, déjà cité en faveur de Gérard Bodart, établit comme suit les huit quartiers de Guillaume, son arrière petit-fils :

BODART,	Maillen,	Perpers,	Sorinnes.
BECHET,	Estraymont,	Kaye de Bohon,	Hennet.

Guillaume Bodart eut du second lit deux enfants, savoir :

A. Guillaume BODART, né le 7 janvier 1638, mort sans hoirs.

B. Hubert, qui suit, V.

V. HUBERT BODART, écuyer, né le 22 avril 1640, mort le 7 octobre 1701 et inhumé à la chapelle de Saint-Nicolas à Behogne, commissaire de Son Altesse Sérénissime

Maximilien Henri, électeur de Cologne, prince-évêque de Liége, premier échevin de Rochefort, est cité, avec son père Guillaume et son aïeul Hubert, dans une attestation de plusieurs gentilhommes de haut rang, en date du 24 septembre 1673, constatant ce qui suit :

« Le seigneur Guillaume Bodart, fils de feu le seigneur Hubert Bodart, en son temps officier de Briquemont, et de noble demoiselle Marguerite de Bechet, a épousé en secondes noces demoiselle Anne de Verdenne, dont est né le seigneur Hubert Bodart, commissaire de Son Altesse Sérénissime de Liége, échevin de Rochefort, descendants les dits Bodart successivement de gentilhommes linagers, issus légitimement de chevaliers et dames, ainsi que nous avons ouy, veu et appris par plusieurs et divers anciens papiers et documents, ayant iceux toujours esté bien nommez, qualifiez et reputez pour gens d'honneur, parents et alliez à plusieurs autres de cette même condition, extraits de linage et de noblesse et tels les tenons et réputons.

» Fait ce 24 de septembre 1673.

» Jean de Waha, escuyer, seigneur de Gramptinne; Philippe de Marchin, escuyer, souverain mayeur des ville et ban de Marche; Jean Bechet, prestre, escuyer, seigneur de Haverenne; Jean de Moron, escuyer, seigneur de Bomal lez Gerin; Jacques de Villers, dit de Masbourg, escuyer, seigneur, en partie du Mont et Banc d'Esclasin. »

Par ordonnance du 2 août 1697, rendue par les commissaires généraux du conseil députés sur le fait des armoiries, le blason d'Hubert Bodart, écuyer, fut enregistré à l'armorial général de France, registre de Luxembourg. Le certificat lui en fut délivré à Paris, le 4 septembre de la même année, par Charles d'Hozier, conseiller du roi, garde de l'armorial général de France.

Hubert Bodart épousa, le 20 juillet 1662, Marie Piérard, née le 30 mars 1648, morte à Rochefort le 28 mai 1687 et inhumée aux Carmélites, fille de Laurent Piérard, échevin de Rochefort, et de Catherine Canton, dont onze enfants, savoir :

A. Marie Madeleine, née le 15 décembre 1665, morte le 7 février 1683, carmélite à Rochefort.

B. Bernardine Thérèse, née le 18 mars 1668, morte sans alliance.

C. Hubert Louis BODART, né le 13 novembre 1669, mort sans alliance et inhumé aux Carmélites, à Rochefort.

D. Goswin Hubert, qui suit, VI.

E. Anne Isabelle, née le 15 décembre 1672, sans alliance.

F. Jean Guillaume BODART, né le 25 juin 1674, mort sans alliance et inhumé aux Carmélites, à Rochefort.

G. Catherine Euphrasie, née le 20 décembre 1675, morte sans alliance.

H. Laurent Joseph BODART, né le 19 janvier 1678, mort sans alliance.

I. Jean Alexis BODART, né le 18 avril 1680, mort sans alliance.

J. Barbe Anastasie, née le 15 avril 1682, épousa N. Jouneaux de Breilhoussoux, d'une famille de noblesse bretonne.

K. Dieudonnée Isabelle, née le 13 avril 1684, morte à Huy, sans alliance.

VI. GOSWIN HUBERT BODART, né à Rochefort le 17 mai 1671, officier bailli de Seringchamps et échevin de Rochefort, épousa, à Huy, à l'église de Saint-Remy, Marie Françoise de Sarta, née à Huy et baptisée à Saint-Remy, le 17 septembre 1671, fille de François et d'Élisabeth de Palude, petite-fille d'Othon, échevin de Namur, et d'Agnès de Namur, dont deux enfants, savoir :

A. Henri Joseph, qui suit, VII.

B. N..., religieuse célestine à Huy.

VII. Henri Joseph Bodart, né à Huy et baptisé à Saint-Remy le 3 août 1706, licencié ès lois, avocat, commissaire de Son Altesse Sérénissime le prince-évêque de Liége et bourgmestre de Huy, épousa, à Saint-Remy, à Huy, le 11 février 1732, Jeanne Catherine Bastin, née à Huy et baptisée à Saint-Remy le 2 novembre 1708, fille de Sacré et de Marie Catherine Bovy, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Barbe Catherine, épousa Pierre Joseph de Ville, seigneur de Goyet et de Samson.

B. Sacré François, qui suit, VIII.

VIII. Sacré François Bodart, seigneur en Perwez, né à Huy et baptisé à Saint-Remy le 31 mai 1736, licencié ès lois, souverain greffier et bourgmestre de Huy, épousa, à Huy, à l'église de Saint-Maur, le 29 juin 1768, Marie Thérèse Florence Delmelle, née à Huy et baptisée à l'église de Saint-Mengold le 17 novembre 1739, morte le 20 août 1830, fille de Charles, licencié ès lois, bourgmestre de Huy, et d'Anne Marie Élisabeth Joséphine Antoinette de Rochelée, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Florent François, qui suit, IX.

B. Marie Ange Thérèse Joséphine, baptisée à Saint-Maur le 2 octobre 1771.

C. Hubertine Henriette, baptisée à Saint-Maur le 20 janvier 1774.

D. Jean Baptiste Amour Auguste, qui suit, IX, après la postérité de son frère, Charles Florent François.

IX. Charles Florent François Bodart, né à Huy et baptisé à Saint-Maur le 3 juillet 1769, mort à Huy le 10 juin 1838, enseigne au régiment wallon du général major Grenier, au service des États-Généraux, par brevet du 2 octobre 1788, démissionné, sur sa demande, le 13 janvier 1790, épousa, à Andenne, le 19 mai 1799, Marie Elisabeth Henriette Ghis-

laine Raymond, dont sept enfants; cinq moururent en bas âge ou sans alliance, deux survivent, savoir :

A. Charles Florent Désiré, qui suit, X.

B. Émile Augustin Bodart, né à Bardouille (Marchin), le 1er septembre 1807, épousa, à Huy, le 16 juin 1847, Pélagie Joséphine Françoise de Lhonneux, née à Huy le 27 juillet 1815, fille de Denis Thimoléon et de Caroline de Saroléa, dont une fille :

Marie Félicie Joséphine Émilie, née à Huy le 8 septembre 1849.

X. Charles Florent Désiré Bodart, né à Bardouille le 9 avril 1806, épousa, à Huy, le 30 octobre 1837, Amour Duvivier, morte à Liége le 2 août 1858, à l'âge de cinquante ans, fille d'Antoine et de Gertrude Schellinckx, dont quatre enfants; trois moururent en bas âge, une fille survécut, savoir :

Emma, née à Herstal le 30 juin 1846, morte le 28 juillet 1864.

IX. Jean Baptiste Amour Auguste Bodart, né à Huy le 22 septembre 1775 et baptisé à Saint-Maur, mort à Huy le 16 décembre 1846, adjoint au maire de la ville de Huy sous le gouvernement français, puis échevin de Huy, épousa, à Huy, le cinquième jour complémentaire de l'an XI, Marie Agnès Detru, née à Huy le 6 septembre 1777, morte à Tihange le 15 février 1829, fille de Théodore Gisbert et de Marie Joséphine Philippine Doucet, dont deux enfants, savoir :

A. Auguste Florent Alphonse, qui suit, X.

B. Marie Charlotte Élise, née à Huy le 9 septembre 1808, épousa Hyacinthe Grégoire.

X. Auguste Florent Alphonse Bodart, né à Huy le 21 janvier 1806, bourgmestre de la commune de Tihange, reconnu dans la noblesse du royaume par arrêté royal du 19 mars

1864, épousa, le 18 février 1831, Anne Élisabeth Joséphine Estelle Karch, née à Huy le 5 mai 1811, fille de Jean Pierre Ferdinand et de Marie Adrienne Éléonore Delloye, dont trois enfants, savoir :

A. Oscar Auguste Bodart, né le 16 novembre 1831.

B. Alfred Gustave Bodart, né le 11 janvier 1833.

C. Alphonse Hyacinthe Bodart, né le 7 septembre 1842.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

DÉVELOPPEMENTS, RECTIFICATIONS

TOME I.

MAISON ROYALE. — Le 21 mai 1864 est née, à Laeken, Son Altesse Royale la princesse Stéphanie Clotilde Louise Hermine Marie Charlotte, troisième enfant du duc et de la duchesse de Brabant. Ondoyée le jour de sa naissance, elle reçut le baptême des mains de Son Eminence le cardinal archevêque de Malines, dans la chapelle du château de Laeken, le samedi 25 juin, et fut tenue sur les fonts par son oncle et sa tante, l'archiduc Étienne et l'archiduchesse Clotilde d'Autriche.

BAILLET. — Page 303, Joseph François, comte de Baillet, ancien vice-président du Sénat, grand officier de l'ordre de Léopold, veuf de Marie Julie Claire, baronne de Osy de Zegwaerd, né à Anvers le 27 juillet 1787, mort à Bruxelles le 29 novembre 1864.

BEMMEL (van). — Page 512, Émilie Cousin, née à Paris en 1843, femme d'Eugène Paul Philippe, baron van Bemmel, morte à Saint-Josse-ten-Noode le 5 novembre 1864.

TOME II.

BLOMMAERT DE SOYE. — Page 17, ligne 6, lisez : Jourlande.

Page 20, ligne 11, lisez : Émile Jacques Emmanuel Marie.

BORLUUT. — Page 112, ligne 3, lisez : Marie Josèphe Colette Ghislaine, née le 7 juin 1840.

BURBURE. — Page 287, ligne 22, lisez : Anvers le 22 août 1864.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

GÉNÉALOGIES.

BLANKART, 5.
BLEYFUESZ, 7.
BLOIS D'ARONDEAU, 9.
BLOMMAERT DE SOYE, 15.
BLONDEL DE BEAUREGARD DE VIANE, 25.
BODART, 443.
BOIS DE NEVELE, 43.
BONAERT, 55.
BONHOME, 75.
BORGHGRAVE D'ALTENA, 81.
BORLUUT, 89.
BORMAN, 117.
BORREKENS, 121.
BOSSCHAERT. 129.
BOUCQ DE BEAUDIGNIES, 141.
BOUNDER DE MELSBROUCK. 153.
BOUSIES, VICOMTES DE ROUVEROY, 155.
BOUTIER DE CATUS, 165.
BRABANDERE, 167.
BRANDEN DE REETH, 169.
BRANDNER, 173.
BREDY, 175.
BRIEY, 177.
BROICH, 195.
BRONKAERT, 197.
BROQUEVILLE, 199.
BROU, 203.
BROUCKE DE TERBECQ, 213.
BROUCKERE, 225.
BROUWET, 235.
BRUGES DE GERPINNES, 237.
BRUGGEN, 241.
BUEREN, 247.
BUISSERET, 251.
BURBURE, 273.
BURLET, 289.
BURTIN. 291.
BUS DE GISIGNIES, 297.
CALONNE, 307.
CALOEN. 320.
CALWAERT. 325.
CAMBERLYN D'AMOUGIES, 327.
CAMBRY DE BAUDIMONT, 329.
CAMUSEL, 357.
CARDON, 363.
CARPENTIER, 365.
CARTIER, 371.
CARTON DE FAMILLEUREUX, 387.
CARTON DE WINNEZEELE, 391.
CATERS, 397.
CAULBERG, 407.
CECIL, 409.
CERF, 417.
CESVE, 431.
CHARLÉ DE TYBERCHAMPS, 433.
CHARLIERS DE BUISSERET, 441.
DÉVELOPPEMENTS, RECTIFICATIONS, 451.

ALLIANCES.

A

Aa de Randerode (van der), 51, 137, 218
Abadie, 200.
Abbez, 420. 423.
Abeele (van den), 93.
Adam, 260.
Adams, 399
Admirant de Biersez, 425.
Adriaensens, 130.
Adriane 76.
Adriani, 218
Aefferden (van), 386.
Aerlebout, 242.
Aerts, 256.
Ailly, 97, 104.
Ailly d'Annery, 28.
Ainscombe, 45.
Alaert, 29.
A la Truye, 254.
Albert, 200.
Alcantara, 249.
Alegambe, 34, 344.
Allauwe, 254.
Allemand (l'), 388.
Alvarado y Bracamonte, 56.
Alvès Guerra, 154.
Amandeau, 358.
Ambly, 184, 185.
Ambroise, 280.
Amelot, 327, 372.
Amerlinck, 167.
Andelot, 86.
Andries, 44.
Anglure, 181.
Anglure d'Amblise, 184.
Antinnes, 420, 422.
Antoing, 308, 309, 310.
Appeltern, 338.
Arce, 267.
Arche, 440.
Archel, 421.
Arcicollar, 87.
Arckel, 9.
Ardembourg, 267.
Ardennes, 262.
Arents de Beerteghem, 322, 323.
Arnedo de Middelbourg, 101.
Arschot Schoonhoven, 85.
Arté, 17.
Asperen (van), 129.
Aspremont, 177 181.
Assignies, 36
Assonleville, 435.
Asten (van), 50, 404.
Astiches, 26.
Ath, 262.
Athin, 375.
Atre (d'), 331.
Auberchicourt, 309.
Auby (d'), 350.
Audion (d'). 344.
Auxbrebis, 10.
Auxy, 157.
Auxy de Fouleng, 162.
Auxy de Launois, 163.
Avelain, 312.
Aveugles (des), 313.
Axele, 56.

B.

Back, 84
Backer de Tervarent, 284.
Bacx, 114.
Bady de Pont, 257.
Baeker, 21.
Baert, 314.
Baesen, 283
Baeteman, 365.
Baillet, 49, 451.
Bailly, 340.
Bailly de Tilleghem (le), 147.
Balbezaen, 315.
Balde, 103, 244.
Ballant, 108.
Balliencour, 379, 380
Barbançon, 185.
Barbanson, 181, 182, 312.
Barbieux, 265.
Barchman-Wuytiers, 241.
Baré de Comogne, 86, 383, 384.
Bargibant, 349.
Barrat, 108, 357, 342.
Barre (la), 71, 72, 259, 316, 339 353.
Barreau de Magny, 160.
Barre d'Erquelinnes, 162.
Barre de Mouscron, 333.
Barthels, 119.
Baschelier. 163.
Bassée (de la), 142.
Basseliers, 130.
Bassompierre, 180, 183.
Bastin, 448.
Baudrenghien, 302.
Baudry, 150.
Baut, 403.
Bauwens, 123, 124.
Bay, 401.
Bayard de Hennequin, 70.
Beauffort, 27, 41, 117, 189, 194, 201.
Beauffort du Cauroy, 38.
Beaufremez, 39.
Beaumont, 290.
Beaurieux, 374.
Bechet, 445, 446.
Becken de Corten (van der), 56.
Becquevort, 439.
Beeckman, 219.
Behault, 163, 266, 267, 436, 440.
Behault de Warelles, 73.
Beissel de Gymnich, 87.
Beke de Cringen (van der), 324.
Bekercke van), 215.
Belle, 261.
Belleval, 26, 32.
Bemmel, 451.
Berberich, 170.
Bercus, 27, 39, 40.
Berghe (van den), 138, 311, 312, 317, 337, 405.
Berlaimont, 157.
Berlaimont de Borminville, 162.
Berlo, 420.
Berlo-Suys, 87.
Bernard, 347.
Bernard de Fauconval, 289, 290, 294.
Bernard de Montbrizon, 258.
Bertoul, 34, 35, 348.
Bertoul d'Herboval. 27.
Berwouts, 84.
Beselaer, 141.
Bétencourt, 10.
Bethune Locres, 29.
Bette, 92.
Bettremieu, 144.
Beughem (van ou de), 44, 47, 379, 394.
Beugnies, 143.
Beurse (van), 316.
Beyts, 99.
Biche (la), 338.
Bierne, 158.
Biersez. 420.
Biest (van der), 95, 99.

Bievène, 268.
Bilderbeck, 319.
Bilquin, 379, 380. 440.
Biolley, 78.
Biseau, 388, 389, 438.
Biseau de Bougnies, 235.
Bisschops, 399.
Bissy, 355.
Bisthoven, 133.
Bistrate (de la), 19, 132.
Blache, 405.
Blaisel du Rieux, 65.
Blanc, 39.
Blanc de Caroy, 27.
Blankart de Guigoven, 85.
Blancq (le), 348.
Blecher, 302.
Blehain, 420, 421.
Blehen, 375.
Bleret, 252.
Blochx, 331.
Blois, 351.
Blois de Trelon 9.
Blondeel, 366.
Blondel, 331, 348.
Blondel Oudenhove, 27.
Bocholt (van), 214.
Bogaerde (van den), 111.
Bogaerde de Meirelbeke (van den), 113.
Bois (du), 126, 127, 131, 137, 254, 337, 339, 441, 343, 347, 442.
Bois de Fiennes (du), 47.
Bois de Hoves (du) 347.
Bois de Vroylande (du), 405.
Bolle, 327.
Bombourg, 19.
Bommel (van), 19.
Bon (le), 253.
Bondues et de Marck, 308.
Boneem, 109.
Bonham, 86.
Bonnières de Guines, 27.
Bonstetten, 69.
Boodt. 315.
Boon, 130.
Boos de Waldeck, 87.
Borcht (van den), 133.
Bordes, 199
Borel, 294.
Borluut, 244, 248, 442.
Borrekens, 51.
Borremans, 265.
Bosc de Maesdam, 27.
Bosche (du), 42.
Boscheron, 139.
Bosquet, 209, 260, 381, 382.
Bosschaert, 48, 50, 51, 125, 169.
Bossche (van den), 22
Bossy, 381.
Boves, 336.
Bowens de Bouwens, 389.
Bouckaert, 321.
Boucq (le), 10.
Boucq de Beaudignies, 354.
Boudaen, 44.
Boudart, 63, 302.
Boudart de Couturelle, 64.
Boudewyns, 44.
Boudins, 323.
Boudoulle, 199.
Bougier, 141.
Boulainvilliers de Bournonville, 28.
Boulanger. 143.
Boulart, 13.
Boule, 216.
Bouleau, 422.
Boulengier (le), 316.
Boulers, 311.
Boullet, 99.
Vounameau, 381.
Bourdon, 146.
Bourgeois, 260.
Bourgogne, 115, 261, 311, 360.
Bournonville, 65.
Bourquié, 200.

Boussu, 260, 261, 266.
Boussut, 182.
Bouverie (de la), 330, 347.
Bouxhon, 76.
Buzet, 199.
Bovy, 448.
Babant, 353.
Bracle, 100.
Bradshaw, 71.
Braeckel, 84.
Brande (van de), 133.
Branden de Reeth (van den), 356.
Brandt, 266.
Brant, 81, 83, 252
Brassines (des), 377.
Brauwer, 367.
Brecht (van), 83.
Brée (van), 402.
Breuil de Combes Helion (du), 56.
Breuil Helion, 27.
Breuseghem (van), 133.
Breydel, 29.
Briard, 160.
Bricquet, 438.
Briers, 410.
Bricy, 201.
Briffeuil, 311.
Broecke de Walckiers (van den), 274.
Broecke (van den), 281.
Brocta, 369.
Broeyer, [illegible].
Brognier, 263.
Broide, 12.
Broqueville. 194.
Bronanil, 94.
Brongnart, 254.
Brou, 263, 382.
Brouchoven de Bergeyck, 88.
Brouk (van den), 281.
Broucke (van den), 15, 392.
Broucke alias Musch (van den), 82.
Broucke de Terbecq (van den), 271.
Brour, 274, 277.
Broye (de la), 344.
Bruges de Gerpinnes, 382.
Bruggen (van der), 61.
Brugghen (van der), 47, 111.
Bruhesen (van), 83.
Brun (le), 268, 366.
Brune, 100, 110.
Bruneau, 150, 261.
Bruneau de la Motte, 154.
Bruneel, 321.
Brunswick-Lunebourg, 115.
Bruyn, 134, 402.
Buccow, 174.
Buchin, 263.
Bueren, 112.
Buffel, 93.
Buffégnicourt, 184.
Buisseret d'Helfaut, 219.
Buisson (du), 142 149.
Buissons (des), 256.
Buissons d'Hauteval (des), 255.
Bullecourt, 33.
Burbure de Wezembeeck. 227.
Burch (van der), 87, 194.
Bureau, 269.
Burgie, 204.
Burghgrave, 17.
Burlet, 294.
Bus, 11, 28, 64.
Busancy-Pavant, 189.
Busignies, 266.
Bussche (van den), 321.
Butz. 398.

C

Cabeliau, 100.
Cabilliau, 344, 347.
Cabot, 421.
Cabrera, 271.

Caccia, 19.
Caels, 271.
Caignoucle, 143.
Cailleu, 32.
Caimo, 211.
Calfene, 45.
Calonne, 92.
Cambe (la), 100.
Camberlyn, 22.
Cambier, 34, 143.
Cambio, 93.
Cambronne d'Argoules, 29.
Cambry, 28, 33.
Cambry de Baudimont, 171.
Cambry du Chatelet. 27.
Camere (van), 106.
Cammen (van der), 264.
Campene, 420.
Campo (del). 27, 40.
Canard, 298, 299
Canart, 31.
Candele (le), 136, 343
Candèle de Ghyseghem (le), 200.
Caneghem (van), 245.
Cannart, 31.
Cannetemont, 65, 67.
Cantaleu, 27.
Canton, 447.
Canut, 65.
Capitaine, 410.
Carbonel, 214.
Carbonniaux, 149.
Cardevacque. 34.
Cardevacque-Beauvoir, 27.
Cardon, 239.
Carlier (le), 32, 132, 236, 267.
Carieul (du), 27, 35.
Caron de Cannetemont de Sains, 64.
Carondelet, 29.
Carondelet de Potelles, 160.
Carondelet de Tumery, 28, 271.
Carnin, 29.
Carpentier, 19, 366, 400.
Cartier, 211.
Cartier de Marchienne. 238.
Caruel Boranc, 29.
Castelbajac, 199.
Castro y Lemos, 146, 147.
Cat (le), 124.
Caters, 50, 137.
Caulaincourt. 28.
Cautelbeke (van), 214.
Cauwenburgh de Cayen, 29.
Cavendish, 70.
Cayro, 82, 83.
Celiers, 358.
Cenie, 369.
Cerf, 55, 100.
Chaffour, 376.
Chahanay, 183.
Chambly, 180
Chame, 422
Champagne. 157.
Chapelle (de la', 29, 318, 376.
Chapron ou Capron, 253.
Charlé, 368.
Charliers de Buisseret, 112.
Chastel de Trioels (du), 56.
Chasteler de Moulbaix, 343
Chastelet, 333.
Chastenet. 20.
Chastillon, 338.
Chateau (du), 372.
Château-Porcien, 26.
Chatel (du), 177.
Châtelet, 181
Châtillon, 9.
Chatouru, 346.
Chaumejan Fourilles, 27.
Cheeus, 132.
Chentinnes, 360.
Cheûus, 136.
Choiseul, 177, 180.
Cisoing, 308.
Claessens, 117, 119, 292, 295, 366.
Clerambault, 26.

Claus, 261.
Clément de Saint-Marcq (le), 302.
Clerbois, 267.
Clercq (le), 252, 259. 347.
Clercque (le) de Wissocq, 112.
Clèves, 367.
Clumper, 368.
Coché, 369.
Cock-Neringhe, 274, 275.
Cocle, 59, 60.
Cocqueau, 351.
Cocquiel, 122.
Coeleghem (van), 91.
Coeyghem (van), 93.
Cogels, 49, 50.
Coget, 281.
Colen (van), 44, 45, 46, 47, 48, 135.
Colen de Bouchout (van), 52.
Colibrant, 274.
Colignon, 200, 334.
Colins de Quiévrechain 13.
Colins de Tarsienne, 13.
Collaert, 388.
Colle, 79.
Colonna, 308.
Cools, 19.
Combeere de Souxhon, 373, 377.
Comte (le), 144, 280.
Conflans, 157, 158.
Coninck, 138.
Coomans, 118.
Coppieters, 323.
Coppieters T'Wallant, 323
Corbarem, 420, 421.
Corduan, 350.
Cornar dit Richemont, 274, 275.
Corona (de la), 29.
Cornelissen de Weymsbroeck, 49.
Cornemont, 271, 272.
Cornet de Chièvres (du), 440.
Cornet d'Elzius du Chenoy, 126.
Cornet de Wawembroeck, 163.
Cornput (van den), 144.
Corona (de la), 29.
Corps des Gouttes, 28.
Corson de l'Isle, 29.
Cortil, 120, 424.
Cossée, 352,
Cossée de Maulde, 72.
Cotoner, 59.
Cottrel, 317.
Coucy, 186.
Coudenberghe, 82.
Coudenhove, 188.
Coulon, 143, 264.
Counne. 77.
Counotte, 381.
Courfontayn, 420, 422.
Courteheuse d'Antigny, 29.
Courteville Linden, 29.
Courtewille, 100.
Courtois, 132.
Courtroisin, 92.
Cousin, 451.
Cousture (de la), 274.
Couturelle, 64.
Couturier (le), 266.
Coymans, 241.
Crabbe, 56.
Craveau, 269.
Cranenbrouck (van , 400.
Crehen, 420.
Crequy, 29, 309.
Crespieul d'Ambricourt, 29.
Creton, 33.
Creus, 303.
Criekesteen, 92.
Crock, 277.
Crockaert, 274, 279.
Crocke, 274.
Crocquevilain, 312.
Croeser de Berges, 324.
Croix, 31, 225, 262, 309, 318, 335.
Croix de Clerfayt, 264.
Crombrugghe, 103, 242.
Cruisse de Wazières (van der), 125.

Cruts, 401.
Cruyce (van der), 137, 211, 382.
Cuerens, 361.
Cuinchy, 27.
Cuinghien, 351.
Cuisset, 263.
Custine de Guermange, 188.
Cutsem (van), 282.
Cuypers, 124.

D

Daele (van den), 82.
Dale (van), 150.
Dammartin, 375.
Daminet, 194.
Damman, 93, 105, 331, 337.
Daretz de le Heede, 256.
Darre, 346, 348.
Daulède de Pardaillon, 29
Daulenbreu, 420.
Decamp, 435.
Delarue de Beempte, 350.
Delbecque, 244.
Delcambe, 23
Delcourt, 76.
Delevigne, 120.
Delflie, 68.
Delfoes, 204.
Delfosse d'Espierres, 70.
Delft (van), 51, 358.
Delloye, 450.
Delmelle, 448.
Delmoitié, 264.
Delrio 13, 103, 109, 243.
Delvael, 214, 215.
Delwart, 352.
Demonceau, 8
Dept, 210.
Derhem, 150.
Derrière (de la), 142.
Descault, 145.
Descanet, 150.
Deschamps, 146.
Descorailles, 187.
Descrolières, 252.
Desmaizières. 151.
Desmarets de Préville, 64.
Desmont, 70.
Desprel, 299, 300.
Despres, 34.
Despret, 211.
Despret de l'Eschelle, 385.
Despret de Rochaincourt, 27.
Desprez, 274.
Desprez de Treslon, 382.
Detru, 449.
Deulen, 143, 151.
Deurwaeder, 304.
Devenish d'Athlone, 37.
Devonshire, 71.
Dewez, 374.
Diedeman de la Nandrie, 255.
Diedeman de Riandrie, 27.
Dierens, 15.
Dierix, 367.
Dilf (van der), 160.
Dixmude, 68, 317
Dobbelaere, dit de Waele d'Axpoele, 106.
Dompmartin, 183.
Doncy, 336.
Donea, 381.
Doneels, 108.
Dongelberghe, 99, 101, 106, 107, 108
Dongelberghe de Longchamps, 376.
Dons-Lovendeghem, 323.
Dopf, 20.
Doppere, 99.
Doucet, 449.
Douchet, dit Clabaut, 32.

Douglas, 64.
Dougny, 59.
Douvrin, 82.
Doye, 216.
Dreher, 7.
Drieman, 270.
Driessche (van), 40.
Driessche (van den), 316.
Driessens, 359, 400.
Drion de Suarlée, 384.
Drouhot de Féchain, 28.
Druart, 146.
Druet, 252.
Dubois, 389.
Dubuisson, 236.
Duc (le), 143.
Ducq d'Eth, 13.
Duenas, 366.
Duffel (van), 82.
Dufour, 12.
Dulaur, 199.
Dumolin, 274.
Dumortier, 331.
Duquesne, 254, 267.
Durant, 260.
Duras, 420.
Dusart, 386.
Duvivier, 449.
Dyck, 122

E

Eede (van den), 29, 204.
Eeman, 367.
Eerkens, 368.
Eersel (van), 368.
Eertwegh (van den), 399.
Egmont, 313.
Elst (van der), 95.
Embert, 44.
Emerix, 378.
Enffans du Ponthois, 71, 72
Enghien, 310.
Englebert, 345.
Ennetières, 30.
Erembault de Dudzeele, 68, 70.
Ergo, 405.
Ertborn (van), 127.
Escaubèque, 31.
Esclaibes, 160.
Escorailles, 177,
Eskiparde, 299.
Esneux, 420.
Espée de Straeten (l'), 323.
Espiennes, 251.
Espierres, 70.
Espine, 188.
Espinoy, 26, 32.
Esprelles, 299, 300.
Esprengalles (d'), 336.
Esquien, 321.
Essarts de Meigneux (des), 29.
Estampes-Valençay (des), 29.
Estaquet, 253.
Estarvacque, 319.
Estourmel, 156, 157.
Estrepy, 97, 310.
Ettinga (van), 398.
Everard, 378.
Evora y Vega 29.

F

Fabry, 378.
Facqs, 72.
Facuwez, 44, 242.
Faille (della), 48, 103, 133, 135.
Faille de Leverghem (della), 52, 134, 137.
Faille Warloos (della), 149.
Famlo, 44.

Farvacques, 31, 336, 346.
Fasse, 255.
Faucquel, 143.
Faust de Lantspring, 339.
Fay, 29.
Feltz, 52.
Ferlin, 274.
Ferme, 376.
Ferot, 420.
Ferrand, 29.
Ferrare, 352.
Ferrette, 319.
Ferry, 82.
Feuille (de le), 147.
Fèvre (le), 401.
Fiocardo, 176
Fiquemont, 184.
Fivelt, dit Molin. 376.
Flandres. 159.
Flaveau de la Raudière, 78.
Flavignies, 274.
Flers, 343.
Flie (de la), 132.
Floen Adelcrona, 76.
Florainville, 181, 183
Florenges, 179.
Florent, 251
Florisone, 394.
Flontry, 345.
Flye (de le), 59, 322.
Foest, 12.
Fontaine, 402.
Fontaine (de la), 347.
Fontaine de la Croix (des), 319.
Fontaine, dit Wicart, 142, 149.
Force (la), 180.
Forcet, 29
Formanoir 352
Formanoir de la Cazerie, 23, 353, 355.
Forment, 133.
Fosse (de la), 26. 30.
Fossiau (le), 264.
Fosteau-Saint-Sauveur, 420.
Fourment, 132.
Fourneau de Cruyckenbourg. 37.
Fournier, 333, 334, 335, 337, 339.
Fomarge, 76.
François, 143, 434, 436, 437.
François (le), 68, 86.
Francq (le), 259.
Franquen, 251.
Franquinet, 289.
Franssen de Franitzen, 18
Fraula, 133
Fraye de Schiplaken, 274, 280.
Fraysse, 200.
Fresne, 274.
Fret (le), 274.
Frette (le), 279.
Frissen, 407.
Frogneux, 272
Froment, 170.
Fromezelles, 26, 32.
Fromy, 120, 422
Frosne, 257
Froucquen, 125.
Fumal, 122
Furnes, 26.
Furstenberg-Neheim. 87.

G

Gaen, 386.
Gaest de Braffe, 69.
Gaillard, 267.
Galopin. 267.
Gandt, 336, 338.
Ganneron, 440.
Garnier, 385.
Garnot, 165.

Garst, 138.
Gauchez, 389.
Gaultier, 320, 435.
Gaultier de la Hulinière, 319.
Gavre, dit Mulaert, 93.
Geelhand, 126.
Gelders, 399
Geloes, 85, 86.
Gembloux, 254.
Gemmingen, 58.
Genins, 358.
Gérard, 253.
Gerquin, 267.
Gershoren, 378.
Gestel (van), 266.
Gesve, 375.
Ghellinck d'Elseghem, 62.
Ghellinck de Gorgem, 59.
Ghellinck d'Hane, 63.
Ghennart, 359.
Ghesquière, 167, 252.
Gheysels, 204.
Ghindertaelen (van), 242.
Ghison, 200.
Ghistelles, 91, 315, 344.
Giey et de Villars, 239.
Gilissen de Meissenberg, 281, 294
Gillemans. 101, 204.
Gillès, 52.
Gillis, 122.
Gillissen, 274.
Gillon (le) de Basseghem, 324.
Gilman de Zevenbergen, 52.
Gindertaalen (van), 123.
Giou, 187.
Givenchy, 26, 32.
Glarges. 267.
Glein, 75, 76.
Gloerkler, 136.
Glorieux, 303.
Glymes, 10, 420, 424.
Glymes de Hollebecque, 258
Goel, 405.
Goes (van der), 132.
Goeswin, 325.
Goethals, 22.
Goethem (van), 244.
Gomez-Diaz, 353.
Gommer, 343.
Gonnelieu. 25.
Goos, 132.
Cordinne. 378.
Goris. 368.
Gorges, 104.
Gorguette d'Argœuves, 249.
Gossuart. 358.
Gote de Metz Blanc-Bois (van der), 23, 245.
Gothem (von), 274, 275.
Gouay, 353.
Goubeau, 125, 136.
Goudens. 129.
Gourcy-Serainchamps, 323.
Gournay, 183.
Gouvion, 435.
Gracht (van der), 107.
Gracht d'Eeghem (van der), 243.
Gracht de Fretin (van der), 304.
Grady de Croenendael, 171.
Grave, 327.
Grammont, 71.
Grass, 107.
Grassis, 160.
Grave, 218.
Gravez, 274.
Grebert, 34.
Grebert de Doulcy, 27.
Gregoire, 449.
Grelle (le), 274, 285.
Grenée (de la), 320
Grenut, 339, 340.
Gretels, 92.
Greve, 139.
Griboval, 29.
Griensven (van), 204
Grigis, 368, 403.

Grimaldi, 29.
Grimpel du Goulot, 19.
Groot, 132, 136.
Grootven (van), 367.
Gros, 274.
Gros d'Incourt (le), 281.
Grossemy, 23, 244.
Gruben, 31.
Gruloos, 21.
Gruutere, 29, 94, 97, 99, 116.
Gueldere, 323.
Guelnye, 142.
Guines, 27.
Guines de Bonnières, 41
Guise, 280.
Gulpen, 274, 275
Guyon, 340, 343

H

Habbaut (van), 357.
Haeghen (van der), 39.
Haer (van der), 274, 277.
Haerzeele, 96.
Hainaut, 157, 158.
Hainecourt, 30.
Haise d'Archimont (la), 353, 355.
Halin de Lathour, 77.
Hallewyn, 29.
Hallewyn Tronchienne, 29.
Halmale, 242.
Halmale (van), 47.
Hamayde (la, 336, 343, 346.
Hamelinck, 134
Hamelot, 377.
Hamilton, 40.
Hamme, 322.
Hammes, 159.
Haneffe, 420.
Hangest, 177.
Hangoubart, 145, 152.
Hannosset, 278.
Hannoye, 267.
Hanot, 251, 266.
Hanot d'Harveng, 73.
Hanthonis, 293.
Haquin, 7.
Harange, 181.
Haraucourt, 177.
Hardy (le), 146.
Harlebeck, 26.
Harlebeke, 32.
Harremare, 317.
Harveng (d', 163.
Harville des Ursins, 29.
Haultepenne, 420, 421, 422, 423.
Haussonville, 177, 181.
Hautoy, 183, 184, 185, 186.
Hauwen (van der), 280.
Haverskerke, 104.
Havre (van), 101, 136.
Havreth, 420.
Haye (de la), 144.
Hayer, 146.
Hayon, 264.
Heau, 420, 423.
Hecke (van den), 25
Heede (van), 29.
Heede (van den), 94.
Heggen (van der), 399.
Hélias d'Huddeghem, 244.
Helles, 422.
Hellin, 26, 37, 367.
Hellin, dit Lefebre, 32.
Heflinckx, 46.
Helluy, 270.
Helvin, 142
Hembyze, 98, 99.
Hemsens, 402.
Henin Liétard, 9, 157, 158.
Henneberg, 71.
Hennet, 386.

Hennin, 40.
Hennin de Ghislingien, 27.
Herbais, 319.
Herbets, 130.
Herbillon, 186.
Herlin, 111.
Hermalle, 314
Hermite (l'), 144.
Herny, 149.
Herselles, 29, 331.
Herville, 420, 422.
Hesecq, 150.
Hespel, 72.
Heughem, 386.
Heule, 159.
Heurck, 153
Heuvel, 45.
Heyden (van der), 97, 129, 139.
Heyden (von der), 117.
Heydendael, 35, 331, 346.
Heydendal, 348.
Heylweghen (van), 102.
Heyndrycx, 149.
Himmelbaccer, 174.
Hiolle, 144.
Hocquart, 252.
Hody, 294.
Hoffman, 56.
Holl, 401.
Hollogne, 374.
Holtz, 360.
Hon, 272.
Honsem (van), 18.
Hont, 21.
Hontsum (van), 122.
Hoobrouck (van), 243.
Hoonacker (van), 204.
Hoorenbeke (van), 46.
Hoorne (van), 44, 138.
Horion, 420, 421.
Hornstein, 58.
Hosden, 420, 424.
Hospitalier (l'), 27, 41.
Hoste, 283.
Hoston, 252.
Hôtel, dit de Warluzel, 440.
Hotermans, 8.
Hove (de le), 143.
Hovines, 336.
Houbrouck de Mooreghem, 154.
Houbrouck de Te Walle, 153.
Houlton, 420.
Houplines, 68.
Housse, 183, 184.
Houssière (de la), 267.
Houtappel, dit Bacx, 81.
Houzeau de Milleville, 395.
Hoye de la Potte (le), 381.
Hu, 351.
Huet, 437.
Huart de Villemont, 78.
Hults, 401.
Humières, 9, 157, 159.
Husmans de Merbois, 170.
Huy, 420.
Huughe de Peutevine, 394.
Huysse, 103.
Huyttens, 220, 249.
Hyndericx, 393.

I

Igouft, 272.
Ilinghien, 310, 311.
Imbert de la Bazeque, 27.
Immeloot, 59.
Immeloot de Brunault, 62.
Immerseele (van), 122.
Inghels, 327.
Iseghem (van), 93.
Iseux, 300.
Itire, 10.

J

Jacob, 58.
Jacobs, 117.
Jacquerie, 298.
Jacquet, 151.
Jacquier de Rosée, 431.
Jados, 445.
Jaeghere, 97.
Jaerens, 218.
Jambers, 265.
Janssens 133, 283.
Janssens de Bisthoven, 131
Jardin, 261, 420, 422.
Jaspers, 268.
Jeanfils, 118.
Jegher, 84.
Jeude, dit de Hardinxfeldt, 85.
Jobar, 217.
Jonart, 359.
Joncquoy (du), 431.
Jonghe, 61, 87, 154, 243.
Jonghe d'Ardoye, 442.
Jooris, 314.
Joris, 243.
Josson, 401.
Journaux de Breilhoussoux, 447.
Jourlande, 17.
Juppleu, 376, 420, 423.

K

Kathule (de le), 331.
Karche, 430.
Kaye de Bohon, 445.
Kelckens. 131.
Kerchove, 249, 350.
Kerchove de Terelst, 244.
Kerckem, 83.
Kerens, 400.
Kerpen, 280, 388.
Kerremans, 48, 123. 129, 274, 279.
Kerrenbroeck (van), 169, 170.
Kervyn, 23. 111, 244, 442.
Kessel. 84, 139, 274.
Kethulle (de la), 243.
Kielemans, 274.
Klepping, 71.
Koeler, 175, 176.
Kölcken-Disdonck, 429.
Kneigniaert, 58, 59, 60, 61.
Knyff, 48, 131, 133.
Kun (van der). 19.

L

Labbeville, 427.
Labbey, 153.
Laben de Louvignies, 351.
Lacherie, 31.
Ladin, 261.
Ladmérat, 200.
Ladrières. 32.
Lahaye, 420.
Lalaing, 103, 182.
Lambert, 251.
Lambremont, 435.
Lambres, 26, 31.
Landas, 159, 310, 318, 331, 336.
Landres, 181.
Landrieu de Saint-Maur, 303.
Lanfranchy, 148.
Langaigne, 348.
Langenberghe (van), 123.
Langendonck, 134.
Langhe, 393.
Langlée, 309.
Lanhage, 381.

Lannoy, 40, 41, 185, 300, 315, 431.
Lannoy d'Ablain. 27.
Lansel, 143.
Lapierre, 158.
Lassoy, 329, 333.
Latre, 150.
Latre de Feignies, 12.
Lattre, 268.
Launoy, 41.
Laurent. 146, 266.
Lausaem, 59, 68.
Lauwers. 314.
Lavallée. 174.
Lecke (la), 159.
Leefdael, 85.
Leeu, 274, 281.
Lefebure, 218.
Lefebvre, 261.
Lefort, 267.
Lega, 76.
Legière, 141, 149.
Lemmens, 83.
Lencquesaing, 64.
Lenders, 367.
Lendoux, 420, 424
Lens, 61, 111, 113, 244, 259, 310.
Lerberge (van), 21.
Lerme de Larienne. 200.
Lescuyer, 268.
Lestendart, 11.
Lettre, 359.
Leurcre, 215.
Leusemans, 410.
Leuze, 312.
Levignon, 266.
Lewalle, 385.
Leyschoof, 91.
Lhonneux, 449.
Libert de Flémalle, 77.
Libotton, 410.
Lichtervelde, 29.
Lichy, 420, 421.
Liebart, 335, 345.
Lienard, 163.
Lieres, 29.
Liesvelt (van), 358.
Lievin, 434.
Lignies, 267.
Limont, 336.
Linchard, 32.
Linden (van der), 134.
Linthout (van), 280.
Lion, 366.
Lippens, 301.
Lisseweghe (van), 315.
Locht, 265.
Logenhagen 27, 40.
Lonchy, 420, 423.
Lonchin d'Awans, 420.
Longpret, 146, 330.
Longpont, 219.
Longeville, 274.
Lonhienne, 78.
Loose, 249.
Looz-Corswarem, 157, 161.
Loste, 38.
Louchier (le), 312, 331.
Loutens, 70.
Lovendeghem, 44.
Lovinfosse, 424.
Loyencourt, 32.
Lumay, 314.
Lunden, 19, 51, 130, 131, 132, 137. 170, 366, 403.
Luxembourg, 182.
Lynde (van der), 68.

M

Mac Neny, 65.
Mac Neny de Donomaine, 65.
Maelcamp, 243.
Maelcamp, dit Malcampo, 441.

Maelen (van der), 386.
Maes, 169.
Maestraeten, 234.
Maeyghem, 94.
Maghe, 235.
Magny, 160.
Mahieu, 215, 217, 388.
Maignac, 26, 32.
Maillaert, 151.
Maillen, 444.
Mailly, 157 159.
Maire (le), 262.
Mairesse, 145
Maisières, 313.
Maitre (le), 378.
Malapert, 252, 260, 435.
Maldeghem, 29.
Maleingreau, 263.
Maleyse, 421, 422, 424.
Malingreau d'Hembize, 67, 333.
Malingreau de Quenast, 112, 162, 442.
Malinnes, 345.
Mallé, 336.
Mamez, 29.
Man, 324.
Man d'Hobruge, 258.
Manghelaer, 402.
Manus, 199.
Maraville, 26.
Maraville, dit Badart, 31.
Marbais. 375.
Marchand (le), 8.
Marck (de la), dit Lumene, 96.
Marets (des), 210, 313.
Mariasal de Hallé, 58.
Marle, 29.
Marne, 9.
Marnix, 421.
Marot, 149.
Marquart, 209.
Marquette, 436
Marquilly, 339.
Marre, 39.
Martens, 242.
Martial, 79.
Martigny, 27, 34.
Martin (le), 143, 217.
Martini, 49.
Martins (des), 336, 343, 346.
Martyns, 138.
Masch, 94.
Masin, 109.
Massez, 23, 244.
Massiet, 40, 160.
Massiet de Couvanges, 256.
Matha, 20.
Maton, 422.
Mathon, 261.
Matthys, 169.
Maugiron, 181.
Maussé, 72.
Meere (van der), 216.
Meeren (van der), 99, 318.
Meersch (van der), 392.
Meersche (van der), 57, 111
Mees (du), 440.
Meester, 134
Meeus, 19.
Meezemaeker, 393.
Mello, 160.
Melotte, 274, 278.
Melyn, 136.
Mercatel, 27.
Mercier (le), 35.
Mercier du Payage (le), 27.
Mercy, 180, 181.
Merghelynck, 392, 393, 394.
Merode, 177, 184, 185.
Merode Houffalize, 9.
Mervis, 75, 76
Merx, 283.
Mesdach, 321, 392.
Mesnage, 27, 40.
Messem (van), 316.
Mesureur, 146.
Meulebeke, 44.

Meulenaere, 242, 322, 399, 402.
Mey (le), 144.
Meyere. 16.
Meyers, 49, 138, 399.
Meyre, 114.
Michel, 144, 151, 386.
Michelot, 149.
Milan, 348.
Milleret, 209.
Mingoval, 313.
Miraumont, 161, 310.
Mire (le), 274, 281.
Misson, 431.
Modave de Massogne, 77, 79.
Moerkercke, 160.
Moerman d'Harlebeke, 441.
Moens, 131, 132 133.
Moffarts, 76.
Mol, 106.
Molembais, 309.
Molo, 388.
Mommens, 369.
Monbeke, 84.
Mondit, 69.
Monget, 319.
Monissart. 253, 269.
Mons, 443, 444.
Monseu, 427
Mont (du), 161, 252, 253, 401.
Montagu. 71.
Mont de Burlet (du), 266.
Mont de Gages (de), 162, 163
Mont de Longpont (du), 270, 271.
Montegnée, 420.
Montens de Massenhove, 50.
Montigny, 310.
Montmorency Croisilles, 29.
Moorsel (van), 18.
Morage, 264.
Morainvilliers, 29.
Morchipont, 309.
Moreau, 149, 379.
Moreau de Bioul, 440.
Morel, 352.
Moreno, 274, 279.
Moretus, 51, 53, 124, 138, 405.
Moretus de Bouchout, 52.
Moria, 318.
Morin d'Arfeuille, 394.
Morslede, 92.
Mortagne, 159, 309.
Mortagne Landas, 27, 36.
Mortgat, 289
Mortier, 316, 343, 344, 377.
Mosselman, 360.
Motte (de la), 34, 41, 63, 267, 338, 344, 351.
Motte Baraffe (de la), 27, 37, 38, 61.
Motte Baraff· de Bourquembray (de la), 69.
Motte Baraffe de Lesdin (de la), 37.
Motte de Bellebrune (de la), 29.
Mottenghien, 311.
Motte du Tronquoy. 27.
Mouchy, 29.
Moulin (du), 314.
Moullart de Torcy, 65.
Mourcourt, 330.
Mouret, 150.
Mouriau, 134.
Muerant, 435.
Muller Hornstein, 65.
Münzinger, 218, 271.
Muysconinckx, 93.
Muytinckx, 122, 369.

N

Nackens, 50.
Naetens, 365.
Naeyer, 245.
Nagelmaekers, 234.

Namant, 282.
Namur, 26, 420, 447.
Namur d'Elzée, 189.
Namur de Fléron, 86.
Nassau-Corroy, 420.
Navarre. 252.
Navigheer de Kemmel. 63.
Neck, 360.
Nederhoven, 83.
Neefs, 130.
Nesse (van de), 265.
Nest (van den), 283, 295.
Nettancourt, 186.
Neuf, 47, 49, 51, 170, 171.
Neufterre, 268.
Nève, 112.
Nève de Ten Rode, 248.
Neven, 117.
Neys, 281.
Nierop (van), 132.
Nieulant, 62, 63, 83, 84, 101, 115, 322.
Nieulles, 340.
Nieuwerkercke (van), 321.
Noël, 260.
Nœufville, 100.
Nollé, 366.
Nollet, 421.
Noot (van der), 82.
Noot de Vrechem, 154.
Noyelles, 26, 32, 142.

O

O'Connor, 37.
Ocherhout, 322, 324.
Odemaere, 248.
Odeur de Lovenfosse, 420.
Oetingen, 159.
O'Keeffe, 209.
Oli, 235.
Oliviers van Berckhuysen, 46.
Ombre, 68.
Oncle, 387.
Onderage, 386.
Oosterlinck, 317.
Ophoven, 75.
Orbais, 420, 423.
Orange-Nassau, 420.
Orchies, 120.
O'Regan, dit Roy, 366.
Orjo de Marchovelette, 238.
Orton Senki, 258.
Os (van), 138.
Osuna, 87.
Osy de Wichem, 134.
Osy de Zegwaert, 451.
Ottevaere, 163.
Oudart, 33, 82.
Oudart de Cuinchy, 27.
Oudenhove, 41.
Oultre, 92.
Oultreman, 144.
Oultremont, 51, 86, 420, 423.
Outecloke, 321.
Outrelouxhe, 79.
Overwaele (van), 108.
Overwaele de Maldeghem (van), 220.
Oye, 251.
Oyembrugge de Duras, 420.

P

Paeffenrode (van) 149, 242.
Paele, 349.
Page, 366.
Pailly, 349.
Palude, 447.
Pangaert, 139, 211.

Pannée, 386.
Pannemaker, 217.
Pannemarck, 145.
Pape, 351.
Papeleu, 400.
Parmentier, 301.
Partz, 27, 37.
Partz de Pressy, 38.
Parys, 92. 242
Paschin (du), 32.
Pasquier, 445.
Pasquier d'Emines, 426.
Passage, 312.
Passaige 10.
Paternostre du Montlion, 209, 210.
Patoul, 267.
Patrène, 300.
Paul de Barchifontaine, 236, 383, 384.
Pauli, 131.
Paul Maibe, 239, 383.
Peene (van), 56, 59.
Peerenboom (van den), 393.
Peeters, 338, 427.
Pellicorne, 44.
Penbeck (van), 144.
Perpers, 444.
Perre (van de), 96.
Peruwelz, 309.
Peschin (du), 26.
Pessant, 83.
Peterbrouck, 66.
Petit d'Assy de Berthomez, 317.
Petit Pas, 301, 302.
Peytier, 404.
Philippart, 302, 382.
Philippart d'Auvelois, 382.
Philippon, 264.
Picard, 141.
Pick, 283, 384.
Picke, 376.
Picquerie, 349.
Piérard, 447.
Piermans, 148.
Piers, 243.
Piet (van der), 130, 131, 132, 138.
Pimentel d'Aselo, 87.
Pinotti, 405.
Pipelaire, 142
Pipenpoy, 441.
Pipre (le). 122.
Pitteurs de Budingen, 383, 384.
Pitteurs Hiégaerts, 79.
Planoke (van der), 113, 322.
Plancken, dit Maroten (van der), 214.
Platonville, 312.
Plotho, 13.
Pluvier, 146, 152.
Pochet, 232.
Podenas 257.
Pointe, 271.
Pointes de Gevigny, 188.
Poivre (le), 160.
Polastron, 199.
Polis de Molin, 409.
Pollart, 83.
Pollart de Jaspers, 268.
Pollet, 11, 346.
Pont (du), 262.
Pont d'Ahérée (du), 238.
Ponthier, 236.
Pontrohart, 31.
Porte (de la), 27, 40, 149.
Potesta, 78, 79, 80.
Pottelsberghe de la Potterie (van), 111, 112, 244, 248.
Potter, 112, 323, 403.
Pottyns, 44.
Poucke (van), 285.
Poucques, 93.
Pouilly, 188, 194.
Pousseur de Boulant, 420.
Praetere. 16.
Preetere, 317.
Pret, 135.
Pret de Calesberg, 53.

Preud'homme (le), 26, 30.
Preud'homme d'Hailly (le), 40.
Preud'homme d'Hailly de Nieuport, 407.
Prevost, dit de Basserode, 30, 108, 110, 115.
Preys, 336, 346.
Prez (des), 275.
Prince (le), 142.
Prische, 399.
Priuli, dit de Proli, 134.
Proisy, 27, 33.
Proost, 82, 387.
Prouvy, 311.
Puchat, 142.
Puchot, 143, 150.
Puissant d'Agimont, 385.
Pulligny, 180.
Putte, 48, 93.
Pycke, 282.
Pyne de Waterpark, 71.

Q

Quaedmechelen, 83.
Quarmont, 337, 340.
Quesnoy (du). 251.
Quesnoy d'Audenaerde et de Pamele (du), 29.
Quevin, 100.
Quinthaert. 369.

R

Rademarh, 218.
Radoux, 377.
Raesen (van), 84.
Raigecourt, 184.
Rapondis, 315.
Rasoir, 145.
Rave, 437.
Raveschoot, 93, 96.
Raville, 183.
Raymond, 381, 449.
Rechem (van), 15, 82.
Redingher, 139.
Reest (van der), 83.
Reissenbach, 27.
Remy, 147, 359.
Renders, 399.
Renesse Breidbach, 87, 88.
Renier, 377.
Renty, 29.
Resimont, 420, 424.
Resteau, 151.
Retz, 330, 346.
Revel de Cortenhem, 62.
Revigliase. 189.
Reyland, 287.
Reyne, 347.
Reynders, 369, 399.
Ribaumont, 315.
Ricamer, 26, 33.
Richterich, 38.
Ridder, 44.
Rieu de Cour et Notte, 235, 236.
Robaulx de Soumoy, 78.
Robert de l'Escoiffe, 12, 254.
Robiano, 201, 258
Robyns, 126.
Roca, 160.
Roche Chabrière, 148, 171, 335, 353, 355.
Rochelée, 448.

Roche du Rozet, 440.
Rockelfing de Nazareth (van), 111.
Rode, 215.
Rodoan, 87, 115.
Rodrigue, 28.
Roelants, 410.
Roisin, 70, 310.
Roisin de Rougy, 13.
Roman, 357.
Roos, 48.
Roovere, 154.
Rosel de Hordaing, 27.
Rosel, dit de Wingte, 33.
Rosen, 78, 79.
Rosière de Soran, 164.
Rosimbos, 316.
Rossignol, 261.
Rosoy, 26, 30.
Rotsart de Hertaing, 322.
Roucelz, 185, 186.
Rousselle d'Orville, 29.
Rouveroy, 298.
Rouveroy Saint-Simon, 26, 32, 157.
Roux (le), 300.
Roye (la), 108.
Roy (le), 31, 101, 119, 262, 266.
Roy de Gansendries (le), 210.
Roy de Pattenville, 402.
Rozières, 184.
Rubempré, 157, 159.
Rubens, 132, 136, 242.
Ruddere, 214.
Ruille, 420, 423.
Rulinghen, 376.
Rullins, 16.
Ruttene, 77.
Ruzette, 251.
Ryckel d'Orbeek, 170.
Rym, 94, 100.
Rymenans, 274, 287.
Rynegom de Ruzet, 385.
Rynvisch, 92, 93, 95.
Rys (du), 336, 346.

S

Saemslagh, 114.
Sailly, 274, 280.
Saine. 424
Sainte-Aldegonde, 29.
Sainte-Aldegonde de Genech, 257.
Saint-Arroman, 199.
Saint-Fontaine, 85.
Saint-Genois, 244, 256.
Saint-Genois de Grand Breucq, 69.
Saint-Hilaire, 274.
Saint-Hubert de Fulfaux, 427.
Saint-Liénard, 263.
Saint-Omer, 309.
Saint-Symphorien. 256.
Saint-Vaast, 216.
Saint-Venant, 27.
Saint-Venant, dit Marchant, 33.
Salazar, 68.
Sallart, 100.
Salle (de la), 10, 34.
Salomé, 185.
Salmier, 420.
Salsbourg, 351.
Saluste, 199.
Sandelin, 47.
Sanden (van der), 134.
Sanglier (le), 144.
Saroléa, 449.
Sarrebruck, 182.
Sars, 141, 152.
Sart, 150, 161, 423.
Sarta. 447.
Saulnier, 165.
Saunier, 142.

Saulx (de), 252, 259.
Saulx (de le), 343.
Saumier, 142.
Sauvage d'Escaubecque, 31.
Sauveuse, 274.
Savary de Warcoing, 420.
Saveuse, 310.
Sayt, 274, 275, 276.
Scey, 164.
Schaegen (van der), 98
Schelck, 123.
Schauwbroeck, 100.
Scheire, 359.
Schell, 368.
Schellinckx, 449.
Scheiwaert, 317.
Schenaerts, 124.
Schepers, 366.
Scheppere, 116.
Scheyf, 115.
Schilder, 124.
Schildere, 392.
Schilders, 132
Scheonx, 420, 424.
Schokaert, 17.
Schoenmaecker, 131.
Schoonvelde, 316.
Schoonvliet, 336.
Schoore (van), 316.
Schoorman, 243
Schorel (van), 367, 368.
Schott, 122, 129, 130.
Schoutheete de Tervarent, 274, 283, 284.
Schrycken, 93.
Schuwers, 92.
Schwartz, 264.
Schynckele. 351.
Sciessin, 377, 385
Scorion, 69, 352.
Scroots,. 83, 84.
Scrycken, 94.
Séfiles, 420.
Seclyn, 107, 109, 116.
Seghers, 125.
Seguirand, 271.
Seliers, 358.
Sémeries, 266.
Sénéchal, 125.
Sequedin, 330.
Seraing, 376.
Sergent de Bayenghem (le), 257.
Sergent d'Hendecourt (le), 38.
Sernay, 274.
Serret, 324.
Sersanders, 93, 95, 96, 99, 108.
Sersimons, 96.
Setter (van), 50.
Sirejacobs, 281.
Simon, 70, 150, 174.
Simons, 204.
Simesies, 311.
Sivery, 287.
Smael de Bonneville, 375.
Smerpont, 316.
Smets, 205.
Smidt, 122.
Smissen (van der), 204.
Smits, 86.
Snellaert, 344.
Snellinx, 130.
Snouck, 34, 344.
Snouck de Hultsberg, 27.
Snoy, 304.
Solt (van), 130.
Sompeke, 82.
Sonneville, 337, 340.
Sorgosa, 389.
Sorinnes, 445.
Soupart, 263.
Sourdeau, 352.
Sourdeau de Chin, 70.
Souwastre, 300.
Sovastres, 41.
S'paepen, 93.
Spinola, 144.

Spira, 215.
Spoelbergh, 88.
Spontin, 421,
Staerkenborg, 398
Staes, 219.
Stalins, 116 214, 215, 248.
Stanley, 27.
Stas. 401.
Stavele, 114 343.
Steelant, 342.
Steenhault de Waerbeke, 38.
Steenhuys, 30.
Stephani, 398.
Stessels, 264.
Stevens, 130, 205.
Stichele (van der), 17, 60.
Stier, 50, 135.
Stobbelaere, 21.
Stock (van der), 268.
Stockaert, 17.
Stoop, 226.
Stoppelaere, 100.
Straten (van der), 56, 283.
Straeten (van der), 118, 393.
Strasborgh, 82.
Strignart, 118.
Suarlée, 384.
Suere, 50, 349.
Sueur, 344.
Surck (van), 130.
Surmont, 112.
Susteren (van), 48.
Sweerts, 56.
Swieten (van), 63.
Swysen, 118.

T

Tack, 68.
Tacquenier, 388, 439.
Tahon. 261.
Tailleurs (des), 317.
Taintenier, 389.
Talbout, 256.
Talleyrand, 59.
Taminga, 398.
Tassel, 391
Teille, 271.
Templeuve, 308.
Temsche (van), 316
Tenremonde, 27, 33, 72, 318.
Terbeeck van Coesveld, 63.
Terlinden, 216.
Thiaucourt, 180.
Thiefries, 143.
Thielens, 129.
Thier, 381, 410.
Thierry, 315.
Thiri Rennewaert, 420.
Tholinx, 45.
Thouars, 316, 330, 344, 346, 347.
Thuyl, 275.
Thyerin, 243.
Tihoul, 376.
Tige, 184.
T'Kint, 289.
Tollenaere, 92, 312.
Tommen (van der), 358.
Tongerloo (van), 123.
Tornaco, 87, 431.
Torras, 209.
Tour (del), 377.
Toustain, 10.
Touteville, 30.
Tramerie de Roisin, 71.
Treresel, 301.
Tresegnies ou Trazegnies, 157, 158, 160, 420.
Triest, 97, 99, 100, 104, 105, 107, 109, 115.

Tronck (van den), 445.
Troncke (van den), 44.
Troye, 384.
T'Santele, 133, 169.
T'Serclaes de Wommerson, 395.
T'Serclaes, dit Vincx, 114.
Turnhout, 274, 282.
Tympel (van den), 83.

U.

Uffelen (van), 44.
Usterloo, 132.
Uutberghe, 92.
Uutenhove, 107.
Uuterswaene, 99.

V

Vaernewyck, 95, 96, 97, 421.
Vaes, 119.
Vaillant d'Helchin (le), 353.
Vailliard, 101.
Vailly, 25.
Vairon, 142.
Valckenbourg (van), 131.
Valinnes, 145.
Vallée (de la), 252.
Valois, 20.
Valsolio, 75.
Vandart, 269.
Vanderzvene, 420.
Varennes, 338.
Varent (van der), 104.
Vasques, 317.
Vasseur (le), 34.
Vasseur de Valhuon (le), 28.
Vastar, 142.
Vaulx, 267.
Vaux, 146
Veau (le), 268.
Veaux de Refay, 420.
Vechel (van), 84.
Vecquemans, 46, 387, 388.
Velaine, 420, 423.
Vendville, 307.
Verachter, 18.
Verbuerstraeten, 398.
Verbiest, 131.
Verbist, 48, 133.
Verdenne, 445, 446.
Verdière, 300.
Verdière d'Esquelles. 147.
Vergnies, 254, 260.
Vergtime. 91.
Verhaeghe 274, 285.
Verhilwynen, 91.
Verhoeven, 204.
Vermeeren, 130.
Vermeille, 150.
Vermoelen, 138.
Verspecht, 367.
Verren, 422, 424.
Verreycken, 27, 42.
Vichte (de la), 107, 338.
Vicq, 68.
Viefville (de la), 30, 39, 40.
Viefville-Steenvoorde, 27.
Vielleuse de l'Hore (de la), 353.
Vignacourt, 185, 186.
Vignon, 26, 32.
Viguerie, 200.
Vilain, 421, 424.
Vilain XIIII, 52, 243, 442.
Villasera, 27, 41.
Ville, 70, 71, 448.
Villegas, 68.

Villegas d'Hovorst, 47.
Villeneufve. 402.
Villenfagne de Sorinnes, 78.
Villereau, 420
Villers, 71, 258.
Villers du Mont, 377, 378.
Villette, 19.
Vincent, 338.
Vincent de Bonstetten. 67.
Vinchant, 71, 72.
Vinck, 47, 48, 50, 135.
Vincque, 136.
Vinnen (van der), 279.
Vinx, 83.
Vion de Tessancourt, 29.
Viron, 423.
Viruli, 123.
Visart, 11, 351.
Visschere, 15.
Visschers, 234.
Vissens, 167.
Vithem, 159.
Vivere (van de), 16.
Vivien, 142, 144.
Vivier (du), 119.
Vlaminckpoorte (de la), 30.
Vlierden (van), 84.
Voet, 214.
Volckaert, 317.
Volden, 394.
Volder, 149.
Voormesch, 392.
Voort (van der), 367.
Vos, 57, 91, 92, 138, 142, 274, 280.
Vrerix, 117.
Vriendt, 320.
Vriese, 108.
Vuatronville, 180.
Vulder, 349.
Vuylsteke, 303.
Vyder Malberg, 170.
Vydts, 95

W

Wachat, 27.
Wackens, 16.
Wael, 51, 127, 137.
Waelbroecke, 99, 331, 337.
Waerbeeck (van), 138.
Wagener, 219.
Waha, 227, 283, 445,.
Walckiers, 243, 274, 281.
Wallencourt, 157.
Wallepoix, 253.
Wallerond, 142.
Wallincout, 158.
Walrave, 16, 21.
Walsche, 44.
Walthausen, 83.
Walwein, 392, 394.
Wapenaert d'Erpe, 304.
Waremme, 401.
Warfusée, 420.
Warenghien, 147.
Wargny, 171, 172.
Warlu, 260.
Warnier, dit de Sart, 422.
Wassière, 159, 160.
Wastines, 30.
Waterpark, 71.
Watier de Wauquetin, 330.
Wavrin-Villers-au-Tertre, 308, 382.
Weber, 135.
Wellens, 50, 51, 124, 126, 127, 137, 153.
Wendele van Zyl, 114.
Wengelisen, 71.
Werbrouck, 130, 368.
Werck, 381.
Wérix de Tercam, 395.

Werve (van de), 52.
Wery, 146.
Wesele, 56.
Wesembeek (van), 130.
Weyder-Malberg, 170, 386.
Weyer (van de), 265.
Weytens, 15.
Wicart, 149.
Wibenstein, 274.
Wicquefort (van), 131.
Wiele (van de), 169.
Wignacourt, 64.
Wihogne, 374.
Wilde, 392.
Willems, 236, 389, 405.
Wilmet, 238.
Winckelman, 324.
Wingarde, 274, 275.
Wiré, 75.
Witte, 131, 134, 137.
Wittebol, 368.
Witzoels ou de Wille 315.
Woelmont, 84.
Woestenraedt, 84.
Woestwynckel, 322.
Woestine (de la), 15.
Woestyne (van de), 16, 111, 215, 243, 248, 320.
Woestyne de Pelckem (van de), 112.
Woislawska, 125.
Wolckaert, 317.
Wolf, 405.
Wolf de Dopf, 20.
Wolff d'Ergy, 75.
Wouters, 44, 215.
Wouters de Ter-Dyck, 116.
Wouters de Vinderhoute, 116.
Wrée, 58.
Wulf, 66.
Wulf de Nieuwenhove, 66.
Wulf, dit Meulenaere, 321
Wulfsberghe (van), 315.
Wullems, 395.
Wyckhuuse, 169.
Wynants, 130.
Wynckelman. 30, 324.
Wyngaerde (van de), 275.
Wyns, 264.
Wytfliet, 83.
Wyts de la Boucharderie, 28.

Y

Ydeghem, 27, 41.
Yernau, 174.
Ysebrandt, 407.
Ysembrandt, 23.
Yve, 157.
Yve de Bavay, 161, 162, 442.
Yvoy, 180.

Z

Zanden (van den), 403.
Zelverine, 58.
Zillebeke, dit Tacoen, 99, 100.
Zinzerling, 113.
Zoetanys, 96.
Zoete, 357.
Zomere, 58.

FIN DE LA TABLE.

ARTICLES GÉNÉALOGIQUES

INSÉRÉS DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

Blankart,	5.	Broucke de Terbecq,	213.
Bleyfuesz,	7.	Brouckere,	225.
Blois d'Arondeau,	9.	Brouwet,	235.
Blommaert de Soye,	15.	Bruges de Gerpinnes,	237.
Blondel de Beauregard de Viane,	25.	Bruggen,	241.
Bodart,	443.	Buegen,	247.
Bois de Nevele,	43.	Buisseret,	251.
Bonaert,	55.	Burbure,	273.
Bonhome,	75.	Burlet,	289.
Borghgrave d'Altena,	81.	Burtin,	291.
Borluut,	89.	Bus de Gisignies,	297.
Borman,	117.	Calonne,	307.
Borrekens,	121.	Caloen,	320.
Bosschaert,	129.	Calwaert,	325.
Boucq de Beaudignies,	141.	Camberlyn d'Amougies,	327.
Bounder de melsbrouck,	153.	Cambry de Baudimont,	329.
Bousies, vicomtes de Rouveroy,	155.	Camusel,	357.
Boutier de Catus,	165.	Cardon,	363.
Brabandere,	167.	Carpentier,	365.
Branden de Reeth,	169.	Cartier,	371.
Brandner,	173.	Carton de Famillereux,	387.
Bredy,	175.	Carton de Winnezeele,	391.
Brey,	177.	Caters,	397.
Broich,	195.	Caulberg,	407.
Bronkaert,	197.	Cecil,	409.
Broqueville,	199.	Cerf,	417.
Brou,	203.	Cesve,	431.
		Charle de Tyberchamps,	433.
		Charliers de Buisseret,	441.